



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

*DM
Mercure

:

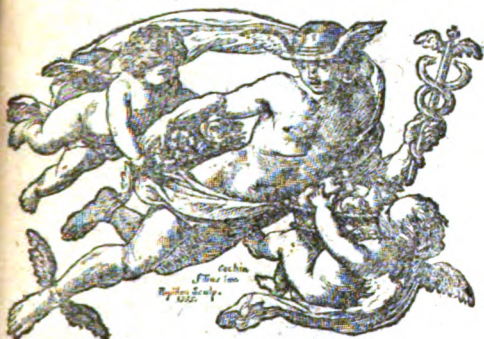
Mercau

*IM

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
OCTOBRE. 1756.

PREMIER VOLUME.

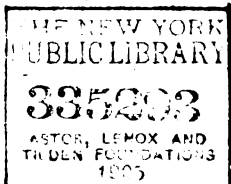
Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JEAN DENULLY, au Palais.
PISSOT, quai de Conty.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du *Mercur*e est chez M. LUTTON, Avocat, & Greffier-Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du *Mercur*e, rue Sainte Anne, Basse Saint Roch, entre deux Selliers.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE BOISSY, Auteur du *Mercur*e.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le *Mercur*e par la poste, payeront pour seize volumes 36 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le *Mercur*e, écriront à l'adresse ci-dessus.

A ij

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , le prix de leur abonnement , ou de donner leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

Il y aura toujours quelqu'un en état de répondre chez le sieur Lutton ; & il observera de rester à son Bureau les Mardi , Mercredi & Jendi de chaque semaine , après-midi.

On peut se procurer par la voie du Men-
eure , les autres Journaux , ainsi que les Livres , Estampes & Musique qu'ils annoncent.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.





MERCURE DE FRANCE.

OCTOBRE. 1756.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

LA LOUANGE ET LA FLATTERIE,

FABLE.

DAns le chemin qui mene au pays des hon-
neurs,

Le hazard fit un jour rencontrer deux femelles
De même air, même habit, même taille, enfin
telles

Qu'on les eût prises pour deux sœurs

A iiij

6 MERCURE DE FRANCE.

Par choix je pense , & non par goût fantasque
Seulement en un point différoit leur atour.

Pour éviter quelquefois le grand jour,
L'une portoit un voile, & l'autre avoit un masque.
Lieu commun sur le temps , la pluie & le soleil,
Après maint compliment & mainte révérence :
Notre couple surpris de se voir si pareil ,
Cheminoit méditant sur cette ressemblance.
Nos Dames vers le soir trouvent une Cité.

On les arrête à la barrière ,
Où suivant l'usage ordinaire ,
On s'enquiert de leur nom & de leur qualité.
Moi , je suis la Louange , & moi , la Flatterie.
Où vous arrêtez-vous ? dans quelle hôtellerie ?
Mais c'est, dit la dernière, où le voudra ma sœur :
Nous aurons , je présume , aujourd'hui même
gîte.

Non , reprit l'autre avec douceur ,
Pour plus d'une raison il faut que je vous quitte.
Sans doute vous irez loger chez la Faveur ,
Et moi , je cherche le Mérite.

*IMPROMPTU à Madame B. . . qui
plaisantoit l'Auteur de ne l'avoir saluée
qu'après avoir joué avec son Enfant.*

Trop plein du désir de vous plaire ,
A cet Enfant j'ai d'abord fait ma cour :

Cette conduite singuliere
 Dans votre esprit a pris un mauvais tour :
 N'en sentez-vous pas le mystere ?
 On doit s'adresser à l'Amour
 Pour obtenir un regard de sa mere.

V E R S

A Madame d'Egmont.

BELLE Comtesse, votre Epoux
 Par ses hauts faits enrichit notre Histoire :
 Le Léopard gémit abattu sous ses coups.
 Le front ceint des lauriers que donne la victoire,
 Ce Héros revole vers vous.
 Son bonheur égale sa gloire.

Par Madame BOURETTE.

Ce 11 Août 1756.

RÉFLEXIONS DIVERSES.

LES abus politiques sont une hydre, dont
 il ne faut couper les têtes que l'une après
 l'autre.

Les foiblesses des grandes ames ont je
 ne sçais quelle empreinte qui les fait pré-
 férer aux vertus des petites.

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Le trône est le tombeau du Prince faible, ses Ministres l'y enterrent ; c'est le lit d'un Sibarite, ses Courtisans le couvrent de roses & de pavots : un bon Prince y est comme un Athlete sur l'arène, son activité ne lui laisse pas le temps de respirer.

Est-on si à plaindre dans l'infortune, quand on peut s'envelopper des charmes de l'amitié & des consolations de la vertu ?

Les Rois se donnent le nom de frères ; ne peut-on pas les appeller les frères ennemis ?

Les talens sont dans le monde intellectuel ce que les rayons du soleil sont dans le monde matériel : ils le vivifient.

Art de regner ! mot simple, mais divin, que les Politiques estropient, dont les Historiens font la chimere de leurs Livres, que les Sujets heureux prononcent avec délices, que les Esclaves ignorent, & que les bons Rois seuls définissent par leurs vertus.

Ceux qui ont traité de vague & de puérile, ce mot de César : *Ne crains rien, tu portes César & sa fortune*, ne connoissent pas le pouvoir qu'ont les grandes ames de remuer & d'encourager les petites.

Les hommes sont partagés en deux classes, de ceux qui veulent régner sur les personnes, & de ceux qui veulent régner

sur les esprits ; quel est le côté du plus grand bonheur , ou de la plus grande gloire ? Cherchez, raisonneurs, & prononcez.

Cet esprit d'analyse, cette métaphysique qui regne dans les Ouvrages de goût & de sentiment, est une fièvre lente qui les réduira bientôt à des squelettes.

Trois sortes d'Ouvriers sont employés à l'édifice des sciences & des lettres, les Erudits ont pris pour eux l'échaffaudage, les Philosophes se sont chargés de la solidité, de la consistance & de la majesté, les beaux-esprits y jettent les graces & les ornemens.

A quoi peut-on comparer les détracteurs de l'esprit philosophique ? A ces peuples qui tirent des fleches contre le soleil ; ils semble qu'ils voudroient l'ôter à l'univers.

La subtilité en matiere d'esprit ressemble aux raffinemens chymiques, qui détruisent au lieu d'extraire.

Le chagrin dispose l'ame à l'amitié & à la tendresse, parce que n'ayant de ressource que dans les confidences, le malheureux ne peut manquer d'aimer excessivement ceux qui les reçoivent avec intérêt.

Je compare l'univers à un cadran ; les nations en sont les heures, la prospérité qui les parcourt successivement en est le style.

A v

10. MERCURE DE FRANCE.

Je regarde les cercles où l'on tient bureau d'esprit, comme une salle d'armes, où tout le monde, le fleuret à la main, n'est occupé que de montrer plus d'adresse, & de toucher l'adversaire.

Qu'est-ce qu'un homme placé entre le sentiment de sa grandeur & le sentiment de sa misère ? un sage.

L'autorité est le théâtre où les grandes ames viennent recevoir les applaudissemens des spectateurs, les petites ne s'y montrent que pour être sifflées.

Quelques contrastés que soient les objets entr'eux, il y a toujours des côtés analogues par où on peut les rapprocher ; c'est un art difficile qui attire souvent le reproche d'homme singulier & à systèmes, parce que les esprits vulgaires laissant échapper les rapports fins & secrets qui lient les objets, sont blessés de tout ce qui tend à les réunir.

Le commerce des grands est un climat semblable à celui de la vallée de Quito au Pérou : dans le même jour vous y éprouvez la fraîcheur du printemps, les chaleurs orageuses de l'été, la douce utilité de l'automne & les frimats rigoureux de Phyver.

L'obéissance est un mal particulier introduit pour le bien général : c'est un sa-

crifice que l'amour-propre se fait à lui-même , à un prix dont il paye ce qu'il obtient , une crise enfin par laquelle la vanité doit passer pour arriver à ce qu'elle brigue.

La gravité est la contenance de la stupidité ou de l'orgueil.

A quoi peut on comparer le cœur d'un ami perfide ? au vaisseau rempli de serpens dont parle Plutarque dans la vie d'Annibal.

Les sophismes d'une conscience délicate sont souvent plus funestes à la société que les passions du cœur ; ils ne le sont pas moins à la Religion : semblable au cheval de bois que l'on regardoit comme la sauvegarde de Troïe , il sort d'une conscience tendre des maux plus affreux que ceux qui naîtroient de l'audace , de l'incrédulité.

Le bonheur devoit être l'attribut du génie ; mais par une fatalité bien déplorable , le génie est souvent le poison du bonheur.

La taciturnité glace tout , le babil noie la conversation , une légèreté brillante & polie en fait le charme.

La bouche des méchans est comme la boîte de Pandore ; quand elle s'ouvre , les noirceurs & les désordres se répandent dans la société.

A vj

12 MERCURE DE FRANCE:

Quand l'ambition fermente dans une ame , semblable à un volcan , elle la jette bien loin de la sphere de son activité.

L'avenir est une idole aux pieds de laquelle nous sommes toujours prosternés : semblable au Janus à deux faces ; d'un côté il inspire l'effroi , & de l'autre il excite l'espérance.

Les discours d'un sot font un piège où il se prend lui-même , & d'où il est exposé à la risée des spectateurs.

Nous ne devons pas appeller la mort un mal , si nous la souhaitons dans l'excès de nos malheurs & de nos plaisirs.

Vouloir fixer le genre & les limites de l'esprit d'un chacun , c'est déclarer à l'amour-propre la guerre la plus cruelle , & s'attirer une ligue offensive & défensive , qui renverse tôt ou tard le tribunal & le juge.

On dit qu'il y a un sublime dans les mœurs qui est au dessus de l'observation ordinaire des loix ; ce sublime est le miracle de la Religion & le désespoir de la morale.

La modestie a son faste comme l'orgueil , mais un faste adroit qui fait goûter les délices d'une vanité fine , & recueillir le fruit de la vertu.

La mort civile des personnes qui se

consacrent à la vie religieuse, est celle des victimes, des esprits foibles ou des prédestinés.

Les siècles sont la chaîne qui lient les hommes ensemble ; c'est le groupe de leurs vices & de leurs vertus, de leurs connoissances & de leurs erreurs.

Il y a une sorte de gloire que le sage brigue autant qu'il paroît la fuir, le mépris de la multitude.

Les grands hommes sont les phénomènes, les hommes parfaits sont les êtres de raison de l'humanité.

Il n'est point étonnant qu'un seul homme change la face de l'univers ou d'un Etat ; l'activité des ames fortes est un tourbillon qui enveloppe les ames ordinaires & les mene où il veut. Si Mahomet, Cromwel & Thamas-Koulikan n'eussent pas trouvé le germe d'une révolution, ils le porteroient dans eux-mêmes.

Le tyrannicide est une de ces Doctrines dont l'ambition & le fanatisme forgent les armes qui ensanglantent souvent le trône.

On peut comparer la prévention aux deux tonneaux de Jupiter ; de l'un sort le miel, de l'autre découle l'absynthe.

La loi est le fourneau où le puissant prépare les fers du foible.

*** MERCURE DE FRANCE.**

Il y a une certaine sobriété de vertus qui est le vrai point de la philosophie.

Un grand génie de notre siècle joue à peu près le rôle de l'Empereur Valérien qu'on fouloit aux pieds en Perse, & à qui on dressoit des Autels à Rome.

La fougue du peuple est un torrent qu'un moment enfle & tarit ; la raison des sages est un fleuve majestueux qui coule d'un mouvement noble & soutenu.

Il n'y a pas plus de zèle sans fanatisme , que d'amour sans jalousie.

Une confiance sans réserve est un fruit qu'on cueille rarement dans le champ de l'amitié.

L'histoire est la confession de tous les siècles.

La conversation est le vrai patrimoine de l'esprit.

On dit la Religion fille de la paix ; mais c'est une fille qui déchire bien cruellement le sein de sa mère , quand le fanatisme dirige son bras.

Chez les Romains la morale portoit le nom de haute science ; chez nous , c'est l'objet le plus négligé : chez les Romains on s'occupoit du cœur ; chez nous , on s'enrêtoit de l'esprit.

Les Grands ressembloient aux Dieux de Porphyre , qui ne pouvoient se passer des

vapeurs & des exhalaisons des sacrifices , ils ne peuvent se passer des fumées de la louange.

Nous prenons souvent pour l'aménité du caractère , ce qui n'est qu'un artifice de l'esprit.

Les gens qui n'ont qu'une sorte d'esprit , sont comme les borgnes qu'on ne peut regarder que de profil.

On dit que l'esprit de quelques-uns est comme une lanterne sourde qui ne sert qu'à celui qui la porte ; celui de quelques autres ne ressemble-t'il pas à cette multiplicité de lumières qui éblouissent sans éclairer ?

J'entre dans une vaste forêt , j'y cherche un objet agréable , ma vue se porte au loin ; je ne vois que des ronces & des épines : je cours , je cherche encore , parmi un tas de productions arides , dans la foule des plantes venimeuses , un éclat vif & doux réjouit mes yeux fatigués , une odeur délicieuse s'empare de mes sens , je crois reposer dans le sein de Flore même ; ainsi j'ouvre le livre immense de l'histoire , avant de parvenir à une action généreuse , intéressante pour l'humanité , je suis obligé de passer sur un monceau de crimes & d'horreurs.

Rappelez-vous les plaisirs doux , l'ivres-

16 MERCURE DE FRANCE.

se délicate , l'aménité pure que les Poètes ont cru goûter dans le délire sublime qui leur a fait voir aux champs Elisées les grands hommes de tous les temps , ces âmes privilégiées qui partageoient avec eux la supériorité de leurs connoissances & de leur raison ; rappelez-vous ces plaisirs , ce sont les mêmes que vous goûtez dans la lecture des Ouvrages de ces morts célèbres.

Ainsi qu'un fleuve prend divers noms & différentes formes dans les vastes contrées qu'il parcourt , ainsi une vérité qui a passé par le tamis des préjugés & des opinions des hommes a pris toutes les teintes disparates qui les séparent.

Les siècles barbares ont leur férocité & leurs crimes , les siècles polis leur corruption & leurs vices.

Qui , Trajan , Titus , Marc Aurele , Louis XII , Henri IV , l'histoire de votre vie m'a arraché des larmes d'une admiration tendre , parce qu'elle fut l'histoire de la félicité du genre humain.

C'est beaucoup d'aimer l'homme pour sa vertu , c'est plus encore de percer le vice pour secourir l'homme.

Qu'est-ce qui peut attacher sur la terre ? est ce le passé dont le souvenir n'est qu'un regret , le présent dont la jouissance n'est

souvent qu'une amertume ? l'avenir ? il donne presque toujours plus d'effroi que d'espérance.

Tous les fleuves vont à la mer , toutes les vertus se fondent dans la charité.

Si la raison est l'œil de l'esprit, c'est un œil couvert d'une taie éternelle.

La liberté est un arbre à qui il ne faut pas laisser de branches superflues ; l'élaguer , c'est l'empêcher de dégénérer.

La région des Philosophes est bien déserte , comment ne le seroit-elle pas ? L'indigence & le mépris est la Zone affreuse sous laquelle ils sont obligés de vivre : quel homme est assez courageux pour donner la préférence à un tel climat !

Quel est le pivot de la félicité humaine ? Sera-ce la vertu , la faveur , les richesses ? Interrogez chaque homme en particulier si vous voulez éviter de décider.

L'âge où l'homme jouit de toute sa raison , où ses vertus sont épurées , cet âge ne seroit-il pas le plus beau de sa vie , s'il n'étoit voisin de celui où il doit finir ? Ainsi les diverses saisons de l'homme sont , comme les différentes saisons de la nature , sujettes à des inconvéniens.

Si la prospérité a ses douceurs , l'adversité a ses vertus , tout se compense.

Confiez une grande entreprise à une

18 MERCURE DE FRANCE.

ame médiocre , qu'en résulte-t'il ? Le plus petit côté de l'objet absorbe , engloutit cette ame , il ne reste plus rien pour les autres.

On peut dire qu'un peuple a peu changé , quand dans le cours des siècles des traits répétés constatent , pour ainsi dire , son caractère. Anne Comene dit qu'un François alla s'asseoir à côté de l'Empereur Aléxis , son pere , placé sur son trône dans une cérémonie publique : on m'a assuré qu'en 1745 un Lieutenant d'Infanterie François se s'assit à côté de l'Electeur Palatin dans son Palais de Manheim.

V E R S

A Madame la Marquise de T...

Vous , dont les graces naturelles
Sont jointes à l'esprit orné ,
Vous n'êtes point de ces mortelles
Qui n'ont qu'un dehors façonné.
Dès qu'on vous connoît on vous aime ;
Souffrez ce mot. Du rang suprême ,
C'est le sort le plus fortuné.
Vous le méritez plus que d'autres ,
Soit dit en passant & tout bas ;
Quoiqu'exacts à vos patenôtres ,

Vous n'en avez pas moins d'appas.
Je croyois la vertu précieuse , estimable ,
Mais l'air un peu trop sérieux.
Elle est charmante , elle est aimable
Sous votre habit & dans vos yeux :
Pour se rendre à tous agréable ,
Pouvoit-elle se loger mieux ?

V E R S.

*A M***, par M. Piccardet.*

C'Est chez de tranquilles Dervis
Que repose mon indolence.
Ces petits vers en sont les fruits :
N'y cherchez point trop d'élégance ;
Les graces de la négligence
Embellissent tous mes écrits ,
Qui n'attendent pour récompense
Qu'une lecture & qu'un souris.
Dans cet azyle solitaire
Vous demandez ce que je fais ?
Loin du beau monde & du vulgaire ,
Votre neveu végète en paix ,
Et , comme un Dieu , goûte à longs traits
Le doux plaisir de ne rien faire.
Le Dieu du goût & des talens
Conduit ici par les trois Graces ;

10 MERCURE DE FRANCE:

**Préside à mes amusemens ;
Bacchus quelquefois suit leurs traces.
A la suite des agrémens
Viennent Momus & la jeunesse.
De fleurs ils enchaînent le temps ;
Qui trop tôt avec la sagesse ,
Hélas ! va tracer sur ce front
L'air austere de la raison
Et les rides de la vieillesse.
Je vois cet affreux changement ;
Et déjà mon cœur en soupire.
Mais puisqu'aux ordres du Tyran ,
Sans murmurer il faut souscrire ,
Je regrette peu mon printemps ,
Si , comme vous , à soixante ans ,
Sage , prudent & raisonnable ,
Je garde encore , comme vous ,
L'heureux don de paroître à tous
Toujours aimé , toujours aimable ;
Mais dans cette troupe agréable
De Dieux qui composent ma cour ,
Vous serez étonné peut-être
De ne point rencontrer l'Amour.
Hélas ! hélas ! de ce séjour
Ai-je donc pu bannir le traître ;
Il est bien vrai , pendant le jour
Il se cache & n'ose paroître ;
C'est un enfant , j'en suis le maître :
Mais quand la nuit est de retour ,**

Du lit il s'empare à son tour,
Et pour un Dieu se fait connoître.
Le fripon ! Dans un songe exprès
Pour me séduire & pour me plaire,
Combien de fois de ma Bergere
N'a-t'il pas emprunté les traits ?
C'est sa voix , ce sont ses attraits.
Oui , je vois Colette elle-même
Qui m'appelle & me tend les bras !
Quoi ! tu me fuis ? dit-elle : hélas !
Pour toi mon amour est extrême ;
Vois mes larmes , vois mes transports ?
Ingrat , à ces tendres efforts ,
Ne sens-tu pas combien je t'aime ?
Dites-moi , u'opposer alors
A cette illusion touchante ?
Ah ! quand tout plaît, quand tout enchante,
De la force de son penchant
Peut-on sans cesse se défendre ?
Et l'amour , dans ce doux instant ,
Ne peut-il pas tout entreprendre ?
Cependant il me laisse en paix
A mon réveil , lorsqu'il me quitte :
Mais il emporte dans sa fuite
Mon cœur , mon ame & mes regrets.

Vous me direz qu'au milieu de tous
ces petits Dieux , vous êtes plus surpris de
ne pas rencontrer la Fortune , Divinité qui

22 MERCURE DE FRANCE.

les mettroit à leur aise : Hélas ! j'attends
que son caprice la conduise ici :

Souffrant avec impatience
D'être au nombre des indigens ,
Au Dieu doré de la finance
Un autre offre tout son encens ;
Il court , il vient , il importune ,
Les femmes , les Abbés , les Grands :
Moi , j'aime le repos des gens ,
J'aime le mien ; ainsi j'attends
Sur mon sofa , que la Fortune
Vienne m'offrir quelques présens.

En les attendant , je me laisse aller au
temps & aux circonstances : je cultive le
peu de goût que vous me connoissez pour
les Arts aimables. Quelle différence de cet
homme qui met de la douceur & de l'élé-
gance dans les mœurs , & de cet autre qui
n'a point tout cela ! .

Entrez & fixez vos regards
Chez cet homme en qui la nature
Versa ce feu pour les beaux Arts.
L'agréable littérature ,
Tous les goûts & tous les talens ;
Le chant , la danse , la peinture
Embellissent tous ses instans.
Voyez ses meubles & sa table ,
Sa bibliothèque, ses bains :

Promenez-vous dans ses jardins ;
Là , le commode , l'agréable
A tous vos vœux viennent s'offrir :
Tout y sourit , tout vous enchante ,
Tout s'empresse de vous servir ,
Et rien aux yeux ne se présente
Que dans les veines l'on ne sente
Couler la vie & le plaisir.
Mais regardez cet automate
Que le goût n'a point éclairé ,
Que rien ne pique & rien ne flatte ;
Il n'est point encor délivré
De l'enveloppe très-épaisse
Où le néant l'a resserré.
Qu'à ses yeux le charmant Dupré
Dans ses pas peigne la mollesse ,
Et le plaisir & la tendresse
Dont un Amant est enivré ,
Ou que l'aimable Jeliote
Exprime les tourmens d'un cœur ,
Au goût du triste spectateur ,
Celui-ci crie & l'autre saute ,
Aucun n'excite ses soupirs ;
La matiere grossiere , ingrate ,
Etouffe en lui tous les desirs ,
Et lui dérobe les plaisirs
D'une ame tendre & délicate.

J'en conviens. Ce goût pour l'agréable

24 MERCURE DE FRANCE.

distrait de l'essentiel , toujours préférable ,
mais que l'on peut quelquefois perdre de
vue , lorsque l'esprit veut être amusé &
distrait. Si alors je cultive la poésie ,) à
Dieu ne plaise que j'y attache du profit
ou de la gloire !) je m'amuse ; rien de
plus.

Ma Muse encor jeune & riante ,
Fuit de la guerre les hazards ,
Le sifre ou le clairon de Mars ,
La fait frémir & l'épouvante.
Instruite par la volupté ,
Sa main badine sur la lyre ,
Et n'eut jamais la vanité
De croire qu'elle pût conduire
Maurice à l'immortalité.
Au lit , à table , sur l'herbette ;
Elle célèbre tour à tour
Les Nymphes , Bacchus & l'Amour.
Pour les Héros elle est muette ,
Et le laurier de l'Hélicon
Flatte peu son ambition.
Ma Muse , dans ses vœux discrete ;
N'attend pour prix de ses chansons
Que quelques brins de violette ,
Qu'aura cueillis dans nos vallons
La main de l'aimable Colette.

L'ENJOUÉE

L'ENJOUEE,

NOUVELLE.

LEs qualités qui caractérisent l'aimable & galant homme brilloient dans le Comte de Verneuil. Il joignoit à une figure noble & intéressante, une ame généreuse & sensible, un esprit cultivé & les sentimens de la plus exacte probité. De si solides avantages, accompagnés d'une fortune considérable, ne suffisoient pas cependant pour le bonheur du Comte, il lui manquoit de jouir des charmes d'un tendre engagement.

Il se promenoit un matin dans les allées les plus sombres des tuileries, lorsqu'il vit venir deux Dames qui paroissoient vouloir se dérober à la vue des importuns. La plus âgée avoit un air noble & décent, qui en auroit imposé aux plus étourdis. La plus jeune unissoit toutes les graces, tous les traits de la beauté à la physionomie la plus touchante. Le Comte fut ému, il ressentit à sa vue les effets de cette heureuse sympathie, qui décide en souveraine de nos inclinations. Il les suivit, & voyant qu'elles s'asseyoient sur un banc, il se plaça

26 MERCURE DE FRANCE.

avantageusement pour entendre leur conversation sans en être remarqué.

Enfin nous en voilà débarrassées , dit aussi-tôt la plus âgée : je n'ai de ma vie tant souffert. Mais aussi , ma fille , ne serez-vous jamais raisonnable ? Vous verrai toujours tourner en badinage les choses les plus sérieuses ? Votre inconséquence me chagrine. Croyez , Madame , répondit l'aimable inconnue , que je n'ai pas attendu vos sages remontrances pour me reprocher mon étourderie ; daignez me la pardonner , & me conserver une indulgence dont j'ai plus besoin que jamais. Loin que l'âge apporte en moi un changement favorable , je sens que je deviens tous les jours plus badine & plus folle. Mais, poursuivit-elle en riant , qui auroit pu garder son sérieux en écoutant les complimens aussi fades que singuliers dont cet étranger nous accabloit ? Il falloit vous contraindre , reprit la mere : vos ris immoderés lui ont fait porter de nous un jugement désavantageux , & nous ont exposées à des scènes toujours fâcheuses. Mais il ne s'agit pas de cela , continua-t-elle plus sérieusement : écoutez-moi , Adélaïde. Vous connoissez notre situation : une illustre naissance & des sentimens épurés ne suffisent pas pour donner de la considération ; il faut de la

fortune, vous sçavez que nous en avons peu. Il se présente pour vous plusieurs partis avantageux : je veux que votre cœur s'explique aujourd'hui sur ceux que je suis en état de vous proposer. Vous sçavez, répondit Adélaïde, que vos volontés sont mes loix : prononcez vous-même, je vous abandonne volontiers le soin de mon bonheur. Ce n'est pas assez, reprit la mere : je suis flattée de votre confiance ; mais ce n'est que sur votre volonté que je veux me déterminer. Je vais donc, Madame, vous ouvrir mon cœur, répondit-elle. Sans avoir jamais senti l'amour, il me peint l'objet qui pourroit le fixer. Je voudrois un homme vertueux & qui sçût aimer. Les Amans qui se sont présentés jusqu'à présent n'avoient pas ce caractère ; aussi ne les ai je vus qu'avec beaucoup d'indifférence. Ce simple aveu suffit, lui dit la mere : il m'apprend mon devoir en m'apprenant vos sentimens. Vous n'aurez jamais à vous plaindre de ma tendresse dans l'époux que je vous offrirai.

Adélaïde voulut s'épuiser en témoignages de reconnoissance ; la mere voulut se retirer, & elles quitterent la promenade. Le Comte les suivit, & les ayant vues monter dans un équipage qui les attendoit, il ordonna à un Domestique de les suivre

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

& de s'informer de leur nom. Il apprit que c'étoient Madame & Mademoiselle de Mancour.

Il retourna chez lui l'esprit & le cœur plus occupés que lorsqu'il en étoit sorti. Il admiroit non seulement les attraits de Mademoiselle de Mancour, mais encore cet heureux naturel qui répandoit dans toute sa personne un charme dont il étoit impossible de se défendre. Son respect pour sa mere, la noblesse de ses sentimens, la solidité de ses raisonnemens, tout en elle l'enchantoit. Il sentit qu'il n'étoit plus de bonheur pour lui sans sa possession ; mais si son rang, sa naissance & sa fortune lui permettoient d'espérer que sa recherche seroit favorablement reçue de Monsieur & de Madame de Mancour, sa délicatesse ne put souffrir l'idée de ne devoir qu'à des vues d'intérêt le précieux titre d'époux d'un objet adoré. Il voulut ne le recevoir que des mains de l'Amour. Il résolut de déguiser son nom, & d'affecter une médiocrité de fortune qui lui donnât l'heureuse certitude d'être aimé pour lui-même.

Il apprit quelques jours après que Madame & Mademoiselle de Mancour étoient retournées dans leurs terres. Il étoit sûr de n'être pas connu d'elles. Il sortit secrète

tement de Paris, suivi d'un seul Domestique, & fut s'établir dans un village voisin du château. Il trouva bientôt l'occasion de rendre ses devoirs à M. de Mancour; la liberté de la campagne la fit naître. Il s'annonça chez lui sous le titre d'un simple Gentilhomme, qui venoit prendre l'air pour achever de se rétablir d'une indisposition. Il pouvoit d'autant mieux se servir de ce prétexte, que depuis le jour qu'il avoit vu Adélaïde, il n'avoit pas joui d'un moment de repos; ce qui lui donnoit un air de langueur qui s'accordoit assez avec l'état d'un convalescent.

Le Marquis de Mancour le reçut avec une politesse qui lui étoit familière. Il le présenta aux Dames qui lui firent l'accueil le plus favorable. Qu'il fut ému à la vue d'Adélaïde! ses yeux parlèrent malgré la résolution qu'il avoit prise de leur imposer silence. Adélaïde entendit leur langage; elle baissa timidement les siens. Le Comte découvrit en elle mille agrémens nouveaux qui lui étoient échappés.

Il alla familièrement chez M. de Mancour, & bientôt il acquit le droit d'y passer des journées entières par le don de plaire à tout le monde. Il se trouvoit souvent auprès de Mademoiselle de Mancour, & il profitoit toujours de ce bonheur.

Malgré la présence de la mere , il ne perdoit pas une occasion de s'expliquer par les regards : il trouvoit dans ceux qu'il sçavoit s'attirer des dispositions flatteuses , mais il n'appercevoit aucun changement dans l'humeur de Mademoiselle de Mancour. Elle étoit toujours également vive & folâtre ; elle s'amusoit de tout , tout paroïsoit lui plaire : lorsqu'il l'entretenoit de son ardeur , si elle l'écoutoit sans rigueur , c'étoit avec une liberté d'esprit qui ne s'accordoit pas avec cet extérieur de sensibilité qu'elle lui montrait.

Un jour qu'il étoit livré à ces réflexions, il l'entendit chanter avec autant d'expression que de graces une Ariette, où l'Auteur célébroit les instans que l'amour accorde aux Amans. Eh quoi ! Mademoiselle , lui dit-il doucement , peut-on vanter des momens dont on ignore la douceur ? peut-on chérir la tendresse lorsqu'on ne veut pas la sentir ? Qui vous a dit , Monsieur , répondit Adélaïde d'un ton badin , que j'aie renoncé à ce doux sentiment : j'en connois le prix , je me plais à m'en entretenir ; c'est déjà beaucoup : je n'attends plus qu'un objet digne de me l'inspirer.

Ce discours qui auroit dû faire naître l'espoir dans l'ame de Moranville , y jetta au contraire un trouble inexprimable.

Ah ! je l'avois bien prévu , s'écria-t'il avec douleur ! Non , je ne parviendrai jamais à mériter ce cœur qui eût fait les délices de ma vie. Cruelle , vous me le faites allez entendre ; vous aimerez un jour , mais ce ne sera pas moi. O Dieux ! puis-je vivre & renoncer à l'espoir de vous attendre !

La compagnie l'empêcha d'en dire davantage. Il retourna chez lui , & s'y abandonna aux plus tristes réflexions. Il fut deux jours sans retourner chez le Marquis , il reprit enfin le chemin du Château.

La confiance qu'il avoit inspirée à Monsieur & à Madame de Mancour , lui avoit mérité une assez grande liberté dans la maison. Il entre sans se faire annoncer. Adélaïde étoit seule & si occupée à la lecture d'un Roman , qu'elle ne l'aperçut pas. Il resta quelque temps immobile & enivré des nouveaux sentimens d'admiration & d'amour que lui inspiroit la vue de tant de charmes après l'absence. Il fut ensuite se placer derrière son fauteuil. Il remarqua avec surprise qu'elle prêtoit une singulière attention à la peinture d'une tendresse malheureuse. Permettez-moi , belle Adélaïde , lui dit-il alors , de vous demander comment il est possible qu'avec une humeur aussi enjouée que la vôtre ,

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

vous puissiez vous occuper d'une lecture aussi tragique.

Mademoiselle de Mancour fut interdite, & rougit d'appercevoir son Amant si près d'elle ; mais reprenant tout-à coup sa présence d'esprit : Ne sçavez-vous pas , Monsieur , lui répondit-elle en souriant , que mon sexe est sujet à donner dans tous les extrêmes ? Je me garde bien de vous confondre avec le général , reprit Moranville : je vous connois, charmante Adélaïde, sous des traits qui ne sont pas communs dans votre sexe. Mais , poursuivit-il d'un air tendre , que pensez-vous de ces Amans dont vous lisiez les aventures ? ne les trouvez vous pas bien infortunés ? J'avoue qu'ils ont beaucoup à se plaindre des revers du sort , repartit vivement Mademoiselle de Mancour ; mais en revanche , quelles graces n'ont-ils pas à rendre à l'Amour ! Ils aiment , ils sont aimés ; en faut-il davantage pour leur faire braver les rigueurs de la plus cruelle destinée ? En achevant ces mots , Adélaïde jette un regard enchanteur sur son Amant , & s'éloigne promptement pour lui dérober l'émotion de son ame. Quel moment pour Moranville ! O ciel ! s'écria-t'il , puis-je croire l'espoir qui naît dans mon cœur ? Ce discours . . . ce regard . . . Adélaïde ,

seroit-il vrai ? aurois-je pu vous toucher ? seriez-vous sensible à mon ardeur , Adélaïde ? Dieux , quel bonheur ! . . . mais je n'ose encore m'en flatter. Allons la rejoindre & achever d'éclaircir notre sort ; allons sçavoir si je suis le plus malheureux , ou le plus fortuné des hommes.

Moranville retrouva Adélaïde dans les jardins : elle folâtroit avec un petit chien , & s'amusoit des tours qu'il faisoit à ses yeux. Ce spectacle déconcerta cet Amant trop susceptible. Que vois-je , dit-il ! est-ce là l'occupation d'un cœur vraiment épris ? Quoi ! lorsqu'elle vient de me donner les plus flatteuses espérances , lorsque je crois son cœur d'accord avec ses yeux , je la vois se livrer à des plaisirs aussi frivoles. Il s'approcha d'Adélaïde de l'air le plus consterné. Monsieur , lui dit-elle gaïement , venez-vous prendre part , ou plutôt critiquer mes enfantillages ? avouez que avez souvent pitié de la frivolité de mon esprit ? Mais qu'avez-vous , Moranville , vous paroissez chagrin ? auriez-vous essuié ici quelques désagréments ? Le plus cruel de tous , lui répondit Moranville d'un ton de désespoir. Il y a long-temps , Mademoiselle , que mes yeux & mes discours vous ont instruit de mon amour ; tout vous a dit que je vous adorois : je bernois

ma gloire à mériter un peu de retour de votre part : j'ai fait plus ; ah ! ne vous en offensez pas , aimable Adélaïde : le désir que j'avois de posséder votre cœur m'a aveuglé au point d'espérer d'y réussir. Mais , hélas ! le choix de vos amusemens , le plaisir que vous y prenez ne me prouvent que trop que je me suis trompé. Adélaïde étoit interdite : elle regardoit rendrement Moranvile : sa douleur la touchoit , mais elle n'osoit encore lui apprendre son bonheur. Achevez de détruire un reste d'espoir que vos yeux me conservent , reprit son aveugle Amant ; prêtez à mon cœur des armes pour combattre l'amour malheureux que vous m'avez inspiré ; dites-moi que vous ne m'aimerez jamais. Je devrois sans doute vous le dire , répondit Adélaïde d'un ton de voix attendri ; mais mon cœur . . . Qu'entends-je ? quoi ! votre cœur . . . Il vous aime , l'amour a triomphé. Que votre inconstance ne me fasse jamais repentir de l'aveu que je vous fais ! Ah ! je jure par vous-même , reprit l'amoureux Moranvile , je jure . . . Point de sermens , interrompit-elle , ils sont trop souvent l'expression de la fausseté : je ne veux que votre vertu pour garant , & je ne vais m'occuper à présent qu'à inspirer les mêmes sentimens à des

parens qui me sont chers : leur tendresse pour moi me permet d'espérer d'y parvenir ; mais , Moranvile , je ne me flatte pas que ce soit l'ouvrage d'un moment. Laissez-moi ménager leur esprit ; cachons leur notre intelligence : soyez sûr cependant qu'Adélaïde ne fera jamais qu'à son cher Moranvile.

Que de délicatesse ! que d'amour ! Moranvile en étoit enchanté. Il alloit se faire connoître à Mademoiselle de Mancour , & lui apprendre que la fortune s'étoit unie au sentiment pour sa félicité , lorsqu'il apperçut la Marquise. Taisez-vous , Moranvile , lui dit Adélaïde ; renfermez avec soin le secret de votre ame. Lorsque nous ne pourrons nous parler sans témoin , Sophie vous apprendra que je ne suis occupée que de vous : son attachement m'est connue , ne craignez pas de lui ouvrir votre cœur.

La présence de Madame de Mancour empêcha nos Amans d'en dire davantage. Adélaïde avoit déjà repris cet air badin & folâtre , qui rendoit impénétrables ses plus chers sentimens. Moranvile ne pouvoit rassasier ses yeux du plaisir de la regarder : la joie dont ils étoient remplis auroit trahi mille fois son secret , si l'enjouement d'Adélaïde n'eût pas écarté les

56 MERCURE DE FRANCE.

soupçons que sa mere auroit pu concevoir. Mais si l'arrivée de la Marquise avoit empêché Moranville de se faire entièrement connoître à Mademoiselle de Mancour, la réflexion acheva de le déterminer au silence : un excès de délicatesse lui fit désirer de jouir quelque-temps de la tendresse d'Adélaïde sous le déguisement qu'il avoit emprunté ; le caractère de cette jeune personne lui faisoit toujours craindre que l'amour qu'elle lui témoignoit n'eût pas acquis le degré de solidité qu'il lui désiroit. Il croyoit ne pouvoir trop la mettre à l'épreuve. Plusieurs entretiens qu'il eut avec elle lui procurèrent la précieuse certitude d'être aimé : mais ce qui l'inquiétoit sans cesse, c'étoit cet enjouement qui ne l'abandonnoit pas ; il ne pouvoit l'accorder avec cette sensibilité dont elle l'assuroit. Il ne remarquoit aucune altération sur son visage, aucun trouble dans ses yeux : lorsqu'il s'éloignoit d'elle, son absence ne lui caufoit aucune inquiétude ; ses regards, quoique tendres, étoient susceptibles de recevoir toutes les impressions de la joie ; une mouche, un oiseau, un rien, lui caufoit une distraction quand il lui exprimoit son ardeur. Moranville ne pouvoit s'habituer à une conduite qu'il trouvoit si

opposée aux effets de l'amour : il lui en faisoit souvent de tendres reproches. Je voudrois qu'il me fût possible de changer mon caractère , lui répondit - elle avec douceur. Depuis que je me suis apperçue du chagrin qu'il vous causoit , j'ai fait d'inutiles efforts pour me corriger ; c'est un défaut que je tiens de la nature , il s'est fortifié par l'âge : consolez - vous cependant , cher Moranville , vous n'en êtes pas moins aimé , vos droits n'en sont pas moins puissans sur mon cœur.

De si fortes assurances tranquillisoient pour quelques momens Moranville ; mais toutes ses allarmes se renouvelloient dès qu'il voyoit Adélaïde faire briller à ses yeux , & souvent en présence de ses rivaux , les graces naïves & folâtres dont ses charmes tiroient un nouveau lustre. S'il ne pouvoit douter enfin qu'il ne fût aimé , il jugeoit qu'il ne l'étoit pas assez , & cette idée troubloit son bonheur. Moranville ne l'avoit jamais entretenu que dans des intervalles très-courts , & presque toujours gêné par la présence de la Marquise ou d'une nombreuse compagnie. Il lui avoit demandé plusieurs fois une entrevue particulière dans le dessein de connoître mieux encore les dispositions de son ame. Adélaïde qui craignoit son trop de sensibilité ,

lui avoit long-temps résisté : mais entraînée par son penchant & par le désir de satisfaire un Amant si cher , déterminée d'ailleurs par les conseils de Sophie sa confidente , que les bienfaits de Moranville avoient intéressée pour lui , elle consentit enfin à ce qu'il fût introduit secrètement dans sa chambre un matin , pendant que le Marquis & sa femme étoient encore livrés au sommeil. Adélaïde avoit choisi ce temps préférablement à celui de la nuit ; sa vertu en étoit moins allarmée. Moranville la trouva dans le déshabillé le plus modeste. Quelle étoit belle sous cette simplicité !

Sophie ne les vit pas plutôt occupés à s'exprimer l'amour le plus tendre, que, suivant les intentions de Moranville , elle se retira dans une chambre voisine. Adélaïde ne s'aperçut pas de son absence. Elle ne voyoit que son Amant , elle l'écoutoit avec émotion , elle soupiroit. Moranville l'entendoit avec un redoublement de transport : c'étoit la première fois qu'il jouissoit de toute sa sensibilité. Je vous adore , lui disoit-il , ma chère Adélaïde. Vous m'aimez , je n'en doute plus , ce que vous faites pour moi en est une preuve trop chère. Ah ! que ne pouvez-vous pénétrer dans mon cœur , que vous y verriez de

reconnoissance & d'amour ! Mais vous ne me répondez pas ? vous détournez vos regards. . . . vous évitez les miens . . . Non , je ne les évite pas : je vous regarde , & je vous vois toujours plus aimable. . . . Ah ! vous comblez mes vœux , belle Adélaïde. Et j'y trouve mon bonheur ; cher Moranville. Il se jette à ses genoux , il couvre ses mains de baisers passionnés . . . Dans ce moment délicieux un papillon voltige autour d'elle : Ah ! qu'il est joli , s'écrie-t-elle avec vivacité ; qu'il est joli ! Pour courir après lui , elle quitte son Amant ; elle est prête à saisir le papillon , il lui échappe. Dans la faillie qui l'emporte , aidez - moi donc , dit-elle à Moranville , vous restez-là immobile. Oui , répondit-il avec un froid dépit ; je reste immobile d'admiration , & je suis pénétré de reconnoissance. Vous préférez un papillon à l'Amant le plus tendre , il obtient toutes vos attentions ; vous lui donnez les instans de mon bonheur , & je suis oublié. Adieu , Mademoiselle ; je vois trop qu'il est votre image. Je vais suivre son effor , & si je le prends , j'aurai l'honneur de vous l'envoyer : il est seul fait pour vous occuper.

Cette brusque sortie étonna d'abord Adélaïde. Il part fâché , j'en suis affligée : mais , non , je ne dois pas l'être ; mon

40 MERCURE DE FRANCE.

amour en avoit trop fait : tout bien considéré, je dois rendre grace au papillon , il m'arrache au danger de mon étourderie.

Moranville rentré chez lui , se livra à tout son dépit. Il jura de se détacher d'elle ; & pour mieux y réussir, il forma la résolution de faire à ses yeux un autre choix. Il avoit remarqué qu'une jeune veuve qui se rendoit souvent chez la Marquise, avoit pris pour lui des sentimens assez tendres, il résolut de les faire servir à ses desseins. Il revint l'après-dîné chez la Marquise. Adélaïde lui adressa les regards les plus flatteurs, & s'efforça même de paroître moins enjouée, dans la crainte d'irriter sa sensibilité ; mais il étoit trop occupé de son nouveau projet pour faire attention à de si tendres ménagemens. Le hazard voulut que la jeune veuve, sur laquelle il avoit des vues, se trouva du nombre de la compagnie. Il crut ne pouvoir trop tôt punir Mademoiselle de Mancour de sa gaieté trop étourdie. Il prodigua en sa présence à sa nouvelle Maîtresse toutes les preuves d'un amour empressé : mais il s'y prit avec tant d'affectation, qu'un changement si subit, & qui avoit quelque chose de trop bizarre, ne parut point vraisemblable. Adélaïde connut que le dépit seul guidoit son Amant. Elle fut assez

généreuse pour l'excuser, & assez maîtresse d'elle-même pour n'en témoigner aucun chagrin.

Moranville soutint quelques jours le personnage d'infidèle ; mais les regrets succéderent bientôt à la feinte. Il reconnut son tort. Il vouloit & n'osoit implorer un pardon dont il se jugeoit indigne. Adélaïde s'en apperçut, elle lisoit dans ses yeux son repentir & son amour : elle en fut touchée, & lui pardonna.

Moranville confus de la tendresse & de la générosité d'Adélaïde, déplorait à ses pieds son aveuglement. Il lui juroit de ne plus se livrer à d'injustes soupçons : cependant il ne put lui dérober encore l'inquiétude que lui causoit la tranquillité avec laquelle elle avoit vu ses empressements auprès de sa prétendue rivale. Non, vous ne vous corrigerez jamais, lui répondit-elle en riant. Vous venez de me jurer de ne plus douter de mon attachement, & cependant vous me laissez entrevoir de nouvelles craintes : Eh bien, Moranville, ferez-vous content si je vous dis que je vous estimois trop pour vous croire infidèle ? que j'ai sçu distinguer le motif qui vous guidait ? qu'enfin j'étois sûre d'occuper toujours votre cœur ? Cette certitude n'étoit pas l'effet d'une amour-propre com-

42 MERCURE DE FRANCE.

damnable, mais celui de la connoissance que j'avois de votre caractère. Moranville rougissoit de montrer tant de bizarreries à sa jeune Amante : il lui en demandoit mille fois pardon ; il lui promettoit d'être plus raisonnable , & rejettoit ses crimes sur l'excès de son amour. Adélaïde étoit au comble de sa joie. Elle retrouvoit son Amant , & elle le retrouvoit toujours aussi tendre. Son enjouement en augmenta. Moranville auroit été le plus heureux des hommes , s'il avoit pu se persuader combien il étoit aimé. Une indisposition qui suivit ce raccommodement , l'obligea de garder quelques jours sa chambre. Adélaïde en fut allarmée. Cette crainte troubla pour la première fois sa gaieté naturelle , & l'obligea d'envoyer secrètement Sophie s'informer de l'état de son Amant. La Confidente courut chez lui , & fut exacte à lui rendre compte des tendres inquiétudes de Mademoiselle de Mancour. Il en fut transporté de joie : mais par une suite de cette bizarre délicatesse qui déjà lui avoit causé tant de peines , il désira jouir par lui-même de la sensibilité d'Adélaïde. Il supplia Sophie d'engager sa jeune Maîtresse à lui accorder une visite qui pouvoit seule le rendre à la vie. Elle s'acquitta avec zèle de cette commis-

sion. Adélaïde y opposa d'abord beaucoup de répugnance. Son cœur n'étoit que trop disposé à la démarche qu'on lui proposoit ; mais sa vertu lui en faisoit sentir tous les périls , les atteintes qu'elle alloit donner à sa réputation , ce qu'elle avoit à craindre de l'indignation de Monsieur & de Madame de Mancour , s'ils venoient à la découvrir. Sophie trouva des expédients à tout. Elle lui rappella que le Marquis & la Marquise devoient aller dîner ce jour-là chez un de leurs voisins ; qu'il lui seroit facile de prétexter un mal de tête pour se dispenser de les accompagner ; qu'elles profiteroient toutes deux de leur absence pour sortir , sans être apperçues , du Château par une porte de derriere : elle ajoura qu'elle ne pouvoit refuser cette faveur à Moranville , sans le jeter dans un désespoir qui deviendrait funeste à ses jours. C'étoit prendre Adélaïde par son foible : elle y consentit.

Moranville avoit cependant tout disposé pour offrir aux yeux de Mademoiselle de Mancour un tableau qui pût l'éclaircir lui-même sur les doutes qu'il ne pouvoit bannir de son esprit. Il vouloit essayer si l'enjouement de cette jeune personne résisteroit au spectacle d'un Amant aux portes du tombeau. Il eut soin de faire fermer

44 MERCURE DE FRANCE.

les volets de sa chambre, afin que l'obscurité aidât à la tromper; il composa son ton de voix, ses regards, il affecta enfin toute la foiblesse d'un mourant.

On a souvent remarqué que la douleur produisoit les effets les plus funestes sur des personnes dont le caractère enclin à la joie, ne leur permet pas de se tenir en défense contre les accès d'un sentiment contraire. Mademoiselle de Mancour sentit un froid mortel se glisser dans ses veines, lorsqu'elle apperçut son Amant dans le triste état où il paroissoit réduit; & lorsqu'elle entendit sa voix foible & chancelante, saisie d'effroi, elle se laissa tomber sur un siege qui étoit à côté de son lit, sans avoir la force d'articuler le moindre mot. Que ne vous dois-je pas, charmante Adélaïde ! lui dit Moranville. La faveur que vous m'accordez est si précieuse à mes yeux, qu'elle suffiroit pour me rendre à la vie, si le Ciel n'y eût pas apporté un obstacle invincible. Mes jours touchent à leurs termes : je sens que je me meurs....

Adélaïde ne put soutenir ce discours. Elle perdit le sentiment. Moranville effrayé de la voir évanouie, oublia son propre état pour ne s'occuper que de celui où il venoit de la réduire. A force de secours, Adélaïde enfin donna quelques signes de

vie , mais ce ne fut que pour passer dans une extrémité encore plus dangereuse : une fièvre ardente la saisit , le délire l'accompagne. Moranville reconnoît alors , mais trop tard , toute la vivacité des sentimens de son Amante. Il se désespère.

Sophie de son côté embrasse sa jeune Maîtresse : elle la baigne de ses larmes. Que va-t'elle devenir ? comment apprendre à Monsieur & à Madame de Mancourt le danger d'une fille si chère ? comment leur avouer qu'elle-même l'avoit conduite à la mort ? Elle exprimoit ses craintes à Moranville. Il fut long - temps incapable d'y faire attention ; mais la raison l'éclairant à travers son désordre , il jugea qu'il étoit indispensable d'instruire le Marquis & la Marquise de l'état d'Adélaïde & du lieu où ils devoient la trouver. Il écrivit ce billet à la Marquise :

« Venez , Madame , venez punir un
 « malheureux qui attends de vous la mort,
 « comme la plus grande faveur que vous
 « puissiez lui accorder. Adélaïde touche
 « aux portes du tombeau : c'est moi ; oui ,
 « c'est le coupable Moranville qui l'y pré-
 « cipite. Cet aveu doit suffire pour exciter
 « votre indignation : Accourez , vengez-
 « vous ; je le mérite , je le désire , & mon
 « cœur a déjà commencé mon supplice. »

46 MERCURE DE FRANCE.

Le Domestique de Moranville fut chargé de porter cet écrit à la Marquise dans la maison où elle avoit dîné avec son mari. Quelle nouvelle pour cette tendre mère ! Elle tombe sans connoissance. Le Marquis vole à son secours ; il lit le fatal billet. Ma fille , s'écria t'il avec saisissement , ma fille se meurt , & c'est Moranville qui la tue . . . elle est chez lui . . . Il couvre son visage de ses mains , il cherche à pénétrer la cause d'un si triste événement. La Marquise reprend l'usage de ses sens. Allons , Monsieur , dit-elle à son mari , courons au secours de ma fille. L'un & l'autre vole chez Moranville. Ils trouvent cet infortuné à genoux devant le lit sur lequel reposoit l'aimable Adélaïde. Il paroissoit anéanti sous le poids de sa douleur. Le Marquis & sa femme approchent : ils contemplent en silence un spectacle qui les accable. Adélaïde dévorée de l'ardeur de la fièvre , ne les connoît plus ; elle est insensible à leurs caresses , & ne peut être touchée de leurs larmes : l'amour seul occupe toutes les facultés de son cœur. Elle nomme son Amant , elle lui adresse les plus tendres propos. Monsieur & Madame de Mancour se regardent avec étonnement. Ils ont toujours ignoré la tendresse de leur fille pour Moranville ; ils questionnent ce

malheureux Amant. Moranville s'arrache à son accablement pour satisfaire leur curiosité. Il leur déclare son véritable nom & sa qualité; il leur apprend en peu de mots la naissance de son amour pour Adélaïde, ses progrès & la cause du péril où elle étoit plongée.

La douleur du Comte de Verneuil avoit puisée une nouvelle vivacité dans le détail qu'il avoit fait d'un sentiment, dont les suites étoient si funestes. Eh bien ! Monsieur, poursuivit-il en s'adressant au Marquis, me jugez vous assez coupable ? vous refuserez-vous à la vengeance que vous vous devez ? N'attendez pas davantage, continua-t'il en lui présentant son épée ; frappez, la victime est prête, elle attend vos coups avec impatience. Mais, quoi ! vous résistez. Eh bien ! c'est donc à moi à remplir ce triste devoir. Le Comte leve le bras pour se frapper ; Arrêtez, Comte, s'écria la Marquise : attendez que le Ciel ait décidé du sort de ma chère fille. Faut il, hélas ! que vous me forciez à vous plaindre ! Unissez vos vœux aux nôtres ; si elle nous étoit rendue, vous nous aideriez peut-être à faire son bonheur. Un discours si généreux suspendit les transports du Comte de Verneuil. On se s'occupa plus qu'à soulager Adélaïde.

48 MERCURE DE FRANCE.

Le Comte ne la quitta pas. Vingt fois elle toucha au moment de perdre la vie ; mais enfin après quinze jours passés dans un état si violent , la fièvre cesse , le danger s'évanouit , la jeunesse & l'amour l'arrachent des bras de la mort.

Je n'entreprends pas de peindre les transports & la joie du Comte & d'Adélaïde ; je ne parlerai pas de la satisfaction de Monsieur & de Madame de Mancour. La Marquise , après avoir fait de touchans reproches à sa fille sur la dissimulation dont elle avoit usé avec elle , lui présente la main du Comte de Verneuil. On peut juger du plaisir avec lequel Adélaïde accepta un don si cher. Elle pardonna facilement au Comte , & le déguisement qu'il avoit emprunté à ses yeux , & le malheureux stratagème dont il s'étoit servi pour s'assurer de ses sentimens. Non , cher Comte , lui dit-elle , je n'ai pu trop acheter le bonheur de vous sçavoir convaincu de ma tendresse.

Le mariage de ces deux Amans ne fut différé qu'autant de temps qu'il en fallut pour l'entière guérison d'Adélaïde. Cette union désirée lui rendit les graces enjouées qui avoient causé tant d'alarmes au Comte. Revenu de son erreur , il en a fait depuis ses délices. Elles ont servi à lui faire
trouver

trouver sans cesse de nouveaux charmes
dans la possession d'une épouse dont il a
toujours été adoré.

O D E

*Sur l'arrivée de M. le Cardinal de Tavannes
à Rouen.*

A Peine l'Aurore vermeille ;
De son éclat pare les Cieux ,
La Nature à l'instant s'éveille,
Et prend un air plus gracieux :
Les campagnes sont plus riantes ;
Les fleurs , par leurs couleurs brillantes ;
Célébrent la mere du Jour :
Saisi d'une vive allegresse ,
Le tendre Rossignol s'empresse
A lui témoigner son amour.



Mais d'où cette lueur nouvelle
Vient-elle briller à mes yeux ?
Jamais une Aurore si belle ,
Ne se montra dans ces beaux lieux !
Rouen , séjour trop désirable ,
Reconnois ton Pasteur aimable ,
De gloire il paroît revêtu :
Il est plus brillant que l'Aurore ,
I. Vol.

C

50 **MERCURE DE FRANCE.**

Mais la pourpre qui le décore
A moins d'éclat que sa vertu.



D'un astre si doux , l'influence
Versera la paix dans ton sein :
Tu jouiras , par sa présence ,
D'un ciel toujours pur & serein.
O ville trois fois fortunée !
La favorable destinée
T'apprête le sort le plus beau.
Nos neveux liront dans l'histoire ,
Qu'un Pasteur couronné de gloire ,
Fit le bonheur de son troupeau.



Mais son éclatante lumière ,
Loin de l'enceinte de nos murs ,
Ne connoît point d'autre barrière
Que les climats les plus obscurs.
L'univers le voit & l'admire ,
On s'empresse , à l'envi , de dire :
Sous la pourpre qu'il méritoit ,
Tavannes , ce Prélat illustre ,
Brille aujourd'hui d'un nouveau lustre ;
C'étoit le seul qui lui manquoit.



Où m'entraîne mon imprudence ?
Un Aiglon trop audacieux ,
Plein d'une vaine confiance ,

Sur le Soleil fixe les yeux :
 Mais bientôt la foible paupiere
 N'en peut supporter la lumiere.
 Son sort me rend plus circonspect :
 J'admire & je baisse la vue :
 La grandeur , quand elle est connue ,
 Ne demande que mon respect.

TRASSE , du Séminaire de Joyeuse.

V E R S

Récités dans l'Assemblée publique de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de la Ville de Lyon , par M. . . . à son retour du voyage d'Italie.

JE vous revois enfin , ô ma chere Patrie !
 Lyon , Temple sacré des Arts , de l'industrie.
 Que mon ame est émue en parcourant des yeux
 Ces plaines , ces côreaux heureux ,
 Ces remparts , ce vaste rivage ,
 Ces fleuves , amans de ces bords ,
 Qui de les embellir disputant l'avantage ,
 Confondent , à l'envi , leurs flots & leurs transports ,
 Epris du vain désir de voir & de connoître ,
 En proie à mes vœux inconstans ,
 Loin du bean Ciel qui m'a vu naître ,
 J'olai porter mes pas errans.

Cij

52 MERCURE DE FRANCE.

J'ai vu ces neiges immortelles ,
Ces rochers & ces monts , fiers débris du cahos ;
Entassés par les Dieux , franchis par les Héros ,
Des champs Ausoniens barrières peu fidelles.

Du haut de ces trônes des airs
Mon ame erroit sur ces belles contrées ,
De qui les Nations vainement conjurées ,
Requrent des Arts & des fers.
Dieux ! comme je volai vers les plaines fécondes ;
Que l'Arno , que le Tibre enrichit de ses ondes.

Horace , Auguste , Cicéron ,
Et vous , César , Virgile & Scipion ,
Tous Vainqueurs des humains par différens prodiges ,

D'un pas respectueux , j'ai cherché vos vestiges :
Terrible Michel-Ange , ingénieux Bernin ,
Raphaël enchanteur , & vous , Tasse divin ,
J'adorois vos sçavans prestiges.

Que d'objets ravissans pour mes regards confus !
Obélisques pompeux élancés jusqu'aux nues ,
Temples , Cirques , Palais , innombrables Statues
De Héros immortels , de Dieux qui ne sont plus.
Romains , tous les lauriers ont couronné vos
têtes ;

Enfans des Muses & de Mars
Vous avez fait briller les doux rayons des Arts
Parmi les éclairs des tempêtes :
Quels biens ne vous doit pas l'univers enchanté !
Et votre moindre gloire est de l'avoir dompté.

Deux fois la seconde Ausonie ,
Sous Auguste & sous Léon dix ,
Vit croître dans ses champs les palmes du génie ;
Et ses nouveaux Césars furent les Médicis.
Tout passe , tout finit : cette seconde aurore
N'a brillé qu'un matin , & s'est éteinte encore.
Habitans paisibles & doux ,
On accourt sur vos bords des terres étrangères ;
Mais c'est la gloire de vos peres
Que l'on vient admirer chez vous.
Rome n'est plus qu'un nom , que l'ombre d'elle-même.

Elle a perdu dans ses revers
Le sceptre des talens , comme de l'univers.
Venise , en sa foiblesse extrême ,
Trop fidelle peut-être à ses antiques Loix ,
N'a plus de Titicus , & redoute Bizance
Que son bras soumit autrefois.
Pour l'aimable & belle Florence ,
Gémissante autour des tombeaux ,
De longs voiles de deuil elle obscurcit ses charmes ,
Et répand d'inutiles larmes
Sur les urnes de ses Héros.
Les Muses & les Arts ont volé vers la Seine
Tibre jaloux , vainement tu frémis.
Cede sans murmure & sans haine
Au beau siècle des deux Louis.
Endormi sur tes vieux trophées

54 MERCURE DE FRANCE.

Borne ta gloire au laurier des Orphées.
Mais gardons-nous d'envier humblement
Les vains succès de l'Italie :
Elle a chanté les ris & la folie ,
Le François seul chante le sentiment.
Art divin , fils de l'âme , & qui regne sur elle ,
Par tes sublimes sons , par tes tendres accens ,
Tu surpasses autant l'ariette éternelle
Et ses frivoles agrémens ,
Que le cœur surpasse les sens.
Nation légère & brillante ,
Pour la première fois & fidelle & constante ,
Que le flambeau des Arts pour toi soit immortel.
Rome depuis long-temps ne vit que dans l'his-
toire ,
Que ton siècle soit éternel.
Vous , Citoyens heureux , partagez cette gloire =
Imitée & vaincue en vos tissus brillans ,
La nature jalouse admire vos talens.
D'Athènes & de Lyon , la déité fidelle ,
A de nouveaux succès , Minerve , vous appelle.
Sur l'aîle du génie élevez vos concert :
Embrassez tous les Arts au sein de l'abondance.
La seconde Ville de France
Doit l'être aussi de l'univers."

Nous croyons que ces vers doivent faire
autant d'honneur à l'Auteur qu'à la France.

ESSAI SUR L'ÉLOQUENCE,

*Traduit de l'Anglois de M. Hume : Essays
Moral and political , vol. II, Essay 2.*

C'Est un spectacle bien varié & bien intéressant, que le tableau des révolutions de l'esprit humain, tel qu'il est tracé dans l'Histoire. On voit avec étonnement combien les mœurs, les courumes & les opinions dans une même espece d'êtres peuvent subir de changemens différens dans les différens périodes du temps. On trouve cependant beaucoup plus d'uniformité dans l'Histoire Civile, que dans l'Histoire des Sciences & des Arts; & les guerres, les négociations & la politique, different moins d'un siecle à un autre, que l'esprit, le goût & la Philosophie. L'intérêt & l'ambition, la gloire & la honte, l'amitié & la haine, la reconnoissance & la vengeance, voilà les premiers mobiles de toutes les conventions politiques; & ces sentimens sont bien moins souples & moins inconstans que les opinions & les idées de l'entendement qui sont variées sans cesse par l'éducation & l'exemple. Les Goths qui étoient si fort au dessous des Romains par

Civ

36 MERCURE DE FRANCE.

le goût & les connoissances , les égaloient peut-être en courage & en vertu.

Mais pour ne pas comparer ensemble deux Nations si prodigieusement différentes l'une de l'autre , on peut observer seulement combien le dernier période des Lettres est , à plusieurs égards, différent de leurs premiers âges ; car si nous sommes supérieurs aux Anciens dans la Philosophie , nous sommes toujours, malgré tous nos raffinemens , au dessous d'eux pour l'éloquence.

Les Anciens ne connoissoient rien qui exigeât autant de génie & de capacité que l'art de parler en public ; & d'illustres Ecrivains ont prononcé que les talens du grand Poëte & du grand Philosophe sont bien au dessous de ceux du grand Orateur. La Grece & Rome n'ont produit chacune qu'un Orateur parfait, Démosthene & Cicéron ; & les noms des autres qui se sont distingués dans la même carrière , sont effacés par ceux de ces deux héros de l'éloquence. Il est à remarquer que les critiques Anciens ont pu à peine trouver deux Orateurs dans un même siècle qui eussent un degré égal de mérite , & qui méritassent d'être placés au même rang. Calvus , Cœlius , Curio , Hortensius , César , s'éleverent au dessus les uns des autres : mais

le plus grand d'entr'eux étoit bien au dessous de Cicéron. Cependant les gens de goût ont décidé que Cicéron & Démosthène avoient, il est vrai, surpassé tous les Orateurs qui ont jamais paru, mais qu'ils étoient encore loin l'un & l'autre de la perfection de leur art. Cicéron déclare lui-même, combien il est peu satisfait de ses propres ouvrages, même de ceux de Démosthènes. *Ita sunt avida & capaces meae aures, dit-il, & semper aliquid immensum infinitumque desiderant.*

Quelques observations suffiront pour nous faire sentir la grande supériorité de l'éloquence des Anciens sur celle des Modernes. De toutes les Nations polies & sçavantes, il n'y a que l'Angleterre qui ait un gouvernement populaire, & qui admette à la Législature ces nombreuses assemblées qu'on peut regarder comme le véritable théâtre de l'éloquence. Cependant de quoi l'Angleterre peut-elle se glorifier à cet égard ? En parcourant la suite des grands hommes qui ont illustré notre Nation, nous triomphons sur le nombre des Philosophes & des Poètes : mais quels Orateurs pourrons nous citer, & quels sont les monumens de leur génie qu'ils nous ont laissés ? On trouve à la vérité dans notre histoire, les noms de plusieurs

§8 MERCURE DE FRANCE.

qui ont gouverné notre Parlement, & dirigé ses résolutions; mais ni les uns ni les autres n'ont pris le soin de conserver leurs harangues, & il paroît que l'autorité dont ils jouissoient, ils la devoient plutôt à leur expérience, à leur sagesse, ou à leur pouvoir, qu'à leurs talens pour l'éloquence. On compte à présent plus d'une demi-douzaine d'Orateurs dans les deux Chambres, qui, au jugement du Public, ont à peu près le même degré d'éloquence, & personne ne prétend donner à l'un la préférence sur les autres: ce qui me paroît une preuve incontestable qu'aucun d'eux n'a atteint beaucoup au-delà de la médiocrité dans son art, & que l'espece d'éloquence à laquelle ils s'appliquent, ne demande pas l'exercice des plus sublimes facultés de l'ame, mais n'exige que des talens ordinaires & une médiocre application. Il y a à Londres cent ouvriers qui feront tous également bien une table ou une chaise, mais y a-t'il un Poète qui fasse des vers avec autant de feu & d'élégance que M. Pope.

Lorsque Démosthene avoit une harangue à prononcer (1), les gens d'esprit accou-

(1) *Ne illud quidem intelligunt, non modo ita memoria proditum esse, sed ita necesse fuisse, cum Demosthenes dicturus esset, & concursus, audiendū*

noient en foule à Athenes de toutes les extrémités de la Grece , pour y assister comme au plus beau spectacle du monde.

Vous voyez des gens à Londres qui se promènent dans la Chambre des Requêtes , tandis que les plus grands intérêts se traitent dans les deux Chambres , & plusieurs ne se croient pas dédommés de la perte d'un dîné par toute l'éloquence de nos plus célèbres Orateurs. Lorsque le vieux Cibber doit paroître sur la scène , il excite plus la curiosité du Public que notre premier Ministre qui vient défendre sa propre cause au Parlement , & détruire un orage qui s'élève pour le déplacer ou pour le perdre.

Ceux même qui n'ont aucune connoissance des précieux monumens de l'éloquence ancienne , pourront juger par quelques traits combien le genre & le style de cette éloquence sont plus sublimes que celle à laquelle nos Orateurs veulent même atteindre. Combien paroîtroit absurde , dans la bouche de nos froids & tranquilles Orateurs , une apostrophe aussi fiere que celle que Quintilien & Longin ont tant

causa , ex totâ gratiâ fierens. At cum isti Attici dicunt , non modo à causa (quod est ipsum miserabile) sed etiam ab advocatiâ noliinquuntur. Cic. de claris Orator.

Cvj

60 MERCURE DE FRANCE.

admiré dans Demosthenes , lorsque justifiant le malheureux succès de la bataille de Chéronnée , il s'écrie. *Non , mes chers Concitoyens , non , vous ne vous êtes point trompés ; j'en jure par les menaces de ces Héros qui ont combattu pour la même cause dans les plaines de Marathon & de Platée.* Qui pourroit soutenir aujourd'hui une figure aussi hardie & aussi poétique que celle que Cicéron emploie , lorsqu'après avoir décrit dans les termes les plus pathétiques la mort d'un Citoyen Romain qu'on avoit crucifié , il ajoute , « (1) Si je peignois cet affreux spectacle , non pas à des Citoyens Romains , » non à des amis de notre République , ni » à ceux qui connoissent le nom du Peuple » Romain ; non pas même à des hommes , » mais à des animaux ; oserai-je dire encore plus , si dans le fond d'un désert , » j'allois faire aux rochers le récit déplorable de cette action barbare , tout muets ,

(1) L'original est inimitable , dit M. Hume. Le voici : *Quod si hac non ad cives Romanos , non ad aliquos amicos nostræ civitatis , non ad eos qui populi Romani nomen audissent ; denique si non ad homines , verum ad bestias , aut etiam , ut longius progrediar , si in aliquâ desertissimâ solitudine , ad saxa & ad scopulos hac conqueri & deplorare vellem , tamen omnia muta atque inanima , tantâ & tam indignâ rerum atrocitate commoverentur. Cic. in verrem.*

« tout inanimés qu'ils sont , ils seroient
 « émus & indignés d'une telle atrocité » ?

De quel tourbillon d'éloquence cette image étonnante doit-elle être enveloppée , pour faire impression sur les esprits ! Quel art admirable ! quels talens sublimes , ne faut-il pas pour arriver par degrés jusqu'à cette hardiesse , cette exagération de sentiment , pour enflammer les Auditeurs au point de faire entrer , pour ainsi dire , dans leur ame cette violence de passion , cette élévation d'idées , & pour cacher sous un torrent d'éloquence l'artifice qui doit produire ce grand effet !

La véhémence de l'action répondoit à cette véhémence d'idées & d'expressions chez les anciens Orateurs : le *frappemens* du pied contre terre (*supplatio pedis*), étoit un de leurs gestes les plus ordinaires & les plus modérés (1).

Un semblable geste paroîtroit aujourd'hui trop violent pour être employé au sénat , au barreau ou dans la chaire : il ne

(1) *Ubi dolor , ubi ardor animi , qui etiam ex infantium ingeniis elicere voces & querelas solet ? nulla perturbatio animi , nulla corporis , frons non percussa , non femur , pedis (quod minimum est) nulla supplatio. Itaque tantum absint ut inflammaver nos animos , summum isto loco vix tenebamus. Cic. de claris Oratoribus.*

62 MERCURE DE FRANCE.

pourroit être supporté qu'au théâtre dans les mouvemens violens des grandes passions que l'on y veut peindre.

Il est assez difficile d'assigner la cause de cette dégradation sensible de l'éloquence dans notre âge ; le génie des hommes dans tous les siècles est sans doute égal ; les Modernes ont cultivé avec le plus grand succès les autres Arts & toutes les autres Sciences , & une des plus sçavantes nations de l'Univers , possède un gouvernement populaire , ce qui paroît le plus propre à développer plus parfaitement le germe des grands talens , & cependant , malgré tous ces avantages , nous n'avons fait que très-peu de progrès dans l'éloquence en comparaison de ceux que nous avons fait dans toutes les autres parties de la Littérature.

Disons-nous que nos mœurs ne comportent pas le genre d'éloquence des Anciens ? quelles que soient les raisons dont on se sert pour appuyer ce sentiment , je suis persuadé que l'analyse en feroit voir bientôt le peu de justice & de solidité.

On peut objecter d'abord que pendant l'âge le plus florissant de la Littérature Grecque & Romaine , les loix fondamentales étoient très-simples & en petit nombre , & que la décision de la plus grande

partie des causes étoit abandonnée à l'équité & à la pénétration des Juges. L'étude des Loix n'étoit pas une occupation pénible à laquelle il fallût consommer tout le reste du temps de sa vie, & qui devînt par-là incomparable avec tout autre genre d'étude & de travail. Les grands Politiques & les grands Généraux chez les Romains étoient tous Jurisconsultes ; & Cicéron , pour montrer combien la Science des Loix étoit facile , ne demande que peu de jours pour la posséder parfaitement , sans abandonner pour cela ses autres occupations. Aujourd'hui même qu'un Plaidier s'adresse à l'équité de ses Juges , il se donne bien plus de carrière pour déployer son éloquence , que s'il ne puise ses raisons que dans la Loi stricte , les Ordonnances & les usages. Dans le premier cas , on peut faire entrer beaucoup de circonstances favorables & de considérations personnelles ; la faveur même & l'inclination des Juges , que l'Orateur doit se concilier par son art & son éloquence , peuvent se déguiser sous le masque de l'équité. Mais nos Avocats modernes auroient-ils le loisir d'abandonner leurs pénibles travaux pour s'attacher à cueillir les fleurs du Parnasse ? & d'ailleurs comment placeroient-ils ces fleurs au milieu des raisonnemens subtils

64 MERCURE DE FRANCE.

& exacts , des objections & des répliques dont ils sont obligés de faire usage ? Le plus grand génie pour l'éloquence , qui , après avoir donné un mois à l'étude des Loix , s'aviserait de plaider devant le Chancelier , ne réussiroit qu'à se rendre ridicule.

Je suis prêt à convenir que la multiplicité & l'*embrouillement* des Loix sont un découragement pour ceux qui voudroient s'adonner aujourd'hui à l'éloquence ; mais cela ne suffit pas pour rendre raison de la dégradation de cet art sublime. Cet obstacle peut bien bannir l'éloquence de la salle de *Westminster* ; mais il lui restera un théâtre assez brillant dans l'une & l'autre Chambre du Parlement. Les Juges de l'*Arcéopage* , chez les Athéniens avoient défendu formellement tous les artifices de l'éloquence : aussi ne trouvons-nous pas dans les harangues Grecques écrites dans la forme judiciaire , la même hardiesse & la même élégance de style que dans celle des Romains. Mais à quel degré les Orateurs Athéniens n'ont-ils pas porté l'éloquence dans les délibérations publiques , lorsque les affaires de l'Etat ont été agitées , & que le bonheur , la liberté ou l'honneur de la Nation ont été l'objet de leurs discussions ? Ce sont des disputes de

cette nature qui élèvent le génie, & présentent à l'éloquence un but digne d'elle, & ces disputes sont très-fréquentes dans notre Nation.

On pourroit dire encore que la dégradation de l'éloquence est l'effet d'une supériorité de jugement dans les Modernes, qui dédaignent d'employer les subtilités oratoires dont on peut se servir pour séduire les Juges, & ne se permettent que des raisons solides dans la discussion de leurs affaires. Si un homme est accusé d'un meurtre, le fait doit être prouvé par les témoins & les informations; la Loi détermine ensuite le supplice du coupable: mais ne seroit-il pas ridicule que l'Avocat qui poursuit la punition du meurtre, cherchât les couleurs les plus vives pour peindre l'horreur & la cruauté de l'action; qu'il assemblât tous les parens du mort, & les fit entrer au premier signal pour se précipiter aux pieds des Juges, & exciter leur justice par leurs plaintes & leurs larmes: Il seroit encore plus ridicule de faire faire à un Peintre un Tableau qui représentât l'assassinat, pour émouvoir la pitié des Juges par ce tragique spectacle: ce misérable artifice a cependant été quelquefois employé par les anciens Orateurs. Bannissez donc le pathétique des discours publics,

66 MERCURE DE FRANCE.

& vous réduisez les Orateurs à l'éloquence moderne , c'est à-dire , à des idées justes , revêtues d'expressions convenables.

Je répondrai que l'on pourroit convenir que nos mœurs actuelles , ou notre supériorité de jugement , si l'on veut , peut bien rendre nos Orateurs plus délicats & plus réservés sur les moyens d'échauffer le cœur & d'élever l'imagination de leurs Auditeurs ; mais je ne vois pas pourquoi cela leur ôteroit l'espérance d'y réussir. Cette difficulté , loin de les décourager , doit les engager à redoubler d'art & de chaleur.

Les anciens Orateurs paroissent avoir senti aussi la nécessité de ménager la délicatesse de leur auditoire , mais ils ont pris une route toute différente pour l'éluder (1). C'est en répandant avec rapidité un torrent de sublime & de pathétique qu'ils entraînoient l'imagination de leurs Auditeurs sans leur laisser le temps d'appercevoir l'artifice qu'on employoit pour les tromper , ou plutôt , ils n'étoient trompés par aucun artifice. L'Orateur , par la force de son propre génie & de son éloquence , commençoit par s'enflammer lui-même des passions différentes qu'il avoit à peindre , &

(1) *Longinus* , cap. 15.

il les faisoit passer bientôt dans l'ame de ceux qui l'écoutoient.

Quel est l'homme qui puisse se flatter d'avoir le jugement plus sûr que Jules-César ? nous savons cependant que l'éloquence de Cicéron subjuguâ l'esprit de ce fier Conquérant, au point de le forcer, pour ainsi dire, à changer le parti qu'il avoit pris, & à absoudre un coupable qu'il étoit bien déterminé à condamner avant que d'avoir entendu l'Orateur.

On objecte encore que les désordres des gouvernemens anciens, & les crimes énormes dont on voyoit de fréquens exemples, fournissoient une matière beaucoup plus vaste à l'éloquence que chez les Nations modernes dont les mœurs sont plus douces. Si les *Verrés* & les *Catilina*, dit-on, n'eussent pas existé, on ne connoîtroit pas Cicéron : mais il est évident que cette raison ne peut pas être d'un grand poids, il ne seroit pas difficile de trouver un *Philippe* dans les temps modernes, où trouverions-nous un *Démosthène* ?

Il faut donc convenir d'un défaut de génie ou de jugement dans nos Orateurs, lesquels, ou ne se sont pas sentis en état de s'élever au sublime de l'éloquence ancienne, ou bien ont dédaigné les ressources de l'art qu'ils auront jugé peu conve-

68 MERCURE DE FRANCE.

nables à l'esprit des assemblées modernes. Cependant quelques essais heureux dans ce genre , pourroient réveiller le génie de la Nation , exciter l'émulation de la jeunesse , & accoutumeroient nos oreilles à une élocution plus sublime & plus pathétique que celle dont nous nous sommes contentés jusqu'ici.

Il y a certainement des circonstances purement accidentelles dans la naissance & le développement des arts dans une Nation. Je ne sçais si on peut expliquer d'une manière bien satisfaisante , pourquoi les anciens Romains , en recevant tous les arts de la Grece , ne purent acquérir que le goût & la connoissance des beautés de la Peinture , la Sculpture & l'Architecture , sans pouvoir atteindre à la pratique de ces Arts précieux (1) , tandis que les Ro-

(1) On ne peut pas dire avec justice que les Romains se contentèrent d'admirer & de goûter les Arts de la Grece , sans pouvoir les pratiquer. De belles Statues qui nous restent , & des Edifices superbes , dont quelques-uns subsistent encore ; ce Colisée , ce Panthéon , ces Thermes , ces Cirques , ces Théâtres , cette Colonne Trajanne & le nom de Vitruve , nous prouvent que la Sculpture , & surtout l'Architecture , fut cultivée à Rome avec de grands succès. Mais il est vrai que les Romains dans tous les Arts agréables restèrent fort au dessous des Grecs leurs Maîtres & leurs

maines Modernes excités par quelques débris de l'antiquité, échappés à la fureur des Goths & du temps, ont porté ces mêmes Arts au plus haut point de perfection. Si un homme d'un génie aussi cultivé que Milord Bolinbroke, eût paru dans le temps des Guerres Civiles, lorsque la liberté commença à s'établir solidement, & que les assemblées du Peuple se mêlèrent des affaires les plus importantes du gouvernement, je ne doute pas qu'un exemple aussi éclatant n'eût fait prendre une face toute différente à l'éloquence Angloise, & ne l'eût portée à la perfection des modèles anciens. Notre Patrie se seroit fait honneur de ses Orateurs, comme de ses Poëtes & de ses Philosophes, & nous aurions nos Cicérons, comme nous avons nos Platons & nos Virgiles.

modèles ; & M. Hume qui connoît si bien ces deux peuples (V. ses Discours politiques), en auroit pu trouver la raison dans leurs caractères & leurs mœurs réciproques. Il ne seroit pas plus impossible d'expliquer pourquoi les Anglois eux-mêmes qui marquent du goût pour les beaux Arts, qu'ils recherchent & qu'ils protègent à grands frais, qui ne manquent pas d'amateurs riches, fastueux, & même éclairés, n'ont encore pu former ni un Peintre, ni un Sculpteur, ni un Architecte, ni un Musicien du premier ordre.

La suite au Mercure prochain.

V E R S

Sur les Fêtes données à Dunkerque par le Prince de Soubise, à l'occasion de la prise du Fort Saint-Philippe.

Quelle auguste magnificence
 Pare cet azyle enchanté ?
 Ici tous les trésors d'une heureuse abondance
 Sont ouverts par les mains de l'affabilité.
 A ces traits l'on connoît Soubise :
 Voyez-le aux champs de Mars , à S. Ouen , à la
 Cour ,
 Partout il est lui-même ; & dans quelque séjour
 Que la Fortune le conduise ,
 Il en fera toujours les plaisirs & l'amour ,
 A moins que ce ne soit aux bords de la Tamise ;
 Secondons l'ami de Louis ,
 Et le zele qu'il fait paroître :
 Qu'en ce jour les jeux & les ris
 Naissent de ce même salpêtre
 Qui foudroya nos Ennemis :
 Que cent bouches d'airain disent à l'Angleterre
 Que nous ne craignons point ses injustes projets ;
 Et qu'à l'envi , nous sommes prêts
 A quitter les plaisirs pour lancer le tonnerre
 Qu'ont allumé ses noirs sorciers.

Quel flatteur avenir à mes yeux se présente !

Sur cette Ville gémissante

Un Monarque chéri tourne enfin ses regards.

Il l'arrache (1) , Soubise , à l'éclat de ses Fêtes ;

Et Dunkerque déjà fière de nos conquêtes ,

Voit dans ton cabinet renaître ses remparts.

Le Chev. DE PIERRES de Fontenailles.

(1) Il travailloit alors à un Mémoire concernant le rétablissement du Port & des fortifications de Dunkerque.

V E R S

A M. Floncel , Avocat au Parlement , Censeur Royal , ci-devant premier Secrétaire de M. Amelot & de M. le Marquis d'Argenson , Ministres des Affaires étrangères ; sur ce qu'il a été reçu de l'Académie des Arcades de Rome.

Mercure voyageant , s'arrêta sur ces bords
Dont Sannazar (1) traça la plus riante image.

Une Muse dont ce rivage

Admire tous les jours les champêtres accords ,

Au Dieu vint rendre son hommage.

Les premiers complimens faits ,

(1) Auteur célèbre d'un Ouvrage très-estimé ; intitulé l'Arcadie.

72 MERCURE DE FRANCE

Elle l'interrogea sur les nouveaux objets

Dont se paroît le littéraire Empire.

Je veux , reprit-il , vous en dire

Un qui pour vous peut avoir des attraits.

J'ai vu la sçavante Italie

Dans Paris, chez un François ,

Avec pompe réunie.

Chez lui brille en son rang tout estimable Auteurs

Que de richesses ensemble !

En connoisseur il les rassemble ,

Il en jouit en Amateur.

Ah ! que cette nouvelle a pour moi de douceur ,

S'écria la Muse ravie !

Du Parrhase (1) , ouvrons les sentiers

A ce docte Etranger , ami de l'Aufonie ,

Qui chérit nos travaux a droit à nos lauriers.

(1) C'est ainsi que les Arcades appellent le lieu
où ils tiennent leurs Assemblées Bosca Parrhasio.

V E R S

*A M. de Voltaire , sur son Epître à M.
de Richelieu.*

DE l'ami du grand Richelieu

J'ai lu les vers pleins d'énergie.

De la guerre l'un est le Dieu ,

■ Autre l'est de la Poésie.

PROJET

PROJET utile aux Gens de Lettres,
aux Auteurs & même aux Libraires.

*LETTRE A M. DE BOISSY,
de l'Académie Française, &c.*

Remarquez-vous, Monsieur, que malgré le penchant de la Nation pour le frivole, le goût des Livres se fait jour partout, soit l'amour naturel de la lecture, soit le plaisir de pouvoir sur le champ satisfaire sa curiosité sur tout ce qui se présente à l'esprit, soit enfin l'espoir de s'instruire un jour, lorsque débarrassé des affaires ou délivré des passions de la jeunesse, on voudra commencer à vivre en Philosophie ? Chacun se munit de livres : on entasse volumes sur volumes ; & dans les édifices même élevés par les mains de la volupté & de la frivolité, on rougiroit de ne pas se réserver un appartement pour une Bibliothèque.

N'allez pas croire, Monsieur, qu'en vous présentant ce portrait naturel de nos Concitoyens, je veuille vous en faire la critique, & reléguant les hommes parmi les Sauvages, ne leur proposer pour

I. Vol.

D

74 MERCURE DE FRANCE.

livre que le spectacle du ciel , de la terre & de leurs semblables. Ces trois objets sont bien capables en eux-mêmes de tirer l'homme hors de lui pour l'élever au Créateur ; mais ils ne suffisent pas sans d'autres connoissances accessoires qui l'aident à découvrir quantité d'objets qui échapperoient à sa vue , par exemple , l'origine , le rapport réciproque & la fin de toutes choses , dans l'ordre spirituel comme dans l'ordre matériel ; & où puiser ces connoissances , sinon dans les livres ? L'amour des livres est donc très-louable en soi ; mais cet amour mal dirigé ou porté trop loin devient folie. Pour le rendre raisonnable & utile , il faut du discernement dans leur acquisition & une méthode dans leur arrangement.

Abstraction faite de ces gens de fortune ou de caprice qui , dans la formation d'une Bibliothèque , auroient plutôt besoin de l'instrument d'un arpenteur que des lumières d'un Libraire connoisseur & judicieux , on peut réduire à deux classes tous ceux qui s'attachent à faire une collection de livres , ceux qui veulent composer & ceux qui ne veulent que s'instruire.

Le premier but des uns & des autres est de rassembler autour d'eux des sources pour y puiser , des lumières pour éclaircir

leurs doutes , des guides pour marcher sûrement dans le chemin des connoissances humaines , des juges enfin pour rectifier leurs erreurs , ou se confirmer dans leurs bons systèmes.

En voilà assez pour détruire en passant l'erreur de ces esprits vulgaires , qui au premier coup d'œil qu'ils jettent sur la plus petite Bibliotheque , s'écrient : *Comment lire tout cela dans sa vie !*

Le second but (& qui est flatteur pour l'amour - propre) est de jouir de tous les avantages à toute heure , sans être obligé de se transplanter , de pouvoir passer d'une matiere à l'autre , sans s'exposer au ridicule de l'inconstance ; de consulter , sans attendre l'heure commode ; & si l'on rencontre des Critiques , au moins de les trouver sans humeur & de les entendre sans témoins.

Ce sont sans doute ces avantages qui font désirer à tout acquéreur de livres , de rendre sa Bibliotheque un peu universelle. Ce désir est dans le fonds naturel , & louable ; mais si le goût ne le dirige pas , l'on se fera un amas de livres & l'on manquera de Bibliotheque : les tablettes plieront sous le poids des volumes , & l'on n'aura pas dans la tête un seul titre d'Ouvrage.

Rien n'est donc plus nécessaire que de

D ij

76. MERCURE DE FRANCE.

se former un système, & où le prendre, sinon dans l'étude des Catalogues ?

Parmi plusieurs Libraires de la Capitale, célèbres par la connoissance des livres, il en est un (1) qui jouit particulièrement de la réputation d'avoir formé un système bibliographique qui ne laisse rien à désirer. Qu'on ouvre les Catalogues qu'il a composés, on a le plaisir de voir des titres seuls fournir des connoissances. Avec son système, on donnera de l'ordre à des millions de livres. Cinq grandes divisions forment d'abord une distinction de cinq ~~matieres~~ *matieres* généralés, & chacune de ces cinq divisions ont des sous-divisions qui, malgré leur nombre, ne font qu'aider la mémoire pour discerner les différentes nuances, qui au premier coup d'œil sembleroient confondre les especes.

Quand la mémoire aura bien embrassé tout ce système, que l'on cours les inventaires alors, on n'acquerra qu'avec connoissance, & ce que le sçavoir aura acquis, l'intelligence l'arrangera.

L'utilité des Catalogues en général, m'a fait sentir depuis long-temps l'avantage d'un *Catalogue universel de tous les livres qui se trouvent chez les differens Libraires de Paris.* Quoique cette Ville ne fasse

(1) M. Martin, le pere.

qu'une partie de la France , l'on conviendra sans peine que c'est de son sein que sortent les meilleures productions en toutes matieres d'Ouvrages. Chaque jour voit enfanter au moins un volume. Je sçais que les Journaux se font un devoir de les annoncer ; mais outre le grand nombre de ces écrits périodiques que tout le monde n'est pas en état d'acquérir , combien d'Ouvrages leur échappent ! la connoissance n'en vient donc que par la voie des Catalogues particuliers des Libraires : mais dans quel état se présentent-ils ? les titres le plus souvent tronqués , sans ordre de matiere , sans noms d'Auteurs. Autre inconvénient encore plus considérable, l'on retrouve dans vingt Catalogues les mêmes Livres , soit que différens Libraires soient intéressés au même Ouvrage , soit que les moins fournis de ces Marchands se parent des richesses de leurs voisins , on relit sans cesse les mêmes titres sans être plus instruit & sans sçavoir à quoi se décider : delà naît une confusion qui feroit presque passer l'envie d'acquérir des livres. Le projet que je propose jetteroit , ce me semble , un jour admirable sur la Bibliographie Parisienne , qui est certainement la plus considérable de la France. Ce seroit le Catalogue général de tous les Livres de

78 MERCURE DE FRANCE.

Paris , & voici comme on pourroit s'y prendre pour parvenir à son exécution parfaite.

1°. Chaque Libraire feroit une copie exacte du titre de tous ses Livres , en marquant l'année , le format & le nombre de volumes , & à côté , la part de son intérêt dans chacun. Il ne feroit pas mention de tous les autres que l'on qualifie d'*assortiment*.

2°. Cette copie déposée au Bureau des Libraires , seroit remise à un Libraire entendu dans la composition des Catalogues : on lui donneroit pour adjoint de jeunes Libraires les plus capables.

3°. Quand les jeunes Libraires auroient pris copie de tous les titres des Livres , ils les remettroient au Libraire , chef de la Commission , lequel refondroit le tout & l'arrangeroit par ordre de matiere.

4. L'ordre du Catalogue seroit celui qu'observe M. Martin : mais pour ne préjudicier à aucun Libraire , on le disposeroit à deux colonnes : dans l'une se trouveroient les titres des Livres , dans l'autre les noms des Libraires , en observant de commencer pour chaque Livre par celui qui y auroit le plus gros intérêt , afin d'éviter les répétitions des demeures & des Enseignes des Libraires , choses pourtant nécessaires à sçavoir : on les mettroit à la

fin ou au commencement du volume, avec la liste alphabétique de tous les Libraires de Paris. On termineroit le tout par la table générale des Auteurs.

5°. L'original de ce Catalogue universel seroit après cela déposé au Bureau des Libraires, lequel feroit la dépense de l'impression comme il auroit le profit de la vente.

6°. Ledit Catalogue seroit vendu à prix modique, & tiré à un petit nombre d'Exemplaires, afin que chaque édition pût être consommée en un an, & que chaque année on pût en faire une nouvelle édition, dans laquelle on ne feroit qu'insérer en leur place les Livres imprimés depuis la dernière édition.

7°. Il seroit néanmoins permis à chaque Libraire d'avoir son Catalogue particulier, mais aux conditions suivantes : 1°. qu'ils ne mettroient que leurs Livres ; 2°. qu'ils garderoient le même énoncé & le même ordre où ils seroient rangés dans le Catalogue général ; 3°. qu'ils distingueroient leurs Livres propres d'avec leurs Livres d'assortiment ; 4°. qu'ils le feroient imprimer *in-quarto*, & d'un format uniforme.

Je ne sçais, Monsieur, si je me trompe ; mais j'envisage dans ce Catalogue général dont je vous présente l'idée, des avanta-

Div

80 MERCURE DE FRANCE.

ges singuliers. Tous les Ouvrages se trouvant bien en ordre , 1°. on découvrira aisément quantité de bonnes productions que l'on méconnoît presque. 2°. On verra également quelles classes fournissent peu , & quels Ouvrages manquent totalement. La première vue animera les acheteurs , la seconde encouragera les Auteurs & les Libraires à remplir par des réimpressions les lacunes qui frapperont les yeux , ou à remplacer par de meilleurs Ouvrages ceux que l'ancienneté nous rend indifférens. J'ose dire plus encore : Que de bons Ouvrages dont on a tari les premières éditions , & qu'on est obligé de chercher de Boutique en Boutique , reviendroient passer sous les presses , & en chasseroient toutes ces frivoles brochures qui les occupent depuis si long-temps ! Peut-être, Monsieur, m'allez-vous traiter d'enthousiaste ; mais vous seriez bien étonné si l'exécution de ce projet alloit opérer une heureuse révolution dans la Littérature. C'est ce que le temps nous découvrira : mais au moins ce projet ne peut apporter aucun inconvénient ; l'expédition outre cela n'a nulle difficulté. L'illustre Magistrat qui préside à la Librairie ne manque jamais les occasions de faire fleurir l'empire des Lettres , & d'être utile aux gens qui les cultivent.

OCTOBRE. 1756. 81

Les Officiers du Corps Bibliographique de Paris ne peuvent que se faire honneur de voir ce projet exécuté sous le temps de leur Charge. La Capitale possède heureusement encore le célèbre M. Martin, qui ne peut qu'augmenter sa réputation en se prêtant à cet œuvre, & Paris certainement ne manque pas de jeunes Libraires susceptibles de gloire, & qui se feront honneur de travailler sous un tel Maître & pour un tel objet.

J'ai l'honneur d'être, &c.

* * *

A Versailles, ce 23 Août 1756.

É P I T R E

*A M. de L * * *.*

DE ma solitude champêtre,
Quand viendras-tu, Damon, partager les plaisirs ?
Quoi ! *Paris* seul en fait-il naître ?
Y renfermeras-tu sans cesse tes desirs ?
Quitte cette Ville orgueilleuse,
Du bruit & du faste amoureuse :
La mode en tyran la régit.
Ici l'on peut n'avoir, sans que personne en glose,
Pour les quatre saisons, qu'un seul & même habit
Que sèche le soleil, lorsque l'onde l'a rose.

D v

§2 MERCURE DE FRANCE.

D'un tas de sots , d'impertinens ,
Comment peux-tu souffrir l'importune cohue ,
Et de sang-froid regarder les talens ,
Le mérite , les mœurs , s'éclipser à la vue
De leurs colifichets brillans ?

Vas-tu dans les Cafés consulter leurs Oracles ? . . .
Je ne les entends plus ces Juges Souverains ,
Portant pour Sceptre une *verge* en leurs mains ,
Raisonner à la fois de chevaux , de spectacles ,
De dentelles d'un nouveau point ,
Et de Maîtresses qu'ils n'ont point.

Je t'offre , au lieu de ces cercles frivoles ,
Où chacun sous l'esprit étouffe le bon-sens ,
L'entretien d'un ami dont les simples paroles
Seront autant de sentimens ;
Quelques livres choisis , & trois ou quatre fem-
mes ,

(Le sexe ne te fait pas peur)
Qui de vos magnifiques Dames
N'imitent point l'art imposteur.
Belles sans ja'ousie , & sages sans aigreur ;
Au lieu d'un *Tapis vert* , une verte Prairie ,
Théâtre de nos jeux que fuiront les regrets ;
Au lieu de vos *Cabriolets* ,
Une Nacelle avec goût embellie ,
Qui va surprendre au loin les Habitans muets :
Si , par hasard , dans les filets
Ma Thémire découvre un poisson qui la flatte ,

Elle ordonne sa grace , elle est sûre , l'ingratte ,
 D'obtenir tout de son Amant !
 Soudain le prisonnier que ma main débarrasse ,
 Retourne au liquide élément ;
 Et s'égayant sur la surface ,
 Nous réjouit par son frémissement.

Je voudrois pouvoir de la chasse
 Te procurer l'amusement ;
 Mais du *Seigneur* , il faudroit l'agrément :
 Moi , qui répugne à prier , je m'en passe.
 Si toutefois . . . non Damon est galant ;
 Il sçait qu'en des tranfes mortelles
 Un fusil fait tomber presque toutes les Belles :
 Comme nous , il s'en passera ,
 Et de nos jeux il se contentera.

Ami , tu n'auras point d'un *Aubry* , d'un *Lan-*
delle (1)

Les mets exquis , les fins repas ;
 Aussi , tu ne recevras pas
 D'*Astruc* ou de *Malouin* (2) la visite cruelle.

*Par M. G***.*

De Charvrait, près Melun, ce 27 Juin 1756.

(1) *Fameux Traiteurs.*

(2) *Médecins renommés.*

LE mot de l'Enigme du Mercure de Septembre est *une Montre à répétition*. Celui du Logogryphe est *Pléonafme*, dans lequel on trouve *Palme*, *paon*, *âne*, *moele*, *os*, *salope*, *Eole*, *le royaume de Léon*, *S. Léon le Grand*, *le Mans*, *Léna*, *ame*, *mâle*, *poème*, *son*, *asthme*.

ENIGME.

Aidé du feu l'on me produit ;
 Et par le feu l'on me détruit.
 Le même jour voit la fleur la plus belle
 Eclorre & mourir :
 La même nuit me voit, comme elle,
 Briller & périr.

LETTRE

A L'AUTEUR DU MERCURE.

DEux choses que j'ai lues, Monsieur, dans votre dernier Mercure d'Août, m'ont assez piquée pour ne pouvoir me refuser à l'envie de vous le dire. Peut-être la gloire d'occuper un instant votre attention

y a-t'elle plus de part que le dépit. La première est la tromperie de Mlle de Car... de Toulouse, pour laquelle je me sentoís une espece de sympathie, qui étoit peut-être une preuve tacite qu'elle n'étoit pas si fille que moi, qui la suis, Monsieur, je vous assure, & la serai, je crois dans tous les siècles des siècles; je supprime ainsi soit-il, qui pourroit me faire soupçonner de ne l'être pas plus que M. le Riche, à qui je ne pardonne point d'avoir *masqué* son esprit des graces de mon sexe, & de m'avoir fait prendre peut-être un grand visage dans une perruque quarrée pour un joli minois féminin. Comme homme vous devez sentir mieux que moi, Monsieur, le piquant de la méprise, & l'inconvénient de ne pouvoir plus même en Province se connoître en fille. Celle qui les taxe, dans ce même Mercure, de mal adresse à rimer, ma parà vouloir donner à sa poésie un mérite dont elle n'avoit pas besoin, & en ôter un à mon sexe que je crois très-capable d'avoir. Si nous en faisons moins d'usage, c'est qu'on nous donne trop à croire que nous en avons mille autres. Nous trouvons plus aisé de plaire par les agrémens de la figure qu'un pompon augmente, que par ceux de l'esprit qui demandent une étude qui vole-

56 MERCURE DE FRANCE.

roit les momens précieux d'une jolie femme. Je pense donc que la rareté des rimeuses procède plutôt de paresse que de manque de talens. Ce n'est point, Monsieur, pour joindre la force des preuves à mon raisonnement que je vous envoie mes deux Logogryphes, peut-être seroient-ils celle du contraire; c'est pour faire un passeport à ma Lettre. Je n'imagine pas non plus que mon courroux soit exprimé d'une façon à mériter le jour. J'avoue que je serois trop flattée qu'il valût un mot de votre critique: vous l'habillez ordinairement d'une justesse & d'une légèreté de style qui peut apprendre à penser, & qui fait plus estimer la louange ou son contraire, que ce qui en fait le sujet. Excusez, Monsieur, la longueur d'un babil qui peut faire demi-preuve de mon sexe; si mon nom en étoit une de l'estime que j'ai pour les gens d'esprit comme vous, Monsieur, je ne le supprimerois pas.

Nous sommes si sensibles aux politesses des femmes, quelque exagérées qu'elles soient, que pour y répondre nous insérons ici un de ces Logogryphes. Nous ne sçaurions trop les encourager à parer notre Recueil de leurs productions. Leur prose a surtout des graces qui nous font oublier les négligences de leur poésie, &

nous engagent même à corriger celles qui blessent trop sensiblement les regles.

LOGOGYPHE.

Quoique d'un naturel assez dur & stupide,
 Plus d'une jeune Iris sçait me toucher souvent.
 Sans raison je résonne, & mon premier talent
 Est de donner le ton & de servir de guide
 Aux sujets d'une des nœufs sœurs.
 Que l'on m'analyse d'ailleurs,
 J'offre l'heure la plus hardie :
 Je renferme en mon sein un utile animal ;
 Ce que par fois à son rival
 Ote un Amant par jalousie :
 Une Ville de Normandie ;
 Une autre de Piedmont; un endroit sombre & bas,
 Avec ce qu'on y sert, dont souvent les appas
 Balancent ceux d'Isimene : un fameux hérétique ;
 Une liqueur très-peu bachique :
 Ce que souvent la beauté rend ;
 Ce qu'au mouton chaque an l'on prend :
 Enfin , Lecteur , ce que Fillette
 Veut être à ce qu'elle aime bien :
 Ce que n'est guere une coquette ,
 Quoique ce soit pour plaire un assez sûr moyen.

CHANSON

Quels charmes près de ma Bergere
 Enchaîne mes tendres soupirs :
 Brûlé d'une flamme sincère ,
 Mon cœur forme en vain des désirs ;
 En vain je veux à ma Thémire
 Peindre mes amoureux transports ,
 Ma voix sur mes lèvres expire ,
 Et trahit mes justes efforts.



Prêt à lui prouver ma tendresse ,
 Mon cœur plus vivement épris ,
 Tombe dans une douce ivresse ,
 Qui rend tous mes sens interdits.
 Amour ! ah ! c'est assez répandre
 Tes bienfaits puissans sur mon cœur :
 Daigne , daigne enfin les étendre
 Sur celle qui fait mon bonheur.



Air Tendre,
de M. Bouvard ch.^r Romain.
Majeur, 1.^{er} Couplet.

Tendrem.

Quels charmes près de ma Bergere, En-
chaîne mes tendres soupirs: Brûlé d'une
flâme sincere, Mon cœur forme en-
vain des desirs; sirs; En vain je veux à ma l'hé-
mi-re, Peindre mes Amoureux trans-
ports; Ma Voix sur mes lèvres ex-
pi-re, Et trahit mes justes efforts.

Mineur, 2^e Couplet.

Tendrem.^t



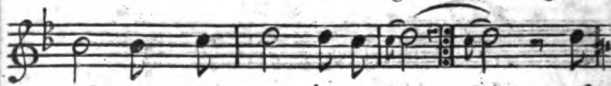
Prest à lui prouver ma tendresse, Mon



cœur plus vivement épris,



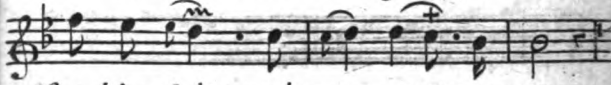
Combe dans une douce yvresse, Qui



rend tous mes sens interdits. dits. A-



mour, Ah! C'est assez répandre



Ces bienfaits puissans sur mon cœur,



Daigne, daigne enfin les étendre Sur



celle qui fait mon bonheur. heur.

Octobre 1^{er} Vol. 1756

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

RECHERCHES sur différens points importants du système du monde , troisieme partie ; par M. d'Alembert , de l'Académie Francoise , des Académies Royales des Sciences de France , d'Angleterre & de Prusse , de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Suède , & de l'Institut de Bologne. *A Paris* , chez *David* , Libraire , rue & vis-à-vis la grille des Mathurins , 1756.

Le meilleur compte que nous puissions rendre de cet Ouvrage est d'insérer ici la Préface de l'Auteur.

PRÉFACE. Quoique dans les deux premiers Volumes de cet Ouvrage , publiés il y a plus de deux ans , j'aye tâché de remplir avec tout le soin dont je suis capable , les différens objets que je me proposois alors , je suis bien éloigné de croire que je les aye épuisés. Convaincu des difficultés & de l'étendue de la matiere , je n'ai point dissimulé que j'espérois aller plus loin avec le temps & de nouvelles recher-

ches , & je pris alors sur cela des engagements , que ce nouveau Volume commence à acquitter en partie. Il roule sur deux articles principaux , les tables de la Lune & la figure de la Terre , & ces deux articles seront la division naturelle de cette Préface.

Il en est , à ce que je crois , des tables de la Lune , & en général de toutes les tables Astronomiques, comme des catalogues d'Etoiles , qu'il vaut mieux s'appliquer à corriger que de chercher à en publier de nouveaux , la multitude des Catalogues & des Tables n'étant propres qu'à fatiguer dans l'étude de l'Astronomie , lorsqu'il est question de les comparer & de découvrir la cause de leurs différences. Ainsi sans prétendre rien diminuer du mérite des différentes tables de la Lune , que plusieurs célèbres Géomètres ont publiées depuis quelques années ; j'ai cru qu'il seroit du moins aussi utile de s'appliquer à perfectionner les Tables de cette Planete dont les Astronomes font le plus communément & le plus anciennement usage , comme avoit déjà fait Flamsteed sur celles d'Horoxius , les meilleures qu'on eût publiées de son temps. Les Tables de la Lune , dont on se sert le plus aujourd'hui , sont celles que M. Halley a construites sur la

Théorie de Newton , & que M. Le Monnier a perfectionnées depuis dans ses *Institutions Astronomiques* , soit en augmentant d'une minute le mouvement moyen , soit en perfectionnant ou ajoutant quelques équations. La forme de ces Tables est familière aux Astronomes qui doivent par cette raison s'en détacher difficilement ; de plus elles ne demandent qu'un assez petit nombre d'opérations ; enfin la quantité la plus grande d'erreur qui peut en résulter , est bien constatée par le grand nombre d'observations auxquelles on les a comparées jusqu'ici , espèce d'avantage qu'on ne peut se promettre que d'une comparaison longue & assidue. On avoit cru longtemps que les premières Tables dressées sur la théorie de Newton , ne s'écartoient des observations que de deux minutes (1) ; ce n'a été qu'après plusieurs années qu'on s'est aperçu que l'erreur montoit quelquefois à cinq minutes , quoiqu'à la vérité très-rarement.

Il me semble donc que le moyen le plus efficace & le plus prompt de contribuer à la perfection des Tables de la Lune , c'est

(1) Voyez *Luna Theoria Newtoniana*, imprimé dans le second Volume de l'Ouvrage de Gregory , intitulé *Astronomica Physica & Geometrica Elementa*.

91 MERCURE DE FRANCE.

de s'attacher à corriger, soit par la théorie, soit par l'observation, les Tables des *Institutions Astronomiques*. Je dis soit par la théorie, soit par l'observation : car elles ont besoin l'une de l'autre, & doivent s'aider mutuellement sur ce point. Les calculs analytiques des mouvemens de la Lune ont sans doute été portés à un assez grand degré de précision pour nous convaincre que l'attraction Newtonienne est en effet la vraie cause des inégalités qu'on observe dans le mouvement de cette Planete, ou du moins que si d'autres causes se joignent à celle-là, leur effet est incomparablement moindre, & n'est pas même jusqu'ici constaté par les phénomènes ; mais les calculs analytiques n'ont pas encore été poussés assez loin, & ne le seront peut-être de longtemps assez pour répondre parfaitement aux observations astronomiques. J'en ai dit la raison ailleurs (1). C'est donc en joignant l'observation à la théorie qu'on peut espérer de perfectionner les tables de la Lune. Voyons d'abord ce que la théorie peut nous donner de lumières sur cet objet.

(1) Voyez le Discours préliminaire du premier Volume de ces *Recherches*, page 32, & la première partie, depuis la p. 198 jusqu'à la p. 207. Voyez aussi la suite de cette Préface & les Chap. I. & II du Livre IV, à la tête de ce Volume.

Elle doit, si je ne me trompe, se borner ou du moins s'appliquer principalement à marquer les différences entre les équations que fournit le calcul analytique, & celles qui résultent des tables dont les Astronomes font usage. C'est ce que j'avois déjà fait dans la première partie de ces *Recherches* par des tables particulières. Mais ayant depuis trouvé moyen de perfectionner ces mêmes Tables, soit en leur donnant à certains égards quelques degrés d'exactitude de plus, soit en rendant leur usage plus facile, plus abrégé & plus commode, j'ai publié séparément au commencement de cette année 1756, mes nouvelles Tables de correction, en y joignant un exemple de la manière dont on doit s'en servir, & en invitant les Astronomes à les comparer aux observations, pour s'assurer si les corrections que je propose doivent être admises. Mes invitations n'ont pas été tout-à-fait infructueuses; & M. Pingré, Associé libre de l'Académie des Sciences, m'a appris qu'ayant fait quelquefois usage de ces corrections, il avoit trouvé le lieu de la Lune à une demi-minute près, & plus exactement que par les Tables ordinaires (1). Je sens qu'une lon-

(1) Un autre Astronome m'a dit qu'il trouvoit aussi la parallaxe moyenne un peu plus grande.

96 MERCURE DE FRANCE.

Astronomiques ; & la seconde qui est de signe contraire à la première , est d'une minute dix huit secondes plus grande que dans les tables des *Institutions* , & de deux minutes plus grande que dans d'autres tables. Ainsi quand la Lune se trouve péricée & dans les octans , le lieu de cette Planete , toutes choses d'ailleurs égales , doit se trouver plus avancé ou plus reculé de près de quatre minutes par nos tables que par celles des *Institutions* : il est vrai que les autres équations n'étant pas absolument les mêmes de part & d'autre , elles pourroient souvent influer sur cette différence de quatre minutes , de maniere à la rendre moins sensible ; mais il paroît difficile qu'elle soit anéantie ou extrêmement diminuée dans tous les cas : c'est pourquoi plusieurs observations de la Lune péricée & dans les octans , décideront infailliblement des équations que l'on doit préférer. J'ai tout lieu de croire que la *variation* est en effet plus petite que les Astronomes ne l'ont établie jusqu'ici , & j'en ai dit les raisons dans la première partie de cet Ouvrage (1). Elles sont principalement fondées sur la considération suivante. L'équation proportionnelle au sinus du double de la distance de la Lune au Soleil , équation

(1) Page 253.

tion

tion que les Astronomes ont nommée *variation*, & qu'ils ont jusqu'à présent regardée comme absolument indépendante de l'équation du centre, renferme une petite partie d'environ cinq minutes, qui dépend de l'équation du centre & de la variation de l'excentricité. Il est donc très-possible que quand les Astronomes ont fixé, d'après Tycho, la variation à trente-cinq minutes, en croyant distinguer & séparer absolument cette équation de celle du centre, l'équation du centre influa encore jusqu'à un certain point sur celle-ci; en sorte que la partie de la *variation*, qui est indépendante de l'équation du centre, fût réellement un peu plus petite que trente-cinq minutes; auquel cas notre calcul s'accorderoit avec les observations.

La réunion que j'ai faite sous un même point de vue, des principaux résultats des différentes tables, m'a naturellement conduit à quelques réflexions sur la comparaison que l'on a faite de ces tables avec les observations.

Quoique je sois bien éloigné de donner l'exclusion à aucune des tables modernes, tout mis en balance néanmoins, les tables des *Institutions Astronomiques* sont celles dont l'accord avec les observations me paroît jusqu'ici le plus constaté, & cette

98 MERCURE DE FRANCE.

raison m'engage à leur donner la préférence. Ce n'est pas que d'autres Astronomes ne prétendent leurs tables plus exactes : celui d'entr'eux qui se flatte d'avoir le plus approché de la vérité est M. Mayer, de la Société royale de Gottingen. Mais je n'ai point dissimulé les raisons assez fortes que l'on peut avoir de suspendre encore son jugement sur l'exactitude de ces tables.

Peut-être en augmentant de nouveau dans les tables des *Institutions* le mouvement moyen de la Lune, & en appliquant les corrections que j'ai proposées, on pourra parvenir à leur donner encore plus de précision : j'attends sur ce point la décision des Astronomes, & je me borne à les avertir que j'ai calculé ces corrections uniquement sur la théorie, sans les comparer à aucune observation, & à plus forte raison sans chercher à les faire quadrer avec les observations que je pouvois leur comparer, espece de petite supercherie qu'il est toujours aisé de mettre en usage, soit en altérant le mouvement moyen en excès ou en défaut pour diminuer les plus grandes erreurs, soit en altérant les équations qui paroissent produire le plus de différence entre le lieu calculé & le lieu observé,

J'avouerai de plus (car les connoissances que je crois avoir acquises en cette matiere m'ont appris à ne rien hasarder,) que si on remarquoit un singulier accord entre les observations & des tables uniquement tirées de la théorie, cet accord seroit à plusieurs égards l'effet d'un hazard heureux, tant il paroît difficile de porter les tables par le moyen de la théorie seule au degré de précision que l'astronomie peut exiger.

On trouvera sans doute un avantage plus réel dans les observations jointes à la théorie; & c'est pour cette raison que j'ai cru devoir envisager d'une maniere particuliere & détaillée, les secours que les Astronomes peuvent se procurer de ce côté-là. Mais avant que de perfectionner les tables par ce moyen, je fais voir qu'en les laissant même dans l'état où elles sont, on peut les simplifier sans les rendre moins exactes & sans en changer la forme; qu'on peut s'épargner cinq opérations dans la réduction du lieu de la Lune à l'écliptique, & deux dans le calcul de la latitude.

Les secours que les observations fournissent pour la correction des tables, sont de deux especes: ils peuvent se tirer ou immédiatement & directement des observations même, en déterminant par les ob-

E ij

335533

100 MERCURE DE FRANCE.

servations les coefficients des équations lunaires , ou de la période de M. Halley , en cherchant par le moyen de cette période l'erreur des tables. Ces deux points méritent quelque discussion.

Il semble d'abord qu'on ne puisse qu'avec un travail immense déterminer d'après les observations les coefficients des équations lunaires , à cause du grand nombre d'équations algébriques qu'il faudroit résoudre & du grand nombre de quantités différentes qui entreroient dans ces équations. Mais on vient à bout d'abrégé beaucoup ce calcul , en remarquant que les coefficients de ces équations n'influent en aucune manière sur le lieu de la Lune , lorsque les argumens correspondans sont nuls ; en sorte que si on choisit artistement & dans les circonstances que j'indique , des positions de la Lune où plusieurs de ces argumens soient nuls en même temps tandis que d'autres ne le sont pas , on aura assez peu d'inconnues à déterminer à la fois , & des équations assez peu compliquées à résoudre. Cependant comme il arrive rarement que plusieurs de ces argumens soient nuls à la fois , il arrive aussi très - rarement qu'on puisse regarder les équations qui leur répondent comme absolument nulles : ainsi la méthode que je

propose sembleroit demander une longue suite d'observations durant plusieurs siècles. Mais on peut observer que les coefficients des équations sont déjà à peu près connus pour la plûpart, tant par les observations que par la théorie, & que l'erreur qui peut résulter de ces coefficients doit être réputée presque nulle, lorsque les argumens ne sont pas fort éloignés d'être nuls; par cette remarque, on trouve moyen de rendre la méthode beaucoup plus praticable & même assez simple, en se bornant à supposer très-petits les argumens qu'on avoit d'abord supposés nuls.

La période de M. Halley est un second moyen de perfectionner les tables en employant les observations. Cette période est, comme l'on sçait, de 223 lunaisons, après lesquelles, selon M. Halley, les inégalités de la Lune redeviennent les mêmes; d'où il conclut que si l'on observe assiduellement pendant ce temps les lieux de la Lune, l'erreur des tables qu'on en tire doit se trouver la même dans une seconde période; & qu'ainsi l'erreur des tables sera connue; ce qui les rendra équivalentes à des tables parfaitement exactes. Mais il faudroit pour l'exactitude rigoureuse de la période de M. Halley, que chacun des argumens dont dépendent les inégalités de

102 MERCURE DE FRANCE.

la Lune fût le même à la fin de la période qu'au commencement , & c'est ce qui n'est pas. L'anomalie moyenne de la Lune est moindre de près de trois degrés ; l'anomalie moyenne du Soleil est plus grande de dix degrés & demi , & les argumens qui dépendent de ces deux-là sont altérés à proportion , sans compter des différences moins considérables entre les autres argumens , différences dont l'effet doit du moins être sensible après plusieurs périodes consécutives. D'ailleurs en supposant la Lune observée très-exactement pendant le cours de la période , on ne peut guere avoir de lieux observés que de vingt-quatre en vingt-quatre heures ; ainsi on ne pourra connoître que par approximation & par une espece d'estime l'erreur des tables dans les lieux intermédiaires , quand même la période de M. Halley donneroit rigoureusement & exactement l'erreur dans les lieux observés. Je propose différens moyens de rendre un peu plus exact l'usage qu'on fait de cette période en Astronomie ; mais quoique je la croye très-utile pour découvrir en grande partie l'erreur des tables , je crois aussi qu'on ne peut par ce moyen seul déterminer l'erreur rigoureusement , & peut-être même à une ou deux minutes près. Il est d'ailleurs nécessaire pour faire usage

de cette méthode , d'observer la Lune infatigablement & sans se borner à 223 lunaisons ; car l'erreur des tables variant à chaque période , par les raisons que nous venons de dire , l'erreur observée ne peut guere s'appliquer qu'à des périodes qui se suivent immédiatement.

Enfin pour terminer mon nouveau travail sur les tables de la Lune , je donne en peu de mots & comme en passant , une méthode pour trouver d'une manière abrégée le mouvement horaire de cette Planete , & une autre pour dresser des tables du lieu vrai de la Lune , en se bornant à la formule du lieu moyen que donne la théorie , & sans tirer de cette formule celle du lieu vrai ; ce qui épargne à l'Analyste un calcul assez pénible sans augmenter le travail de l'Astronome.

Du mouvement de la Lune je passe à celui de la Terre ; c'est l'objet du livre cinquième , beaucoup plus court que le précédent. Je fais voir d'abord qu'il reste encore très-douteux , malgré quelques observations alléguées pour établir le contraire , que l'action de la Lune dérange sensiblement la Terre dans son orbite. D'où il résulte , comme je l'ai déjà remarqué dans la seconde partie de cet Ouvrage , que l'équation en longitude que j'ai tirée de l'ac-

tion de la Lune sur la terre, & que j'ai trouvée de onze secondes, pourroit bien être trop grande, puisqu'il seroit difficile que cette équation eût entièrement échappé aux Observateurs. Il en est de même, selon toute apparence, de l'équation de treize secondes, que j'ai trouvée pour la variation apparente du Soleil en latitude, produite par l'action de la Lune sur la terre; mais l'erreur, s'il y en a, vient uniquement de l'incertitude des deux élémens principaux d'où dépend cette équation, sçavoir la masse de la Lune & la parallaxe du Soleil, & nullement, comme on l'a prétendu dans le Journal des Sçavans, de ce que j'ai négligé dans le calcul des forces essentielles : c'est ce que je démontre de nouveau plus en détail; mais je remarque en même-temps que par l'inexactitude nécessaire des observations, & la nature des circonstances dans lesquelles la variation de la latitude peut être observée, cette variation doit paroître en effet beaucoup plus petite que le calcul ne la donne. A ces recherches j'en ajoute quelques autres sur les dérangemens que peut produire dans le mouvement de la terre & dans celui de la Lune, la figure non sphérique de ces deux Planètes, & je démontre que ces dérangemens doivent être absolument insensibles.

La suite au prochain Mercure.

Il paroît actuellement un nouveau Dictionnaire François Latin, à l'usage de Monseigneur le Duc de Bourgogne, grand in-4°. 1 vol. composé par le R. P. le Brun, de la Compagnie de Jesus. L'excellent choix qu'on a fait dans les meilleurs Auteurs des expressions latines & françoises, le rendent également utile à ceux qui étudient, & enseignent ou composent. On n'aura rien à désirer pour la correction. L'impression est faite sur de très-beau papier & caracteres neufs. On le trouve à Paris, chez la veuve *Bordelet*, rue Saint Jacques, vis-à-vis le College de Louis le Grand, & à Rouen, chez *Richard & Nicolas l'Allemand*, Imprimeur du Roi & du College.

L'ACCOMPLISSEMENT de l'année merveilleuse. Les *Tronchines*, nouvel habillement adopté par les femmes, ont occasionné cette petite brochure qui se vend chez *Duchefne*, rue S. Jacques. Nous n'en dirons ici qu'un mot. Elle n'a que 36 pages qui nous ont paru de trop. Nous pensons que c'est d'un badinage neuf & plein de sel, une imitation ou plutôt une parodie triviale & sans goût. Il en est d'un écrit singulier qui réussit beaucoup, comme d'un tableau original qui a un grand succès.

E v

106 MERCURE DE FRANCE.

Il fait à la fois des envieux & des singes.
Les critiques des premiers sont des satyres,
& les copies des autres sont des charges.
On l'imite ainsi qu'on le censure.

Ode sur le mariage de M. le Comte de Brissac & de Mademoiselle Molé, par M. d'Arnaud, Conseiller de Légation de S. M. le Roi de Pologne, & Membre des Académies de Prusse, de Danemarck, &c.

Cette Ode nous a paru très-poétique. Nous croyons qu'il suffit, pour le prouver, de la strophe suivante :

Thémis, pour voir ta fille, écarte ton bandeau ;
Viens poser sur l'Autel cette image chérie ,
Où des Molés ta main nous traça le tableau ,
Où l'amour de tes loix, l'amour de la patrie
Brille en eux d'un éclat toujours pur & nouveau ;
Et toi, d'un glaive armé, les lauriers sur la tête ,
Vole à la pompe qui s'apprête ,
Joins l'appareil guerrier dont tes pas sont suivis :
O Mars ! Dieu des Brissacs, viens couronner leur
Fils :

O Mars ! leur Hymen est ta Fête.

IL Trionfo della Fedelta, dramma Pastorale, per Musica di C. T. P. A.

Cette Pastorale honore à la fois deux beaux Arts qu'elle enrichit. Mais elle sera

mieux louée par les vers de M. l'Abbé le Blanc que par ma prose. Il en a parlé avec d'autant plus de connoissance qu'il l'a vue représenter à la-Cour de Dresde.

Ce triomphe éclatant de la fidélité
Doit s'appeller encor celui de l'harmonie;
Des paroles , les airs égalent la beauté ;
La force à l'agrément s'y trouve réunie.
Quoi ? dans un si haut rang tant de talens di-
vers ?

Qui n'en seroit surpris ? l'exemple en est unique.
Métastase pourroit être jaloux des vers.
Hass se croiroit heureux d'avoir fait la Musique.

L'Ouvrage est imprimé à *Leipsic*, chez *Gior. Gottlob Emmanuel Breitkopf* qui a le premier trouvé l'invention d'imprimer la Musique. C'est le premier Opera qui l'ait été de cette nouvelle manière, qu'on doit approuver d'autant plus qu'elle devient très-avantageuse aux progrès d'un si bel art. On nous fait espérer que nous aurons bientôt les Opera de M. Hass, ce Musicien si célèbre dans toute l'Europe, imprimés avec les mêmes caracteres ; & l'on se propose d'en donner en Saxe une édition aussi belle que celle du *Triomphe de la Fidélité*.

L'impression de cette Pastorale a été
E vj

commencée au mois de Juin 1755, & achevée au mois de Juillet 1756.

ÉLÉMENTS des Sciences & Arts Littéraires, traduits de l'Anglois, de Benjamin Martin, en 3 vol. in 12. se vendent à Paris, chez J. L. Nyon, à l'occasion ; P. Guillyn, quai des Augustins ; S. Pr. Hardy, rue S. Jacques, 6 liv. les 3 vol. brochés, de 400 pages chacun. C'est avec raison que le Traducteur (M. de Puisieux) dit que les ouvrages de M. Benjamin Martin ont reçu un si grand accueil en Angleterre, qu'il suffiroit de dire que celui-ci est sorti de sa plume pour justifier l'entreprise qu'il a faite d'en donner une traduction. Ce livre traite de tout ce qui peut concerner l'homme du monde, l'homme de Lettres, le sçavant. Ce ne sont point des idées légères, fruit d'un esprit qui a des saillies & n'examine point ; ce sont encore moins des connoissances superficielles que l'orgueil donne trop souvent pour les réflexions & les fruits d'une lecture profonde ; ce ne sont pas non plus des préceptes hardis que le bel esprit colore, qu'une imagination corrompue enfante, & qu'une imagination qui veut s'égarer adopte volontiers, ce sont les idées, les pensées, les réflexions, d'un homme

d'esprit , d'un sçavant , d'un honnête homme. Nul étalage de sçavoir , nulle affectation d'esprit dans tout l'ouvrage. C'est un Philopophe qui a tout vu , tout pensé , tout approfondi , & qui veut tout apprendre aux autres sans dogmatiser & sans se faire valoir. On doit conseiller la lecture de ce livre à tout le monde ; on pourroit l'intituler école universelle de l'esprit , du cœur & des Arts Littéraires. Ceux qui l'ont lu lui doivent des louanges , ceux qui ne l'ont pas lu doivent le lire. Parmi les réflexions & les maximes inestimables qui frappent en foule dans tous les chapitres , en voici quelques unes sur la candeur , le bon naturel & le mauvais naturel de ces hommes qui prennent le titre de Critiques , & qui parlà contractent avec le Public un engagement qui doit toujours les faire trembler.

La candeur est une des qualités que doit posséder un bon critique : elle est ordinairement compagne de l'équité & de la vérité. Mais il ne suffit pas de ne point trahir la vérité , & de ne relever dans un ouvrage que les défauts qui s'y trouvent réellement ; il faut convenir ingénument de ses beautés , les apprécier avec candeur , & les louer comme elles le méritent. Un bon Critique doit même le faire avec plaisir , & ne blâmer qu'à regret.

110 MERCURE DE FRANCE.

Mais que ce talent est rare ! Le bon naturel est encore une des qualités morales d'un Critique. C'est cette excellente vertu qui tempère d'un air doux & gracieux toute l'âpreté & la rudesse de la critique. Quoique son but soit de relever nos fautes, la critique donc & modérée est agréable & ne déplaît point. Le bon Critique semble alors marquer qu'il a bonne opinion de nous. Il sçait que d'exiger qu'un ouvrage soit sans défaut, c'est demander une chose qui n'a jamais été, qui n'existe pas & n'existera jamais, &c. Un mauvais naturel est la plus odieuse des mauvaises qualités qu'un Critique puisse avoir. Ceux qui entreprennent de critiquer avec cette mauvaise disposition sont plus cruels & plus à redouter que des assassins & des voleurs de grands chemins. Ils s'acharnent contre la réputation & le mérite d'un pauvre Auteur, & le tourmentent sans remords. Comme il n'est pas possible qu'ils aient bonne opinion des ouvrages des autres, on ne doit attendre d'eux ni candeur, ni politesse, ni condescendance. Ils ne manquent jamais de rencontrer des sujets pour exercer la malignité de leur langue & le fiel de leur plume. Mais le but principal de ces productions monstrueuses de la nature, étant de se procurer de la satisfaction en s'amusant eux mêmes, & tâchant de détruire la réputation & l'estime justement acquises,

ils prennent le véritable chemin de se rendre odieux & détestables aux yeux des personnes judicieuses & réussissent à coup sûr. Nous ne voulons point douter que le Traducteur n'ait rendu l'esprit de l'Auteur, mais nous présumons qu'on peut lui reprocher d'avoir négligé d'en rendre quelquefois la force & la précision. Des phrases alongées, des expressions communes, une certaine prolixité qui énerve le style, semblent justifier notre présomption. Cette observation au reste, ne porte que sur quelques endroits de l'ouvrage. Si la négligence est assez sensible pour autoriser notre Critique, le travail est assez estimable pour mériter encore plus notre éloge.

P R É C I S d'un Livre intitulé , Essai sur la Cavalerie tant ancienne que moderne, par un Ami de l'Auteur.

DAns ce livre utile le Cavalier, le Dragon & l'Officier apprennent beaucoup de choses qu'ils ne peuvent ignorer sans risque, & qu'ils n'apprenoient autrefois que très-imparfaitement, ou dans une longue suite d'années de service. Il n'y aura à présent point d'Officier de cavalerie & de Dragons, qui, après une étude de peu de

112 MERCURE DE FRANCE.

jours , & une habitude de quelques mois ne soit instruit dans le plus grand détail de tout ce qui compose l'armement & l'équipement du Cavalier ou Dragon , & l'harnachement du cheval ; & qui ne se trouve très en état de bien dresser l'un & l'autre & d'en tirer les meilleurs services.

Mais ce n'est pas assez dans un corps de de Cavalerie que le Cavalier sçache bien manier son cheval , qu'il l'ait appris à tourner à droite ou à gauche , à fuir les talons , &c. que toutes les parties d'une selle ou bride lui soient exactement connues , qu'il les place de la maniere la plus commode & la plus avantageuse , qu'il sçache bien charger son cheval ; ces connoissances préliminaires en exigent bientôt de plus grandes & non moins indispensables. La maniere de former , ordonner , exercer & conduire à la guerre des escadrons , les évolutions qu'ils doivent pratiquer , l'ordre & les précautions avec lesquelles il faut qu'une troupe marche , campe , fourrage , attaque ou se défende sur toute sorte de terrain , tous ces objets réunis composent ce qu'on pourroit nommer proprement un cours de cavalerie : étude importante qu'on ne sçauroit trop recommander , & qui me paroît avoir été beaucoup négligée jusqu'à présent.

L'Auteur de l'Essai sur la Cavalerie en a connu par expérience l'indispensable nécessité. Après s'être instruit avec soin de tout ce qui concernoit son métier, il n'a pas dédaigné de tracer aux Officiers de Cavalerie la route qu'ils doivent suivre pour connoître les différentes parties de leur service ; il les a toutes rassemblées dans un ouvrage qui nous manquoit absolument.

La marche de l'Auteur est uniforme & méthodique dans tout le cours de son ouvrage qu'il a divisé en trente-deux chapitres. Il commence toujours par nous mettre sous les yeux l'usage des Anciens, particulièrement des Grecs & des Romains, par rapport aux différens objets dont il est traité dans chaque Chapitre. Il passe ensuite à notre pratique actuelle, donne des préceptes, prescrit des regles, extrait nos dernières Ordonnances ; & fournissant ainsi divers moyens de comparaison, il nous met à portée de juger en quoi nous égalons ou surpassons même nos maîtres dans l'art de la guerre. Il appuie tout ce qu'il avance de raisonnemens solides, du témoignage des meilleurs Auteurs & d'exemples célèbres. Son style est tel qu'il convient à un Militaire plus occupé des choses mêmes, que de leur éclat extérieur. Quelques répétitions, de légères négligences, une pré-

vention peut-être trop marquée en faveur de la cavalerie, sont les seuls reproches raisonnables qu'on puisse lui faire. Le bien de l'état m'engage même à désirer qu'un de nos sçavans Militaires, aussi bon Citoyen que bon Officier d'infanterie, traite du service propre à ce dernier corps dans un ouvrage particulier composé sur le modele de celui-ci.

L'Essai sur la Cavalerie forme un volume *in-4°*. de près de 700 pages, il est imprimé sur de très-beau papier, en beaux caractères, & se vend chez *Jombert*. On diroit que les Auteurs Militaires se sont accordés entr'eux pour ne confier qu'à ce Libraire leurs différentes productions. Une confiance si générale est un éloge bien flatteur pour lui ; aussi paroît-il s'attacher à la mériter.

La Préface s'adresse à MM. les Gentilshommes de l'Ecole Militaire, dont l'instruction est surtout le principal but que l'Auteur s'est proposé : c'est même ici le premier ouvrage qu'on ait encore composé pour eux ; ce qui semble autoriser le parallele de leur éducation avec celle des Lacédémoniens qui se trouve à la fin de la Préface, morceau qui m'a paru très-bien fait, & dans lequel l'Auteur s'exprime toujours en vrai Citoyen. S'il admire la

grandeur & la bonté du Roi dans ce superbe monument, ainsi que la sagesse du Ministre qui a présidé à son élévation, il le fait noblement, & sans flétrir par le souffle de l'adulation les fleurs qu'il répand sur un si beau sujet. On a mis en tête une vue de l'Ecole Royale & Militaire.

Le premier Chapitre ne paroît d'abord destiné qu'à prouver l'utilité de la cavalerie dans les armées.

Le second Chapitre nous décele l'Anonyme. Ce chapitre est déjà connu par les applaudissemens qu'il a mérités de tous les Gens de Lettres. Il forme tout entier l'article *Équitation* dans le cinquième volume de l'Encyclopédie. L'Auteur est le premier Militaire qui ait travaillé pour cette admirable collection, il a fait encore le mot *Escadron*, & les Editeurs nous promettent plusieurs autres articles de la même main.

Il est traité dans le troisième Chapitre *de la façon tant ancienne que moderne, d'ordonner les troupes de Cavalerie, ainsi que du front & de la profondeur des Escadrons, & du nombre de Cavaliers dont il paroît plus convenable de les former.* Quelques planches servent à faciliter l'intelligence des différentes formes que les Grecs, plus singuliers en ce point que les Romains, donnoient à leurs Escadrons. On nous met

316 MERCURE DE FRANCE.

sous les yeux toutes les sortes de lozanges qu'Elie a décrites , & dont un Auteur moderne (1) lui dispute la réalité. L'on convient des inconvéniens qui devoient naître d'un arrangement si bizarre , & l'on pense qu'ils ne peuvent être utiles qu'en très-peu d'occasions. Sur la maniere de former les Escadrons , l'Auteur est d'avis qu'ils combattent sur trois rangs : moins étendus par ce moyen , leur marche sera plus égale & moins flottante , leurs mouvemens plus prompts & plus légers , leur choc plus violent.

Quoique ce sentiment soit encore combattu par de bons Officiers , on ne peut se refuser à la justesse des raisons qui en démontrent l'utilité.

Dans le quatrième Chapitre il est question particulièrement de la Cavalerie des Grecs & des avantages qu'elle leur a procurés. Bien qu'à quelques égards ce chapitre paroisse rentrer dans les précédens , la marche en est pourtant différente , & l'on y voit avec plaisir comment les Grecs dispofoient leur Cavalerie dans les batailles. Leur usage étoit de remplir souvent avec des soldats armés à la légère les intervalles des Escadrons : ce mélange si souvent justifié par le succès , est blâmé par

(1) Folard , & celui de la *Tactique Française*.

l'Auteur qui ne fait pas assez d'attention à la différence des armes de jet des Anciens à nos armes à feu.

On passe dans le Chapitre suivant à la Cavalerie Romaine pour prouver que les Romains faisoient grand cas de la Cavalerie , quoique chez eux elle fût très-inférieure à l'Infanterie.

Tout ce qu'on lit dans le sixieme Chapitre sur la Cavalerie Françoisé , n'est qu'un extrait fort succinct d'un Traité plus long qu'on semble nous promettre sur cette matiere. Elle est assez intéressante pour la Nation , & l'Auteur se montre trop instruit & trop bon Citoyen , pour que nous ne soyons pas en droit d'exiger de lui qu'il remplisse bientôt cet engagement.

Ce morceau est tout historique de même que le Chapitre septieme où l'on voit en abrégé tout ce qu'il nous importe aujourd'hui de sçavoir sur les bans & arriere-bans , espece de service que vraisemblablement nous ne verrons pas rétablir.

Après avoir défini dans le Chapitre huitieme « la tactique , l'art de disposer les
» différentes parties d'une armée de la
» maniere la plus convenable à leur espece,
» à la situation des lieux , selon les temps ,

» & suivant les ennemis à qui l'on a affaire, » on nous prouve que les Officiers de Cavalerie chargés par leur état de mener très-souvent à la guerre des détachemens de troupes mêlées, sont aussi dans une plus étroite obligation d'être instruits de la Tactique : l'Auteur propose ensuite les moyens qu'il croit les plus propres pour acquérir les connoissances qu'elle exige, & nous donne une idée assez étendue de celle des Grecs & des Romains.

Le Chapitre neuvieme, *de l'ordre dans les Armées*, donne lieu à l'Auteur de nous faire remarquer de quelle importance il est pour un Général, & même pour le bien de l'Etat, que les Aides de Camp soient toujours choisis parmi les Officiers les plus expérimentés. On devroit, ajoute-t'il, « en créer un corps particulier ; on » choisiroit les plus versés dans la Tactique, & ceux qui ont acquis plus d'expérience à la guerre, pour leur confier ces emplois ; & parmi eux les plus capables pour composer les Etats-Majors des Armées ». La justesse de ces réflexions n'a pas besoin de preuve.

Il faudroit copier en entier le Chapitre dixieme, pour faire sentir tout ce que l'Auteur dit d'excellent sur *l'absolue nécessité des exercices*, principalement

de ceux de la Cavalerie : il n'y a pas un mot qui soit inutile , pas une expression qui ne serve à établir cette grande vérité.

Le Chapitre onzieme nous apprend l'origine des Signaux Militaires, & en particulier des Etendards. On y établit l'obligation d'en avoir deux par Escadrons , afin qu'ils servent de point fixe pour les aligner exactement les uns avec les autres. Il y a une planche pour en faire mieux sentir l'étroite obligation.

Il est traité dans le chapitre douzieme *des armes de la Cavalerie & de leurs effets.*

Le treizieme est de pure curiosité : il devoit être placé après ceux qui traitent de la Cavalerie des Anciens.

L'Auteur, après avoir dit quelques mots dans les Chapitres 14 & 15 sur *la nécessité & la facilité de mettre bien à cheval la Cavalerie* , ainsi que sur l'assiette du Cavalier , & la maniere dont il doit conduire son cheval , matieres traitées par M. de la Porterie , passe dans le seizieme à *la maniere dont la Cavalerie doit marcher* ; c'est pour elle la premiere des manœuvres , celle qui renferme toutes les autres & qui en assure le succès.

On trouvera sur cette matiere le détail le plus intéressant & le plus essentiel

120 MERCURE DE FRANCE.

à tout Officier de Cavalerie ; « toutes les » différentes manieres de marcher , parti- » culieres à ce corps » , sont traitées d'après des principes invariables & sur des calculs évidens. Je fais un grand cas de ce Chapitre. Il conduit essentiellement l'Auteur à parler dans le dix-septieme *des marches d'Armées* & des précautions nécessaires à prendre par rapport à la Cavalerie, soit qu'elle doive traverser des défilés , soit dans les avant-gardes ou arrieres-gardes , soit que l'on marche pour aller camper ou pour aller combattre.

Toutes les mesures qu'il faut observer pour bien asseoir un camp ou un cantonnement de Cavalerie , pour en déterminer l'étendue , & pour en assurer les communications , sont l'objet du dix-huitieme Chapitre.

On trouvera dans le dix-neuvieme , un détail très-instructif sur les Camps anciens & sur les gardes ordinaires.

La maniere dont la Cavalerie doit combattre contre de la Cavalerie ou contre de l'Infanterie , remplit les chapitres vingt & vingt-un : les manœuvres nécessaires y sont décrites avec soin : on y insiste surtout sur l'obligation de se rallier promptement , précaution dont le Vainqueur a quelquefois autant de besoin que le Vaincu.

cu. « A la fin d'une bataille, c'est celui
 « qui a le plus de troupes ralliées, qui
 « remporte la victoire ».

Une fonction essentielle à la Cavalerie, c'est d'être détachée en petites troupes sur les devans, sur les aîles ou sur les derrières de l'armée pour s'informer de ce qui se passe dans le Pays, pour éclairer les démarches de l'Ennemi, & pour tenir le Général averti de tout ce qui se passe au dehors & dont il lui importe d'être instruit, on appelle cela prendre langue. La maniere de se procurer ces différentes connoissances, exige de l'Officier qui en est chargé beaucoup de courage, d'intelligence, de circonspection & de fermeté; ce qu'il doit sçavoir & ce qu'il doit exécuter est très-bien circonstancié dans le Chapitre vingt-deux que j'ai lu avec beaucoup de satisfaction.

Le Chapitre vingt-troisième traite des fourrages au verd & au sec : on y donne une méthode pour connoître par des calculs d'approximation la quantité de fourrage en herbe qu'un terrain peut contenir, ou de fourrage sec qui est enfermé dans des granges de figures & de grandeurs différentes. Il est certain que la précision géométrique n'est point de l'essence de semblables supputations : c'est beaucoup de

pouvoir fournir aux Officiers chargés de cette besogne , une sorte de fil qui les conduise au travers de ce labyrinthe , & leur désigne par des à-peu-près l'état des choses. Je conseille à tout Officier de lire comment on doit se comporter en cas que le fourrage soit insulté. On prescrit ici des regles pour la défense de même que pour l'attaque : tout y porte l'empreinte de l'expérience & de la capacité. Ce qui regarde la conduite ou l'attaque d'un convoi , fait la matiere des Chapitres vingt-quatre & vingt-cinq.

Le vingt-sixieme traite du passage des Rivières , sujet intéressant auquel nous nous attachons trop peu. La nécessité de porter à la nage un Corps de Cavalerie & d'Infanterie au-delà d'une Riviere pour former une tête , & assurer l'établissement d'un Pont , se fait sentir en mille occasions à la guerre. Comment le tenter si la Cavalerie ne sçait pas nager ? Rien de plus essentiel donc que de dresser les hommes & les chevaux à cet exercice : « & il n'est » rien de plus aisé que de le leur apprendre : il ne faut aux hommes que de la » constance & de l'habitude , car pour » les chevaux ils nagent naturellement & » fort longtemps ».

Le vingt-septieme Chapitre nous inf,

truit d'abord de l'emplacement ordinaire de la cavalerie dans les batailles ; l'Auteur passe ensuite au mélange de l'Infanterie avec la Cavalerie qu'il condamne à tous égards , & ne paroît guere persuadé de l'utilité que les Anciens en ont retiré. L'inquiétude que nos armes à feu causent aux chevaux , & le dérangement que le bruit , la flamme & la fumée peuvent mettre dans les Escadrons , sont les meilleures raisons qu'on puisse apporter contre ce mélange,

Il est question dans le Chapitre vingt-huitieme de la ligne tant pleine que vuide, & de la ligne pleine : on préfere ici les intervalles égaux au front de chaque Escadron, & l'on ajoute qu'il est aisé d'arriver, si l'on veut, à l'ennemi, formant une ligne pleine de Cavalerie , en faisant marcher au pas la premiere ligne , & la seconde au trot.

Les Corps de réserve sont l'objet du Chapitre suivant. L'Auteur propose d'en avoir trois : un de Cavalerie derriere le centre , deux autres placés dans un certain éloignement derriere les aîles de Cavalerie , & qui seroient composés de bataillons disposés en colonne ou en coin ; « ces bataillons laissant entr'eux de grands intervalles , serviroient de point de ralliement »

F ij

» & arrêteroient la poursuite de la Cavalerie victorieuse de l'ennemi.... ». Vous voyez, Monsieur, que ceux qui élèvent le plus la Cavalerie, & qui pensent qu'elle peut se soutenir par ses propres forces, sont quelquefois obligés de reconnoître l'utilité des services qu'elle peut retirer de l'Infanterie. Les Partisans outrés de celle-ci, ne manqueront pas de remarquer ce passage.

Pour nous convaincre de l'utilité de la Cavalerie dans les batailles, sujet du Chapitre trentième, l'Auteur nous donne une description très-détaillée & très-intéressante de la bataille de Rocroi. Lorsque la relation de M. De la Chapelle parut, elle fut regardée comme un chef-d'œuvre en ce genre : nous croyons que celle-ci ne paroîtra pas inférieure. Tous les faits y sont racontés avec beaucoup d'ordre & de précision : nul de ceux qui peuvent servir d'instruction, ou qui regardent les grandes manœuvres des deux armées n'y est omis : c'est un vrai tableau. L'Auteur vous conduit, comme par la main, sur le champ de bataille, & vous y fait observer tous les mouvemens des François & des Espagnols, la disposition des deux armées, l'avantage successif des deux ailes droites, la manœuvre pleine de sa-

gesse du grand Condé, lorsqu'abandonnant la poursuite de l'Ennemi, il vint par le derriere des lignes de l'Infanterie Espagnole, tomber sur sa Cavalerie de la droite qui renversoit tout devant elle; action mémorable qui décida du succès de cette grande journée. Le plaisir que j'ai eu en lisant ce morceau ne m'aveugle point: c'est sur ce modele que toutes les relations des grands combats devroient être faites.

Tous les services que l'on retire de la Cavalerie quand il s'agit de former ou de soutenir un siege, sont détaillés dans le Chapitre trente-un. On y trouvera des idées neuves à ce sujet, & quoique la matière soit traitée d'une façon un peu trop générale, je ne crois pas qu'on y trouve rien de déplacé.

L'Auteur ayant suivi la Cavalerie dans toutes les opérations de la guerre, où l'on ne peut s'en passer, & ne s'étant jamais écarté du but qu'il s'étoit proposé, d'instruire les Officiers destinés à servir dans ce Corps, termine son Ouvrage en proposant modestement les moyens qu'il croit les plus propres à nous procurer une bonne Cavalerie pour la guerre.

HISTOIRE ou Police du Royaume de Gala, traduite de l'Italien en Anglois, &

F iiij

126 MERCURE DE FRANCE:
de l'Anglois en François , par M. l'Abbé
de Brancas ; chez *Jombert* , rue Dauphine.

LETTRES pour servir de suite à l'Histoire
du Royaume de Gala , par le même Au-
teur & chez le même Libraire.

LA VOIX du vrai Patriote Catholique ,
opposée à celle des faux Patriotes tolérans.
Brochure de 230 pages , qui se vend chez
Hérissant.

ESSAI de réunion des Protestans aux
Catholiques Romains. Brochure de 244
pages , chez le même *Hérissant* , rue neuve
Notre-Dame , à la Croix d'or & aux trois
Vertus ; avec Privilege du Roi. Ces deux
Ouvrages sont faits par deux hommes d'un
esprit bien différent. Le premier , qui se
dit Patriote & se croit tel , ne peut envisa-
ger qu'avec terreur les idées de tolérance
en faveur des Protestans, par lesquelles des
Ecrivains zélés se sont distingués depuis
quelque tems. Il attaque peut-être avec trop
d'aigreur les Protestans. On peut dire que
l'implacable Jurieu , dans le parti de l'er-
reur , n'écrivoit pas avec plus de fiel : c'est
faire tort à la vraie Religion. Ce n'est ja-
mais par des sarcasmes que la *voix du Pa-
triot Catholique* doit se distinguer parmi les
voix qui en attaquent les intérêts ou qui les
défendent.

Le second est un homme de bon sens, qui parle avec douceur, raisonne avec force & décide avec modestie. Il voudroit la réunion des deux Religions, il est plein de ce qu'il dit, & il modere son zele; il ne laisse paroître que sa raison. Il prouve que l'Eglise Romaine a retenu tout ce qui est nécessaire au salut, & rejeté tout ce qui pourroit y faire obstacle, & il conclut, par le propre principe des Protestans, qu'ils s'en sont séparés sans aucun sujet légitime, & qu'ainsi ils ne doivent pas faire difficulté de s'y réunir.

LETTRES de Madame de S.... à M. de Pomponne, brochure de 73 pages, qui se vend chez *Guillyn*, Quai des Augustins. C'est le cœur de Madame de Sévigné qui s'ouvre à un ami tendre sur le sort d'un ami malheureux. Ce sont des détails très-intéressans & très-fideles : une peinture vive vous représente l'infortuné Fouquet dans toutes les circonstances de sa malheureuse affaire; c'est tout le procès mis en action. Vous le voyez aux pieds de ses Juges, vous entendez ses réponses, vous croyez apprendre ce que vous sçaviez, vous le croyez innocent, & vous le suivez dans sa prison où vous le trouvez trop puni. Personne ne peignoit comme Mada-

F-iv

me de Sévigné. Ses nouvelles Lettres sont égayées par une anecdote que peu de gens sçavoient, & que tout le monde sera bien aise de sçavoir. Voici comme elle s'exprime elle-même; il n'appartient qu'à elle de raconter. « Il faut que je vous conte une » petite historiette qui est très-vraie & qui » vous divertira. Le Roi se mêle depuis » peu de faire des vers; Messieurs de Saint- » Agnan & Dangeau lui apprennent comment il faut s'y prendre. Il fit l'autre » jour un petit Madrigal que lui-même ne » trouva pas trop joli. Un matin il dit au » Maréchal de Grammont : M. le Maré- » chal, lisez, je vous prie, ce petit Ma- » drigal, & voyez si vous'en avez jamais » vu un si impertinent; parce qu'on sçait » que depuis peu j'aime les vers, on m'en » apporte de toutes les façons. Le Maré- » chal, après avoir lu, dit au Roi : Sire, » votre Majesté juge divinement bien de » toutes choses; il est vrai que voilà le » plus sot & le plus ridicule Madrigal que » j'aie jamais lu. Le Roi se mit à rire, & » lui dit : N'est-il pas vrai que celui qui » l'a fait est bien fat ? Sire, il n'y a pas » moyen de lui donner un autre nom. » Oh bien ! dit le Roi, je suis ravi que » vous m'en ayez parlé si bonnement, c'est » moi qui l'ai fait. Ah ! Sire, quelle tra-

» hifon ! que votre Majesté me le rende ,
 » je l'ai lu brusquement. Non , M. le Ma-
 » réchal : les premiers sentimens sont tou-
 » jours les meilleurs. Le Roi a fort ri de
 » cette folie , & tout le monde trouve que
 » voilà la plus cruelle petite chose que
 » l'on puisse faire à un vieux Courtisan. »

Il vient d'être imprimé un MEMOIRE à consulter pour la Demoiselle Frechou , Maîtresse Sage-Femme ; & dans ce Mémoire , on justifie pleinement la Demoiselle Frechou de l'imputation calomnieuse qui lui a été faite d'avoir par impétitie ou mauvaise foi blessé la femme de Jean-François Colin , Employé au Bureau du Tabac , décédée peu de temps après sa prétendue guérison, d'autant plus qu'à la suite de ce Mémoire se trouve imprimé un procès-verbal de visite faite par les Médecins & Chirurgiens du Châtelet du cadavre de la femme Colin , lequel procès-verbal constate que la mort presque aussitôt survenue de cette femme , n'a été que la suite de la longue maladie qu'elle avoit eue , & qui l'y a nécessairement conduite. Ce Mémoire se vend à *Paris* , chez *Musier* , Quai des Augustins à l'Olivier. A *Rouen* , chez *Etienne Machuel* , rue Saint-Lo , vis-à-vis la porte du Palais ,

130 MERCURE DE FRANCE.

& à *Lyon*, chez *Duplain*, rue Merciere, à l'Hercule.

Avis sur une nouvelle édition de l'Histoire de Louis XIII, par le Vassor, *in-4°*. 7 volumes. *A Amsterdam*.

Cette Histoire, qui a occupé jusqu'ici dix-huit volume *in-12*, va paroître en sept volumes *in-quarto*. L'on ajoute dans cette édition ce qui a toujours manqué dans toutes les autres, & qui est cependant nécessaire dans un ouvrage de cette étendue : c'est une Table alphabétique très-ample, au moyen de laquelle il sera facile de trouver dans un instant différens traits que souvent l'on chercheroit inutilement sans ce secours.

Les personnes qui souhaiteront s'assurer des exemplaires. pourront le faire, par forme de souscription, pour le prix de.. 51 liv. Sçavoir, en souscrivant. 30 liv. Et en retirant l'exemplaire, le
premier Janvier 1757. 21 liv.

51

Ce Livre se trouvera chez les principaux Libraires de l'Europe ; & à *Paris*, chez *Giffart*, rue S. Jacques ; *Nyon*, Quai des Augustins ; *Briasson*, rue S. Jacques ; *David*, rue des Mathurins ; *Ganeau*, rue S. Seve-

rin; *Bauche*, Quai des Augustins; *Durand*, rue du Foin; *Cavelier*, rue S. Jacques; *Guillyn*, Quai des Augustins; *Pissot*, Quai de Conti.

L'on ne pourra s'assurer des exemplaires que jusqu'au premier Janvier 1757; passé lequel temps, ceux qui n'en auront pas retenu les paieront, s'il en reste encore, 70 liv.

On souscrira chez les mêmes Libraires, pour le *Supplément au Livre de l'Antiquité*, expliquée & représentée en figures, contenant les Dieux & le culte des Grecs, des Romains, des Egyptiens, des Gaulois, les habits & les usages de la vie. La guerre, les Ponts, les aqueducs, la navigation, les Places, les Tours octogones, & les funérailles; par Dom Bernard de Montfaucon, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, *in fol.* 5 vol. imprimé sur de très beau papier.

Tout le monde connoît le mérite de cet Ouvrage, dont on a vendu un nombre considérable des dix premiers volumes; & comme beaucoup de personnes n'ont pu avoir le Supplément, qui n'avoit été tiré qu'à un petit nombre, on s'est déterminé à faire usage d'un nombre de corps des Planches qui avoient été destinées à une édi-

132 MERCURE DE FRANCE.

tion en langue étrangère , qui n'a pas eu lieu.

Comme ces planches sont très bien imprimées & de bonnes épreuves , on a cru devoir réimprimer le Discours ; & c'est ce qu'on propose par souscription , sçavoir :

Les cinq volumes du Supplément en grand papier en feuilles , à 90 liv.

Et le papier ordinaire. 75 liv.

Les personnes qui voudront en retenir des Exemplaires , pourront le faire en payant d'abord , pour le grand papier . . . 45 l.

En retirant l'Exemplaire , au premier

Janvier , 45

Et pour le papier ordinaire , aussi en feuilles. 39 liv.

Et en retirant l'Exemplaire. 36 liv.

75

L'on ne recevra des souscriptions que jusqu'au premier Janvier 1757 : passé lequel temps , s'il reste quelques Exemplaires , on les vendra :

Sçavoir , le grand papier. 150 liv.

Le papier ordinaire. 100 liv.

*PRIX d'Éloquence & de Poésie, proposé
par l'Académie Française pour l'année
1757.*

LÉ 25 du mois d'Août 1757, fête de S. Louis, l'Académie Française donnera deux Prix, un d'Éloquence & un de Poésie, qui seront chacun une Médaille d'or de la valeur de six cens livres. Elles proposent pour sujet du Prix d'Éloquence : *Les bien-séances sont des Loix pour le sage.* Il faudra que le Discours ne soit que d'une demi-heure de lecture au plus. On ne recevra aucun Discours sans une Approbation signée de deux Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris, & y résidans actuellement.

Le même jour, elle donnera le Prix de Poésie, à un poëme d'environ cent vers Alexandrins, dont le sujet sera au choix des Auteurs. Mais en même temps elle avertit que les Pièces connues de quelque manière que ce soit, seront mises au rebut.

Toutes personnes, excepté les quarante de l'Académie, seront reçues à composer pour ce Prix. Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs Ouvrages, mais ils y mettront un paraphe, avec une Senten-

134 MERCURE DE FRANCE.

ce ou Devise telle qu'il leur plaira. Ceux qui prétendent aux Prix, sont avertis que les Pièces des Auteurs qui se seront fait connoître, soit par eux-mêmes, soit par leurs amis, ne concourront point; & que Messieurs les Académiciens ont promis de ne point opiner sur celles dont les Auteurs leur seront connus.

Les Auteurs seront obligés de faire remettre leurs Ouvrages avant le premier jour du mois de Juillet prochain à M. Brunet, Imprimeur de l'Académie Française, rue S. Jacques, & d'en affranchir le port : autrement ils ne seront point retirés.



ARTICLE III.**SCIENCES ET BELLES - LETTRES.**

HISTOIRE.

IL n'y a point de Lecteur assez borné pour n'avoir pas apperçu que l'objet de M. de Saint-Foix dans ses *Essais historiques*, n'a pas été de rapporter simplement des anecdotes, mais de faire connoître par des anecdotes les anciennes mœurs, les usages & les coutumes de la Nation. La troisième partie n'est pas encore entièrement imprimée ; mais nous ne craignons point d'avancer que ce que nous en avons vu est bien supérieur aux deux premières. C'est une façon nouvelle d'écrire l'histoire ; on est sans cesse attaché, entraîné, & l'on n'a point de doutes sur les faits. Quelles recherches ! quelle critique ! quelle force de raisonnement ! quel style ! L'article de nos guerres avec les Anglois depuis Guillaume le Conquérant, jusqu'au règne de Charles VII, est d'autant plus curieux, que l'Auteur cite sans cesse les

136 MERCURE DE FRANCE.

Ecrivains Anglois même & les actes de Rymer : ainsi nos ennemis n'ont rien à répondre. Il y a des traits de la plus grande force sous les regnes de Philippe Auguste , de Louis VIII , de Saint Louis & de Philippe le Bel ; mais on ne peut pas les séparer du reste. Voici un morceau que nous avons pu détacher ; c'est au sujet des prétentions d'Edouard III à la Couronne de France : il n'y a qu'à lire tous nos Historiens , on sera étonné de leur négligence , du peu de raison ou des mauvaises raisons qu'ils apportent. Il semble qu'ils n'entendoient pas la matiere qu'ils traitoient ; je crois que l'on va trouver que M. de Saint-Foix est bien clair , bien convainquant , & qu'il ne laisse rien à désirer sur une question si singuliere.

Le fonds du caractère d'une Nation ne change point : tous les Historiens qui ont parlé des commencemens de notre Monarchie , peignent le François vif , fier , colere , fondant avec impétuosité sur tout ce qui lui résiste ; généreux , constant , magnanime dès qu'il a vaincu : il fait assiseoir , disent-ils , son prisonnier à sa table ; il lui donne place dans sa tente , souvent il lui rend ses armes & dort à côté de lui d'un sommeil tranquille ; il a désarmé le bras , il croit avoir dompté le

cœur & la haine. Nous avons rendu la Guyenne & Ponthieu aux Anglois , nous les laissions parmi nous , nous dormions sur la foi des alliances & des traités : le réveil fut terrible ; nos Rois avoient toujours fermé les yeux sur la nécessité d'assurer le repos de leur peuple , ils avoient épargné trop de fois un ennemi arrogant & inquiet ; le ciel permit enfin qu'il ébranlât leur trône.

Avant que de rapporter les événemens de la guerre qu'Edouard III déclara à Philippe de Valois , il faut examiner si ses prétentions à la couronne de France étoient bien fondées.

Les femmes , chez les anciens peuples de la Germanie , n'apportoient point de dot à leurs maris ; elles n'héritoient point de leurs peres , & la succession de leurs freres , s'ils mouroient sans enfans mâles , passoit à l'oncle paternel ou à ses fils. Il n'est pas douteux que les Loix saliques furent rédigées (sous le regne de Pharamond ou de Clovis) sur les usages & coutumes des Germains. L'article 62 de ces loix rappelées dans les capitulaires de Charlemagne , porte (1) *à l'égard de la terre salique , il n'en peut venir aucune por-*

(1) Lex Salicz Caroli Magni , tit. 62 , part. 6.

138 MERCURE DE FRANCE.

tion aux filles , mais toute l'hérédité doit aller au sexe viril. Marculphe qui écrivoit vers l'an 660 , fait parler un pere qui dit à sa fille , (1) *nous observons une Loi barbare qui ne souffre pas que les sœurs partagent avec leurs freres.* L'objet de cette loi étoit d'empêcher que le bien ne sortît des familles Françoises , c'est-à-dire des familles Nobles , des familles des Conquérans , & ne passât à des étrangers. On voit au même article 62 , que les filles étoient admises à partager dans les terres (2) que les Vainqueurs n'avoient point retenues pour eux , & qu'ils avoient laissées aux Gaulois.

Childebert , fils de Clovis , n'eut que

(1) Marculp. liv. 2 , fol. 12.

(2) Il y avoit deux sortes de terres héréditaires ; ou *aleuds* , les saliques & non saliques : les premières ne pouvoient être possédées que par les Conquérans , & même par les mâles ; les *aleuds* non saliques étoient les terres qu'on avoit laissées aux naturels du pays , en toute propriété & indépendantes de toute mouvance particulière ; les filles y partageoient avec leurs freres. La succession d'un Gaulois ou d'un Romain pouvoit passer à un François qui épousoit sa fille ; au lieu qu'un Gaulois ou un Romain qui épousoit une Françoisse , n'avoit rien à espérer dans la succession du pere , des freres & des parens François de sa femme. L'Abbé du Bos pour soutenir son abominable système , tâche toujours de confondre les terres saliques avec les bénéfices militaires.

des filles ; son frere Clotaire I^{er} lui succéda. Après la mort de Charibert , qui ne laissa point d'enfans mâles , Berthe (1) sa fille aînée, ne prétendit point au trône. Gontran en désignant Childebert II, son neveu, pour son successeur , se contenta de lui recommander sa fille Clotilde (2) , & de lui faire promettre qu'elle ne seroit point troublée dans la jouissance des biens qu'il lui laisseroit par son testament. Tous nos Historiens ont oublié de citer l'exemple de Judith , fille de Charles le chauve ; ni elle ni son fils Baudouin , Comte de Flandres , ne reclamerent point la couronne , lorsque les Grands du Royaume y appellerent Charles le gros , son cousin. Enfin dans toute notre histoire , sous la premiere , la seconde & la troisieme race , pendant près de neuf cens ans jusqu'en 1316 , on ne voit aucune Princesse qui ait prétendu succéder à son pere.

Louis Hutin mourut le trois de Juin 1316 , & ne laissa qu'une fille ; mais la Reine sa veuve étoit enceinte : le Prince dont elle accoucha le 14 de Novembre n'ayant vécu que huit jours , Philippe le long qui avoit été déclaré Régent à la mort de son frere Louis Hutin & pendant la

(1) Mariée à Ethelbert , Roi de Kent.

(2) Gregor. Turon , liv. 4 , ch. 20.

grossesse de la Reine , passa de la Régence à la Royauté , & fut sacré à Rheims le 9 de Janvier 1317. Le Duc de Bourgogne & le Comte de la Marche protestèrent contre son sacre , disant qu'il falloit auparavant examiner si la fille de Louis Hutin n'avoit pas de justes prétentions à la Couronne : (1) *On peut inférer , dit Rapin de Toiras , de la résistance de ces Princes du Sang (& contre leurs propres intérêts) que la Loi Salique ne passoit pas alors pour incontestable.* Un Historien impartial & de bonne foi auroit dit qu'on pouvoit inférer de la conduite singulière de ces Princes , que de petits intérêts particuliers & des inimitiés personnelles les animoit contre Philippe le long ; il auroit ajouté que ce n'étoit pas certainement l'esprit de justice qui guidoit leurs démarches , puisque cinq mois auparavant (le 17 de Juillet 1316) , de leur consentement , de l'avis de tout le Conseil , de celui des autres Princes du Sang & des Barons , il avoit été arrêté & signé que si la Reine n'accouchoit que d'une fille , la couronne de France iroit de droit à Philippe le long , mais que celle de Navarre appartiendrait à la fille de Louis Hutin , parce que les filles ne sont point exclues de cette Couronne.

(5) Tom. 3, pag. 169.

Philippe le long , pour ôter tous prétextes aux mécontents , convoqua une Assemblée des Grands de l'Etat. (1) Elle se tint le deux de Février 1317 ; presque tous les Evêques du Royaume s'y trouverent ; l'Université y fut appelée. On décida unanimement (2) *que les loix & la coutume inviolablement observée parmi les François , excluient les filles de la Couronne.* Le Comte de la Marche & le Duc de Bourgogne souscrivirent à cette décision.

Philippe le long n'ayant point laissé d'enfans mâles , Charles le bel , son frere , lui succéda sans nulle opposition , & ce fut une nouvelle confirmation de la Loi salique. Charles le bel ne laissa aussi qu'une fille , & la Reine sa veuve enceinte. Il fut donc question , comme à la mort de Louis Hutin , de nommer un Régent , & de choisir , selon l'usage , celui des Princes du Sang que la loi appelloit à la Couronne. Si la Reine n'accouchoit pas d'un garçon : Edouard III prétendit qu'il étoit ce Prince , & qu'on devoit par conséquent lui déferer la Régence. Il envoya des Ambassadeurs à Paris , qui plaiderent sa cause *à la Cour des Pairs & devant tout le Baronnage de France assemblé.* Ils n'avoient pas négligé , disent

(1) Papiremasson.

(2) Mezeray.

les Chroniques , de tâcher d'appuyer leurs raisons par de magnifiques présens & de belles promesses , faisant d'ailleurs entendre aux Seigneurs que plus le Souverain est éloigné , moins le Vassal est dans la dépendance. Malgré leur éloquence , leurs intrigues & tout l'or qu'ils répandirent , la Régence fut adjugée à Philippe de Valois , comme présomptif héritier du trône. Edouard se plaignit amèrement de cet Arrêt dans une Assemblée du Parlement d'Angleterre : il y exposa fort au long son prétendu droit à la Couronne de France. Il paroît à la façon dont s'expliquent les Historiens Anglois, (1) que son Parlement même n'eut pas la complaisance de trouver ses raisons valables. Je vais les rapporter & les réponses de Philippe de Valois , en exposant l'état de la question.

Philippe le Bel & Charles , Comte de Valois , étoient fils de Philippe le Hardi. Philippe le Bel eut trois fils & une fille (Louis Hutin , Philippe le Long , Charles le Bel , & Isabelle mariée à Edouard II & mere d'Edouard III). Louis Hutin , Philippe le Long & Charles le Bel ne laissèrent que des filles ; ainsi Philippe de Valois , leur cousin-germain (fils de Charles de Valois) étoit l'héritier le plus proche en ligne

(1) Rapon de Toiras , t. 3 , p. 158.

PHILIPPE le Hardi, Roi de France.

PHILIPPE le Bel, Roi de France.

CHARLES, Comte
de Valois, *son frere.*

LOUIS HUTIN, PHILIPPE le Long, Roi de
Roi de France, France, mourut en 1328.

CHARLES ISABELLE, PHILIPPE
le Bel, Roi de de Valois, Roi
France, mourut d'Edouard
en 1328, & ne III.
laissa que des fil-
les, qui n'eurent
point de posté-
rité.

JEANNE, qui MARGUE-
RITE, qui
épousa Philippe, Duc de Bourgo-
Comte d'Evreux. gne.

CHARLES le PHILIPPE,
Mauvais, Roi de Comte d'Artois,
Navarre, né en 1323.
1332.

masculine. *Il ne s'agissoit pas*, dit Rabin de Toiras, *entre Edouard III & Philippe de Valois*, de sçavoir s'il y avoit une Loi qu'on appelloit salique qui excluait les femmes de la succession à la Couronne. Soit que cette loi fût réelle ou que ce ne fût qu'une chimère, Edouard & Philippe avoient également intérêt à la faire valoir, puisqu'elle étoit l'unique fondement des prétentions de l'un & de l'autre : sans cette loi, la couronne auroit incontestablement appartenu à Jeanne, fille de Louis Hutin..... Philippe le Long & Charles le Bel n'y auroient pas eu de droit, & par conséquent Isabelle leur sœur n'auroit pas pu y prétendre ; d'ailleurs si la Loi salique n'avoit pas eu lieu, Edouard n'auroit eu lui-même aucun droit à la Couronne, puisqu'il auroit été précédé par les filles de Philippe le Long & de Charles le Bel ; il n'avoit donc garde de contester l'autorité de cette Loi.

Elle porte, disoit Edouard (1), que le plus prochain hoir mâle doit succéder. Elle exclut les femmes à cause de la faiblesse de leur sexe, mais son intention n'a pas été d'exclure les mâles issus des femmes. Je conviens, ajoutoit-il, que ma mère n'a aucun droit à la couronne en qualité de femme (2), mais je soutiens qu'elle me donne le

(1) Leibnitz, cod. diplo. t. 2, p. 66.

(2) Rob. de Avesbury.

droit

droit de proximité qui me rend habile à succéder en qualité de mâle. Je suis plus proche des derniers morts, étant leur neveu, que Philippe de Valois qui n'est que leur coulin germain : c'est donc à moi que la couronne appartient.

La réponse de Philippe consistoit à faire voir que depuis le commencement de la Monarchie, il y avoit plusieurs exemples de Reines à qui l'on avoit déferé la Régence; que ce n'étoit donc pas *à cause de la prétendue foiblesse de leur sexe*, que les filles n'étoient point admises à succéder; que l'intention de la loi avoit été d'empêcher que le sceptre ne passât à un Prince d'une autre nation, ou même d'une autre maison que celle à laquelle on s'étoit soumis, la Noblesse Françoisé n'ayant point entendu se dépouiller de son droit originaire à la couronne, ou à l'élection d'un Roi, en cas d'extinction de la famille régnante; que les fils des Monarques étrangers & des filles de nos Rois, n'avoient jamais été qualifiés Prince du Sang de France, & qu'enfin une mere ne pouvoit transmettre à son fils un droit qu'elle n'avoit pas & qu'elle ne pouvoit jamais avoir (1).

(1) Baldus.

Je ne suis pas étonné que Rapin de Toiras n'ait point cité une raison que l'on ne manqua pas sans doute d'opposer encore aux chicanes d'Edouard ; mais il est bien singulier que Mezeray, le Gendre, Daniel, Choisi, & autres de nos Historiens, ne l'aient pas rapportée. Elle acheve de mettre dans tout son jour l'extravagante injustice du Monarque Anglois. Lorsque Charles le Bel mourut en 1328, les filles de Philippe le Long, avoient des enfans (1) mâles. Les petits-fils de ce Roi n'excluoient-ils pas son neveu Edouard, en supposant qu'on eût admis l'interprétation que ce neveu vouloit donner à la Loi Salique ?

Philippe de Valois, six mois après son sacre, envoya sommer Edouard de venir lui rendre hommage pour le Duché de Guyenne & le Comté de Ponthieu. Edouard lui écrivit (le 14 d'Avril 1329) (2) *qu'il avoit dessein depuis longtemps de s'acquitter de ce devoir, mais que diverses affaires qui lui étoient survenues, l'en avoient empêché.* Il rendit solennellement cet hom-

(1) Philippe né en 1323, fils de Jeanne fille de Philippe le Long, & d'Eudes IV, Duc de Bourgogne.

(2) Actes de Rimer.

(3) Rapin de Toiras, t. 3, p. 469.

mage dans la ville d'Amiens le 6 Juin (1) : il le ratifia *hommage-lige* par ses Lettres Patentes du 30 Mars 1331. La même année il revint en France, fit un nouveau traité au sujet des affaires de Guyenne, & parut très-sensible au procédé de Philippe, qui voulut bien lui accorder une diminution de trente mille livres Tournois sur la somme dont on étoit convenu dans le traité précédent. Au commencement de l'année 1332 (2), il fit proposer le mariage de son fils avec la fille, & celui de sa sœur (3) avec le fils de Philippe. Il employa les années 1333, 34, 35 & 36 (4), à dépouiller du Royaume d'Ecosse, par les manœuvres les plus fourbes & les plus noires, David Brus un enfant, & qui étoit son beau-frere. En 1337, excité par Robert d'Artois, qui s'étoit réfugié en Angleterre, il feignit de nouveau d'être persuadé (5) qu'il avoit eu raison de réclamer la

(1) *Ibidem*, p. 472.

(2) *Ibidem*, p. 477.

(3) Il faut convenir ou qu'il avoit renoncé à ses vaines idées sur la Couronne de France, ou qu'il étoit le plus perfide & le plus méchant de tous les hommes.

(4) *Ibidem*, p. 166.

(5) Il en étoit si peu persuadé, que dans sa lettre au Pape, en date du 30 de Janvier 1740, il dit : *Que si Philippe de Valois lui avoit fait les moindres offres,*

couronne de France. Il fit des alliances avec l'Empereur & plusieurs Princes d'Allemagne. Il soudoya des troupes de tous les pays, & lorsqu'il se crut en état de commencer la guerre, il écrivit au Pape *qu'après la mort de Charles le Bel son oncle, la couronne de France lui étoit dévolue comme au plus proche héritier; qu'il en avoit été privé par un jugement injuste & précipité; que les Ambassadeurs qu'il avoit envoyés à Paris, n'avoient pas été écoutés; qu'en ôtant à un mineur une couronne qui lui appartenoit légitimement, les Grands du Royaume avoient agi moins en juges qu'en scélérats & en brigands, & qu'il protestoit contre tout ce qui s'étoit fait pendant sa minorité. Qu'auroit dit Guillaume le Bâtard, si du fond de son tombeau il avoit pu entendre un de ses descendans traiter ainsi la Noblesse de France!*

Il étoit de notoriété publique que les Ambassadeurs (1) d'Edouard avoient plai-

il s'en seroit contenté; & re verâ, si nobis oblationem, etiam mediocrem, tunc fecisset, ad vitandum guerrarum discrimina & expensarum profuvia, super ea responsionem rationabilem fecissemus. Extrait des actes de Rymer. Rapin Toiras, t. 3, p. 496.

(1) Le Pape étoit si convaincu de l'injuste prétention d'Edouard & de toutes les faussetés dont sa lettre étoit remplie, qu'il lui récrivit : *Jamais*

dé la cause devant la Cour des Pairs , quand il envoya demander la Régence après la mort de Charles le Bel : il le dit lui-même dans l'assemblée de son Parlement à Northampton , à la fin de Février 1328. Les Historiens Anglois prétendent que la veuve de Charles le Bel n'ayant accouché que d'une fille , il donna à des Ambassadeurs un plein pouvoir (en date du 16 Mai 1328) (1) , pour demander la couronne en son nom. Il ne s'étoit pas pressé , puisqu'il y avoit un mois & demi que la Reine (2) étoit accouchée. Ces Ambassadeurs , s'ils passèrent en France , n'arriverent vraisemblablement qu'après le sacre (3) de Philippe de Valois. S'ils demanderent à être écoutés , ils ne durent pas l'être , puisque le jugement de la Cour des Pairs portoit , (comme celui qui avoit été rendu à l'égard de Philippe le Long ,) *si la Reine n'accouche que d'une fille , dès l'instant Philippe sera reconnu Roi.*

Philippe ayant eu communication de la Lettre d'Edouard au Pape , répondit : Ni

surprise n'a été égal à la nôtre en apprenant que vous prenez le titre de Roi de France. . . . quittez ce titre. . . .

(1) *Ibidem* , p. 468.

(2) Elle accoucha le premier d'Avril.

(3) Il fut sacré à Rheims le 28 de Mai.

moi , ni le Roi d'Angleterre ne pouvions être juges dans notre propre cause : elle fut plaiée à la Cour des Pairs & devant tous les Hauts Barons assemblés. Ils décidèrent unanimement que mon droit étoit incontestable : jamais Edouard, même dans son Parlement, n'a fait de protestations contre cette décision. Il y a acquiescé pendant plus de neuf ans, comme tous les autres Potentats de l'Europe. L'allégation de la minorité est ridicule & frivole : mais en supposant qu'elle fût admissible, son Parlement (1) l'avoit déclaré majeur, & il gouvernoit par lui-même en 1331, lorsqu'il m'envoya ses Lettres Patentes par lesquelles il déclaroit & faisoit serment qu'il étoit mon homme-lige (2), & qu'il me serviroit envers & contre tous. Cet acte a été suivi de plusieurs autres, & nommément d'un plein pouvoir que ses Ambassadeurs m'ont présenté cette année 1337, par lequel il les autorise à *transiger sur les affaires de Guyenne avec Philippe illustre Roi de France, son Seigneur.*

(1) Rapin de Toiras, t. 3, p. 163.

(2) Celui qui rendoit l'hommage-lige étoit à genoux, tête nue, sans ceinture, sans éperons & sans épée; il prêtoit serment sur l'Evangile, & ce serment le lioit à son Seigneur personnellement, & à jamais.

Croiroit-on qu'Edouard n'eut pas honte de répliquer que s'il n'avoit pas fait de protestations publiques, il en avoit fait de secrètes dans son Conseil Privé, par lesquelles il avoit déclaré *que par l'hommage qu'il alloit rendre, il ne prétendoit pas porter préjudice à ses droits sur la couronne de France*, (1) *quand même il viendrait à le ratifier par ses Lettres Patentes, & que ce n'étoit que la crainte de perdre ses terres en France, qui l'obligeoit à faire cette démarche?* Ainsi aucune Puissance ne peut compter sur les sermens d'un Roi d'Angleterre & sur les traités qu'elle signe avec lui : il aura toujours protesté secrètement dans son Conseil Privé, contre la paix qu'il signoit, dès qu'il croira voir quelque avantage à recommencer la guerre.

Il seroit très-naturel de croire qu'Edouard ayant pris la qualité de *Roi de France*, quelqu'un de nos Rois a exigé par un traité que les successeurs de cet homme inique continueroient de la prendre, comme une note perpétuelle de sa mauvaise foi, & de la honte des Anglois chassés du Royaume, quoique secondés par tant de Villes & de Provinces mécontentes & rebelles. Voici à quelle occasion

(1) *Ibidem*, p. 159.

152 MERCURE DE FRANCE.

il prit ce titre dont ses successeurs ont continué de se décorer, *uniquement*, disoit le fameux Comte de Rochester, *pour se conserver le privilege (1) de guérir des écrouelles*. Les Flamans s'étoient de nouveau révoltés : leur Comte s'étoit réfugié en France : ils avoient pour chef Jacques Artevelle, Brasseur de biere. Edouard & ce Brasseur avoient besoin l'un de l'autre ; ils furent bientôt amis. Mais les Flamans refusoient de se déclarer contre Philippe, parce qu'ils avoient promis avec serment, par le dernier Traité, de ne point porter les armes contre le Roi de France leur Seigneur suzerain, & qu'ils s'étoient même soumis à remettre deux millions de florins à la Chambre Apostolique, s'ils contrevenoient à leur promesse.

Artevelle leur persuada qu'il étoit aisé de lever le scrupule qui les retenoit, en engageant Edouard (2) à prendre le titre (3) de Roi de France. Ils s'applaudirent

(1) Quelques Historiens Anglois prétendent que ce don vient de S. Edouard le Confesseur.

(2) Barnès.

(3) Quelques Historiens prétendent qu'il avoit pris ce titre dans une commission adressée au Duc de Brabant, en date du 7 d'Octobre 1337 ; mais qu'il l'avoit aussi-tôt quitté, voyant qu'aucun Prince de l'Europe, même de ses alliés, ne vouloit le lui donner. Il paroît par une Lettre qu'il

d'avoir choisi un chef qui avoit tant d'esprit , & proposerent cet expédient au Roi d'Angleterre qui le trouva d'abord ridicule : *mais son Conseil* , dit Rapin de Toiras (1) , *après y avoir bien réfléchi , approuva ce moyen de faire entrer les Flamans dans la Ligue.* On voit qu'Edouard , s'il avoit eu besoin des Juifs , auroit pris de même le titre de Messie. Il fit publier un Manifeste par lequel il déclaroit à tout bon François , *que le Royaume de France lui étant dévolu par la mort de Charles le Bel son oncle , selon la volonté de Dieu à laquelle il*

écrivit à l'Archevêque de Cantorberi , le 21 Février 1340 , qu'il sentoit le ridicule d'avoir pris cette qualité , & qu'il craignoit que son Parlement n'approuvât pas son usurpation : *Qu'on ne soit point surpris* , dit-il , *que nous ayons changé notre style ordinaire & que nous nous fassions nommer Roi de France ; des raisons essentielles nous ont nécessairement obligé à cette démarche ; nous vous les exposerons , aux autres Prélats , aux Seigneurs & aux Communes , dans le prochain Parlement.* Non mirantes ex hoc quod stylum nostrum consuetum mutavimus , & Regem Franciæ nos facimus nominari : nam diversæ subsunt causæ , per quas hoc facere necessariò nos oportet , & quas vobis & aliis prælatis & Magnatibus , necnon Comitibus ejusdem regni Angliæ ad dictum Parliamentum plenitè exponemus , &c. Rapin de Toiras , t. 3. *Extrait des actes de Rymer* , p. 497.

(1) Pages 180 & 495.

G v.

ne vouloit pas s'opposer , il étoit résolu d'en prendre l'administration , promettant sa protection à ceux qui , à l'exemple des Flamands , le reconnoïtroient pour leur Souverain.

Voilà l'époque de la jonction des fleurs de lys & des léopards ; il faut remarquer qu'Edouard se qualifioit *Roi de France , d'Angleterre & d'Irlande* ; qu'il mettoit les fleurs de lys au 1 & 4 quartiers qui sont les plus honorables , & (1) que tous ses successeurs ont continué d'écarteler de même jusqu'à Georges I, Electeur d'Hanovre. Je ne sçais pas si ce Prince , à son avènement au trône d'Angleterre , déclara qu'il ne demeureroit point à Paris ; ce qu'il y a de certain , c'est qu'il est le premier qui a commencé à écarteler au I & IV parti ; au I d'Angleterre , au II d'Ecosse ; au II de France , au III d'Irlande.

(1) La Reine Anne continua toujours de porter les mêmes armes jusqu'à sa mort , quoiqu'on eût résolu , dit-on , de changer le grand sceau d'Angleterre en 1706 , lors de l'union de ce Royaume & de celui d'Ecosse.



A G R I C U L T U R E.

L E T T R E

A Monsieur Diderot.

Nous avons souvent parlé , Monsieur , de la découverte de M. Tillaye sur la nielle des bleds. Le détail imprimé de ses premières expériences ne m'avoit pas convaincu comme vous. J'ai été souvent trompé sur ces matieres ; & sans penser que M. Tillaye voulût abuser les autres , je croyois qu'il pouvoit s'en imposer à lui-même. Je vous ai dit que ces expériences se répétoient à Trianon , & que j'en serois le témoin scrupuleux & le censeur. Je l'ai été avec une attention que la défiance rendoit très-vive. Il faut l'avouer , j'ai vu la nature elle-même développer peu à peu le système de M. Tillaye, & confirmer les conjectures qu'il avoit faites. La maturité du bled rend aujourd'hui ce résultat tout-à-fait sensible. Il est démontré que la poussière noire & fétide des grains niellés , cariés , ou comme vous voudrez les appeller , s'attache aux autres grains & les corrompt. Par-là se perpétue cette peste qui ravage

G vj

nos récoltes , & doit rendre très-mal-sain le pain fait avec le bled qui en est attaqué. Il est démontré que la contagion est si subtile , qu'elle se communique par les pailles qui ont été touchées de la poussière noire , lorsqu'on les emploie comme engrais sans être assez putréfiées : c'est un point à ne pas oublier dans l'Encyclopédie , au premier article où il pourra en être question. Il est enfin démontré qu'il y a des remèdes contre cette funeste maladie. M. Tillaye en a employé plusieurs qui lui ont complètement réussi. C'est un spectacle dont je voudrois que vous fussiez témoin. On voit ici une planche dont la semence étoit du grain le mieux choisi , je l'ai vu semer. Eh ! bien , Monsieur , cette semence ayant été noircie de l'affreuse poussière , il en est résulté que toute la planche n'a produit qu'un bled noir , infecte , & qu'on ne peut approcher. Vous voyez tout à côté le plus beau grain du monde , qui est le produit de la même semence , noircie de même , mais ensuite lessivée avec des préparations dont sans doute M. Tillaye rendra compte. Ce contraste est répété une vingtaine de fois , soit en bled d'hiver , soit en bled de Mars. Si vous joignez à cela un Mémoire dont j'ai été dépositaire , qui a été fait au moment de la semaille , qui

OCTOBRE. 1756. 157

contient un pronostic hardi de ce qui doit arriver à chaque planche, & dont aujourd'hui l'état de chaque planche justifie la hardiesse, vous conviendrez que ceci a toute l'évidence qu'on puisse donner à un fait. Vous connoissez M. Tillaye, vous êtes plus à portée que moi de le rencontrer : je vous prie, Monsieur, de vouloir bien l'exhorter au nom de toute la terre, à donner promptement au Public ceux de ses procédés qui sont les plus faciles & les moins chers. On commence à semer les bleds à la fin du mois prochain. Faites en sorte qu'il ne retarde pas ses bienfaits, que nous en jouissions tout à l'heure, & qu'il jouisse de la reconnoissance de tous les bons Citoyens. Je m'adresse à vous, parce que je suis sûr que vous ne négligerez rien pour que cela soit. Vous aimez les hommes ; je voudrois bien qu'ils en valussent la peine, & qu'on pût étendre sur le plus grand nombre l'estime profonde que vous méritez, & l'amitié tendre avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

LE ROY.

A Versailles, ce 8 Août 1756.

CHIRURGIE.

*DISSERTATION sur les effets de l'Or
bain.*

LE 25 Janvier 1756, je lus à l'Académie Royale de Chirurgie un Mémoire touchant le succès de l'application de la feuille d'or sur une veine ouverte pour en arrêter le sang. L'accueil flatteur que l'on m'y fit touchant cette découverte, n'a fait qu'exciter l'envie que j'avois de poursuivre plus loin mes recherches & d'en tenter de nouvelles expériences. Je me croirois reprehensible de n'en pas faire part. Je vais commencer d'abord par l'extrait de mon Mémoire reçu à l'Académie.

De bien des saignées qui se font soit au pied, au bras, soit à la gorge, le sang s'échappe par la réunion peu exacte des deux levres, ou par quelques mouvemens faits sans y penser. Un malade alors est effrayé & peut même périr dans son sang, s'il est seul : on en a vu des exemples. Souvent une saignée est prise d'une légère phlogose, suppure, & est long-temps à se fermer : une goutte de sang, ou deux

desséchées par la chaleur du bras entre la saignée, & la compresse y formant un durillon qui irrite, peuvent en être la cause : avec la feuille on évite ces accidens. On ne peut donc trop la recommander. D'ailleurs il est des cas où sans témérité & sans danger, on ne peut appliquer la bande & la compresse, comme dans les saignées de jugulaire pour l'esquinancie, l'apopléxie, & autres maladies qui l'exigent. Le nouveau moyen sans gêner le larynx, comme le fait la bande circulaire, oppose une digue invincible au sang, & produit, sans inconvénient, une intime réunion. Je ne m'arrête point ici à vouloir appuyer son crédit & son succès, en citant des faits d'expérience, le rapport de l'Académie & celui de MM. Morand, de Garengot, le Guesnery, nommés Commissaires, sera suffisant. Il me reste à faire voir les effets de mes nouvelles tentatives.

Quelle difficulté ne trouve-t-on pas tous les jours à dessécher certains ulcères curanés ? & quel temps ne faut-il pas pour y parvenir ? Un simple morceau de la feuille appliqué l'espace de vingt-quatre ou de quarante huit heures, selon l'état du mal, les finit parfaitement. J'ai fait voir à M. Morand un Invalide, qui avoit à la crête du tibia un ulcère de la largeur d'une

160 MERCURE DE FRANCE.

pièce de 24 sols. Les matières emplâstiques & les corps gras qu'on y mettoit, ne faisoient qu'en enflammer la circonférence, & l'agrandir : en 48 heures, par le moyen de la feuille, l'inflammation disparut, & l'ulcère fut couvert de pellicules farineuses qui tomberent d'eiles-mêmes.

Je l'ai employée avec beaucoup de succès sur les petits ulcères qui restent au centre du moignon, après l'amputation d'un membre : ils résistent aux dessicatifs les plus vantés ; la partie grasse qui en fait la base, ne fait au contraire que dilacérer le tendre tissu de la cicatrice : ceci est d'après l'expérience. Il est bien d'autres cas où l'usage de la feuille n'est pas moins recommandable, tels que dans les égratignures, exco-riations, contusions légères, où les houp-pes nerveuses se trouvent à découvert, & qui ne demandent qu'à être desséchées. J'ai de mon côté des preuves de son efficacité, & chacun peut s'en convaincre.

*BREBAN, Chirurgien Aide-Major de
l'Hôpital Militaire d'Avranches.*

Certificat de l'Académie de Chirurgie.

« Ayant été nommés par l'Académie
» pour donner notre avis sur un moyen
» d'arrêter sûrement & promptement le
» sang après la saignée, sans y employer

OCTOBRE. 1756. 1.

» ni compresse, ni bande, mais seulement
» un fragment de feuilles d'or ou d'argent
» battu, nous estimons que ce moyen
» sera du goût de ceux qui se plaignent
» ordinairement que la bande les incom-
» mode & leur fait mal. Nous portons
» avec d'autant plus d'assurance ce juge-
» ment, que nous avons d'abord vu pra-
» tiquer plusieurs de ces saignées dans
» l'Hôtel Royal des Invalides avec le suc-
» cès énoncé.

» Que la seule application d'un frag-
» ment de ces sortes de vessies pleines
» d'air que l'on trouve dans les carpes, a
» arrêté le sang de façon, que les frictions
» faites à l'instant sur l'avant-bras, n'ont
» pu le faire sortir de la veine piquée.

» Enfin que l'un de nous a pareille-
» ment réussi au bras & au pied dans l'es-
» sai qu'il a fait de cette découverte. Fon-
» dés sur ces faits, nous croyons pouvoir
» engager l'Académie à faire usage du
» Mémoire de M. Breban, Chirurgien
» des Invalides, & auteur de ce nouvel
» & ingénieux appareil. » Fait à Paris, le
25 Janvier 1756. *Croissant de Garenges,*
le Guesnery, Commissaires.

Je certifie cette Copie conforme à l'Original.

Morand, Secrétaire perpétuel.

SÉANCE PUBLIQUE

De l'Académie de Belles-Lettres de Marseille.

L'Académie tint, selon l'usage, sa séance publique le 25 Août, jour de Saint Louis. M. Artaud, Directeur, en fit l'ouverture par un Discours où il agita cette question : *Lequel des sujets d'Eloquence est plus propre à procurer un plus grand nombre d'Ouvrages de concours, ou un sujet de Morale ou un purement Littéraire ?* M. Artaud se décida en faveur de la Morale, jugement qui peut-être ne sera point exempt de contradictions. Il est cependant amené avec beaucoup d'adresse, & soutenu par toutes les ressources du bon Orateur.

On lut ensuite le Discours qui a remporté le prix. Cet Ouvrage est du R. P. Mene, Dominicain, déjà couronné dans la même Académie l'année précédente. Il a prouvé très solidement & avec toutes les graces du style, *que le bonheur est plus commun chez les Petits que chez les Grands.* C'étoit le sujet proposé.

M. Dulard, l'un des Académiciens, célèbre par un grand nombre de palmes littéraires obtenues aux *Jeux Florans*,

surtout par son Ouvrage *sur la grandeur de Dieu annoncée par les merveilles de la nature*, Ouvrage dont l'entreprise seule eût fait honneur à son génie, & dont le succès l'a dignement payé de son travail, fit la lecture d'un Poème d'environ trois cens vers *sur la prise de Minorque*, matière riche, précieuse à tout bon Citoyen, & parfaitement analogue aux circonstances. Il fut accueilli avec d'autant plus de satisfaction & d'applaudissemens, que l'estimable Académicien a sçu joindre le mérite de la composition & d'une poésie noble & élevée, à celui que son Ouvrage tiroit de la conjoncture.

M. de Clairfontaines, Secrétaire de M. le Duc de Villars, & Associé de l'Académie, termina la séance par le dernier Acte d'une Tragédie de sa façon. Elle a pour titre *les Adieux d'Hector & d'Andromaque*, l'un des plus beaux sujets & des plus intéressans que présente Homère. Il est glorieux pour M. de Clairfontaines d'avoir sçu faire usage de ces traits sublimes, de ces sentimens exprimés avec tant de force & d'une manière si pathétique, que lui fournissoit le Prince des Poètes.

L'Académie a confirmé le sujet qu'elle avoit donné il y a deux mois, pour le

164 MÈRCURE DE FRANCE.

prix de Poésie de l'année prochaine 1757.
C'est la Conquête de l'Isle de Minorque.
Ce sujet doit être traité en *Ode*, à l'exclusion de tout *Poème*. Le genre auquel l'Académie astraint les Auteurs, ouvre une carrière bien plus libre à l'enthousiasme, dont le brillant événement, qu'on les invite à célébrer, les animera sans doute.

Nous souhaiterions que la plupart des Académies de Province voulussent bien imiter la précision de celle de Marseille, ou réduire du moins à la moitié les Extraits des Séances qu'ils nous envoient. La variété que demande notre Recueil nous met dans la nécessité de les en prier.



ARTICLE IV.**BEAUX-ARTS.**

ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE,

SAmedi 4 Septembre, l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture a tenu sa séance publique. M. le Marquis de Marigny, Secrétaire de l'Ordre du S. Esprit, Directeur & Ordonnateur Général des Bâtimens du Roi, Jardins, Arts, Académies & Manufactures Royales, y a fait la distribution des prix de Dessin, de Peinture & de Sculpture remportés par les Eleves.

M. Dandré Bardon, l'un des Professeurs de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, Professeur des Eleves protégés par le Roi, pour l'Histoire, la Fable & la Géographie, Membre de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille & Directeur perpétuel de l'Ecole académique des Arts, établie en cette même Ville, a lu une

Conférence sur l'utilité que les jeunes Artistes peuvent retirer d'un cours d'histoire universelle traité relativement aux Arts.

Son objet a été de rendre compte à l'Académie de la manière dont il traite l'ouvrage auquel il travaille, afin de remplir avec succès, pour la République des Arts, le poste dont le Roi lui a fait l'honneur de le charger.

Il envisage l'histoire universelle comme le flambeau des Arts. C'est sous ce point de vue, qui réunit tout l'intérêt que les Artistes peuvent trouver dans l'histoire, qu'il se propose de la leur présenter dépouillée de tout ce qu'elle a d'inutile pour eux, & orné de toutes les richesses pittoresques, de tous les principes & de toutes les images dont elle est susceptible, relativement à leurs talens.

Il dirige son ouvrage à la lueur des deux grands flambeaux qui introduisent dans le Temple des Arts, les préceptes & les exemples : c'est ainsi qu'il réunit les principes invariables & lumineux qui font le corps de doctrine de la Peinture & de la Sculpture, avec les exemples qui sont consignés dans les chef-d'œuvres des grands Maîtres.

Ce double objet forme la division de cette Conférence.

« Les récits historiques (dit l'Auteur en
 » par ant de son cours d'histoire universelle
 » relative aux Arts) s'y trouvent toujours
 » associés avec les principes invariables
 » de nos talens. Premiere observation.

« Les ouvrages des grands Maîtres qui
 » ont traité une multitude de ces événe-
 » mens , y rappellent à l'Artiste les exem-
 » ples les plus précieux. Derniere obser-
 » vation. »

Il fait voir par quelques extraits de son cours d'histoire la maniere dont il le remplit.

Dans la premiere partie de son Discours M. Dandré Bardon se borne à l'exposition de trois sujets susceptibles des principaux principes de la Peinture ; ordonnance pittoresque , noblesse des caractères , effet des lumieres.

Il fait l'application du premier dans une vive & rapide description qu'il trace du déluge universel. La déclaration de guerre que les Romains firent aux Carthaginois au sujet de la prise de Sagonte , lui sert à faire usage des principes qui concernent la noblesse des caractères. Pour développer ceux qui ont trait aux effets de lumiere , il a fait choix de l'apparition de l'ombre de Samuel à Saül , opérée par les enchantemens de la Magicienne d'Endor.

L'Auteur dévoile dans la seconde Partie les principaux avantages que les jeunes Artistes trouvent dans les exemples merveilleux d'imitation que fournissent les chef-d'œuvres des grands Maîtres.

Par la magnifique description qu'il fait du frappeement de roche du Poussin, il prouve l'importance de fixer, à l'exemple des grands hommes, le plan d'un sujet avant que de le tracer avec le crayon. Il développe avec justice les trois intérêts principaux qui partagent l'attention du spectateur dans le chef-d'œuvre de ce grand Artiste : » les tourmens de la soif, » la satisfaction de l'étancher, l'admiration qu'excite le prodige, rappellent à l'idée tout ce que ce fait offre de pathétique, d'intéressant & de merveilleux. Ces trois sentimens forment, pour le dire ainsi, une espece de division du discours pittoresque du Poussin. Eh ! quel Orateur parla jamais avec plus d'éloquence qu'il le fait aux yeux des Connoisseurs ! »

Les justes éloges que M. D. B. donne au tableau de Rubens, représentant Thomiris qui fait tremper dans le sang la tête de Cyrus, lui servent à montrer que plus les modeles qu'un jeune Artiste se propose d'imiter, sont parfaits, plus l'impression qu'ils

qu'ils font est profonde, & plus aussi il est à craindre qu'ils ne subjuguent ses idées, & ne le conduisent au plagiat. Après avoir mis dans tout leur jour les sublimes beautés de ce chef-d'œuvre, il offre une ressource contre le charme séduisant de toutes les compositions qui, comme celle-ci, mettent le génie dans une espèce d'impuissance de rien créer. « Sortons, dit-il, de » ce magnifique palais où Rubens établit » le théâtre de l'action. Transportons-nous » sur le champ de bataille où Thomiris a » immolé un peuple d'ennemis à la valeur » de sa Nation, & Cyrus leur Roi à sa » propre vengeance. Armée d'un arc & de » javelots, montée sur un superbe coursier, la Reine des Scythes porte dans ses » yeux & sur son front la fureur qui, » dans la chaleur de son ressentiment, lui » fait naître la pensée inhumaine que le » sang froid ne sauroit vraisemblablement enfanter. C'est ainsi que cette Héroïne transportée d'un premier mouvement, auquel on ne résiste guère, fait » couper la tête au cadavre du plus grand » Roi de la Perse, & se rassasie elle-même » du barbare plaisir de l'insulter après sa » mort. » Nous sommes fâchés que la brièveté d'un extrait ne nous permette pas de rapporter en entier ce tableau que la

plume de M. Dandré Bardon a peint avec les traits les plus frappans & les couleurs les plus vives.

Il a fini les images qu'il a inférées dans sa Conférence , par la peinture du passage des Alpes , si célèbre dans l'histoire d'Annibal. C'est à cette occasion que l'Auteur de la Conférence rappelle qu'il y a un nombre presque infini de beaux sujets d'histoire qui n'ont point été traités par d'habiles Maîtres. Il démontre par l'exposition de celui-là , combien il étoit satisfaisant pour l'Artiste & avantageux pour le talent , de retirer ces sujets d'une espèce d'oubli où ils languissent sans le secours des Arts de Peinture & de Sculpture , dont l'objet essentiel doit être d'exposer aux yeux des connoisseurs les traits héroïques qui sont comme ensevelis dans les volumes des plus célèbres Historiens.

Après avoir donné une idée de ce Discours , nous nous faisons un plaisir de donner une idée du style de l'Auteur. Il débute ainsi relativement à la circonstance de la distribution des Prix :

« Messieurs , ce jour que vous consacrez au triomphe du génie , ce jour que rendent célèbre les libéralités du Roi confiées à notre Mécène , ce jour brillant par le concours de mille Citoyens ,

« zélés amis des Arts , nous rappelle ces
 » Assemblées solennelles où le mérite étoit
 » couronné des mains de la Grece. entiere.

» La palme accordée aux Vainqueurs en-
 » courageoit leurs rivaux à s'en rendre
 » dignes , & l'émulation aiguillonnée par
 » l'espérance enfantoit les plus heureux
 » succès. Ainsi se formoient ces sociétés
 » d'hommes de génie , occupés du soin
 » d'enrichir la patrie de nouveaux trésors ;
 » de soutenir par des chef-d'œuvres mul-
 » tipliés la gloire de leur Nation , & de
 » transmettre à la postérité les talens de
 » leurs Ancêtres.

» A ces traits , Messieurs , on reconnoît
 » aisément cette multitude d'Artistes qui
 » se forme continuellement sur vos traces
 » & sous vos yeux. C'est une espece de
 » colonie que vous destinez à perpétuer la
 » république des Arts dont vous êtes l'hon-
 » neur , la gloire & le soutien.

» Chargé d'un poste dont l'objet peut
 » être de quelque utilité à vos Elèves ,
 » pourrois-je mieux entrer dans vos vues
 » qu'en vous exposant le projet d'un cours
 » d'histoire universelle relatif à tout ce qui
 » peut intéresser nos talens , &c » ?

- Voici comment il termine sa Conférence
 à l'occasion des sujets nouveaux qu'il dé-
 terre dans l'histoire. « Ces sujets pitto-

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

„ resques & neufs ne sont point rares :
 „ l'histoire nous en offre un grand nom-
 „ bre. Le regne du goût, du génie & des
 „ talens, le regne de notre Auguste Mo-
 „ narque ne servira qu'à les multiplier
 „ toujours davantage. Nouvelles richesses
 „ qui s'accroissent pour la postérité. Nous
 „ la félicitons d'avance de la gloire de les
 „ posséder, de les décrire & de les pein-
 „ dre. Elle ne manquera pas d'Artistes.
 „ Les grands Rois & leurs Ministres fu-
 „ rent toujours les protecteurs des talens.
 „ Il n'ont qu'à commander qu'il se forme
 „ des Peintres, des Sculpteurs, des His-
 „ toriens, & il s'en formera. La nature &
 „ l'art sont toujours prêts à servir leur
 „ goût. Quelle preuve n'en donne pas
 „ notre Mécène, en rendant à notre admi-
 „ ration les chef-d'œuvres voilés à celle de
 „ nos peres, en rétablissant ceux que le
 „ temps avoit dégradés, & en faisant servir
 „ tous les Arts à la noble décence des Pa-
 „ lais de nos Rois, à l'utilité du Public,
 „ & à la majesté des Temples du Sei-
 „ gneur !

„ Puissent vos arriere petits neveux être
 „ encore eux-mêmes témoins oculaires des
 „ hauts faits de Louis XV, jouir du bon-
 „ heur que nous goûtons de vivre sous ses
 „ loix, & célébrer sur vos traces les mer-

„ veilles de son regne, par des ouvrages
 „ dignes, ainsi que les vôtres, de l'im-
 „ mortalité ! „

Comme les Arts ne peuvent rencontrer de protections plus utiles à leurs progrès que celles des graces, il est juste que les Arts donnent une espece d'immortalité à leurs Protectrices. C'est un tribut dont la Peinture vient de s'acquitter envers *Madame de Pompadour*, par le portrait qu'en a fait *M. Boucher*.

Cet ouvrage, sans doute, doit à son modele ses plus précieux avantages : mais on ne peut, sans injustice, se taire sur le don enchanteur qu'à reçu ce Peintre, pour voir & pour rendre tous les objets de la nature sous leurs aspects les plus séduisants. En effet, indépendamment de l'exacte ressemblance, premiere condition dans tout portrait, celui-ci, par le caractère des yeux, par le point vrai de la physionomie, présente une image si vive & si frappante de l'ame, qu'il paroît être plutôt saisi par un moyen surnaturel que tracé par le pénible mécanisme du pinceau. Pourquoi ne diroit on pas, puisqu'on le sent si bien, que l'esprit & le cœur, ont comme le corps, des *attitudes habituelles* ? celles du corps fixent une sorte de ressemblance qui ne pro-

176 MERCURE DE FRANCE.

déployées. Le Léopard terrassé rend les derniers soupirs. On lit dans les yeux du Lion la frayeur qui l'agite. Au dessous de ces différens Symboles , la figure allégorique de la *Force* est debout, le coude sur une massue & la tête appuyée sur sa main. Tout annonce dans cette figure la plus profonde tristesse. Ce Monument a vingt pieds de face sur vingt-cinq de haut. Il sera exécuté en marbre, & il doit être placé à Strasbourg dans l'Eglise Luthérienne de S. Thomas , où le Maréchal de Saxe est inhumé. La Poésie noble & hardie qui brille dans l'invention du Sculpteur , présente un tableau également majestueux & touchant. Voici une inscription en vers qui nous a été envoyée pour ce Mausolée par M. Tasse.

Passant arrête & considère
L'intrépide Guerrier dont le sort fut si beau :
Mais songe en même temps qu'il n'est qu'un pas
à faire
Du néant de la gloire au néant du Tombeau.

G R A V U R E.

DANS l'annonce que nous avons faite le mois passé des Estampes des quatre Arts du Sieur Fessard , d'après les tableaux de M. Vanloo , page 228 , il est échappé une faute d'impression que nous nous empres-

on de corriger. *Les gravures que nous annonçons sont les premiers des tableaux qui décorent le Château de Bellevue, lisez, sont les premières des tableaux, &c.*

Comme l'on est maintenant à portée d'avoir un Plan exact du Fort S. Philippe de Mahon, le sieur Lerouge, Ingénieur, Géographe, rue des Grands Augustins, en a publié un, le 30 d'Août, avec les attaques, détails, profils des ouvrages attaqués, &c. Prix lavé, 48 sols; en blanc, 24 sols.

ARTS UTILES.

HORLOGERIE.

RÉPONSE à la Lettre d'un Anonyme sur les Pendules à chapelets, insérée dans le Mercure de Juillet.

QUand M. le Roy fils, de l'Académie Royale d'Angers, a dit, Monsieur, dans le Mercure de Mai, que son ouvrage *avoit été imité avec succès, particulièrement par M. le Mazurier, &c.* il n'a pas prétendu par-là réclamer la Pendule de votre ami comme de son invention, selon vos paro-

• H v

278 MERCURE DE FRANCE.

les : sa lettre au contraire contenant une description exacte de sa pendule , & le certificat de l'Académie , ôrent toute équivoque & mettent chacun à portée de connoître ce que les deux machines ont de commun ou de différent.

L'exposé de M. le Roy fait voir , par exemple , qu'il n'emploie dans sa Pendule à augets , que la roue de rencontre ordinaire de Granham , ou toute autre portant l'aiguille des secondes avec l'échappement qu'elle exige , & que sur cette roue unique il place le chapelet qui , avec la trémie , forme une pendule dont le mouvement dure à volonté. La division du moteur par la trémie , réduisant nécessairement la machine à ses plus simples termes , il a pensé qu'on ne pouvoit faire intervenir ici le principe (1) de la première

(1) Ce principe consiste à ne restituer le mouvement au pendule qu'après beaucoup de vibrations. Dans le rapport de M. le Mazurier , Mercure de Juin 1755 , l'Académie dit qu'après la découverte des échappemens à repos , la propriété qu'a le pendule de conserver long-temps son mouvement devoit naturellement faire naître cette idée , qui auroit conduit à retrancher plusieurs roues , & en général à simplifier toute la machine : *cependant* , poursuit-elle , *ce ne fut que long-temps après la découverte des échappemens à repos , qu'on fit des Pendules sur ce principe : on les doit au fils de M. Julien le Roi , qui les inventa en 1758.*

pendule à une roue , & que ce seroit multiplier très-inutilement les êtres.

Comparant cette description avec celle de M. le Mazurier , on voit que ce dernier a suivi une route fort différente ; que son mouvement exige nécessairement deux roues & deux échappemens ; un premier pour la conduite du rochet de secondes , & un deuxième à détente , composé de plusieurs pieces mobiles sur des centres , où elles doivent toujours conserver leur liberté , par lequel la roue chevillée restitue le mouvement à chaque minute. C'est aux Mécaniciens à juger laquelle de ces deux méthodes est préférable. Tout ce que je puis ajouter , c'est que la restitution du mouvement à chaque minute , entraîne de si grandes difficultés d'exécution , que M. le Roy l'abandonna dans sa pendule à une roue & à rateau , pour y substituer la restitution ordinaire dans chaque seconde. Rapportons ce que les Commissaires de l'Académie prononcèrent dans cette occasion , le 7 Mai 1755 , après que cette pendule eut subi , selon le vœu de l'Auteur , une expérience de près de deux années. Outre que cet article trouve ici naturellement sa place , il pourra faire sentir à quelques personnes qui n'y font pas assez d'attention , l'extrême différence qui se trouve

H vj

entre faire de légères mutations dans quelques parties d'un ouvrage déjà connu , & changer une machine jusques dans son principe.

« Quoique la premiere construction de
 » M. le Roi (ce sont les termes du rap-
 » port) pût le satisfaire quant à sa simpli-
 » cité , il sentit très-bien qu'elle étoit su-
 » jette à quelques inconvéniens. Un Ar-
 » tiste habile & éclairé , sçait mieux que
 » tout autre , que l'invention la plus heu-
 » reuse perd une très grande partie de son
 » mérite , si elle renferme de trop grandes
 » difficultés dans l'exécution. Il n'en est
 » pas d'un changement total dans la cons-
 » truction d'une machine comme du chan-
 » gement de quelques pieces particulieres :
 » dans le premier cas tout est à faire, inven-
 » ter & perfectionner , au lieu que le chan-
 » gement de quelques pieces , qui laisse
 » toujours le fonds de la machine tel qu'on
 » l'a trouvé , ne doit être réputé que per-
 » fection , & on a obligation à ceux qui
 » les font. Combien y a-t'il eu de change-
 » mens & d'arrangemens différens faits à
 » l'ancienne construction des pendules ,
 » depuis la premiere qu'on a faite jusqu'au-
 » jourd'hui ! Aussi bien loin d'être étonné
 » que M. le Roy ait trouvé des change-
 » mens à faire dans la premiere construc-

» tion de sa pendule, on devroit plutôt
 » l'être de ce qu'elle est arrivée siôt au
 » point de perfection où nous la voyons ».

Pour revenir à notre sujet, je souhai-
 terois, Monsieur, pouvoir noter ici la
 différence qui subsiste entre les sonneries
 de Messieurs le Mazurier & le Roy, fils,
 quoique fondées sur le même principe (1);

(1) Ce principe consiste à se servir des vibra-
 tions du pendule pour mettre un intervalle entre
 chaque coup de marteau. Voici comme l'Acadé-
 mie s'exprime à ce sujet dans le rapport de M.
 le Roi cité ci-dessus. *La sonnerie de cette Pendule
 ou de ces Pendules) car elle étoit la même dans
 les deux premières) n'est pas moins ingénieuse que
 le mouvement: elle n'est composée de même que
 d'une roue faisant par une de ses faces la fonction
 de roue de chevilles, & par l'autre celle de cha-
 peron ou de roue de compte, &c.* Et dans le rapport
 de M. le Mazurier, *Mercur* de Juin, second vo-
 lume, on lit ce qui suit: *Si par quelque moyen
 simple on pouvoit empêcher que le poids ou le ressort
 d'une sonnerie ne se fussent trop rapidement, on
 trouveroit par-là le moyen de se passer des quatre
 roues & du volant qu'on emploie pour cet effet;
 c'est ce que le fils de M. Julien le Roy, déjà cité, a
 exécuté le premier, au moyen du régulateur du
 mouvement, dans une Pendule qu'il présenta à
 l'Académie le 19 Avril 1752. Dans la description
 que l'on en trouve dans le *Mercur* d'Août de la
 même année, pag. 161, on voit qu'il n'y a dans
 cette sonnerie qu'une roue unique, servant tout à la
 fois de roue de chevilles & de chaperon, dont l'ac-
 tion est ralentie & réglée par le régulateur même.*

mais les bornes de cette réponse m'en empêchent. Je passe rapidement aux autres articles de votre lettre.

Si vous l'eussiez montrée à M. le Mazurier, il est vraisemblable qu'il en eût retranché l'endroit où vous incidentez sur ce que les deux rapports ont été faits le même jour. Il vous auroit dit, sans doute, qu'il avoit été un des premiers à voir la pendule de M. le Roy, qui sur ce sujet étoit entré avec lui dans le plus grand détail, longtemps avant qu'il eût songé à exécuter la sienne. Il ne vous eût pas non plus laissé ignorer que la date seule de présentation est à considérer, celle du rapport dépendant de mille circonstances peu relatives au temps où l'ouvrage paroît, & il vous auroit fait remarquer que celle de M. le Roy, que le rapport place au mois d'Avril, est antérieure de près de quatre mois à la sienne qui est de quelques jours avant les vacances. Votre ami eût été d'autant plus porté à lui rendre cette justice, que quand il eut formé le projet de sa nouvelle pendule, il crut qu'il étoit de l'exakte équiré dont il fait profession, d'aller lui en faire part, & sçavoir de lui s'il ne lui feroit aucune peine en l'exécutant (1).

(1) Le désir de s'attirer l'estime & quelque

On se persuade aussi que M. le Mazurier eût supprimé de votre écrit l'endroit où vous remarquez que M. le Roy n'est point *inventeur des chapelets à augets* dès longtemps connus dans la Méchanique. Il n'a, dites-vous, imaginé que leur application aux horloges fixes : que ne vous doit-il pas, Monsieur, pour ce trait de générosité ! car enfin, vous pouviez ajouter qu'il n'étoit pas Auteur du petit plomb, des vannes, des trémies, que sçai-je, du cuivre & de l'acier.

Enfin, dites vous, M. le Roy devoit être content de l'aveu que M. le Mazurier avoit fait, que le nouveau principe de mouvement qu'il avoit employé lui appartenoit. A cela je réponds pour lui, que le petit livret de votre ami, suffiroit pour le justifier à cet égard. On y expose les avantages des pendules à augets, avantages que M. le Roy avoit déjà énoncés dans l'Aca-

confidération de ses Concitoyens, ayant toujours été le premier but de M. le Roi, il n'a point cherché à détourner M. le Mazurier de son projet : il en a usé de même avec M. Mauroy jeune Horloger, qui a fait usage du nouveau principe dans une Pendule à secondes & à sonnerie, à peu près dans le même temps que M. le Mazurier, & qui est actuellement occupé à l'appliquer à une grosse Horloge qu'il fait pour la ville de Montfort l'Amaury.

démie le 23 Avril : mais au lieu d'y faire mention de lui , M. le Mazurier (sans doute par inadvertance) parle de la nouvelle méthode comme d'une chose à lui : *Suivant mon principe & ma nouvelle méthode* , dit-il , page 4 , &c.

On n'a pas été plus attentif dans l'annonce du Mercure. Elle contient le rapport entier des commissaires. Mais quand l'Auteur arrive à l'endroit incommode , où ces Messieurs déclarent que *cette méthode , pour faire monvoir des horloges par des chapelets à augets qui se garnissent de plomb en passant sous des trémies , est dûe au fils aîné du sieur Julien le Roy* , comme s'il craignoit que cela ne fit une impression trop frappante sur le Lecteur , par une prompte diversion , il renvoye à la note , où il s'exprime ainsi : *Par mon principe & ma nouvelle méthode* , &c.

Après une telle annonce , le silence de M. le Roy eût sans doute été pris pour un aveu tacite de ce qu'elle renfermoit ; ainsi quoiqu'il n'ait pas moins de considération pour la personne de M. le Mazurier , que d'estime pour ses talens , il n'a pu se dispenser de rendre publique la lettre qu'on a vu dans le Mercure de Mai.

J'ai l'honneur d'être , &c.

ARTICLE V. SPECTACLES.

COMEDIE FRANÇOISE.

LE Samedi 4 Septembre, les Comédiens François représenterent *l'Ecole des Femmes*, que S. A. S. Madame la Duchesse d'Orléans honora de sa présence : l'assemblée étoit des plus brillantes. Le sieur Desormes y débuta dans le rôle d'Arnolphe, qu'il remplit avec intelligence, mais un peu froidement. Le Lundi 6, il joua celui d'Esopé dans *Esopé à la Cour*, & rendit surtout les fables en Acteur qui en sent toutes les beautés, & qui est Auteur lui-même. Nous ne dissimulerons point que le Spectateur Parisien lui a trouvé un accent ou un ton étranger : mais avec l'esprit qu'il a, il peut corriger aisément cette imperfection, & se mettre bientôt au ton des Comédiens de Paris. Le Samedi 11, on a donné *Hérode & Mariamne*, Tragédie remise, de M. de Voltaire, & *l'Ecole des Maris*, Le nouvel Acteur a représenté

186 MERCURE DE FRANCE.

dans cette dernière pièce *Sganerelle* avec l'applaudissement du Public : mais nous croyons devoir l'avertir de prendre garde à ne pas corriger un défaut par un autre , c'est-à-dire, à ne pas troquer le froid qu'on lui a reproché, contre un peu trop de charge. Le Lundi 13, on a eu le plaisir de revoir & d'applaudir Mademoiselle Clairon dans *Electre*. La Chambrée étoit nombreuse & digne d'elle.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Jeudi 2 Septembre , les Comédiens Italiens donnerent la première représentation de *Plus rival de l'Amour* , petite Comédie en un Acte, qui a été reçue favorablement. Elle est de Madame Hus , mère de Mademoiselle Hus , Comédienne Française. Pour prévenir le Public en sa faveur, Mademoiselle Silvia fit un compliment qui fut très-applaudi , & qui mérite d'être retenu par sa précision. Le voici en quatre vers :

Par de longs complimens, on vient pour vous
séduire ,

Et pour mandier un succès ,

Je n'ai que deux mots à vous dire :

L'Auteur est femme , & vous êtes François.

OCTOBRE. 1756. 187

Ce Drame fut suivi *Du Forgeron*, nouveau Ballet Pantomime de la composition du sieur Rey, qui l'a exécuté lui-même avec sa femme. Il est frere de Mademoiselle Rey, Danseuse de l'Opéra, & montre toute la légèreté de la famille.

OPERA COMIQUE.

LE Samedi 11 du même mois, ce Spectacle donna pour la premiere fois le *Mariage par escalade*, Petite piece en un Acte, qui a été faite à l'occasion de la prise de Port Mahon. Elle a le plus brillant succès. Tout Paris y acourt. On ne doit pas en être surpris. Elle est de M. Favart. On sçait qu'il est fait pour attirer toujours la foule au Spectacle pour lequel il travaille. On lui reprochera peut-être d'y prodiguer trop la louange aux François : mais comme elle est mise en action & tournée en gaieté, qu'elle est d'ailleurs méritée, elle perd les trois quarts de sa fadeur. Nous osons dire plus, nous croyons que les éloges qu'on donne publiquement à nos Guerriers, sont un bien pour la Nation. Ils entretiennent, ils augmentent même dans nos Troupes cette ardeur martiale qui les rend intrépides &

188 MERCURE DE FRANCE.

qui leur fait tout sacrifier pour la gloire. Ils servent non seulement d'aiguillon à la valeur , ils sont encore sa plus douce récompense ; double raison de les applaudir , quand ils sont bien faits.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Mercredi 8 Septembre , jour de la Nativité , le Concert commença par une symphonie suivie de *Dominus regnavit* , Motet à grand chœur de M. Mondonville. M. Dugué chanta ensuite un petit Motet nouveau. Mademoiselle Sixte chanta un petit Motet nouveau de M. le Febvre. Mademoiselle Fel chanta *Ascendit Virgo , Mater* , petit Motet Italien. M. Balbâtre joua sur l'orgue un Concerto de sa composition. Le Concert finit par *Cæli enarrant* , Motet à grand chœur de M. Mondonville.



ARTICLE VI.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

DU LEVANT.

DE CONSTANTINOPLE , le 12 Juillet.

LA peste continue de faire beaucoup de ravages dans cette Capitale. Un accident des plus funestes a augmenté la désolation que cause ce fléau. Le feu ayant pris le 5 de ce mois chez un Teinturier , le progrès des flammes fut si rapide , qu'en trente-six heures douze mille maisons ont été réduites en cendres. Plus de mille personnes ont péri dans cet incendie. Le désastre auroit été encore plus considérable , si l'on ne s'étoit aperçu qu'un grand nombre de scélérats , sous prétexte de travailler à arrêter l'embrasement , ne cherchoient qu'à le faire durer. Malgré la confusion générale , le Grand Visir est parvenu à découvrir environ trois cens de ces malheureux. Ils ont été étranglés & jetés dans la mer. On ne peut encore évaluer la perte que cette Ville a soufferte.

DU NORD.

DE STOCKHOLM , le 4 Août.

Par une Déclaration publiée depuis quelques jours , le Roi défend à tous Propriétaires ou

Capitaines de Vaisseaux Suédois, de charger, pour la France ou pour la Grande-Bretagne, aucunes armes, munitions de guerre, & autres marchandises prohibées.

Des Brigands avoient formé le dessein de profiter de la conjuration pour piller plusieurs des principales maisons de cette Ville. On a arrêté les chefs de ce complot. Les Colonels Stiernel & Kalling ont été cités devant la Commission, à l'occasion de quelques écrits dont on les accuse d'être les auteurs.

Elle continue d'instruire le procès des nommés Helberg, Flodelius, Fischer & Sahlfeld, qui ont tenté d'exciter les Dalécarliens à la révolte. Le Trabant Silverhielm, que la Commission avoit fait arrêter dès le commencement de la Diète, a été condamné à quinze jours au pain & à l'eau, ensuite à six ans de prison au Château de Maelstrand. Il est privé à perpétuité de la faculté de rentrer au service, d'avoir voix dans les Diètes, & de se trouver jamais dans le lieu où la Diète sera assemblée.

DE COPENHAGUE, le 20 Août.

Des lettres de l'Isle d'Islande annoncent que le mont Kotlugia dans le district de Skoptefield s'est abîmé, ainsi que deux Villages qui en étoient voisins. La perte causée par l'incendie arrivé le 22 du mois dernier à Bergen, monte à plus de six millions. Trois mille maisons faisant environ le tiers de la Ville, ont été réduites en cendres. Entre les édifices que les flammes ont détruits, on regrette surtout l'Eglise neuve & la Douane.

ALLEMAGNE.

DE RATISBONNE, le 28 Août.

Au commencement du mois dernier, l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême donna un Rescrit sur les motifs qui l'ont déterminée à faire assembler ses troupes en Bohême & en Moravie. Cette Princesse a fait publier depuis, à l'occasion de la réponse du Roi de Prusse, un second Rescrit, dont voici la teneur : « Il paroît par les dé-
 »clarations qui ont été faites de la part de la Cour
 »de Berlin, que l'on veut s'y disculper de l'im-
 »putation d'avoir donné occasion aux dispositions
 »qui ont été jugées indispensables dans les Etats
 »de l'Impératrice. S'il est vrai que les troupes
 »Prussiennes n'ont pas été considérablement aug-
 »mentées en Silésie, il n'est pas moins vrai qu'on
 »les y a fait assembler & pourvoir d'artillerie, de
 »pontons & de tous les attirails de guerre néces-
 »saires pour entrer en campagne, & que les mê-
 »mes dispositions ont été faites dans les autres
 »Provinces de la dépendance de S. M. Prussienne ;
 »de sorte que les troupes y ont été mises en état
 »de pouvoir fondre, dès qu'on le leur ordonne-
 »roit, sur les Pays héréditaires de l'Impératrice ;
 »soit par la Silésie, soit par les Etats Electoraux
 »de Saxe. L'expérience du passé doit servir de
 »règle pour l'avenir. Ainsi il doit paroître con-
 »forme à la prudence que S. M. Impériale ne se
 »soit pas reposée sur de simples assurances & pro-
 »testations, sans prendre les précautions conve-
 »nables pour sa défense & sa sûreté. Du reste, il
 »y a une grande différence dans la nature des dis-
 »positions de part & d'autre. Les troupes de l'Im-

» pératrice sont distribuées dans des lieux séparés
 » par une longue distance. Il a fallu s'y prendre à
 » temps pour les faire sortir de leurs quartiers , &
 » l'on ne devoit point attendre que l'événement
 » eût vérifié ce que les préparatifs indiquoient , ou
 » donnoient à soupçonner. »

On croit devoir joindre ici le Mémoire que le
 Roi de Prusse a fait remettre le 18 de ce mois à
 la Cour de Vienne , & la réponse de l'Impératrice
 Reine.

*Mémoire de M. de Klinggraff, Ministre du
 Roi de Prusse, du 18 Août 1756.*

« Le Souffigné a l'honneur d'informer Sa Ma-
 » jesté l'Impératrice Reine , que le Roi son Maître
 » vient de lui donner des ordres exprès de repré-
 » senter à sadite Majesté ce qui suit , sçavoir : Que
 » Sa Majesté le Roi de Prusse étoit fâché d'impor-
 » tuner encore Sa Majesté l'Impératrice Reine ;
 » mais que cela étoit indispensable dans la situa-
 » tion présente des affaires , dont l'importance
 » exigeoit des explications plus claires que celles
 » que Sa Majesté l'Impératrice Reine a données
 » en dernier lieu à sadite Majesté Prussienne par le
 » Souffigné. Que ce Prince , pour ne rien dissimu-
 » ler à Sa Majesté l'Impératrice Reine , ne pouvoit
 » absolument s'empêcher de lui faire connoître ,
 » qu'il étoit informé d'une manière à ne pas en
 » douter , qu'Elle a fait au commencement de
 » cette année une alliance offensive avec la Cour
 » de Russie contre lui , par laquelle il a été stipulé
 » que les deux Impératrices attaqueront inopiné-
 » ment le susdit Prince ; celle de Russie avec cent
 » vingt mille hommes , & Sa Majesté l'Impératrice
 » Reine avec une armée de quatre-vingt mille
 combattans.

» combattans. Que ce projet, qui devoit se mettre
 » en exécution dès le mois de Mai de cette année,
 » n'avoit été différé jusqu'au printemps prochain,
 » qu'à cause que les troupes de Russie ont manqué
 » de recrues, leur Flotte de marelots, & la Fin-
 » lande de bleds pour les nourrir. Que comme à
 » présent il étoit revenu de toutes parts à Sa Ma-
 » jesté Prussienne, que Sa Majesté l'Impératrice
 » Reine rassemble ses forces principales en Bohê-
 » me & en Moravie, que les troupes campent à
 » peu de distance des frontieres de ce Prince,
 » qu'on fait des magasins & des amas considéra-
 » bles de munitions de guerre & de bouche, que
 » l'on tire des cordons de Hussards & de Croates
 » le long des frontieres du susdit Prince, de même
 » que s'il étoit en pleine guerre avec sadite Ma-
 » jesté Impériale & Royale, il se croyoit en plein
 » droit d'exiger d'Elle une déclaration formelle &
 » catégorique, consistant dans une assurance que
 » Sa Majesté l'Impératrice Reine n'a eu aucune
 » intention d'attaquer Sa Majesté Prussienne ni
 » cette année, ni celle qui vient. Qu'il importoit à
 » ce Prince d'être éclairci s'il étoit avec Sa Majesté
 » l'Impératrice Reine en guerre ou en paix, qu'il
 » en rendoit cette Princesse l'arbitre. Que si les
 » intentions de Sa Majesté Impériale & Royale
 » étoient pures, ce seroit à présent le moment de
 » les mettre au jour; mais que si au contraire on
 » donnoit à Sa Majesté Prussienne une réponse in-
 » certaine & non concluante, Sa Majesté l'Impé-
 » ratrice Reine auroit à se reprocher toute la suite
 » qu'attirera cette façon tacite, & qu'Elle confir-
 » meroit par-là les projets dangereux qu'Elle auroit
 » formés avec la Russie contre sadite Majesté Prus-
 » sienne, & qu'enfin ce Prince attestoit le Ciel qu'il
 » est innocent des malheurs qui s'ensuivroient. »

Le *Souffigné* a ordre de demander sur ce que dessus , une réponse prompte , catégorique & par écrit , ainsi que Sa Majesté l'Impératrice Reine le lui a fait promettre en dernier par son Excellence M. le Grand Chancelier de la Cour le Comte de Kaunitz-Kittberg.

A Vienne , le 18 Août 1756.

Réponse au Mémoire présenté par M. de Klinggraff , le 18 Août 1756.

« Sa Majesté le Roi de Prusse étoit déjà occupé
 » depuis quelque temps de toutes les especes de
 » préparatifs de guerre les plus considérables & les
 » plus inquiétans pour le repos public , lorsque le
 » 26 du mois dernier , ce Prince jugea à propos de
 » faire demander des éclaircissemens à Sa Majesté
 » l'Impératrice Reine sur les dispositions mili-
 » taires qui se faisoient dans ses Etats , & qui ne
 » venoient d'être résolus que d'après tous les pré-
 » paratifs qu'avoit déjà faits S. M. Prussienne. Ce
 » sont des faits à la connoissance de toute l'Europe.
 » Sa Majesté l'Impératrice Reine auroit pu se dis-
 » penser , moyennant cela , de donner des éclair-
 » cissemens sur des objets qui n'en avoient pas
 » besoin ; Elle a bien voulu le faire néanmoins ,
 » & déclarer elle-même pour cet effet au sieur de
 » Klinggraff , dans l'audience qu'Elle lui accorda
 » le 26 de Juillet : Que l'état critique des affaires
 » générales lui avoit fait envisager les mesures
 » qu'Elle prenoit comme nécessaires pour sa sûreté
 » & celle de ses Alliés , & qu'elles ne tendoient
 » d'ailleurs au préjudice de qui que ce fût. Sa Ma-
 » jesté l'Impératrice Reine est sans doute en droit
 » de porter tel jugement qu'il lui plaît sur les cir-
 » constances du temps , & il n'appartient de même

» qu'à Elle d'évaluer ses dangers. D'ailleurs sa dé-
 » claration est si claire, qu'Elle n'auroit jamais
 » imaginé qu'elle pût ne point être trouvée telle.
 » Accoutumée à éprouver, ainsi qu'à observer les
 » égards que se doivent les Souverains, Elle n'a
 » donc pu apprendre qu'avec étonnement & avec
 » la plus juste sensibilité, le contenu du Mémoire
 » présenté par le sieur Klinggraff, le 18 du cou-
 » rant, dont Elle s'est fait rendre compte. Ce Mé-
 » moire est tel quant au fonds, ainsi que quant
 » aux expressions, que Sa Majesté l'Impératrice
 » Reine se verroit dans la nécessité de sortir des
 » bornes de la modération qu'elle s'est prescrite,
 » si elle répondoit à tout ce qu'il contient. Mais
 » Elle veut bien encore cependant, qu'en réponse
 » on déclare ultérieurement au sieur de Kling-
 » graff, que les informations que l'on a données
 » à Sa Majesté Prussienne d'une Alliance offensive
 » contre Elle, entre Sa Majesté l'Impératrice Reine
 » & Sa Majesté l'Impératrice de Russie, ainsi que
 » toutes les circonstances & prétendues stipula-
 » tions de ladite Alliance, sont absolument fausses
 » & controuvées, & que pareil Traité contre Sa
 » Majesté Prussienne n'existe point & n'a jamais
 » existé. Cette déclaration mettra toute l'Europe
 » à portée de juger de quelle valeur & qualité se-
 » roient les fâcheux événemens qu'annonce le
 » Mémoire du sieur de Klinggraff, & de voir
 » qu'en tous cas ils ne pourroient jamais être im-
 » putés à Sa Majesté l'Impératrice Reine. Et c'est
 » ce que, par ordre exprès de Sa Majesté l'Impé-
 » ratrice Reine, on est chargé de faire connoître
 » au sieur de Klinggraff, en réponse à son Mé-
 » moire. »

A Vienne, le 21 Août 1756.

DE LEIPSICK, *le 2 Septembre.*

Quatre Régimens d'Infanterie & un Régiment de Hussards des troupes du Roi de Prusse entrèrent ici le 29 du mois dernier, sans qu'on eût eu aucun avis de leur marche. La plupart des habitans étoient alors assemblés dans les Eglises, où ils vaquoient avec sécurité aux exercices du culte Divin. Depuis quinze jours, les garnisons de cette Ville & de la Citadelle en étoient sorties pour se rendre au camp de Pirna. Le Général Baron de Haxthausen, Gouverneur de Leipsick, chargé par le Roi de prendre le commandement de ce camp, étoit allé à Dresde recevoir les ordres de Sa Majesté.

Aussi-tôt après l'arrivée des Prussiens, le Prince Ferdinand de Brunswic qui les commandoit, prit possession des portes de la Ville, & il posa des Gardes à l'Hôtel de Ville, à la Trésorerie & à la Citadelle. Les soldats des Régimens d'Infanterie furent logés chez les Bourgeois, & les Hussards dans les environs de la Ville. Pendant qu'on faisoit la distribution des logemens, on apprit que quatre autres Régimens Prussiens avoient suivi la première division de leurs troupes, & qu'ils étoient cantonnés près d'ici en différens Villages. Le même jour, le Prince de Brunswic fit publier une Ordonnance portant ce qui suit : « Nous » Ferdinand, &c. Lieutenant-Général des Armées » de Sa Majesté Prussienne, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur des Ville & Forteresse de Magdebourg, Chevalier de l'Ordre de » l'Aigle Noir, &c. Sçavoir faisons, que c'est par » ordre de Sa Majesté Prussienne que nous sommes » entrés avec un corps de troupes dans l'Electorat

» de Saxe. Comme Sa Majesté Prussienne, loin de
 » permettre qu'on y fasse le moindre dégât, veut
 » au contraire qu'on épargne le pays le plus qu'il
 » sera possible, & qu'on regarde & protege la
 » Saxe comme ses propres possessions, Elle a or-
 » donné très-expressément d'y faire observer à ses
 » troupes une exacte discipline, de punir sévère-
 » ment les soldats ou Officiers qui seront trouvés
 » en faute à cet égard, & de remédier prompte-
 » ment aux désordres qu'ils auront commis. Or,
 » pour maintenir le bon ordre, il est nécessaire
 » que le Pays fournisse aux troupes du Roi les
 » fourrages, le pain, la viande, la biere & les
 » légumes dont elles auront besoin. Ainsi il con-
 » vient de prendre des mesures fixes pour les
 » livraisons de ces provisions. En conséquence,
 » Nous mandons par la Présente, au nom & de la
 » part de Sa Majesté, à tous les Membres de la
 » Noblesse de chaque Cercle de l'Electorat, qu'ils
 » aient à comparoître devant nous à Leipfick soit
 » en personne, soit par représentans dûement
 » qualifiés, le 30 Août pour le plûtard, afin de
 » délibérer sur lesdites livraisons; Sa Majesté ayant
 » nommé une Commission particuliere pour liqui-
 » der avec eux. Ceux qui manqueront de se con-
 » former à la Présente, ne devront s'en prendre
 » qu'à eux-mêmes, si on les contraint par voie
 » d'exécution militaire, à fournir leur quotepart
 » des susdites livraisons. »

On publia le lendemain une Déclaration du
 Roi de Prusse, dans laquelle il est dit « que les
 » desseins de la Cour de Vienne mettant ce Prince
 » dans la nécessité de les prévenir, Sa Majesté
 » Prussienne se voit forcée, malgré elle, & par une
 » suite des circonstances, à entrer avec son armée
 » dans les Etats héréditaires du Roi de Pologne

198 MERCURE DE FRANCE.

» Electeur de Saxe. Que c'est à regret qu'Elle se
» porte à une démarche que son amitié person-
» nelle pour Sa Majesté Polonoise lui auroit fait
» éviter, si les loix de la guerre, le malheur des
» temps, & la sûreté de ses propres Etats ne la
» rendoient indispensable. Que les événemens de
» l'année 1744 sont encore récents à sa mémoire.
» Que pour n'être pas exposée aux mêmes incon-
» vénients, Sa Majesté Prussienne est obligée de ne
» consulter que les regles de la prudence: mais
» qu'Elle déclare de la maniere la plus solemnelle
» tant à Sa Majesté le Roi de Pologne qu'à l'Eur-
» ope entiere, qu'Elle n'a aucun dessein offensif
» contre Sa Majesté Polonoise ni contre ses Etats.
» Qu'Elle ne souhaite rien avec plus d'ardeur que
» de voir approcher l'heureux moment de pou-
» voir remettre à ce Prince ses Etats, qui sont &
» seront toujours pour Elle un dépôt sacré. »

L'après-midi, le Prince de Brunswick fit prendre possession du Bureau de la Douane, de celui des Assises & des autres Comptoirs publics. Pendant tout le jour les boutiques demeurèrent fermées. Le 31 on les ouvrit.

Hier à la pointe du jour, les troupes Prussien-
nes se remirent en marche pour continuer leur
route. Elles se sont comportées avec beaucoup de
régularité, & elles n'ont rien exigé au-delà de
ce qu'on étoit convenu de leur fournir. Avec les
quatre Régimens qui ne sont point entrés dans
cette Ville, elles composoient un corps de douze
mille hommes. On vient d'être informé de l'ap-
proche de deux autres colonnes de la même ar-
mée, qui sont de la même force que la premiere
colonne. Celle-ci s'est portée le long de l'Elster
sur Zeitz, qui est le chemin par lequel on débou-
che dans les Cercles de la partie Occidentale de la
Bohême.

OCTOBRE. 1756. 199

Les Magistrats ayant demandé au Prince de Brunswic de quelle maniere on se conduiroit pour la Foire qui doit se tenir ici à la Saint Michel , il leur a conseillé d'envoyer une députation au Roi de Prusse. Conformément à cet avis , deux Députés des Magistrats partirent hier pour Berlin , avec deux Députés du Corps des Négocians. La réponse qu'ils rapporteront décidera de la tenue de la Foire.

DE BRESLAU, le 9 Août.

On aperçut le premier de ce mois à neuf heures quarante-trois minutes du soir , sous la constellation de la couronne septentrionale , un globe de feu qui avoit une longue queue. Il prit sa direction vers la grande ourse. Lorsqu'il fut sous cette dernière constellation , il s'ouvrit , & l'on en vit sortir un grand nombre de petites étoiles. Elles disparurent en tombant , & il ne resta plus de ce phénomène qu'une traînée de lumière , qui deux minutes après cessa elle-même de paroître. Pendant près de deux autres minutes , on entendit un bruit semblable à celui du tonnerre , & si violent , que les fenêtres & les portes des maisons en étoient ébranlées. Il faut observer que le ciel étoit alors serein. Un vent de sud-ouest souffloit avec assez de force.

E S P A G N E.

DE LISBONNE, le 22 Juillet.

On essuya encore ici , le 10 & le 11 de ce mois , deux violentes secousses. Le 10 , il sortit du sein de la terre un tourbillon de fumée , qui en s'éle-

I iv

vant s'étendit peu à peu sur tout l'horizon , & déroba entièrement la lumière du soleil. Tant que l'obscurité dura , l'air fut infecté d'une odeur insupportable de soufre. Il y eut le 18 au matin une nouvelle secousse , mais elle fut légère. Malgré tous les soins que le Gouvernement se donne pour assurer la tranquillité publique , les vols & les assassinats continuent d'être fréquens dans cette malheureuse Ville. Chaque jour quelques-unes des personnes riches reçoivent des billets anonymes , par lesquels on les menace de les brûler dans leurs demeures , si elles ne portent à des endroits marqués les sommes qu'on leur demande. On arrêta dernièrement deux scélérats , qui se dispoient à mettre le feu à des baraques de la Ville-Basse. Ils ont déclaré que dix-huit de leurs complices devoient en faire autant dans différentes rues , & qu'ils auroient profité tous du désordre général pour piller les habitations qu'ils auroient trouvées abandonnées.

I T A L I E.

DE PADOUE , le 23 Août.

Le 17 de ce mois , quelques minutes avant midi , le ciel s'obscurcit tout-à-coup , & il s'éleva un vent si violent , que les toits de la plupart des maisons furent emportés. Dans la campagne , les arbres les plus forts ont été couchés par terre. Plusieurs voitures chargées ont été jetées dans des ravins. Presque tous les bateaux qui étoient sur la Brente ont péri. Diverses secousses de tremblement de terre ont suivi cette horrible tempête , & ont ajouté de nouveaux désastres à ceux qu'on venoit d'éprouver. Une partie de la Ville a

été détruite. Des édifices considérables , entr'autres l'Hôtel de Ville , qui faisoit l'admiration des étrangers , ont été ruinés de fond en comble. Un grand nombre de personnes ont été ensevelies sous leurs habitations.

GRANDE BRETAGNE.

DE LONDRES , le 31 Août.

Malgré les défenses alléguées par le Général Fowke , le Conseil de guerre assemblé pour le juger , l'a déclaré coupable , & l'a suspendu de son rang pendant un an. L'Amiral Byng ayant été conduit en cette Ville par des routes détournées , est actuellement à l'Hôpital de Greenwich , où il est gardé à vue. Le Conseil de guerre , qui instruira le procès de cet Amiral , sera composé de trois Amiraux & de dix Capitaines de Vaisseaux de guerre. On a fait partir de Portsmouth le Vaisseau *l'Antelope* , pour aller chercher dix-neuf Officiers dont l'accusé reclame le témoignage.

Le 20 Août , le Lord Maire & le Corps de la Bourgeoisie de cette Capitale présenterent au Roi une Adresse , dans laquelle ils témoignèrent combien ils étoient sensibles aux inquiétudes que les mauvais succès de la Nation dans la Méditerranée devoient faire naître dans l'esprit de Sa Majesté. Ils ajouterent qu'ils craignoient que la perte de l'Isle Minorque , dont la Grande-Bretagne retiroit de si grands avantages & dont la conservation étoit si importante au commerce de ses Royaumes , n'imprimât pour toujours une tache à l'honneur des Anglois. En même temps ils représenterent la nécessité d'établir une Milice générale dans les trois Royaumes. Ils dirent qu'ils espé-

roient que les auteurs des malheurs publics seroient soigneusement recherchés & sévèrement punis. Enfin ils assurèrent le Roi, que sa fidelle Ville de Londres concourroit en tout ce qui dépendroit d'elle, pour la défense de Sa Majesté & de la Maison Royale. Le Roi répondit à cette Adresse : *La perte de l'Isle Minorque m'a causé une vive douleur. J'emploierai tous mes soins au maintien de l'honneur de la Nation, & du commerce de mes Sujets. Les événemens de la guerre sont incertains, mais il ne sera rien omis de ma part pour la continuer avec vigueur, pour recouvrer les possessions de ma Couronne, & pour parvenir à une paix solide & glorieuse. Je veillerai à ce qu'il soit fait justice de ceux qui auront manqué à leur devoir envers moi & envers la Patrie. Mes ordres sont donnés pour qu'à l'avenir la subordination soit mieux observée dans mes Flottes & dans mes Armées, & je ne négligerai rien pour faire garder le respect dû à mon Gouvernement.*

On a résolu d'ériger une Statue au Général Blakeney dans une Place de la ville de Dublin. Une des Inscriptions sera prise des termes dont le Maréchal de Richelieu s'est servi, en parlant de ce Général dans le second article de la Capitulation du Fort Saint-Philippe.

Les Commissaires de l'Amirauté viennent de déclarer de bonne prise douze Navires enlevés aux François avant la Déclaration de guerre. Tout se dispose pour l'embarquement des troupes destinées à servir dans l'expédition que projette le Gouvernement. Elles seront renforcées de quelques Régimens du camp de Blandfort.

Il y eut la semaine dernière une course de chevaux à Barnet, près d'un château de l'Amiral Byng. La populace s'y attroupa pour démolir ce

bâtiment. Quelques personnes, pour faire diversion à ce complot, se pressèrent de répandre le bruit que ce Château seroit incessamment confisqué, pour être donné au Général Blakeney. Le peuple ajouta foi à ces discours, & tout fut tranquille.

P A R S - B A S.

DE ROTTERDAM, le 26 Août.

Selon des avis reçus de Nantes, le Capitaine Guillaume de Knaap, commandant un Navire Hollandois, rencontra le 6 de ce mois un Armateur Anglois qui lui demanda des provisions. L'Armateur peu satisfait de ce que ce Capitaine ne vouloit lui en fournir que pour de l'argent, a fait tirer sur lui à mitraille. Le sieur Knaap de son côté s'est mis en devoir de lui répondre par une décharge de son artillerie; mais l'Armateur n'a pas jugé à propos d'engager le combat, & il s'est éloigné.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE premier Août, vingt-quatre des principaux habitans de Chantilly ont signalé leur zèle & leur attachement pour le Prince de Condé, en donnant une très-belle fête à l'occasion de la naissance du Duc de Bourbon, & de la convalescence de Mlle de Bourbon. La fête a commencé par un *Te Deum* solennel, chanté dans l'Eglise de la Paroisse, au bruit de trente-six pièces de canon. A

I vj

neuf heures du soir , on tira vis-à-vis de la façade du petit Château , où étoient le Prince & la Princesse de Condé , un feu d'artifice dont le dessein & l'exécution furent également applaudis. Dès que le Prince eut donné le signal , on vit paroître trois Bateaux sur la piece d'eau , qui est vis-à-vis du petit Château. Ils venoient de trois côtés différens , & ils se réunirent pour attaquer un Fort qu'on avoit construit sur le bord de l'eau. Pendant près de trois quarts d'heure , il firent pleuvoir une infinité de fusées & de bombes sur cette espèce de Citadelle. Dans le temps qu'on croyoit le Fort réduit en cendres , il foudroya d'artifice les trois Bateaux ; & toute la piece d'eau devint un étang de feu. A cette attaque succéderent plusieurs cascades , gerbes , soleils , &c. Un bruit de trompettes & de cors de chasse annonça la victoire remportée par les affrégés. Le sieur Cousinet , Sculpteur du Prince de Condé , a donné l'idée du siege , & a conduit le feu des Bateaux. Le reste du feu a été dirigé par les sieurs Castain & Maurice , Artificiers du Roi. Lorsque l'artifice a cessé , neuf grands Portiques , ornés de verdure , qu'on avoit placés en perspective du petit Château , furent illuminés. Celui du milieu , plus élevé que les autres , étoit surmonté par le Chiffre couronné du Prince & de la Princesse de Condé. Au pied de ces Portiques , une Salle de verdure , de cent trente pieds en quarré , contenoit une table de soixante couverts , préparée pour les épouses des principaux habitans. Sur la fin du souper , le Prince & la Princesse de Condé se rendirent dans cette Salle. Ils y furent reçus au son des trompettes , cors de chasse , violons & autres instrumens. Le Bal suivit le souper. Leurs Alteses Sérénissimes dansèrent indifféremment

avec ceux qui se présenterent. Vers les deux heures du matin, le Prince & la Princesse retournerent au Château précédés d'un grand nombre d'instrumens, & de douze habitans, qui portoient chacun un falot devant Leurs Alteſſes Séréniffimes.

M. le Maréchal Duc de Richelieu s'est démis de ſa charge de premier Gentilhomme de la Chambre en faveur de M. le Duc de Fronsac, ſon fils, & a obtenu la ſurvivance de cette Charge.

Le Roi a accordé à M. de Fremeur, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté, le Gouvernement de Monmédy, vacant par la mort du Comte de la Claviere, auſſi Lieutenant-Général.

M. le Marquis de Talaru, Brigadier d'Infanterie, & Colonel du Régiment de ſon nom, a été nommé Gouverneur des Villes & Châteaux de Phalzburg & de Saltzburg, ſur la démiſſion de M. le Marquis de Chalmazel ſon pere.

Le 9 Août, le Roi fit la cérémonie de recevoir Chevaliers de l'Ordre de Saint Louis, M. le Comte d'Egmont, Maréchal de Camp, & M. le Comte de Balbi, Brigadier, Colonel réformé à la ſuite du Régiment Royal Italien.

Selon les lettres de Franche-Comté, on a eſſuyé vers la fin du mois de Juillet, tant à Saint-Clau-de que dans les environs, une orage des plus terribles. Le bruit & les éclats du tonnerre étoient ſi violens, qu'ils faiſoient trembler les perſonnes les plus hardies. Les animaux dans la campagne cherchoient en mugiffant, quelque retraite aſſurée. A chaque éclat, la foudre tomboit en diſſérentes manieres & dans pluſieurs endroits. Les eaux deſcendoient de la montagne avec tant d'abondance & de rapidité, qu'elles entraſnoient ſour ce qu'elles rencontroient dans leur paſſage.

206 MERCURE DE FRANCE.

Vergers , Maisons , Moulins , Ecluses , rien n'a résisté. Le 6 Août , la Ville de Saint - Claude & les campagnes voisines ont éprouvé un nouveau fléau. Un ouragan épouvantable a ruiné dans les campagnes tout ce que l'orage précédent avoit épargné. Dans la Ville , la plupart des toits ont été enlevés , & presque toutes les cheminées abattues. Le Clocher des Religieuses de l'Annonciade a été renversé. Trente des plus gros arbres de la promenade publique ont été déracinés , & tous les autres ont été dépouillés de leurs feuilles.

Monseigneur le Dauphin fit le 11 Août , la revue de son Régiment de Cavalerie , dans la Plaine de Favieres , à cinq lieues de Compiègne. M. le Comte de Périgord , Mestre de Camp , Lieutenant de ce Régiment , le fit escadronner & manœuvrer. M. le Marquis de Paulmy , Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre en survivance du Comte d'Argenson , accompagna Monseigneur le Dauphin.

Le 13 , Sa Majesté fit la revue du Régiment Royal , Cavalerie , dans la Plaine dite du Moulin , près de la même Ville. M. le Marquis d'Ecquevilly , Mestre de Camp , Lieutenant de ce Régiment , lui fit faire différentes évolutions. Ensuite ce Régiment se porta au lieu nommé le puits de Berne , où il fit , devant le Roi , l'exercice à pied , en buffe & en bonnet. Le fils de M. le Marquis d'Ecquevilly , âgé de dix ans , passa au rang des Cavaliers. Il fit , comme eux , le maniement des armes & les évolutions à cheval , ainsi que l'exercice à pied. Sa Majesté parut très-satisfaite.

Par une Ordonnance du 15 Février 1749 , le Roi avoit établi un Aide-Major dans chacune des quatre Brigades du Régiment des Grenadiers de France. Sa Majesté ayant reconnu qu'un seul

Officier Major par Brigade ne pouvoit suffire aux différens détails de la discipline & du service, a réglé que l'Etat Major de chaque Brigade seroit à l'avenir composé d'un Sergent Major & d'un Aide-Major. Les emplois de Sergens Majors seront remplis par les Aides-Majors actuels, pour en jouir aux honneurs & prérogatives attachés aux autres Majors de l'Infanterie. Entend Sa Majesté, que M. de Lanjemet, actuellement Major dudit Régiment, & qui ne peut en conserver le titre ni les fonctions au moyen de la nouvelle disposition, ait le commandement en second du Corps.

Le Roi a ordonné que les Régimens d'Infanterie Irlandoise, de Bulkeley, de Clare, de Dillon, de Roth, de Berwick & de Lally, fussent portés de quatre cens soixante-cinq hommes à cinq cens vingt-cinq.

Le 15 Août, Fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, la Procession solennelle, qui se fait tous les ans à pareil jour en exécution du Vœu de Louis XIII, se fit avec les cérémonies accoutumées. L'Abbé de Saint-Exupery, Doyen du Chapitre de l'Eglise Métropolitaine, y officia. Le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes, & le Corps de Ville, y assisterent.

Dans l'assemblée générale que le Corps de Ville tint le 16, M. de Bernage fut continué Prevôt des Marchands. M. Lempereur, Quartinier, & M. Tribard, Avocat, ont été élus Echevins.

Sa Majesté a accordé à M. de Martigny & à M. le Chevalier de Mazieres, Maréchaux des Logis de la premier Compagnie des Mousquetaires, deux Commissions de Mestres de Camp, & à MM. de Pille, de Savigny & de la Forest, les places de Maréchaux des Logis, vacantes dans la même Compagnie. Elle a disposé des Brigades qu'avoient

ces trois derniers Officiers , en faveur de MM. d'Ormenègy , de Rouville & de Mondollot. MM. d'Elevemont , de Cassaignere & Démazer , ont été fait Sous-Brigadiers. Le Chevalier de Monneron , & MM. de Beaumont & de Guiry ont obtenu la Croix de Saint Louis. Il y a eu plusieurs pensions , gratifications , & Commissions de Capitaines données à divers Mousquetaires.

Le Corsaire commandé par le Capitaine Gafirin , de Marseille , a fait dans l'intervalle de quinze jours deux prises estimées cinquante mille écus. Un des Corsaires de M. Roux , de Corse , en a fait aussi une.

L'Académie Royale des Sciences, dans son Assemblée du 23 Juin , proposa au Roi pour remplir la place d'Adjoint-Géometre, vacante par la promotion de M. de Parcieux au grade d'Associé, M. le Chevalier de Borda, Cheval-leger de la Garde du Roi , & M. Bezout , Censeur Royal & Maître de Mathématiques. M. le Comte d'Argenson a écrit le 30 à l'Académie que le Roi avoit choisi M. de Borda.

Dans la même Assemblée du 23 , M. Necker , Citoyen de Geneve , fut élu Correspondant de l'Académie.

Le 23 Août , les Députés des États de Languedoc eurent audience du Roi. Ils furent présentés à Sa Majesté par M. le Comte d'Eu , Gouverneur de la Province , & par M. le Comte de Saint Florentin , Ministre & Secrétaire d'Etat ; & conduits par M. de Giseux , Maître des Cérémonies , en survivance de M. Desgranges. La Députation étoit composée , pour le Clergé , de l'Evêque de Viviers qui porta la parole ; du Vicomte de Polignac , pour la Noblesse , & de Messieurs Valet , Député de Saint-Pons , & Montcabrier , Député

de Toulouse, pour le Tiers-Etat ; ainsi que de M. de Montferrier, Syndic Général de la Province. Ces Députés eurent ensuite audience de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Madame, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise.

M. le Comte de Merle, Cornette de la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde, est désigné pour succéder à M. le Comte de Baschi en qualité d'Ambassadeur du Roi auprès du Roi de Portugal.

Sa Majesté a fait Brigadier de Cavalerie M. le Comte de Perigord, Mestre de Camp-Lieutenant du Régiment de Monseigneur le Dauphin ; Brigadier de Dragons, M. le Duc de Coigny, Mestre de Camp Général de ce Corps ; & Brigadier d'Infanterie, M. le Chevalier de Gramont, Lieutenant-Colonel du Régiment de Vermandois.

Le Roi ayant résolu de tenir son Lit de Justice, Sa Majesté avant son départ de Compiègne, ordonna de faire dans le Château de Versailles, les préparatifs nécessaires pour cette cérémonie. La grande Salle des Gardes fut choisie comme le lieu qui y étoit le plus propre. M. Desgranges, Maître des Cérémonies, après avoir reçu les ordres du Roi, porta au Parlement le 20 Août au matin, une Lettre de Sa Majesté pour que le Parlement se rendît le lendemain à Versailles en Corps de Cour & en Robes rouges. Les Princes du Sang furent avertis de la part du Roi par M. Desgranges, qui envoya des Billets d'invitation aux Pairs, tant Ecclésiastiques que Laïques ; aux Maréchaux de France, aux Chevaliers des Ordres, aux Gouverneurs & aux Lieutenans Généraux des Provinces. Le 21, le Parlement arriva sur les onze heures à Versailles, & s'assembla dans les deux Salles

210 MERCURE DE FRANCE.

des Ambassadeurs & du Conseil, d'où il se rendit à la Salle préparée pour le Lit de Justice. Lorsque le Parlement eut pris sa séance en la manière accoutumée, il fit une Députation de quatre Présidens & de six Conseillers, pour aller au-devant du Roi. Sa Majesté en habit de cérémonie, sortit de son appartement, & la marche se fit en cet ordre. Les Tambours, Fifres, Haut-bois & Trompettes de la Chambre. Les Lieutenans Généraux des Provinces. Les Gouverneurs de Provinces. Les Chevaliers des Ordres. Les Maréchaux de France. Les Hérauts d'Armes. Les Princes du Sang. Le Maître des Cérémonies. Deux Huissiers de la Chambre du Roi, portant leurs Masses. M. le Prince de Turenne, Grand Chambellan en survivance de M. le Duc de Bouillon; & à la gauche du Prince de Turenne le Comte de Brionne, Grand Ecuyer, portant l'Epée de Parement du Roi. Le Marquis de Monmiral, Capitaine de la Compagnie des Cent Suisses de la Garde de Sa Majesté. Sur les aîles près de la personne du Roi, les Présidens & Conseillers Députés, & six Gardes de la Manche avec leurs Cortes d'armes & leurs Pertuisanes. Derrière Sa Majesté, les quatre Capitaines des Gardes du Corps. Le Chancelier de France suivoit le Roi, étant accompagné d'une partie des Conseillers d'Etat & des Maîtres des Requêtes. Sa Majesté se plaça sur son Trône. Elle avoit à sa droite Monseigneur le Dauphin, dont le siege (C) étoit placé sur le tapis de Sa Majesté. *Aux hauts sieges (D) du même côté*, étoient le Duc d'Orléans, le Prince de Condé, le Comte de Clermont, le Prince de Conty & le Comte de la Marche, Princes du Sang. *Sur le reste du banc, & sur un banc en retour (G), qui alloit jusqu'à la place du dernier Prince du Sang*; les Ducs de Luynes, de

Brissac, de la Force, de Rohan, de Saint-Aignan, de Gesvres, le Maréchal Duc de Noailles, les Ducs d'Aumont, de Bethune, de Fitzjames, d'Antin, de Chaulnes, de Villars-Brancas de Lauraguais, le Prince de Monaco, Duc de Valentinois, les Ducs de Biron, de la Valliere, & le Maréchal de Belle-Isle, Duc de Gisors, Pairs Laïcs. *A la gauche du Roy, aux hauts sièges (H)* ; l'Evêque Duc de Laon, l'Evêque Comte de Châlons, l'Evêque Comte de Noyon, Pairs Ecclésiastiques ; & les Maréchaux de Coigny & de Balincourt, (ces deux Maréchaux de France étant venus avec le Roi.) *Aux pieds de Sa Majesté (E)* ; le Prince de Turenne, Grand Chambellan en survivance du Duc de Bouillon. *A droite, sur un tabouret (F), auprès des degrés du Siege Royal*, le Comte de Brionne, Grand Ecuyer, portant au col l'Epée de Parerement du Roi. *A gauche, sur un banc (K) au-dessous de celui des Pairs Ecclésiastiques* ; les quatre Capitaines des Gardes du Corps du Roi, & le Marquis de Montmirel, Capitaine Colonel des Cent Suisses de la Garde. *Plus bas étoit assis sur la petit degré (2), par lequel on descendoit dans le Parquet*, le fleur de Segur, Prevôt de Paris, tenant un bâton blanc en sa main. *Sur une chaise à bras (L) couverte de l'extrémité du tapis de velours violet, semé de fleurs de lys d'or, servant de drap de pieds au Roi* ; Messire Guillaume de Lamoignon, Chancelier de France, vêtu d'une robe de velours violet, doublée de satin cramoisi. *Sur le banc (P) répondant à celui où siéent les Présidens au Conseil en la Chambre du Parlement* ; Messire René-Charles de Maupeou, Premier Président ; MM. Molé, Porier, le Peletier de Rozambo, de Maupeou, de Lamoignon de Montrevault, d'Aligre, le Fevre-d'Ormesson, & Bochart-de Saron, Sur

212 MERCURE DE FRANCE.

les trois bancs (QR) couverts de tapisserie, formant l'enceinte du Parquet ; les Conseillers d'Honneur, les Présidens des Enquêtes & des Requêtes, & les Conseillers de la Grand'Chambre, mêlés. Dans le Parquet, devant le Chancelier, étoient placés deux tabourets, celui de la droite (M) vacant par l'absence du Marquis de Dreux, Grand Maître des Cérémonies, & celui de la gauche (N) occupé par le sieur Desgranges, Maître des Cérémonies. Au milieu du Parquet (i) & à genoux devant le Roi, deux Huissiers de la Chambre de Sa Majesté, tenant leurs Masses d'argent doré, & à quelque distance (k), six Hérauts d'armes. Au côté droit, sur les deux bancs (SS) couverts de tapis semés de fleurs de lys ; les Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes, vêtus en robe de satin noir, venus avec le Chancelier. Sur une forme (a) à gauche, en entrant, vis-à-vis des Présidens ; le Comte de Saint Florentin, le Comte d'Argenson, M. Rouillé & le Marquis de Paulmy, Secretaires d'Etat. Sur trois autres bancs (TVX) à gauche dans le Parquet, vis-à-vis des Conseillers d'Etat ; le Marquis de Beringhen, le Comte de Lautrec, le Marquis de Puyzieulx, le Comte de Vaulgrenant, le Marquis de Saffenage, le Comte de Mailly, le Baron de Montmorency, le Marquis de Chalmazel, le Comte de la Vauguion, le Marquis d'Armentieres, & le Marquis de l'Hopital, Chevaliers des Ordres ; le Comte de Gisors, le Comte de Périgord, le Marquis de la Tour-Dupin, & le Marquis de la Salle, Gouverneurs de Provinces ; le Marquis de Montalambert, le Comte de Tessé, le Marquis de Beaupreau, le Comte de Valentinois, le Comte de Choiseul, & le Marquis de Brancas, Lieutenans Généraux de Provinces. A côté de la forme où étoient les Secretaires d'Etat ;

le sieur Dufranc , Secrétaire de la Cour , faisant les fonctions de Greffier en Chef , & à côté de lui , un des trois principaux Commis pour la Grand'-Chambre , tenant la plume ; ayant chacun devant eux un bureau (66) couvert de velours violet. *Sur une autre forme (b) derrière* ; le sieur Richard , Greffier en Chef Criminel , & les sieurs Ysabeau & Héron-de Courgis , Secrétaires de la Cour. *Sur une autre forme (d)* , le Marquis de Sourches , Grand Prevôt de l'Hôtel. *Sur un siège (m) à l'entrée du Parquet* , le sieur Angely , premier Huissier. *En la place (f) répondante à celle qu'ils occupent* , toutes les Chambres assemblées , le sieur Joly de Fleury , Avocat du Roi ; le sieur Joly de Fleury , Procureur Général , & le sieur Seguier , aussi Avocat du Roi. *Sur le surplus des bancs (gh, YZ)* les Conseillers des Enquêtes & Requêtes.

Le Roi s'étant assis & couvert , M. le Chancelier dit , par ordre de Sa Majesté , qu'Elle commandoit qu'on prît séance : après quoi , le Roi , ayant ôté & remis son chapeau , dit : « *Messieurs* , » Je vous ai assemblés ici , pour vous faire sçavoir » mes intentions & mes volontés ; mon Chancelier va vous les expliquer ».

M. le Chancelier étant monté vers le Roi , & s'étant agenouillé aux pieds de Sa Majesté pour recevoir ses ordres ; puis étant descendu , remis en sa place , assis & couvert , après avoir dit que le Roi permettoit qu'on se couvrît , prononça le Discours suivant.

MESSIEURS ,

« Pendant qu'une Nation , de tout temps ennemie de la France , fait les derniers efforts pour » enlever aux habitans de nos Colonies , des possessions qui leur appartiennent par les titres les » plus légitimes ; qu'au milieu de la paix la plus

» profonde, elle ne craint point de violer les traî-
 » tés les plus solennels; & que pour détruire no-
 » tre Commerce, elle emploie les voies les plus
 » odieuses & les plus contraires à l'humanité, le
 » Roi ne peut voir qu'avec une extrême surprise
 » la résistance qu'apporte son Parlement à la pu-
 » blication de trois de ses Déclarations, dont l'exé-
 » cution doit procurer à Sa Majesté des secours
 » nécessaires pour le soutien de nos Colonies & le
 » rétablissement de notre Commerce.

» On sçait que le Roi ne fait la guerre que
 » pour l'intérêt de ses Sujets. Occupé du soin de
 » les venger des hostilités injustes & continuelles
 » qu'ils éprouvoient, il l'étoit encore plus de la
 » crainte d'être forcé de leur imposer des charges
 » extraordinaires malheureusement indispensables
 » pour le soutien d'une guerre.

» Après avoir opposé longtems la patience &
 » la modération aux entreprises de ses ennemis, il
 » s'est enfin déterminé à repousser par la voie des
 » armes leurs insultes multipliées; & dans la né-
 » cessité d'établir des impôts, il a fait choix de
 » ceux qui lui ont paru le moins onéreux. Tel est
 » le motif qui a donné lieu aux trois Déclarations
 » que le Roi entend faire publier en son Lit de
 » Justice.

» Par la première, le Roi établit un nouveau
 » Vingtième pareil à celui qui subsiste depuis l'an-
 » née 1749, & dont le produit est affecté au paie-
 » ment des dettes de la dernière guerre. La per-
 » ception de ce nouveau Vingtième cessera trois
 » mois après la publication de la Paix. Cette na-
 » ture d'imposition sera moins à charge aux Peu-
 » ples que toute autre, parce qu'elle se répartit
 » sur tous les Sujets, chacun à proportion de sa
 » fortune.

» La seconde Déclaration ordonne la continua-
 » tion pendant dix ans des Deux sols pour livre du
 » Dixieme , à commencer du dernier jour de l'an-
 » née présente. Le terme de cette imposition &
 » de celui du premier Vingtieme , quoique fixé
 » d'une maniere certaine , n'est pas aussi proche
 » que Sa Majesté le désireroit ; mais il faut consi-
 » dérer que l'un & l'autre étant destinés à l'acquit
 » des dettes de l'Etat , ils doivent subsister jusqu'à
 » ce que les dettes de l'Etat soient acquittées.

» C'est à tort & vainement qu'on cherche à
 » jeter l'allarme dans les esprits , en faisant en-
 » tendre que l'incertitude de la durée & la lon-
 » gueur de ces deux impositions sont capables de di-
 » minuer le courage des sujets du Roi , & d'altérer
 » la confiance qui font la véritable force du Sou-
 » verain & de l'Etat. Le témoignage que Sa Ma-
 » jesté se rend à elle-même de sa tendre affection
 » pour ses peuples , lui est un gage assuré de leur
 » confiance , en même-temps que les preuves
 » qu'il leur a tant de fois données de son empref-
 » sement à les soulager , soutiendront toujours &
 » animeront leur courage , surtout dans ce mo-
 » ment où leur honneur & leur sûreté sont égale-
 » ment intéressés.

» Enfin , par la troisieme Déclaration , le Roi
 » proroge pour un certain temps , plusieurs droits
 » qui se perçoivent dans la ville de Paris. Sa Ma-
 » jesté n'a pu se dispenser d'ordonner cette proro-
 » gation qui ne peut être regardée comme pré-
 » maturée , parce qu'elle est nécessaire pour assu-
 » rer les engagemens que les conjonctures ont
 » forcé de contracter. Quelque onéreux que ces
 » droits paroissent être pour les habitans de la
 » Capitale , ils en sont en partie dédommagés par
 » l'ordre & la regle que ceux qui sont chargés de

» les percevoir établissent dans les marchés pour
 » y faciliter le débit des denrées, & pour en pro-
 » curer l'abondance : on voit d'ailleurs par le tarif
 » attaché à la Déclaration, l'attention qu'a eu le
 » Roi de diminuer, & même de supprimer entiè-
 » rement plusieurs de ces droits sur les denrées les
 » plus nécessaires à la vie.

» Le Roi veut donc, que nonobstant les repré-
 » sentations réitérées de son Parlement, ses Dé-
 » clarations soient exécutées dans toute leur éten-
 » due & sans délai, afin de ne pas interrom-
 » pre ni retarder les opérations nécessaires pour
 » profiter des succès que le Ciel vient d'accorder
 » à ses armes.

» Ces heureux événemens dont le Roi n'est
 » flatté que parce qu'il les regarde comme le pré-
 » sage d'une paix glorieuse, doivent redoubler
 » notre zèle. Pourrions-nous regretter des secours
 » que Sa Majesté ne veut employer que pour
 » notre défense, sans manquer à ce que nous lui
 » devons & à ce que nous nous devons à nous-
 » mêmes ! »

Après que M. le Chancelier eut cessé de parler,
 M. le Premier Président & tous les Présidens & Con-
 seillers mirent un genou en terre. Le Chancelier
 leur dit, *Le Roi ordonne que vous vous leviez.* Ils
 se leverent, & demeurèrent debout & découverts.
 Alors M. le Premier Président parla, & son Discours
 fini, le Chancelier monta vers le Roi pour pren-
 dre ses ordres, un genou en terre. Remis en sa
 place, assis & découvert, il fit ouvrir les portes,
 & il ordonna au sieur Dufranc de lire les trois
 Déclarations. Les portes furent ouvertes, & le
 sieur Dufranc ayant lu les Déclarations debout &
 découvert, le Chancelier dit aux Gens du Roi
 qu'ils pouvoient parler. Aussi-tôt les Gens du Roi
 se

se mirent à genoux. M. le Chancelier leur dit que le Roi ordonnoit qu'ils se levasent. Ils se leverent, & debout & découverts, après un Discours prononcé par M. Joly de Fleury, Avocat du Roi, portant la parole, ils requirent qu'il plût à Sa Majesté ordonner que sur le repit des trois Déclarations il fût mis qu'elles avoient été lues & publiées, Sa Majesté étant en son lit de Justice, & enregistrées au Greffe de la Cour pour être exécutées selon leur forme & teneur; & qu'à l'égard des deux premières, Copies collationnées en seroient envoyées aux Bailliages & Sénéchaussées du ressort, pour y être pareillement lues, publiées & enregistrées, avec injonction à leurs Substituts d'y tenir la main, & d'en certifier la Cour dans le mois.

Après quoi M. le Chancelier monta vers le Roi, mit un genou en terre pour recevoir ses ordres, & alla prendre l'avis de Monseigneur le Dauphin, des Princes du Sang, des Pairs Laïcs, du Grand Ecuyer & du Grand Chambellan. Il passa devant le Roi, lui fit une profonde révérence, & prit l'avis des Pairs Ecclésiastiques, des Maréchaux de France venus avec le Roi, & des quatre Capitaines des Gardes du Corps de Sa Majesté. Puis il descendit dans le parquet pour prendre les avis du Premier Président, des Présidens du Parlement, des Conseillers d'Etats & des Maîtres des Requêtes, des Conseillers d'honneur, des Présidens des Enquêtes & des Requêtes, & des Conseillers du Parlement. Il remonta vers le Roi, mit un genou en terre, redescendit, & étant assis & couvert, il prononça :

« Le Roi, étant en son Lit de Justice, a ordonné & ordonne que les Déclarations, qui viennent d'être lues, seront enregistrées au Greffe

I. Vol.

K.

» de son Parlement , & que sur le repli d'icelles ;
 » il soit mis que lecture en a été faite , & l'enré-
 » gistrement ordonné ; ce requérant son Procureur
 » Général , pour être le contenu en icelles
 » exécuté selon leur forme & teneur ; & Copies
 » collationnées des deux Déclarations , l'une por-
 » tant établissement d'un second vingtième , l'autre
 » portant prorogation du droit de deux sols
 » pour livre du dixième , envoyées aux Bailliages
 » & Sénéchaussées du ressort , pour y être pareille-
 » ment lues , publiées & enregistrées. Enjoint aux
 » Substituts de son Procureur Général d'y tenir la
 » main , & d'en certifier la Cour au mois. »

Ensuite M. le Chancelier dit , que pour la plus prompte exécution de ce qui venoit d'être ordonné , le Roi vouloit que par le Secrétaire de la Cour , faisant les fonctions de Greffier en Chef de son Parlement , il fût mis dans l'instant même sur le repli des trois Déclarations qui avoient été publiées , ce que Sa Majesté avoit ordonné qu'on y mît. Ce qui ayant été exécuté , le Roi se leva , & sortit dans le même ordre qu'il étoit entré.

Le 25 Août , le Corps de Ville alla à Versailles ; & ayant à sa tête M. le Duc de Gesvres , Gouverneur de Paris , il eut audience du Roi. Il fut présenté à Sa Majesté par M. le Comte d'Argenson , Ministre & Secrétaire d'Etat , & conduit par M. Desgranges , Maître des Cérémonies. M. de Bernage qui a été continué Prevôt des Marchands , & MM. Lempereur & Tribard , nouveaux Echevins , prêterent entre les mains du Roi le serment de fidélité , dont M. le Comte d'Argenson fit la lecture , ainsi que du scrutin qui fut présenté par M. de la Live de la Briche , Avocat du Roi au Châtelet. Après cette audience , le Corps de Ville eut l'honneur de rendre ses respects à la Reine & à la Famille Royale.

On apprend par des Lettres de l'Isle Royale, les circonstances suivantes d'un combat de M. Beaufrier, qui commande l'Escadre du Roi, partie de Brest au mois d'Avril dernier, avec les troupes que Sa Majesté a fait passer en Canada. M. Beaufrier revenant de Québec, faisoit route pour Louisbourg, lorsque le 26 Juillet il apperçut à la distance d'environ trois lieues dans le Sud de ce dernier Port, deux Vaisseaux Anglois avec deux Frégates, qui portoient au plus près du vent pour le reconnoître. M. Beaufrier avoit alors avec le Vaisseau *le Héros* qu'il monte, l'*Illustre*, commandé par M. de Montalais, Capitaine de Vaisseau, & les Frégates *la Lycorne* & *la Syrene*, que commandent MM. de la Rigaudiere & de Breugnon, Lieutenans de Vaisseaux. Profitant du vent du Nord qui souffloit, il arriva sur le champ grand large sur les Anglois, qui revirerent promptement de bord, & prirent chasse. La crainte de tomber trop sous le vent de Louisbourg, où il avoit ordre de remettre des provisions destinées pour cette Colonie, l'empêcha de poursuivre long-temps les Anglois, & il entra le même jour dans ce Port. Il se pressa d'y débarquer les effets dont il étoit chargé, ainsi que quelques malades de ses équipages; & le lendemain dès cinq heures du matin, il se trouva sous voile, & appareilla pour aller chercher les ennemis. Vers midi il reconnut les deux Vaisseaux qu'il avoit chassés la veille, & qui n'avoient plus qu'une Frégate avec eux. Il força de voiles pour les joindre, & ils firent la même manœuvre pour l'éviter. M. de Breugnon joignit bientôt la Frégate Angloise, & l'attaqua si vivement, qu'elle se replia sous le canon des deux Vaisseaux, dont le feu ralentit la poursuite de M. de Breugnon, qui fut même

obligé de s'écarter un peu. Sa manœuvre servit cependant à donner à M. Beaussier le temps d'approcher les deux Vaisseaux Anglois, dont l'un étoit de 74 & l'autre de 64 canons. Il tira d'abord sur l'un, comptant que l'autre qui étoit sur sa hanche alloit être attaqué par M. de Montalais. Mais le calme qui survint en ce moment, rendit inutiles tous les efforts que celui-ci put faire pour s'approcher; en sorte que M. Beaussier eut à combattre les deux Vaisseaux Anglois. Le combat fut très-vif de part & d'autre jusqu'à sept heures du soir, qu'un petit vent qui s'éleva, ayant donné à M. de Montalais occasion de faire de la voile, les ennemis en profitèrent pour s'éloigner. Le Vaisseau *le Héros* se trouvant presque désarmé, M. Beaussier fut hors d'état de les poursuivre. Il s'occupa durant la nuit à faire changer les voiles & les manœuvres qui avoient été coupées dans le Vaisseau, & il espéroit de pouvoir rejoindre les ennemis. Mais le lendemain 20, à huit heures du matin, il les aperçut, forçant toujours de voiles, & à une telle distance, que ne pouvant pas se flatter de les approcher, malgré le mauvais état où ils paroissoient être, il prit le parti de retourner à Louisbourg, pour y réparer entièrement le dommage que le Vaisseau *le Héros* avoit souffert. Ce Vaisseau a reçu dans le combat plus de deux cens coups de canon, soit dans ses œuvres-mortes, soit dans sa mâture, sans compter ceux qui ont porté au dessous de la flottaison. Il y a eu dix-huit hommes tués, quarante huit de blessés : du nombre des derniers sont M. de Faget, Enseigne de Vaisseau, qui a une blessure considérable d'un coup de canon à la cuisse, & M. Beaussier lui-même, d'un éclat qui a porté sur sa jambe gauche. Cet Officier est arrivé au

Port Louis le 9 Septembre, avec les Vaisseaux *l'Héros* qu'il commande, *l'Illustre* & la Frégate *la Sirene*. Il étoit parti de Louisbourg le 13 Août, & il avoit alors avec lui la Frégate *la Licorne*, commandée par M. Froger de la Rigaudière, laquelle s'étant séparée le jour du départ dans une brume, est arrivée à Brest quelques jours avant ces autres Bâtimens. Pendant leur traversée, M. Beauffier a fait huit différentes prises, dont trois sont chargées de sucre & d'autres denrées des Isles de l'Amérique. Il a amené avec lui quatre cens prisonniers, dans le nombre desquels sont deux Officiers & cent soixante-un soldats Allemands, qui étoient destinés pour le Régiment Royal Américain.

Les Lettres qu'on a reçues par cette occasion, portent que, suivant les rapports faits par les Capitaines de deux Goëlettes arrivées depuis peu de Québec à Louisbourg, M. de Villiers, Capitaine dans les troupes du Canada, Commandant un Détachement composé de Soldats, Canadiens & Sauvages, avoit attaqué sur la rivière de Choueguen un convoi considérable de Bateaux Anglois, dont il avoit tué 4 à 500 hommes, fait 60 ou 80 prisonniers, & pris tous les Bateaux, que les Anglois avoient abandonnés pour se sauver à terre.

M. l'Evêque d'Autun fut élu le 19 Août, pour remplir la place qui vaquoit dans l'Académie Françoisse par la mort du Cardinal de Soubize.

La joie que le succès de nos armes a répandu dans tous les cœurs a été d'autant plus vive, que l'Europe entière ne croyoit pas notre marine en état de former des entreprises aussi considérables. La Cour a témoigné sa satisfaction à l'occasion de la prise du Fort Saint-Philippe, par les illumina-

222 MERCURE DE FRANCE.

tions les plus galantes. M. le Duc de Gesvres toujours magnifique , après s'être uni au public par l'illumination de son Hôtel le jour du *Te Deum* chanté à la Chapelle du Roi , & le vingt-cinq Juillet , jour du feu de joie de la ville de Compiègne qu'il avoit ordonné comme Gouverneur de la Province , & après avoir fait couler à la porte de son Hôtel des fontaines de vin , s'est distingué le 6 Août par une Fête particulière , où la magnificence a répondu au bon goût si reconnu de ce Seigneur. Il fit succéder à un souper somptueux un Feu d'artifice Italien en plusieurs décorations. La façade & l'intérieur de son Hôtel & des Jardins furent superbement illuminés sous divers formes d'architecture. La Fête fut terminée par un bal où se trouverent les Princes , les Ministres , les Etrangers de distinction , & toutes les Dames de la Cour.

Le Roi chassa le 31 Août dans la Plaine de Grenelle , & soupa à Mont-Rouge chez M. le Duc de la Valliere.

Messieurs de Reillans & de Tessieres , Exempts des Gardes du Corps dans la Compagnie de Miroir , ayant obtenu leur retraite , le Roi a disposé de leurs emplois en faveur de M. le Chevalier de Flahaut & de M. le Marquis de Vezin. Sa Majesté a nommé MM. de la Villeneuve & de la Seunniere , Brigadiers de la même Compagnie , à la place de MM. de la Ripiere & de Chateauroy , qui ont aussi obtenu leur retraite. MM. de Beaupine & de la Boire ont été faits sous-Brigadiers. Des Commissions de Capitaines de Cavalerie ont été expédiées à plusieurs Gardes du Corps.

On a arrêté deux Anglois , accusés d'être les incendiaires , qui ont mis le feu , il y a quelque temps , à un magasin de Rochefort.

Des Armateurs de Marseille y ont conduit six prises estimées six cens mille livres.

Un petit Bâtiment à rames de huit canons, sorti du même Port, & commandé par le Capitaine Gassen, s'est battu pendant trois heures à la vue du Port de Livourne, contre un Corsaire Anglois de vingt canons. On est informé par des Lettres de ce dernier Port, que le Corsaire a eu dix-neuf hommes de tués, & un grand nombre de blessés. De son propre aveu, il étoit prêt à se rendre, lorsque l'équipage du Capitaine Gassen, qui étoit mêlé d'étrangers, refusa de se présenter une quatrième fois à l'abordage. Ce Capitaine n'a perdu qu'un homme. Depuis que le Corsaire Anglois est retourné à Livourne, où le mauvais état de son Vaisseau l'a obligé de relâcher, on y travaille à lui faire son procès, sur ce qu'il a désobéi à une Ordonnance de l'Empereur, en sortant de ce Port avec plus de quatre canons.

M. le Maréchal Duc de Richelieu arriva le premier de Septembre à Paris, & le même jour il eut l'honneur de saluer le Roi à Choisy. Le 5, M. le Duc de Fronsac eut à Versailles le même honneur.

Le Roi a nommé M. l'Abbé Comte de Bernis, son Ambassadeur à la Cour de Vienne; & M. le Marquis d'Aubeterre est désigné pour résider avec le même caractère à la Cour de Madrid.

DESCRIPTION de la décoration du Temple de Mars, & du Feu d'artifice que la ville de Bordeaux a fait tirer pour célébrer la prise du Fort S. Philippe

LE Plan du Temple de Mars représentoit un quarré parfait. Sa hauteur, depuis le pavé jusqu'au

K iv

224 MERCURE DE FRANCE.

dessus de la corniche étoit de vingt-deux pieds ; au dessus de la corniche ou entablement , & au pourtour de tout l'édifice régnoit une balustrade dorée de quatre pieds de hauteur.

Au dessus , & sur le milieu du Temple , s'élevoit un obélisque de trente-six pieds de hauteur , surmonté d'un grand Globe d'artifice de cinq pieds de diamètre.

Toute la hauteur de l'édifice étoit de soixante-sept pieds ; tous les corps massifs du Temple étoient peints en marbre Sérancolin , & les tables & panneaux en marbre verd antique ; les socles du Temple & de l'obélisque étoient en grotte.

La façade , du côté de l'Hôtel de Ville , étoit décorée d'un avant-corps de dix-sept pieds de largeur , sur un pied six pouces de saillie , dans le milieu duquel il y avoit une arcade de neuf pieds de largeur sur dix-neuf pieds d'élévation , formée par deux pilastres de quatre pieds de largeur , à cadres dorés & ornés des panneaux de relief , sur lesquels étoient peints & rehaussés en or des trophées d'armes entrelacées de branches de lauriers.

L'imposte , l'archivolte & les tables qui régnoient au tour de l'archivolte étoient de relief doré.

Au dessus de l'arcade étoit placé un grand cartouche en relief de six pieds six pouces de largeur sur neuf pieds de hauteur , y compris la couronne , dans lequel étoient deux écussons accolés aux Armes de France & de Navarre , entourées des colliers des Ordres du Roi ; le cartouche , la couronne & tous les ornemens étoient dorés , & les écussons blazonnés en couleur.

Au bas du cartouche , & joignant l'archivolte ; sortoient deux chûtes en festons de feuilles de laurier , en relief doré , de neuf pieds de longueur.

de l'extrémité desquellesomboient des guirlandes aussi de relief, attachées par des agraffes.

Dans le renfoncement de l'arcade, étoit placée la statue de M. le Maréchal de Richelieu sous les habits du Dieu Mars, l'épée à la main, & appuyée sur des trophées d'armes mêlés de lauriers; à côté étoit un génie portant le bâton de Maréchal de France, & les armes de M. le Duc de Richelieu; ce groupe de bronze peint en transparent, étoit élevé sur un piedestal Corinthien de marbre de Carrare, dans le panneau duquel on lisoit cette inscription : *Marti Gallico civitas Burdigalensis posuit.*

Le piedestal portoit sur trois marches de marbre blanc, veiné.

De chaque côté de l'avant-corps & dans les parties simples, étoient deux grands cadres à bordures & ceintres dorés, ornés dans leur milieu d'agraffes, le tout en relief doré de six pieds six pouces de largeur, sur treize pieds de hauteur, y compris un second socle peint en marbre de Carrare, sur lesquels reposoient deux tableaux de coloris en transparent, dont l'un représentoit Neptune sortant du sein de la mer, appuyé sur un rocher, tendant ses bras au Génie de la France qui lui ôtoit des fers qu'il présentait à la statue de M. le Maréchal de Richelieu. Dans le socle du transparent qui étoit au bas du tableau, étoient ces mots : *Neptunus Mediterraneus. Liberatori suo.* L'Attique au dessus de ce tableau, étoit ornée & chantournée d'une bordure en relief doré, au milieu de laquelle on voyoit en transparent colorié les colonnes d'Hercule posées sur des rochers, entre lesquels étoient la massue de ce Dieu avec la dépouille du Lion de Némée : autour étoient ces mots : *Et plus ultra*, pour désigner

226 MERCURE DE FRANCE.

que les conquêtes du Roi sur les Anglois s'étendroient au-delà de Gibraltar figuré par les colonnes d'Hercule.

Le second tableau aussi en transparent à gauche de l'avant-corps, représentoit la ville de Bordeaux sous la figure d'une femme couronnée de tours, couverte d'une robe rouge, parsemée de croissans d'argent qui font partie des armes de la Ville. Cette figure dans une attitude d'admiration posoit une couronne de lauriers sur l'écusson des armes de Monseigneur le Maréchal de Richelieu, supportées par deux Génies, dont l'un tenoit des palmes, & l'autre le bâton de Maréchal entouré de lauriers. Cet écusson reposoit sur des trophées d'armes. A côté de la ville de Bordeaux étoit un autre Génie appuyé sur les armes de la Ville.

Dans le socle on lisoit cette inscription : *Civitas Burdigalensis. Gubernatori invictissimo.* Dans l'Attique au-dessus, ornée comme la précédente, étoit peint en transparent un grand soleil rayonnant, presque tout couvert, & traversé dans son milieu par d'épais nuages, avec ces mots : *Tegitur, dum fulmina pariet* ; pour représenter la longue modération du Roi dont les Anglois ont si longtemps abusé, & le secret impénétrable avec lequel Sa Majesté a préparé & disposé toutes les opérations d'une campagne dont le succès étonne aujourd'hui l'Angleterre.

Tout ce qui peut rendre plus éclatante une grande fête, fut employé dans celle-ci avec une magnificence extraordinaire. Illumination générale, feux devant les portes, grand souper où cent femmes furent servies par deux cens cavaliers, feu d'artifice très-long & très-heureusement exécuté, bal masqué répété dans six salles immenses, tout ce que l'art, la joie & le zèle peu-

vent inventer fut mis en usage pour exprimer l'admiration pour M. de Richelieu, & l'amour pour le Roi.

BÉNÉFICES DONNÉS.

SA Majesté a accordé l'Abbaye de Bellaigue , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Clermont , à M. l'Abbé de Durat ; l'Abbaye de Corbie , Ordre de Saint Benoît , Diocèse d'Amiens , au Cardinal de Luynes , Archevêque de Sens ; celle de Saint Vincent , même Ordre , Diocèse & Ville de Laon , au Cardinal de Gêvres ; celle d'Herivaux , Ordre de Saint Augustin , Diocèse de Paris , à M. l'Abbé Boifot , Prêtre du Diocèse de Besançon ; celle de Bellevaux , Ordre de Prémontré , Diocèse de Nevers , à M. l'Abbé de Chafais ; l'Abbaye Régulière de Notre-Dame , Ordre de Saint Benoît , Diocèse & Ville de Troyes , à la Dame de Montmorin , Religieuse dudit Ordre ; & celle de Villechaillon , même Ordre , transférée dans la Ville de Moret , Diocèse de Sens , à la Dame d'Arcy , Religieuse de la Congrégation de Compiègne ; l'Abbaye de Saint Medard , Ordre de Saint Benoît , Diocèse de Soissons , à M. l'Abbé Comte de Bernis , Conseiller d'Etat Ecclesiastique , & Ambassadeur Extraordinaire du Roi auprès de Sa Majesté Catholique ; l'Abbaye de Lieu-Dieu en Jard , Ordre de Prémontré , Diocèse de Luçon , à M. l'Abbé de Chalmazel , Vicaire Général de l'Archevêché de Sens ; celle de Mortemer , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Rouen , à M. l'Abbé de la Luzerne ; & un Canoniat de la Sainte Chapelle de Paris , à M. l'Abbé de Perthuys , un des Chapelains de Madame.

K vj

228 MERCURE DE FRANCE.

Le Roi a accordé l'Abbaye de la Chaise-Dieu ,
Ordre de Saint Benoît , Diocèse de Clermont ,
au Prince Louis-René-Edouard de Rohan , Cha-
noine de Strasbourg ; le Prieuré de Moutons ,
Diocèse d'Avranches , Ordre de Saint Benoît ,
à la Dame de Pierrepont , Religieuse du même
Ordre.

NAISSANCES, MARIAGES ET MORTS.

Nous avons annoncé dans le volume du
Mercure du mois d'Août, le mariage de M. *Guil-
laume*, sur la foi d'une lettre qui nous a été
écrite de Besançon le 13 Février 1756. Nous n'a-
vons point conservé cette lettre, n'imaginant pas
qu'elle dût nous être de quelque utilité.

Qui en effet, auroit pu se persuader que l'on
abuseroit de la facilité avec laquelle les différens
Auteurs du Mercure se sont toujours prêtés à ins-
truire le Public des événemens qui intéressent les
Maisons illustres & les Familles distinguées du
Royaume, & de notre empressement particulier à
satisfaire nos Lecteurs sur cet article ! Qui eût
pensé que l'on trouveroit dans cette facilité un
moyen pour jeter du ridicule sur les plus honnê-
tes gens ! Je veux bien croire que l'Auteur de cette
lettre n'a pas eu un plus mauvais dessein.

Quoiqu'il en soit, la modestie de M. *Guillau-
me* auroit dû le mettre à l'abri de la mauvaise
plaisanterie, & lui sauver le ridicule qu'a voulu
lui donner l'Anonyme qui nous a écrit. Quoique
la lettre fût signée, l'Auteur n'en est pas moins

inconnu, parce qu'il s'est sans doute servi d'un nom supposé.

Pour prévenir de pareils inconvénients, j'avertis que dorénavant nous ne ferons aucun usage dans le Mercure des Mémoires qui nous seront adressés, si les lettres ne sont signées d'une personne de la famille qu'ils concerneront, cachetées du cachet de ses armes, & datées du lieu d'où elles auront été écrites.

Voici la lettre que nous avons reçue de M. Guillaume au sujet de l'article qui a été mis dans notre recueil.

A Besançon, le 15 Août 1756.

Vous jouissez, Monsieur, d'une trop belle réputation, pour que j'ose vous soupçonner d'avoir eu quelque part au ridicule que me donne votre Mercure du mois d'Août à l'article des mariages.

C'est l'ouvrage, je n'en doute point, de quelque jaloux ou mauvais plaisant. J'en ai été extrêmement mortifié parce que l'on y compromet M. l'Archevêque que l'on suppose avoir donné la Bénédiction Nuptiale à mon fils en l'Eglise Métropolitaine, & quantité d'autres faits également faux.

Je mene ici une vie privée qui n'auroit pas dû exciter une semblable dérision. Je n'ai d'autre qualité que celle de Conseiller Auditeur en la Chambre & Cour des Comptes de cette Province, & mon fils celle d'Avocat. Vous pouvez juger de là, Monsieur, que nous ne sommes point faits pour être mis dans le Mercure.

Rien n'a été plus simple que la cérémonie du mariage de mon fils, Elle a été faite dans l'Eglise de S. Jean-Baptiste, Paroisse de Demoiselle

Magdeleine Richer, à 8 heures du soir, sans aucune ostentation.

Je vous crois, Monsieur, intéressé comme moi, à découvrir l'Auteur de cette mauvaise plaisanterie : c'est pourquoi je vous prie, s'il est possible, de m'envoyer la mémoire qui vous a été adressé à cette occasion : vous m'obligerez infiniment.

J'ai l'honneur d'être, &c.

GUILLAUME.

Dame Marie-Thérèse de *Faudoas*, épouse de Messire George-René de *Clerel*, sieur de *Tocqueville* & d'*Auville*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de *Chabillant*, est accouchée à *Bayeux*, le 14 Juillet d'un fils qui a été baptisé le même jour, & nommé *Georges-Léonard-Bonaventure*. Il a eu pour parrain Messire Bernard Bonaventure de *Clerel-de-Tocqueville* son oncle, & pour marraine Dame Elizabeth Thérèse *Senot-de-Morsalines*, Dame & Marquise de *Castilly*, sa bisayeule.

Le nom de *Clerel* est très ancien en Normandie, comme on le voit par les recherches de Messieurs de *Montfaoucq*, de *Roissy* & de *Chamillard*. L'histoire fait mention de plusieurs Seigneurs de ce nom, qui ont servi avec distinction sous les Ducs de Normandie. Cette famille porte pour armes *d'argent à la face de sable, accompagnée de 3 merlettes de même en chef, & de 3 tourteaux d'azur en pointe.*

La maison de *Faudoas* est originaire de Guyenne, où les premiers seigneurs de ce nom prenoient la qualité de premiers Barons Chrétiens de Guyenne. François de *Faudoas*, un des descendants de ces seigneurs, vint s'établir au Maine, à l'occasion de l'alliance qu'il contracta le 6 Novembre 1592, avec *Renée de Bris*, héritière de sa

maison & de plusieurs terres dans le Maine. François de Faudoas fut pere de Jean , en faveur duquel les terres qu'il possédoit au Maine , furent unies & érigées en Comté sous le nom de *Serillac*. Jean épousa Marguerite de *Piedeser* de laquelle il eut Pierre de Faudoas , Comte de Serillac , allié en 1679. à Marie-Charlotte de *Courtavel-de-Pezé* qui fut mere d'Antoine de Faudoas , Comte de Serillac , lequel quitta le Maine pour venir s'établir en Normandie à cause du mariage qu'il y contracta le 25. Septembre 1709 , avec François-Hervée de *Carbonel* , fille & héritiere d'Hervé , Marquis de Canisy , Lieutenant de Roi en Basse-Normandie. De cette alliance il a eu :

1°. Marie-Charles-Antoine de Faudoas de Canisy , Comte de Serillac , Baron du Hommet , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis , Lieutenant de Roi en Basse-Normandie , & Gouverneur des Ville & Château d'Avranches , pere par Marie-Thérèse de *Boran-de-Castilly* , de la Dame de Clerel.

2°. Renée-Bonne-Françoise de Faudoas.

3°. N. . . . de Faudoas.

Messire Pierre Auguste-Anne-César le *Mastin* , Comte de Nuillé , dit le Comte de Mastin , a épousé en secondes nocces , par contrat du 23 Février 1756 , Demoiselle Marie-Magdeleine le *Franc-des-Essarts* , fille de feu Messire Louis le *Franc-des-Essarts* & de Demoiselle N. . . *Mignot*.

Le Comte de Mastin est issu de Gilles le Mastin , Ecuyer , seigneur de la Roche-Jauelin en Bas-Poitou , vivant en 1320 , lequel avoit épousé Marie-Anne de *Beaumanoir* , qui fut mere de Pierre le Mastin qui rendit hommage en 1351 , pour sa seigneurie de la Roche-Jauelin. On croit qu'il eut pour femme Valere de *Château-Briant* ,

232 MERCURE DE FRANCE.

qui le rendit pere de Jean le Mastin qualifié *Varlet*, dans un acte qu'il passa le 19 Juillet 1375. Il épousa en 1382, Colette de *Marzoles*, de laquelle il eut Gilles le Mastin, marié le 12 Mai 1399, à Jeanne de *Beaumont-Bressuyres*. De cette alliance vint Jean le Mastin, Ecuyer, seigneur de la Roche-Jaquelin, allié 1^o. à Jeanne de *Joussaulmo*, dont le fils Jean mourut sans enfans mâles. 2^o. En 1466, à Jeanne de *Sanzay*, fille de Jean, Vicomte héréditaire & Parageur de Poitou, laquelle étoit le 8 Juillet 1487, mere & tutrice entr'autres de René le Mastin, seigneur de la Favriere, qui épousa Simonne de *Villeneuve-Vence*. Celle-ci transigea à Thouars le 5 Décembre 1525, comme ayant la garde-noble de son fils Gabriel le Mastin, qui, de son mariage contracté le 18 Mai 1535 avec Jeanne le Roux-de la Roche-des-Aubiers, eut Claude le Mastin, seigneur de la Favriere du Chatelier-Berle, de Champagné, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de la Chambre, & Gentilhomme d'honneur de la Reine Catherine de Médicis. Il épousa le 17 Décembre 1575, Jeanne de *Barbesieres*, fille aînée & principale héritiere de Sébastien, Baron de Nuailé, de Bourgon en Angoumois, de Ferie-res, Beauregard, Cramahé, Courson, la Mothe, &c. & de Jacqueline de *Parthenay*, Dame d'honneur de la Reine Catherine de Médicis. De cette alliance, vint Charles le Mastin, Baron de Nuailé, &c. marié le 12 Octobre 1609, à Jeanne *Tuflaud de Maisontiers*, de laquelle il eut Henri le Mastin, Baron de Nuailé, allié le 30 Novembre 1734, Anne *Chefnel d'Escoyeux*, qui fut mere de Claude le Mastin, dit le Marquis de Nuailé, mort le 13 Février 1692. Il avoit épousé le 26 Octobre 1665. Marie-Anne *Tuffet*. De ce mariage sortirent :

1°. Charles-Gemanicq le Mastin , Comte de Nuailé , mort Brigadier des Armées du Roi , & Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom. Il avoit épousé en 1724 , Amé-Louise de *la Rochefoucaud-Surgeres* , remariée au Marquis de Nieul , ayant eu de son premier mariage , Marie-Anne-Françoise-Félicité le Mastin , veuve du 8 Juin 1748 , de François *du Pouget de Nadaillac* , Baron de S. Pardoux , qui en a laissé cinq enfans

2°. Philippe-Auguste le Mastin allié le 30 Novembre 1718 , à Catherine de *Viaud* qui l'a rendu pere de Pierre-Auguste-Anne-César , dit le Comte de Mastin , duquel nous annonçons le second mariage. Il avoit épousé en premieres noces par Contrat du 21 Avril 1748 , Marie-Françoise de *Boulainvilliers* , de laquelle il a eu Louis-Sylvestre de Mastin , né le 17 Janvier 1752.

La famille de *le Mastin* ou *le Mastain* (comme on le trouve en beaucoup d'endroits ,) prétend être originaire d'Italie , & avoit autrefois possédé la principauté de Vérone , & elle porte pour armes *d'argent à six fleurs de lys d'azur , aboussées , mises en bande à la cotice de gueules , brochant sur le tout.*

Messire Charles de *Masso* , Marquis de la Ferrière , Baron de Chasselay , Lisieu , du Plantin , & autres lieux , Maréchal des Camps & Armées du Roi , Enseigne, Aide-Major des Gardes du Corps de Sa Majesté , Sénéchal de Lyon , & de la Province de Lyonnais , fut mariée le 2 Mars à Dame Marie-Magdeleine *Mazade* , veuve du sieur Gaspard *Grimod-de la Reinie* , un des Fermiers Généraux de Sa Majesté.

Le 16 Mars , Messire Barbe-Simon , Comte de *Riencourt* , Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Archiac , épousa Demoiselle N... *Tiercelin-de Brosse* , fille unique de Messire Etienne ,

254 MERCURE DE FRANCE.

Comte de Tiercelin-de Brosse, & de Marie-Augustine-Alexandrine de Crequy. La Bénédiction Nuptiale leur a été donnée par l'Evêque d'Amiens dans la Chapelle du Château de Beaucourt. *Voyez pour la Maison* de Riencourt, le second volume du mois d'Avril de ce Journal, pag. 128 & suiv. & corrigez-y ce qui suit.

Pag. 230 ligne 7. & par Thomas, lisez, & par Flamene. Lig. 12. avec Jeanne de Borgeau, son épouse, lisez avec Jeanne d'Orgeau, son épouse, fille de Jacques, seigneur d'Orgeau, & de Jacqueline de Moy, dont deux enfans, sçavoir Antoine de Riencourt, seigneur d'Orival, qui suit ; & Jacques, lequel a formé la branche de Parfondrue, près Laon.

Pag. 231, lig. 24. de Thomas de Riencourt, lis. de Flamene de Riencourt. Lig. 26. marié à N. Dumont, dont, &c. lis. marié par contrat du 2 Septembre 1493, à Agathe Roubaux, fille de Joachim, Maréchal de France. De cette alliance vint Thomas de Riencourt, seigneur de Tilloloy, Vaux, &c. allié à Marie, fille du Seigneur d'Yancourt, dont Hugues, marié, & le reste comme il est.

Corrections pour l'article des Morts du Mercure de Mai 1756.

Pag. 258. lig. 8. Cambousie, lis. Cambolit ; Bullac, Viasac, le Poujoula.

Idem. lig. 14. Dame de Jonnac, lis. Dame & Baronne de Sonnac.

Idem. lig. 21. Saint-Alvaire, lis. Sainte-Alvere.

Pag. 260. lig. 9. N... de Lostanges, dit le Vicomte, &c. lis. N... de Lostanges, né en 1733. actuellement au Séminaire de S. Sulpice à Paris.

Idem. lig. 11. Marie-Julie de Lostanges, *ajoutez*, alliée à François-Saturnin de Gallard, Marquis de Terraube, voyez le Mercure de Juillet, premier volume 1756.

Idem. lig. 12. Trois autres filles, *ajoutez*, dont une mariée à N. de Cugnac.

Pag. 261. lig. 2. de N... *lis.* de Marie-Antoinette-Charlotte.

Idem. lig. 6. Renée, *lis.* Marie-Renée de Lostanges du Poujoula.

Idem. lig. 10. Jarmons, *lis.* Jarmioist en Lyonnais, & *ajoutez* que Louis de Lostanges, chef de la branche de Bedner, a quatre sœurs dont une religieuse à Lissac.

Idem. lig. 14. Felains, *lis.* Felzins.

Idem. lig. 19. après la Mothe, *ajoutez*, dont est né Hugues de Lostanges, seigneur de Cusac, qui est marié, & a des enfans.

François-Gaston de Carbonnières, Marquis de la Capelle, est mort le 5 Novembre 1755, en son Château de la Capelle en Agenois, âgé de 63 ans.* Il laisse veuve sans enfans son épouse Marie-Anne de Miran-Verdusan, à laquelle il a laissé par son testament la jouissance de ses biens, qui passeront ensuite au Comte de Sabran, petit-fils de Louise-Charlotte de Foix, & de Jean-Honoré, Comte de Sabran. Louise-Charlotte de Foix est fille de François-Gaston, Comte de Foix, mort en 1695, & de sa troisième femme Dorothée-Théodore de Poudenas-de Villepinte. La seconde femme du Comte de Foix, fut Claude du Faur-S. Jory, qui eut pour fille Angélique-Césarine de Foix, mere

* Cet article a déjà été inséré dans le second volume de Juillet 1756, page 235 ; mais comme il s'y est glissé beaucoup d'erreurs, on a pris le parti de le répéter ici en entier.

236 MERCURE DE FRANCE.

du Marquis de la Capelle , dont nous annonçons la mort , & d'une fille mariée au Marquis de *Losse* , pere de Louise de *Losse* aujourd'hui épouse du Comte de *Valence* , Brigadier des Armées du Roi , Colonel du Régiment de Bourbonnois , instituée légataire de la Baronnie de S. Jorry par Angélique-Césarine de Foix , son ayeule maternelle.

Marie-Charlotte de *Reffuge* , veuve de Gaspard-Hubert-Magdelon de *Vintimille* , des Comtes de Marseille du Luc , Lieutenant Général des Armées du Roi , mourut à Paris , le 5 Février , dans la soixante-huitieme année de son âge.

François de *Saint-Belin* , Marquis de Vaudremont , ancien Mestre de Camp d'un Régiment de cavalerie de son nom , est mort le 26 Janvier , en son château de Vaudremont en Champagne , âgé de 80 ans.

Messire Paul-Edouard *Colbert* , Comte de Creuilly , Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté , mourut à Paris le 28 Février , âgé de 74 ans.

Dame Jeanne-Henriette-Françoise-Colette de *la Pierre* , épouse de Messire François-Marie de *Danois* , Marquis de Cernay , Lieutenant Général des Armées du Roi , & Commandeur de l'ordre Royal & Militaire de S. Louis , est morte le 2 Mars , au Château de Raimés , près de Valenciennes , dans la quarante-fixième année de son âge.

Messire Nicolas *le Camus* , Commandeur des Ordres du Roi , & ancien Premier Président de la Cour des Aides , mourut à Paris le 3 , âgé de soixante-dix-huit ans.

Messire Guillaume-François *Joly de Fleury* , ancien Procureur Général du Roi au Parlement , est mort à Paris le 25 Mars dans la quatre-vingt-unieme année de son âge.

M. Petit, Receveur de la Maîtrise des Eaux & Forêts de Châteauneuf, en Timestrais, désavoue les vers à Madame de Montgeron, qui lui sont faussement attribués, & qui se trouvent à la page 74 du second Volume de Juillet.

Pour n'être plus trompés sur ces Pièces hazardées, nous aurons à l'avenir la précaution de les donner toujours anonymes : nous supprimerons en même temps le nom des personnes à qui elles sont adressées, pour épargner à leur modestie l'embarras de rougir d'un éloge trivial ou mal-adroit,

A V I S.

LE Sieur Beaumont, Marchand sur le Pont Notre-Dame, au Griffon d'Or, à Paris, continue de vendre les ouvrages de M. Dernis, Chef du Bureau des Archives de la Compagnie des Indes, consistant 1°. En un Tableau contenant les Parités réciproques de la livre numéraire, ou de compte instituée par l'Empereur Charlemagne, proportionnellement à l'augmentation du prix du marc d'argent, depuis son regne jusqu'à présent.

2°. Un Tableau sur les changes, entre la France & les principales villes de l'Europe ; par lequel on peut voir en tout temps, si la France est créancière ou débitrice des autres états.

3°. Un autre Tableau contenant la réduction en monnaie de France, des monnaies de change des mêmes Villes.

A U T R E.

LE Sieur Audou, Maître Vitrier, rue Saint Victor, vis-à-vis le Séminaire de Saint Nicolas, proche la rue du Paon, tient Magasin de très-beaux Verres blancs de Bohême, & autres, propres aux Estampes, Pastels, Voitures, Pendules, Miniatures & pour les Croisées. Il monte les Estampes en bordures de toutes couleurs; il colle les Cartes, Theses sur toile, & entreprend le bâtiment.

Le fixieme volume de l'ENCYCLOPÉDIE se délivre aux Souscripteurs.

A P P R O B A T I O N.

J' Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le premier Mercure du mois d'Octobre, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 28 Septembre 1756. GUIROY.

E R R A T A

Page 215, du Mercure d'Août, ligne 8, M. de Fortonval, lisez, M. de Tortonval.

Page 102, du Mercure de Septembre, lig 26.

Tout est sur nos Vaisseaux,
lisez, Tout est sur nos bateaux.

Page 248, lig. 34, insérée à la partie Fugitive;
lisez, dans la partie Fugitive.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

L A Louange & la Flatterie, Fable,	page 3
Impromptu,	6
Vers à Madame d'Egmont,	7
Réflexions diverses,	<i>ibid.</i>
Vers à Madame la Marquise de T...	18
Vers à M***, par M. Piccardet,	19
L'Enjonnée, Nouvelle,	25
Ode sur l'arrivée de M. le Cardinal de Tavannes à Rouen,	49
Vers récités dans l'Assemblée publique de l'Aca- démie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon, &c.	51
Essai sur l'Eloquence, traduit de M. Hume,	55
Vers sur les Fêtes données à Dunkerque, par le Prince de Soubise,	70
Vers à M. Floncel,	71
Vers au sujet de l'Epître de M. de Voltaire à M. de Richelieu,	72
Projet utile aux Gens de Lettres, aux Auteurs & même aux Libraires,	73
Epître à M. de L***,	81
Explication de l'Enigme & du Logogryphe du Mercure de Septembre,	84
Enigme,	<i>ibid.</i>
Lettre à l'Auteur du Mercure, & Logogryphe,	<i>ibid.</i>
Chanson,	88

ART. II. NOUVELLES LITTERAIRES.

Extraits, Précis & Indications des livres nou- veaux,	82, & <i>suiv.</i>
--	--------------------

Prix d'Eloquence & de Poésie , proposé par l'Académie Française , 131

ART. III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

<i>Histoire.</i>	135
<i>Agriculture.</i> Lettre à M. Diderot , sur les bleds ,	155
<i>Chirurgie.</i> Dissertation sur les effets de l'or battu ,	158
Séance Publique de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille ,	162

ART. IV. BEAUX-ARTS.

<i>Peinture.</i>	165
<i>Sculpture.</i>	173
<i>Gravure.</i>	176
<i>Horlogerie.</i> Réponse à la Lettre sur les Pendules à chapeliers , insérée dans le Mercure de Juillet ,	177

ART. V. SPECTACLES.

Comédie Française.	185
Comédie Italienne.	186
Opéra comique.	187
Concert Spirituel.	188

ARTICLE VI.

Nouvelles étrangères ,	189
Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	203
Bénéfices donnés ,	227
Naissances , Mariages & Morts ,	228
Avis divers.	237

La Chanson notée doit regarder la page 88.
Le Plan du Lit de Justice doit regarder la page 211.

à l'Imprimerie de Ch. Ant. Jombert.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. OCTOBRE. 1756. SECOND VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JEAN DENULLY, au Palais.
PISSOT, quai de Conty.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du *Mercur*e est chez M. LUTTON, Avocat, & Greffier-Commis au Greffe Civil du Parlement ; Commis au recouvrement du *Mercur*e, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, entre deux Selliers.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE BOISSY, Auteur du *Mercur*e.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le *Mercur*e par la poste, payeront pour seize volumes 36 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le *Mercur*e, écriront à l'adresse ci-dessus.

A ij

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , le prix de leur abonnement , ou de donner leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

Il y aura toujours quelqu'un en état de répondre chez le sieur Lutton ; & il observera de rester à son Bureau les Mardi , Mercredi & Jeudi de chaque semaine , après-midi.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

On peut se procurer par la voie du Mercure , les autres Journaux , ainsi que les Livres , Estampes & Musique qu'ils annoncent.

On trouvera au Bureau du Mercure les Gravures de MM. Fessard & Marcenay.





MERCURE DE FRANCE.

OCTOBRE. 1756.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

ODE IRRÉGULIERE

A L'A. DANSE.

DAnse légère , mais divine ;
N'allons point parmi nous chercher ton origine.

Tu n'as pu naître au milieu des ennuis.
Un jour l'aimable Dieu que le Parnasse adore ,
Unissoit sa guitarre au luth de Terpsichore ,
De leur tendre concert , ô Danse ! tu naquis.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Jadis les peuples de la terre
Dans la solitude ou la guerre,
Vivoient de tristesse accablés.

Tu parus : à ta voix les mortels s'attrouperent ,
Se prirent la main, & s'aimèrent :
C'est toi qui les as rassemblés.

Danſe, je te connois à ce divin prélude.
Depuis ce temps leur gratitude
Te fit l'arbitre de leurs jeux.
De guirlandes parant leurs têtes ,
Ils t'appellerent à leurs fêtes,
Pour resserrer leurs premiers nœuds.

Vers les beaux lieux où tu présides ,
Jamais les pâles Euménides,
De la dissension ne guiderent les pas ;
Et si le féroce Lapithe
Se baigne dans le sang des Hôtes qu'il invite ,
C'est qu'à sa fête il ne t'appella pas.

Que tes Censeurs jaloux , pour ternir ta mémoire,
Fouillent les fastes de l'histoire ,
Tu n'enfantas point de malheurs.
Ton empire est celui des Graces :
Les mortels qui suivent tes traces,
Dans leur chemin ne trouvent que des fleurs.

Nous avons vu l'ame guerriere
Trouver l'écueil de sa vertu première
Dans la débauche ou le repos :

Toi, loin de l'énerver, en faisant ses délices,
Par tes utiles exercices
Tu disposes l'homme aux travaux.

De quiconque te rend hommage
Tu développes les talens ;
Et tel qui nous parut sauvage ,
Sort de tes mains plein d'agrémens.

Quel port ! quel air ! quelle grace nouvelle !
Oui , dans l'élève tout décele
L'habile main qui le polit :

Mais à former le corps bornes-tu ta puissance !
Non , ta salutaire influence
Agit sur l'humeur & l'esprit.

Les Graces, les Amours te prenant pour leur mere,
Ainsi que les jeunes Zéphirs,
Pour se donner à toi, quittent Flore & Cithere,
Et sur tes pas appellent les plaisirs.

Si tu fais aimer, tu fais plaire ;
On le sçait, plus d'une Bergere
Te doit le cœur de son Berger :
Sans toi l'inconstante, Glicere
N'eût point pour Corilas fixé son cœur léger.

Favori de Sapho, tendre élève des Muses,
Vieil Anacréon, tu t'abuses,
Si tu crois plaire en soupirant des vers.
Veux tu gagner le suffrage des Belles ?
Couronne-toi de myrthes verts ;

A iv

§ MERCURE DE FRANCE.

Et d'un pied léger, avec elles,
Foulant l'émail des fleurs nouvelles,
Unis tes pas à tes concerts.

Mais quelle affreuse solitude !
Les soucis dévorans, la sombre inquiétude ;
Tiennent mon esprit attristé :
Je vais mourir d'ennui ; . . . Non, ta douce folie
Vient chasser ma mélancolie.
O Danse, je renais ! tu me rends ma gaité !

Entre le délire & l'ivresse ,
Avec Bacchus & l'enfant de Cypris ,
Qu'un autre use les jours de sa belle jeunesse ,
Mère de l'enjouement , avec toi j'en jouis !

Aussi pure qu'aux premiers âges ,
Déesse , regne parmi nous ,
Et nous verrons encor les Sages
Fléchir devant toi les genoux.

Mais se peut-il , aimable Danse ,
Que nul de nos Chantres fameux ,
Ignorant ton pouvoir , ainsi que ta naissance ;
Ne t'ait point adressé ni d'hymnes , ni de vœux ?
Ils ont chanté Vénus , Bacchus & sa puissance.
Juste fruit de leur ignorance ,
Ils chantoient des Tyrans , croyant chanter des
Dieux.

D'Erato foible nourrisson ,
De ces Maîtres divins j'ai sçu fuir la manie :

Au dessous d'eux par le génie ,
 Au dessus d'eux par la raison.

Pindare m'offrit-il sa lyre ou sa trompette ;
 Ma main ne l'accepteroit pas.
 Sapho me fit présent d'une simple muse. te :
 C'en est assez , mon ame est satisfaite ;
 Je chante ma Philis , la Danse & leurs appas.

Oui , j'en fais ici la promesse ,
 Danse , j'annoncerai sans celle
 Tes agrémens aux aimables mortels.
 Convaincus de ton excellence ,
 Je les vois accourir : déjà leur main t'encense ;
 Et je danse avec eux autour de tes Autels.

R. D. S. M.

Des environs de Rennes.

A J U L I E ,

En lui renvoyant son Parapluie.

I M P R O M P T U.

Belle , je vous en remercie ,
 Vous m'avez par vos soins garanti de la pluie :
 Mais toujours vainement vous ferai-je ma cour ?
 Vous m'avez mis à l'abri de l'orage :
 Hélas ! j'aurois dû , bien plus sage ,
 Me mettre à l'abri de l'Amour.

A v

S U I T E

DE L'ESSAI SUR L'ÉLOQUENCE,

Traduit de l'Anglois de M. Hume.

JE ne peux m'empêcher de croire , que si les autres Nations sçavantes & polies de l'Europe avoient joui , comme nous , de l'avantage d'un gouvernement populaire , elles n'eussent porté l'éloquence beaucoup plus loin que nous. Les sermons François , surtout ceux de Bourdaloue (1) & de Fléchier , sont beaucoup supérieurs à tout ce que les Anglois ont dans ce genre. Il y a dans Fléchier des traits de la plus sublime

(1) Bourdaloue est le premier de nos Prédicateurs , mais n'est pas le plus éloquent. L'élévation , la majesté , la vigueur du raisonnement , voilà son caractère : mais pour l'éloquence pathétique , la chaleur du sentiment , les images fortes , c'étoit Massillon qu'il falloit citer. Les Sermons de Fléchier sont encore d'un ordre inférieur : ce sont les Oraisons funebres qui ont fait sa réputation ; & dans ce genre il est au dessous de Bossuet pour la véritable éloquence. Ces jugemens hazardés de M. Hume , qui connoît cependant assez bien notre langue & notre littérature , prouvent combien il est difficile d'apprécier les Ouvrages de goût écrits dans une Langue étrangère.

poésie : l'Oraison funebre de M. Turenne en fournira plusieurs exemples.

En France , les affaires qui sont portées dans les Parlemens & les autres Tribunaux de judicature , ne roulent que sur des contestations de particuliers : mais malgré le peu de ressources que ces petits objets laissent au génie , on apperçoit dans plusieurs de leurs Avocats un esprit d'éloquence, qui avec de la culture, des encouragemens & de grands objets à traiter , pourroit s'élever à tout. Les plaidoyers de Patru sont très-élégans , & ils nous laissent imaginer ce que cet homme , dont le beau génie s'est fait voir dans des discussions sur le prix d'un vieux cheval , ou dans l'histoire burlesque d'une querelle entre une Abbessé & ses Nones , auroit pu exécuter s'il avoit eu à traiter de la liberté publique , de la paix & de la guerre : car il faut remarquer que cet Ecrivain élégant, quoiqu'estimé par tous les gens d'esprit de son temps , ne fut cependant jamais chargé des causes les plus importantes , & qu'il vécut & mourut dans la pauvreté. Ce fut l'effet de cet ancien préjugé qu'*un homme de génie n'est pas propre aux affaires* , préjugé que les sots de tous les pays ont eu l'adresse d'étendre & de conserver. Les désordres que fit naître le Ministère du Car-

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

dinal de Mazarin , engagerent le Parlement de Paris à entrer dans la discussion des affaires publiques , & pendant ce court intervalle , on vit plusieurs symptômes qui sembloient annoncer le rétablissement de l'éloquence ancienne.

L'Avocat Général Talon , dans une harangue au Parlement , invoqua à genoux l'esprit de S. Louis , & le supplia de jeter un regard de compassion sur son peuple malheureux & divisé , & de lui inspirer d'en haut l'amour de la paix & de la concorde (1).

Les Membres de l'Académie Française ont essayé de donner des modèles d'éloquence dans leurs discours de réception : mais n'ayant aucun sujet particulier à traiter , ils se sont jettés dans les fadeurs du panégyrique & de la flatterie , le plus mai-

(1) Ce trait est tiré des Mémoires du Cardinal de Retz , qui parle de ce Discours prononcé sur le champ par M. Talon : « Je n'ai jamais rien oui , » ni lu de plus éloquent , dit le Cardinal. Il accompagna ses paroles de tout ce qui put leur donner » de la force : il invoqua les mânes d'Henri le » Grand ; il recommanda la France à Saint Louis » un genou en terre. Vous vous imaginez peut-être que vous auriez ri à ce spectacle ; mais vous » en eussiez été ému comme toute la compagnie , » qui s'en émut si fortement , que j'en vis la clameur des Enquêtes commencer à s'affoiblir , &c. *Mém. de Retz* , Liv. 3 , ann. 1651.

gre & le plus stérile de tous les sujets. Le style de ces discours est néanmoins souvent noble & sublime, & il s'éleveroit au plus haut degré, s'il étoit soutenu par un sujet plus intéressant & plus fécond.

Il y a dans le tempérament & le génie Anglois des choses défavorables au progrès de l'éloquence, lesquelles rendent les essais de l'art plus difficiles, & même plus dangereux chez nous que dans aucune autre nation. Les Anglois sont distingués par le *bon sens*, qui les met toujours en garde contre les efforts qu'on pourroit faire pour les séduire par des fleurs de Rhétorique & des graces d'élocution. Ils ont aussi une modestie particulière qui leur fait regarder comme un trait d'arrogance, d'employer dans des Assemblées publiques, d'autres moyens que des raisons, ou de chercher à les subjuguier par les passions & l'imagination. Je dois peut-être ajouter que le peuple en général ne brille ni par la délicatesse du goût, ni par une grande sensibilité pour les charmes des Muses : aussi les Auteurs comiques, pour les remuer, ont eu recours à l'obscénité, & les Poëtes tragiques aux scènes de sang & de carnage. Les Orateurs n'ayant pas les mêmes ressources, ont abandonné tout-à-fait l'espérance de les émouvoir, &

14 MERCURE DE FRANCE.

se sont renfermés dans les bornes du raisonnement.

Ces circonstances jointes à d'autres causes accidentelles, ont peut-être retardé le développement de l'éloquence dans notre Nation, mais ne seront pas capables d'arrêter ses succès, si elle est jamais cultivée; & on peut hardiment prononcer que c'est un champ vaste qui offriroit une riche moisson de lauriers à des jeunes gens de génie, qui versés dans la connoissance de tous les Arts polis, & instruits des affaires publiques, paroîtroient au Parlement, & accoutumeroient nos oreilles à une éloquence forte & pathétique. Il se présente à l'appui de ce sentiment, deux considérations que l'antiquité & l'histoire moderne me fournissent.

Il n'est peut-être jamais arrivé que le mauvais goût, soit en Poésie, soit en éloquence, qui a régné dans une Nation, eût été préféré au bon après la réflexion & la comparaison de l'un avec l'autre. Le faux goût ne domine que parce qu'on ignore le vrai beau, & que l'on manque de modèles parfaits, qui éclairent l'esprit sur la manière de juger plus sûrement, & de sentir avec plus de délicatesse les ouvrages de génie. Dès qu'il en paroît, ils réunissent bientôt tous les goûts, & par un charme

naturel & invincible , arrachent les suffrages & l'admiration des gens mêmes les plus prévenus. Les principes de tous les sentimens , de toutes les idées , sont dans tous les hommes : lorsque vous les présentez avec art , ils se développent dans l'ame, ils l'échauffent , & y excitent cette satisfaction pure par laquelle vous distinguez les beautés du génie d'avec les beautés artificielles du bel esprit & des caprices de l'imagination ; & si cette observation est vraie pour tous les Arts Libéraux , elle doit l'être surtout pour l'éloquence , qui ayant pour objet de faire impression sur le peuple & les gens du monde , doit être soumise sans réserve au jugement public , sans avoir jamais de prétexte pour en appeler à des juges plus délicats. L'Orateur , qui après la comparaison , sera jugé par le peuple le plus grand Orateur , doit être aussi regardé comme tel par les gens de Lettres & les Sçavans ; & quoiqu'un homme d'un talent médiocre puisse être admiré longtemps , & regardé comme un excellent Orateur par le Public qui ne voit en lui que les talens qui lui plaisent , sans appercevoir ses défauts , cependant si un homme d'un vrai génie paroïssoit , il attireroit bientôt l'attention du public , &

16 MERCURE DE FRANCE.

on ne tarderoit pas à sentir sa supériorité sur son rival.

On peut juger maintenant par cette règle , combien l'éloquence ancienne , c'est-à-dire , l'éloquence sublime & passionnée , est d'un genre supérieur au genre de l'éloquence moderne , c'est-à-dire , l'éloquence de discussion & de raisonnement ; & combien dans la bouche d'un homme de génie la première doit avoir plus de force & d'autorité sur les hommes. Nous sommes satisfaits de notre médiocrité , parce que nous ne connoissons rien de mieux : mais les Anciens avoient l'expérience de l'un & l'autre genre , & ils ont donné la préférence au premier , dont ils nous ont laissé de si beaux modèles. Car , si je ne me trompe , notre éloquence moderne est du même style & de même espèce que celle que les anciens critiques appelloient éloquence *Antique* , dont la tranquillité , l'élégance & la subtilité faisoient le caractère , qui instruisoit la raison plus qu'elle n'affectoit les passions , & qui ne s'élevoit jamais au dessus du ton du raisonnement & du discours ordinaire. Telle étoit l'éloquence de Lísias chez les Athéniens , & de Calvus chez les Romains. Ils furent estimés dans leur temps , mais dès qu'on les compara à

Démosthene & à Cicéron, ils s'éclipserent comme la lumière d'un flambeau, exposée à la lumière du soleil. Démosthene & Cicéron avoient autant d'élégance, de subtilité & de force de raisonnement que les *Lisias* & les *Calvus*: mais ce qui les rend admirables, c'est ce pathétique & cette élévation de pensées qui brillent dans leurs harangues, & qui les rendoient, pour ainsi dire, maîtres des esprits de leurs Auditeurs.

On trouveroit à peine quelques traits de cette espèce d'éloquence dans nos Orateurs publics; il y en a quelques exemples dans nos Ecrivains, qui ont été reçus avec de grands applaudissemens; ce qui doit exciter l'émulation de notre jeunesse, dont les efforts pour faire revivre l'ancienne éloquence, seroient payés d'une gloire égale & même supérieure. Les écrits de Milord Bolinbroke ont une force, une énergie & un sublime auxquels nos Orateurs ne visent même guere, quoiqu'il soit évident que cette élévation de style ait bien plus de graces dans un Orateur que dans un Ecrivain, & qu'elle fasse une impression plus prompte & plus vive, étant secondée par les inflexions de la voix & la chaleur de l'action. Les mouvemens se communiquent par une sympathie mu-

18 MERCURE DE FRANCE.

tuelle entre l'Orateur & les Auditeurs , & l'aspect d'une Assemblée nombreuse, attentive au discours d'un homme , doit lui inspirer une élévation particulière suffisante pour donner de la vérité aux figures & aux expressions les plus fortes. Il est vrai qu'il y a un grand préjugé contre les discours préparés , & qu'il est difficile de sauver du ridicule un homme qui répète un discours , comme un écolier répète sa leçon , sans tenir compte des observations qu'on lui fait dans le cours du débat. Mais je demanderai aussi quelle nécessité il y a de tomber dans cette absurdité. Un Orateur public doit bien connoître le fonds de la question avant de la discuter : il peut composer toutes les objections & les réponses , de la manière la plus propre à la forme de son discours. Si des raisons imprévues se présentent , il y suppléera d'imagination ; il n'y aura pas une différence bien apparente entre ces morceaux composés sur le champ & ceux qui sont étudiés. L'esprit conserve naturellement la même force qu'il a acquise par son mouvement ; semblable à un bateau , qui une fois mu par l'effort des rames , conserve son mouvement pendant quelque temps , quoique la première impulsion ne subsiste plus.

Je finirai par observer que quand même

nos Orateurs modernes ne chercheroient pas à donner plus d'élévation à leur style , & à égaler les Anciens ; il reste encore un défaut essentiel dans la plûpart de leurs discours , dont ils pourroient se corriger sans sortir de ce ton étudié d'argumentation & de raisonnement , auquel ils bornent leur ambition. Cette grande affectation de composer sur le champ , leur a fait rejeter l'ordre & la méthode qui sont si nécessaires aux choses de raisonnement , & sans lesquelles il n'est guere possible de produire une entiere conviction dans l'esprit : ce n'est pas que je veuille recommander de mettre dans un discours public une forme compassée de divisions & de subdivisions , à moins que le sujet ne les offre naturellement ; mais il est aisé d'observer sans cet arrangement pédantesque , une méthode nette & commode pour les Auditeurs qui verront avec plaisir les raisons sortir naturellement les unes des autres , & s'étayer mutuellement ; méthode qui laissera dans l'esprit une persuasion plus intime que ne pourroient faire les plus fortes raisons présentées sans art & sans ordre.

L'ENTRESOL.

CE ne sont pas toujours les plus vastes Palais
Qui rendent nos vœux satisfaits.
Dans une enceinte plus bornée,
On peut rencontrer mille attraits ;
Si par le goût elle est ornée.

Sept pieds de haut , six toises de longueur ;
Et trois à peu près de largeur ,
Forment l'espace de ma cage
Qui se divise ou se partage
En quatre pièces néanmoins ,
Et sçait fournir à mes besoins.

Mais l'industrie , en fascinant la vue ;
De mes réduits sçavamment disposés ,
En a d'abord augmenté l'étendue.

Ces reflets lumineux , l'un à l'autre opposés ;
Par qui Venise fut autrefois si célèbre ,
En multipliant les objets ,
Epuiseroient , je crois , l'Algebre ,
A calculer ses merveilleux effets.

L'Ecole Flamande & Romaine ,
De nos pinceaux françois la touche souveraine ;
Le Brun , le Sueur , le Bourdon ,
Quelques autres du même ton ,
Décorant , à l'envi , mon petit édifice ,

S'y répètent encor par le même artifice.

Des Phidias joints aux Zeuxis ,

Le Bronze vient m'offrir les ouvrages exquis,

Mais pour ravir tout mon hommage ,

Le Moine (1) , leur rival , dans un buste doré ;

Me présente l'auguste image

D'un Roi par son peuple adoré ;

Et sous un humble toit qu'à peine on voit pa-
roître ,

Je contemple le Trône & son plus digne Maître,

L'art des Cochins (2) éclaire mes lambris

Le Granit (3) & la Porcelaine

Jaloux d'en relever le prix ,

Achevent d'embellir ce gracieux domaine.

Que je me plais à l'habiter !

Les neuf Sœurs quelquefois m'y viennent visiter !

Mon Cabinet est pur , car les Muses sont chastes :

J'y rassemble avec soin les solides écrits

De leurs illustres favoris.

On n'y voit point des mœurs ces odieux con-
traïtes ,

Tous ces ouvrages ténébreux ,

Dont les principes téméraires

Répandent un nuage affreux

Sur les vérités les plus claires ;

Tous ces systèmes avortés ,

(1) *Fameux Sculpteur.*

(2) *M. Cochin , Graveur célèbre.*

(3) *Marbre précieux.*

22 MERCURE DE FRANCE.

Que le libertinage loue ,
Comme par la raison dictés ,
Et que la raison défavoue.

Enfin si cet azyle a pour moi tant d'appas ,
Si tout m'y plaît , & rien ne m'importune ,
C'est que pour comble de fortune ,
L'Amitié tendre y conduisit mes pas ,
Dans une société chere ,
Elle me fit trouver à la fois la Vertu ,
Les Talens précieux , la Piété sincere ,
Cet aimable Enjouement de raison revêtu ;
Que toujours la Sagesse inspire.
Tel est , je ne puis trop le dire ,
A mon étroit manoir ce qui fixe mes vœux.
Qu'il faut peu de terrain pour rendre l'homme
heureux !

M. TANEVOT.

Cet Entre-sol nous paroît préférable au
Palais le mieux décoré.

PORTRAIT DE ZÉLIDE.

ZÉlide est belle , de l'aveu même de son
sexe. Il lui rend justice , parce qu'il ne
peut la lui refuser. Ma plume n'a pas de
trait assez fort pour la peindre : la nature
peut seule & d'une manière digne d'elle ,
tracer sur le miroir ou sur l'onde l'image

de Zélide , son chef-d'œuvre perfectionné par les graces. On peut en juger par les effets qu'elle fait sur tous les cœurs. Quand on l'a voit , on est surpris , on admire ; & cette surprise est toujours mêlée de sentimens tendres , qui naissent avec elle. On sent , on ne peut pas bien exprimer quoi , mais on sent. La voir , lui donner son estime & son cœur , est l'ouvrage du même moment. On ne s'apperçoit d'avoir perdu sa liberté , que lorsqu'on se dispose à lui en faire le sacrifice. Mais je n'ai parlé que de la beauté de Zélide , je devois la taire ; & pour faire un beau tableau , il me suffisoit de faire connoître son esprit ou son cœur. Aimée de tous ceux qui la voient , estimée de tous ceux qui la connoissent , elle se rend encore plus digne des hommages des mortels par les qualités de son cœur.

Simple en sa parure , modeste en son maintien , noble en ses façons , naturelle en tout ce qu'elle dit , en tout ce qu'elle fait ; d'un esprit grand & élevé , pliant , s'accommodant à toutes les formes ; d'une humeur complaisante , douce , insinuante ; d'un abord gracieux & prévenant , d'une politesse aisée , Zélide pourroit-elle ne pas plaire universellement !

24 MERCURE DE FRANCE.

pourroit-elle réunir tant de perfections , & en dérober la connoissance à des yeux , à des regards que la curiosité de la voir a fixés sur elle , & que son mérite y tient attachés ! Aussi sans chercher à plaire à personne , se fait-elle aimer de tout le monde. Tous se rendent à ses charmes , & tous se font un honneur de s'y rendre. Il semble que Vénus & Minerve ont choisi l'ame de Zélide pour y fixer leur séjour , & pour y faire leur réconciliation ; il semble qu'à l'envi l'une de l'autre elles veulent la combler de leurs dons.

Loin de s'applaudir avec hauteur & avec fierté de tant d'avantages , Zélide dans le sein des graces jouissoit avec modestie de son empire sur les cœurs. Son sexe n'avoit pu lui refuser d'abord son admiration : hommes & femmes , tous lui devoient également des hommages. Mais ce sexe fier , impérieux , jaloux , ce sexe aimable né pour plaire , ne reconnut qu'avec regret l'aveu que le mérite de Zélide lui avoit arraché. Il ne vit que des yeux de l'envie avec quelle satisfaction les hommes applaudissoient aux progrès de Zélide , & se faisoient une gloire de les accroître par leur défaite. La jalousie passe dans leur ame avec tout son poison , le feu de
la

la vengeance s'allume dans leur cœur, & les charmes de Zélide ne servent qu'à en augmenter l'activité.

Quoi ! disent-elles, Zélide plaît & nous ne plaçons pas ? sa beauté fait son crime : vengeons-nous sur elle de la nature qui ne nous a pas si bien partagées. La jalousie & la fureur, l'envie & le désespoir leur dictent ce discours.

Dès ce moment elles cherchent, elles colorent la calomnie, elles inventent, elles supposent, elles forment un corps d'accusations contre Zélide, qu'elles-mêmes vont présenter à Vénus. Elles l'accusent de dédaigner & d'avoir rejeté l'esprit de son sexe, l'esprit de bagatelle ; elles l'accusent d'avoir l'esprit trop solide, trop judicieux & trop éclairé ; elles l'accusent enfin, & c'est l'article sur lequel elles appuient davantage ; elles l'accusent d'être sçavante & philosophe. Le goût pour les sciences & pour la philosophie, leur répondit la Déesse, que vous reprochez à Zélide, vous fait autant d'honneur qu'il m'est agréable. Depuis que les Lafayette, les Maintenon, les Sévigné, les Lambert, les Scuderi, les Deshouliere, les Luffan, les la Sabliere, les Graffigni, les du Boccage, les du Châtelet, & une infinité d'autres, font l'ornement de ma cour,

II. Vol.

B

leurs succès doivent vous apprendre que pour plaire, les agrémens de l'esprit ne sont pas moins nécessaires que ceux de la figure, & que les sciences ne fournissent pas moins que la toilette des armes pour triompher.

LE POUR ET LE CONTRE DE PARIS,

Meunet de M. Exaudet.

C'est Paris
Qui des ris
Est l'azyle.

Veut-on goûter du plaisir ?

On a peine à choisir ,

Il s'en présente mille.

Que Vénus ,

Que Bacchus

Ont de charmes !

Ils font aux cœurs les plus froids

Rendre cent & cent fois

Les armes.

L'art, le goût & la science

Dans son sein ont pris naissance

Les talens

Les plus grands

Y fleurissent,

Les théâtres enchanteurs ,
 Suivant les connoisseurs ,
 Ravissent.

Dans le ton ,
 La façon ,
 Que de grâce !

De politesse , d'esprit !
 D'enjouement , de débit !
 Au parfait tout s'y passe.

Si j'ai fait
 Un portrait

Magnifique ,
 Vous conviendrez , s'il vous plaît ;
 Que le grand Paris est
 Unique.

Dans Paris
 Que de cris !
 Quel tumulte !

Si vous êtes Fantassin ;
 Brusquement un faquin
 Vous pousse , vous insulte !

Vous allez ,
 Vous voulez
 Fuir la crise ,

De son fouet doublant les coups ;
 Un maudit Cocher vous
 Défrise.

N'y fait-on point de dépense ,
 Le triste endroit, quand j'y pense !

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

Très-souvent

On y vend

La justice :

Sans un protecteur ardent,

Il faut que le talent

Gémisse.

Complimens

Eloquens ,

Mais sans preuve.

Combien est-il dangereux

D'Etre trop amoureux ,

De fille , ou femme , ou veuve ?

Faux amis

Qu'a vomis

L'art de feindre.

Convenez donc , s'il vous plaît ;

Que ce cher Paris est

A craindre.

Par M. FUSILLIER , à Amiens.

V E R S

*Présentés à M. de Fontenelle , le 14 du mois
d'Août 1756 , par M. l'Abbé Arnoux.*

L'Europe ^{donne} t'offre les hommages
Depuis près de quatre-vingts ans ;
Elle admire dans tes Ouvrages
Le succès de tous les talens,

Elle demande que ta vie
 Echappe à la Parque ennemie,
 Et que rien n'en trouble le cours.
 Si tes jours sont comme ta gloire,
 (Hélas ! que ne peut-on le croire !)
 Grand Homme , tu vivras toujours.

R É F L E X I O N S

Sur le Bonheur & les Plaisirs d'imagination.

L'Espérance, toute trompeuse qu'elle est, dit le judicieux la Rochefoucault, sert au moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable.

Mais pour qu'elle ait cet avantage, il faut qu'elle soit raisonnable & assortie à notre état. Si elle tient plus de la chimere que de la vraisemblance, elle ne doit passer que pour la saillie d'un cerveau creux.

Espérer avec quelque fondement, c'est raison ; espérer contre l'espérance même, c'est folie. Le bon sens soutient l'illusion.

Quoique les espérances nous trompent souvent, elles ont cependant leur utilité : le plaisir innocent qu'elles donnent, assaisonne & facilite nos actions, sans laisser ce dégoût que font ordinairement sentir celles qui sortent de l'ordre.

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

L'espérance bien prise jette le calme dans l'ame , la tranquillité dans l'esprit : elle est un baume pour le sang ; elle sert à la santé , & prolonge agréablement la vie à laquelle elle attache par des charmes secrets.

J'entre dans un jardin , j'y vois le papillon volage caresser les fleurs & se nourrir de leur suc qu'il exprime , & je dis en moi-même : quelle image plus ressemblante de mon imagination ! Elle erre , elle voltige , elle s'égaye sur mille objets divers & mon ame profite du butin : c'est le miel de l'abeille.

Les plaisirs d'imagination sont comme ces belles étoffes des Indes dont on n'ose se parer en public : on en fait des meubles pour les appartemens.

Nous ne sommes heureux que par nos désirs. Il semble que notre empressement à courir après un objet quelconque lui donne du prix. L'imagination embellit , grossit & forme à son gré le sujet qui la met en jeu : ce sont des roses dont elle arrache les épines , avant que de nous les présenter.

La jouissance est la pierre de touche du bonheur & des plaisirs ; elle en découvre le faux ou l'alliage ; & voilà pourquoi la possession tranquille change nos désirs en langueurs , nos plaisirs en satiétés , & nos

empressement en indifférence. Tous les jours on voit des hommes mépriser femme, celle qu'ils avoient adorée maîtresse.

On traite du prix d'une Charge brillante dont l'honorifique & les prérogatives distinguent celui qui en est revêtu : cette idée flatte. Les agrémens se présentent en foule à l'imagination ; on jouit d'avance des égards & des respects qu'elle attire, & l'on se hâte de conclure. L'acte est-il passé ? les visites fatiguent, les audiences ennui, les Cliens importunent ; la Charge devient un poids qu'on ne peut plus porter, & l'on cherche des acheteurs. Que ne pourrois-je pas dire des richesses ! en jouit-on sans crainte ! les possède-t-on sans remords !

Nos satisfactions ne sont jamais parfaites : la jouissance du bonheur retranche toujours quelque chose du bonheur même.

Quand le plaisir passe de l'imagination à la réalité, il perd bien de sa valeur dans le trajet, parce qu'il arrive ou trop tard ou dans des circonstances qui empêchent d'en goûter tout l'avantage.

Le bonheur ne répond jamais à l'idée que nous nous en érons faite. Dieu permet que rien ne puisse remplir notre cœur, afin de nous attacher à lui qui est le bien suprême.

32 -MERCURE DE FRANCE.

Il manque toujours quelque chose à ce que nous avons en notre disposition. Nous ressemblons à ce Sibarite qui , couché sur un lit semé de roses , ne put dormir de toute la nuit , parce qu'il s'y trouva une feuille pliée en deux. Tel est l'homme : il désire , il soupire après un objet : le possède-t-il ? il n'est pas content , il se plaint : pourquoi ? Parce qu'il jouit. Nous sommes tous , à certains égards , ce qu'est l'avare dont parle Rousseau dans son Ode sur la raison.

Pour appaiser sa soif ardente ,
La terre en trésors abondante
Feroit germer l'or sous ses pas ;
Il brûle d'un feu sans remède ,
Moins riche de ce qu'il possède
Qué pauvre de ce qu'il n'a pas.

Se croire heureux , c'est l'être : mais il faut pour cela que la chimere qui nous affecte ait toutes les apparences du vrai , ou du moins la possibilité de l'existence. Quand ces conditions manquent , l'imagination n'est que le délire d'un homme qui a la fièvre. L'imagination est le creuset du bonheur & du plaisir. Etre persuadé avec fondement qu'on est heureux , est le songe d'un homme éveillé : c'est un démenti que notre raison donne à la fortune : c'est un dédommagement que nous nous pro-

curons contre ses caprices & ses injustices par une voie permise & raisonnable.

Les plaisirs d'imagination sont vifs, parce que rien n'en émousse la pointe & qu'elle les offre sans mélange : ils sont purs, parce que l'ame les goûte indépendamment des sens. La crainte ne les corrompt pas, le dégoût ne les suit pas ; ils sont tout plaisir.

A bien prendre les choses, il n'y a dans la vie ni bonheur, ni malheur réel. Alexandre se trouvoit à l'étroit dans le monde entier qu'il avoit conquis, & Diogene étoit fort à son aise dans son tonneau. Le degré d'ambition fait la différence des fortunes. Ne point sortir du cercle que nous trace notre état, c'est être dans le chemin de la félicité, c'est en jouir.

Ne mesurons jamais notre fortune avec celle des autres : si nous ne sommes pas heureux, nous n'y trouverions pas notre compte : l'amour-propre souffre du contraste.

Regardons au dessous de nous : voilà la perspective favorable, voilà le vrai point de vue. Je considère un homme de mon état qui vit avec cinq cens livres de rentes ; j'en ai le triple : pourquoi ne me croirai-je pas heureux ? Ne dois-je pas regarder comme un bonheur l'exemption du

34 MERCURE DE FRANCE.

mal-aise où se trouve celui avec qui je me compare ? Y a-t-il quelqu'un qui n'ait son côté favorable ? dois-je le perdre de vue ce côté , puisqu'il m'est avantageux ?

Une coquette laide , mais bienfaite , se coëffe en devant & étale sa taille : mettons une compensation qui puisse nous faire valoir ; profitons de tous nos avantages , & nous nous épargnerons bien des mécontentemens.

Le chemin qui mène au tombeau est couvert de ronces : semons-y les fleurs que nous fournit l'imagination ; ne les épargnons pas ; soyons en prodigues , s'il le faut. Il n'est point à craindre que les fonds manquent ; ils sont inépuisables , & l'imagination est généreuse & libérale.

Regardons comme inutile tout ce que nous n'avons pas ; comme suffisant à notre bonheur tout ce que nous avons. Pesons tout au poids de la raison ; prisons tout selon la vérité : cette estimation est capable de nous faire mépriser tout ce qui nous manque.

Moins nous possédons , plus nous sommes libres : nos possessions sont nos dépendances. L'homme ne jouit jamais plus de lui-même que lorsqu'il jouit moins de ce qui lui est étranger. Nos peines , nos chagrins viennent de ce que nous possédons

réellement : ce que nous n'avons pas ne
 fçauroit nous nuire : jouissons en idée ;
 c'est la jouissance la moins sujette à mé-
 compte.

L'imagination est le plus précieux don
 que nous ait fait la nature : elle est une res-
 source infaillible pour tous nos besoins. Je
 la regarde comme un vaste grenier plein de
 provisions qu'on ne doit ouvrir que dans
 un temps de disette.

Mettre en jeu l'imagination & lui don-
 ner carrière , lorsque nous avons tout à
 souhait , c'est prendre sur son fonds , après
 avoir mangé son revenu. C'est user d'un
 bien qui ne nous étoit donné que comme
 une ressource dans un besoin pressant.

Usons modérément de notre imagina-
 tion , de peur que l'illusion fréquente ne
 devienne habitude , & qu'elle ne cesse de
 nous toucher.

*Par M. CLÉMENT, Chanoine de S. Louis
 du Louvre , à Paris.*

CONSEIL PROPHÉTIQUE

*Au Prince Louis de Rohan , par M. l'Abbé
 de Lattaignant.*

Prenez un effor glorieux ,
 Et d'une aîle hardie & forte ,

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

Volez jusqu'au plus haut des cieux ;
La voix publique vous y porte :
Vous réunissez tous les vœux ;
Vous ne trouverez point d'obstacles :
Le destin veut vous rendre heureux ,
Et pour vous fera des miracles.
Courez , laissez tous vos rivaux
Loin de vos pas dans la carrière.
Chaque état produit ses Héros :
Le grand talent est l'art de plaire ;
Et vous l'avez éminemment :
Et la fortune & la nature ,
Toutes les deux également ,
Vous comblent de dons sans mesure ,
Pour plaire universellement.
Nature vous donna l'envie
D'obliger , de faire du bien ;
La fortune non moins amie ,
Vous en donnera le moyen :
Contentez-vous , ne craignez rien ;
Laissez gronder l'hypocrisie ;
Avec mépris bravez ses traits :
Cette laide & basse Harpie ,
Avec ses yeux pleins de chassie ,
Ne peut viser que de bien près :
Elevez-vous au dessus d'elle ,
Planez-en l'air , balancez-vous :
Comme en badinant , d'un coup d'aile
Vous pourrez parer tous ses coups.

V E R S

*A Madame * * *.*

J' Ai , dites-vous , de l'amitié
Fait le portrait le plus fidele :
Iris , tout Peintre est une Appelle ,
Lorsque le cœur est de moitié.

Ah ! d'une flamme encor plus pure ;
S'il osoit vous parler un jour ,
Iris , qu'il peindroit bien l'amour ,
Puisqu'il peindroit d'après nature !

Mais , non ... à ce qu'on sent le mieux
Il a souvent peine à suffire ;
Et qu'auroit-il encore à dire
Que vous n'ayez lu dans mes yeux ?

*SUR la Lettre de Mademoiselle * * * à
M. de Bastide , par Madame du S. . .*

EN donnant à votre esprit tous les éloges qu'il mérite , Mademoiselle , je ne puis m'empêcher de combattre le système que vous établissez. Je suis femme , & j'ai par le secours du temps acquis quelque

38 MERCURE DE FRANCE.

expérience : elle me coûte cher , puisqu'elle est le prix de beaucoup d'années. Vous vous faites un phantôme des souffrances d'un homme amoureux : vous n'avez donc jamais entendu parler personne sincèrement sur cela ? Vous dites que rejeter avec fierté les propositions tacitement renfermées dans une déclaration d'amour , annonce un mauvais cœur : mais croyez-vous qu'il soit alors fort prudent de le laisser soupçonner d'être tendre & sensible ? quelles armes vous donnez contre vous ! Eh ! l'on n'attend que cela. Vous ajoutez qu'une femme qui pense bien , plaint les malheureux & voudroit les soulager. Ce sentiment une fois apperçu dans une femme l'exposeroit beaucoup. Je vous avoue qu'en lisant votre Réponse , j'ai cru voir sous des termes mieux choisis le refrain d'une certaine Chanson : *Monsieur , en vérité , vous avez bien de la bonté.* J'ai toute ma vie oui dire que les pourparlers & les marchés en pareilles matieres , ne servent qu'à accélérer la défaire. Tout dépend du début. Un homme adroit accepte toujours vos propositions ; c'est le tout de s'être déclaré & d'être souffert. Il faut fuir , si l'on peut , dites - vous : rien de plus sûr. Fuyez, vous aurez été trop indulgente sans conséquence. Mais il est mille circonstan-

ces où l'on ne peut pas prendre ce parti. Vous restez exposée, le plan sur lequel vous avez établi votre liaison s'évanouit insensiblement ; l'amour s'insinue, rien de plus inévitable. Que M. de Bastide établisse sur cette matiere de dangereuses regles de conduite ; cela est fort naturel : il remplit sa vocation. Si nous prenions toujours le ton qu'il faut prendre, que deviendrait cette moitié du monde dont les félicités sont fondées sur les foiblesses de l'autre ! Mais qu'une personne de mon sexe adopte sans scrupule un si pernicieux systême, je ne puis m'empêcher de crier : Arrêtez-vous donc ; donnez des principes pour éviter, & non de ceux qui embarquent & qui perdent.

Je n'ai prétendu répondre qu'aux regles de conduite que vous établissez, Mademoiselle, & prouver qu'il n'est qu'une façon d'éluder les suites d'un engagement ; c'est de n'en pas même souffrir les plus foibles apparences, d'être clairvoyante pour connoître & pour fuir de séduisantes & constantes attentions ; *de rompre sans ménagement avec qui s'attache à les faire remarquer* ; que la politesse & les marques de sensibilité sont ici déplacées ; que celles d'un bon cœur se doivent appliquer à de moins dangereux objets, & que *de telle façon*

40 MERCURE DE FRANCE.

que l'on reçoive une déclaration , une femme a fait son devoir en la rejetant, & doit se croire très-innocente.

R E P O N S E

De Monsieur de Bastide.

JE veux épargner une peine à Mademoiselle R. . . . Je veux me procurer un plaisir. Madame du S. . . . nous attaque tous deux : elle mérite d'être combattue , je place mes égards à répondre. La vanité n'est point mon motif ; je n'ai point de vanité , j'ai un cœur ; cela suffit pour aimer à avoir raison dans les disputes de sentiment. Madame du S. . . . établit des règles austères ; elle croit que les cœurs , trop exposés à leur foiblesse , ne sçauroient être trop retenus dans leur penchant à s'y livrer : mais n'est-il point à craindre que trop de gêne ne les révolte ? Le cœur est naturellement revêche ; c'est pour lui surtout , & dans le point dont il s'agit , que le mieux est l'ennemi du bien. Il y a des principes sur lesquels il faut appuyer nécessairement. Que l'on dise aux femmes : soyez toujours sages , ne contractez jamais la nécessité d'avoir des remords ; cela est très-prudent : le cœur peut entendre paisiblement ces leçons & même en profiter.

Mais dire : N'aimez point , gardez-vous de vous exposer à devenir sensible , vous seriez criminelles , ne sent-on pas qu'il y a là quelque chose de bien dur à entendre ? A la rigueur on doit être en garde contre l'amour. Pourquoi cette précaution est-elle nécessaire ? Parce que l'amour expose sans cesse la vertu. Voilà le raisonnement de l'esprit sage & tranquille. Une honnête femme ne raisonne pas de même : elle a des principes qui défendent sa sagesse , elle compte sur eux en cas de besoin , & elle est persuadée qu'en donnant son cœur , elle ne s'expose à rien pour l'avenir. Elle se trompe , elle raisonne mal , elle s'expose à tout : mais doit-on lui reprocher impitoyablement son erreur ? Il est bien difficile , si on la lui reproche , qu'elle ne se trouve pas trop resserrée dans ses devoirs. Malgré la sensibilité de son cœur, elle s'étoit imposé la loi d'être toujours sage , c'étoit déjà un assez grand effort ; il est à craindre que l'autorité d'une loi plus sévère ne change pour elle la vertu en tyrannie , & ne lui donne enfin toute la mauvaise humeur & toute la foiblesse de l'esclave révolté. Mais dira Madame du S. . . il faut donc laisser aller le cœur ? Il n'est pas trop permis de répondre , oui ; mais il n'est pas trop prudent de réduire en autorité la

42 MERCURE DE FRANCE.

maxime contraire. La morale condamne mon système ; mais elle a une sévérité dont on doit convenir , en la respectant. Est-ce à une femme à se charger de nous appesantir le joug des scrupules ? Madame du S. . . . prescrit ce qui doit être , Mademoiselle R. . . . souffre ce qui est. Je suis du sentiment de la dernière. En écrivant comme elle écrit , elle eût pu aisément établir un système ; mais elle n'a pas pensé à en établir un : elle a dit des vérités qui étoient dans le cœur & qui y seront toujours ; & en les disant avec autant de grâces , elle a mérité de plaire. Il est naturel d'applaudir à un esprit tendre qui protège le sentiment , contre le préjugé sévère , sans offenser la vertu.

V E R S

*A M. de la Live de Jully , sur sa place
d'Intendant des Ambassadeurs.*

TOi , qui jaloux du noble amas (1)
De nos Chefs d'œuvre magnifiques ,
Par tes soins , tes goûts délicats ,
As reçu des Arts & de Pallas ,

(1) Il possède une riche collection des plus beaux
Tableaux des différentes Ecoles.

Composer tes Dieux domestiques ,
Pourras-tu , sans mille regrets ,
Epris d'un éclat infidèle ,
Négliger les touchans attraits
De l'art d'Edelink (1) & d'Appelle ?
Exempt de l'imbécille ennui
Et de la tristesse importune ,
Où tout Midas , en son étui ,
Vit au gré d'une ame commune ,
Tu goutois si bien ton état !
J'avois cru que toujours tranquille ,
A Minerve offrant un asyle ,
Tu te bernois à son éclat.
Avide de gloire & d'estime ,
Que ne devois-tu point aux Arts ?
Enchantés de ton goût sublime ,
Chez toi voloient de toutes parts ,
L'Amateur , l'Eleve , le Maître ;
Et des morceaux dont tu jouis ,
Au gré du privilege exquis
De les payer , de les connoître ,
Tu nourrissois leurs goûts brillans !
Pleins d'une amitié délicate ,
Dans les transports les plus charmans ,
Ils formoient de leurs sentimens
Le noble tribut qui te flatte ,
Et du cabinet de Socrate ,
Le sanctuaire des talens.

(1) *GRAUENT célèbre.*

44 MERCURE DE FRANCE.

Ce goût d'être utile & de plaire ,
Qui nuance ton caractère ,
Chaque jour augmentoit de prix ,
Et chaque instant te voyoit faire
Des protégés ou des amis.
Mais quel funeste attrait t'imprime
L'inquiet démon des honneurs ,
Et malgré nos regrets , t'anime
A borner tes destins flatteurs ?
Ce poison lent , dont la noblesse
(Par orgueil , jouant le plaisir ,)
Dans le néant de la mollesse
Expire en feignant de jouir ;
L'oïveté triste & pesante ,
Au sein de nos Dieux indolens ;
Va donc dans ta course brillante
T'arracher au goût des talens !
A des soins pompeux , mais pénibles ;
Préfère , en vivant avec nous ,
Des beaux arts enjoués , paisibles ,
Le culte heureux , l'éclat si doux ;
Et sous l'Egide de Minerve ,
Où le sort ne peut te frapper ,
Connois , chéris , goûte , conserve
Des jours qu'elle a droit d'occuper.
Mais déjà ton cœur qui nous quitte ,
Néglige ce fameux séjour (1)

(1) *Il a rang d'Amateur à l'Académie de Peinture.*

Où tous les Arts pleurent ta fuite.
Servir le Maître , être à sa suite ,
En France est le prix du mérite ,
Et tu l'obtiens en ce beau jour.
Hé bien , écoute ton amour ;
Et plein du zèle qui t'anime ,
Mandé , séduit , vole à la Cour :
Aussi-bien du feu qui t'anime ,
Mon cœur tout à coup pénétré ;
Sur ton dessein mieux éclairé ,
D'un sacrifice magnanime
Te fait honneur & t'applaudit :
Aux lieux où sur l'aîle des songes ,
Dessinant de riants mensonges ,
Le fol espoir charme & trahit ,
Je sçais trop ce qui te conduit :
Ce cœur sans cesse inaccessible
Au délire inquiet des vœux ,
Fier d'être utile , généreux ,
Sur tous ses devoirs inflexible ;
Du sort de Citoyen paisible ,
Aura fait un crime à tes yeux ,
Et plein d'amour pour la Patrie ,
Dont il s'occupe en soupirant ,
Par toi seul la croiroit trahie ,
S'il ne la servoit à son rang.
Ce cœur prononce : à sa tendresse ,
Immolant jusqu'à tes plaisirs ,
Tu traites tes goûts de foiblesse ,

46 MERCURE DE FRANCE.

Prêt à rougir de tes loisirs.
 Mais non, la Déesse si chère,
 Sur toi veillant toujours en mère,
 Pallas, sçaura concilier
 Les soins si doux de l'atelier
 Avec ceux de ton ministère,
 Et même d'un fil salutaire
 T'aidant en ces lieux ennemis,
 Jusques sur les pas du mystère,
 Te promet encor des amis.
 D'un Roi chéri de la victoire,
 Qui sçait partager ses regards
 Entre les jeux, entre la gloire;
 Comme il unit Titus à Mars,
 Elle t'assura le suffrage,
 Qui couronne aux yeux des beaux Arts
 L'Amateur, l'Artiste & le Sage.
 Ton sort est partout son ouvrage:
 Juge de ses droits chaque jour,
 Sur ton cœur & sur ton hommage;
 Quand au sein même d'une Cour,
 Cherchant les talens sur ses traces,
 Tu la verras parer les Graces,
 Et triompher chez Pompadour.



CONVERSATION.

EMILIE. DAMON.

Damon.

ESt-ce Emilie que je vois seule & de si bonne heure sous ce berceau éloigné ? quelle rêverie assez agréable a pu l'y conduire ?

Emilie.

Damon , ne m'interrogez point : vous me demandez un secret.

Damon.

Vous avez des secrets à cacher , vous , Emilie ? c'est pour exciter ma curiosité que vous me parlez ainsi.

Emilie.

Je n'ai point de détours , vous le sçavez assez. J'ai dû votre amitié à mon ingénuité : elle seule m'apprendroit à mépriser la dissimulation.

Damon.

Votre réponse ne m'étonne point : quoi qu'elle me flatte , je la trouve naturelle. Mais comment se peut-il que , sûre de mon sincère attachement , vous ayez des secrets que vous craigniez de m'apprendre ?

48 MERCURE DE FRANCE.

Osez vous expliquer , daignez me croire digne de votre confiance : craindriez-vous pour votre gloire l'aveu que vous me refusez ? Ah ! Emilie , ne vous faites pas d'injustes scrupules : les sentimens d'une personne telle que vous ne peuvent être que des vertus.

Emilie.

Hélas ! je voudrois pouvoir ne vous rien cacher. Il me semble qu'en vous ouvrant mon cœur , je souffrirois moins. Pourquoi la nature nous fait-elle imaginer une sorte de plaisir à avouer des peines que le devoir nous défend de laisser paroître !

Damon.

Vous accusez la nature , & la nature vous accuse à son tour : mais son reproche est légitime & le vôtre ne l'est pas. Pourquoi la croire différente du devoir ? Dans le cœur d'une femme aussi respectable que vous , elle se confond avec lui : il approuve ce qu'elle vous inspire. En refusant de m'ouvrir votre cœur , c'est un plaisir que vous perdez ; en croyant le devoir , c'est une injustice que vous faites.

Emilie.

Vous ne me persuadez pas ; mais je hais trop l'opiniâtreté pour ne pas empêcher qu'il

qu'il en entre dans ma résistance. Je vais donc vous parler sans détour ; je vais vous apprendre des choses que vous n'auriez jamais soupçonnées. Vous me plaindrez ; hélas ! qui ne me plaindrait pas !

Damon.

Emilie , qu'entends-je ? Vous êtes malheureuse , & vous me le laissez ignorer ?

Emilie.

J'ai voulu vingt fois vous parler , vingt fois j'ai voulu vous demander des conseils ou des consolations. Toujours embarrassée , toujours honteuse , je n'ai jamais pu m'y résoudre. Je redoutois la sévérité de vos principes ; je m'en étois écartée...

Damon.

Emilie , vous aimez. Oui , je lis dans vos yeux le secret de votre ame. Rassurez-vous sur cette sévérité que vous avez redoutée ; elle finit avec votre indifférence : puisque vous aimez , l'amour n'est plus à mes yeux qu'une vertu.

Emilie.

Non , l'amour n'est qu'une foiblesse. Innocent peut-être dans son principe , mais condamnable dans ses effets , il séduit l'esprit dont il emploie tout l'art à l'égarement du cœur. Ses plaisirs s'envolent avec l'in-

stant qui les voit naître : il fait sentir des peines qu'on eût toujours ignorées. Heureux qui n'aime pas ! C'est pour nous épargner des malheurs , qu'une loi légitime nous défend d'aimer.

Damon,

Vous sçavez que mon cœur toujours insensible n'a jamais voulu connoître l'amour ; mais c'étoit sans le condamner que je le fuyois : mon caractère seul me le rendoit redoutable ; je ne l'ai jamais cru dangereux que par l'inconstance des femmes que l'on pouvoit aimer.

Emilie.

Moins prudente que vous , je me le représentois sous un aspect encore plus favorable. Je m'imaginois qu'il prenoit le caractère de l'objet aimé , & que lorsque cet objet avoit des vertus , il en avoit aussi. Je croyois , par exemple , que lorsqu'on étoit sûr de la tendresse d'un Amant , on étoit à l'abri de la tyrannie des soupçons ; que le désir de plaire à ce qu'on aimoit donnoit celui d'acquérir des vertus , nous attachoit à nos devoirs , nous portoit à l'amour des talens , & nous en faisoit aimer l'exercice. Que ne croyois-je point ? combien ne lui prêtois-je pas de charmes ? Hélas ! je ne puis plus à présent juger de ce qu'il est que par le contraire de mes idées.

Damon.

Vous vous exagérez ses défauts : un sentiment aussi naturel ne peut point être par lui-même un malheur pour vous. Je suis persuadé qu'un préjugé d'éducation trop sévère. . . .

Emilie.

Il me sera facile de détruire votre prévention. Avant que ce Dieu trompeur eût séduit ma raison, je chérissais ma mère, j'aimais mes amies, je me plaisais à la Ville, je me plaisais à la Campagne, je sentais une douce sympathie entre mes petits chiens & moi, j'étais toujours la première à danser, & je croyais toujours qu'on n'avoit remarqué que moi ; les jeux innocens suffisoient à mon bonheur.

Damon.

Vous n'éprouvez donc plus la même chose ?

Emilie.

Helas ! il s'en faut bien ; mes idées & mes goûts sont entièrement changés. Ma mère n'est plus ma confidente, à peine distinguai-je encore quelque amitié pour elle : mes amies ne forment plus qu'une foule qui m'importune ; tout me pèse & m'ennuie. Lindor est tout l'univers pour moi : je m'y crois seule quand je ne le

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

vois pas : quoique sûre de sa rendresse je crois toujours alors ne la pas posséder toute entière. Quand je le vois , & que par ses sermens il fait passer dans mon ame la douce confiance , je suis moins inquiète , plus sensible , & souvent moins heureuse ; je crains toujours de n'avoir pas assez de charmes , je me vois des défauts , je m'alarme , & bientôt j'éprouve qu'il est bien difficile de ne pas perdre la confiance d'être aimée , quand on perd la persuasion d'être aimable. Vous voyez que depuis que j'aime , de quelque façon que j'envisage la situation de mon cœur , elle justifie trop l'opinion que j'ai prise de l'amour. N'avoir plus de tranquilles plaisirs , dépendre de ses idées , d'un caprice , d'un moment ; prendre à chaque instant un dégoût plus fort de tout , n'exister que dans un seul objet , & cet objet le voir souvent injuste , & craindre toujours de ne pouvoir le rendre aussi sensible qu'on voudroit ; encore une fois , quelle triste situation ! & comment , quand j'y réfléchis , quand je m'examine , quand je raisonne , pouvoir m'empêcher de dire que l'amour est un dangereux enchanteur , ennemi du repos & du bonheur d'une femme ?

Damon.

Je conviendrai avec vous qu'un pareil

état doit causer de l'agitation & de la tristesse ; mais c'est une réflexion que vous ne devez pas faire : le plus grand malheur que vous ayez à craindre à présent, c'est de réfléchir.

Emilie.

Que vous me ménagez peu ! que pourroit me dire de plus Lindor ? Quoi ! je suis agitée , tourmentée , & les maux que me cause ma foiblesse ne sont pas encore aussi redoutables pour moi que le seroient les conseils de ma raison ! Est-ce Damon qui prononce cet arrêt cruel ? est-ce vous qui me conseillez de justifier mes humilians regrets par la honte d'une passion volontaire ? Je ne vous conçois pas.

Damon.

Vous me concevrez lorsque je me serai expliqué. Chere Emilie , je connois peu l'amour par moi-même , vous le sçavez ; mais je le connois par ses effets extraordinaires : c'est l'expérience de tous les temps & de tous les hommes que je consulte , & voilà désormais le flambeau qui doit vous éclairer. Dans le premier moment de votre passion , vous pouviez encore , sans danger , réfléchir & combattre ; mais aujourd'hui , il est trop tard : vous seriez malheureuse à jamais ; vous avez contre vous

C iij

34 MERCURE DE FRANCE.

jusqu'à vous-même. Imaginez-vous que l'amour prend notre caractère ; la solidité est la base du vôtre , elle est déjà devenue le fondement de votre passion : comment l'attaquer avec succès ? comment détruire une sympathie déjà toute développée, toute établie , & qui a , pour ainsi dire , passé dans votre sang ? Croyez-moi , ne le tentez point ; ne croyez pas même devoir le tenter. Il est des circonstances où notre raison même est obligée de respecter nos sentimens , parce qu'elle n'est jamais en droit de nous condamner à des tourmens dont elle ne peut plus retirer aucun avantage.

O D E

Sur le Mariage de M. F. . . .

Quels aimables transports ! quelle vive allégresse

M'enflamment tout-à-coup d'une divine ardeur !
Soucis , ne chassez point une si douce ivresse :
Plaisirs , gouvernez seuls mon cœur.



De mon enchantement quelle est la source heureuse ?

Quel favorable Dieu vient agiter mes sens ?

Ah ! de ton digne fils , mere voluptueuse ,
Je reconnois les traits puissans.



Cet enfant , dont les loix reglent les plus grands
hommes ,

Sur un trône de fleurs dicte ses volontés :
Pourquoi lui résister ? c'est par lui que nous som-
mes ,
Et pour lui les mortels sont nés.



Quel désordre subit a troublé ma pensée ?
A qui vais-je adresser mon encens & mes vœux !
Muse , arrête , & distingue une ardeur insensée
D'un sentiment délicieux.



Ah ! rougissons de rendre un sacrilege hommage
Au méprisable Dieu qu'on adore à Paphos :
Qui suit ses étendards gémit dans l'esclavage ,
Il est l'artisan de ses maux.



Qu'espere ce prophane ? il veut toute sa vie
Aimer , changer , jouir , garder sa liberté.
Criminel , inconstant , si l'Hymen ne te lie ,
N'attends point de félicité.



L'Amour à qui les Dieux donnerent la naissance ,
Est-il ce foible enfant que caresse Vénus ?

56 MERCURE DE FRANCE.

C'est celui dont le front respire l'innocence,
C'est celui qu'on ne connoît plus.



On le voit quelquefois paroître sur la terre ;
Sa demeure ordinaire est l'empire des cieux :
Son frere illégitime est le Roi de Cythere ;
C'est lui qui nous rend malheureux.



O ! qui peut te chanter , ami , dont la tendresse
Du flambeau de Minerve a tiré tous ses feux ;
Vois voltiger des ris la troupe enchanteresse
Qui précède l'amour heureux.



Tu choisis une Epouse , & ton ame est son ame ,
Vos deux cœurs vont s'unir par un lien sacré :
Victimes , approchez ! une céleste flamme
S'allume au bucher préparé.



La pudeur vous amene au lieu du Sacrifice ,
Un penchant invincible arrache vos soupirs ;
A vos nobles sermens Jupiter est propice ,
Contentez vos justes desirs.



Déjà tu reconduis ta conquête nouvelle ;
Elle verse des pleurs en te tendant les bras ,
Et te dit : Cher époux , sois moi toujours fidele ,
Je t'aimerai jusqu'au trépas.



Un nuage de soufre enfante le tonnerre :
Parjure ! tes autels sont bientôt abattus ,
Et l'amour épuré s'élance sur la terre
Suivi d'un essain de vertus.



Vous écarterez vos pas des routes criminelles ;
Vous vivez en amans , époux ; quel heureux sort !
Le Ciel s'ouvre , je vois vos ames immortelles
Se réunir après la mort.

Ad. . . d'Arp. . .

V E R S

Adresses aux Rimeurs François.

EH ! Messieurs les Rimeurs , pourquoi rendre
aux Anglois

Ce tissu trop grossier d'injures rimailées
Dont leurs Chançons froidement travaillées ,
Osent attaquer les François ?
Ces fiers Ennemis de la France
Peuvent-ils donc nous insulter ?

Non ; laissez à Louis le soin de la vengeance :
C'est les honorer trop que de les imiter.



C r

L'AMANT TIMIDE,

Anecdote galante.

LA fameuse Ninon étoit aussi incapable de coquetterie que de fidélité. Toutes ses réflexions étoient faites : dès que le cœur avoit parlé, elle ne voyoit point de raison de se défendre : accoutumée à l'inconstance, elle ne craignoit point un inconstant : Philosophe par un système approfondi, quoique faux, elle ne redoutoit point les remords. Il étoit donc naturel que le sentiment décidât, & que décidée par lui, elle ne fit point acheter des plaisirs qu'elle vouloit donner.

Elle ne montra jamais mieux son caractère que dans une aventure qui exerça toute sa sensibilité, & dont on a ignoré les détails préliminaires.

Tout le monde sçait qu'elle aima Pécor, célèbre Danseur de ce temps-là, à qui quelques femmes de qualité avoient fait une réputation, mais à qui elles n'avoient pas donné ce caractère d'esprit entreprenant & audacieux qui fixe la bonne fortune en entraînant nécessairement les femmes, & assure tous les succès en dis-

pensant de tous les soins. Pécour n'étoit encore que connu : il ignoroit qu'il pût être célèbre. Ses aventures n'avoient pour lui que leur réalité propre. Il étoit flatté de plaire à des femmes de la Cour, mais sans penser que des conquêtes si brillantes sont un droit à toutes les autres. Il étoit modeste malgré l'éclat de ses triomphes ; & se croyant trop honoré d'avoir des Maîtresses illustres, il avoit encore la pusillanimité de l'esclave, & les scrupules de l'Amant.

Tel étoit Pécour lorsque Ninon s'éprit de lui. Ce n'étoit point son éclat naissant qui la dispoisoit à l'aimer. Ninon ne voyoit rien de célèbre qui ne fût au dessous d'elle ; elle honoroit par un regard le vainqueur de toutes les femmes. Ce qui la séduisoit dans Pécour, étoit le talent, les graces, l'air de santé, la jeunesse, & ce je ne sçais quoi qui fait les premières impressions, & prête un si grand charme aux qualités les plus réelles.

Ninon développa Pécour d'un coup d'œil ; elle vit qu'il l'aimeroit tendrement, mais qu'il avoit encore cette timidité qui retarde la plénitude du plaisir. Quoiqu'elle eût beaucoup d'amour, elle en fut flattée : toutes les louanges l'ennuyoient, & Pécour l'eût ennuiée lui-même, s'il eût cher-

ché à mériter ses premiers regards par ces moyens usés. Par la timidité il la louoit bien mieux : c'étoit tout à la fois l'aveu d'un sentiment profond, d'une admiration extrême, & d'une défiance qui lui offroit le plaisir nouveau de faire connoître tous les plaisirs à un homme qui avoit eu vingt Maîtresses, & de faire tous les dons, après avoir eu elle-même vingt Amans.

Elle voulut s'amuser d'un spectacle touchant. Plus flattée d'être aimée, que de jouir d'un Amant, elle conçut tout le plaisir de faire naître par degrés une passion extrême, & elle voulut saisir un bonheur qui s'offre si rarement depuis que les hommes sont devenus si sûrs de plaire.

Depuis quelques jours, elle voyoit dans Pécour une assiduité, un empressement singulier. Sa joie ne fut pas secrète; elle en montra assez pour qu'il n'eût plus que cette incertitude qui accompagne l'amour naissant. Pécour s'y trompa, & elle s'en apperçut. Il avoit tant d'admiration pour une femme que toute la terre célébroit, qu'il ne put se flatter d'avoir plu. Dans sa prévention il ne vit que des pièges sous ces dehors caressans. Il craignit que s'étant apperçue de ses sentimens, & les trouvant téméraires dans un homme si au dessous de tous les Amans qu'elle refusoit tous les

jours , elle ne voulût le donner en spectacle , & le mettre dans sa cour à la place de ces bouffons que toutes les jolies femmes ont à leur suite , pour remplir l'intervalle des plaisirs & le vuide des Amans.

Sa prévention le rendit si timide , qu'il n'osoit pas même la regarder. Il ne faisoit ou ne disoit plus rien qui ne fût presque une bêtise. Ninon voulant le rassurer , l'embarassoit encore. Jamais des marques d'amour n'avoient mieux compromis la pudeur.

Il souhaitoit d'obtenir un tête à tête ; mais il n'osoit le demander. Il avoit balbutié l'aveu de ses sentimens , & elle y avoit répondu de façon à le plonger dans la plus cruelle incertitude. Etoit-il aimé ? étoit-il moqué ? Rien n'étoit pour lui moins décidé ; ce qu'elle lui avoit dit appartenoit également à la coquetterie & à l'amour. C'étoit de ces réponses naïves & presque étourdies , qu'une femme fait lorsqu'elle est entraînée par la violence de ses sentimens , ou lorsqu'elle veut donner des espérances qui puissent devenir des ridicules & des sujets de plaisanterie.

Il étoit dans cet état , ne pouvant ni douter , ni croire , & n'osant rien demander. Ninon prévint ses desirs. Elle lui fit dire qu'elle avoit à lui parler , & lui donna

62 MERCURE DE FRANCE.

L'heure de sa toilette pour se rendre chez elle.

Il ne pensa que c'étoit un rendez-vous , que lorsqu'étoit arrivé dans son cabinet , dans ce lieu de mystère & de volupté , toujours si peuplé dans les heures oisives , il s'y vit seul , vis-à-vis d'une femme qu'il adoroit , & à qui il avoit appris l'excès de son amour.

La toilette étoit presque finie lorsqu'il arriva. Les choses tendrement équivoques par lesquelles Ninon débuta , le jetterent dans un si grand trouble , qu'il prévint tout l'embarras où il se trouveroit lorsqu'elle auroit renvoyé ses femmes. Il souhaita presque de pouvoir se retirer. Le bonheur qui sembloit lui être annoncé , passoit si fort ses espérances , qu'il ne pouvoit le croire possible. Ninon paroissoit offrir lorsqu'il n'osoit pas même espérer. C'en étoit trop pour qu'il ne s'envisageât pas comme l'objet d'un persiflage concerté. Ses plus aimables qualités & ses plus brillantes fortunes s'offroient vainement à son esprit pour le rassurer , il voyoit dans Ninon une divinité suprême.

Lorsque les femmes se furent retirées , Ninon qui suivoit ses mouvemens , lui dit : Je vous ai prié de me voir ce matin , vous allez m'en demander la raison ? Non ,

répondit-il, avec beaucoup d'émotion ; j'attendrai que vous me l'appreniez. Si vous l'avez devinée, cela n'est pas généreux, reprit-elle ; c'est abuser de l'avantage de votre situation. Ma situation, répartit-il, est telle que je ne puis rien deviner, ni rien croire ; de grace, épargnez un homme qui ne peut s'aveugler. J'ai pris pour vous des sentimens, j'ai osé vous les apprendre, tout cela a pu vous paroître téméraire, mais j'ai eu depuis une conduite qui a dû me faire trouver grace devant vous. Je vois que vous avez formé le dessein de vous moquer de moi, je sçais que je ne mérite pas de vous plaire, mais me traiteriez-vous plus mal si je m'en étois flatté ? Vous êtes bien injuste, reprit Ninon ; vous me dites des choses dont je devrois m'offenser : je serois fondée à vous demander quel caractère vous me supposez. Sans doute, répondit-il, si cet extérieur de bonté étoit sincère, rien ne seroit plus impertinent que mes réponses ; mais il ne l'est point, il ne peut l'être, & la judicieuse Ninon doit me pardonner une incrédulité... Mais pourquoi ne vouloir pas croire que vous m'avez touchée ? Quand je fais tout pour vous l'apprendre, quand je m'expose au risque de vous paroître étourdie, se peut-il que toute ma

64 MERCURE DE FRANCE.

récompense soit d'éprouver une injure ? Eh , ce sont ces mêmes bontés , trop grandes , trop peu croyables , qui me rendent si incrédule , si triste , si chagrin , répondit-il. Je doute d'un bonheur que je ne mérite pas ; j'en prends toutes les marques pour des plaisanteries. Toute vive que puisse être la tendresse d'un homme ordinaire , elle est payée par un regard ; des bontés trop marquées doivent lui être suspectes. Mais il faut bien que j'aie des bontés , puisque vous n'avez point de confiance , reprit-elle avec une impatience affectée. Sans cela vous seriez dix ans à m'entendre & vingt à me croire , cela feroit une jolie passion. Je vous vois amoureux , mon cœur est le prix de votre amour , il faut bien que je vous le dise , puisque vous ne le devinez pas , & que je vous le prouve , puisque vous en voulez douter.

Elle avoit dit ceci d'un ton un peu comique ; Pécour ne put plus se contraindre. C'est trop me maltraiter , lui dit-il. De grace , Mademoiselle , ayez plus d'humanité , & ne vous faites pas plus injuste que vous n'êtes. Un cœur sincère mérite du moins des égards. En vous donnant le mien je ne me suis point aveuglé ; je n'ai rien espéré de ma passion extrême , j'ai cédé à ma destinée : elle étoit assez cruelle,

puisque j'aime sans espérance : pourquoi y mettre le comble ? pourquoi me punir d'un malheur ?

Il alloit sortir en disant ces mots. Le mouvement qu'il fit marquoit le plus grand désespoir ; Ninon le regarda : ses yeux étoient mouillés de larmes ; il étoit pâle & prêt à se trouver mal ; l'amour en altérant ses traits , lui prêta toutes les beautés. Ninon s'enivra du bonheur d'être adorée. Elle ne voulut pas le laisser sortir. Pour l'arrêter , elle n'eut besoin que d'un regard , l'amour y avoit mis toute son expression. Ecoutez-moi , lui dit-elle , en lui prenant la main : je vous aime ; en douterez vous toujours ? Non , répondit-il , en tombant à ses genoux , je n'en douterai plus. Quand je refusois de le croire , vous ne me le disiez pas de même : ce n'est pas le mot qui persuade , c'est le ton. Je suis le plus heureux des hommes. Puisse ma tendresse vous prouver tout mon bonheur !



V E R S

*A Madame la Comtesse de B... en lui dédiant
une Cantaille.*

JE n'eusse jamais entrepris
De vous dédier cet Ouvrage ;
En m'accordant cet avantage
Votre nom désormais en fera tout le prix.

Le Dieu du goût par mille traits brillans,
A côté de l'Amour est fixé sur vos traces :
Il ne manquoit plus aux talens
Que de se voir protégés par les graces.

GUIDI.

A L'AUTEUR DU MERCURE.

Monsieur, il y a mon Frere qu'est Guer-
nadié dans l' Régiment Royal-Italien, le-
quel j' peux vous dire sans vanité qu' a d'
l'esprit, quoiqu'y soit mon Frere. Y m'a
envoyé du Por-Maon la Chanson qu'est
d' l'autre côté, qu'il a fait sur la prise de
Fort S. Ph'lippe : com' je n' me connais pas
aux vers & aux pensés qu'il y a d'dans,
j'vous prie, Monfieur, d' la lire ; & si au

car j' la trouve dans vôte Mercure du mois prochain , j' d' vinerai qu'el est bonne ; car y faut qu' vous sachiez qu' je l' lis quand je l' vois chez mes Pratiques en ville. Avec ça j'ai trouvé une fois deux Enimes su la toilette d'une Dame de mes pratiques , qui étoient là pour faire des papillottes , dont j'ai d' viné l' mot ; car j' m'applique queuque fois à ça. J' voudrais savoir si ell peuvent passé ; c'est que j' vous enverrais d'autes choses qu' la persone qui les a fait les a condané à la frisé : comm' je suis sûr & certain qu' c'est-elle qui les a fait elle-même, j' pourai bien, selon qu' ca tournera , vous nomer l' nom comment el' s'apelle. J'ai l'honneur d'ete , &c.

LA CROIX , Garçon Peruquié.

CHANSON

Su' la prise du Fort S. Ph'lippe , par un
Guernadié du Régiment Royal-Italien.

Su' l'Air. *Siila qu'a pinçé Bergot-fom.*

NOn y n' peut pas rester d'Anglois. *bis.*
Là où qu' paraissent les Français ; *bis.*
Car comm' dit ben Monsieu' Vulgaire ,
Où l' soleil luit la lun' n'a qu' faire.



68 MERCURE DE FRANCE.

Pardié les v' la ben étonnez ! *bis.*
 Pour les vaincre n' somm' nous pas nez ? *bis.*
 D'escalader le Fort Saint-Ph'lipé :
 T'nez , c'est comm' d'allumer ma pipe.



Y a-t-il moyen d' n'ete pas tout cœur , *bis.*
 Avec Rich'lieu qu'est tout' valeur ? *bis.*
 Maugredié , c'est un élestrique,
 De rang en rang ça s' communique.



Pour c' qu'est à l'égard de Maill'bois , *bis.*
 C'est lui qu' ça fait un fin matois ; *bis.*
 Y fait , mordié , l' méquié d' la guerre ,
 Aussi ben qu' Turenn' pouvait faire.



Qu'ayons z'calé l'Amiral Binck , *bis.*
 Pour ça , sarpedié je l' crois ben ; *bis.*
 C'est un pot d' fer contre un pot d' terre ,
 D'un coup ça vous l' met en poussière.



L' Guernadié qu'a fait ste Chanfon , *bis.*
 Est d' ceux qu'ont pris un saucisson ; *bis.*
 Sti qu'alloit faire sauter la mine
 Comm' je l'y avons sabré la mine.



Ç' qu'est d' vrai j'ont eu quat' louis pour ça , *bis.*
 Que su l' champ on nous finança ; *bis.*

D' Louis j'aimons d'avoir l'image ;
Mais y n'est tel qu' son prop' visage.



A not' bon Roy qu'est très-Chretien , *bis.*
L' carnage fait un' peïn' de chien ; *bis.*
C'est qu' tous ses sujets qu' nous sommes ,
Y fait qu' des soldats sont des hommes.



Nous ont bu l' rogomme un p'tit brin , *bis.*
C'est vrai qu' nous somm' un peu dans l' train ; *bis.*
Un élog' dit de ste maniere ,
N'est , ventredie , que plus sincere.

Par Vad' bon Cœur.

LE mot de l'Enigme du premier Volume
du Mercure d'Octobre est *Chandelle*. Celui
du Logogryphe est *Clavecin* , dans lequel
on trouve *une* , *âne* , *vie* , *Caën* , *Nice* ,
cave , *vin* , *Calvin* , *eau* , *vaine* , *laine* ,
unie , *naïve*.



E N I G M E.

L'Aimable & sçavante Uranie

Avec plaisir me manie :

Je sers également

A l'Artiste , au Sçavant :

J'ai deux jambes mobiles ,

En cela très-utiles :

L'une me sert de pivot :

Si tu me tiens tu n'es pas sot.

L O G O G R Y P H E.

MEre d'enfans errans qui bravent mon amour,
Je ne vis que pour eux. Qu'ils me coûtent de
larmes !

Loin d'en être touchés, elles leur servent d'armes.

Pour s'éloigner de moi sans nul retour,

Mais pour faire valoir un avantage unique,

Qui sert à balancer ce mépris prétendu :

J'ose avancer qu'aux maux d'un Etat politique ;

Aux vices, aux abus, au corps humain étique ,

On ne remédiera qu'après m'avoir connu.

A présent de mon nom l'anagramme facile

Vous offre un exercice, où jadis plus d'un Grand

Procueroit à son corps un plaisir fatigant ;

Une machine aux Arts utiles ,
Nécessaire en tous lieux ; un farouche animal ;
Du corps une partie où l'on craint un rival ;
Une Ile , une proche parente ;
Ce qu'on met au Café sans être trop friand ,
Mais finissons , il faut être prudente :
Un secret risque trop quand fille parle tant :

CHANSON

Tirée du *Mariage par Escalade* joué à l'Opéra Comique.

Air. *La Marche du Roi de Prusse.*

Sitôt qu'not Général
Nous fait donner l'signal ,
En même temps postés
De tous côtés ,
J'grimpons l'assaut ,
Tôt , tôt , tôt ;
J'courons au feu
Comme au jeu :
Monti , Beauveau , Maillebois ;
Pour mettre l'sAnglois aux abois ;
Tous les trois
Donnoient à nos Grivois
L'ordre & l'exemple à la fois.

Là , d'Egmont
Fait l'Demon ,

72 MERCURE DE FRANCE.

Met tout à sac ,
Et leurs essais
Sont des succès :
Ils vont aux coups
Comme nous ;
Mais j' n'en sors point jaloux :
On sçait que l' Gendre & l'Fils d'un Héros
Sont faits pour de pareils travaux.

Malgré l' canon
Ratata pon ,
La flâme & l'fer
Et tout l'enfer ,
Sur les rempârts
De toutes parts ,
J'enfonçons nos Etendards :
Dans c' bacchanal
Est l' Maréchal :
De s' côté là
Le voilà ;
De c' côté ci
Le voici :
A droite , à gauche , au milieu ;
En tout lieu
Est Richelieu :
Morbieu !
Est-ce un Diable ou bien un Dieu ?

ARTICLE

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

S U I T E

De la Préface des Recherches sur différens points importans du système du monde , troisieme partie ; par M. d'Alembert.

JE viens présentement au second objet de mon Ouvrage. Il paroîtra peut-être surprenant qu'après tout ce qui a été fait depuis vingt ans en France , & principalement dans l'Académie , sur la figure de la Terre , après les théories subtiles & profondes qu'on en a données , après les sçavantes opérations entreprises pour la connoître , j'aie cru pouvoir encore m'en occuper. Les Sçavans & les Philosophes mêmes sont presque fatigués de lire & d'écrire sur ce sujet. N'ai-je point à craindre de les intéresser très-foiblement en y revenant de nouveau , surtout si mon but principal est de montrer qu'après tant de travaux immenses, honorables pour ceux qui les ont entrepris, & propres en apparence à épuiser la matiere , elle est aujourd'hui

II. Vol.

D

74 MERCURE DE FRANCE.

plus embrouillée que jamais ? Heureusement l'espece de Lecteurs à qui cet Ouvrage est destiné , s'intéresse sincèrement à tout ce qui contribue réellement au progrès des Sciences , même en paroissant le suspendre ; c'est aussi uniquement à cette espece de Lecteurs que je vais parler. Je commence par quelques réflexions générales.

Le génie des Philosophes , en cela peu différent de celui des autres hommes , les porte à ne chercher d'abord ni uniformité , ni loi dans les phénomènes qu'ils observent. Commencent-ils à y soupçonner quelque marche régulière , ils imaginent aussi-tôt la plus parfaite & la plus simple ; bien-tôt une observation plus suivie les détrompe & souvent même les ramene précipitamment à leur premier avis ; enfin une étude longue , assidue , dégagée de prévention & de système , les remet dans les limites du vrai , & leur apprend que pour l'ordinaire la loi des phénomènes n'est ni assez peu composée pour être apperçue tout d'un coup , ni aussi irrégulière qu'on pourroit le penser ; que chaque effet venant presque toujours du concours de plusieurs causes , la maniere d'agir de chacune est simple , mais que le résultat de leur action réunie est compliqué , quoique régulier ,

& que tout se réduit à décomposer ce résultat pour en démêler les différentes parties. Parmi une infinité d'exemples qu'on pourroit apporter de ce que nous avançons ici , les orbites des Planetes en fournissent un bien frappant. A peine a-t-on soupçonné que les Planetes se mouvoient circulairement , qu'on leur a fait décrire des cercles parfaits & d'un mouvement uniforme ; d'abord autour de la Terre , puis autour du Soleil comme centres. L'observation ayant montré bientôt après que les Planetes étoient tantôt plus , tantôt moins éloignées du Soleil , on a déplacé cet Astre du centre des orbites ; mais sans rien changer ni à la figure circulaire , ni à l'uniformité de mouvement qu'on avoit supposées : on s'est apperçu ensuite que les orbites n'étoient ni circulaires , ni décrites uniformément , & on leur a donné la figure elliptique , la plus simple des ovaux que nous connoissons ; enfin on a vu que cette figure ne répondoit pas encore à tout ; que plusieurs des Planetes , entr'autres Saturne , Jupiter , la Terre même , & surtout la Lune , ne s'y assujettissoient pas exactement dans leurs cours : on a tâché de découvrir la loi de leurs inégalités , & c'est le grand objet qui occupe aujourd'hui les Sçavans.

76 MERCURE DE FRANCE.

Il en a été à peu près de même de la figure de la Terre : à peine a-t-on reconnu qu'elle étoit ronde, qu'on l'a supposée sphérique. Voici par quels degrés on s'est désabusé de cette opinion. Les observations du pendule sous l'équateur apprirent dans le dernier siècle que la pesanteur y étoit moindre qu'aux poles ; & il semble , pour le dire en passant , qu'on auroit pu s'en douter sans avoir besoin du secours de l'expérience (1) , puisque les corps à l'équateur étant plus éloignés de l'axe de la Terre , la force centrifuge produite par rotation y est plus grande , & par conséquent ôte davantage à la pesanteur. C'est ainsi que par une espece de fatalité attachée à l'avancement des connoissances humaines , certains faits qui ne sont que des connoissances très-simples & immédiates de principes connus , demeurent néanmoins souvent ignorés avant que l'observation les découvre. Quoi qu'il en soit , on conclut de la diminution observée de la pesanteur à

(1) *L'Histoire Céléste* , publiée par M. le Monnier en 1741 , nous apprend que l'Académie l'avoit déjà soupçonné avant l'expérience de M. Richer ; mais ce n'avoit pas été d'abord par un raisonnement *à priori* , c'étoit seulement d'après quelques expériences faites en divers lieux de l'Europe.

l'équateur, que la Terre devoit être aplatie, c'est à-dire plus élevée à l'équateur qu'aux poles. Mais cette conséquence supposoit que la Terre eût été primitivement fluide, & qu'en se durcissant elle eût conservé sa première figure. Or cette hypothèse n'étant pas démontrée, la conséquence qu'on en tiroit avoit besoin, pour être mise hors d'atteinte, d'être vérifiée par l'observation : on n'en trouva point de plus directe que celle de la mesure des degrés, qui devoient aller en diminuant du pôle vers l'équateur, si la Terre étoit un sphéroïde aplati. La mesure des degrés dans l'étendue de la France contredit d'abord cette conclusion. Elle donnoit les degrés plus petits à mesure qu'on approchoit du pôle : mais comme la différence entre les degrés voisins étoit assez peu considérable pour pouvoir être attribuée aux observations, on résolut, pour éviter cette source d'erreurs, de mesurer les degrés les plus éloignés qu'il seroit possible, l'un sous l'équateur, l'autre en Laponie. Ce dernier degré s'est trouvé en effet plus grand que le degré moyen de France, & celui-ci plus grand que le degré sous l'équateur. Ainsi la Terre est redevenue aplatie comme la théorie l'avoit d'abord fait juger. Il falloit de plus, par cette théorie, que le méridien fût une

28 MERCURE DE FRANCE.

ellipse dont les axes différaient de $\frac{1}{230}$: dans cette supposition les trois degrés du Sud , de France & du Nord, devoient avoir une certaine proportion , dont en effet ils ne s'éloignoient pas beaucoup. (Je parle ici du degré de France , mesuré d'abord par M. Picard , déterminé par lui à 57060 toises , & fixé ensuite à 57183 par les observations astronomiques que MM. les Académiciens du Nord ont faites , pour corriger l'amplitude de l'arc de M. Picard.) De plus la différence des axes supposée de $\frac{1}{230}$, demandoit que les longueurs du pendule à ces trois latitudes eussent un certain rapport , & ce rapport s'éloignoit assez de celui que la théorie donnoit. Ainsi d'un côté l'observation des degrés étoit assez favorable à la théorie , de l'autre celle du pendule y paroissoit assez contraire. On prétendit d'ailleurs que M. Picard s'étoit trompé non seulement sur l'amplitude de son arc , mais encore sur la mesure de la base qui lui avoit donné le degré de France ; & en conséquence on crut devoir raccourcir de 109 toises le degré qu'on venoit de fixer à 57183 : on le mit à 57074 ; nouvel échec pour la théorie qui alors sembloit démentie par la mesure même des degrés. On avoit mesuré à peu près vers le même temps un degré de longitude

à 43° , 32 minutes de latitude : ce degré qui s'accordoit assez bien avec la figure de la Terre résultante des trois premiers degrés, ne s'accordoit plus avec le nouveau degré de France, non plus que les deux degrés du Pérou & de Laponie. On chercha cependant à faire quadrer de son mieux ces quatre degrés les uns avec les autres, en donnant au méridien une forme qui s'y ajustât : mais ce méridien n'avoit plus la figure elliptique, la seule que la théorie lui eût fait trouver jusqu'alors.

A peine cette première difficulté fut-elle vaincue, ou plutôt palliée, qu'il s'en présenta de nouvelles. Le degré mesuré au Cap de Bonne-Espérance par 33° , 18 minutes de latitude australe, se trouva de 57037 toises, c'est-à-dire presque égal au nouveau degré de France, & par conséquent beaucoup plus grand qu'il n'auroit dû être par rapport à ce degré. Cette mesure étant supposée juste, il s'ensuivoit que les deux hémisphères de la Terre n'étoient pas semblables : mais du moins on pouvoit encore se flatter que tous les méridiens étoient les mêmes, quoique composés de parties inégales des deux côtés de l'équateur. Cette hypothèse n'avoit point encore été ébranlée : elle vient de l'être par la longueur du degré mesuré en Italie,

Div

sous un autre méridien que celui de France. Cette longueur diffère de 70 toises de ce qu'elle auroit dû être, si le méridien d'Italie étoit semblable au nôtre. De plus, ce degré ne s'accorde nullement avec l'hypothèse elliptique, même en supposant les méridiens semblables. Il ne manque plus rien, comme l'on voit, pour rendre la question de la figure de la Terre aussi obscure que le Pyrrhonisme peut le désirer.

Les doutes qu'on pouvoit se former sur la figure elliptique des méridiens m'avoient déjà frappé dans le temps que je publiai les deux premières Parties de ces *Recherches* ; & ce fut en conséquence que je donnai, ou plutôt que j'indiquai à la fin de la seconde de ces deux Parties, une méthode générale pour trouver la figure de la Terre par la mesure des degrés, sans s'appuyer sur aucune théorie ; j'y joignis une méthode pour déterminer par la théorie cette même figure, en ne regardant plus le méridien comme une ellipse ; méthode que les Géomètres sembloient désirer depuis long-temps. J'étois alors très-porté à penser que les méridiens de la Terre étoient semblables, & je crois encore que cette hypothèse ne doit pas être proscrite sans des raisons démonstratives. Cependant pour ne rien me dissimuler à moi-même, il m'a

paru qu'il étoit à propos d'examiner en toute rigueur les suppositions sur lesquelles la mesure du degré est fondée : ces suppositions sont en premier lieu que le plan du méridien , celui dans lequel le Soleil se trouve à midi , passe par l'axe même de la Terre , & par conséquent par son centre ; en second lieu , que la ligne du zénith est perpendiculaire à la surface de la Terre , ou , ce qui revient au même , à l'horizon du lieu où l'on observe , c'est-à-dire au plan qui toucheroit la surface de la Terre en ce lieu. Or je trouve par des raisons dont je renvoie le détail à mon Ouvrage , qu'il est presque impossible de s'assurer démonstrativement par l'observation actuelle de la vérité de la seconde supposition , & qu'il l'est encore bien davantage de constater celle de la première. Cependant il faut avouer que ces deux suppositions étant assez naturelles, la seule difficulté de s'en assurer rigoureusement , n'est point une raison pour les rejeter , si d'ailleurs les observations n'y sont pas sensiblement contraires. La question se réduit donc à sçavoir si la mesure du degré faite récemment en Italie , est une preuve suffisante de la dissimilitude des méridiens. Cette dissimilitude une fois avouée , la Terre ne seroit plus un solide de révolution , &

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

non seulement il demeureroit très-incertain si la ligne du zénith passe par l'axe de la Terre , & si elle est perpendiculaire à l'horizon ; mais le contraire seroit même beaucoup plus probable : la ligne à plomb ne seroit plus perpendiculaire à la surface de la Terre , ni dans le plan du méridien & de l'axe terrestre ; la détermination de la figure de la Terre deviendrait sujette à trop d'erreurs , & par conséquent impossible. Cette question mérite donc un sérieux examen. Envisageons-la d'abord par le côté Physique.

Si la Terre avoit été primitivement fluide & homogène , la gravitation mutuelle de ses parties , combinée avec la rotation autour de l'axe , lui eût certainement donné la forme d'un sphéroïde applati , dont tous les méridiens eussent été semblables. Si la Terre eût été originairement formée de fluides de différentes densités , ces fluides cherchant à se mettre en équilibre entr'eux , se seroient aussi disposés tous de la même manière dans chacun des plans qui auroient passé par l'axe de rotation du sphéroïde , & par conséquent les méridiens eussent encore été semblables. Mais est-il bien prouvé , dira-t-on , que la Terre ait été originairement fluide ? Et quand elle l'eût été , quand elle eût pris la figure

que cette hypothese demandoit, est-il bien certain qu'elle l'eût conservée? Pour ne point dissimuler ni diminuer la force de cette objection, appuyons-la avant que d'en apprécier la valeur, par la réflexion suivante. La fluidité du sphéroïde demande une certaine régularité dans la disposition de ses parties; régularité que nous n'observons pas dans la Terre que nous habitons. La surface du sphéroïde fluide devrait être homogène : celle de la Terre est composée de parties fluides & de parties solides, différentes par leurs densités. Les bouleversemens évidens que la surface de notre Globe a essuyés, & qui ne sont cachés qu'à ceux qui ne veulent pas les voir, le changement des Terres en Mers & des Mers en Terres, l'affaissement du Globe en certains lieux, son exhaussement dans d'autres, tout cela n'a-t-il pas dû altérer considérablement la figure primitive? Or cette figure primitive étant altérée, & la plus grande partie de la Terre étant solide, qui nous assurera qu'elle ait conservé aucune régularité dans la figure ni dans la distribution de ses parties? Il seroit d'autant plus difficile de le croire, que cette distribution semble, pour ainsi dire, faite au hazard dans la partie que nous pouvons connoître de l'intérieur & de la surface de

86 MERCURE DE FRANCE.

munne : n'est-il donc pas naturel de supposer qu'elle fait à peu près le même effet qu'une matière fluide ; que la Terre est à peu près dans le même état que si sa surface étoit partout fluide & homogène ; qu'ainsi la direction de la pesanteur est sensiblement perpendiculaire à cette surface & dans le plan de l'axe de la Terre, & que par conséquent tous les méridiens sont semblables, sinon à la rigueur, au moins sensiblement ? Les inégalités de la surface de la Terre, les montagnes qui la couvrent sont moins considérables par rapport au diamètre du Globe, que ne le seroient des inégalités d'un dixième de ligne répandues çà & là sur la surface d'un Globe de deux pieds de diamètre. D'ailleurs le peu d'attraction que les montagnes exercent par rapport à leur masse, semble prouver que cette masse est très-petite par rapport à leur volume ; une montagne hémisphérique d'une lieue de hauteur devoit écarter le pendule de la situation verticale de plus d'une minute, & à peine les hautes montagnes du Pérou produisent-elles une variation de 7 secondes. Les montagnes semblent donc avoir en général très-peu de matière propre par rapport au reste du Globe ; conjecture appuyée par d'autres observations, qui nous ont découvert

d'immenses cavités dans plusieurs de ces montagnes. Ces inégalités qui nous paroissent si considérables & qui le sont si peu, ont été produites par les bouleversemens que la Terre a soufferts, & dont vraisemblablement l'effet ne s'est pas étendu fort au-delà de sa surface & de ses premières couches.

Ainsi de toutes les raisons qu'on peut avoir pour croire les méridiens dissemblables, la seule qui soit de quelque poids, est la différence du degré mesuré en Italie, & du degré mesuré en France à une latitude pareille & sous un autre méridien : mais cette différence qui n'est que de 70 toises, c'est-à-dire d'environ 35 pour chacun des deux degrés, est-elle assez considérable pour ne pas être attribuée aux erreurs des observations, quelque exactes qu'on les suppose ? Deux secondes d'erreur dans la seule mesure de l'arc céleste donnent 32 toises d'erreur sur le degré ; & quel Observateur peut répondre de deux secondes ? Ceux qui sont tout-à-la-fois les plus exacts & les plus sincères oseroient-ils même répondre de 60 toises sur la mesure du degré, puisque 60 toises ne supposent pas une erreur de 4 secondes dans la mesure de l'arc céleste, & aucune dans les opérations géographiques ?

Rien ne nous oblige donc à croire encore que les méridiens soient dissemblables. Il faudroit, pour autoriser pleinement cette opinion, avoir mesuré deux ou plusieurs degrés à la même latitude dans des lieux très-éloignés, & y avoir trouvé trop de différence pour l'imputer aux Observateurs. Je dis dans des lieux très-éloignés; car quand le méridien d'Italie & celui de France seroient réellement différens, comme ces méridiens ne sont pas fort distans l'un de l'autre, on pourroit toujours rejeter sur les erreurs de l'observation la différence qu'on trouveroit entre les degrés correspondans de France & d'Italie à la même latitude. Il faudroit de plus observer le pendule à la même latitude, sous des méridiens très-différens & très-éloignés: on verroit par-là si les longueurs observées différeroient assez pour en pouvoir conclure l'inégalité de pesanteur à la même latitude sous des méridiens différens, & par conséquent, ce qui en seroit une suite presque nécessaire, la dissimilitude de ces méridiens.

Au reste, en attendant que l'observation directe du pendule, ou la mesure immédiate des degrés nous donne à cet égard les connoissances qui nous manquent, l'analogie, quelquefois si utile en Physique,

pourroit nous éclairer jusqu'à un certain point sur l'objet dont il s'agit , en y employant les observations de la figure de Jupiter. L'applatiffement de cette Planete observé dès 1666 , par M. Picard , avoit déjà fait soupçonner celui de la Terre , long-temps avant que l'on s'en fût invinciblement assuré , par la comparaison des degrés du Nord & de France. Des observations réitérées de cette même Planete nous apprendroient aisément si son équateur est circulaire : pour cela il suffiroit d'observer l'applatiffement de Jupiter dans différens temps. Comme son axe est à peu près perpendiculaire à son orbite , & par conséquent à l'écliptique qui ne forme qu'un angle d'environ un degré avec l'orbite de Jupiter , il est évident que si l'équateur de Jupiter est un cercle , le méridien de cette Planete , perpendiculaire au rayon visuel tiré de la Terre , doit toujours être le même , & qu'ainsi Jupiter doit paroître toujours également applati , dans quelque temps qu'on l'observe. Ce seroit le contraire si les méridiens de Jupiter étoient dissemblables. Je sçais que cette observation ne sera pas démonstrative par rapport à la similitude ou dissimilitude des méridiens de la Terre ; mais enfin si les méridiens de Jupiter se trou-

90 MERCURE DE FRANCE.

voient semblables , comme j'ai lieu de le soupçonner par les questions que j'ai faites là-dessus à un très-habile Astronome , on seroit , ce me semble , assez bien fondé à croire , au défaut de preuves plus rigoureuses , que la Terre auroit aussi ses méridiens semblables. Car les observations nous prouvent que la surface de Jupiter est sujette à des altérations sans comparaison plus considérables & plus fréquentes que celle de la Terre. Or si ces altérations n'influoient en rien sur la figure de l'équateur de Jupiter , pourquoi la figure de l'équateur de la Terre seroit-elle altérée par des mouvemens beaucoup moindres ?

Mais en supposant même que tous les méridiens sont à peu près semblables , il reste encore à examiner si ces méridiens ont la figure d'une ellipse. Jusqu'ici la Théorie n'a point donné formellement l'exclusion aux autres figures. Elle s'est bornée à montrer que la figure elliptique de la Terre s'accordoit avec les loix de l'hydrostatique (1). J'ai trouvé de plus , & je le démontre dans cet Ouvrage , qu'il y a une infinité d'autres figures qui s'accordent avec ces loix , surtout si on ne

(1) Voyez l'Ouvrage que M. Clairaut a publié sur ce sujet en 1742 , & qui a pour titre *Théorie de la figure de la Terre*.

suppose pas la Terre entièrement homogène ; proposition qui me paroît importante & digne de quelque attention de la part des Géomètres , tant par elle-même que par la méthode que j'ai imaginée pour la démontrer. J'avois déjà donné ailleurs quelque extension à la théorie , même dans l'hypothèse elliptique , en faisant voir qu'il n'est pas toujours nécessaire (1) , comme on l'avoit cru jusqu'ici , que les surfaces des différentes couches fussent de niveau , & j'avois présenté en conséquence l'équation des différentes couches de la Terre , sous une forme plus générale qu'on ne l'avoit fait avant moi. Mais cette équation généralisée n'est plus elle-même qu'un corollaire très-simple de la théorie que je donne aujourd'hui , & dont l'hypothèse elliptique est un cas particulier & très-limité.

J'ai supposé de plus , en regardant, s'il est nécessaire , la Terre comme solide , que les méridiens du sphéroïde ne fussent semblables ni par leur figure ni par la densité de leurs parties ; que tous les points de la Terre différassent en densité , non pas à la vérité suivant une loi quelconque ,

(1) *Essai d'une nouvelle Théorie de la résistance des fluides* , dans l'Appendice , depuis l'art. 176 jusqu'à la fin.

mais suivant une loi presque aussi générale qu'on peut le désirer ; j'ai cherché dans cette hypothèse l'action qu'un pareil solide exerçoit sur ses parties ; problème difficile & important , dont la solution pourroit nous être fort utile , si en effet la Terre se trouvoit avoir des irrégularités considérables dans sa figure.

Enfin , en supposant que le méridien ne soit pas elliptique , je donne une méthode aussi simple qu'il est possible pour trouver d'une manière approchée sa figure par la mesure de tant de degrés de latitude & de longitude qu'on jugera à propos. Cette méthode peut être d'autant plus nécessaire à pratiquer , que ni la théorie , ni les mesures actuelles ne nous forcent à donner à la Terre la figure d'un sphéroïde elliptique. Les mesures semblent même nous en éloigner : car les 5 degrés du Nord , du Pérou , de France , d'Italie & du Cap ne s'accordent point avec cette figure ; & les expériences du pendule dans cette même hypothèse , mènent à un résultat différent de celui que présente la mesure des degrés. Ces dernières expériences s'accordent assez bien à donner à la Terre la figure elliptique , mais elles la font plus applatie que de $\frac{230}{1}$. D'un autre côté , ce dernier aplatissement s'accorde assez avec les cinq

degrés suivans , celui du Nord , celui du Pérou , celui du Cap , le degré de France supposé de 57183 toises , & le degré de longitude mesuré à 43° , 22 minutes : mais le degré de France supposé de 57074 toises , comme on le veut aujourd'hui , & le degré d'Italie dérangent tout (1).

M. le Monnier , dans le dessein de lever une partie de ces doutes , a demandé & obtenu de l'Académie qu'on vérifiât de nouveau la base de M. Picard , pour profcrire ou pour rétablir le degré de France ,

(1) En supposant le premier degré de latitude de 56753 toises , tel que les observations l'ont donné , & celui du Pérou de 57438 toises , ou plus exactement de 57412 , en retranchant 16 toises à cause d'une seconde négligée dans la réfraction ; on trouve que le rapport des axes dans l'hypothèse elliptique est de 214 à 215 ; ce qui diffère très-peu du rapport de 229 à 230 : de plus , on trouve alors que le degré du Cap est de 56993 toises , moindre de 44 toises seulement que le degré observé ; que celui de France à 49° , 22 minutes , est de 57112 toises plus grand de 29 toises seulement que le degré de 57183 , mais plus grand de près de 140 toises que le degré évalué en dernier lieu à 57074 ; enfin que le degré d'Italie est 57131 , plus grand de 152 toises que le degré observé 56979. En faisant de très-légères corrections aux quatre premiers degrés , on retomberoit exactement dans le rapport de 229 à 230 : mais il seroit impossible d'y faire quadrer les deux derniers degrés.

94 MERCURE DE FRANCE.

fixé par les Académiciens du Nord à 57 1 83 toises. Si ce degré est rétabli, ce seroit aux Astronomes à décider jusqu'à quel point l'hypothese elliptique seroit ébranlée par la mesure du degré d'Italie, le seul qui s'éloigneroit alors de cette hypothese (1). Il faudroit examiner de plus jusqu'à quel point les observations du pendule s'écarteroient de ce même applatissement, & même de l'applatissement supposé à $\frac{1}{230}$. Si le degré de M. Picard est proscrit, il faudra en ce cas discuter soigneusement les erreurs qu'on peut commettre dans les observations tant du pendule que des degrés; & si ces erreurs devoient être supposées trop grandes pour accommoder l'hypothese elliptique aux observations, on seroit forcé d'abandonner cette hypothese, & de faire usage des nouvelles vues que je propose dans cet Ouvrage, pour déterminer par la théorie & par les observations la figure de la Terre.

L'observation de l'applatissement de Jupiter pourroit encore nous être utile ici

(1) Ne seroit-il pas permis de penser que dans un pays aussi plein de montagnes que l'Italie, l'attraction de ces montagnes peut altérer la direction du fil à plomb, & par conséquent causer quelques erreurs dans la détermination de l'arc céleste, & dans celle du degré qui en est une suite? C'est une conjecture que nous hazardons.

jusqu'à un certain point. Il est aisé de trouver par la théorie, quel doit être le rapport de ses axes en regardant cette Planete comme homogene. Si ce rapport étoit sensiblement égal au rapport observé, on pourroit en conclure avec assez de vraisemblance que la Terre seroit aussi dans le même cas, & que son applatissement seroit $\frac{1}{230}$, le même que dans le cas de l'homogenéité. Mais si le rapport observé des axes de Jupiter est différent de celui que la théorie nous donne, alors on en pourra conclure par la même raison que la Terre n'est pas homogene, & peut-être même qu'elle n'a pas la figure elliptique. Cette dernière conclusion pourroit encore être confirmée ou infirmée par l'observation de la figure de Jupiter : car il seroit aisé de déterminer si le méridien de cette Planete est une ellipse ou non. Pour cela il suffiroit de mesurer la parallele à l'équateur de Jupiter, qui en seroit éloigné de 60 degrés. Si ce parallele se trouvoit sensiblement égal ou inégal à la moitié de l'équateur, le méridien de Jupiter seroit elliptique ou ne le seroit pas.

Tel est l'état où se trouve pour le présent l'importante question de la figure de la Terre. On voit combien sa solution demande encore d'observations & de recher-

ches. Aidé du travail de mes prédécesseurs , j'ai taché de préparer les matériaux de ce qui reste à faire , & d'en faciliter les moyens. Quel parti prendre jusqu'à ce que le temps nous apporte de nouvelles lumières ? Sçavoir attendre & douter.

POÈME AU ROI , sur la prise de Port-Mahon , par Teissierenc de Lodève , Garde du Corps de Sa Majesté. *A Paris* , 1756 , sans nom de Libraire.

Ce Poëme de seize pages est divisé en trois chants. Le premier peint la tranquillité de la France , les hostilités des Anglois dans la paix , & leur obstination malgré la modération du Roi. Le second offre le projet du siege de Minorquë , l'expédition & la reddition de la Ville de Mahon sans aucune résistance ; & le troisieme décrit le siege , l'attaque générale & la prise du Fort S. Philippe.

L'Auteur montre une heureuse facilité. Sa poésie est naturelle douce & nombreuse : mais nous lui conseillons d'être en garde contre son trop d'aisance. C'est un don qui devient quelquefois un défaut. On commence par être facile , & l'on finit par être foible. Nous prions M. T. de nous pardonner cet avertissement qui part d'une bonne intention. Il fait de trop bons vers
pour

pour lui en passer de médiocres. Ceux que nous allons citer serviront à prouver son talent plus qu'à justifier notre critique, & le convaincront de notre impartialité. Nous avons choisi un morceau de chaque chant ; le Poëte débute ainsi dans le premier.

Louis régnoit en paix. L'éclat de la victoire
Pouvoit-il le tenter au faite de la gloire ?
La foudre de Bellone éteinte dans ses mains ,
Il n'étoit occupé qu'au bonheur des humains.
On voyoit , par ses soins fleurir les arts utiles ,
L'abondance régner dans nos champs, dans nos
villes ,

Que dis-je ? c'étoit peu d'enrichir ses sujets ,
Sa main sur l'étranger répandoit ses bienfaits.
Ainsi l'astre du jour brille dans sa carrière ,
Et va dans le lointain répandre sa lumière.
Le commerce étoit libre , & tous nos ports ou-
verts

Recevoient les vaisseaux de cent peuples divers.
Sans crainte , sans combats les enfans de Neptune
De l'aurore au couchant , poursuivoient la for-
tune ,

Loin de s'entrechoquer dans leurs paisibles
cours. . . .

Mais , ô Dieux ! quel nuage a troublé ces beaux
jours ?

Quel peuple ambitieux , de sang toujours avide ,
II. Vol. E

98 MERCURE DE FRANCE.

A tramé dans son sein un complot homicide ;
Arrête , fier Anglois , follement enivré ,
Et respecte le Lys sous l'Olivier sacré.

Voici comme l'Auteur peint le Conseil
du Roi dans le second chant :

Loin du trouble & du bruit dans un lieu solitaire
Qu'entourent le respect , la crainte , le mystère ,
On voit un temple auguste aux sages consacré ,
Où les foibles mortels n'ont jamais pénétré.
Un Dieu grave & terrible en tout temps y préside :
Il y tient la balance , & l'épée & l'égide.
Tout tremble & se prosterne aussitôt qu'il paroît :
Il y décide seul : s'il parle , tout se tait.
Là se meut de l'Etat le ressort politique ;
Là sur ce grand objet chacun s'ouvre & s'ex-
plique ;
Là nos braves Césars méditent les exploits ,
Et nos sages Minos interprètent les loix.

D'Argenson enflammé par l'ardeur de son zèle ,
Développe avec art ce dessein important.
Chacun avec transport & le voit & l'entend.
La sagesse applaudit , la jalousie expire ,
La France est dans la joie , & Minorque soupire.

Nous finirons cet extrait par ces vers
qui terminent le troisième chant & l'ou-
vrage.

Tu m'entends , Richelieu : sous l'épaisse fumée ,

Ta foudre s'assoupit encor toute allumée ;
 Et Blakenci, frappé de tes nobles exploits,
 Tremble , soupire , accourt , te demande des loix.
 Tout s'émeut à l'instant dans la nature entière :
 Londres sous le cypès , baisse sa tête altière.
 Paris levant son front couronné de lauriers ,
 Sur son char de triomphe élève nos guerriers ;
 Et l'Europe , grand Roi , qu'*enflamme* ta victoire ;
 Témoin de ta clémence , applaudit à ta gloire ,
 Admire le vainqueur dans l'*ami du repos* ,
 Et le sage toujours à côté du Héros.

Nous croyons qu'*enflamme* n'est point là l'expression propre. Notre victoire fixe l'attention de l'Europe, mais ne l'enflamme pas , elle l'intéresse seulement. Dans l'*ami du repos*, c'est pour rimer à Héros , l'ami de la paix seroit plus juste. Le repos est un état paresseux où l'on se borne tout au plus à méditer ; au lieu que la paix est active & s'occupe des travaux qui peuvent l'affermir & la rendre florissante. Le premier caractérise un Philosophe , & l'autre un Roi. Nous n'aurions pas relevé ces fautes légères dans un ouvrage qui nous eût paru sans beautés. Mais celui-ci vaut la peine d'être soigné. Nous l'avons fait par estime pour l'Auteur , & pour l'engager à joindre la correction à la facilité.

RURIS DELICIAE. Fcu M. Bertrand , de
 E ij

Nantes, Avocat & Académicien d'Angers, connu comme Poëte & comme homme de goût, avoit un si grand amour pour la campagne, que ne pouvant en aller goûter les douceurs aussi souvent qu'il l'auroit souhaité, il avoit rassemblé tout ce que les Anciens & les Modernes ont écrit, ou répandu dans leurs ouvrages sur les charmes de la vie champêtre. C'est cette collection que l'on donne aujourd'hui sous le titre séduisant de *Ruris Delicia*. Elle est imprimée, & on la trouve rue S. Jacques, chez *Joseph Barbeau*, qui se distingue tous les jours par l'amour & l'esprit de son art. Les caracteres & le papier font autant de plaisir aux yeux, que les pensées & les objets qu'ils retracent peuvent en faire à l'esprit & à l'imagination. C'est en tout un livre très-agréable à lire, & que nous conseillons d'acheter à ceux surtout qui portent à la campagne les idées & les mœurs des champs.

VERS sur la conquête de Minorque, suivis d'une lettre sur la Sémiramis de M. de Voltaire par M. Gazon Dourxigni.

L'ART DE PLAIRE. Poëme en trois chants, dédié aux Dames, & autres Poésies intéressantes, qui se trouvent chez Du-

chesne, rue S. Jacques, au Temple du Gôûr.

L'Art de plaire ! Poésies intéressantes ! voilà des titres bien séducteurs : mais nous croyons qu'ils annoncent trop, & qu'il est difficile de remplir des promesses aussi brillantes. Ovide surtout est un dangereux modele en fait d'agrément, & l'on risque d'être écolier quand on veut donner des leçons d'après un si grand maître.

GÉOGRAPHIE MODERNE, précédée d'un petit Traité de la Sphere & du Globe ; ornée de traits d'Histoire naturelle & politique, & terminée par une Géographie sacrée, & une Géographie ecclésiastique, où l'on trouve tous les Archevêchés & Evêchés de l'Eglise Catholique, & les principaux des Eglises Schismatiques, avec une table des longitudes & latitudes des principales villes du monde, & une autre du nom des lieux contenus dans cette Géographie, par M. l'Abbé Nicole-de la Croix. Nouvelle Edition revue, corrigée, & considérablement augmentée ; 2 vol. in-12. qui se vendent 6 liv. reliés en veau, chez *Jean-Thomas Hérissant*, Libraire, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire. La Géographie sacrée, imprimée séparément

E ii j

102 MERCURE DE FRANCE.

in-12, se vend 12 s. pour ceux qui ont les premières éditions. Ce livre est déjà connu. Le nombre d'éditions qu'il a eues nous dispense de dire que les corrections & augmentations qu'on vient d'y faire, doivent encore engager à l'acheter.

MÉMOIRES sur la nature sensible & irritable des parties du corps animal, par M. Alb. de Haller, Président de la Société Royale de Gottingue, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Londres, Berlin, &c. Tom. I; contenant une seconde édition corrigée, de la Dissertation sur l'Irritabilité, suivie de l'exposé synthétique des faits, tiré d'un grand nombre d'expériences faites par l'Auteur; imprimés à *Lausanne*, chez *Marc Mic. Bouquet*, & se vend à *Paris*, chez *Durand*, rue du Foin, & chez *Gnillyn*, quai des Augustins. L'estime des Sçavans pour M. de Haller, ne permet guere de douter que ce dernier ouvrage n'en mérite beaucoup. Nommer l'Auteur est l'annonce la plus favorable que nous puissions faire de son livre.

ÉPIÎRE à son excellence M. l'Abbé, Comte de Bernis, Conseiller d'Etat, Ambassadeur auprès de Leurs Majestés Impé-

riales, *sur la conduite respective de la France & de l'Angleterre*, par M. Marmontel, chez *Claude Hérissant*, rue Neuve Notre-Dame.

Nous avons trouvé cette Epître forte de raison autant que de poésie. L'Auteur y expose fidèlement les motifs & les excès d'un peuple injuste, qui a révolté jusqu'aux Nations sauvages. Les vers qui renferment l'éloge de M. l'Abbé de Bernis, ne disent que l'exacte vérité. Ils expriment heureusement ce que tout le monde pense. La Poésie ne regne jamais avec tant d'avantage que quand elle brille sans fiction. M. Marmontel, pour mieux faire sentir le mérite & le prix de la politique estimable de M. l'Abbé de Bernis, trace en maître un tableau dans lequel ceux qui le connoissent le retrouvent aisément. Après avoir peint avec énergie les fureurs que l'ambition se permet sous le manteau de la Politique, il dit :

Mais s'il est une intrigue obscure & tortueuse,
Il est une sagesse & noble & vertueuse.
Fille de la Justice & mere de la Paix,
Son trône est entouré des heureux qu'elle a
faits.

Elle se montre aux Rois, telle qu'aux jours d'As-
trée.

E iv

Sur la terre encor pure , elle fit son entrée :
 Ses traits d'un faux éclat ne sont point revêtus.
 Elle est nue & sans art , comme il sied aux vertus.
 Qu'auroit-elle à cacher ? sa bonté généreuse
 Ne desiré plus rien quand la terre est heureuse , &c.

Voici un morceau où l'ambitieuse manœuvre de l'Anglois , vis-à-vis de la Hollande , nous a paru peinte avec des couleurs aussi fortes que vraies.

Le Portugal heureux & l'Espagne opulente ,
 Promenoient sur les mers leur fortune indolente ;
 Sans desirs , sans besoins , & sans activité :
 Du fruit de leurs travaux Londre avoit hérité.
 De ses fers échappé le Batave intrépide ,
 Avoit pris dans la paix un essor plus rapide :
 Du luxe de l'Europe agile messager ,
 Son regne fut brillant , mais il fut passager.
 L'ambitieux Anglois ne veut point de partage :
 Ce rival à ses yeux est fait pour l'esclavage.
 Il l'attaque , il le presse , il veut le mettre aux fers.
 Il est vaincu lui-même , il est chassé des mers.
 Il flatte le vainqueur , l'appaise , le désarme ,
 Le Batave en ses mains se livre sans allarme ,
 D'un Roi qui l'a vengé (1) , se détache pour lui ;
 L'Anglois au poids de l'or lui vend un foible appui ;

(1) Louis IV.

Et sous le nom d'ami s'en faisant un esclave ,
L'abaisse , l'affoiblit , le dépouille & le brave.

Nous allons terminer ce précis par l'apostrophe suivante aux François. L'Auteur y exprime en vers d'une façon aussi neuve que poétique , des détails qu'il est difficile de bien rendre même en prose , & qu'il a l'art d'ennoblir.

Industrieux François , remplis tes destinées ,
Les Mers pour recevoir tes poupes fortunées ;
Embrassent tes Etats , te présentent leur sein :
Leur rivage à tes pieds s'arrondit en bassin.
Tes fleuves nourriciers , la Loire vagabonde ;
La rapide Charante , & la vaste Gironde ,
La Seine aux flots d'argent , le Rhône impétueux ;
Attendent des deux Mers les tributs somptueux.
Le Pin cherche ta voile , & des monts se détache ;
Le Chêne pour voguer , vient s'offrir sous ta
hache :

Le fer né sous tes pas , dans tes forges coulé ,
Prêt à vomir la foudre , en cylindre est moulé.
Une écorce légère , au défaut de la soie ,
Se replie en cordage , en voile se déploie :
Le Sapin te prodigue un bitume onctueux ;
Rien ne manque à tes arts , tout seconde tes
vœux.

L'Aurore & le Couchant appellent tes pilotes :
Ils partent ; & bientôt le retour de tes flottes

E v

106 MERCURE DE FRANCE.

Etale les tributs de Smirne & de Tunquin ,
Les fruits de l'Amérique , & l'or de l'Africain.
Les baumes , les parfums de la fertile Asie ,
Et du grain de Mocha , l'odorante Ambroisie ;
Et l'azur (1) d'une plante , & (2) le miel d'un
roseau ,
Et du ver Indien (3) le précieux réseau ;
Et ce riche duvet (4) qu'une main délicate
File sous les palmiers de Golconde & Surate ;
Dans tes Ports enrichis , attirent tes rivaux ,
Pour toi nouveaux trésors , pour eux besoins nou-
veaux.

(1) *L'Indigo.*

(2) *Le Sucre.*

(3) *Le Ver-à-soie.*

(4) *Le Cocon.*

L E T T R E

À L'AUTEUR DU MERCURE.

MONsieur, en proposant au Public des difficultés à résoudre , vous paroissez contracter l'obligation de lui faire part des réponses qui y seront fournies ; ce qui m'engage à vous adresser quelques réflexions sur la Lettre insérée dans votre Mercure d'Août , concernant un fait d'assurance maritime.

L'Auteur y suppose que Jean de Mar-

feille se soit fait assurer par Pierre de Rouen une somme de 1000 liv. sur les facultés de son Vaisseau venant de l'Amérique à Marseille, à 4 pour 100 de prime, & 30 pour 100 d'augmentation en cas de guerre ou hostilités avec les Anglois ; que les hostilités aient eu lieu, & que le Navire soit arrivé à bon port à Cadix, mais qu'au lieu de lui laisser continuer sa route jusqu'à Marseille avec toutes ses facultés, qu'on suppose du prix de 3000 liv. Jean, Assuré, veuille en faire décharger à Cadix, à concurrence des deux tiers, de façon qu'il ne reste sur le Vaisseau que pour 1000 liv. de facultés.

Sur cela l'on demande pour qui seront les risques de Cadix à Marseille : regarderont-ils en entier Pierre, comme ayant assuré 1000 liv. qui lui sont toujours représentées par la somme de facultés, restée sur le Vaisseau ? Devront-ils se diviser entre lui & l'Assuré, à proportion des facultés déchargées à Cadix, en telle sorte que Jean supporte les deux tiers des mêmes risques ?

La solution de cette difficulté me paroît dépendre d'un examen bien simple, c'est de sçavoir quelle obligation avoit été contractée par Pierre de Rouen, & quels risques il avoit assumés sur lui.

Il ne paroît pas douteux , aux termes de la Police , dont les conventions se trouvent expliquées ci dessus , que Pierre ne se soit assujetti à une portion des risques de toutes les facultés chargées sur le Vaisseau ; qu'il n'ait entendu que son capital de 1000 liv. répondroit du total des facultés , proportionnellement à leur valeur ; de manière que si toutes les facultés étoient périées dans le trajet de l'Amérique à Cadix ou à Marseille , il n'eût dû payer à Jean l'entière somme assurée ; mais que si au contraire , il n'en étoit péri qu'une partie , il n'auroit été tenu envers Jean qu'à un dédommagement proportionné.

C'est ce qu'un exemple va rendre sensible : Supposons que Jean se fût fait assurer par différentes personnes 3000 liv. au lieu de 1000 liv. sur les facultés de son Vaisseau , & qu'il en eût péri en route à concurrence de 1000 liv. ou que pareille quantité eût souffert avarie , chacun des Assureurs seroit venu à contribution au sol la livre des sommes qu'il auroit assurées pour former le dédommagement de l'Assuré : dans ce réglement prévu par différens articles de l'Ordonnance du mois d'Août 1681 , au titre des assurances , Pierre , Assureur de 1000 liv. n'auroit supporté que le tiers de la perte , & le reste seroit

retombé sur les autres Assureurs ; sans quoi, & supposé que Jean eût pu prétendre contre Pierre la totalité du dédommagement , il auroit été fondé sans doute à excercer contre chacun des autres la même répétition , pour les sommes par eux assurées ; au moyen de quoi son indemnité auroit triplé exactement la valeur de sa perte ; ce qui est trop absurde pour pouvoir être supposé.

Si Jean n'a pas jugé à propos de faire assurer au-delà des 1000 liv. assurées par Pierre , la condition de celui-ci n'en peut pas être aggravée : il est véritablement dans les mêmes termes que si les facultés eussent été assurées 3000 liv. leur juste valeur ; mais au lieu que dans cette présupposition , il auroit partagé les risques par tiers avec ses Co-assureurs , c'est avec le Propriétaire , avec Jean qu'il les partage , comme étant en ce cas à la place de ses Assureurs.

Suivant ces principes qui ne sçauroient être défavonés , dès qu'on aura la première notion des engagements contractés par une Police d'assurance , si dans le trajet de l'Amérique à Cadix , il eût péri pour 2000 liv. de facultés , Jean , Assuré & Propriétaire , auroit supporté , comme on l'a expliqué plus haut , les deux tiers de la

perte de ces 2000 liv. & Pierre l'autre tiers, par un effet de cette contribution ou de ce régalément de pertes qu'il doit y avoir entre tous ceux qui courent les hazards d'un même événement.

Mais après cette première perte ou avarie, il seroit toujours resté dans le Vaisseau pour 1000 liv. de facultés dont les risques auroient dû nécessairement courir pour le compte de quelqu'un. Prétendrait-on que ç'auroit été uniquement pour le compte de Pierre ? L'évidence nous dit au contraire que les risques se seroient continués sur ce résidu de facultés, comme ils avoient commencé par rapport au total ; que Pierre, Assureur, en auroit couru le tiers des risques, & Jean les deux autres ; que si ce résidu de facultés étoit arrivé à bon port, Pierre auroit sauvé le tiers des 1000 liv. par lui avanturées ; & qu'au contraire si ce résidu fût péri, Pierre auroit fini de perdre son capital dont les deux tiers étoient déjà absorbés par les 2000 liv. d'avaries.

Ces exemples développent si sensiblement ce qui doit s'opérer en cas que les 2000 liv. de facultés, au lieu d'avoir péri dans le trajet, soient déchargés à bon port à Cadix, qu'il est comme superflu de l'expliquer. Les risques cesseront dès ce

moment pour tous ceux qui y étoient exposés , à concurrence de 2000 liv. mais se continueront également sur le résidu de 1000 liv. pour tous ceux qui en étoient garands. Et comme c'étoit autant Jean de Marseille , que Pierre de Rouen , qui couvroient les hazards de ces 1000 liv. celui-ci pour un tiers , & Jean pour les deux autres , ils y demeureront soumis jusqu'à Marseille dans la même proportion.

La raison de cela , est que les 1000 liv. assurées par Pierre , ou qu'il s'étoit obligé de livrer en cas de perte , n'étoient pas affectées à telle ou telle partie des facultés du Vaisseau , mais répandues sur le total ; que chaque portion des facultés étoit également garantie par chaque portion des 1000 liv ; qu'afin que les 1000 liv. fussent dûes , il falloit nécessairement que toutes les facultés périssent ; & qu'ainsi autant qu'il a été sauvé , ou qu'il est arrivé à bon port de parties de facultés , autant a t'il été mis à couvert pour l'Assureur de parties proportionnelles de son capital.

Mais les risques de Pierre ne devoient , dit-on , cesser qu'à Marseille ; cela est vrai : aussi dépend-r'il toujours de Jean , en laissant le total des facultés dans le Vaisseau , de prolonger tous les risques de Pierre jusqu'à Marseille. Mais si Jean renonce à

ce droit, en faisant décharger à Cadix pour 2000 liv. de facultés, il faut nécessairement que Pierre acquière à Cadix pour ces 2000 liv. la même libération qu'il avoit acquise à Marseille.

Il en sera de ces 2000 liv. par rapport à l'Assureur, ce qu'il en'auroit été du total des facultés, si, comme l'a prévu l'Auteur de la Lettre, Jean eût fait décharger à Cadix ce total de facultés : il reconnoît qu'en ce cas, Pierre étoit le maître de refuser la réduction que lui proposoit Jean sur l'augmentation de prime, & de la prétendre en entier ; c'est à quoi l'autorisoient les regles ordinaires des conventions & le texte exprès de l'ordonnance déjà citée (tit. des Assurances, Art. 36.) Cet Auteur ne fera donc sans doute aucune difficulté de reconnoître que Pierre peut former la même prétention par rapport aux 2000 liv. déchargées, en exigeant les deux tiers de la prime convenue, & se soumettant uniquement au tiers des risques des 1000 liv. restantes.

Il me paroît inutile après cela, Monsieur, de répondre plus particulièrement aux raisons relevées en faveur de Jean, qui ne sont que de véritables sophismes. La seule qui soit digne de quelque attention, est celle où l'on suppose que Jean se soit

fait assurer 2000 liv. d'Amérique à Cadix seulement, & que les 2000 liv. de facultés y étant déchargées, il ait payé la prime à l'Assureur de Cadix : sur quoi il est essentiel d'examiner si les termes de la Police peuvent conduire à croire que Pierre eût entendu restreindre son assurance au tiers des facultés, comme s'il avoit été convenu, par exemple, dans la police, que le tiers de facultés seroit le seul qui seroit conduit à Marseille, auquel cas il paroîtroit naturel de l'assujettir à tous les risques de ce tiers depuis Cadix à Marseille.

Mais si les termes de la Police n'induisent rien de semblable, qu'il paroisse au contraire comme dans ce cas-ci, que toutes les facultés dans le principe, devoient être transportées à Marseille, alors il est clair qu'en ne se faisant assurer que jusques-là les 2000 liv. dont on a parlé, Jean entendoit y reprendre lui-même tous les risques dont il s'étoit délivré jusques-là, sur ses Assureurs de Cadix ; de sorte que s'il y fait décharger les deux tiers des facultés, c'est autant pour l'avantage de Pierre, que pour le sien propre, puisque par la cessation des assurances de Cadix, ils deviennent tous deux ensemble sujets aux mêmes hazards que si elles n'eussent jamais été faites ; ce qui a dû aussi les lui

114 MERCURE DE FRANCE.
 faire obtenir à meilleur compte, les risques en étant moins longs (1).

J'ai l'honneur d'être, &c.

A. L. J. Avocat.

A Bordeaux, ce 17 Août, 1756.

(1) On peut voir encore à ce sujet l'Ordonnance de la Marine, art. 27, 36 & 64 du titre des Assurances.

AUTRE LETTRE.

Voici, Monsieur, une méthode beaucoup plus simple que celle qu'un Anonyme a donnée dans le Mercure d'Août, page 118, pour résoudre une question de commerce, insérée dans celui de Juin, page 90; j'espère qu'elle deviendra sensible à tout le monde: je me servirai tout uni-ment de la règle du cent.

Exemple.

1204 liv. 16 s. 4. d. $\frac{12}{81}$

83 pour cent.

3612

9632

Pour 10 s. . . . 41 liv. 10 s.

Pour 5 20 15

Pour 1 4 3

Pour 4 d. . . . 1 7 8

Pour . . . $\frac{12}{81}$. . . 4 4

Recouvrement, 1000000 liv.

Je passe maintenant à la question de l'argent de grosse proposée par M. Duval.

Il n'y a point de faute d'impression dans l'Article 18 du Titre 3 de l'Ordonnance de la Marine : l'esprit de cette Loi est en effet , que le Donneur à la grosse soit préféré aux Assureurs sur les effets sauvés du naufrage ; & cela s'est toujours pratiqué de même.

Il y a plus , c'est que quand même il n'y auroit point d'assurance sur un effet chargé , c'est-à-dire que sur un capital de 6000 liv. le Chargeur eût partagé les risques en prenant seulement 3000 liv. d'argent de grosse , le Prêteur seroit toujours préféré au Propriétaire de la Marchandise , en cas de naufrage , sur les effets sauvés ; c'est l'esprit de l'Art. 17 du même Titre.

De sçavoir présentement si cette loi est conforme aux règles de l'équité , c'est ce que je n'entreprendrai point de décider : mais je crois qu'en l'abrogeant , le remède seroit pire que le mal par la cessation d'un nombre d'armemens qui ne se font que par le secours de l'argent de grosse.

Je n'ignore pas que le Donneur à la grosse ne soit en quelque sorte Associé avec le Chargeur , par la mise de son argent qui a servi à payer partie des marchandises chargées.

Je sçais aussi qu'il a la faculté de faire assurer la somme qu'il a fourni, & qu'il ne court pas plus de risque à tous égards que le Chargeur. Néanmoins le Législateur n'entend point qu'ils marchent de pas égal en cas de naufrage ; tout au contraire, il veut que sur le produit des effets sauvés l'argent de grosse soit défalqué par préférence.

Or, dès que la loi est si sévère pour le Chargeur qui a le même intérêt dans les marchandises que le Donneur à la grosse, à plus forte raison, comment voudroient les Assureurs participer par égale portion aux effets sauvés, tandis qu'ils n'ont rien fourni pour le chargement.

Enfin quelque répugnance que M. Duval paroisse avoir d'adopter cette loi, il doit croire du moins qu'elle est nécessaire, puisque jusqu'à présent il ne nous est pas connu que pas une Chambre de commerce ait fait aucunes représentations à cet égard : cette seule raison devrait suffire pour lever ses scrupules ; car s'il passoit plus avant, & qu'il me demandât quel est le motif qui a décidé le Législateur à favoriser le Donneur à la grosse, je ne pourrois lui répondre autre chose, si ce n'est que je crois de bonne foi, que c'est dans la vue de faire sortir l'argent pour facilité

ter les armemens, & par ce moyen les multiplier, & rendre le commerce plus brillant & plus général; je souhaite que mes raisons puissent satisfaire M. Duval.

J'ai l'honneur d'être, &c.

BROUET,

Préposé sur la place de Bordeaux pour les réglemens des avaries de mer.

J'aurai l'honneur de vous envoyer le mois prochain la solution de l'Assurance proposée dans le Mercure d'Août, page 123. M. Brouet nous a tenu parole, & sa solution est la même que celle de l'Avocat de Bordeaux, que nous venons de donner. L'Auteur suivant est d'un autre avis, & voici sur quoi il se fonde.

La difficulté qu'on forme à Jean de Marseille est une pure chicane, & si l'esprit d'équité, qui doit régner dans tous les contrats, guidoit Pierre, Assureur de Rouen, les propositions que lui fait Jean étant également justes & raisonnables, elles doivent être acceptées.

Si par la police il étoit stipulé que les 1000 liv. d'assurances sont sur une partie des marchandises estimées 3000 liv. dans ce cas il ne seroit pas loisible à Jean de décharger à Cadix les deux tiers desdites marchandises, parce qu'une partie des-

dites marchandises n'est pas moins l'objet de l'Assureur que l'autre, & qu'en cas de naufrage ou d'avarie, il y a plus de ressource pour lui sur les facultés de 3000 L. que sur 1000 liv. Mais dans l'espece de la question, dès que l'Assurance n'est pas faite sur un objet déterminé, & qu'elle est purement & simplement pour une somme de 1000 liv. pourvu qu'il demeure constant que les effets que Jean laissera dans le Navire pour achever le voyage jusqu'à Marseille, montent à cette somme, il a la faculté de retirer à Cadix l'excédent, à quelque somme qu'il monte. Car si les facultés de Jean montoient à 10000 liv. seroit-il juste qu'il fût contraint de courir les risques d'un capital aussi considérable, parce que l'Assureur, sous prétexte qu'il est intéressé d'un dixieme, ne voudroit pas consentir à la décharge des neuf autres dixiemes ? Cela répugne au bon sens & à la raison.

Problème.

Un Particulier a donné à la grosse aventure 1000 liv. à raison de 17 pour cent., pour le profit maritime ; avec stipulation que si le voyage dure plus d'un an, le profit maritime continuera à proportion jusqu'au retour du navire, non seulement

sur le capital , mais encore sur le profit. Le navire n'a fait son retour qu'au bout de sept ans. Quelle somme ce Particulier doit-il payer pour le capital & les profits des profits ?

Je sçais qu'en faisant autant de regles de trois qu'il y a d'années , on trouveroit aisément la somme demandée , mais je demande une opération plus simple & plus facile , s'il y en a.

J'ai l'honneur d'être , &c.

S. D. L. A.

LES Freres *Labouliere* , Libraires à *Bordeaux* , Place du Palais , & *Nyon* , Libraire à *Paris* , Quai des Augustins , débitent un Ouvrage nouveau , qui a pour titre : *La Religion Naturelle & la Religion révélée , établies sur les Principes de la vraie Philosophie , & sur la Divinité des Ecritures ; ou Dissertations Philosophiques , Théologiques & Critiques contre les incrédules* , 4 vol. in-12 , par M. *Mateville*.

On doit regarder cet Ouvrage comme un supplément nécessaire à tant de bons Livres composés , dans ces derniers temps , contre les Ennemis de la Religion : la plupart de ses Apologistes n'ont rien dit touchant l'inspiration des Livres saints , & les

autres n'en ont parlé que très-succinctement. Cette omission a de quoi surprendre, puisqu'on peut croire à la Mission de Moïse & à celle de Jesus-Christ, sans reconnoître la Divinité des Ecritures, & par conséquent sans adopter les Dogmes du Chistianisme. Tel est le système de la plupart des Sociniens, qui ne diffère en rien d'essentiel de ce que pensent beaucoup de Déistes.

L'Auteur se propose de remplir ce vuide ; & pour ne rien laisser qui puisse être une matiere de contestation, il établit dans les premieres Dissertations, la Distinction du Bien & du Mal-moral, la Liberté, & l'Immatérialité de l'Ame, la Possibilité de la Création, la Certitude des Causes-Finales. Voilà les fondemens de la Religion Naturelle, qui sert d'appui à la Religion Révélée, comme celle-ci supplée à l'insuffisance de l'autre. C'est ce que l'Auteur développe dans la sixieme Dissertation.

La Religion Révélée suppose l'authenticité des Monumens Ecclésiastiques ? Elle suppose encore que les Miracles sont des preuves incontestables de la Révélation. Les Dissertations suivantes roulent sur ces objets importants. L'Auteur montre ensuite que les premiers Chrétiens ont cru la
divinité

divinité des Ecritures , & qu'ils tenoient cette croyance de Jesus-Christ & des Apôtres.

Mais parce que l'incrédulité se plaint qu'on ne lui oppose que des témoins suspects de partialité ou de fanatisme , on fait voir que le témoignage des Auteurs Payens ne pouvoit naturellement être plus favorable qu'il l'est à la cause des Chrétiens , & que c'est un excès d'injustice d'accuser nos Martyrs de fanatisme. On montre encore que l'état des Juifs errants depuis dix-sept siècles , parle hautement en faveur de la divinité des Ecritures & du Christianisme.

Pour mettre le comble à toutes ces preuves , l'Auteur démontre dans les Dissertations suivantes , l'impossibilité de la supposition des Livres des Juifs , & l'antériorité de leurs Prophéties aux événemens qu'elles annoncent ; ce qui ne laisse aucun doute sur leur divinité. Il réfute enfin ce que Spinoza , & d'autres ennemis des Livres Saints ont débité contre ce Dogme.

On ne peut guere rien dire de nouveau sur les preuves de la vérité du Christianisme , & celles de la divinité des Ecritures leur sont intimement liées. On ne trouvera cependant pas , en voyant les preuves que l'Auteur a remaniées , qu'il doive être re-

& les motifs des Potentats dans leurs projets & leurs entreprises , dans leurs guerres , leurs Traités & leurs Alliances ; les ressorts qu'ils ont mis en usage pour les faire réussir , les succès qu'ils ont eus , les obstacles qu'ils ont rencontrés , les secrets les plus intimes de leurs Cabinets , les anecdotes de leur Cour les plus intéressantes , le nœud essentiel de toutes ces choses , leurs points les plus imperceptibles , tout y est mis au grand jour , tout y est développé.

L'Auteur , ajoute-il , ne donne point ses rêveries & ses froides conjectures pour des vérités , dans des réflexions puériles & sans jugement : c'est d'après les Ministres , les Favoris , les Princes eux-mêmes , qu'il nous instruit.

Outre tous ces avantages , son récit est constaté dans une foule d'endroits , par les pièces originales , telles que les Edits , les Arrêts , les Déclarations , les Manifestes , &c.

Quant à la narration , elle n'est jamais retardée , par les descriptions qu'il fait des Marches , des Campemens & des Batailles , ces descriptions sont toujours vives , toujours rapides. Il ne réussit pas moins bien dans ses portraits , qui sont l'exposition la plus naturelle des discours , des

actions & des sentimens de ceux dont il parle , qu'il suit dans leur vie privée , & dont il épie jusques aux gestes , aux signes & aux regards.

Cet Ouvrage , sera délivré non seulement *in-12*, mais aussi *in-4°*. Il y aura trente six volumes du premier format , & six du second.

Il en paroîtra un *in-12* , de deux en deux mois , c'est-à-dire , six par an. Le premier sera remis aux Souscripteurs , au commencement de Décembre. La souscription ne sera ouverte que jusqu'au premier Janvier pour Paris , jusqu'au premier Février pour les Provinces , & jusqu'au premier Mars pour les Pays étrangers. On donnera 12 l. en souscrivant pour les six Volumes. Ceux qui n'auront pas souscrit , payeront 2 livres 10 sols par Volume. On souscrira à *Paris* , chez *Didot* , Quai des Augustins , qui délivrera les Exemplaires dans les temps marqués. On souscrira aussi chez tous les Libraires de l'Europe.

L'ART d'imprimer les Tableaux , traité d'après les écrits , les opérations & les instructions de J. C. Le Blon. *A Paris* , chez *Le Mercier* , rue S. Jacques ; *Nyon* , quai des Augustins , & *Lambert* , rue de la Comédie Française , 1756.

La préface de l'Editeur nous apprend que Charles-Christophe Le Blon, natif de Francfort, Peintre, Eleve de Carlo Marate, apporta il y a dix-huit ans cet art en France; qu'il en est l'inventeur; que s'il a formé quelques Eleves, ils lui sont inférieurs: mais que la pratique est conservée & peut être perfectionnée. L'Ouvrage commencé par un petit Traité du *Coloris*, composé par Le Blon, & traduit en François. On le donne tel qu'il a été déjà imprimé. Ce Traité est suivi des *Opérations nécessaires pour graver & imprimer des Estampes, à l'imitation de la Peinture*. Cette partie du livre nous a paru très-bien faite. Nous croyons qu'on en est redevable à un Amateur éclairé qui joint à l'exacte connoissance de l'art le louable desir de l'étendre, & qui n'épargne rien pour y parvenir. Dans un court avant-propos, il fait voir que cet art est un art nouveau contre l'opinion de ceux qui lui disputent cet avantage. Pour le prouver d'une manière aussi simple que convaincante, il expose succinctement la gravure dans ses différens âges & dans ses différens genres. Après les avoir parcourus, l'Auteur conclut que les effets de la gravure en manière noire, combinés avec les effets des trois planches de bois, du

même dessein , dont parle Félibien , ont fait naître les premières idées de Le Blon. Si personne avant lui , ajoute-il , n'a tenté d'allier ces deux genres de gravure , doit-on lui refuser la qualité d'inventeur ? Il est donc certain qu'en empruntant de différens côtés , Le Blon a réuni tout ce qu'on peut désirer dans une Estampe. Il avoit dit plus haut que la gravure en couleurs soutient la comparaison du tableau, qu'elle approche de la nature même , & que si l'ouvrage a été conduit avec toutes les finesses dont l'art est susceptible , il faut un examen bien réfléchi pour prononcer que ce n'est pas l'ouvrage du pinceau. Nous finissons ce précis en disant d'après l'Auteur qu'on ne doit pas regarder comme un foible avantage de trouver dans des livres d'Anatomie , de Botanique , d'Histoire naturelle , des Estampes sans nombre , qui en apportant les contours , donnent aussi les couleurs.

On avertit que si quelque Artiste désire travailler à la gravure en couleurs , on peut lui donner autant de facilité pour graver , imprimer & débiter , que si le privilège étoit accordé en son nom ; il faut s'adresser à M. Viguier , Possesseur de la moitié du privilège , rue de Bailleul , derrière le Grand-Conseil , au Comte de Provence.

F iv

128 MERCURE DE FRANCE.

MEMOIRES des deux dernieres Campagnes de Monsieur de Turenne en Allemagne, & de ce qui s'est passé depuis sa mort sous le commandement du Comte de Lorge. Nouvelle édition revue & corrigée : un volume in-12, format ordinaire, bien exécuté. Prix 2 livres 10 sols. *A Paris*, chez Jombert, rue Dauphine.

LETTRE

*De M. Raulin, Docteur en Médecine, à
M. Vandermonde, Docteur Régent de la
Faculté de Médecine de Paris, Auteur
du Journal de Médecine.*

Vous avez donné, Monsieur, dans votre Journal du mois d'Avril dernier, page 116, un extrait de la Thèse que M. Danié avoit soutenue aux Ecoles de Médecine, le 29 Janvier de cette année, sur l'usage extérieur du Camphre avec le Mercure pour guérir de la V... Il semble que vous attribuez à ce Medecin la gloire de cette découverte. Ne trouvez pas mauvais que je réclame un remède qui m'appartient à juste titre ; puisque longtemps avant que M. Danié le connût, je m'en étois servi heureusement dans ma patrie, pour étouffer, presque dans sa naissance,

une maladie contagieuse & des plus redoutées. Dès que je fus assuré par des guérisons réitérées de son efficacité dans les maladies vénériennes, j'en donnai la composition. Je suivis en cela le penchant qui m'a toujours décidé pour le bien du public. Peut-on avoir des motifs pour se réserver des connoissances qui le regardent ?

La maladie qui s'étoit déclarée dans ma patrie () étoit celle qu'en Amérique on nomme le *Pian*. Elle est cruelle de sa nature, elle l'est encore plus par ses progrès rapides. Elle attaqua d'abord les nourrices, & ensuite leurs nourrissons. On se sert ordinairement de Mercure pour guérir le *Pian* : mais craignant la violence de ce Minéral pour de tendres enfans, je m'appliquai à le purifier le plus exactement qu'il me fut possible : je l'adoucis ensuite en l'alliant avec le Camphre, & je trouvai le moyen d'en faire une pommade spécifique dont j'obtins le succès le plus heureux ; tous mes malades guérissent radicalement & sans danger. Hoffman & d'autres Médecins avoient déjà donné intérieurement le Mercure avec le Camphre ; mais on n'en avoit pas ajouté avant moi à la pommade mercu-

(1) Dans le mois de Juin 1752.

F v

rielle , & on ne l'avoit pas encore allié avec le Mercure crud. J'écrivis exactement mes observations sur ce remede ; je les envoyai à Paris (1) pour les publier avec plusieurs autres sur les différentes especes de Phthisie , & principalement sur la Pulmonie , sur l'abus du Lait , &c. Le Censeur Royal y donna son approbation le 2 de Juillet 1753 , & le livre fut imprimé au commencement de l'année 1754. Les Connoisseurs s'applaudirent de cette découverte. Plusieurs Medecins , un nombre de Chirurgiens en profiterent : ils en profitent encore à l'avantage du Public. On en a souvent fait l'éloge à S. Cosme , & particulièrement M. Louis dans un ouvrage (2) sur différentes préparations de Mercure que l'on tient secretes. C'est un moyen assuré pour leur faire quelque mérite.

J'avois promis dans mon ouvrage une suite d'observations sur ce remede ; je m'acquittai de ma promesse dans le mois de Mai de l'année derniere. Je donnai ces observations en forme de lettre (3)

(1) Vers le mois d'Octobre 1752.

(2) Imprimé à Luxembourg en 1754 , & se vend à Paris , chez *Lambert* , proche la Comédie Française.

(3) Imprimée chez *Delaguestte* , rue S. Jacques.

adressée à M. le Doyen de la Faculté de Médecine.

Voilà, Monsieur, quels sont mes titres. Ils ont plus de quatre ans de date sur la these de M. Danié, en comptant du jour de la naissance de la maladie. Ce Medecin cite lui-même dans sa these, ma dissertation sur le Camphre (1), qui ne contient autre chose que l'alliage que j'en fais avec le Mercure pour la cure des maladies vénériennes, & les autres particularités de cette découverte.

Je suis mortifié, Monsieur, que les recueils de mes observations vous soient échappés; vous m'eussiez rendu la justice qu'on doit attendre de votre candeur & de votre impartialité. Mes vues sur ce remede seront toujours remplies, puisqu'il est bon: je n'en ai jamais attendu d'autre avantage que celui qu'il procure à la société. Il auroit fait plus de bruit si j'eusse été plus mystérieux; mais j'aurois manqué à mon état, au public & à mon caractère. Cette composition est difficile; elle exige beaucoup de connoissances, d'attention & d'exactitude, sans quoi elle ne sçauroit avoir toujours un succès égal. Je l'ai rectifiée depuis mes dernieres observations.

(1) Imprimée en 1754.

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

J'offre de communiquer à tous ceux qui sont en état de la faire & de s'en servir, les corrections & les additions que j'y ai faites : elles sont de conséquence. Je les donnerai dans la seconde édition du livre où le remède est inséré.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris, le 8 Mai, 1756.

P R O G R A M M E

De l'Académie des Belles-Lettres de Montauban.

M. l'Evêque de Montauban ayant destiné la somme de deux cens cinquante livres, pour donner un Prix de pareille valeur à celui qui, au jugement de l'Académie des Belles-Lettres de cette Ville, aura fait le meilleur Discours sur un sujet relatif à quelque point de morale tiré des Livres Saints, l'Académie distribuera ce Prix le 26 Août prochain, Fête de Saint Louis, Roi de France.

Le sujet de ce Discours sera pour l'année 1757, *Les Grandes Ames sont capables d'émulation, sans être susceptibles de jalousie*, conformément à ces paroles de l'écriture sainte : *Quam* (sapientiam) *sine*

fictione didici, & sine invidia communico.
Sap. VII, 13.

L'Académie avertit les Orateurs de s'attacher à bien prendre le sens du sujet qui leur est proposé, d'éviter le ton de déclamateur, de ne point s'écarter de leur plan, & d'en remplir toutes les parties avec justesse & avec précision.

Les Discours ne seront, tout au plus, que de demi-heure, & finiront toujours par une courte prière à Jesus-Christ.

On n'en recevra aucun qui n'ait une approbation signée de deux Docteurs en Théologie.

Les Auteurs ne mettront point leurs noms à leurs Ouvrages, mais seulement une marque ou un paraphe, avec un passage de l'Ecriture sainte, ou d'un Pere de l'Eglise, qu'on écrira aussi sur le registre du Secrétaire de l'Académie.

L'Académie a encore réservé le prix de 1755, & elle l'a destiné de nouveau à une Ode ou à un Poëme dont le sujet sera pour l'année 1757, *L'Accord des Armes & des Lettres chez les François.*

Il y aura ainsi deux prix à distribuer en l'année 1757, un Prix d'Eloquence & un Prix de Poésie.

L'Académie, en proposant une seconde fois le même sujet aux Poëtes, invite

ceux qui lui ont envoyé des Ouvrages , à les retoucher avec soin , pour leur donner le degré de perfection qui leur manque par rapport à la propriété des termes , à la netteté de construction , & à l'exactitude des rimes.

Les Auteurs feront remettre leurs Ouvrages , dans le cours du mois de Mai prochain , entre les mains de M. de Bernoy , Secrétaire perpétuel de l'Académie , rue Montmurat , ou , en son absence , à M. l'Abbé Bellet , rue Cour-de-Toulouse.

Le Prix ne sera délivré à aucun , qu'il ne se nomme , & qu'il ne se présente en personne , ou par procureur , pour le recevoir & pour signer le Discours.

Les Auteurs sont priés d'adresser à M. le Secrétaire trois copies bien lisibles de leurs Ouvrages , & d'affranchir les paquets qui seront envoyés par la poste. Sans ces deux conditions les Ouvrages ne seront point admis au concours.

Le Prix de cette année a été adjugé au Discours qui a pour sentence : *Soyez plutôt Maçon , si c'est votre talent.* Despr.



ARTICLE III.**SCIENCES ET BELLES - LETTRES.**

P H Y S I Q U E.

Le Triomphe de l'Ether , par Olivier de Villeneuve , Docteur en Médecine de Montpellier.

IL n'est presque plus permis de faire mention de l'électricité dans ses ouvrages. C'est , dit-on , une matiere usée , & même épuisée par M. l'Abbé Nollet , & par tous les Sçavans de ce siècle. Il est bien plus honorable de lui substituer l'Ether qui est généralement goûté , & qui est proclamé par tout le monde. Ce nom est si joli , si court , il plaît aux Philosophes , il est plus doux à prononcer , & moins équivoque que le feu élémentaire ou l'électricité. Il est plus consacré dans les écrits des Sçavans , & par conséquent moins sujet aux modes , aux vicissitudes des temps. Il n'y a personne qui n'accorde que c'est l'Ether qui pénètre tout , qui unit , qui désunit , qui anime , qui détruit , en un mot qui opere tout , &

que sans lui l'Univers ne seroit qu'une masse informe sans distinction de parties. Il ne s'agit donc plus que de sçavoir comment ce principe agit , comment il entretient l'Univers dans l'état où nous le voyons.

Qu'il me soit permis , avant que d'aller plus avant , de rappeler ici ce que je dis aux pages une & deux de mon Analyse imprimée. Je prévois ne pouvoir la rendre publique qu'en détail , vu que son impression est devenue étrangère par les soins d'un de mes amis.

J'y dis que je pense que le chaos que Dieu tira du néant , n'étoit qu'un air éthéré informe , & que pour arranger les portions de cet air dans l'ordre où elles paroissent , il a suffi que le souverain Législateur de toutes les créatures , pour les marquer à leur coin , & pour les assujettir à une durée passagère , établît une distribution inégale de l'Ether , ce raréfiant universel.

On y lit que cette alternative de supériorité & d'infériorité , bornée par les espaces & par les temps , à laquelle cet air éthéré se trouve soumis par cette loi , désigne bien la créature , & ne permet à aucun homme sensé de confondre un tel être avec l'immense , l'éternel , l'immuable.

J'y expose que cet air éthéré réduit à cet état où nous le voyons , présente à nos

Organes des rapports plus ou moins inégaux , soit quant à la durée , soit quant aux espaces parcourus ; qu'une inégalité alternative regne entre toutes les parties qui composent cet Univers , & que sans qu'il soit toujours permis à nos sens de l'approfondir , la raison seule peut l'entrevoir , fondée sur l'uniformité de la nature.

J'y ajoute que les masses , les mouvemens , les vîteses réunis , sont des objets dont nos sens deviennent susceptibles , & que dès qu'ils sont divisés ou dispersés , nos organes n'ont plus le même droit de communiquer avec eux , ni d'en faire leur rapport à l'ame qui doit présider à leurs impressions.

Ce seul extrait de mon Analyse suffit , ce me semble , pour qu'on reconnoisse les masses , les mouvemens , les vîteses aussi anciens que le monde , aussi invariables que la matiere elle-même , aussi durables que le temps qui en est la mesure , comme ils le mesurent à leur tour.

Les lieux & les temps différens , où ces masses se présentent , où ces mouvemens & ces vîteses se déclarent , ne sont point capables de leur donner un air de nouveauté. L'on a publié , & l'on publiera toujours des mouvemens des cieus & des planètes annuels & diurnes , des mouvemens

138 MERCURE DE FRANCE.

organiques , sensitifs & musculaires. Toutes ces dénominations ne prouveront jamais que la matiere se trouve pourvue dans un temps d'un mouvement qu'elle n'ait point eu dès son commencement.

Le moteur de toutes choses les a mus après les avoir créés , & il ne meut plus qu'autant qu'il conserve ce premier mouvement donné. Il a créé la matiere , & l'a divisée par le mouvement dans ces portions qui ont été , qui sont & qui seront telles pendant la durée des siècles. Il ne paroît pas qu'il ait rien créé de plus , ni qu'il ait donné de nouvelles parties à la matiere. Il la conserve seulement , & il en conserve les parties dans les différens rapports successifs , qu'on y a toujours observés. De chercher un nouveau mouvement , c'est vouloir renverser la loi que Dieu a établie au moment de la création pour la durée des temps. Quelle est donc cette loi invariable ? C'est sans doute la distribution inégale de l'Ether. S'il est inégalement distribué , il doit jouir d'une supériorité alternative , laquelle ne consistera que dans sa seule surabondance.

Qu'on ne dise plus que l'Ether opere tout , si sa seule présence accrue & augmentée est insuffisante pour produire les effets ordinaires & extraordinaires que

Dieu a soumis à nos recherches. Mais , ajoutera-t'on, qui est-ce qui détermine cette masse éthérée à être plus grande dans un lieu que dans un autre ?

La grande raison est son inégale distribution , qu'on n'est nullement en droit de me contester. L'Ether donc à chaque instant est supérieur dans un lieu & inférieur dans l'autre , & cela successivement. Celui qui est inférieur , peut opposer , & oppose effectivement sa résistance , quoiqu'elle soit vincible , à celui qui surabonde à son préjudice : il forcera même souvent celui-ci de se dévoyer en sa faveur , & par conséquent il l'affoiblira & le dispersera , surtout si la résistance qu'il oppose n'est guere plus considérable que celle qui répond à sa première direction.

Il faut m'arrêter ici pour répondre à ceux qui me demanderont en quoi consiste, & d'où vient cette première direction de l'Ether surabondant ? C'est ici le nœud Gordien : si je le résous , je ne laisserai plus rien à désirer.

Je suppose , & la distribution de l'Ether étant inégale , je crois pouvoir supposer une masse éthérée plus abondante que les collatérales. Celles-ci sont raréfiées par toute l'abondance dont elles jouissent. Leurs raréfactions réunies ou conti-

nues, opposent une résistance suffisante pour presser & contenir l'Ether qui surabonde, & pour le contraindre de s'étendre & de s'allonger vers le lieu le plus foible, & surtout vers celui qui répond à la pointe du cône éthéré, qu'il est forcé d'affecter & de former par toutes les résistances collatérales. La force de la pointe de ce cône doit répondre à la force de sa base, du centre de laquelle la masse éthérée a commencé à s'étendre & à s'allonger pour tourner toute sa force contre un seul point, moins capable de lui résister invinciblement. Un ballon poussé & repoussé par deux joueurs, la poudre resserrée dans un canon & mise en feu, la rivière qui passe sous un pont, & mille autres exemples semblables sont des preuves aussi convaincantes que visibles du cône éthéré que je suppose.

Cet Ether ainsi surabondant & devenu victorieux de ce point, trouve enfin des bornes à sa surabondance & à sa victoire, & alors ce cône éthéré se trouvera ou détruit ou renversé. D'ailleurs cette surabondance, à force de se disperser dans les lieux où elle exerce sa supériorité, se trouvant affoiblie jusqu'à être, ou de niveau, ou inférieure à celle qui se rencontre au terme qu'elle a atteint, se trouve

contrainte , ou de mêler sa force avec celle qu'elle a rencontrée , si elle est de niveau avec elle , ou de ceder & de refluer autant que son infériorité l'exigera.

Concluons donc que si c'est l'Ether qui pénètre tout , que si c'est lui qui unit , qui désunit , qui anime , qui détruit tout , il n'a nullement besoin d'une cause ultérieure créée. Il suffit qu'il y ait une loi invariable à laquelle il soit tenu de se conformer , & c'est ce qu'il fait constamment lorsqu'il jouit de sa surabondance alternative , soit visiblement dans le flux & le reflux de la mer , dans toutes les circulations , dans la diastole & la systole , dans les vents contraires qui se succèdent , &c. , soit invisiblement dans l'air calme , dont les parties s'entre poussent & repoussent , sans que nous nous en appercevions , & généralement dans tous les corps , tant solides que liquides , dont l'ébranlement continuel n'est nullement sensible.

Que , par exemple , à l'instant A l'Ether surabonde sensiblement dans un lieu , quelque grande qu'y soit sa surabondance , il y rencontre souvent , pour ne pas dire toujours , des abondances inférieures , lesquelles , quelque invincibles qu'elles soient , jouissant des droits de leur résistance , désunissent ou dispersent tellement

fiction & pour participer à mon tout , dont il peut devenir une partie ? Serois-je fondé à avancer qu'il n'y a aucune différence de tems entre ce qui a influé dans mon corps pour en former & dresser toute l'économie , & ce qui en sort ou qui en efflue après avoir entretenu les opérations vitales de ma machine ? Me seroit-il permis de confondre ces trois moyens avec ce quatrieme que la résistance de mon corps , ou la résistance des parties qui le composent , contraint de rebrousser chemin , de reculer , de se réfléchir , de refluer , de céder à l'impétuosité des effluences , & de se mêler avec elles pour faire , par une médiation organique , un fidele rapport de mon corps à l'ame de celui qui m'envisage , & qui me reconnoît à mes traits ? Non , sans doute. Ces termes ne sçauroient être ni trop bien distingués , ni trop peu confondus. Ils ne sont point nouveaux : ils ont été usités dans tous les tems , & l'on n'a point voulu s'en servir uniquement pour régler les déterminations d'un mouvement inaltérable , mais seulement pour expliquer le commerce mutuel & réciproque de corps à corps.

Le grand agent , le raréfiant universel , si justement appelé Ether , n'a qu'une maniere d'agir qui consiste à raréfier proportionnellement

proportionnellement à son abondance.

Ou cette raréfaction prédomine de haut en bas , & l'on y trouve la pesanteur des corps , ou elle se déclare plus puissamment de bas en haut , & elle annonce la légèreté , ou enfin elle exerce son empire dans un sens qui tient plus ou moins le milieu entre la légèreté & la pesanteur , & alors sa force se manifeste dans une ligne plus ou moins moyenne , plus ou moins horizontale , suivant qu'elle participe plus ou moins de la légèreté ou de la pesanteur.

Quoique tous les effets de la nature , sans en excepter un seul , concourent à démontrer l'explication générale que j'en donne , je choisis par préférence un canon que l'on tire. Il nous explique le jeu de l'Ether d'une manière bien convaincante. La poudre est telle qu'elle se prête aisément à la surabondance de l'Ether , jusqu'à passer à l'explosion : sa raréfaction extrême exerce, autant qu'elle peut, son empire dans tous les sens sur toute la masse du canon : elle le raréfie , elle l'échauffe , elle en dilate le calibre , elle le fait reculer , elle en désunit les parties autant que sa force le lui permet ; mais l'Ether qui entretient l'union des parties du canon , par une raréfaction déclarée de haut en bas , & de leur circonférence à leur centre , oppose la

II. Vol.

G

raréfaction gravitante qu'il produit à celle de la poudre , & celle-ci est obligée de céder & de s'étendre par la bouche du canon , parce qu'elle y trouve beaucoup moins de résistance ; après quoi & pendant sa supériorité sur les résistances vincibles qu'elle rencontre dans l'air , elle enlève le boulet qui n'y résiste pas tant que le canon , & elle communique à l'air d'abord la lumière , & ensuite le bruit.

Ce boulet emporté ne seroit-il pas une fidele image du mouvement propre & périodique des planetes ? Pense-t-on qu'il faut deux agens différens pour deux effets aussi semblables dans le fonds ? Qu'une boule avance en roulant doucement , ou qu'elle soit tout-à-coup enlevée , on reconnoît seulement plus ou moins de force employée pour ces deux progressions ; mais on ne pense nullement à imaginer deux causes de nature différente. Il n'y a donc point plusieurs causes pour déterminer tel ou tel mouvement , il n'y en a qu'une qui est la présence de l'Ether , plus ou moins abondante : toutes ses variétés , si l'on en peut supposer , se prennent des lieux & des temps où sa surabondance se déclare avec plus ou moins d'efficacité. Toutes les combinaisons qu'on en peut faire , & auxquelles on doit spécialement s'appliquer ,

se rapportent à son alternative de supériorité & d'infériorité , inféparable de la distribution inégale qu'en a faite son souverain Législateur. Le détail de ses opérations se réduit à une action qui n'a jamais crû & qui ne croîtra jamais.

C'est ici une belle occasion de développer ma pensée , & d'exposer avec autant de netteté que de précision , comment l'Ether unit & désunit les parties d'un corps , comment il appesantit & allège ce corps , comment il l'anime & le détruit , comment il en procure & suspend la progression , comment enfin il opere toutes les merveilles dont nous sommes les témoins. On se fait un mystère de toutes ces qualités , de toutes ces opérations corporelles , & je ne vois rien de plus aisé à comprendre , pourvu qu'on ne s'écarte jamais de la simplicité & de l'uniformité de la nature.

Pour procéder avec méthode , je suppose une boule d'un certain volume , d'un poids donné , & d'une matiere alternativement susceptible de toutes les impressions de l'Ether.

Si l'Ether raréfie les parties de cette boule de leur circonférence à leur centre , avec une certaine égalité modérée & proportionnée à la nature que nous lui attribuons , il est aisé de comprendre une union plus ou moins grande , dont les dif-

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

férens degrés nous découvrent ceux des différentes solidités. Ces parties , ainsi réunies & rassemblées de la circonférence au centre , rendent la boule qu'elles composent , parfaitement d'accord avec tous les corps qui jouissent d'une réunion à peu près égale : si elle essuie quelque inégalité naturelle pour l'assujettir à cet accord sans aucun préjudice remarquable à l'union de ses parties , c'est de la part de l'Ether qui lui est supérieur ; & cette prééminence se déclarera visiblement de haut en bas , dès que cette boule sera abandonnée à un air libre. La pointe du cône éthéré supérieure , doit saisir plus puissamment le point le plus élevé de l'hémisphère supérieur de cette boule. Il le vaincra , il l'enfoncera , il le rapprochera , & successivement les points voisins , d'un centre qui leur est commun. Ici il formera une nouvelle base où sa force se rassemblera pour vaincre plus facilement les parties antérieures de cette boule : cette influence nouvelle deviendra victorieuse de leur centre , & s'étendant delà vers le point de l'hémisphère inférieur qui répond au centre de cette nouvelle base , il dégénérera en une effluence également victorieuse de l'air qui environne l'hémisphère inférieur. Cette détermination de haut en bas , qui constitue toute la pesan-

teur , ne paroîtra cesser que lorsque cette boule sera plus efficacement soutenue par les corps qui jouissent d'une union , ou d'une pesanteur à peu près égale à la sienne.

Si l'on convient que l'Ether est toujours inégalement distribué , si l'on convient ensuite qu'il surabonde également vers deux points opposés de la boule en question , l'on conviendra de même que cette surabondance ne sçauroit se déclarer qu'en partageant la boule en deux hémisphères.

Si cet Ether surabonde vers deux ou plusieurs points d'un des hémisphères , & si la progression peut avoir lieu , celle ci sera autant composée que l'est la surabondance qu'on suppose.

En un mot , si cette boule reste plongée dans une abondance d'Ether ordinaire , dont les effluences puissent , sans trouble , sans confusion , sans obstacle , dégénérer en des influences proportionnées , les parties de cette boule conserveront entr'elles tous les rapports , dont on fait dépendre telle ou telle nature corporelle ; si au contraire , cette boule se trouve extraordinairement assaillie , pénétrée de toutes parts , si elle est plongée dans une abondance d'Ether insolite , les surabondances alternatives de cet Ether ne brilleront que par la désunion successive des parties de cette bou-

le, que par leur liquéfaction ou dissolution allégeante, laquelle cessera peu-à-peu, à proportion qu'on l'exposera à un air libre, plus susceptible de la raréfaction liquéfiant ou dissolvante, que ne l'est la boule elle-même.

Dans toutes les opérations des corps, en quelque sens qu'elles éclatent, on doit avoir égard à la succession des temps, & des espaces. L'action, de quelque corps que ce puisse être, se trouve tantôt rassemblée, & réunie, tantôt dispersée & multipliée, tantôt victorieuse, tantôt vaincue, & toujours elle répond aux parties du temps & de l'espace dont nous nous servons pour la mesurer & l'estimer. Si, par exemple, elle parcourt un certain espace au premier instant, & si elle reprend la même route dans l'instant suivant, on l'appellera action & réaction, eu égard à l'espace, & première & seconde action, eu égard au temps. Si après avoir été réunie au premier instant, elle se trouve dispersée au second, elle présentera un repos prétendu dans celui-ci, & dans celui-là l'on criera au mouvement nouveau ! l'on s'empressera même de mesurer la masse & la vitesse, pour en faire une juste estimation.

Voilà où conduisent la prévention & le préjugé contre le mouvement perpétuel ; voilà où conduit le témoignage des sens,

lorsque la raison en fait son unique regle pour ses découvertes & pour ses connoissances. Le goût de ce siecle paroît être, que , pour raisonner d'un Art , il faille posséder cet Art. Pour moi j'avouerai ingénument que je n'ai nulle adresse pour devenir Horloger ; j'avouerai même , si l'on veut , que pour être universel , il faut posséder tous les arts , du moins éminemment. Si j'étois plus jeune , & si je pouvois m'en faire un magasin à l'appui de l'Encyclopédie , je tâcherois de me remplir de toutes ses connoissances : mais mon âge ne me permet pas d'y penser , & ne m'inspire point assez d'humilité pour avouer mon ignorance sur la valeur d'un ressort ou sur celle de son jeu. L'Ether en dispose autant que de la premiere action qui les a mis en exercices. Les parties d'une montre, qui ont été rapprochées ou éloignées de leur centre par la premiere action , s'en éloignent , ou y retournent par la seconde , de même que le canon , qui a été dilaté par la poudre , revient à son premier état.

Je désigne le premier mouvement , qui enflamme , pour ainsi parler , le canon , par une raréfaction centrifuge ; & le second , qui le retablit dans sa premiere forme , par une raréfaction centripete. Je permets de ne point adopter ces expressions,

G iv

152 MERCURE DE FRANCE

pourvu qu'on m'en fournisse d'autres qui expliquent plus clairement le jeu de l'Ether , & qui répondent plus exactement à la simplicité , & à l'uniformité que la nature affecte dans toutes ses productions.

Il est , ce me semble , bien facile d'atteindre à la Physique corpusculaire par le secours de ces deux raréfactions , dont l'alternative se présente tous les jours à nos yeux , pour nous convaincre de la nécessité de les admettre. Tantôt l'Ether contient , réunit , & presse les parties d'un corps les unes contre les autres , & les rapproche par conséquent d'un centre qui leur est commun , tantôt il les défunit , les degage de la pression qu'elles souffroient auparavant , & les éloigne conséquemment du centre auquel elles paroissent assujetties. De quelque maniere que cette alternative s'exerce , soit que nous considérons la raréfaction centrale comme la première , soit que nous ne l'estimions que la seconde , cela ne change rien à la puissance de l'Ether : cela ne peut nullement nous autoriser à lui refuser la prérogative de cause première créée , au delà de laquelle , ni les microscopes , ni les feux chymiques ne nous mettront en état de rien découvrir. Toute la Physique donc , quelque étendue qu'on veuille lui donner sur la terre &

OCTOBRE. 1756. 153

dans les cieux , se réduira à faire une juste application de ce principe , de ce raréfiant universel , à toutes les opérations qui en dépendent.

M E D E C I N E.

LETTRE adressée à M. Sauvage sur son système au sujet de l'origine de la puissance du cœur ; par le sieur Peffault-de la Tour , Docteur - Médecin de la Faculté de Montpellier.

Monsieur, après avoir lu votre réponse à MM. les Journalistes de la Bibliothèque raisonnée, sur votre système de l'origine de la puissance du cœur , insérée dans le Journal de Médecine du mois d'Août dernier , je pris la liberté de vous proposer dans le temps quelques doutes à ce sujet, & de les adresser à M. Vandermonde , Auteur de ce Journal : mais m'ayant répondu qu'il s'étoit fait une loi de n'insérer dorénavant dans ses recueils que des faits d'observation , sans y admettre les pieces de pure rhéorie, j'ai choisi la voie du Mercure , pour vous prier, Monsieur, de vouloir bien me permettre de douter dans cette

G v

circonstance , & de vous demander quelques éclaircissemens à ce sujet. Ayant l'honneur d'appartenir à la faculté de Montpellier , & ayant eu celui d'y soutenir entr'autres ma these de Bachelier , le 3 Décembre 1736 , sous votre direction , j'ai d'autant plus lieu d'espérer que vous ne dédaignerez pas votre ouvrage , & que vous voudrez bien continuer d'instruire celui qui se fera toujours gloire d'être votre écolier. J'avoue que je n'ai pu pénétrer votre dissertation avec une sagacité relative à l'érudition qu'elle renferme , & que je me croirois trop heureux si vous vouliez descendre jusqu'à moi pour me délivrer de mes incertitudes & recevoir avec bonté les différens doutes qui me déconcertent sur l'origine du mouvement du cœur & des autres parties du corps , tant humain que purement animal ; mouvement que j'étois si fort éloigné d'attribuer à l'ame, que je regardois au contraire celle-ci , (en temps qu'humaine) comme lui étant subordonnée en quelque façon : voici comme je raisonnois.

Dieu en créant toutes choses , a créé le mouvement qui , comme la matiere sans laquelle il ne peut subsister , est susceptible de toutes modifications & proportions. Il est plus fort , plus prompt , plus lent ,

plus étendu , plus égal & plus constant dans certains corps que dans d'autres ; il dépend en un mot des dispositions actuelles de chaque mobile en particulier. Cet agent général se communique aux êtres matériels suivant leur nature. Aux uns il devient si nécessaire que sans lui , ils cesseroient d'être ce qu'il a plu au Créateur qu'ils fussent ; aux autres il devient accidentel seulement , parce qu'il n'est point inséparable de leur manière d'exister. De ce principe , je conclus que l'homme & la brute étoient mus par la même cause , & que l'ame dans l'homme ne supposoit pas plus le mouvement que le mouvement suppose l'ame dans la bête. De plus si l'ame étoit la matrice des corps vivans , il faudroit pareillement l'admettre dans les brutes avec toutes les facultés que nous lui connoissons , & qui lui sont uniquement attribuées , telles que la volonté , la faculté d'agir ou de ne point agir , enfin la liberté. Après cela , quelle différence mettroit-on entr'elles & nous ? Ne seroit-ce pas faire injure à Dieu que de borner sa puissance au point de ne pouvoir imprimer le mouvement aux corps de ces animaux , sans leur donner une ame qui en soit le principe , pour être ensuite dans la nécessité de l'ancêtre ? ce qui entraîne-

roit après soi les conséquences les plus dangereuses. En effet, je vois tous les jours certains hommes réduire leurs semblables à l'admiration de leurs ouvrages sans les comprendre ; ouvrages qui ne sont le plus souvent que le fruit de la plus simple invention, & je ne pourrai me persuader que celui qui a tiré tout du néant, n'a pu créer les bêtes purement matérielles ? Ce seroit sans doute manquer au Créateur, à la Religion & à soi-même, que de penser ainsi.

Toujours en butte aux séductions de l'esprit borné par les sens, je retombois aussi-tôt dans les illusions que je prétendois combattre, & l'impossibilité où j'étois de comprendre comment la matiere douée uniquement du mouvement, pouvoit opérer des choses si merveilleuses, me jettoit dans les perplexités les plus grandes. Tantôt je recourois à l'instinct ; mais ce mot me paroissoit aussi peu satisfaisant que celui du hazard : tantôt je m'imaginois qu'il pouvoit y avoir une substance qui tenoit le milieu entre l'esprit & la matiere, & tout de suite je m'appercevois que je tombois dans le ridicule de ceux qui aiment mieux déraisonner que de convenir de bonne foi de leur insuffisance.

Je considérois donc l'ame comme une

substance simple , inaltérable , ou , pour mieux dire , indestructible , n'étant point matière incapable par conséquent de produire par elle-même aucun mouvement qui , de quelque espece qu'il soit , ne peut s'opérer que par le contact ou le choc mutuel des corps , & je n'attribuois à cet être raisonnable , pensant , capable d'amour & de haine , dont les desirs sont sans bornes , que la liberté seulement de régler ses affections par un consentement toujours libre pour le bien ou pour le mal , sur les différentes impressions qui lui étoient transmises par les sens qui sont entièrement soumis aux loix de la mécanique & du mouvement ; liberté cependant dont elle ne jouit en tant qu'humaine , qu'autant que l'organisation n'est pas dérangée essentiellement.

On m'objectoit souvent que l'ame devoit être du moins la cause efficiente des mouvemens que l'on appelle volontaires : mais je niois cette proposition , tant par les raisons ci-dessus , que par celles qui suivent , & je soutenois qu'il étoit plus juste de penser que l'Auteur de toutes choses ayant fait des loix dans sa sagesse , il n'étoit pas sensé que cet Etre immuable changeât les propriétés des choses au gré de ses créatures ; que l'esprit fait uniquement

pour penser , pour connoître , pour aimer , &c , n'étoit point fait pour remuer des corps , ni pour en être mu ; que si les mouvemens prétendus volontaires accompagnoient le plus souvent la bonne ou mauvaise intention de l'ame , il ne falloit pas conclure pour cela qu'ils fussent le produit de son action , avec d'autant plus de raison que ces mêmes mouvemens ne s'exécutent pas toujours de son consentement , ni au gré de ses desirs , puisqu'ils s'exécutent toujours conformément à l'impression & l'état actuel de la partie soumise aux loix de la mécanique. S'il en étoit autrement , les hommes dont les parties seroient bien organisées , devroient au premier coup d'essai faire des chefs-d'œuvres dans les Arts mécaniques au moment qu'ils en concevroient les regles. Nous voyons cependant le contraire tous les jours dans ceux qui raisonnent le mieux & exécutent fort mal. Pourquoi donc , disois-je , si l'ame est la motrice des doigts , ne leur fait-elle pas exécuter sur le violon , dès la premiere fois , une piece de Musique avec une précision relative à la connoissance qu'elle a de cet Art , &c.

C'est ainsi , Monsieur , que je pensois avant d'avoir lu votre sçavante Dissertation. Mais vous traitez cette matiere avec

tant de sublimité & de profondeur, jusqu'à donner même les définitions les plus probables à certaines choses qui n'en avoient point eu jusqu'à vous, que sans être entièrement convaincu, ou, pour mieux dire, instruit, je ne puis m'empêcher de respecter & d'admirer les raisons que vous donnez à Messieurs les Journalistes de la Bibliothèque raisonnée, sur les objections qu'ils vous font à ce sujet; objections dont je ne puis me dispenser de faire un précis pour passer ensuite aux réponses que vous y faites, afin de vous proposer les légères réflexions qui donnent lieu à quelques doutes auxquels je tiens encore à cet égard.

La principale objection est que si l'ame étoit véritablement le principe essentiel des mouvemens de son corps, elle devroit connoître le nombre des muscles & des vaisseaux, la quantité du fluide qui y circule, les degrés de force & d'accélération qui conviennent, enfin tout ce qui est nécessaire pour effectuer telle ou telle action. Or, est-il qu'elle ignore toutes ces choses, que le tout au contraire se met en jeu à son insçu, & très-souvent même contre sa volonté: donc l'ame n'influe pas comme cause nécessaire sur les mouvemens de son corps.

Vous répondez à cela, Monsieur, qu'il

en est de l'ame à l'égard de tous ces détails, comme d'un Peintre qui dirige son pinceau avec tant de justesse, qui contracte avec tant de précision les muscles thénar, antithénar qui conduisent ce même pinceau, & trace avec plus d'exactitude qu'un compas le contour d'une joue, nuance ses couleurs avec plus d'art & plus d'éclat que n'eût fait Newton, & qui, indépendamment de l'attention que semble exiger de tels ouvrages, chante & raisonne de toute autre chose : il en est ainsi de la plûpart des gens à talent.

L'on se rendroit volontiers à ces raisons de convenance, qui paroissent aussi frappantes que naturelles, si les Arts n'étoient le produit de l'étude & de l'exercice. Par exemple, que je questionne ce Peintre ou autre Artiste sur ce qu'il fait & sur les regles de son Art, il n'est pas douteux qu'il me répondra suivant l'étendue des connoissances qu'il aura à cet égard, & non au-delà : mais que je le questionne sur les particularités des mouvemens de son corps, sur la juste situation de chacune de ses parties, sur leur nombre, leur usage, &c, je suis bien sûr qu'il restera court. Ce n'est donc qu'à l'étude, à l'exercice, aux connoissances qu'il a de son état, & à la liberté relative qu'il a de pouvoir l'exercer,

que l'on doit attribuer le succès de son Ouvrage , qui pour lors ne l'assujettit pas à la même application que dans les commencemens. Il n'en est pas ainsi de l'ame vis-à-vis des mouvemens en question , puisqu'ils s'exercent encore une fois la plupart du temps à son insçu , contre sa volonté , & sans qu'elle puisse en donner aucune raison. Fondé sur le grand principe que les effets sont proportionnés à leur cause, vous refusez absolument de reconnoître dans les animaux pour cause du mouvement augmenté en conséquence de l'inflammation & de la fièvre, l'irritation que Bellini appelle *stimulus*, l'aiguillon. Pour cet effet, vous produisez un calcul dans lequel vous pesez d'un côté la force du cœur, & de l'autre la vitesse qui doit rester au fluide nerveux à une distance si grande du cœur, & la masse si prodigieusement inférieure de ce fluide à celle du sang des arteres : par ce calcul vous prétendez qu'il n'y a point de mécanique qui puisse retrouver dans le fluide nerveux une force égale à celle que le cœur emploie à pousser le sang dans le corps d'un animal vivant. Par conséquent, selon vous, l'ame agit de façon à suppléer au défaut de la mécanique. Quelque sçavant que soit ce raisonnement, & quelque relatif qu'il soit au principe qui en fait la

base , vous me permettrez , Monsieur , de vous représenter qu'il se peut faire que , séduit par l'étendue de vos connoissances , ce même principe ne soit pas tel que vous le supposez dans le corps des animaux , chez qui tous les mouvemens s'exécutent conformément aux loix générales , quoique le *modus* ait échappé jusqu'à présent aux recherches les plus exactes : il n'est pas même croyable que cela soit autrement ; & quoiqu'il s'y opère certains effets dont on ne connoît pas la cause au juste , l'on ne doit pas pour cela supposer qu'elles leur soient disproportionnées. Les réponses que MM. les Journalistes ont faites à cette objection , en citant les effets surprenans de la roue électrique , la grande explosion qui suit du mélange de l'huile de girofle à celle de térébenthine , &c , me fournissent occasion de proposer des exemples qui ont plus de rapport au sujet , tels que sont les effets de la paralysie avec la cause qui la produit , ceux qui résultent de la piquure d'un tendon , ceux qui suivent l'introduction d'un virus quelconque dans la masse des liqueurs , comme l'inoculation de la petite-vérole , le venin de la vipere , celui de la rage , & tant d'autres qui paroissent surpasser d'une manière incompréhensible les causes qui les produi-

sent, sans cependant qu'il puisse y avoir aucune disproportion, puisqu'ils sont purement mécaniques. De plus, il est démontré que certaines conditions jointes aux différentes causes, contribuent aux effets plus ou moins grands. Je m'explique, & je dis qu'un gros de poudre à canon comprimée, opérera un effet beaucoup plus considérable qu'une once qui ne le sera pas; qu'une seule corde d'instrument bien tendue raisonnera plus elle seule qu'une douzaine d'autres qui seront relâchées, quoiqu'elles soient froissées & agitées par la même cause égale en tout: de même le fluide nerveux, quoique bien inférieur en masse à la quantité du sang des artères, & en vitesse à la force du cœur, produira néanmoins les effets les plus surprenans, si la tension d'où dépend l'irritabilité des fibres nerveuses, est portée à un certain point par quelque cause que ce soit, ainsi qu'on l'éprouve dans les convulsions hystériques, &c.

Sans répéter les expériences qui ont été faites sur le cœur de la grenouille, sur le chien & autres animaux, & sans rappeler les objections que vous vous faites à vous-même, permettez-moi, Monsieur, de revenir à votre sentiment au sujet des artères, qui, selon vous, ne doivent pas se res-

ferrer à proportion qu'elles se dilatent, & que leur systole ne devroit, suivant les seules loix du ressort, que se rapetisser, quand les vaisseaux ont été beaucoup distendus par le sang, à moins qu'une cause étrangere, par laquelle vous entendez l'ame, ne leur ordonne de se rétrécir, voulant dire par-là que la systole des artères ne doit point être égale à leur dyastole, par la raison que les corps à ressort de quelque espece qu'ils soient, ne rendent jamais le même degré de mouvement, lorsqu'ils se rétablissent, que celui qu'ils ont reçu. Par exemple, le verre qui est le corps le plus élastique, perd la sixieme partie du mouvement qui lui a été communiqué, & l'yvoire qui est aussi un corps fort élastique, en perd la treizieme partie. Donc l'élasticité des fibres du cœur n'est pas suffisante à l'entretien de son mouvement; & comme le mouvement du poulx dans toutes les fievres est plus fréquent & plus grand que l'état actuel des forces musculaires ne semble le permettre, il faut donc, selon vous, de toute nécessité, conclure que l'ame y supplée, & que tous les mouvemens fébriles ne sont autre chose que les efforts qu'elle fait pour surmonter ce qui la révolte. C'est ainsi, Monsieur, que vous vous expliquez dans la

These que vous composâtes sur la fièvre ,
& que vous fîtes soutenir à Montpellier
au mois de Juin 1738.

Il est vrai que , toujours conduit par la
justesse de votre génie , vous tirez les con-
séquences les plus conformes aux différens
principes que vous établissez : mais ne
peut il pas se faire encore une fois que
les choses ne soient pas telles que vous
les supposez ? & tant que la cause & les
conditions sont les mêmes , l'effet ne doit-
il pas s'ensuivre ? La montre , par exem-
ple , qui n'est que l'ouvrage de l'homme ,
n'est-elle pas assujettie aux loix du ressort ,
& indépendamment ne continue-t-elle pas
ses battemens tant & si long-temps que le
ressort est tendu , s'il ne sont suspendus
par quelqu'accident ? & si cette simple
machine a besoin d'être montée dans cer-
tains temps , les animaux de leur côté
n'ont-ils pas besoin pareillement de renou-
veller leurs forces & leurs mouvemens ,
par les alimens & autres moyens qui con-
tribuent à leur conservation ?

A l'égard du mouvement du poulx qui
dans toutes les fièvres est plus grand &
plus fréquent que l'état actuel des forces
musculaires ne semble le permettre , j'a-
vouerai ingénument que j'ai peine à me
rendre à cette proposition dans tous ses

chefs , lorsque je considere surtout que la grandeur du pouls & sa fréquence , sont en tout temps proportionnées à celle du cœur qui est un muscle. Si dans le cas de la fièvre , la force & l'agitation du cœur & des arteres surpassent celles des autres muscles , ne pourroit-on pas dire que c'est par la puissance du *stimulus*, dont la répartition est pour lors inégale , & agit avec beaucoup plus de violence sur les nerfs du cœur que sur les autres muscles , vis-à-vis desquels il diminue à proportion par les raisons que j'ai alléguées ci-dessus ?

Enfin , Monsieur , ne pourroit-on pas conclure de tout ceci que le mouvement est le propre unique de la matiere , puisqu'il ne consiste que dans la transposition des corps ? transposition qui est essentielle aux uns & accidentelle aux autres , que l'on pourroit considérer comme un des attributs de leur création , & dont l'ame n'est pas plus le principe qu'elle est le principe d'elle-même. Car si cette substance spirituelle avoit la propriété de changer de place le plus petit atome , elle pourroit pareillement remuer toutes les masses sans distinction , parce que n'étant pas d'une nature à être soumise aux loix de quelque mécanique que ce soit, elle ne se seroit pour lors assujettie à aucune pro-

OCTOBRE. 1756. 167.

portion de la matiere , & sur cela son pouvoir égaleroit ses desirs.

Permettez-moi donc , Monsieur , jusqu'à ce que vous ayez bien voulu me remettre dans une voie plus sûre , de recourir au principe de tout principe , qui est Dieu. *In ipso enim vivimus , movemur & sumus.* S. Paul.

J'ai l'honneur d'être , &c.

PEFFAULT-DE LA TOUR.

A Beaufort en Anjou , le 1 Juillet 1756.

CHIRURGIE.

*OBSERVATION d'une tumeur enkistée
au lobe droit du poulmon.*

LE Corps humain est la machine animale , sans contredit , la plus digne de notre admiration. La nature merveilleuse dans l'ordre & l'harmonie qu'elle garde en ses productions , se distingue dans celle-ci : mais quelque perfection & régularité qu'elle ait donné aux différens ressorts qui la font agir , elle ne l'a pas néanmoins mise hors d'atteintes à mille accidens qui peuvent la troubler dans ses fonctions. Un assez grand nombre ne nous est déjà que trop connu : tous les jours il en naît de

nouveaux. En voici un assez rare digne de notre attention.

Il s'agit d'une tumeur singulière enkistée au lobe droit du poumon, inhérente à son bord postérieur par un pédicule assez flottant, grosse comme la tête d'un lièvre, imitant la figure irrégulière dans la surface, formant un tout composé d'une infinité de petites lames, les unes sphériques, les autres angulaires, racornies, & plus que cartilagineuses, entassées par couches sur d'autres plus denses, plus compactes & moins friables. Vers le centre de la tumeur on découvroit un noyau tout-à-fait ossifié, de la grosseur d'un œuf de pigeon : chacun de ces petits calculs dispersés dans toute son étendue, étoit renfermé avec art dans une capsule formée par les replis du tissu interlobulaire dont parle M. *Helvetius*, & leurs interstices s'en trouvoient tapissées de même que les anfractuosités du cerveau, le sont de la lame interne de la pie-mère. J'en tirai une liqueur lymphatique, concrète & polypeuse, occupant les sillons de cette espèce de labyrinthe, qui par l'ébullition devint dure comme de la corne ; d'où on peut présumer que l'humeur bronchique épaissie & desséchée, a beaucoup eu de part à la formation de la tumeur. Mais il me paroît bien

Bien difficile d'expliquer le *quomodo*, d'en raisonner pathologiquement, d'assurer si c'est par la stase de cette liqueur devenue immuable dans les filtres de ses glandes, ou par son amas dans les cellules bronchiques, assez considérable pour étendre le follicule de chaque lobule du poumon, si c'est enfin par son épanchement dans celles du tissu interlobulaire. S'il est permis ici de hasarder quelques conjectures, je crois qu'il seroit plus plausible de dire que du suc versé par les émissaires des glandes bronchiques dans les cellules qui forment chaque lobule, la partie la plus tenue étant résorbée par les embouchures veineuses qui s'y abouchent, la plus grossière a dû y être retenue, s'y accumuler insensiblement par la pression continuelle des canaux aériens sur les glandes, dans l'inspiration de forcer les parois de certains lobules pour former la masse dont il s'agit, & le frottement successif du poumon où l'inflammation peut-être avoit précédée, l'action de ce foyer sur le fluide lymphatique disposé à s'endurcir par la chaleur, ont dû le laisser à sec en le rendant plâtreux, austère & osseux; qualités qui font le caractère de la tumeur. Mais je ne puis, sans trop m'avancer, asseoir un jugement pathognomonique sur une maladie si criti-

que. Je laisse aux grands Maîtres de l'art l'explication d'un phénomène qui , quoique rare , n'est pas unique , comme le prouve l'observation de Lamotte (1) qui dit avoir trouvé dans le cadavre d'une femme morte d'hydropisie , des tumeurs dures comme du bois. Paré (2) , fait mention d'un corps skirreux , rempli de cartilage & d'os , qui avoit son siege dans la matrice d'une femme dont le ventre depuis longtemps étoit dur & distendu. On rapporte (3) que l'on trouva dans le cadavre d'un matelot affligé d'un asthme violent & d'une toux insupportable , le péricarde très-épais & dur comme le cartilage. Cette dernière observation a assez d'analogie avec celle qui fait le sujet de ce Mémoire. L'homme qui portoit cette tumeur dont j'ai parlé , étoit âgé de 70 ans , étant affecté depuis longtemps d'une *Oribopnoë* ; & d'une respiration fort gênée. M. Morand, ce fidele observateur dont je me flatte d'être l'élève , fit avec moi l'examen de cette tumeur. Nous trouvâmes son poulmon presque oblitéré & réduit à un très-petit volume. *BREBAN*, Maître-ès-Arts, Chirurgien, Aide-Major de l'Hôpital Militaire d'Auranches.

(1) Traité complet de Chirurgie, vol. 2, p. 160.

(2) Liv. 24, chap. 41, p. 516.

(3) Phisico-Medica, &c. vol. 2, Obs. 20, p. 48.

ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.

A L'AUTEUR DU MERCURE.

JE ne sçais si vous connoissez, Monsieur, une brochure qui paroît depuis peu, & que le hazard a mis dans mes mains : elle a pour titre, *Sentiment d'un Harmoniphile sur differens ouvrages de Musique* (1). L'Auteur dans le dixieme Paragraphe, au commencement de la seconde Partie, propose une nouvelle maniere de chiffrer la Basse-continue pour l'accompagnement du Clavecin, & il l'attribue à M. de Morambert. Je n'envie point à ce dernier la gloire & la satisfaction qu'il pourroit se promettre : mais il doit au moins m'être permis d'ob-

(1) Les deux parties de cet Ouvrage se trouvent à Paris, chez Jombert, Lambert & Duchesne.

172 MERCURE DE FRANCE.

server que la méthode dont il s'agit, ne diffère pas essentiellement de celle que je soumis, il y a environ dix-huit mois, à l'examen du P. Laugier, pour lors Jésuite. Je dirai plus. Le P. Dumas, de la Compagnie de Jesus, se chargea d'en faire, le 12 septembre 1755, une exposition abrégée dans une séance de la Société des Arts, établie dans la Ville de Lyon; je ne peux, & je ne dois, Monsieur, en apporter d'autres preuves que le témoignage de cet Académicien, & l'attestation du Secrétaire de cette Académie. J'ai l'honneur de vous les envoyer (1).

Si de pareils titres me donnoient quelques droits à la découverte publiée par l'Harmoniphyle, je ne reclamerois néanmoins que ce que je croirois m'appartenir légitimement, & je laisserois à l'Amateur profond & éclairé, ou, quoi qu'il en soit, à M. de Morambert, ce que je ne pourrois prétendre sans faire un larcin à l'un ou à l'autre. Je ne prendrois, par exemple, aucune part à l'harmonie des trois dernières mesures qui, dans l'Ariette N° 4, précédent immédiatement la reprise.

X 6 6 7

5 4 X X

On y trouve, *La*, si —, *mi*. Et la Basse

(1) Nous avons ces deux pièces, que le peu de place qui nous reste ne nous permet pas d'insérer,

fondamentale y est exprimée ainsi par le secours des nouveaux signes ,

7
 $\begin{array}{ccc} & \times & \times \\ 7 & & \\ F\!X & E & B & E \end{array}$

(*La* , *si* — , *mi* .) . *Fa* $\times$ dominante , dési-

7
 gné par *F* $\times$, descend donc ici d'une seconde sur *mi* Tonique , exprimé par *E* . Or , je cherche vainement ce que devient la dissonance de cette dominante , c'est-à-dire , *mi* , septieme de *Fa* $\times$. Il me semble que ce *mi* devrait être sauvé sur *Ré* , en descendant diatoniquement , & je ne l'entrevois nullement , ce *Ré* si nécessaire , dans l'accord parfait de la Tonique *mi* , qui se présente à la suite de la dominante en question .

Je renoncerois encore à une semblable erreur que j'imagine appercevoir dans les nouveaux signes employés dans les trois dernieres mesures du même Air .

6 6 7
 5 4 $\times$

Vous y verrez *Re* , *mi* , *mi* , *la* , chif-

7
 $\times$
 7 $\times$
B *A* *E* *A*

frés de cette maniere , *Re* , *mi* , *mi* , *la* .

H iij

X6

5

L'accord *La* dans le premier cas , & l'ac-

6

5

cord *Re* dans celui-ci , ne sont cependant point renversés : ils sont évidemment fondamentaux l'un & l'autre , & forment deux accords directs de soudominante. Je les appelle , d'après M. Rameau , accords de *sixte ajoutée* , & je les désigne par un 6 joint à la lettre qui en exprime la note fondamentale (1). J'aurois

(1) Personne n'ignore que les notes de la Basse-fondamentale portent toujours la tierce & la quinte : ainsi les lettres supposent toujours ces intervalles , & les chiffres expriment celui qu'on y ajoute de plus. Au reste , lorsque dans la Basse-continue une note est fondamentale , pourquoi la charger inutilement d'une lettre ? J'y chiffre seulement , selon le besoin , un 7 ou un 6 , lorsqu'elle n'est pas tonique. Je n'emploie enfin les lettres que sur les notes qui ne sont point fondamentales. Je me sers cependant de ces lettres & des chiffres dont elles sont susceptibles dans les silences qu'observe la Basse , comme *soupirs* , *demi-pauses* , &c. ou même lorsque cette Basse a plusieurs mesures à compter. Parmi les différents avantages que présentent ces signes , & que je ne détaillerai point ici , celui d'indiquer toujours l'harmonie , lors même que la Basse-continue seroit totalement retranchée de l'accompagnement.

X⁶ 6 7 7

donc écrit *A* & *D*, & non *F* X & *B*, qui, selon ma méthode, ne doivent être usités que pour les dominantes. S'il importoit d'ailleurs de m'expliquer plus clairement que je n'ai peut-être fait, & de me rendre plus intelligible à ceux qui n'ont saisi mon idée qu'imparfaitement, je déclarerois ici que dans ma maniere de chiffrer j'emploie la lettre seule pour les Toniques; j'y ajoute un 7 pour les dominantes & un 6 pour les soudominantes: en un mot, je n'entends exprimer que l'harmonie fondamentale, & je ne vois pas plus de raison de chiffrer des dérivés d'une soudominante, ou même l'accord de *Quarte* en tant qu'accord, ainsi que fait M. de Morambert, qu'il y en auroit de chiffrer ceux de *Triton* ou de *neuvième* ou tout autre dont la note grave n'est point fondamentale.

Enfin, Monsieur, pour ne me point exposer au reproche d'oser entreprendre sur le privilege dont jouit l'Harmoniphile, relativement à la nonpréparation de certaines dissonnances, je n'adopterai point le passage que l'on remarque dans la première des trois dernières mesures de l'A-

ment, conformément à l'idée que M. Rameau en a donné en 1732, n'est pas le moins essentiel.

H iv

6

4

6

3

riette dont il s'agit. Le voici. *fa*, *ut*, &c.
Il est chiffré par les nouveaux signes,

7

D F

7

fa, *ut*. Or le signe *F* sur *ut* présente incontestablement une simple dominante qui succède à l'accord de *Ré* Tonique, désigné par *D* sur *fa*. Je prends donc la liberté de demander si cette succession n'a pas été proscrire de tout temps, & si un Auteur qui décide avec une sorte d'empire sur différens ouvrages de Musique peut ignorer, ou permettre que l'on ignore, que conformément aux loix de l'harmonie, on n'est libre de passer d'une Tonique à une simple dominante; qu'autant que la dissonance de celle-ci a été préparée, c'est-à-dire, qu'elle a été entendue comme consonance dans l'accord de cette Tonique.

Je pourrois encore ajouter que le Compositeur de l'Ariette n'a pas ici, suivant les apparences, chiffré sa Basse avec connoissance de cause. Le Chant qui y répond sembloit en effet prescrire l'harmonie dont il émane (1).

(1) Le *re* du chant est une noire pointée, *ut* & le *fa* sont des doubles-croches; & dans la Basse le

	<i>Re, ut, si, mi, &c.</i>		
<i>Chant</i>	6	6	6
	<i>Fa —, ut, &c.</i>		
<i>Basse</i>	6		
	<i>D</i>	<i>D</i>	<i>A</i>

Il est clair que *fa* de la Basse est tiré d'abord de l'harmonie de *Ré* Tonique, ensuite du même *Ré*, rendu soudominante,

ce que j'exprime par *D*, & cette soudominante aboutit, selon les regles connues, à l'harmonie de *A*, je veux dire de *La* Tonique.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, de ces différentes observations auxquelles je me borne, j'ai l'honneur de vous supplier de les rendre publiques en insérant ma lettre dans votre ouvrage périodique. M. de Morambert & l'Harmoniphile même, ne peuvent raisonnablement s'en plaindre, puisqu'en prouvant la conformité de nos idées dans l'invention des nouveaux signes, & en relevant les fautes qui leur sont échappées, mon intention n'est pas de leur nuire.

J'ai l'honneur d'être, &c.

ROUSSIER.

Lyon, ce 22 Août 1736.

fa est une blanche, susceptible par conséquent de deux accords consécutifs.

H v

M. *Giampalangi*, ordinaire de la Musique du Roi, vient de faire graver une Cantatille intitulée ; *Les Fontaines de Merlin*. Elle est accompagnée de six Ariettes. Les Connoisseurs donnent de grands éloges à la musique. On la trouvera aux adresses ordinaires. Les vers de la Cantatille sont de M. *Hornot* ; il est aussi l'Auteur d'une de ces Ariettes que nous allons mettre ici :

A R I E T T E.

Æ Glé, laissez-vous enflammer :

La saison des plaisirs n'est qu'une ombre légère.
La beauté n'a qu'un temps : profitez-en, Bergere.
Aux vœux de votre Amant il est temps de céder (1).

Voyez ces fleurs nouvellement écloses :

Leur regne, hélas ! n'est qu'un regne d'un jour.

Hâtez-vous de cueillir ces roses,

Qu'a fait éclore ici le souffle de l'Amour.

C'est d'Adonis la dépouille sanglante ;

Vénus par ses baisers la fait épanouir :

Ce matin elle est éclatante,

Ce soir vous n'en pourrez jouir.

(1) *Enflammer & céder*, sont deux rimes à peine supportables dans un Vaudeville.

P E I N T U R E.

L E T T R E

A L'AUTEUR DU MERCURE.

Monsieur , l'établissement d'une École publique & gratuite de Dessin , de Peinture , de Sculpture , de Géométrie , d'Architecture , de Perspective , de Mécanique & d'Anatomie , sous le nom d'Académie des Arts , a paru si nécessaire, & d'une si grande utilité dans une Ville maritime & commerçante telle que Marseille , que Sa Majesté a daigné l'autoriser , en permettant , par un Arrêt de son Conseil , à la Communauté de cette Ville de donner tous les ans une somme de mille écus pour son entretien.

Les progrès de cette Académie naissante ne sçauroient être ni plus rapides , ni plus marqués. De jeunes Eleves de tous états s'empressent d'y venir prendre les connoissances que des Professeurs éclairés leur donnent avec autant de zele que de désintéressement. Les talens s'y développent , l'émulation les provoque & la culture les

H vj

perfectionne. La gloire des Maîtres, l'avancement des Disciples & l'avantage de la société, sont les fruits de cet établissement.

L'Académie des Arts a tenu une Assemblée publique le Dimanche vingt-neuf du mois d'Août dernier, dans la salle de l'Hôtel de Ville, en présence de Messieurs les Echevins, qui méritent d'en être regardés comme les fondateurs, & de plusieurs personnes que l'amour des beaux Arts, ou la curiosité y avoient attirées.

M. Verdiguier, Directeur, ouvrit la Séance par un Discours judicieux sur l'utilité des Arts, qui font l'objet de l'Académie.

M. Kapeller, Professeur de Dessin & de Géométrie, lut ensuite un petit Ouvrage bien raisonné sur les Elémens de géométrie-pratique, & sur la maniere dont il se proposoit d'en donner des leçons.

M. Dageville, Professeur d'Architecture & de Perspective, donna dans une Dissertation historique écrite avec feu, une idée abrégée de cet Art, de son origine, de ses progrès, & du point de perfection où les grands Artistes des derniers siècles l'ont porté.

La Séance fut terminée par la distribution des trois Prix aux Eleyes, dont deux

étoient destinés au Dessin , & l'autre à la Sculpture. Le premier fut remporté par le Sieur Laurens , le second par le Sieur Bonnieu , & le troisieme fut adjudgé au Sieur Carriol. Ils les reçurent des mains de Messieurs les Echevins.

Le même jour , il y eut une Exposition publique des Ouvrages que les Professeurs, les Académiciens & les Agrégés ont fait dans l'année. Ces Ouvrages ont été exposés pendant huit jours dans la salle que M. Charon , Commissaire général de la Marine , qui protege les Arts & qui les aime , a accordé sur les ordres du Roi, à l'Académie, dans l'Arsenal. Le concours des Connoisseurs & l'empressement du Public ont été trop flatteurs pour ces Artistes , & ne serviront pas peu à les rendre toujours plus attentifs à profiter des observations des uns , & à mériter les éloges de l'autre.

Permettez , Monsieur , que je joigne ici le précis le plus simple de cette Exposition : ce seroit aller plus loin qu'il ne faut , si je sollicitois pour ma Lettre une place dans le Mercure. L'avancement des Arts a des droits trop légitimes sur tous les suffrages , pour douter que vous ne publiez avec plaisir tout ce qui peut servir à les confirmer.

J'ai l'honneur d'être , &c. M***.

A Marseille , le 20 Septembre 1756.

EXPOSITION des *Ouvrages des Professeurs, des Académiciens & des Agrégés de l'Académie des Arts de la Ville de Marseille, faite dans la salle du Modèle, le 29 Août 1756.*

Un morceau en relief représentant la Prise du Fort Saint-Philippe, sous une allégorie ingénieusement composée ; par M. Verdiguier, Directeur.

Deux Tableaux de Payfages ; par M. Coste, Professeur.

Deux Tableaux de Payfages ; par M. Richaume, Professeur.

Un Portrait en miniature ; par M. Moulinneuf, Professeur.

Deux Tableaux de l'histoire de Jephté, & une Assomption de la Sainte Vierge ; par M. Zirio, Professeur.

Plusieurs Têtes de caractère, peintes d'après nature ; par M. Beaufort, Professeur.

Un grand Tableau représentant le Port de Marseille, & l'Embarquement des munitions de guerre & de bouche, que l'on a fait pour l'expédition de l'Isle Minorque, par les ordres & en présence de M. le Maréchal de Richelieu ; par M. Kapeller, Professeur.

OCTOBRE. 1756. 183

Plusieurs Portraits ; par M. Revelly ,
Professeur.

Plan & élévation d'un projet de Place
publique dans le Champ Major de la Ville
de Marseille ; par M. Dageville , Profes-
seur.

Quelques Portraits , & un Tableau
allégorique représentant l'Apologie de la
Peinture ; par M. Panon , ancien Acadé-
micien.

Plusieurs Tableaux de nature morte ;
par M. Palasse , Académicien.

Plusieurs Portraits ; par M. Staub , Aca-
démicien.

Plusieurs Tableaux de Marine , entr'au-
tres un Naufrage que l'Académie a accepté
pour morceau de réception ; par M. Henry ,
Agrége.

Quelques Portraits , & un Tableau re-
présentant le Frappement du rocher par
Moïse dans le désert ; par M. Arnaud ,
Agrége.

Deux Tableaux de Payfages ; par M.
Despeches , Agrége.



SCULPTURE.

R É P O N S E (1)

D'un Eleve de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture , à l'Auteur de la petite Brochure ayant pour titre,
Observations sur le projet du Mausolée du Maréchal Comte de Saxe.

MONsieur , j'ai lu avec quelque sorte d'amusement , la critique que vous avez faite du Modele du Mausolée du Maréchal de Saxe. Quoiqu'elle soit accompagnée de tous les égards & les ménagemens que ceux qui chérissent les Arts , doivent avoir pour les personnes qui y excellent à un degré aussi éminent que le célèbre Sculpteur chargé de cette entreprise , néanmoins je vous avouerai que j'ai été un peu choqué (le terme n'est pas trop fort) de la maniere dont vous traitez les Artistes

(1) Cette Réponse nous a paru une apologie aussi sage que juste d'un modele plein de génie. Nous l'insérons ici comme une marque publique de notre estime pour le célèbre Artiste dont les Ouvrages font tant d'honneur à la Sculpture.

en général. Réduits , selon vous , à l'étude de la simple mécanique de leur Art , vous n'hésitez pas à leur interdire toutes les facultés de l'esprit ; en cela moins généreux que les Poètes , qui veulent bien , dans la partie du génie , se les associer. Vous souhaitez même , pour leur épargner la peine de penser , qu'on charge quelqu'autre de cet office pour eux. Cette idée est une injure gratuite au Corps des Artistes , & peu méritée de leur part. Ces grandes & belles productions de génie , tant en Peinture qu'en Sculpture , sorties des différentes Ecoles , feroient-elles encore aujourd'hui l'admiration de l'Univers , si leurs Auteurs n'avoient pas su penser ? Au reste , pour nous renfermer dans notre objet , il me paroît que le Mausolée de M. le Maréchal de Saxe devoit moins , qu'aucun autre ouvrage , vous faire naître un pareil sentiment sur nos Artistes ; & après avoir pris une seconde lecture de vos *Observations* , je me suis confirmé dans l'opinion que , si vous l'avez critiqué , c'est que vous n'avez pas tout-à-fait compris le sujet de ce grand Ouvrage. Mais pour mettre en état de décider qui a mieux saisi ce sujet ou de vous , ou de moi , je crois ne pouvoir mieux faire que de l'exposer , tel qu'il m'a paru au

186 MERCURE DE FRANCE.
premier coup d'œil, & tel que je l'ai entre-
du expliquer à tout le monde. On doit
sçavoir gré à M. Pigalle de l'avoir exposé
au jugement du Public, avant que de l'ar-
rêter entièrement, & d'y donner la der-
niere main.

Description du Mausolée.

Le Maréchal est au pied d'une pyrami-
de, symbole de l'immortalité, ayant d'un
côté, en signe de ses Victoires, les dra-
peaux de la France élevés, de l'autre côté
ceux des Ennemis brisés. Les Nations
vaincues se trouvent dans cet endroit ca-
ractérisées par l'Aigle épouvanté, le
Léopard terrassé, & le Lion prenant la
fuite. Mais, au moment que le Maréchal
est au comble de sa gloire, la Mort, un
sable à la main, lui ouvre un sarcophage,
& lui montre un linceuil prêt à le recevoir.
Le Maréchal, sans paroître étonné, des-
cend au séjour ténébreux avec intrépidité.
La France, frappée d'une pareille catastro-
phe, fait des efforts impuissans, pour,
d'une main, écarter la Mort, & de l'autre
retenir le Maréchal. A l'opposite de la
Mort, on voit la Force & le Courage
reunis sous l'emblème d'un Hercule (1),

(1) On ne doit pas s'étonner de voir dans une
Eglise Luthérienne une figure d'Hercule prise em-

qui paroît accablé de la perte d'un si grand
Homme. Derrière la France, le Génie de
la Guerre désolé, éteint son flambeau. En-
fin au bas du sarcophage sont les armes
du Maréchal, groupées avec des branches
de Cyprés, au devant d'un socle sur lequel
se passe toute l'action.

M. Pigalle, par des caractères indéfi-
nis, a marqué la place que doit occuper
l'inscription qu'il veut, à l'exemple des
Grecs, placer sur la pyramide. Il seroit à
souhaiter que, » comme cette partie n'est
» point du ressort de l'Artiste, quelques
» Gens de Lettres, échauffés par la gran-
» deur du sujet, lui envoyassent une Epi-
» taphe convenable à cette place, & mê-
» me que cette Epitaphe fût en françois,
» pour être plus à la portée de tout le
» monde. «

D'après cet exposé, il n'y a personne
qui ne sente que le Maréchal n'ayant point
été tué à la tête des Armées, l'Auteur a
dû le représenter jouissant du fruit de ses
Victoires; & loin de nous le dépeindre
dans son lit, attendant son dernier ins-
tant, tel que vous l'auriez souhaité, il a
blématiquement, puisque nous voyons tous les
jours dans nos Eglises des Graces, des Minerves,
des Mars, & quelquefois des Hercules. Il y en a
un notamment dans le fameux Mausolée du Maré-
chal de Montmorency, à Moulins.

éludé, sans choquer les *vraisemblances* ; cette idée triviale. Au contraire, en nous le traçant grand jusqu'au dernier moment, il nous a fait voir, par le tour figuré qu'il a pris, que la mort n'a rien eu d'effrayant pour lui. Enfin il a été plus délicat, que vous ne l'en aviez soupçonné, sur les *vraisemblances*. On trouve en général un défaut d'unité dans tous les Monumens où l'on représente les Héros sur leurs tombeaux fermés ; ce qui les suppose deux fois dans le même lieu : mais M. Pigalle, en représentant le sarcophage ouvert, a évité cette duplicité de personne ; & par cette idée neuve, il a enchéri, si j'ose le dire, sur le Bernin, qui, dans les Mausolées des Papes, a cherché, autant qu'il a pu, à parer ce défaut. Il est vrai qu'il a pris la licence de nous représenter ce Guerrier en cuirasse. Tout autre que lui auroit peut-être été plus loin, en le représentant habillé à la Romaine. Mais puisque l'armure qu'il a adoptée fait bien, ne doit-on pas lui avoir un surcroît d'obligations d'avoir surmonté les difficultés, en s'assujettissant exactement à notre coutume.

Je crois qu'en voilà assez sur la figure du Maréchal ; je passe aux autres objets où votre critique paroît plus sérieuse.

La France, dites-vous, auroit dû être

dans un lieu *plus décent*, assise sur un Trône, ou sur un Trophée. Je réponds qu'il n'est point question ici de nous représenter la France sur un Trône : ce seroit bon si, la balance à la main, elle rendoit la justice, telle que Rubens nous l'a dépeinte, ou si elle recevoit les hommages des Nations vaincues. Elle auroit encore été plus déplacée sur un Trophée : ce Mausolée n'étant point un monument qui ait pour principal but d'être élevé en l'honneur de la Nation : la gloire de la France n'est ici qu'accidentelle à celle du Héros, qui a si bien sçu rendre ses armes victorieuses. Il a donc suffi d'asseoir la France au pied de la Pyramide, symbole de l'immortalité ? Je ne sçais, Monsieur, comment vous avez pu trouver ce lieu *indécent*. A l'égard de son attitude, vous décidez qu'elle *devoit être debout* : l'action le veut, dites-vous. Je suis bien éloigné de penser de même ; & je trouve que non seulement l'action exige le contraire, mais encore que la figure gagne beaucoup à être représentée assise : & voici comme je raisonne. D'abord, rien ne répugne en soi à représenter la France assise : mais d'ailleurs toute la composition, & l'effet du tout ensemble de la machine, perdroient beaucoup, si on la représentoit autrement.

Assise, elle laisse dominer le Maréchal, qui, étant la figure principale, doit se présenter aussi-tôt à la vue; premier principe de composition, dont on ne doit jamais s'écarter. Si la France eût été debout au contraire, non seulement elle eût fait beaucoup perdre à la figure du Maréchal, mais elle eût perdu elle-même son action, qui alors eût été manquée; sa main n'auroit jamais pu s'approcher assez de la Mort, & exprimer le mouvement convenable pour l'écarter. L'Artiste s'est donc contenté de rendre cette figure piquante par la vivacité de son action, par l'expression pleine de majesté & de tendresse dont elle est remplie: en même tems il s'en est servi habilement pour lier & établir la relation des figures du second Plan avec celles du premier, & par-là réunir, sans choquer les bienséances ni l'exakte vraisemblance, la partie du génie avec les principes de l'Art. Voilà, Monsieur, comme nous autres petits Eleves raisonnons, quoique vous en interdissiez la faculté, même à nos Maîtres.

La figure emblématique de l'Hercule a trop captivé les suffrages du Public, pour essuyer de vous une critique rigoureuse. Sans même en blâmer l'expression, vous demandez si on n'auroit pas pu le repré-

senter une main sur le visage, rien ne pouvant exprimer assez vivement la tristesse, & tout ce qui environne le Maréchal devant être *dans un état violent*. Si vous eussiez vu les premières esquisses du Mausolée, qui dans le temps ont été montrées à tous ceux qui en ont paru curieux, vous vous seriez apperçu que cette idée n'étoit point échappée au Sculpteur. Mais des personnes éclairées, & dont le sentiment a toujours passé pour la règle du bon goût, lui ayant conseillé de ne pas redouter de le représenter à visage découvert, il a tenté ce dernier parti qui a été suivi du succès. Il y a plus, je crois qu'il a très-bien fait; car cet expédient que vous lui donnez, n'est pas si neuf que vous le pensez. C'est même, si vous voulez me permettre de vous le dire, la tournure ordinaire, dont nous autres Eleves nous nous servons dans presque tous les tableaux ou bas reliefs; dans lesquels nous avons quelques sujets tristes à traiter. En effet, cela est plus court, & en même temps cela dit beaucoup. Je vous ajouterai même que quelquefois nous jetons un voile ou un pan de manteau sur quelques-unes de nos têtes, à l'exemple de *Timante* dans son sacrifice d'Iphigénie, qui ne sachant plus comment rendre la douleur du père, après

avoir épuisé les ressorts de son Art pour exprimer celle des assistans, s'en tira par cet ingénieux expédient. Mais le malheur, c'est que nos Professeurs nous disent qu'il y a quelquefois beaucoup d'esprit à n'en point tant avoir. Et ce n'est pas là l'usage qu'ils veulent que nous fassions des leçons du *Maître d'Histoire* que nous avons, grâces aux bontés du Prince & du Mécène qui veut bien ne point perdre de vue notre éducation.

Présentement je me trouve un peu plus embarrassé qu'on ne pense. Eleve de l'Académie, & fait plutôt pour copier & étudier d'après nos grands Maîtres, que pour les critiquer, je ne sçais comment m'expliquer sur ce petit Enfant qui éteint son flambeau derrière la France, que toutes les femmes prétendent être un Amour, & que tout le monde se réunit à ne pas trouver assez caractérisé pour un Génie. Je sens bien que l'Auteur ayant représenté la Mort par un squelette, nous ayant donné un homme nerveux dans son Hercule, un homme majestueux dans son Maréchal, une belle femme dans sa France, a voulu, en représentant cet Enfant, réunir sous un seul point de vue les différens âges, & pour me servir des termes de l'Art, nous faire parcourir d'un seul coup d'œil toutes les

les différentes *Natures*. Mais cela ne l'excuse pas du côté de l'allégorie. Je conviens donc avec vous qu'il lui manque quelque chose , & qu'une flamme sur la tête , une couronne de laurier & quelques attributs de guerre contribueroient mieux à le caractériser. Mais je ne puis consentir , comme vous le dites , qu'on en fasse le Génie du Maréchal ; parce qu'on ne doit jamais employer les Génies qu'en l'absence du sujet principal & pour y suppléer. Je voudrois donc que ce fût le Génie de la Guerre ; je crois que bien loin de diminuer la pensée qui fait le sujet de son Mausolée , cela ne feroit que l'accroître.

Enfin , quand vous devriez me dire que je raisonne comme un Elève , je ne vous passe pas de n'avoir pu démêler le sens symbolique du groupe des animaux. Bien loin de penser avec vous , que le Lion a culbuté , en fuyant , le Léopard (ce qui ne peut tomber sous les sens) je me suis figuré voir dans l'action de chacun de ces animaux un portrait en raccourci de la conduite que nos ennemis ont tenue dans la dernière guerre ; & quoique le Léopard paroisse terrassé sur le champ de bataille , je n'ai jamais regardé cette figure que comme une représentation fidelle de ce qui s'est

passé, & non comme quelque chose qui puisse donner atteinte au courage de ceux qui nous ont disputé si longtems la victoire. Je sçais bien que cela vous donne occasion de nous débiter beaucoup de morale ; mais moi qui n'ai pas étudié la morale, je n'ai rien à vous dire, sinon que bien loin de refroidir notre imagination par toutes ces réflexions que nous vous abandonnons comme superflues, nous nous livrons à l'étude de l'Histoire & du Costume, *afin de réunir*, autant qu'il est en nous, *la connoissance des Arts & Belles-Lettres*, pour en faire un sage emploi dans *nos compositions & nos allégories*.

A ce travail particulier nous joignons l'étude de l'Antique & de nos grands Maîtres. Ce n'est pas que, quand nous sommes entre nous, quelquefois nous ne nous mêlions de critiquer ces derniers. Si nous ne l'avons pas fait dans cette occasion à l'égard de M. Pigalle (nous pouvons l'assurer, sans que sa modestie en soit blessée) c'est que nous avons entendu dire qu'il étoit dans la résolution de faire à sa figure d'Enfant les changemens que le Public désireroit ; d'éviter les lignes droites qui se rencontrent dans les pattes de ces animaux ; d'applatir la tête de la peau de Lion qu'Hercule a sur son bras ; de faire quelques autres

petites recherches , soit dans les pieds de ses figures , soit dans d'autres parties , lorsqu'il sera sur le marbre ; enfin d'élever un peu plus la tête du Maréchal ; de déterminer , ou sur la France ou sur la Mort , son regard qui paroît indécis , & de s'affujettir à son égard à une exacte ressemblance , quoique tout le monde sçache que les Sculpteurs , ne visant dans leurs modeles qu'à établir les grandes formes , réservent ces détails pour l'instant où ils mettent la dernière main à leurs ouvrages. Mais je m'apperçois que j'en dis plus que je ne veux.

Je finis donc en rapportant vos propres termes sur la figure de la Mort. *L'Artiste ; dites-vous , a sagement imaginé d'envelopper la Mort d'une draperie ; elle en contraste mieux avec la statue de l'Hercule qui est nu : il nous cache adroitement une figure composée de petites parties qui ne feroient pas assez d'effet : le peu qui en paroît ne nous inspire que plus d'horreur , & le connoisseur découvre aisément sous les plis sçavans de cette draperie , tous les détails du squelette.*

Je conviens qu'on ne pouvoit guere mieux juger que vous l'avez fait sur cette figure. Mais , avouez-le sincèrement ; est-ce bien vous qui avez fait cet article , & ne l'avez-vous pas inséré dans vos obser-

vations tel que quelques connoisseurs éclairés ont pu vous le donner ? Je vous dirai nettement que , lorsque nous l'avons lu entre nous jeunes Eleves , nous avons tous décidé qu'en le comparant avec le reste de vos observations , cela ne paroit pas de la même main , & que dans cette occasion vous auriez peut-être fait ce qui arrive à la plûpart de ceux qui font les critiques du Sallon, c'est-à-dire , de recueillir indifféremment des sentimens de toutes parts , sans trop s'embarrasser s'ils impliquent contradiction , & d'en faire une brochure.

Quoi qu'il en soit , les grandes beautés de l'ouvrage de M. Pigalle nous font envisager avec regret , que nous ne le voyons se former sous nos yeux , que pour nous être enlevé après sa perfection , & porté sur nos frontieres ; de la même maniere que nous avons déjà vu partir , il y a quelques années , pour Berlin , la belle figure du **Mercur**e : comme si c'étoit un sort attaché aux meilleurs morceaux de ce grand Artiste d'être en quelque sorte expatriés. Mais nous espérons du moins que quelqu'un de nos plus habiles Graveurs cherchera à nous dédommager de cette perte , & à immortaliser son burin , en nous traçant avec fidélité des copies de cet admirable Mausolée.

J'ai l'honneur d'être , &c.

GRAVURE.

Nous annonçons trois belles Estampes du Sient Daullé, si distingué dans son Art. La premiere qui est déjà connue, est gravée d'après M. Coypel, & représente l'Amour nu, ayant les aîles étendues, avec son arc & son carquois. On voit à son air & à son geste, qu'il médite quelque malice. L'habile Artiste a fait passer dans sa gravure toute l'expression du Tableau original. Les deux autres Estampes ne méritent pas moins d'éloge. Elles viennent de paroître. L'une est intitulée, *la Muse Clio*, & l'autre, *la Muse Erato*. Toutes deux sont d'après M. Boucher, & se trouvent, ainsi que la premiere, chez l'Auteur, rue du Plâtre Saint Jacques, attenant le College de Cornouaille.

Le Sient Chenu vient de mettre au jour une nouvelle Estampe, qui a pour titre *le Chien intéressé*. Deux payfans y font danser cet animal pour un morceau de pain qu'ils lui présentent. Elle est d'après *Cal du Jardin*. L'esprit & le caractère de l'original y sont très-bien rendus.

ARTS UTILES.

ARCHITECTURE.**LETTRE** *au sujet des nouveaux travaux
de Saint Germain l'Auxerrois.*

Vous m'aviez demandé, Monsieur, s'il étoit vrai qu'on travaillât sérieusement à une nouvelle décoration pour le Chœur de S. Germain l'Auxerrois, votre Paroisse natale; s'il y a eu, comme on vous l'a dit, plusieurs Projets, de qui ils sont, auquel de ces Projets on s'est arrêté, & si on les a tous soumis indistinctement au Tribunal de l'Académie, comme cela se doit pratiquer en pareil cas, & comme on vous a assuré qu'on l'avoit fait.

J'ai fait sur cela toutes les perquisitions nécessaires; je me suis informé de tout, j'ai écouté le Public, j'ai cherché à me rencontrer avec plusieurs des Membres de la Fabrique, j'ai conversé avec les Amateurs, j'ai même vu des Académiciens; je suis par conséquent actuellement en état de vous rendre sur le tout le compte le plus exact & le plus vrai.

On a eu trois Modeles en relief, un de feu M. Balin, Orfevre ; un de M. Michel-Ange Slodtz, qui tient un si beau rang parmi nos Artistes du premier ordre, & un autre de M. Bacary.

Il y a eu aussi différens Dessesins, un de M. Messonier, Dessinateur du cabinet du Roi ; un de M. Caqué, auteur du beau Portail des Peres de l'Oratoire, & un de M. Babuty Desgodetz, petit-fils de l'ancien Professeur de l'Académie d'Architecture. On m'a même dit que M. Blondel, Académicien, a été arrêté dans sa composition, & au milieu d'une très-belle course par la prompte décision de la Fabrique.

Au surplus, on s'est conduit dans cette opération avec tout le discernement possible. On s'est fixé au Projet de M. Bacary, comme enfant de la Paroisse & baptisé sur ses fonds. Il est bien naturel d'être porté pour ses enfans. La faveur qu'on a donc cru lui devoir accorder, a été d'écarter tous les autres Concurrans, pour ne parler que de lui, & présenter son Projet, *le seul & l'unique*, à l'Académie.

Ainsi vous avez été mal informé quand on vous a rapporté que différens Projets avoient été soumis au jugement de l'Académie, & que l'excellence de celui de M. Bacary l'avoit emporté sur les autres

compositions. Il n'en est rien du tout. Il ne s'est agi que de lui, parce qu'on ne vouloit que lui. Ce bruit qui ne laisse pas de se répandre aussi à Paris comme chez vous, est totalement faux, & ne vient que de gens mal instruits, ou conduits par des vues qu'il est inutile d'approfondir. Je puis vous en certifier la fausseté. La Fabrique n'avoit de déposé entre ses mains que le Projet de M. Bacary, tous les autres ayant été montrés & retirés à l'instant même par leurs Auteurs, & ne leur ayant été redemandés en aucune façon pour être exhibés à l'Académie. C'est une vérité constante que chaque Académicien, chaque Auteur est en état d'attester.

J'ai l'honneur d'être, &c.



ARTICLE V. SPECTACLES.

COMEDIE FRANÇOISE.

LE Jeudi 30 Septembre, & le Samedi 2 de ce mois, les Comédiens François ont représenté le *Medecin par occasion*, Comédie remise, en cinq Actes, en vers, de notre composition. Cette piece a paru pour la premiere fois en 1745. Elle a été reçue du Public, à cette reprise, avec beaucoup de bonté. Elle doit un accueil si favorable moins à son mérite, qu'au jeu supérieur des Acteurs qui lui ont prêté leurs graces. Nous devons publiquement les en remercier. Comme le grand nombre est parti pour aller jouer à la Cour, ils n'ont pu la donner que deux fois. Il y a apparence qu'ils la reprendront à leur retour de Fontainebleau. Nous en parlerons alors plus au long.

Le Dimanche 3, un Acteur nouveau a joué le Comte de Tuffiere dans le *Glorieux*, & le Lundi 4, Alceste dans le *Misanthrope*. Le

premier rôle est un rôle de représentation. Le débutant ne peche pas heureusement par la figure. Il est grand & bienfait : mais l'autre demande le jeu & toute l'expérience d'un Comédien consommé. Le Public a paru lui sçavoir gré des efforts qu'il a faits pour le remplir , & lui a accordé toute la faveur qu'on doit à un Acteur qui se montre pour la première fois sur le Théâtre de Paris dans les deux rôles , peut-être les plus difficiles du haut comique.

Le Samedi 9 , le Sieur de Rosembert a représenté *Mithridate* dans la Tragédie qui porte ce titre. Son début a été des plus brillans : il a été applaudi avec justice par une assemblée très-nombreuse. Il possède trois grands avantages que peu d'Acteurs réunissent. Il a la figure noble , le ton vrai & l'action naturelle. Il est vrai que cette action a été retenue le premier jour par la timidité ; mais nous sommes persuadés qu'il lui donnera plus d'effort & de chaleur, & qu'il la développera avec succès , quand il sera plus rassuré , & qu'il osera se livrer. Il le doit avec d'autant plus de confiance qu'il n'a rien contre lui , & qu'il a beaucoup en sa faveur.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Jeudi 30 Septembre , les Comédiens Italiens ont donné *la double Inconstance* , suivie de *la Servante Maîtresse* , dans laquelle une Actrice nouvelle a joué le rôle de Zerbine. Le Public l'a très-applaudie. Le Lundi 4 de ce mois , elle a représenté Angélique dans *la Mere Confidente* ; & Colette dans *la Fête d'Amour*. Elle a rendu ce dernier rôle supérieurement à tous les autres. On peut dire , sans la flatter , qu'elle annonce du talent. Elle joint à une figure théâtrale , du feu , de l'intelligence & même de la finesse. Voilà pourquoi nous la croirions plus propre à jouer la coquetterie ou la gaieté. Elle a l'air trop instruit pour rendre avec vérité les rôles ingénus qu'elle semble adopter par préférence.

OPERA COMIQUE.

CE spectacle a fait sa clôture le Mercredi 6 , par *le Diable à quatre* , & *le Mariage par escalade* , avec le Compliment. Ces deux pieces réunies formoient un Spec-

E vj

tacle d'autant plus amusant, qu'il étoit toujours gai quoique varié, & qu'il ne laissoit aucun vuide. Le *Mariage par escalade* est imprimé, & se vend chez la veuve *Delormel & fils*, rue du Foin, & chez *Prault* fils, Quai de Conti. Le prix est de 24 sols avec les Airs notés.

Les *Amans trompés* qui ont été représentés sur le même Théâtre, se vendent à *Paris*, chez *Duchefne*, rue S. Jacques : prix 30 sols avec la Musique. Cette piece est de MM. Anseaume & Marcouville.

Nous annoncerons en même temps ici les *Amours Grenadiers*, ou la *Gageure Angloise*, qu'on trouve chez le même Libraire. Cette petite Piece en un Acte, sur la prise de Port-Mahon, méritoit d'être jouée sur un meilleur théâtre (1), & nous ne doutons pas que l'Opéra Comique ne l'eût acceptée, sans le *Mariage par escalade*, fait par plus d'un titre pour avoir la préférence. M. Quétant est l'Auteur de ce Drame. Le prix est de 24 sols avec la Musique.

(1) Elle a été représentée sur le Théâtre des Danseurs de Corde.



ARTICLE VI.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 19 Septembre.

LE 2, le Sieur de Klinggraff remit au Ministère un nouveau Mémoire, portant en substance : Que cette Princesse n'avoit point répondu à la demande qui fai oit le principal article du Mémoire pré'enté par lui le 18 du mois dernier ; sçavoir, que S. M. Impériale & Royale, donnât une déclaration formelle, *quelle n'avoit aucune intention d'attaquer S. M. Prussienne, ni cette année, ni l'année prochaine* : que le Roi de Prusse avoit entrevu, dans le silence de l'Impératrice Reine sur cette demande, les dispositions peu favorables où elle étoit à son égard ; que cependant ce Prince, pour faire voir combien il désiroit la conservation de la tranquillité générale, réitéroit encore une fois ses instances, pour obtenir les assurances qu'il avoit demandées ; que l'Impératrice Reine n'auroit pas plutôt donné ces assurances, que Sa Majesté Prussienne feroit retirer ses troupes. La réponse de l'Impératrice Reine à ce Mémoire a été : « Qu'à peine il lui a été présenté, » qu'Elle a reçu la nouvelle de l'entrée des troupes Prussiennes en Saxe, & du Manifeste publié à cette occasion par le Roi de Prusse ; qu'à

» près une agression aussi marquée, il n'est plus
 » question d'autre réponse que de celle que S. M.
 » Impériale & Royale se propose de faire au Ma-
 » nifeste de Sa Majesté Prussienne ; que la der-
 » niere , qui a été remise au Sieur de Klinggraff ,
 » contient toutes les explications , qui peuvent
 » être compatibles avec la dignité de S. M. Impé-
 » riale & Royale ; que la proposition de conver-
 » tir en treve une paix fondée sur des Traités so-
 » lemnels , n'est susceptible d'aucune réponse ».
 Le Sieur de Klinggraff partit hier , sans prendre
 congé. Leurs Majestés Impériales ont mandé au
 Comte de la Puebla , leur Ministre en Prusse , de
 quitter Berlin de la même maniere.

On vient d'apprendre que le 13 de ce mois le
 Roi de Prusse a commencé les actes d'hostilité
 dans le Royaume de Boheme. Huit Escadrons de
 ses troupes ont attaqué les Gardes avancées de
 l'armée de l'Impératrice Reine ; mais ils ont été
 repoussés trois fois. On leur a tué quatorze hom-
 mes , & l'on a fait prisonnier un Hussard. Les
 Autrichiens n'ont eu que deux soldats blessés. Sept
 Compagnies du Régiment de Portugal sont atten-
 dues ici , pour remplacer un pareil nombre de
 Compagnies du Régiment de l'Archiduc Pierre ,
 qui ont pris la route de Boheme. L'Impératrice
 Reine a envoyé ordre dans les Cercles antérieurs
 de ce Royaume d'enrôler tous les jeunes gens en
 état de servir , & de faire passer dans les Cercles
 voisins de l'Autriche & de la Moravie les enfans
 depuis l'âge de huit ans jusqu'à seize , afin de les
 soustraire à la nécessité d'entrer au service de Sa
 Majesté Prussienne. Près de huit cens familles ,
 dans la crainte d'être exposées aux horreurs de la
 guerre , sont sorties de la Silésie Autrichienne , &
 se sont réfugiées tant ici que dans les environs ;

On a muni de trois cens pieces de canon la Place d'Olmütz , dont le commandement a été donné au Baron de Marshall.

Toutes les troupes qui sont en quartiers dans les Provinces Héritaires depuis la mer Adriatique jusqu'au Danube , se tiennent prêtes à marcher. On a envoyé des ordres à la Régence du Tirol de faire les dispositions nécessaires pour le passage d'une partie des Bataillons , que l'Impératrice Reine retire de ses Etats d'Italie. De pareils ordres ont été envoyés à la Régence du Trentin.

DE DRESDE , le 23 Septembre.

Les circonstances présentes ont déterminé le Roi à quitter cette Ville ; & Sa Majesté , accompagnée des Princes Xavier & Charles , s'est rendue au camp de Pirna. La Reine est restée ici avec le Prince Royal , les jeunes Princes & Princesses. Le Roi de Prusse les a fait assurer que les égards respectueux qui leur étoient dûs , seroient religieusement observés. Par ordre de ce Prince , on a fermé les Tribunaux , & le scellé a été mis à tous les Bureaux de la Chancellerie. Sa Majesté Prussienne arriva ici le 10. Elle n'y a pas fait un long séjour , & Elle est allée rejoindre ses troupes , dont le quartier général est actuellement à Zedlitz. A l'exception de quelques Couriers , qui apportent à la Reine des nouvelles de la santé du Roi , aucune personne venant du camp de Pirna n'a permission d'entrer dans cette Ville. La Garison , que le Roi de Prusse y a laissée , est composée de deux mille hommes , & est commandée par le Baron de Willich. Il est défendu à tout soldat Prussien soit dans cette Capitale , soit dans tout autre endroit de l'Electorat , d'exi-

ger pour sa subsistance plus de deux livres de pain , d'une demi-livre de viande , & de deux pots de bierre. Aujourd'hui soixante Bâtimens ont passé sur l'Elbe , chargés de provisions pour l'armée Prussienne. La quantité de celles qu'on a tirées des différentes parties de la Saxe , afin de satisfaire aux livraisons nécessaires pour cette armée , a tellement épuisé le pays , que les grains sont montés au quadruple du prix ordinaire.

Par ordre du Roi de Prusse , le Baron de Willeich a fait enlever l'artillerie , les armes , les drapeaux & les étendards qui étoient dans l'Arsenal de cette Ville , & on les transporte à Magdebourg pour y demeurer en dépôt jusqu'à la conclusion d'un accommodement. Le même Commandant ayant pris une notice exacte de tous les Officiers Saxons qui se trouvoient ici , leur a signifié : « Qu'ils étoient prisonniers de guerre ; qu'on leur laisseroit cependant leurs épées , mais qu'ils devoient s'engager formellement à ne point servir contre » Sa Majesté Prussienne.

Le 14 de ce mois , la Reine fit prier les Ministres étrangers de se rendre au Château , où Elle leur tint ce discours : « Messieurs , les circonstances présentes me forcent de vous déclarer que » Sa Majesté Prussienne , avant d'entrer en Saxe , fit » donner au Roi mon époux , les assurances les plus » fortes d'une amitié inaltérable. Sur des assurances pareilles & aussi peu équivoques , le Roi mon » époux ne balança point à accorder aux troupes Prussiennes un passage simple & exempt de » préjudice aussi-tôt que Sa Majesté le Roi de » Prusse l'eût demandé à notre Ministre à Berlin. » Nous n'avons pas même eu la moindre défiance , » en voyant ces troupes étrangères entrer sur notre territoire. Mais au lieu d'une exacte discipline

» & d'un paiement régulier que nous attendions
 » d'elle, nous avons vu avec douleur que le Prince
 » de Brunswic, non content d'avoir fait mettre le
 » scellé sur toutes les caisses de nos revenus à
 » Leipfick, a convoqué nos Etats pour leur donner
 » des ordres absolument contraires à nos inten-
 » tions. Le Roi mon époux, envoya le Général
 » Meager à S. M. Prussienne, pour lui représenter
 » qu'on ne pouvoit combiner ces sortes d'actes
 » d'hostilité avec les déclarations précédentes, &
 » que d'ailleurs le Roi n'avoit d'autres vues que
 » d'observer la plus exacte neutralité dans cette
 » guerre. La réponse que le Général Meager reçut
 » par écrit, ne fut qu'un extrait de la Déclaration
 » publiée de la part du Roi de Prusse, pour justi-
 » fier les motifs de son entrée dans ce pays. Après
 » une réponse aussi vague & aussi peu catégorique,
 » le Roi mon époux, toujours animé d'un vrai
 » desir d'entretenir la paix en Allemagne & le
 » repos dans ses Etats, pria le Lord Stormont &
 » le Sieur de Malzahn d'aller au camp Prussien,
 » pour sçavoir les intentions du Roi de Prusse, &
 » ce qu'il exigeoit. Mais loin de rien proposer &
 » de rien entendre, le Roi de Prusse répliqua au
 » Lord Stormont : *Tout ce que vous me proposez*
 » *ne me convient point, & de ma part je n'ai au-*
 » *cune proposition à faire.* Après le retour du Lord,
 » le Roi se rendit à Pirna. J'y voulus envoyer un
 » Page chargé d'une Lettre; mais on l'arrêta, &
 » même on m'a refusé d'y pouvoir envoyer un
 » Gentilhomme qui ne seroit chargé d'aucune let-
 » tre. Enfin quoiqu'hier le Général Lentulus m'ait
 » assuré de la part de S. M. Prussienne, que la
 » garnison qu'on avoit mise en cette Capitale y
 » étoit pour ma sûreté, & même à mes ordres,
 » on est venu néanmoins à l'extrémité de me

»demander aujourd'hui les clefs du cabinet des
 »Archives. N'ayant pu résister à la force dont on
 »me menaçoit, je les ai remises à l'Officier qui
 »avoit la commission de les recevoir. Pour sur-
 »croît de chagrin, mes Ministres de Conférence
 »m'ont communiqué dans ce moment l'insinua-
 »tion qui leur a été faite par le Général Keith,
 »que le Roi de Prusse se proposoit de substituer
 »en leur place des Conseillers Prussiens, pour
 »avoir soin de l'administration de cet Electorat.

»Telle est, Messieurs, la triste situation où nous
 »nous trouvons. Nous espérons que vous en ferez
 »un fidele rapport à vos Cours respectives, &
 »nous sommes persuadés qu'Elles n'approuveront
 »pas le tort qui nous arrive, & qu'au contraire
 »Elles jugeront qu'il est de leurs intérêts d'épouser
 »les nôtres. »

La Reine en remettant les clefs des Archives à
 l'Officier Prussien, qui avoit été chargé de les de-
 mander, lui avoit dit: «Malgré le rang où la
 »nature m'a placée, je partage avec la dernière
 »des sujettes le malheureux sort tombé sur la Saxe.
 »Séparée du Roi mon époux, & d'une partie de
 »ma famille, j'essuie avec le reste de mes enfans
 »le désagrément d'un état plein d'angoisse & d'in-
 »quiétude, & je me vois exposée avec cette partie
 »de ma famille, qui est auprès de moi, à manquer
 »bientôt des choses nécessaires, par la privation
 »des moyens propres à me les procurer. » Le Roi
 de Prusse informé des plaintes de cette Princesse,
 lui a fait réitérer qu'il avoit donné les ordres les
 plus précis pour lui faire garder le respect qui lui
 étoit dû; que si ces ordres étoient mal suivis,
 Elle eût à l'en faire avertir, & qu'il puniroit sévé-
 rement les contrevenans; qu'Elle ni la Famille
 Royale & Electorale ne manqueroient jamais des

choses nécessaires ; que la dignité de leur rang & de leur état ne seroit jamais confondue avec les circonstances qui regardoient le Public ; qu'ainsi il prioit Sa Majesté de vouloir bien se tranquilliser , & de ne point outrer les idées qu'Elle se formoit de l'état des choses. En même temps S. M. Prussienne a recommandé aux Officiers des Détachemens postés entre son camp & cette Ville , de laisser passer librement tout ce qui étoit pour le service de la Reine , des Princes & des Princesses.

Il passe tous les jours ici des Régimens , tant d'Infanterie que de Cavalerie , qui vont joindre l'armée du Roi de Prusse. Tous les avis confirment que ce Prince dirige sa marche sur Leitmaritz. Depuis avant-hier les Bourgeois de cette Capitale sont dispensés de fournir le pain aux soldats Prussiens , qui y sont en garnison ; mais on continue de fournir à ces Soldats la viande & la biere.

On publia à Torgaw le 13 , une Ordonnance , dont voici la teneur : « Sa Majesté le Roi de Prusse , par des motifs fondés sur la nécessité des conjonctures , a pris la résolution d'établir à Torgaw un Directoire de Guerre pour la perception de tous les revenus , tant de la Chambre des Finances , que de l'Electorat de Saxe , sous quelque nom que ce puisse être. En conséquence , tous les Receveurs des Accises générales & autres droits , de même que les Fermiers Officiers , & généralement tous les Suppôts des Douanes & Péages , sans exception , sont avertis d'apporter & de délivrer fidèlement audit Directoire de Guerre les deniers qu'ils se trouveront avoir en caisse ; & ce sous peine de double restitution & de cassation , ou même de prison , suivant l'exi-

212 MERCURE DE FRANCE.

»gence du cas. Ce qu'ils devront faire à l'avenir
»tous les mois , sans y manquer : leur étant dé-
»fendu très-expressément de remettre aucun de
»ces deniers à qui que ce soit , sinon au seul Di-
»rectoire susdit. »

DE LEIPSICK, le 22 Septembre.

Divers Détachemens des troupes Prussiennes ont occupé dans cet Electorat les Villes de Mersebourg , d'Eisleben , de Naumbourg , de Wesselsfelds , de Zeitz & de Torgaw. La Colonne , à la tête de laquelle est le Roi de Prusse , a pris sa marche le long de l'Elbe. Elle campa le 6 à Rothen Schoneberg , la droite appuyée sur Tannenberg , & la gauche sur Wundschritz. Le jour précédent , la Colonne du Prince Ferdinand de Brunswick avoit campé près de Freyberg , & celle du Prince de Bevern à Fischbach , de l'autre côté de l'Elbe. Depuis le Roi de Prusse s'est avancé à Torgaw , où il a établi son quartier général. Le Comte de Stormont, Envoyé du Roi de la Grande-Bretagne auprès du Roi , s'est rendu auprès de S. M. Prussienne avec deux Ministres de Sa Majesté. Les Prussiens ont vuïdé les Arsenaux des principales Villes où ils ont passé ; & ils en ont fait voiturer l'artillerie à Torgaw.

On publia le 15 une Déclaration , dont voici la teneur. « Sa Majesté le Roi de Prusse ayant pris
»sous sa garde & protection les Etats Electoraux
»de la Maison de Saxe ; ont fait sçavoir , de la
»part de S. M. , à tous & un chacun , que son
»intention est , que personne , à l'occasion des
»troubles actuels , ne soit inquiété dans sa pro-
»fession , mais qu'au contraire chacun puisse y
»vaquer tranquillement , & comme à l'ordinaire.

«re. S. M. désire aussi, que les Foires de Léipsick & de Naumbourg, & les autres Marchés publics, se tiennent suivant l'usage établi; que tous les acheteurs ou vendeurs, qui voudront s'y rendre, puissent les fréquenter librement, & qu'il ne leur soit apporté à cet égard aucun obstacle ni empêchement. *A ces causes*, S. M. fait assurer tous Commerçans, Négocians, & Fabricans, tant de cet Electorat que des pays étrangers, qui sont dans l'habitude de fréquenter lesdites Foires & lesdits Marchés publics, & qui voudront y venir aux temps accoutumés, qu'ils y jouiront d'une entière liberté & sûreté pour leurs personnes & pour leurs effets; que S. M. les prend sous sa protection & sauvegarde Royale, & qu'il leur sera accordé en conséquence les saufconduits nécessaires». Le Commissaire, qui est ici de la part du Roi de Prusse, a annoncé aux habitans, qu'ils pouvoient payer leurs taxes aux Receveurs ordinaires.

Sur les nouvelles assurances que le Roi a fait donner à ce Prince par le Comte de Salmour, que Sa Majesté avoit toujours été dans la résolution de ne prendre aucune part aux différends survenus entre les Cours de Vienne & de Berlin; S. M. Prussienne a répondu: «Qu'Elle ne souhaitoit rien de plus Elle-même, que de trouver le Roi dans ces sentimens; que la neutralité, que le Roi désiroit d'observer, étoit précisément ce qu'Elle requéroit de lui; mais que pour rendre cette neutralité plus sûre, & la mettre à l'abri de variation, il convenoit que le Roi séparât son armée, & qu'il renvoyât dans leurs quartiers les troupes qu'il avoit rassemblées à Pirna; que si le Roi vouloit donner par une semblable démarche la preuve de ses dispositions

214 MERCURE DE FRANCE.

« pacifiques , S. M. Prussienne se feroit dès-lors un plaisir de montrer , par une égale condescendance , combien Elle étoit portée de son côté à donner des marques réelles de son amitié au Roi , & à se concerter avec Sa Majesté sur les arrangements que les conjonctures peuvent requérir ». Le Roi n'est point dans la résolution d'accepter la proposition du Roi de Prusse , & Sa Majesté a déclaré , « Qu'Elle attendroit dans son camp la décision des événemens ; que si les Prussiens entreprennent de l'y forcer , Elle soutiendrait leurs efforts ».

Divers mouvemens du Roi de Prusse donnant lieu de croire qu'il a dessein de resserrer de tous côtés le camp de Pirna , le Feld-Maréchal Comte de Browne a décampé de Kollin le 9 de ce mois , pour se porter en avant , & pour tâcher de conserver la communication avec les troupes Saxones. Le Corps que ce Général a détaché sous les ordres du Comte de Wied , s'est saisi des passages entre Trebnitz & Catharinenberg. On a reçu avis que les Prussiens établissent des batteries pour attaquer les Saxons dans leur camp.

Selon les nouvelles qu'on a du camp de Pirna , le Roi a fait distribuer aux différens Corps de ses troupes la Déclaration suivante. « Dès le commencement de l'invasion des troupes Prussiennes dans cet Electorat , Sa Majesté a mis tout en œuvre , pour tâcher de faire un accommodement avec le Roi de Prusse. Ce Prince ayant exigé des conditions inouïes , Sa Majesté non-seulement les a rejetées , mais a fait sçavoir à S. M. Prussienne , qu'Elle aimoit mieux tout perdre que de s'y soumettre. Ainsi Sa Majesté apprend de la bravoure & de la fermeté de ses fidèles troupes , qu'elles se montreront disposées à

» soutenir jusqu'à la dernière goutte de leur sang ,
 » la résolution qu'a prise Sa Majesté. Elle les ex-
 » horte à tout sacrifier pour la défense de leur
 » Roi, & pour la conservation de leur propre hon-
 » neur ».

Le Roi de Prusse espérant de réduire l'armée du Roi par la famine , a laissé vingt mille hommes pour tenir le camp de Sa Majesté bloqué. La semaine dernière, les Prussiens firent sauter les fortifications de Wittemberg, Ils fortifient actuellement la Ville de Torgaw , où leur Directoire de Guerre est établi. Ce Directoire a sommé les différens Cercles de l'Electorat , de livrer , d'ici à trois semaines au plus tard , onze cens bœufs , deux mille cinq cens moutons , deux cens mille mesures d'avoine , cent cinquante mille quintaux de foin & vingt mille bottes de paille. Cette fourniture est évaluée à six cens vingt-cinq mille écus.

DE BERLIN, le 21 Septembre.

Les troupes d'Infanterie du Roi consistent en cent quarante bataillons. La Cavalerie est composée d'un Escadron de Gardes du Corps , de soixante Escadrons de Gendarmes, Carabiniers & Cuirassiers, de soixante-dix Escadrons de Dragons , de quatre-vingt Escadrons de Hussards , & de deux Escadrons de Chasseurs à cheval. Deux Corps d'armée sont assemblés dans la Haute & dans la Basse Silésie , & ont occupé les défilés , par lesquels on peut passer du Royaume de Bohême dans cette Province. Il y a aussi quelques troupes campées dans les environs de Glatz. A juger par ces dispositions , il paroît que le Roi se propose non seulement de couvrir la Silésie , mais

aussi de faire entrer de ce côté une seconde armée en Bohême.

Dans l'exposé des motifs qui ont déterminé le Roi à prendre les armes, Sa Majesté se plaint particulièrement de ce que l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, a augmenté jusqu'à soixante pour cent, les droits sur les marchandises des Etats de Prusse. Voici un des endroits les plus remarquables de cet exposé. « Il est certain que » le Roi commence les *hostilités* : mais comme ce » terme a souvent été confondu avec celui d'*ag-*
» *gression*, l'on se croit obligé de distinguer le sens » de ces deux mots. Par *aggression*, l'on doit en- » tendre tout acte, qui est diamétralement oppo- » sé à l'esprit d'un Traité de Paix. Une Ligue of- » fensive; des ennemis qu'on suscite, & qu'on » pousse à faire la guerre à une Puissance; le des- » sein d'envahir les Etats d'autrui; une irruption » soudaine; toutes ces choses différentes sont au- » tant d'*aggressions*, quoique la dernière seule se » trouve dans le cas des *hostilités*. Quiconque cher- » che à se défendre contre ces *aggressions*, ou à en » prévenir les suites, peut commencer les *hostili-*
» *tés*, mais il n'est pas l'agresseur »..... Cet Ecrit finit ainsi: « S. M. déclare, que les Libertés du » Corps Germanique ne seront ensevelies qu'en » un même tombeau avec la Prusse. Elle prend le » Ciel à témoin, qu'ayant vainement employé les » moyens les plus convenables pour préserver ses » propres Etats & toute l'Allemagne, des fléaux de » la guerre dont ils étoient menacés, Elle est for- » cée de prendre les armes, pour dissiper une » conspiration tramée contre ses possessions & ses » Etats.... Le Roi ne s'écarte de sa modération » ordinaire, que parce que cette vertu cesse d'en » être une, lorsqu'il s'agit de défendre son hon-
neur

neur, son indépendance, sa Patrie & sa Couronne ». Le Comte de la Puebla, Ministre de Leurs Majestés Impériales, partit le 16, sans prendre congé.

La petite ville de Biesenthal, située à quatre lieues d'ici, a été totalement réduite en cendres. Différentes personnes ont péri dans les flammes, entr'autres, plusieurs enfans qui avoient été renfermés dans les maisons, pendant que leurs parens étoient sortis pour vaquer à leurs affaires. Le feu a pris aussi au Château de Gussou, appartenant au Comte de Podewils, Premier Ministre d'Etat; & le dommage causé par cet incendie, monte à près de vingt mille écus.

DE HAMBOURG, le 25 Septembre.

Plusieurs lettres marquent que tandis que le Roi de Prusse est entré en Bohême avec quarante mille hommes, le Feld-Maréchal Schwerin y a débouché avec trente-cinq mille hommes, par le Comté de Glatz. Si l'on en croit les mêmes lettres, le sieur Calkoen, Envoyé Extraordinaire des Etats Généraux des Provinces-Unies auprès du Roi de Pologne Electeur de Saxe, s'est joint au Comte de Stormont, pour tâcher de ménager, entre S. M. Prussienne & S. M. Polonoise, un accord qui pût procurer aux deux Parties une sûreté convenable. Il y a eu le 21, à ce qu'on assure, quelques nouveaux articles proposés de part & d'autre.

Le sieur de Soltikoff, Envoyé Extraordinaire de l'Impératrice de Russie auprès des Cercles de la Basse Saxe, a notifié aux Magistrats de cette Ville, ainsi qu'aux Ministres Etrangers qui y résident, *Que cette Princesse, vu les mouvemens des troupes du Roi de Prusse, se trouve dans la nécessité.*

II. Vol.

K.

218 MERCURE DE FRANCE.

sité de faire marcher une armée au secours de ses Alliés contre S. M. Prussienne. Le bruit court, que cette armée fera de cent vingt mille hommes. On ajoute que S. M. Imp. de Russie a ordonné d'équiper une Flotte, pour servir au transport des troupes qu'Elle jugera à propos de faire embarquer.

DE RATISBONNE, le 24 Septembre.

Aussitôt que l'Empereur a été informé de l'entrée des troupes Prussiennes dans l'Electorat de Saxe, S. M. Imp. a adressé un Décret au Roi de Prusse, pour le sommer de faire retirer ses troupes, faute de quoi il seroit procédé contre S. M. Prussienne en la maniere prescrite par les Loix de l'Empire. Un autre Décret ordonne à tous les Vassaux des Princes & Etats d'Allemagne, qui sont employés dans les troupes du Roi de Prusse, de quitter incessamment le service de ce Prince. Par un troisieme Décret, l'Empereur défend à tous Princes, Etats ou Membres du Corps Germanique, de souffrir qu'il soit fait chez eux aucunes levées de Soldats pour S. M. Prussienne, & de lui prêter aucune assistance dans les circonstances actuelles, le tout à peine d'encourir les condamnations statuées par les Constitutions de l'Empire.

E S P A G N E.

DE LISBONNE, le 14 Août.

Il y eut le 3 de ce mois à Obédos & dans les environs un violent tremblement de terre. Dans quelques montagnes voisinages de ce Bourg, il

s'est fait diverses ouvertures, d'où il sort de l'eau en abondance. On commencera le mois de Janvier prochain, à rebâtir cette Capitale, & l'on y emploiera vingt mille Ouvriers. Les maisons n'auront que deux étages. La largeur des principales rues sera de dix toises.

DE MADRID, le 21 Septembre.

On apprend du Paraguay, que les troupes du Roi, jointes à celles de Portugal, ont défait un corps de Rebelles. Ces derniers ont perdu quatorze cens hommes, & on leur a enlevé huit canons & autant de Drapeaux. Du côté des Européens, il n'y a eu que cinq Soldats tués & quarante-trois blessés.

On a reçu avis de Malaga, qu'un Armateur de Marseille avoit repris quatre Navires François que la Frégate *l'Espérance*, de l'Escadre de l'Amiral Hawke, conduisoit à Gibraltar.

I T A L I E.

DE MESSINES, le 24 Août.

Les chaleurs excessives qu'on a essuyées ici depuis le 15 du mois de Juin, ont produit des maladies dont les symptômes & les suites ont causé d'abord beaucoup d'effroi. Toutes les personnes qui en étoient attaquées, tomboient au bout de quelques heures dans une violente phrénésie. Leur tête s'enflait extraordinairement; elles perdoient l'usage de leurs organes, & bientôt une fièvre violente les emportoit. On a trouvé le moyen de prévenir ces funestes effets, en baignant la tête du malade dans de l'eau froide.

K ij

DE ROME, le 11 Septembre.

En fouillant la terre dans un jardin du Comte perucchi, on a découvert une Urne qui, selon l'inscription gravée dessus, contient les cendres du Maître de la Garde-robe de l'Empereur Auguste. On a trouvé aussi sous terre, dans l'endroit où le Duc de Zagarola se propose de faire construire un nouveau Palais, une petite Chapelle dont les peintures sont bien conservées.

Le Pape a disposé de la charge de Secrétaire d'Etat, & de celle de Vice-Chancelier en faveur du Cardinal Aubri Archinto, Gouverneur de Rome. Sa Sainteté a accordé au Cardinal Jérôme Colonne, qui étoit Vice-Chancelier, celle de Camerlingue du Saint Siege, à laquelle est attaché le titre de Président de la Chambre Apostolique.

La place de Préfet de la Congrégation de *Propaganda Fide* a été donnée au Cardinal Joseph Spinelli, & le Cardinal Fortuné Tamburini a été déclaré Protecteur de la Congrégation du Mont Cassin. Les Cardinaux Jean-Jacques Millo & Clément Hargenvilliers ont été mis au nombre des Commissaires de la Congrégation établie pour les affaires du Comtat Vénaisin. Le sieur Corneille Caprara, frere du Marquis de Monti, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté Très Chrétienne, a été nommé Gouverneur de Rome, & il est remplacé dans la Chambre de la Rote par le sieur Alexandre Ratta. Le Saint Pere a conféré à un fils du Marquis Cavalieri un Canoniat de Saint Pierre du Vatican, dont l'Evêque de Cossanza s'est démis.

DE LIVOURNE, le 13 Septembre.

Un Navire, arrivé de l'Île du Goze, a rapporté que les Algériens ayant mis le siège devant Tunis, le Bey, pour ne pas tomber entre leurs mains, s'est sauvé avec ses trésors & trente-deux Esclaves, & qu'il s'est retiré à Malte.

GRANDE BRETAGNE.

DE LONDRES, le 14 Septembre.

La garde qui veille sur la personne de l'Amiral Byng, vient d'être doublée, & l'on a grillé les fenêtres de la chambre où il est logé dans l'Hôpital de Greenwich. Il paroît qu'il sera jugé par le Parlement, & non par un Conseil de guerre. On a fait la visite du Vaisseau de guerre Hollandois, & des vingt-cinq Navires de la même Nation, qui furent amenés le 17 du mois dernier aux Dunes. Comme on n'y a trouvé aucune marchandise de contrebande, on leur a notifié qu'ils pouvoient continuer leur navigation. Le bois de construction, qu'ils avoient à bord, a été retenu pour le compte de Sa Majesté, & payé argent comptant. Trois bataillons des Gardes, & huit Régimens d'Infanterie, ont ordre de se tenir prêts à s'embarquer.

Selon les nouvelles de la Méditerranée, l'Amiral Hawke a quitté les parages de l'Île Minorque, & a fait voile vers l'Est. L'escadre de cet Amiral, ainsi que celle de l'Amiral Boscawen, sont réduites à un très-fâcheux état par le scorbut & par d'autres maladies. Le Gouvernement vient d'envoyer ordre à Portsmouth, à Plymouth, à

K liij

222 MERCURE DE FRANCE.

Chatham & à Wolwich, que tous les Vaisseaux de guerre, qui s'y trouvent, se préparent à se mettre en mer, pour aller renforcer l'une & l'autre Escadre. On prétend que l'Amiral Knowls doit relever incessamment l'Amiral Boscawen.

Divers Négocians de cette Ville sont en peine pour les Navires qu'ils attendent de la Mer Baltique. Leur inquiétude est d'autant mieux fondée, que les Armateurs François croisent actuellement en grand nombre sur les côtes d'Angleterre. Depuis quelques jours, ces Armateurs ont pris plusieurs Bâtimens dont les uns ont été conduits en France, & les autres ont été rançonnés. Comme le nombre des Corsaires ennemis augmente de jour en jour, on a ordonné à quelques Vaisseaux de guerre, de leur donner la chasse. On se propose d'accorder à nos Armateurs les mêmes gratifications, qui sont promises aux Capitaines & aux Equipages des Vaisseaux & des Frégates de Sa Majesté, pour les prises faites sur les François.

P A R S - B A S.

D'AMSTERDAM, le 16 Septembre.

On mande d'Elfeneur, que divers Maîtres de Navires arrivés dans le Sund, se plaignent extrêmement des mauvais traitemens qu'ils ont essuyés de la part des Armateurs Anglois. Les mêmes nouvelles ajoutent que plusieurs de ces Corsaires arborent pavillon d'Alger pour causer plus de frayeur. Un d'eux a rançonné le Patron Frédéric Carstens pour la somme de vingt-deux livres sterlings. Le Capitaine Hendriks, montant le Navire *le Rotterdamse Welvaren*, a déclaré que deux sacs d'argent qu'il avoit à bord, lui avoient

été enlevés avec sa montre & ses hardes par un Pirate de cette Nation. A la hauteur de Tervere, le Navire du Capitaine Pierre Sybrand a été canonné par un Vaisseau de la même Nation, & a eu ses agrêts considérablement endommagés. Une lettre du Patron Cornille Bandt porte ce qui suit. « Le 2 du courant, » nous remîmes à la voile de Quillebeuf. Un cal- » me nous arrêta le 5, & nous fûmes abordés » par la Chaloupe d'un Armateur Anglois, dans » laquelle il y avoit huit hommes. Ils examinè- » rent nos papiers. Ensuite ils enfoncerent nos » Ecoutilles; ils en jetterent les panneaux sur le » tillac, & ils ouvrirent plusieurs ballots, en les » coupant. Parmi nos marchandises étoit une » caisse de ciseaux, dont ils prirent la moitié, en » disant, *Voilà qui est fort bon, pour couper les » oreilles aux Hollandois.* Ils battirent trois de nos » Matelots. Je m'attendois à avoir mon tour, » mais j'en fus quitte pour les menaces. Après » avoir mis tout notre Bâtiment au pillage, & » m'avoir ôté même les boucles d'argent que j'a- » vois à mes souliers, ils me dirent qu'ils me ren- » droient tout, si je voulois leur donner onze » guinées & demie. Comme je les assurai que je » n'avois pas cette somme, ils me fouillèrent moi » & mon Pilote, & ne nous laisserent que deux » pieces de deux sols. Non contents de ce qu'ils » avoient pris, ils s'approprièrent encore un baril » d'eau-de-vie, & ils se retirèrent, en nous sou- » haitant un bon voyage ».

DE BRUXELLES, le 25 Septembre.

Deux Bataillons de chacun des Régimens, qui sont en garnison dans les Places des Pais-Bas, ont

224 MERCURE DE FRANCE.

ordre de se tenir prêts à marcher. Le 18 de ce mois, le Général Luchesi se rendit à Mariemont, & il y prêta serment entre les mains du Prince Charles de Lorraine, en qualité de Gouverneur de Bruxelles. Ce Général étant revenu ici le lendemain au matin, reçut les complimens des Magistrats. Il dîna chez le Comte de Gobenzel, & il partit ensuite pour la Bohême, où il doit commander la Cavalerie de l'armée de l'Impératrice Reine. Le Duc d'Artemberg se dispose à y aller joindre le Régiment dont il est Colonel.

F R A N C E.

Novvelles de la Cour, de Paris, &c.

MAdame Louise vint à Paris le 20 Septembre; & se rendit à la Maison des Dames de l'Enfant Jesus. Cette Princesse y donna le Voile noir à la Demoiselle de Chabillant, & le Voile blanc aux Demoiselles de la Noue & de la Riviere. M. l'Abbé de Sailly, un des Aumôniers de Madame la Dauphine, prononça le Sermon.

On mande de Dunkerque, que le Capitaine Guilbert Sutton, commandant le Corsaire *le Lion*, de ce Port, y a conduit le Navire Anglois *la Catherine*, de la Nouvelle Yorch, de 140 tonneaux, chargé de bois pour teinture, de cuirs, &c.

Le Corsaire *la Fourmi*, de Boulogne, commandé par le Capitaine Jean-Louis Jean, a pris & conduit à Calais le Navire *le Robert & Thomas*, de 150 tonneaux, dont la cargaison est composée de beurre & de charbon de terre.

Le Navire François *l'Harmonie*, de Bayonne,

de 250 tonneaux, chargé de sucre de café, de Cacao & de coton, qui avoit été pris par un Vaisseau de guerre Anglois, a été repris & conduit au Havre par le Corsaire *le Prince de Soubise*, de Dunkerque : Capitaine, Jacques Canon.

Les Bâtimens Anglois *l'Edouard & Marie*, de 110 tonneaux, chargé de bois de construction, & *le Louis*, de 130, dont le chargement consiste en sucre, fers, planches, &c. ont été pris par les Corsaires *l'Infernal & la Favorite*, du Havre, & ont été conduits à Dieppe.

Le Corsaire *le Port-Mahon*, de Saint-Malo, s'est rendu maître des Navires Anglois *la Penelope*, de 250 tonneaux, armé de seize canons, *le Fame* de Londres, de 170 ; *le Succès & la Providence*, de 150 chacun. Ces Bâtimens, chargés de diverses marchandises ont été conduits dans différens Ports de Bretagne.

L'Espérance, autre Corsaire de Saint-Malo, a pris les Navires Anglois *le Duc de Toscane*, de 150 tonneaux, chargé de raisins, & *l'Elizabeth*, de 120, chargé de sucre & de café.

On apprend de Bayonne, que les Navires *le Salé*, de Londres, de 350 tonneaux, chargé de sel, & *le Dauphin*, de Poole, de 140, ayant un chargement de vivres destinés pour la Nouvelle Angleterre, ont été pris par les Corsaires *l'Amiral & l'Espérance* de ce port, où ces Corsaires les ont fait conduire.

Il est arrivé à Saint-Jean de Luz un Bâtiment Anglois, appelé *le Postillon*, de Jerzey, chargé de mille quintaux de morue, qui a été pris par le Corsaire *le Saint-Jean-Baptiste* de ce Port.

Le 23 Septembre, le Prince Constantin de Rohan, Premier Aumônier du Roi, fut élu unanimement Evêque de Strasbourg par les Chanoines

K v

226 MERCURE DE FRANCE.

de la Cathédrale , qui avoient eu la permission du Roi , de s'assembler pour procéder à cette-Election.

Le 27 , Monseigneur le Duc de Bourgogne , Monseigneur le Duc de Berry & Monseigneur le Comte de Provence , accompagnés de Madame la Comtesse de Marfan , Gouvernante des Enfants de France , revinrent du Château de Meudon.

Sa Majesté a accordé une place de Commandeur dans l'Ordre de Saint Louis , au Marquis de Monteynard , Maréchal de Camp , & Inspecteur Général de l'Infanterie.

On vient de former en Saintonge, pour la garde des côtes de cette Province , un Corps de quatre Escadrons de Dragons , qui seront à la solde du Roi , tous les ans , pendant le temps de la campagne. Sa Majesté a donné le commandement de cette troupe , auquel est attaché le grade de Mestre de Camp de Dragons , à M. le Marquis de Culaht-Ciré , ci-devant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal Pologne. La même troupe a M. de Châteaubardon pour Lieutenant-Colonel. M. de Fontaine en est Aide-Major Général , avec commission de Capitaine de Dragons.

Selon les nouvelles de Mahon , M. le Comte de Lannion , Gouverneur de l'Isle Minorque , y a célébré avec beaucoup d'éclat la Fête de Saint Louis , dont le Roi porte le nom. Le *Te Deum* fut chanté au bruit de toute l'artillerie & de la mousqueterie de la Garnison rangée en bataille sur la Place. On tira le soir un très-beau feu d'artifice. La nuit toute la Ville fut illuminée. L'Hôtel de M. le Comte de Lannion & l'Hôtel de Ville , le furent avec une grande magnificence.

On mande de Toulon , que M. de Carné-Marcein , Capitaine de Vaisseau , commandant la

Frégate du Roi *la Pleyade*, a conduit en ce Port, où il est arrivé le 18, une Goelette venant de Londres, armée en course avec quatorze canons, & sur laquelle il s'est trouvé soixante-quinze hommes. Il s'étoit emparé quelques jours auparavant de la Pinque Angloise, appelée *l'Afrique*, chargée de bled.

M. de Cour, Enseigne de Vaisseau, commandant la Corvette du Roi *la Levrette*, est rentré à Brest le 21, avec le Corsaire *le Dauphin*, de Jersey, dont il s'est rendu maître.

Le Brigantin Anglois *le Dauphin*, chargé de thé, de cordages, de fil de carret, & d'autres marchandises destinées pour S. Jean d'Antignes, a été pris dans la rade de Dunkerque, & conduit en ce Port.

Le Corsaire *l'Infernal*, du Havre, dont est Capitaine Louis de Ferne, a remis à Boulogne quarante-deux Anglois, faits prisonniers sur un *Senaw* armé de dix canons, qu'il a pris à l'abordage. Il s'étoit rendu maître d'un autre Bâtiment ennemi, qu'il a rançonné pour huit cens soixante-dix livres sterlings.

Il est arrivé à Morlaix un Brigantin Anglois, pris par le Corsaire *la Dauphine*, de Boulogne, & dont le chargement consiste en charbon de terre, & en deux cens bouteilles d'eau-forte.

Le 5 Octobre, le Roi accompagné de Monsieur le Dauphin & de Madame la Dauphine arriva à Fontainebleau de Choisy, où Sa Majesté s'étoit rendue le 3 de ce mois.

Le 3, M. le Duc de Fronsac prêta serment entre les mains du Roi, pour la Charge de Premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté

BÉNÉFICES DONNÉS.

LE Roi a donné l'Abbaye de Simorre, Ordre de Saint Benoît, Diocèse d'Auch, à M. l'Abbé de Noë, Vicaire Général de l'Archevêché d'Alby; l'Abbaye Régulière & Elective de Loos, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Tournay, à Dom Breton, Religieux de cette Abbaye; celle de Saint Corentin, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Chartres, à la Dame de Boiffe, Religieuse de Pantemont; & le Prieuré Conventuel & Electif de Bouteville, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Saintes, à M. l'Abbé de Lancosme, Trésorier de la Sainte Chapelle de Bourges.

 NAISSANCES, MARIAGES
ET MORTS.

DAME de Rivié, l'une des Dames nommées pour accompagner Madame, épouse du Marquis de Gouy-d'Arey, Brigadier d'Infanterie, & Colonel-Lieutenant du Régiment de la Reine, est accouchée d'un fils qui a été tenu sur les fonts le 17 Juillet, dans la Chapelle du Château de Compiègne, par Monseigneur le Dauphin & Madame, & nommée *François*. L'Abbé de Sainte-Aldegonde, Aumônier du Roi, suppléa les cérémonies du Baptême à cet enfant.

Marie-Jeanne-Olimpe de Bonnevie, épouse de Marie-François-Henri de Franquetot, Comte de Coigny, Mestre de Camp-Général de Dragons,

& Gouverneur du Château de Choisi, est accouchée le 2 Septembre, d'un fils qui a été baptisé le même jour à S. Eustache, & a eu pour parrain le Maréchal Duc de Coigny, son bisayeul paternel, & pour marraine la Présidente de Nassigny sa bisayeule maternelle.

Le ... 1756, N. *Trudaine de Montigni*, Maître des Requêtes & Intendant des Finances, en survivance de Daniel-Charles-Trudaine son père, depuis le mois d'Août 1754, épousa N. *Gagne de Perigni*, fille d'Antoine-Jean Gagne de Perigni, Maître des Requêtes. Leur contrat avoit été signé par Leurs Majestés le 21 Mars.

Charles-Louis-Joseph-Alexandre de *Canonville*, Marquis de Raffetot, Mestre de Camp de Cavalerie, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-légers de Monseigneur le Dauphin, fils de Louis-Augustin, Marquis de Canonville, & de Constance-Généviève-Catherine-Louise de *Paradiou-d'Auremenil*, épousa le 18 Mai, Dame Marie-Magdeleine-Louise de *Barberie-de S. Contest*, veuve de Louis-Henri-Felix du *Plessis-Chatillon*, Marquis du Plessis-Chatillon, de S. Gelais & de Nonant, Comte de Château-Meillien, & fille de feu Messire François-Dominique de Barberie, Marquis de S. Contest, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le Département des Affaires Etrangères, & de Jeanne-Monique des *Vioux*. La Bénédiction Nuptiale leur fut donnée par l'Evêque de Metz. Leur contrat de mariage avoit été signé le 16 du même mois par Leurs Majestés & la Famille Royale.

La maison de Canonville est comptée à juste titre parmi les plus distinguées de la Province de Normandie, où elle est connue depuis l'an 1066, qu'un Seigneur de ce nom accompagna Guillaum-

me le Conquérant. *Duchêne, Hist. de Normandie, pag. 1126, Chron. de Brompton, pag. 964 du Recueil des Historiens Anglois.* Raoul, seigneur de Canonville, Manneville & Veacsville, un de ses descendans, vivant en 1157, est le quinzième ayeul du Marquis de Raffetot auquel nous annonçons le mariage.

Richard de Canonville est nommé avec les plus grands seigneurs de Normandie, dans deux chartes de Henri II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, l'une qui accorde des privilèges aux Habitans de Rouen, donnée vers l'an 1175, & l'autre accordée environ le même temps à l'Abbaye de Jumieges.

Cette maison qui est alliée à celles de *Blainville, Fescamps, Villequier, Cailletot, Gueures, Rouvroi-S.-Simon, Hautemer-Ferunques, Choiscul, Gramont, Perthuis, Pardieu, &c.* possède la terre de Raffetot depuis l'an 1355 qu'elle lui est venue par le mariage de Pierre III, seigneur de Canonville, avec Laurence de Cailletot, Dame de Raffetot.

Canonville de Raffetot porte pour armes, de gueules, à 3 molettes d'éperon d'or, 2 & 1.

Messire Louis-Gabriel des Acres, Comte de Laigle, Lieutenant-Général des Armées du Roi, veuf de Dame Françoise - Gillette Loques - de Grandville, épousa le 19 Mai, Demoiselle Anne-Salomé Josephine de Waës, fille de feu Messire Jean-Guillaume-Anne Baron de Waës, & de Dame Catherine de Limingue.

Demoiselle Catherine-Virginie Cailhou-Désignac est décédée le 28 Février, âgée de 68 ans, & a été inhumée à S. Sulpice. Elle étoit fille de Messire Charles Cailhou-Désignac, premier Ecuyer de son Altesse Sérénissime Henri de Bourbon,

Duc de Verneuil , mort le 8 Mars 1736 (1), âgé de 94 ans , & de Dame Jeanne Gallois-de Vaudricourt , morte le 6 Janvier de la même année 1736, (2) âgée de 88 ans , sœur de feu M. de Vaudricourt , mort Chef d'Escadre.

La demoiselle dont nous annonçons la mort , est la dernière de sa famille , une des plus anciennes du Poitou , alliée aux Maisons de Coué , de Chastaigner , de Mauléon , &c. & par elles à celle de Voyer d'Argenson. Elle avoit une sœur aînée qui est morte le 8 Novembre 1738 , (3) du mariage de laquelle avec N. de Launay , il reste 1°. Messire Charles-Pierre de Launay , Prêtre , Prieur Commendataire du Prieuré Royal d'Argenteuil. 2°. Messire Ambroise - Henri de Launay , appelé le Chevalier de Vaudricourt , Chevalier de Saint - Louis , qui a servi dans la Marine. 3°. Messire Joseph - François de Launay , Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Champagne , aussi Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis. 4°. Demoiselle Henriette-Virginie de Launay , fille.

Dame Marie-Marguerite Chaillon , épouse de Messire André-Jean Lalouette-de Vernicourt , Maréchal des Camps & Armées du Roi , mourut le 12 Mars , à Paris.

Dame Etiennette-Louise d'Hallencourt , veuve de Messire Etienne , Comte de Grasse , est morte en cette ville le 13 , âgée de 65 ans.

Messire Henri-François-de-Paule le Fevre-d'Ormesson , Conseiller d'Etat ordinaire & au Conseil Royal , Intendant des Finances , est mort le 20

(1) Voyez le *Mercur*e de Mars 1736.

(2) Voyez le *Mercur*e de Janvier 1736.

(3) Voyez le *Mercur*e de Novembre 1738.

232 MERCURE DE FRANCE:

Mars, en cette Ville, dans la soixante-seizième année de son âge.

Dame Barbe-Magdeleine *Maynon*, veuve de Messire Nicolas-Etienne *Roujaule*, Maître des Requêtes Honoraire, & Conseiller au Conseil du dedans du Royaume & de commerce, est morte le même jour, âgée de 88 ans.

Messire Pierre de *Malzieu*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, mourut la nuit du 21 au 22.

Messire Etienne *Crouzet*, Abbé de l'Abbaye de Pleine-Selve, Ordre de Prémontré, Diocèse de Bordeaux, & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, est mort le 26 Mars, âgé de 88 ans, & a été inhumé le lendemain en l'Eglise de l'Abbaye de S. Victor.

Louis-François de *Bouschet*, d'abord Chevalier de Malte, dit le Chevalier, puis le Comte de Sourches, seigneur de la Ronce, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, & de celui de S. Lazare, est mort en cette ville, le 29 Mars 1756, dans la quatre-vingt-cinquième année de son âge, étant né le 9 Juillet 1671. Il étoit troisième fils de Louis-François de Bouschet, Marquis de Sourches, Conseiller d'Etat, Prevôt de l'Hôtel du Roi, & Grand Prevôt de France, Gouverneur des Provinces & Comtés du Maine, de Laval & du Perche, & de Marie-Généviève de *Chambes*, Comtesse de Montforeau.

Le Comte de Sourches avoit servi avec distinction dans les guerres d'Italie, ensuite dans celles d'Espagne; & avoit été successivement Mousquetaire du Roi dans la première Compagnie en 1690; Enseigne au Régiment des Gardes Françaises en

1691 ; Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom en 1695 , lequel étant réformé en 1701 , obtint sa réforme à la suite de la garnison d'Amiens. Le 3 Mars de la même année , le Roi le nomma Colonel à la suite du Régiment de Souches , dont le Comte de Montfloreau son frere aîné , étoit Colonel. Il fut fait Brigadier des Armées du Roi le 26 Octobre 1704 , & Colonel du Régiment ci-devant Souches , le 5 Septembre 1706 , après la mort du Marquis de Vaudreuil. En 1715 , le Grand-Maître de Malte , lui accorda la permission de porter la Croix de l'Ordre , quoiqu'il fût marié : il la quitta cette même année pour celles des Ordres de S. Louis & de S. Lazare ; fut fait Maréchal de Camp le 8 Mars 1718 , & Lieutenant Général le 20 Février 1734. Il avoit épousé le 23 Octobre 1715 , Hilaire-Ursule de Thiersault ; de ce mariage est né Louis-Hilaire de Bouchet , dit le Comte de Souches , ci-devant Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc , Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis , marié le 18 Janvier 1747 , à Louise-Françoise le Vayer, Voyez pour cette Maison , l'Hist. des Grands Officiers de la Couronne , vol. 9 , pag. 197 ; le quatrième & sixième vol. des Tablettes Généalogiques , pag. 116 & 10 ; les Mercures de France de Juin 1746 ; le deuxième vol. de Décembre 1747 ; Juin 1748 ; le deuxième vol. de 1750 ; Février & Octobre 1753.

Marie-Emmanuelle d'Alegre , fille de feu Yves d'Alegre , Marquis d'Alegre , Baron de Tourzel , Maréchal de France , &c. & épouse de Jean-Baptiste-François Desmarez , Marquis de Maillebois , Maréchal de France , Capitaine-Général des Armées de Sa Majesté Catholique , Grand d'Espagne , Chevalier des Ordres du Roi , & Maître de la Gar-

234 MERCURE DE FRANCE.

de-Robe de Sa Majesté, est morte le premier Avril, à Versailles, dans la soixante-sixième année de son âge, & a été inhumée le 6, dans l'ancienne Eglise de la Paroisse du Château de Versailles. Elle étoit une des Dames nommées pour accompagner Madame.

Dame Marie-Hélène-Elizabeth-Hyacinthe de Narbonne-Pelet, épouse de Messire Pons-Frédéric de Pierre, seigneur des Ports en Languedoc, Comte de Bernis, est morte le 10 Avril. Elle avoit été mariée le 16 Octobre dernier. Voyez le mois de Novembre 1755 de ce Journal, page 235.

A L'AUTEUR DU MERCURE.

MONsieur, il arrive tous les jours aux gens de Robe & de Finance, & à des Particuliers même, d'avoir besoin dans des opérations, des *EPOQUES des Dixiemes, Cinquantieme, Vingt-iesmes & des deux sols pour livre en sus du dernier Dixieme*. La difficulté est de trouver sous la main dans l'instant qu'on en a besoin, les différens Edits, Arrêts & Déclarations qui les ont établis & supprimés. Ceux qui n'en ont pas souvent besoin, donnent avec peine quatre livres ou cent sols, pour se procurer ces pieces chez les Libraires qui en ont fait la collection, & qui ne les donnent pas à bon marché : l'épreuve que j'en ai faite m'a donné l'idée de dresser le petit tableau que je vous envoie ; & comme la Société peut y trouver de l'utilité, j'ai cru qu'il pourroit tenir une place dans le Mercure.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DELAGRAVE, Commissaire au Châtelet.

Enuons des Armes des Gentilshommes de la Province : mais comme ce Nobiliaire n'est pas encore complet , qu'il manque beaucoup d'Armoiries , que d'ailleurs il est à propos de les vérifier ; il prie Messieurs les Gentilshommes de cette Province , d'envoyer leurs noms de famille , avec les noms de leurs Terres , leurs Armes , & la copie de leur Arrêt de Noblesse , pour les insérer dans cet Ouvrage.

Ces Messieurs , sont aussi priés d'affranchir le port des Lettres adressées audit Sieur de la Tour.

Il demeure à Paris , rue des Canettes , Fauxbourg Saint Germain , chez un Tapissier.

Ledit Sieur de la Tour , Maître de Mathématiques , enseigne les Fortifications , l'Architectonographie & le Blason.

A U T R E.

LE Sieur Musard , Marchand Parfumeur de Paris , donne avis au Public qu'il vend une Pâte pour les engelures & les crevasses : ladite Pâte lave les mains aussi proprement que la pâte d'amandes ordinaires. Les bons effets de ladite Pâte lui ont procuré une permission de M. le premier Médecin.

Ladite Pâte se vend 3 liv. le paquet , 1 liv. 10 s. le demi , & 15 sols le petit paquet ; étant liquide & au miel 6 liv. le pot , 3 liv. le demi-pot , & 1 liv. 10 sols le petit pot. Son adresse est rue des Anglois , près la Place Maubert ; & pour la commodité du Public , on en trouvera rue S. Victor , chez le Sieur Guérin , Parfumeur , vis-à-vis le Séminaire Saint Nicolas.

A P P R O B A T I O N.

J'Ai lu , par ordre de Monseigneur le Chancelier, le second Mercure du mois d'Octobre , & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris , ce 13 Octobre 1756.

GUIROY.

E R R A T A

Pour le premier Volume de ce mois.

P Age 9. lignes 16 & 17 , ils semble , *lisez* , il semble.

Pag. 33. *lig.* 21 & 22 , avouez que avez , *lis.* avouez que vous avez.

Pag. 35. *lig.* 20 & 21 , son attachement m'est connue , *lis.* m'est connu.

Pag. 45. *lig.* 22 , qui attends , *lis.* qui attend.

Pag. 45. *lig.* 2 , puisée , *lis.* puisé.

Pag. 72. *lig.* 2.

Dont se paroît le Littéraire Empire.

lis. Dont se paroît , &c.

Pag. 136. *lig.* 24 , généreux , constant , *lisez* , confiant.

Pag. 149. *lig.* 25 , jamais surprise ne fut égal , *lis.* égale.

Pag. 176. *lig.* 17 , par M. Tasse , *lis.* par M. Vasse.

Pag. 187. *lig.* 12 , tout Paris y acourt , *lis.* tout Paris y accourt , ou plutôt y court.

Pag. 211. *lig.* 6 , après de la Valliere , ajoutez de Fleuri.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

O DE irrégulière à la Danse,	page 5
Impromptu,	9
Suite de l'Essai sur l'Eloquence,	10
L'Entresol,	20
Portrait de Zélide,	22
Le Pour & le Contre de Paris,	26
Vers présentés à M. de Fontenelle,	28
Réflexions sur le Bonheur & les Plaisirs d'imagination,	29
Conseil prophétique au Prince Louis de Rohan,	33
Vers à Mademoiselle ***,	37
Sur la Lettre de Mademoiselle ***, à M. de Bastide,	<i>ibid.</i>
Réponse de M. de Bastide,	40
Vers à M. de la Live-de Jully,	42
Conversation,	47
Ode sur le Mariage de M. F....	54
Vers adressés aux Rimeurs François,	57
L'Amante Timide, Anecdote galante,	58
Vers à Madame la Comtesse de B....	66
Lettre à l'Auteur du Mercure, & Chanson sur la prise du Fort Saint-Philippe,	67
Explication de l'Enigme & du Logogryphe du premier Mercure d'Octobre,	69
Enigme & Logogryphe,	70
Chanson,	71

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Extraits, Précis ou Indications de livres nouveaux,	73
---	----

ART. III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

<i>Physique.</i> Le Triomphe de l'Ether ,	135
<i>Médecine.</i> Lettre à M. Sauvage ,	153
<i>Chirurgie.</i> Observation d'une tumeur enkistée au lobe droit du poumon ,	167

ART. IV. BEAUX-ARTS.

<i>Musique.</i> A l'Auteur du Mercure ,	171
<i>Peinture.</i> Lettre à l'Auteur du Mercure ,	179
<i>Sculpture.</i> Réponse d'un Eleve , &c.	184
<i>Gravure.</i>	197
<i>Architecture.</i>	198

ART. V. SPECTACLES.

<i>Comédie Française.</i>	201
<i>Comédie Italienne.</i>	203
<i>Opéra comique.</i>	<i>ibid.</i>

ARTICLE VI.

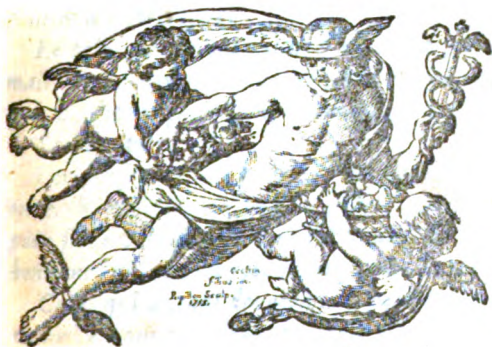
<i>Nouvelles étrangères ,</i>	205
<i>Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.</i>	214
<i>Bénéfices donnés ,</i>	228
<i>Naissances , Mariages & Morts ,</i>	<i>ibid.</i>
<i>Avis divers.</i>	236

La Chanson notée doit regarder la page 71.

De l'Imprimerie de Ch. Ant. Jombert.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. NOVEMBRE. 1756.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JEAN DE NULLY, au Palais.
PISSOT, quai de Conty.
DUCHESNE, rue Saint Jacques,
CAILLEAU, quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du *Mercur*e est chez M. LUTTON, Avocat, & Greffier-Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du *Mercur*e, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, entre deux Selliers.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE BOISSY, Auteur du *Mercur*e.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le *Mercur*e par la poste, payeront pour seize volumes 36 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le *Mercur*e, écriront à l'adresse ci-dessus.

A ij

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , le prix de leur abonnement , ou de donner leurs ordres, afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis, resteront au rebut.

Il y aura toujours quelqu'un en état de répondre chez le sieur Lutton ; & il observera de rester à son Bureau les Mardi , Mercredi & Jeudi de chaque semaine, après-midi.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

On peut se procurer par la voie du Mercure , les autres Journaux , ainsi que les Livres , Estampes & Musique qu'ils annoncent.

On trouvera au Bureau du Mercure les Gravures de MM. Fessard & Marcenay.





MERCURE

DE FRANCE.

NOVEMBRE. 1756.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

ÉPIÔRE

*A Madame de G***, qui partoît pour la
Campagne ; par M. le C. de S. G. M.*

ALLEZ donc cueillir des fleurettes ,

De celles-là qui tapissent les champs :

Allez dans ces douces retraites ,

Où les oiseaux , par leurs accords touchans ,

Célébrent , à l'envi , leurs tendres amourettes.

A ij

6 MERCURE DE FRANCE.

Enfoncez-vous dans l'ombre de ces bois
Confidens des peines secretes
De plus d'un Amant aux abois ,
Et des plaisirs que leurs flammes discrettes
Leur ont enfin mérité tant de fois.

Regardez ces deux Tourterelles
Qui rocoulent sur cet ormeau :
Voyez plier ce facile rameau
Sous le battement de leurs ailes.

Mais voyez donc ce couple heureux ,
(Comme il s'aime & comme il se baise !)
Se bequeter , se mourir d'aïse ,
Et renaître plus amoureux !

Quittez ces bois , venez dans les prairies ,
Venez sur leurs routes fleuries
Consulter le miroir des eaux.

Si nous étions tous deux l'un près de l'autre ,
O Dieux ! comme entre deux roseaux ,
Mon ombre alors caresseroit la vôtre.

Jetez les yeux sur ces Côteaux
Brodés de serpolet de thym , de marjolaine ,
Que brouttent de tendres agneaux ;
Abaissez-les sur cette plaine
Où bondissent de gras troupeaux ,
Que ces Bergers & ces Bergeres
Gardent en soufflant leurs pipeaux.

Voyez-vous ces danses légères
Un peu plus loin dans ces hameaux ?
Entendez-vous ces Haut-bois , ces Musettes ,

Ces petits airs toujours nouveaux ,
Et ces rustiques Chansonnettes ?
C'est le plaisir des champs qui chasse les travaux.
Epris de ce séjour champêtre ,
Que vous embellissez encor ,
Mon génie emporté par un magique essor ,
Me conduit avec vous, tantôt sous un vieux hêtre ;
Tantôt au pied d'un beau vallon ,
Où je crois voir nos moutons paître :
Là devenu Berger , comme Apollon ,
Au lieu d'encens , j'offre à ma Belle
Tous les matins les fleurs de la saison :
Pour Hymne , je lui dis une tendre Chanson
Qui toucheroit la plus rebelle.
Ici ma main lui dresse un trône de gazon ;
Là je me mets à genoux devant elle ;
Puis je soupire en l'adorant ,
Puis je me plains , & je soupire encore :
Puis éperdu d'amour , moi même m'ignorant ,
Je saisis une main que ma bouche dévore ,
Je l'embrase de mille feux.
Mais est-ce à vous que s'adressent mes vœux ?
Hélas ! pourriez-vous vous en plaindre ?
Vous n'avez rien à redouter :
Ah ! qu'il me soit au moins permis de feindre
Un doux plaisir que je ne puis goûter.

LES RIENS,

C O N T E.

ON plaît solidement par les riens. Ils trompent doucement un cœur qui auroit été allarmé ; effarouché par la passion déclarée ; ils épargnent ces premières rigueurs, souvent rebutantes, que l'usage a consacrées, & qu'on ne peut épargner, sans indécence, à l'Amant le plus aimé, s'il s'est expliqué par une déclaration en forme. Ils dispensent de ces détails, de ces soins assidus, qui d'abord ne coûtent rien, & qui bientôt coûtent beaucoup. Ils servent à cacher adroitement la passion : c'est une grande avance auprès des femmes qui ont trop de vertu ; c'est un grand point auprès de celles qui veulent conserver leur liberté, en donnant leur cœur ; c'est un secret infailible auprès de celles qui ne peuvent souffrir l'idée d'un engagement éternel. Les riens séduisent les unes, rassurent les autres, enchaînent les dernières.

Moncade avoit compris leur utilité agréable. Il ne voulut point employer d'autre moyen auprès de Bélise dont il étoit devenu amoureux. Bélise étoit bien capable

de prendre de l'amour, mais elle ne vouloit pas même en entendre prononcer le nom. Elle avoit pris tous les travers de son âge, & elle les pouffoit à l'excès, comme tous les ridicules que l'on emprunte de la mode.

Moncade avoit l'esprit très-agréable, & jouissoit d'une parfaite santé. Avec ces deux avantages l'art des riens est très-facile. On est gai, complaisant, on saisit tout, on a un agrément de toutes les heures, on est l'homme de tout le monde.

Il voyoit Bélise tous les jours. Il s'étoit d'abord attaché à étudier ses goûts : il faut cette étude pour asservir véritablement une femme ; sans elle le plus grand mérite & la plus belle figure n'assurent jamais une conquête. Bélise aimoit les instrumens, Moncade les possédoit tous. Elle avoit une jolie voix, & elle préféroit les *Duo*. Moncade à qui la nature n'avoit rien refusé, en composoit lui-même, & les chantoit avec elle. Il avoit pour tout un goût si délicat, qu'il pouvoit réformer les maîtres. Bélise que la coquetterie rendoit difficile sur ses propres talens, le consultoit sur tous, & ne croyoit sçavoir que ce qu'il avoit perfectionné en elle. Il parloit avec tant de douceur, jugeoit avec tant de modestie,

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

qu'il sembloit qu'il n'y eût que lui qui méritât de persuader.

Il étoit aimable pour tout le monde, mais il n'étoit si complaisant que pour Bélise. Elle aimoit les petits jeux, parce qu'ils fournissent des plaisirs à l'amour-propre, & des armes à la coquetterie. Moncade les détestoit par cette raison, le lui disoit, & en inventoit tous les jours de nouveaux. Elle avoit une Nègresse qu'elle aimoit beaucoup, & dont elle se servoit uniquement : la taille la plus fine, les yeux les plus vifs, & le service le plus agréable l'avoient subjuguée. Elle aimoit qu'on flattât son idole. Un soir qu'on avoit dansé familièrement, Moncade, pour lui plaire, s'avisa de faire danser la Nègresse : il exhalta ses graces (elle en avoit). Bélise charmée, l'auroit volontiers embrassé. Il demanda une plume, & fit sur le champ ces vers :

A B É L I S E.

Ton corps est noir, tu n'es donc pas jolie ?
Point du tout ; tu me plais, tu plais à tous les
yeux ,
Par un air fin, par un ton de folie ,
Qui porteroient les plaisirs & les jeux
Dans l'ame refroidie
De l'Inca le moins amoureux.
N'est-ce pas être assez jolie ?

Il n'aimoit point à répondre aux lettres qu'il recevoit : toutes les femmes se plaignoient de sa paresse. Bélise lui écrivit un jour pour lui demander quelque chose. Le billet finissoit ainsi : *Je sçais que vous n'aimez point à répondre , je me contenterai d'un oui.* Il lui fit cette réponse :

« Je n'aime point à répondre à tout le
 » monde , j'en conviens ; mais tout le
 » monde n'a pas , comme vous , un esprit
 » qui en donne , & auquel on aime à parler.
 » Depuis que j'ai lu votre Epître charman-
 » te , je serois capable d'écrire sans effort
 » dix lettres : je réponds avec tant de plai-
 » sir ce *oui* que vous ambitionnez , que
 » c'est moi qui ai à remercier. »

Il étoit flatteur pour Bélise de pouvoir montrer un billet de Moncade , quand toutes les femmes se plaignoient de sa paresse. Depuis qu'il s'étoit apperçu qu'elle en faisoit vanité , il lui écrivoit tous les jours. Il avoit un cabriolet brillant , & un cheval très-bien dressé. Bélise faisoit volontiers des parties de campagne dans cet équipage , pour avoir le plaisir de le conduire elle-même. Moncade inventoit chaque jour des goûts de ruban pour embellir encore son cheval , & la main qui le conduisoit. Elle étoit veuve , & depuis son veuvage elle occupoit un appartement dans

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

un Couvent qu'on alloit rebâtir. Moncade ayant imaginé de lui faire voir une très-jolie maison de campagne qui étoit dans son voisinage, lui écrivit ce billet.

Près du tombeau que ton mauvais génie
Erige en noble appartement ,
Près du manoir , près du Couvent ,
Où l'on perd , loin de la saillie ,
Loin des graces , du sentiment ,
L'avantage d'être jolie ;
Près du Caucase enfin étroit & chancelant ,
Où malgré ta philosophie
Et ton esprit plein d'enjouement ,
Je te plains de passer la vie ,
Il est un jardin enchanté ,
Où Flore éprise de Zéphire ,
Et jouissant de sa fidélité ,
Perd dans les plaisirs qu'il inspire
Le souvenir de sa légèreté.
Ces beaux lieux méritent l'hommage
De tout esprit fait pour jouir !
J'offre de t'y conduire , & pour ce court voyage ;
Mon char est prêt , j'y joindrai le plaisir.

Elle trouva ces vers charmans : ils lui tournerent la tête ; elle les montra à tout le monde. Pour se brouiller invinciblement avec elle , il n'auroit fallu que les critiquer. Elle accepta la partie , & elle y

fut moins aimable & moins folle qu'à son ordinaire. La maison qu'on venoit voir étoit de celles qui fixent un moment , par leurs beautés , l'esprit le plus volage. Bélise n'y vit rien , n'y critiqua rien : les bosquets , les berceaux , objets éternellement agréables aux femmes , ne purent lui arracher un regard ; elle vit tout des yeux de la machine , l'ame étoit toute entiere aux vers qu'elle avoit reçus.

Moncade l'examinait & sçavoit se taire quoiqu'il fût sûr de son triomphe ; rien ne lui échappoit qui pût trahir son cœur ; il ambitionnoit moins le plaisir d'un aveu que la certitude d'un engagement. Bélise séduite par ses propres mouvemens , auroit pu se rendre à une déclaration pressante , mais la séduction n'est pas l'amour. Il falloit au bonheur de Moncade , des sentimens solides , un attachement consenti : le moment n'en pouvoit pas être encore venu , il falloit le faire naître sans le précipiter.

Ils n'étoient point allés seuls dans cette maison. En marchant dans les jardins , ils se trouverent à côté l'un de l'autre. Depuis une heure elle avoit paru s'ennuyer , il parut en ce moment qu'elle étoit plus satisfaite. Moncade profita habilement de la circonstance. Je m'apperçois que vous

14 MERCURE DE FRANCE.

vous ennuyez , lui dit-il : je n'ai imaginé cette partie que pour vous , il n'y a qu'à remonter en carrosse. Bélise le regarda tendrement. Un moment plutôt , répondit-elle , ce reproche eût été fondé ; à présent il ne l'est plus. J'en suis ravi , reprit-il. Il étoit triste pour moi de vous voir vous ennuyer , & de ne pouvoir me livrer , par cette raison , au plaisir d'être avec vous. C'est votre faute , poursuivit-elle ; il faut que je l'avoue , c'est vous qui êtes cause de cet ennui que vous croyez incompréhensible. Vous me rendez difficile sur tout ce que je vois , c'est-à-dire insensible à tout ce qui m'amusoit ; vous avez un goût délicieux qui se répand sur tout ce que vous faites , & cela me gâte. Il est possible que ce que je fais doive paroître agréable , répondit-il modestement : mais , Madame , ce ne sont que des riens : Eh , Monsieur , des riens ? Y a-t'il un plus grand mérite , un attrait plus flatteur ! Interrogez toutes les femmes , vous verrez combien vous êtes aimable. Il me suffit de ce que vous m'en apprenez vous-même , lui dit-il tendrement ; j'aime assez à vous croire pour n'interroger que vous. Ils se dirent alors de ces choses que l'on se dit tous les jours sans s'aimer , sans vouloir plaire , & dont toute la signification

est dans le ton dont elles sont dites. Ce ton qui doit les faire valoir, étoit dans Bélise sans qu'elle y fit attention ; il rendoit fidèlement tout son goût. Moncade disoit plus discrètement ce qu'il sentoit , & ce qu'il auroit voulu dire au prix de sa vie. Il vouloit que Bélise s'égarât par ses seules idées , le mot d'amour pouvoit encore la rendre à elle-même , & il craignoit de le prononcer.

Au détour d'une allée il se sépara d'elle volontairement , & il alla se placer auprès d'Araminthe , jeune femme très-tendre & très-propre à inquiéter Bélise. C'étoit son dessein de l'inquiéter , il ne pouvoit pas imaginer un moyen plus certain. Il vit clairement à de certains regards , qu'il y avoit réussi. Ce n'étoit pas de ces regards lancés qui n'expriment que de la coquetterie dans une femme qui n'a pas encore le droit d'être jalouse , c'étoit de ceux qu'on laisse tomber doucement sur l'objet qui les détermine , qu'on voudroit retenir par modestie , ou parce qu'on sent tout ce qu'ils signifient , tout ce qu'ils promettent , & qu'on abandonne , malgré soi , au soin la main de l'amour qui les conduit.

Bélise , émue & troublée , se surprit avec étonnement dans cet état. Elle s'interrogea ; elle vit qu'elle aimoit , & ne vou-

16 MERCURE DE FRANCE.

lut pas le voir : il falloit qu'elle fût bien coquette. Elle détourna les yeux de dessus Moncade , mais sa résolution fut inutile ; ses yeux indociles revinrent mille fois sur l'objet redouté qu'ils vouloient fuir. Elle voulut remplacer par le dépit ce qu'elle perdoit par la foiblesse ; elle s'exagéra & les peines d'un engagement , & les plaisirs de la coquetterie ; ses idées furent si vives que l'illusion suivit la volonté de s'abuser. Elle crut n'aimer pas , ou du moins n'aimer plus : mais l'amour ne souffre un instant , une pareille erreur que pour mieux assurer son triomphe. Il permit qu'elle formât le projet de haïr Moncade. Elle se persuada qu'elle le haïssoit. Ses yeux jusqu'alors si tendres , si empressés à le chercher , si incapables de se contraindre lorsqu'ils le rencontroient , n'exprimerent plus que sa résolution. Moncade qui ne l'avoit pas perdu de vue , n'eut pas la peine de deviner : il jouit d'un bonheur nouveau , & il rit de voir tant d'amour dans une femme qui vouloit le haïr.

Il quitta Araminte pour rejoindre Bélise. En l'abordant , il chantoit un air & des paroles charmantes. Bélise en avoit assez entendu pour souhaiter de les entendre mieux. Elle pria Moncade de les répé-

ter : il obéit avec empressement. Rien n'est plus joli , dit-elle , lorsqu'il eut fini : je veux que vous m'appreniez cette chanson , je ne me coucherois pas pour l'apprendre. Il n'y a qu'à commencer à présent , répondit-il : mais vous n'êtes peut-être pas trop disposée à chanter. Vous me pardonnerez , dit-elle , en oubliant de bonne foi sa haine ; je n'ai jamais plus de plaisir que lorsque vous chantez. Il reprit la chanson , & à chaque couplet , elle l'interrompoit pour exalter la voix , le goût , les paroles & la musique. Vous louez trop , lui dit-il malicieusement , une médiocrité , un rien ; vous ne sçavez à qui vous prodiguez des louanges si flatteuses. Si je vous nommois l'Auteur , vous seriez bien étonnée de votre prévention pour l'ouvrage. L'instinct de l'amour éclaira Bélise sur tout le sens de ce discours. Elle comprit qu'il étoit lui-même cet Auteur pour qui il vouloit lui supposer des dispositions si défavorables : Et pour le flatter , pour le rassurer , pour le vanger de sa première injustice , vous pouvez vous dispenser de le nommer , lui dit-elle , je le reconnois à son goût & à sa modestie.

Ils furent interrompus. Moncade en fut charmé , Bélise en fut fâchée. Il ne vouloit pas encore s'expliquer , & elle auroit

18 MERCURE DE FRANCE.

voulu qu'il s'expliquât. Elle ne se dissimuloit plus qu'elle l'aimoit ; & encore incertaine si elle consentiroit à l'aimer , elle souhaitoit qu'il lui donnât des raisons d'y consentir. Il n'en pouvoit pas être une plus décisive qu'un aveu. Moncade se le disoit à lui même , mais il redoutoit encore le retour de la coquetterie.

L'événement justifia sa défiance. De retour à la ville , Bélise , en retrouvant ses amans , reprit son caractère. Moncade comprit qu'il lutteroit mal contre dix agréables que douze heures d'absence avoient rendus nouveaux. Il fut trois jours sans la voir : il les employa à se faire un extérieur qui le fit paroître totalement indifférent ; afin que , lorsqu'il la reverroit , ce changement seul pût lui tenir lieu de reproches par son effet. Au bout du second jour elle s'aperçut que Moncade lui manquoit. Ses talens & son esprit auxquels elle étoit accoutumée , réduisoient à leur juste valeur les phrases monotones de ses insipides perroquets. Ils ne pouvoient l'amuser qu'ensemble , chacun d'eux l'ennuyoit séparément. Il n'y avoit que Moncade qui sçût dire ces riens consacrés qui tiennent lieu d'amour ; lui seul sçavoit plaire : il paroissoit sans prétention , & il en étoit plus aimable. Elle

lui écrivit , & son billet , qu'elle n'avoit voulu rendre que galant , renfermoit des reproches. Il y répondit avec politesse & avec indifférence. Bélise avoit compté qu'il viendrait à l'instant même chez elle , elle l'en prioit dans sa lettre ; il n'y vint point , il ne laissa pas même espérer qu'il y viendrait ; elle en fut piquée. Le coup porta dans le cœur. Il marquoit dans sa réponse , qu'il étoit engagé chez Araminte , & que la partie étoit formée pour tout le jour. En relisant , elle éprouva un trouble , une agitation qui ne peuvent se concevoir. La mauvaise humeur s'empara de son esprit , la jalousie , de son cœur. Dans ce premier accès , elle défendit sa porte. Ses réflexions contribuèrent encore à l'agiter. Elle ne pouvoit plus s'empêcher d'aimer , & l'ingrat qui l'y contraignoit , étoit peut-être déjà amoureux d'une autre : mais cet ingrat étoit innocent. Il avoit eu du penchant pour elle : il l'auroit aimée de bonne foi , & elle l'avoit forcé par sa conduite à chercher à plaire ailleurs. Elle se tourmentoit , se condamnoit , s'imputoit toute sa douleur.

Dans le fort de son tourment , on vint lui présenter , de la part de Brillancour , un présent magnifique & très-rare. Elle daigna à peine jeter les yeux dessus , &

26 MERCURE DE FRANCE.

oublia même de faire récompenser le laquais qui venoit de l'apporter. Un moment après on lui apporta , de la part de Moncade , un petit Angola blanc , orné de rubans couleur de rose. Elle fit un cri de joie en le voyant , le prit sur ses genoux avec transport , lui fit des caresses à l'étouffer , & ordonna qu'on donnât un louis au porteur. Le petit chat lui tint lieu de Moncade jusqu'au moment de son sommeil : elle le coucha avec elle , ne souffrit pas qu'on parlât d'autre chose que de ses charmes. Si Moncade étoit venu dans ces instans de délire , il auroit été traité comme on traitoit son présent.

Il y vint le lendemain. Il jugea par les caresses qu'on faisoit au petit animal , lorsqu'il arriva , de toutes celles que l'amour lui réservait. Il jugea aussi facilement de tous les sentimens qu'on avoit pour lui , en voyant l'air abattu qui les déceloit. Il y avoit du monde chez Bélise , elle fut obligée de se contraindre : mais elle espéra bien s'en dédommager dans le premier moment qu'elle pourroit saisir. Elle craignoit d'autant plus de se trahir , qu'elle ne s'étoit jamais refusé une étourderie ; l'amour , en s'emparant d'une coquette , commence par la rendre décente. Cet espoir dont je parle , lui

fut bientôt ravi : il fut du moins très-balancé par l'air dégagé de Moncade. Cet air que tous les hommes prennent lorsqu'ils ont des desseins , trompent toujours les femmes lorsqu'elles ont des sentimens. Bélise y fut trompée. Elle étoit jalouse d'Araminte , elle crut son triomphe certain. Moncade aussi tranquille devant elle que s'il n'avoit été question de rien entr'eux , ne pouvoit l'être après trois jours d'absence , que par l'effet d'un sentiment nouveau. Il est vrai qu'il n'avoit jamais dit qu'il aimât , mais il sçavoit bien que sans le dire il l'avoit fait entendre : un air d'indifférence étoit donc une preuve de changement. Pour surcroît de douleur , elle avoit imaginé , pour retenir Moncade toute la soirée , de former une petite académie galante , qui commenceroit après le souper , & dont l'objet étoit que chacun racontât son histoire. Moncade refusa de rester : il prétexta des engagements. Bélise qui étoit avec lui dans l'embrasure d'une fenêtre , lorsqu'elle lui proposa , eut beau l'en presser & le tourmenter , il refusa toujours. Vous craignez apparemment que votre histoire ne donne trop mauvaise opinion de votre cœur , lui dit-elle avec dépit, c'est pour cela que vous refusez de la raconter ? Non, Madame, répondit-il, car je vous

promets de vous l'écrire. Ce sera quelque chose de beau , reprit-elle ; je crois que l'amour y jouera un plaisant rôle. Vous en jugerez, Madame, poursuivit-il sérieusement ; je n'ai promis que d'écrire, vous me permettrez de me taire. Ce qu'il y a de sûr , continua-t'il , c'est que vous n'y trouverez rien qui soit aussi injuste que l'opinion que vous avez prise si légèrement de moi. A ces mots , il lui fit une révérence très-profonde, & la laissa aussi étourdie de son départ, qu'impatiente de lire son histoire.

Je passe sur les idées qui l'occupèrent jusqu'au lendemain. Moncade fut exact à tenir sa parole. Il passa la nuit à écrire ce qui suit.

Bélise me croit un cœur insensible ou perfide ; c'est ce qu'elle a voulu me dire : il faut la détromper ; il faut lui faire connoître ce cœur qu'elle n'a pas connu. Ses soupçons m'affligent ; Bélise devrait être sûre que je ne les mérite pas : si j'en méritois , j'en serois moins affligé. Mon histoire se borne à une seule aventure : le reste de ma vie s'est passé à prendre des goûts , & à inspirer des fantaisies ; c'est la vie de tous les hommes qui ont eu quelque réputation d'agréments : ainsi je n'en dirai rien , pour ne pas répéter ce qu'on a

lu cent fois ailleurs. Dans mes caprices j'ai été aussi constant qu'on puisse l'être, & dans mes ruptures aussi honnête homme qu'on l'ait jamais été. Les femmes que j'ai eues n'ont jamais pu se plaindre de moi, & j'aurois quelque chose à attendre de leur reconnoissance, si les cœurs qui ne se donnent point, pouvoient être reconnoissans. Passons à l'unique aventure qui mérite d'être écrite, & que je veuille me rappeler. Après avoir beaucoup couru, beaucoup changé & un peu réfléchi, je voulus aimer & devenir homme. J'aimois déjà lorsque j'en pris la résolution. J'avois été frappé d'un premier regard qui m'avoit métamorphosé; ainsi je dus ma raison à l'amour. Mais ce premier moment qui m'avoit annoncé le bonheur, disparut promptement & sans retour. Delphise (je la nommerai ainsi) étoit née pour aimer, & c'étoient ces restes de sensibilité que ses yeux exprimoient dans leurs premiers regards. Subjuguée par l'exemple; croyant qu'il étoit honteux de donner son cœur, elle étoit devenue coquette, & le jeu lui avoit si bien plu, que ce qui n'avoit d'abord été que mode, étoit devenu passion. Je vis tout d'un coup ma destinée; mais je voulus espérer. Je mis tout en usage pour rendre à Delphise le même service qu'elle m'avoit ren-

du. J'eus tout le succès que je pouvois attendre , c'est-à-dire , que je lui plus , & qu'elle m'aima un moment. Elle se surprit dans sa foiblesse qu'elle voulut envisager comme un malheur , elle eut du dépit , du chagrin , elle ne fit plus que des réflexions tristes : elle rougit d'aimer , elle calcula les pertes qu'elle alloit faire en m'aimant , & l'amant le plus tendre & à ses yeux le plus aimable , fut sacrifié à dix automates qui n'étoient pas même assez ridicules pour mériter de l'amuser. Nos sentimens n'avoient fourni que des scènes muettes : nous nous les étions fait connoître sans nous les apprendre. Lorsque je fus convaincu de sa résolution invincible , je me fis la violence de rompre une chaîne que je ne pouvois plus supporter ; & comme je ne lui avois jamais dit que je l'aimois , je ne lui dis pas que je ne l'aimois plus. Elle s'aperçut aisément de mon absence , je l'avois toujours amusée , & les personnages auxquels je l'abandonnois , en triomphant , n'étoient pas faits pour me remplacer. Elle me regretta , & voulut me rappeler : mais je me souvenois trop de ce que j'avois souffert , je sçavois trop ce que j'aurois encore à souffrir pour me rendre même à une nouvelle foiblesse. Je résistai constamment , & ne m'en suis
jamais

jamais repenti, quoique je l'aie toujours regrettée.

Voilà, Madame, mon histoire dont vous ériez hier si curieuse. Si cette envie dure encore, vous la lirez avec quelque attention, & c'est tout ce que je souhaite. Je vous l'aurois présentée moi-même, si je n'avois pas des engagements qui ne me laissent pas disposer d'un moment. Je vais partir dans une heure pour la campagne, où je resterai huit jours sans revenir.

Bélise ne put lire sans beaucoup d'émotion & d'amour ces détails & ces sentimens. Mais ce fut bien pis, lorsque parvenue à la fin, elle lut qu'il partoît pour huit jours. Sans faire d'autres réflexions, elle envoya successivement deux laquais chez lui avec un billet qui étoit un ordre en forme de venir à l'instant même la trouver.

Il y vint, il comprit qu'il n'y avoit pas un moment à perdre. Elle rougit en le voyant arriver; quelle preuve plus certaine de sa défaite! Une coquette qui rougit n'a plus besoin de s'expliquer; son trouble annonce autant de constance que de tendresse. Je quitte tout pour vous, lui dit-il, du ton le plus tendre: quel en sera le prix? Ah! Moncade, ne m'interrogez pas, répondit-elle, en rougissant encore:

B

26 MERCURE DE FRANCE.

ménagez un cœur qui ne vouloit pas se donner , & qui ne peut plus se défendre. Ah ! reprit-il , en tombant à ses genoux , puis-je vous ménager , puis-je me refuser à tout mon bonheur ! Bélise , Bélise , prononcez cet aveu délicieux : il est déjà sur vos levres , faites-le passer dans mon cœur... Elle soupira , elle s'attendrit ; elle ne rougit plus , & ce mot qu'elle craignoit de prononcer , fut répété mille fois , avec autant de plaisir que d'amour.

Il n'est pas nécessaire de dire qu'ils s'aimèrent longtemps. Ces sortes d'engagemens ne peuvent être que solides. Moncade employa à le faire durer , les mêmes moyens dont il s'étoit servi pour le faire naître. Il venoit d'éprouver que les riens séduisent une femme , il voulut éprouver combien ils peuvent l'attacher. Il fut convaincu que de tous les talens , de tous les moyens , de tous les mérites , ils étoient le plus agréable pour l'usage , & le plus sûr , pour l'effet.



V E R S

A une jeune Pensionnaire.

Vous êtes belle , & le Ciel en votre ame
 A répandu ses trésors précieux ;
 Vous avez tout , hors l'esprit d'une femme ,
 J'entends l'esprit qui brille dans leurs yeux ,
 Forme leur cœur , leur donne mille idées ,
 Et leur imprime un air intéressant ,
 Instruit , rusé , sensible , pénétrant ,
 Long-temps avant qu'elles soient décidées ,
 C'est-à-dire , presque en naissant.

Sans cet esprit , la beauté solitaire
 Manque d'éclat , & n'est plus un bonheur.
 Il ne se donne point ; mais un Ami sincère ,
 Par ses leçons , peut porter dans le cœur
 Des sentimens dont l'ardeur salutaire
 En tienne lieu ; car ce qui touche , éclaire.
 Heureux emploi ! soin presque aussi flatteur
 Que le plaisir charmant de plaire !
 Cet honneur m'appartient : oui , j'ose me flatter
 Que le cœur le plus-vrai , que l'ami le plus tendre ,
 Sur ses rivaux doit l'emporter :
 On peut bien me le disputer ,
 Mais on ne doit pas y prétendre.

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

Tous mes discours rouleront aujourd'hui
Sur-l'Amour, sur ses loix, dont je dois vous ins-
truire ;

Je sçais que vous avez sur lui
Des principes qu'il faut détruire.
Il est aisé de l'accuser ,
Il l'est bien plus de le défendre.
L'or imité peut nous surprendre ,
Le diamant ne peut se déguiser.

Vous naissez , vous vivez encore
Sous les loix du sot préjugé :
Vous connoîtrez ce Dieu que l'on adore
Et que vous avez outragé.

Une mere, une Duegne, une Abbessé Iroquoise,
Vous font jusqu'à présent des sermons à la toise :

Vous écoutez modestement ,
Et malgré l'ennui que vous cause
Leur insipide *document* ,

Vous ne concevez pas comment
On pourroit vous dire autre chose ,
Et parler aussi sagement ?

Mais l'Amour va bientôt paroître :

Vous verrez un Dieu tout charmant ;

Et vous ne concevrez que difficilement

Qu'avec un cœur qu'il a fait naître ,
Pour le chérir & pour lui donner l'être ,
On l'ait connu si lentement.

Il est bon , avant qu'il paroisse ,

Que vous sçachiez comment il vient.

Comment il plaît , comment il blesse ;

Ce qu'on lui doit , ce qu'il devient.

Je peindrai mal , je le confesse ;

Car l'Amour échappe au pinceau.

C'est un air si touchant , c'est une façon d'être ,

Ce sont des traits si fins , c'est un tout si nouveau ,

Que pour le faire reconnoître ,

Il faut le grossir au tableau.

Malgré mon embarras je tiendrai ma promesse :

La difficulté n'y fait rien ,

Quand l'objet intéresse.

Ecoutez , mais écoutez bien :

Ce tableau , ce discours , ce sublime entretien

Vaut mieux qu'un sermon de l'Abbesse.

Ce Dieu charmant qu'adore l'univers

A toutes les beautés. Il change de visage

Suivant les temps & les objets divers ;

Il prend les traits , l'humeur & le langage ;

De quiconque l'ignore , ou brave son ardeur ,

Et de quiconque encor né pour lui rendre hom-
mage ,

S'en fait un portrait enchanteur.

Il a tout , il est tout , il pense avec le sage ,

Il rit avec les foux , il est tendre , volage ,

Discret , entreprenant , triste , étourdi , rêveur ;

Sans art plein de détour , timide , beau parleur.

Quel est son but , & qu'en a t'on à craindre ?

Pourquoi tromper ? pourquoi ces aspects infinis ?

B iiij

30 MERCURE DE FRANCE.

Ne le condamnez pas , c'est lui qui doit se plaindre ;

Il est entouré d'ennemis :

L'art est un droit qu'il voit avec mépris ;

Mais il est obligé de feindre ,

Et de se déguiser sous d'odieux replis.

Le monde est plein d'esprits mélancoliques ;

D'esprits jaloux , d'esprits vains & critiques ,

Dont la fureur est de dire du mal

De tout ce qui n'a pas leur air sec & morah

Ce monde-là regne par la tristesse ;

Il est donc ennemi du Dieu de la tendresse ;

Car la tendresse rend joyeux.

Aussi dans sa fureur le poursuivant sans cesse ,

Il en fait un portrait affreux :

En le peignant criminel , odieux ,

Il épouvante la sagesse ;

L'aveugle & facile jeunesse ,

Qu'on abuse aisément , pour qui rien n'est douteux ,

Le croit , en le fuyant , encor plus dangereux

Que ne l'a peint la criminelle adresse

D'un monde faux , jaloux & factieux.

Mais l'Amour méprise une injure ,

Dont le juste ressentiment

Priveroit toute la nature

De ses plaisirs , d'une volupté pure ,

Et de son plus bel ornement.

Pour exercer la bienfaisance ,
 Contraint de se cacher & d'éblouir les yeux ,
 Il prend les traits , l'esprit , la contenance
 De l'objet qu'on aime le mieux.
 D'abord ce n'est qu'avec prudence
 Qu'il agit & se fait valoir ;
 Il faut s'y connoître pour voir
 Les effets de son existence
 Dans l'objet trop heureux qu'anime son pouvoir.
 Ce n'est qu'une simple nuance
 Qu'une légère différence
 Qu'on peut à peine appercevoir.
 Mais insensiblement sûr de son avantage ,
 Sûr d'avoir plu , d'avoir touché ,
 Il se montre & se dédommage
 De s'être si long-temps caché.

C'est-là que commence la vie ,
 C'est-là que le parfait bonheur
 Entrant dans notre ame ravie ,
 Y devient la source infinie
 D'une inépuisable douceur.
 Jusqu'alors la nature entiere
 N'avoit été qu'une masse grossiere :
 Rien n'existoit , tout paroissoit commun :
 L'onde étoit sans murmure ,
 Les gazons sans émail , les roses sans parfum ,
 Les vergers , sans verdure ,
 Les hommes sans esprit , sans talens , sans figure ,

32 MERCURE DE FRANCE.

Les livres sans attraits , les bijoux sans valeur ,
L'univers étoit sans parure ;
L'Amour en un instant y répand tous ses feux :
Quel changement dans la nature !
Rien n'existera plus qui ne charme les yeux ,
Ou qui n'enchanter les oreilles ;
Tous les momens seront heureux ,
Tous les objets seront délicieux :
L'Amour enfante les merveilles ,
Sans lui l'univers est affreux.

Ainsi donc ce Dieu favorable ,
Si digne de nos vœux , si propre à les remplir ,
Est né pour tout charmer & pour tout embellir.
Il entre dans nos cœurs sous une forme aimable ,
C'est un moyen victorieux ,
Et même un titre incontestable ;
Car quand on plaît on est bientôt heureux.
A peine il est vainqueur , que transportant les
cieux
Sur la terre autrefois sauvage ,
Il communique à tous les lieux
Ses charmes , son pouvoir , ses bienfaits précieux :
Tous les objets semblent nous rendre hommage ;
Des Amans deviennent des Dieux.

Jugez d'après cette peinture
Si l'on peut résister au torrent de douceurs
Qui naît d'une tendresse pure ?
Non , tout doit se livrer à d'aimables ardeurs ;

C'est le bonheur de la nature ,
C'est le devoir de tous les cœurs.

Ainsi vous aimerez, quoi que vous puissiez dire ;
Vous aimerez demain , peut-être dès ce jour ;
Je connois votre cœur , & j'ose lui prédire
Qu'il n'est pas fait pour ignorer l'Amour,
Vous avez son portrait , vous connoissez ses char-
mes :

Vous y reviendrez malgré vous ;
Et l'attrait séduisant d'un spectacle si doux ,
Vous forcera de lui rendre les armes.
Or maintenant , si vous voulez sçavoir
Comment ce Dieu rusé va faire ,
Quelle forme il prendra , quel ton , quel caractere ,

Pour mieux établir son pouvoir ,
Je crois qu'en me nommant , je ne hazarde guere ;
Voici sur quoi se fonde mon espoir.

Quand je vous vois , je deviens raisonnable ;
J'ai du plaisir , je suis vif , amusant ;
Et par un rapport admirable ,
Vous devenez en un moment
Beaucoup plus belle & beaucoup plus aimable.
Quoique d'un âge différent ,
Nous nous trouvons à côté l'un de l'autre
Placés tout naturellement.

Mon plaisir est toujours le vôtre ,
Et qui plus est , mon ton , mon sentiment ;

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

Votre esprit n'a rien du Couvent.

Et le mien n'a plus rien du monde :

Quand nous nous séparons , c'est toujours lentement ,

Et toujours de peur qu'on ne gronde
De nous quitter trop tard , de nous voir trop souvent.

Je sens alors de la mélancolie ,
Du vuide , de l'ennui , du refroidissement

Pour l'Opéra , le Bal , la Comédie ;

Et j'éprouve ce changement

Sans y penser , sans nul étonnement.

Quand je reviens , je sens renaître ,

Mon humeur , mon goût , tout mon être :

Vous rougissez en me voyant ,

Vous baissez les yeux , & pourtant

Il m'est très-aisé de connoître

Que vous vous amusez dans votre appartement

Du désir de me voir paroître.

En rassemblant exactement

Ces effets d'un rapport extrême ,

Je conclus très-conséquemment

Que je vous aime tendrement ,

Et que bientôt vous m'aimerez vous-même.



P O R T R A I T

*De Madame la *** , ***.*

NE cherchez plus Venus à Cythere , elle est aujourd'hui dans nos murs. Peu fatisfaite du culte immodeste qu'on lui rendoit à Amathonte & à Paphos , elle s'est promenée par toute notre Europe ; & s'il n'étoit pas impie de dire que Venus peut s'embellir , je dirois du moins quelle a pris de nouvelles graces chez les Nations qu'elle a embellies par sa présence. Je la vois tous les jours , & j'admire le mélange ingénieux qu'elle a su faire de tous les mérites des peuples heureux qui l'ont possédée. Comme elle s'est fixée en France , elle y a trouvé tous les goûts perfectionnés : elle les a pris , & les a perfectionnés encore ; mais elle a rejeté nos défauts , notre légèreté & nos contrariétés.

Nous faisons cette injure aux femmes , d'admirer les beautés de la figure avant d'examiner les beautés de l'ame : il faut se conformer à l'usage. Notre divinité a la plus belle & la plus riche taille qui puisse annoncer une immortelle , & il ne lui manque qu'un casque & un bouclier pour

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

paroître Pallas , & une couronne pour représenter Junon ; mais on aime mieux encore l'adorer sous les traits de Vénus. Elle unit la jeunesse à la majesté , les traits d'un enfant à la bonne mine de l'âge mûr. Ses yeux sont doux , & portent l'amour dans tous les cœurs : sa bouche surtout , sa belle bouche est le théâtre de toutes les graces qui se succedent & se varient : ses dents sont des perles parfaites ; c'est le rire , le sourire , la joie , la vérité , la confiance & l'amitié parfaitement représentés : l'amour s'y mêle quelquefois , & alors il faut tomber à ses genoux en l'adorant , sans concevoir qu'on puisse être aussi belle. Oui , sa bouche & ses yeux sont l'image de son ame ; elle regne sur nos cœurs , elle excite toutes les passions qui font le doux lien de la société & le bonheur de la vie.

Voulez-vous peindre la santé & la force sans rudesse , les Peintres & les Statuaires la prendroient pour modele. Les Maîtres de danse , & tous ceux qui montrent les exercices du corps , y recevroient des leçons d'elle. Si elle ne possède pas tous les jeux aussi bien que ceux qui en font leur occupation , c'est qu'elle est persuadée avec raison , que souvent les plus grandes graces se développent dans les choses qu'on fait imparfaitement.

Les deux principaux points de son caractère sont la douceur & l'amour de la liberté. Le premier a quelquefois pris sur le second, mais celui-ci s'est relevé promptement, dès que la séduction d'une aimable complaisance a paru mener trop loin. Qu'est-ce en effet que l'usage de notre existence sans celui de notre liberté, ou sans l'opinion qu'on reste libre ? Nos peines, nos déplaisirs viennent rarement de la nature, c'est la contrainte qui altère nos inclinations, nos desirs & nos mouvemens : en les contrariant, elle leur donne une violence souvent funeste. Sans l'influence excessive de nos entours, nos passions ne seroient que des penchans, & nos desirs des desseins délibérés. Saisissant le bien & le mal par un même sentiment & dans le même instant, nous préférerions toujours le bien au mal, parce que la nature est droite & bienfaisante.

La douceur détermine toujours notre divinité au parti du bien ; c'est pour y persévérer qu'elle veut rester libre. La douceur est le premier de ses charmes ; elle est bonne & bienfaisante comme la nature elle-même ; elle n'a comme Astrée de desirs que pour le bonheur de la terre.

Son esprit est plus cultivé par la fréquentation des mortels que par l'étude &

38 MERCURE DE FRANCE.

la théorie. Ce n'est pas une muse studieuse & appliquée aux méditations philosophiques, (les Déeses sont au dessus des Muses) ; elle fera ce qu'elle voudra, & quand elle voudra, parce qu'elle a un esprit qui n'a besoin que d'entrevoir pour apprendre, & de penser pour pouvoir instruire. Dans ses voyages, elle a pris l'agrément de toutes les langues, & les mêlant naïvement ensemble, ses irrégularités même sont de nouvelles découvertes pour nos oreilles charmées.

Elle a fort méprisé le Dieu des richesses : elle n'a accepté de ses dons, que ce qu'il en faut avoir pour éviter de paroître moins aimable qu'on ne l'est. Elle ne quitteroit point nos campagnes pour en aller chercher de plus abondantes : les seuls mouvemens de son cœur, & la voix de la vertu, pourroient la déterminer à de nouveaux voyages : la fidélité la fixe ; & sans dédaigner les amours dont elle est la mere, elle sacrifie encore plus à l'inviolable amitié, qu'à ses propres enfans qu'elle connoît pour très-frivoles & très-volages.



ORIGINE DU JEU DU VOLANT.

UN jour Vénus & les trois Graces ,
De jeux communs se trouvant lasses ,
Tinrent conseil où présida
Méchanceté. Cette coquine-là ,
De la beauté compagne inséparable ,
Leur suggéra le jeu le plus damnable ,
Dont à Cythere on se pût aviser ,
Et dont Vénus, cette dame si bonne ,
Qui de ses jours ne maltraita personne ,
Auroit dû se scandaliser.

Amas de cœurs étoit sur la toilette :
Méchanceté, d'un air malin ,
Vous en prend un , le tourne , le feuillette :
Le jette en l'air , le reçoit dans sa main ,
Le jette encor , le reprend , le rejette ,
Puis finement du côté d'Aglaïa ,
Le fait voler : la charmante soubrette ;
En badinant , le renvoya
Vers notre fausse maladroite :
A son jeu la méchante ainsi l'associa :
Bientôt Euphrosine & Thalie
Furent mises de la partie ;
Venus rioit , c'étoit plus qu'approuver :
Aussi bientôt le cœur l'alla trouver.

40 MERCURE DE FRANCE.

Le pauvre cœur chassé vers la Déesse ,
A ce qu'on dit , redoubla de vitesse :
Il étoit prêt à tomber sur son sein ,
Il s'y précipitoit ; mais quel est son destin !
D'un coup de main on le rechasse ,
De l'une à l'autre on le tracasse ,
De Venus à Méchanceté.
Le cœur trop longtemps balotté ;
A la fin déploya ses ailes :
Ses ailes , oui : car tous les cœurs en ont.
Coupez leur net , Beautés mortelles ,
Ou bien ils vous échapperont.
Le cœur déploya donc ses ailes ,
Et murmurant , prit congé de nos belles.
Vénus rougit de ce départ si prompt ,
Mais de courroux elle en prend un second
Que pareillement elle afflige ,
Et qu'à fuir de même elle oblige.
Un troisième succède , il étoit un peu dur :
On vous le lança contre un mur ;
La main s'échauffe : à grands coups de pan-
touffle
On vous pelotte le marouffle.
On crie , on rit , on redouble d'ardeur ,
Enfin le jeu devient fureur :
Sur tous les cœurs on fait main-basse.
L'un est niché , cet autre est renversé ;
L'un tombe , un autre se ramasse :
Bref , tout fuit , tout est dispersé ,

Le jeu plut fort à l'Immortelle ,
 Pelotter cœur est toujours de son goût ,
 Et quand par fois il en manque à la belle ,
 Coquetterie en va chercher partout.

*Combien les Sçavans doivent avoir peu
 d'amour-propre.*

ON a reproché dans tous les siècles aux Sçavans un amour-propre sans bornes & une prévention aveugle ; des cris publics se sont élevés contr'eux. On les a accusés d'avoir usé avec tyrannie des prééminences de leur esprit , de la supériorité de leurs talens , & de l'étendue de leurs connoissances ; plaintes inutiles , quoique toujours répétées , dictées quelquefois par l'équité , mais plus souvent par l'envie qui ne peut voir , sans être émue , le triomphe de ses rivaux , ou par l'orgueilleuse ignorance sans cesse occupée à combattre le mérite qu'elle redoute , & qu'elle ne peut égaler ! Un aveuglement extrême sur ses talens produit les maux les plus funestes. Il retarde les progrès , il ternit les succès les plus brillans. Il semble qu'un génie vaste devroit éviter les différens écueils qui l'environnent , franchir d'un pas hardi le précipice qu'il voit , & écarter

42 MERCURE DE FRANCE.

avec force cette ivresse qui l'entraîne ; aussi prompt à l'éblouir qu'empressee à le subjuguier ; & n'est-il pas plus aisé à l'homme éclairé qu'aux esprits foibles de repousser les traits dangereux que l'amour propre ne cesse de lui lancer ? Oui , les connoissances donnent des secours puissans , & plus elles se multiplient , plus l'on s'aperçoit de celles qui manquent ; & cet empire dont on jouit sur une multitude ignorante , triomphe peu flatteur pour la raison , sçauroit-il dédommager de la supériorité qu'ont sur nous ceux qui ont excellé dans leur art , & dont les découvertes & les ouvrages sont autant de prodiges & de merveilles ?

Engagé dans la carrière des sciences & des lettres , que de soins , que de travaux pour établir une réputation brillante , & qu'elle est fragile cette réputation ! La défaite d'un Général efface souvent l'histoire de ses triomphes. Animé du desir de la gloire , la noble ardeur qu'elle inspire fait suivre avec empressement les routes qu'elle trace. On travaille sans cesse ; des veilles constantes , des études pénibles , des recherches fatigantes n'ont rien qui déconcertent. On veut dissiper les voiles sombres qui enveloppent la raison , vaincre les préjugés que l'ignorance fait naître

& que la foiblesse entretient ; mais on ne consulte souvent ni ses forces , ni ses talens. On s'efforce de marcher à pas de géant dans des sentiers escarpés , l'ambition de parvenir à l'immortalité fait tout entreprendre. On se flatte de pouvoir réunir l'universalité des connoissances ; projet enfanté par l'amour-propre , & que la raison & l'expérience s'empressent de détruire. On manie la lyre , on chauffe le cothurne , on prend l'astrolabe , on embouche la trompette , on s'attache à tous les genres , & l'on abandonne souvent ceux dont la perfection promettoit des succès. Mais l'homme a des talens particuliers ; heureux de les connoître & de les employer à propos ! Cette fureur d'écrire surtout produit une foule d'esquisses ; mais les ouvrages sont rares , ces productions immortelles que le génie crée , que le travail exécute & que la réflexion perfectionne.

Qu'on présente le tableau de l'homme à l'homme même , qu'il le fixe sans prévention , il y appercevra sa foiblesse & les obstacles qui s'opposent aux succès : la jeunesse passe comme un songe. Toujours assiégé par les passions , à peine peut-il conserver à cet âge heureux un moment de liberté pour les combattre. La raison

44 MERCURE DE FRANCE.

parle envain , peut-elle se faire entendre dans ces momens de délire & d'agitation qui se reproduisent à chaque instant ? Le temps fuit avec une fatale vitesse , & souvent l'ivresse ne finit que lorsque la caducité commence : temps stérile , où les ressorts de l'esprit usés , la force du génie affoiblie , l'imagination presque éteinte cessent d'avoir de la promptitude pour créer , & de la facilité pour exécuter & pour perfectionner. Que de peines pour trouver la vérité à travers les nuages qui s'empres- sent de nous la dérober , pour écarter les contradictions & éclaircir les doutes qu'elles font naître ! L'étendue de ce travail étonne & déconcerte ; il exige de la fermeté & de la constance , & , pour ainsi dire , le sacrifice de soi-même. Il faut quitter le séjour des roses pour habiter des vallons déserts , ces lieux sombres qui ne traînent après eux que la tristesse & les ennuis ; se priver de jouir des charmes d'une société qui plaît , & dont la diversité assure l'amusement. Voilà une foule d'obstacles réunis bien propres à étouffer l'ardeur la plus vive pour le travail. Celui qu'exige le culte des sciences rebute , on ne triomphe pas sans efforts des dégoûts qui en sont inséparables : c'est un pays immense , on a beau avancer , on voit

toujours devant soi, & (1) *ce que l'on sçait est peu de chose en comparaison de ce qu'on ne sçait pas.* Quoi de plus propre à vaincre l'amour-propre que cette comparaison ? car c'est en vain que les prestiges de la variété nous pretent des secours pour nous dissimuler notre insuffisance. La réflexion leve bientôt le voile que l'orgueil avoit placé.

L'amour-propre doit avoir un fondement, & sur quoi la plûpart des Sçavans peuvent-ils en appuyer les excès ? sur quelques connoissances acquises, & qu'on perd si aisément, des découvertes, fruit d'un heureux hazard, des récompenses, des distinctions qu'on leur accorde, souvent l'ouvrage de la brigue ou de la cabale, & aussi peu durables qu'elles, ou dûes à la générosité d'un Mecène qui paie les louanges par ses bienfaits. Voilà des raisons qui excitent l'amour-propre, mais bien foibles pour les justifier ; & comme le remarque un célèbre Académicien (2) : *Si les hommes, avant que de tirer vanité d'une chose, vouloient bien s'assurer qu'elle leur appartient, il n'y auroit guere de vanité dans le monde.* En effet, qu'on considere ce qui reste à parcourir, qu'on jette les yeux sur l'anti-

(1) Fontenelle,

(2) *Le même.*

quité , qu'on examine l'étendue des arts ; la perfection qu'ils exigent ; qu'on compare les talens & les connoissances , on ne verra que sa propre insuffisance , & l'on dira avec un Ancien : *Ce que je sçais , c'est que je ne sçais rien.*

La présomption est le partage de la médiocrité : ainsi on ne doit pas être surpris de voir ces faux coriphées des Muses , ces demi-sçavans , prétendre à la gloire de posséder tout , vouloir tout asservir à leurs systèmes enfantés par l'ignorance ou par le caprice , accueillis par la jeunesse & par la frivolité , & couronnés par la mode ou par la cabale , mais toujours désavoués par la raison & par le goût. Ces petits-mâîtres de la littérature feront parler aux Héros un langage puérile & maniéré , coloré par un faux brillant qui éblouit du premier coup d'œil ; en un mot , il les peindront à leur image. On ne verra dans leurs ouvrages que des mots vuides , des tournures recherchées , qui veulent en vain suppléer aux pensées , & non ces traits nobles & sublimes , enfans du génie , que le goût place , & à qui l'esprit donne ce feu , cette force , ces agrémens qui le caractérisent ; traits , dis-je , qui enchantent & qui ravissent l'ame , & à qui seuls il est réservé d'exprimer le sublime de l'éloquence , & de peindre les charmes du sentiment.

Le génie a des bornes vastes ; son domaine est l'univers. Aussi capable d'apprécier les merveilles qu'il lui présente , que d'en créer des nouvelles , les opérations tiennent du prodige. Les monumens qu'il érige publient son étendue. Mais si la possession d'un bien aussi rare que précieux , met le comble à l'amour-propre , qu'on considère que cette lumière qui frappe s'éteint quelquefois au moment où l'on alloit jouir de toute sa clarté , & que le commencement de sa course en est quelquefois le terme , ou qu'elle se trouve retardée , ou par des obstacles qui l'arrêtent , ou par des nuages qu'elle ne peut dissiper. L'Artiste qui invente , laisse presque toujours à ceux qui le suivent le soin d'étendre & de polir ; & les découvertes , ainsi que les ouvrages qui illustrent le monde sçavant , ne doivent-ils pas leur perfection à plusieurs siècles comme à plusieurs hommes ?

Les succès dans les sciences sont les fruits des talens & le prix de la constance. Celui qui veut y parvenir ne doit pas se laisser rebuter par les obstacles : il doit franchir les difficultés , être attentif au choix de ses guides , & écouter surtout les conseils solides ; car il est aisé de s'égarer dans cette carrière : elle est environnée

48 MERCURE DE FRANCE.

d'écueil. Son caractère doit être la douceur ; la modération doit présider à ses démarches , & la modestie à ses triomphes , & non un orgueil sans bornes , & une fierté sauvage ; partage infortuné d'une foule d'Aristarques nourris dans la dispute , dont une solitude affectée & quelquefois oiseuse , rend les mœurs farouches & l'humeur contredisante. Que d'Auteurs enivrés de leur prétendus succès , ont fait un triste naufrage ! Enorgueillis de quelques louanges accordées à des ouvrages sans goût & sans génie , ils ont cru mériter de régner sur le Pinde , & se sont emparé avec audace d'une place réservée au mérite & au talent. Des chûtes éclatantes ont fait toute leur célébrité : voilà l'ouvrage de l'amour-propre. Que de beaux-esprits cette funeste passion ne compte-t-elle pas pour victimes , & qui se sont rendus malheureux par l'art même qui devoit les illustrer , & qui n'a servi qu'à les avilir ? La vanité leur a tracé des routes que l'ambition leur a fait parcourir avec précipitation. Guidés quelquefois par le désespoir que faisoit naître une défaite honteuse , on les a vus courir à la vengeance , se livrer à la fureur d'écrire , créer des systèmes absurdes , attaquer la vertu , décrier le mérite , en un mot faire rougir l'humanité par les étranges productions

tions de leur esprit ; mais en vain veulent-ils rendre les Muses complices de leurs emportemens & de leur imposture, elles gémissent de leurs excès. Les Lycambes triomphent toujours des traits des Archiloques.

L'amour de la gloire forme le Héros, une noble ambition a donné au monde une foule de Sçavans qui en font l'ornement ; les soins généreux qu'elle les a engagés de prendre, a produit ces immortelles productions, monumens éternels du génie & du sçavoir. C'est par une constance à toute épreuve qu'ils ont vaincu les difficultés de l'art : les trames de l'envie n'ont servi qu'à rendre leur triomphe plus éclatant : ils ont dompté l'amour-propre, & n'en ont conservé que la mesure nécessaire à leurs talens. Ne nous y méprenons pas, l'amour-propre est utile : mais ses bornes doivent être étroites. Sans lui que d'hommes n'eussent jamais publié cette foule d'ouvrages, monumens immortels du génie, du goût & du sçavoir : mais l'on doit être attentif à résister à ses traits destructeurs, & surtout aux louanges qui les font germer. On ne doit les regarder, pour le plus souvent, que comme le fruit de la flatterie & non de la vérité, & se persuader, s'il se peut, que l'indulgence

C

ajoute à celles qu'on mérite. Voilà des moyens puissans pour triompher de ce tyran redoutable, si jaloux d'étendre son empire, qui subjugué les foibles, qui séduit quelquefois les sages, qui captive le cœur, qui éblouit l'esprit par sa fatale illusion, enfin qui plonge dans l'ivresse la plus funeste aux progrès des talens. Rien de plus utile pour éviter les écueils que l'amour-propre ne cesse de creuser, que les exemples touchans qu'offrent ces hommes célèbres, aussi illustres dans les sciences par leurs succès multipliés, que chers au monde par leurs vertus. Les Parménides regardoient comme insensés ceux qui croyoient être véritablement sçavans. Le Sage Socrate (1) s'écrioit hautement qu'il ne sçavoit rien. Les Phérérides, les Empédocles, les Zénons ont avoué l'incertitude de leurs connoissances, & le peu d'étendue de leur sçavoir. *Je parlerai, disoit l'Orateur de Rome (2), de maniere que je n'assure rien positivement ; mais me défiant de moi-même, je douterai de tout & je chercherai d'appercevoir la vérité.* Quels modèles plus dignes d'admiration, & quels secours plus puissans pour étouffer l'amour-propre & pour écarter les illusions, que

(1) Huet, de imbec. mentis humanæ.

(2) Cicero.

NOVEMBRE. 1756. 51
les leçons de ces Maîtres de l'éloquence &
de ces Oracles de la sagesse !

C'est en employant les armes de la raison qu'on peut vaincre cet ennemi dangereux que l'orgueil fait naître & dont la foiblesse augmente la puissance : le prix de ses triomphes est bien précieux. On en recueille à chaque instant de la vie les heureux fruits ; c'est la tranquillité du cœur , les progrès de l'esprit , la perfection des talens , une réputation brillante , l'amour du monde , les suffrages de la postérité , en un mot le bonheur de la vie. L'univers s'empresse d'élever des trophées au grand homme ; mais il ne l'est vraiment que quand il joint les vertus aux talens.

É G L O G U E

Par Madame

J'Ai goûté de l'Amour la suprême douceur ;
Disoit Amarillis à l'Amant le plus tendre ;
Suis-moi dans ce verger, viens lire dans mon cœur
Ce qu'à peine je puis comprendre ;
Viens , cher Mirtil , à mon bonheur
Il manque encor de te l'apprendre.
Le calme ennemi des travaux ,
Attendoit le tribut que lui doit la nature ;
C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

La nuit promettoit d'être obscure ,
Rien ne nuisoit à mon repos ,
Lorsqu'hier près d'ici , sur un lit de verdure ;
Dans les bras du sommeil j'oubliai tes rivaux.
Sur l'aile d'un songe agréable ,
Transportée avec toi dans un séjour charmant ;
En dépit du sort qui m'accable ,
L'erreur suspendoit mon tourment.
Un nouvel univers pour nous sembloit éclore ;
L'air par les Zéphirs agité ,
Répandoit le parfum des richesses de Flore ;
De la mystérieuse Aurore ,
Le jour empruntoit la clarté ;
Sous un Ciel pur , dans cet azyle aimable ;
Nous respirions le sentiment ;
Enfin à m'être favorable ,
Tout conspiroit également.
Soustraite au courroux de ma mere ;
Libre des préjugés tyrans de nos desirs ,
Pour la première fois , dans le sein des plaisirs ;
Sans crainte , sans témoins , & sûre de te plaire ;
Je répondois à tes soupirs.
De tous mes sens émus par ta présence ,
Un trouble heureux s'étoit rendu vainqueur ;
Dans un voluptueux silence ,
Au charme de sentir j'abandonnois mon cœur ;
Puis sortant tout à coup de cet état tranquille ,
Pour un baiser reçu je t'en prodiguois mille ,
Tu jouissois de ma félicité ;

L'Amour qui dans mes bras t'avoit précipité ,
 T'en arrachoit pour t'y jeter encore :
 L'écho par nos voix excité
 Disoit sans cesse , je t'adore . . .
 -C'étoit là l'unique serment
 Qui nous attachât l'un à l'autre ;
 L'estime jointe au sentiment ,
 N'en vouloit point recevoir d'autre.
 Du même feu nos deux cœurs animés ,
 Dans le sein de la confiance
 Respectoient trop des nœuds par le penchant for-
 més ,
 Pour oser prévoir l'inconstance.
 Heureux par notre intelligence ,
 Nous nous aimions sans art & sans remords ;
 La vérité de nos transports
 Autorisoit leur violence.
 Pour gage de ma foi , mes regards enflammés
 Te communiquoient mon ivresse . . .
 Des plaisirs aussi purs doivent être exprimés
 Par la seule délicatesse.
 Hélas ! de tous les biens dont mon ame a joui ,
 Cher Mirtil , mon amour est le seul qui me reste ;
 D'un songe bienfaisant, par un reveil funeste ,
 Le charme s'est évanoui.
 Dieux ! pourquoi de mes sens m'avoir rendu l'u-
 sage ?
 J'ai repris avec eux ma raison & mes fers ;
 De mon espoir trahi tel est l'affreux partage ;
 C iij

54 MERCURE DE FRANCE.

Les uns m'enlèvent l'avantage
De prolonger les douceurs que je perds ,
Et l'autre m'en offre l'image.
Eloignez de mes yeux vos perfides attraits ,
Souvenir dont en vain je me sens possédée ;
D'un bonheur qui me fuit , la séduisante idée
Comble l'horreur de mes regrets.

V E R S

*A Mademoiselle N. . . en lui présentant un
Couteau.*

EN suivant l'usage vulgaire ,
Un Couteau ne s'offre guere
Entre les meilleurs amis ;
Il rompt , dit-on , les nœuds les plus unis.
Ce n'est pas là l'usage auquel je le destine ,
Notre amitié nous offre trop d'appas.
Des roses seulement qui croissent sous nos pas ,
Qu'il ait soin de couper jusqu'à la moindre épine.

Me.



*LETTRE de Mademoiselle de . . . à
l'Auteur du Mercure.*

Comment oserai-je, Monsieur, vous confier le projet dont j'ai la honte d'être occupée depuis quelque temps ? Moi, me faire imprimer ! moi, devenir Auteur, sans aucune connoissance pour parvenir convenablement à cette distinction ! J'avois fait, je l'avoue, quelques vers dans mes premiers beaux jours ; mais je suis née vaine : je me méfiois de certains fades adulateurs de ma Province, qui me comparoient à Madame de la Suze, & je ne sçais pourquoi ; car ce n'étoit point le genre de l'Elegie que j'avois adopté : je trouvois même détestables ces épithetes tristement répétées ; elles me donnoient des vapeurs. C'étoit bien un autre modele que je m'étois proposé. La charmante Deshoulières, cette Poëte Philosophe qui met plus d'ame & de raison dans une de ses Idyles que les Sénèques dans tous leurs gros volumes : voilà ce que j'admirois, voilà ce qui faisoit mon ambition poétique. Mon illusion fut courte : j'avois adressé une Epitre au célèbre Journaliste... Je ne gardois point l'incognito, j'exigois de la sincérité. Voici sa réponse.

C iv

36 MERCURE DE FRANCE.

« Mon respect , Mademoiselle , vous
» servira mieux que ma complaisance.
» J'attends pour vous faire imprimer une
» piece moins chargée d'esprit. Renoncez ,
» croyez - moi , à toutes ces étincelles.
» Nous recevons bien des essais marqués
» au coin de la pesanteur : le vôtre est dans
» un goût trop opposé. »

Je me résignai tout doucement à cet avis charitable : je me mis à méditer profondément sur le simple. Je ne lisois plus que Marot , le Chevalier de Cailly , ma chere Deshoulieres , & l'Abbé de Chaulieu : tentatives inutiles ! Je voulois être simple , je n'étois que plate. Je me le tins pour dit : tout ce que j'avois fait fut jetté au feu.

Le Démon des vers totalement abjuré , celui de l'impression ne me possédoit pas moins. Enchantée des Lettres de Madame de Sévigné , & frappée des succès de Madame de Grafigni , je me donnai les airs de faire quelque Lettres adressées à des Sçavans , ou à ces oisifs importans qu'on nomme gens du grand monde. Instruite de la prudente coutume de plusieurs Auteurs distingués , j'oubliai mon Manuscrit quelque mois dans mon Secrétaire ; & moins en garde contre mon amour-propre , après cette épreuve je retouche certains

NOVEMBRE. 1756. 57

endroits de mes Lettres ; enfin je n'hésite plus, j'envoie chercher le principal Libraire de la Ville que j'habite. Ce sont des gens fort gâtés ces Messieurs-là. Voilà qui est beau , ceci est bon , me disoit-il de temps en temps d'un air capable. Devineriez-vous , Monsieur , quel fut le résultat de sa politesse ? C'est dommage , ajouta-t'il , que Mademoiselle ne soit point encore connue dans la République des Lettres. Les Journaux de de ne vous ont point encore annoncée. On ne vous a point attribué , que je sçache , aucune piece Fugitive. Cependant il me vient un expédient pour imprimer vos Lettres. Je les mettrai sous le nom d'un de mes amis qui voudra bien se prêter à cet arrangement. Il est des Académies de de de Ah ! de grace ; cessez , Monsieur , le Bibliopole ! A-t-on la figure humaine avec tous ces titres-là ? Et je ferme brusquement la porte de mon cabinet.

Vous rappelez-vous , Monsieur , cette mauvaise plaisanterie ?

Marion pleure , Marion crie ,
Marion veut qu'on la marie.

Vous le voyez , je me livre à la Parodie : elle est facile à faire. Il faut pourtant

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

que j'apprenne mon nom , car Marion ne l'est point. C'est Jeanne Jaqueline.

N'est-ce point un crime Littéraire , ou un ridicule de s'appeller ainsi ? Ah ! Monsieur ! ma crainte devoit être frivole , j'en conviens : mais si vous me refusez une place dans votre Mercure de Novembre , je croirai que mon soupçon n'étoit pas mal fondé.

A Vauréas , le 5 Septembre 1756.

CHANSON

Sur l'Air : *Je lui file , file , file , &c.*

*Pour Madame la Marquise d'A***.*

DEpuis que l'on voit des Belles ,
On n'en voit point comme vous :
Vous effacez jusqu'à celles
Que nous nous disputions tous.
On diroit que sur ses aîles
L'Amour apporte des cieux
Les graces toujours nouvelles
Qu'il fait briller dans vos yeux.



L'inconstance dans sa course
Avoit séduit tous les cœurs ;

Mais vous nous montrez la source
Des plaisirs & des faveurs.
Vous rendez à la nature
Ses droits perdus pour jamais ,
Et vous vengez son injure
En lui rendant ses attraits.



Le respect de la tendresse
Etoit perdu sans retour ;
Le caprice & la foiblesse
Prenoient le nom de l'Amour ;
Dans un accès de folie
On parloit de sentiment ,
Mais après la fantaisie
On se quittoit brusquement.



Les soupirs des cœurs fideles
Se cachotent dans les Chançons ,
Et même dans les ruelles
Ils n'étoient que de vains sons ;
Près d'un objet raisonnable
L'ennui plaçoit le sommeil ,
Le dégoût impitoyable
Suivoit toujours le réveil :



Maintenant que mille flammes
Sont le prix de vos attraits ,

Cvj

60 MERCURE DE FRANCE

L'Amour renaît dans les ames ,
Ses charmes sont vos bienfaits :
Tous les cœurs veulent paroître
Dignes de vous enflammer ,
Et ce desir fait renaître
Les plaisirs & l'art d'aimer.



Pour moi , je ne puis vous dire
Ce que je sens dans mon cœur :
Plus je vous vois , plus j'admire
Votre mérite enchanteur ;
A peine je puis^{se} comprendre
Ce que je deviens par vous ;
Un transport ne peut se rendre ,
Et je les éprouve tous.

REMERCIEMENT

A M. le Maréchal Duc de Richelieu.

DEs Mortels distingués, qui chez moi sont
venus ,

Le Vainqueur de Minorque efface la visite ;
Quel éclat répandu sur mon peu de mérite ,
- J'ai reçu le Dieu Mars , & ne suis point Vénus :

Par M^{me} ROURETTE, du Café Allemand.

Ce 28 Septembre 1756.

L'ESPRIT ET LA SCIENCE,

Allégorie Angloise tirée du RAMBLER.

L'*Esprit* & la *Science*, étoient enfans d'*Apollon*, mais de deux différentes meres. Le premier tenoit le jour de la gaie *Euphrosine*, l'autre de la sérieuse *Sophie*. Le frere & la sœur ressembloient à leurs meres. A la toilette de *Vénus*, l'*Esprit* se mocquoit de la *Science*, & contrefaisoit son extérieur grave & pesant. La *Science* entretenoit *Mine*. de des bévues & de l'ignorance de l'*Esprit*. Avec l'âge, leurs querelles s'augmenterent. Le frere triomphoit au commencement d'une dispute, sa sœur le confondoit à la fin. Elle s'attiroit de l'estime, & même de la vénération; on se sentoit du goût & de l'inclination pour lui. Impétueux & rapide, il donnoit tout à la nouveauté; lente & embarrassée, elle distinguoit éternellement, & n'accordoit son suffrage qu'à l'Antiquité, à l'Autorité & à la Raison. L'un divertissoit toujours, l'autre convainquoit le plus souvent. Tous deux se rendoient ridicules en sortant de leur caractère. On méprisoit les raisonnemens de l'*Esprit*; on ne

62 MERCURE DE FRANCE.

rioit point du badinage de la *Science* ; enfin les contestations s'échauffèrent : l'Animosité s'en mêla , il se forma des partis dans le céleste Palais , & pour y rétablir l'harmonie , *Jupiter* en chassa les deux rivaux. Ils portèrent leurs goûts & leurs querelles chez les Mortels. Les Jeunes Gens furent pour l'*Esprit* , les Vieillards pour la *Science*. Des Théâtres furent construits par l'un , des Colleges bâtis par l'autre. En entrant dans le monde , il falloit faire un choix , & renoncer aux faveurs de l'une des Divinités pour avoir part à celles de l'autre. Les Puissances rivales se réunissoient cependant contre de communs ennemis. Il y avoit en effet une classe de Mortels qui , dévoués à *Plutus* , méprisoient également & l'*Esprit* & la *Science* , & qui peu à peu leur enlevoient leurs conquêtes. Las de ces fréquentes désertions , le Couple céleste demanda , & obtint du Maître des Dieux , la permission de revoir sa patrie. Mais le retour fut difficile. L'*Esprit* se hâta , étendit les aîles , plana dans les nues , s'y perdit , & eut beaucoup de peine à regagner la terre. La *Science* ne couroit pas ce risque , elle sçavoit le chemin ; mais faute de vigueur elle ne pouvoit s'élever , & retrouvoit , en tombant , son Antagoniste aussi avancé qu'elle. Après

NOVEMBRE. 1756. 63

bien des efforts inutiles, la Nécessité les fit consentir à s'aider réciproquement. L'*Esprit* soutint la *Science*, & la prit pour son guide. Cette union eut des suites heureuses. Le frere initia la sœur au commerce des Graces; elle l'engagea au service des Vertus. Le mariage acheva de les unir, & donna naissance aux Sciences & aux Arts.

LE SENTIMENT,

EPIQUE.

Par M. Vasse, Auteur de l'Építaphe du Maréchal de Saxe, insérée dans le premier Mercure d'Octobre dernier, & mise par une faute d'impression sous le nom de M. Tasse.

T Endre ami de l'humanité,
Digne scrutateur de mon ame;
Voyez-y l'objet qui m'enflâme,
Et considérez à côté
Un protecteur dont la bonté
De mes jours enrichit la trame,
En y répandant la gaité.
Ennemi de l'hypocrisie
Je ne cache point à vos yeux;

64 MERCURE DE FRANCE.

Que de mes jours une partie ,
D'une Sylvanire est remplie.
Je m'offre tel que m'ont formé les Dieux.
Eh ! pourquoi de notre existence
Nier le privilege heureux ,
Le bonheur de sentir ? J'en connois l'importance :
Cette divine ardeur , source des tendres vœux ,
Est un besoin que la sage nature
A mis dans le cœur des mortels.
Quand elle est delicate & pure ,
Elle sçait des vertus décorer les autels.
Je ne puis exprimer l'effet de cette flamme.
En vain je voudrois l'essayer :
En la rendant plus douce , elle élève notre ame :
Loin de nuire au devoir , elle sçait l'égayer.
Tendre amitié , douce reconnoissance ,
Vous ne venez qu'après l'amour ,
Et ma véridique éloquence
Ne vous place qu'à votre tour.
J'aimai dès ma treizieme année ;
Et je ne connus les bienfaits ,
Que lorsque de ma destinée
J'avois déjà senti les plus rigoureux traits :
Mais les mortels équitables & sages ,
Avec plaisir vous rendent leurs hommages.
S'ils *payent* un peu tard les droits qui vous sont
dûs ,
Vous sçavez que les arrérages
Ne peuvent en être perdus.

NOVEMBRE. 1756. 65

Économe , sans avarice ,
Convive , fuyant les excès ,
Et voluptueux , sans caprice ,
Dans ma meilleure cause évitant les procès ;
Jamais je ne trouvai de penchant invincible ,
Que comme ami fidele ou comme tendre amant ;
Mon bonheur en est plus sensible ,
Je ne le dois qu'au sentiment.

LE mot de l'Enigme du second Volume
du Mercure d'Octobre est *Compas*. Celui
du Logogryphe est *Source* , dans lequel
on trouve *course* , *ronc* , *ours* , *cœur* , *Corse* ,
sœur & *sucré*.

ENIGME.

Oui j'ai , mon cher Lecteur , un corps ainsi
qu'une ame ,
Et semblable à l'Amour , sans avoir ses attraits ;
Je suis toujours l'auteur d'une plus vive flamme :
Mais par un sort bizarre & cruel à l'excès ,
Dans un sens différent , qui change ma puissance ,
Je fais naître à la fois la haine & la vengeance.

*Par M. C... à Alençon , le 4 Octobre
1756.*

LOGOGYPHE.

A l'Auteur du *Chipolata*
 Salut, honneur, & cætera :
 Vous m'avez échauffé la bile.
 Votre ragoût n'est pas connu ;
 Car (1) *Sœur Louise* très-habile,
 N'en a pas fait, n'en a pas vu.
 Ah ! que je serai satisfaite,
 Si par un mot vieux ou nouveau ;
 Je puis du fond de ma retraite,
 Aller troubler votre cerveau.

Dix-neuf pieds, cher Lecteur, forment mon existence :

En me décomposant, tu peux avec aisance
 Voir un fleuve fameux par ses débordemens ;
 Ce qu'on tâche au trictrac de conserver long-temps ;

Celui qui croit à l'Évangile ;
 Le Héros que chanta Virgile ;
 Un célèbre comique, un fruit délicieux ;
 Ce qu'à l'homme redoute en tout temps en tous lieux :

Un Général Romain, conquérant de l'Espagne ;
 Deux Empires d'Asie, une sainte montagne ;

(1) *Chef de Cuisine du Couvent.*

Un outil emmanché , nécessaire aux sapeurs ;
 Ce qu'engendre un procès entre des chicaneurs ;
 Une Ville en Touraine , une belle fourrure ;
 Le plus précieux don que fasse la nature ;
 Un monstre fabuleux , un oiseau babillard ;
 Celle qui verse aux Dieux le précieux Nectar ;
 Un fils de Jupiter , un des Héros d'Homere ;
 Du céleste séjour la prompte Messagere ;
 Un Juge des Enfers , un terme de Blazon ;
 Le Roi des animaux , un excellent poisson ;
 Les deux noms que procure un fécond Hymenée ;
 Ce qu'il faut douze fois pour former une année ;
 Un mortel sur le trône , un saint Législateur ;
 Du Paradis perdu l'incomparable Auteur ;
 Le Sage conducteur du jeune fils d'Ulysse ,
 Et l'imprudent époux de la tendre Euridice.

*Par Mlle DE SAURET, cadette, Pensionnaire
 aux Dames de Sainte Foy. En Agenois.*

E N I G M E.

Admire un peu , Lecteur , mon étrange struc-
 ture :

Sans jambes , j'ai mon corps ; j'ai des poignets
 sans mains ;

J'ai même un col sans tête , & je sers aux humains ;
 Devine maintenant qu'elle est donc ma nature.

Par M. C.

L O G O G R Y P H E.

JE suis , ami Lecteur , un hideux phénomène ;
 Redoutable fléau dans la nature humaine.
 Je renferme en mon sein l'arbre du Mont Liban ;
 Qui se perd dans les airs , un fleuve du Brabant ;
 Le nom si révérend des Maîtres de la terre ;
 Ce qui fait aux mortels affronter le tonnerre ;
 Ce qui dans le besoin sert de renforcement ;
 Un ornement d'Eglise , un antique instrument ;
 Le mari de Procris , un monstre de la fable ;
 L'objet qui pour un fils doit être respectable ;
 Ce que cherche un Marin , un Isle du Levant ;
 Ce qui porte un penda quand on le jette au vent ;
 Quoique mille autres mots forment mon existence ,
 C'est assez éprouver , Lecteur , ta patience :
 Je n'en dirai plus qu'un ; si tu veux de mes maux
 Connoître les effets , cherche-moi dans Bordeaux.

Par M. l'Abbé de M. Vic. Gén. de M. l'Ev. de B.

C H A N S O N.

EN vain j'ai voulu m'en défendre ,
 L'Amour est mon vainqueur :
 Aimable Iris , pouvois-je vous entendre ,
 Et conserver mon cœur !

Air Tendre.

En vain j'ay voulu m'en défendre, L'Amour est mon vainqueur = queur, aimable Iris, pouvois-je vous entendre, Et conserver mon cœur, aimable Iris, pouvois-je vous entendre Et conserver mon cœur, aimable Iris = cœur

Novembre ~~1756~~ 1756.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES:

MÉMOIRES pour servir à l'Histoire d'Espagne, sous le regne de Philippe V ; par M. le Marquis de Saint-Philippe, traduit de l'Espagnol. *A Amsterdam, & se vend à Paris, chez Debure l'aîné, & Tillyard, Quai des Augustins.* Prix relié 12 l. Cet Ouvrage roule sur une matiere très-connue, mais qui ne peut cesser de nous paroître intéressante par la grandeur des objets, par les événemens variés & inouis, par l'époque d'une révolution importante, qui a changé la face de l'Europe, & qui doit être à jamais consacrée dans les fastes des deux plus puissantes Monarchies de cette partie du monde. Les troubles qui désolèrent l'Espagne dans la guerre pour la succession à la Couronne de Charles II, porterent ce grand Royaume sur le penchant de sa ruine, & lui firent des plaies qui saigneroient encore aujourd'hui, sans les sages principes qui conduisent actuellement le Ministère Espagnol. On rapporte ces troubles à des causes qui ont de tout

temps fait les révolutions des Etats , les intrigues des Grands & les préjugés du peuple.

Le Marquis de Saint-Philippe est illustre dans la République des Lettres : il a donné une Histoire de la Monarchie des Hébreux , que les Sçavans ont louée , & il mérite véritablement par ces nouveaux Mémoires le nom si prodigué d'Historien. Il se trompe cependant quelquefois , en nous représentant la Cour de France divisée par des intrigues , dont l'objet étoit d'obtenir de Louis XIV qu'il fît la paix , en sacrifiant le Roi d'Espagne au malheur des temps. Il nous fait voir qu'il ignoroit de quel génie Louis XIV gouvernoit sa famille , sa Cour & son Etat. Le Traducteur ne perd pas l'occasion de faire connoître la situation intérieure , de l'Espagne.

« Nous devons , dit - il , à l'estime que
 » nous faisons de la Nation Espagnole , de
 » ne pas laisser la plûpart de nos Lecteurs
 » dans l'idée qu'ils s'en sont formée. On
 » n'écoute que trop les préventions les
 » moins excusables , lorsqu'on veut juger
 » de ses voisins. Mais si l'on vient à les
 » juger avec impartialité , les préjugés
 » s'évanouissent pour faire place à ce que
 » leurs vertus nous arrachent d'estime &
 » de louanges. » Le regne du feu Roi :

Catholique est une de ces époques singulieres, dont l'Histoire doit conserver le souvenir avec quelque étendue dans les détails : mais si les faits publics auxquels tout l'univers s'intéresse sont dignes d'être transmis à la postérité, ce qui se passoit dans l'intérieur de la Cour & dans le sanctuaire du Gouvernement, mérite aussi quelque attention ; c'est ce que l'Auteur n'a pas perdu de vue.

Il est presque toujours fidele & bien instruit. Quelques préjugés percent par intervalles, mais c'est en des choses qui ne sont pas la partie essentielle de son Livre. Il a tant de fois bien vu, qu'on doit oublier qu'il s'est trompé quelquefois. Le Traducteur mérite de partager les louanges dûes à l'Auteur. Nous n'avons guere de traduction mieux faites & mieux écrites que la sienne. Le mérite si estimable de sçavoir élaguer, rapprocher, éclaircir, simplifier, est joint partout au mérite si rare d'écrire convenablement, qui est le bien écrire, & de parler des petites choses comme des grandes sans affectation d'esprit & sans négligence de style.

TRAITÉ des causes & symptomes de la pierre, & des principaux remedes en usage pour guérir cette maladie, traduit de l'Anglois.

72 MERCURE DE FRANCE.

Si un système de guérison établi sur des preuves aussi solides que le sont des succès universels , l'approbation de Commissaires célèbres nommés par acte de Parlement (1) ; les éloges unanimes des guéris , & une récompense de cent vingt mille livres , accordée solennellement par le Corps d'une Nation , le plus sage & le plus éclairé ; si , dis-je , un système aussi bien appuyé doit inspirer la confiance , on peut regarder le Livre qu'on donne aujourd'hui comme un présent fait à la nature humaine. Il contient les principes raisonnés du système , les preuves de son efficacité , la liste des personnes nombreuses qui doivent à leur confiance la vie & la fin de leurs tourmens. Sans le Livre le système n'auroit point toute sa valeur ; il y a des malades qui ne se rendent aux faits qu'autant qu'ils sont confirmés par le raisonnement : il y a des Médecins jaloux ou ennemis des nouveautés qui attaquent impitoyablement tout ce qui en a le caractère , si le vrai n'est pas démontré en même temps aux yeux & à l'esprit. Un Livre qui répand cette authenticité précieuse sur une invention salutaire , est donc un bienfait inestimable. L'Auteur du système est la célèbre Mademoiselle Stephens ; l'Auteur

(1) Le Parlement d'Angleterre.

du

du Livre est M. Descherny, son beau frere, Médecin à Londres. On en trouve des Exemplaires à Paris, chez *Durand*, rue du Foin; à *Lyon*, chez *A. Delaroche*, rue Merciere; à *Rouen*, chez *Besogné*; à *Bordeaux*, chez les Freres *Labouliere*; à *Mar-seille*, chez *Boyer*, sur le Port; à *Toulouse*, chez *Birosse*. Dans toutes les Villes de France on pourra s'adresser aux Libraires, & dans les endroits où il n'y aura point de Libraires, aux Directeurs des Postes.

LETTRES de Madame du Montier à la Marquise de * * * la fille, avec les Réponses. *A Paris* chez *Duchefne*, rue S. Jacques, au Temple du Goût. Ces Lettres avoient déjà paru dans un Recueil d'historiettes, intitulé *Lectures sçieuses & amusantes*. Elles y étoient déplacées & comme perdues : on doit sçavoir gré au Libraire de leur avoir donné une nouvelle vie. Ce sont des Lettres précieuses à l'humanité & à la Religion. On y trouve d'ailleurs l'agrément, la variété & l'intérêt. C'est une mere formée sur le modele de Madame de Sévigné, pour le sentiment. Son style ne fait pas le même plaisir, mais ses conseils font le même bien. C'est une tendresse vive, une raison aimable, une vertu éclairée. On voudroit avoir une amie aussi rai-

D

74 MERCURE DE FRANCE.

sonnable , aussi sincere , aussi bonne , & une mere aussi tendre. La fille offre un exemple touchant d'amour , de confiance & de docilité. C'est entr'elles une façon d'aimer , de voir , de prononcer qui vous associe à leurs vertus & à leurs sentimens : vous pensez comme elles , vous voudriez les voir & les entendre. Elles ont l'une & l'autre ce naturel de l'esprit qui fait les impressions. Leurs réflexions sont courtes , toujours placées , toujours ingénieuses. L'esprit ne brille point dans leurs Lettres , mais il s'y fait sentir : il ne répand point de l'éclat sur le bon sens , il l'assaisonne seulement , lui prete des graces & lui assure son effet. Ce Livre est encore rehaussé par l'agrément des récits , l'intérêt des aventures : c'est une action continuelle ; tout en est rapporté à la gloire de la Religion. L'amour y paroît quelquefois , mais pour y montrer ses vertus. Il fournit l'exemple de la plus parfaite raison par ses combats & par ses effets. C'est un Ouvrage intéressant , agréable , édifiant , & qu'on peut regarder comme un modele , malgré quelques défauts de style & de langage qui s'y laissent appercevoir.

LE CONCILIATEUR , ou la Noblesse Militaire & Commerçante , en réponse

aux objections faites par l'Auteur de la Noblesse Militaire; par M. l'Abbé de ***.
Se trouve à Paris, chez Duchesne, rue S. Jacques, au Temple du Goût. Brochure de 156 pages.

HISTOIRES édifiantes, pour servir de lecture aux jeunes Personnes de l'un & de l'autre sexe. Nouvelle édition, augmentée de plusieurs Histoires & de quelques Extraits des plus célèbres Poètes François, sur les matieres qui ont rapport à la piété. A Paris, chez Duchesne, rue S. Jacques, au Temple du Goût. Cette nouvelle édition est faite à la sollicitation des Dames de S. Cyr. Il paroît assez inutile après cela, de s'étendre sur la bonté du Livre. Le seul nom de l'Auteur (1) suffit d'ailleurs pour en donner une idée avantageuse. Aussi dès qu'il parut, tout le monde s'empressa de le lire & d'en procurer la lecture. Les Communautés Religieuses, surtout, le regarderent comme un des Ouvrages qui réunissent les avantages de l'instruction & l'agrément du style. Le Libraire doit se flatter qu'on ne lui fera pas un moindre accueil aujourd'hui.

(1) M. Duché, de l'Académie Royale des Inscriptions, connu par beaucoup d'autres Ouvrages, surtout par trois Pièces de Théâtre tirées de l'Ecriture-sainte, Absalon, Jonathas & Débora.

D ij

*RÉPONSE de l'Auteur des Lettres à
un Américain , à la Lettre (1) de M.
l'Abbe de Condillac.*

EN répondant, Monsieur, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par la voie du Mercure, je comptois vous annoncer l'Analyse des sensations. J'espérois que ce traité seroit bientôt en état d'être publié : mais de justes considérations m'obligeant à le laisser reposer encore quelque temps dans mon porte-feuille, j'ai craint que ce délai ne fortifiât les impressions que vous avez prises en parcourant mes lettres à un Américain, & n'accréditât dans le public des soupçons sur ma bonne foi. Or je dois, ce me semble, plus encore aux vérités que j'ai défendues, qu'à mon intérêt propre, le soin d'écarter ces impressions & ces soupçons : c'est ce qui me détermine à répondre à vos plaintes plutôt que je ne me l'étois proposé.

Vous aimez, vous cherchez la vérité, Monsieur : je l'aime & je la cherche aussi. Nous sommes donc rivaux ; mais nous le sommes dans la poursuite d'un bien que

(1) Mercure de France, Avril 1756, I. vol.
pag. 84.

chacun de nous peut posséder tout entier ; qu'il doit par conséquent rechercher non seulement sans jalousie ; mais de plus avec l'intention généreuse de le communiquer tout entier à son rival ; dès qu'il en aura fait la conquête : ainsi rien n'est plus noble que le genre de notre combat. Qu'un esprit de pique ne nous engage donc point dans des disputes stériles sur les procédés qui nous détourneraient des recherches importantes qui nous occupent, & ne feroient qu'amuser le public à nos dépens. J'estime en vous, Monsieur, un adversaire dont le génie, les connoissances, la droiture & l'amour pour la vérité, méritent toute sorte d'égards. Mais vous vous êtes trop hâté de m'écrire, & vous l'avez fait dans cet accès de dépit très pardonnable, qu'excite toujours dans un auteur le chagrin d'être réfuté. Il n'est guere possible de peser les raisons d'une réfutation à la première lecture. Il est bon dans ces occasions de prendre du temps pour laisser les premiers mouvemens se calmer, afin de juger de sang-froid entre son adversaire & soi-même ; & c'est la conduite que j'ai cru devoir tenir avec vous, Monsieur, à l'occasion de votre lettre.

Quand vos ouvrages ont paru, je les ai recherchés dans le dessein de m'instruire.

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

Nulla passion ne m'a troublé dans ma lecture. Je vous ai étudié comme j'ai étudié, dans ma jeunesse, les plus grands maîtres avec respect, mais avec liberté. J'ai surpris ces hommes célèbres dans plusieurs écarts, en tenant toujours le fil même qu'ils m'avoient fourni pour marcher sûrement dans le Dédale de la philosophie. Je n'ai pas cru me rendre coupable d'ingratitude, en découvrant leurs fautes. M'étoit-il donc défendu d'user de la même franchise avec vous ?

Vous me donnez, Monsieur, des avis très-importans sur la maniere d'examiner les ouvrages qu'on entreprend de critiquer, & je vous en suis sensiblement obligé. Mais je n'imagine pas ce qui peut vous avoir fait soupçonner que j'avois besoin qu'ils me fussent remis sous les yeux ; car ma conscience ne me reproche pas d'en avoir négligé aucun dans l'étude que j'ai faite de vos ouvrages.

Vous paraissez autoriser les leçons que vous me donnez sur ce qu'en citant une de vos notes, les guillemets unissent à votre phrase un mot que j'y avois joint pour plus ample éclaircissement : ce n'est qu'une faute d'impression. Ainsi vous donnez un supplément à mon *errata* : je vous en dois des remerciemens. Vous auriez pu relever trois

autres fautes de la même espèce dans le peu de lignes que vous transcrivez de mon livre , qui brouillent également vos idées & les miennes. Un point interrogant de trop : vous avez eu la bonté de corriger cette faute & deux C majuscules, qui semblent commencer des phrases, tandis que c'est toujours la même. Vous avez encore corrigé la première de ces deux fautes : mais ne nous arrêtons pas, Monsieur, à ces minuties. Je confesse tout simplement que le mot *ailleurs* devoit être hors des guillemets, comme n'appartenant point à votre note : mais il est temps d'examiner la façon dont vous relevez cette faute. Vous vous exprimez ainsi.

(1) « Vous transcrivez ainsi une de
 » mes notes, (neuvieme part. pag. 26).
 » S'il n'y a point d'étendue, dira-t-on peut-
 » être , il n'y a point de corps. Je ne dis pas
 » qu'il n'y a point d'étendue ; je dis seule-
 » ment que nous ne l'appercevons que dans
 » nos sensations, n'y eût-il point d'étendue
 » ailleurs, ~~que dans nos sensations~~. c'est appa-
 » remment ce qu'il veut dire. Voyez vos ré-
 » flexions. Si vous citez exactement, il est
 » évident que je suppose de l'étendue aux
 » sensations & à l'ame : je prends acte de

(1) Mém. Acad., 2 vol. p. 85.

80 MERCURE DE FRANCE.

» cet aveu. Mais, Monsieur, les lignes que
 » vous avez omises, & le mot *ailleurs* que
 » vous avez ajouté & interprété, changent
 » entièrement ma pensée. »

Restitutions d'abord les mots que j'ai
 omis. Après avoir dit que *nous n'appercevons
 l'étendue que dans nos sensations*, (pesez bien
 la valeur de ces termes ,) ils sont en itali-
 que , afin de vous y rendre attentif, vous
 ajoutez : « D'où il s'ensuit que nous ne
 » voyons point les corps en eux-mêmes.
 » Peut-être sont ils étendus, & même sa-
 » voureux, sonores, colorés, odoriférans;
 » peut-être ne sont ils rien de tout cela.
 » Je ne soutiens ni l'un, ni l'autre, & j'at-
 » tends qu'on ait prouvé qu'ils sont ce
 » qu'ils nous paroissent, ou qu'ils sont toute
 » autre chose. *N'y eût il point d'étendue :*
 » *ce ne seroit donc pas une raison pour nier*
 » *l'existence des corps.* »

Je vous conjure, Monsieur, de m'ap-
 prendre comment ces lignes que j'ai omi-
 ses, prouvent que vous ne donnez pas
 l'étendue aux sensations & à l'ame : car en
 vérité je ne le vois pas, & c'est parce que
 je n'ai pas même entrevu en quoi ces paro-
 les modifioient ce que vous veniez de dire,
 que je les ai supprimées, comme inu-
 tiles.

Si le mot *ailleurs*, qu'on a joint mal à

propos à votre texte , ne fait que développer votre pensée , deux choses sont démontrées : Premièrement , que je n'ai eu aucune mauvaise intention en vous interprétant comme j'ai fait : Secondement , que vous supposez de l'étendue aux sensations & à l'ame ; & ce second point sera évident par l'aveu que vous faites , & dont j'ai pris acte dans le moment.

Or il est très-facile de vous prouver que j'ai très-bien pris votre pensée. Que les corps soient étendus ou non , n'est-il pas vrai que nous appercevons l'étendue , & que selon vous , nous ne l'appercevons que dans nos sensations ? Donc , quand vous supposez qu'il n'y a point d'étendue , vous l'excluez des corps , & non pas de nos sensations. J'ai donc eu grande raison de rendre ainsi votre supposition : *N'y eût il point d'étendue ailleurs que dans nos sensations , ce ne seroit pas une raison pour nier l'existence des corps.* « Tout ce qu'on pour-
 » roit & devoit raisonnablement inférer ,
 » c'est que les corps sont des êtres qui oc-
 » casionnent en nous des sensations , &
 » qui ont des propriétés sur lesquelles nous
 » ne sçaurions rien assurer. » (1) Lors-
 qu'on nous demande s'ils sont étendus , fa-
 voureux , sonores , odoriférans , comme

(1) Même Merc. Avril , 2 vol.

82 MERCURE DE FRANCE:

vous le disiez tout-à-l'heure, pourquoi ajouter *ailleurs*? De peur qu'on ne pensât que vous excluez toute étendue, même celle que nous *n'appercevons que dans nos sensations*; ce qui eût totalement défiguré votre pensée.

(1) « En vérité, » ajoutez-vous après deux petits reproches sur toute autre chose, & auxquels je répondrai deux mots dans la suite, « la forme que vous faites prendre » à mes principes, les déguise tout-à-fait, » & il n'est point de lecteur intelligent » qui ne puisse s'appercevoir que ce n'est » pas moi que vous combattez. » Je suis fort capable de me tromper: mais en vérité je n'ai eu d'autre intention que celle de bien rendre votre opinion, & de la bien réfuter. J'en appelle à ce même public que vous croyez si favorable à votre doctrine, & je le prie, pour éviter des redites toujours ennuyeuses, de lire ma trentième lettre à un Américain, & de la comparer avec votre traité des sensations, ou seulement avec l'extrait que vous en donnez, Monsieur, à la fin de votre traité des animaux.

Vous fondez ce que vous me reprochez sur ces mots que je vous fais adresser par un Matérialiste. « Vous prétendez que je

(1) Merc. Avril, 2, vol. p. 26.

« vois les trois dimensions. » J'ai encore tort ici. Il falloit dire : « Vous prétendez » que je ne vois les trois dimensions que » (1) dans les façons d'être de mon ame , » dans les modes par lesquels elle se sent » exister : elles y sont donc au moins , si » elles ne sont nulle part ailleurs. »

Vous répondez « qu'à la précision que » vous tâchez de donner à vos principes , » je substitue un vague très-favorable aux » conséquences que j'en veux tirer. Si je » dis , continuez-vous , que nos sensations » nous donnent une idée de l'étendue , » vous tomberiez dans le vague , si vous vous étiez exprimé de la sorte. Vous aviez dit , avec bien plus de précision , *que nous n'appercevons l'étendue que dans nos sensations* : « c'est uniquement lorsque les rap- » portant au dehors, nous les prenons pour » les qualités des objets. Mais j'ai prouvé » bien des fois qu'elles ne donnent point » cette idée , lorsque nous les considérons » comme des manières d'être de notre » ame. » (2) J'ai dit tout cela , Monsieur , dans ma treutieme lettre à un Américain , & je l'ai dit d'après vous. Donnez-vous la peine de relire le compte que j'y rends de

(1) *Ibid.* p. 87.

(2) Lettre à Améric. part. 9^e, p. 18.

84 MERCURE DE FRANCE.

voire précision; vous aurez en même temps le plaisir de vous relire vous même.

« Voilà plusieurs sensations coexistantes, & c'est déjà une condition préalable au *phénomène de l'étendue* : mais ce n'est pas assez pour le produire. » Ne reconnoissez vous pas là les sensations dénuées d'étendue ? (1) « L'idée de l'étendue suppose non seulement que plusieurs choses coexistent ; elle suppose encore qu'elles se lient, se terminent mutuellement, & se circonscrivent. Or c'est une propriété que n'ont point les sensations auxquelles nous bornons cet homme. Elles se présentent au contraire à lui, comme isolées. » Ne voilà-t-il pas encore vos sensations dénuées d'étendue, bien distinctement reconnues ? « Mais si nous lui accordons le sentiment de solidité, aussitôt les manières d'être *de l'ame* résistent les unes aux autres : elles s'excluent, se terminent mutuellement, & cet homme sent en elles les différentes parties de son corps. » J'en conclus, & qui n'en tirera pas la même conséquence, que les sensations groupées, comme vous aimez à vous exprimer, Monsieur, par le sens du tact, acquièrent tout ce qui leur manquoit pour avoir les trois dimensions de l'étendue. Il

(1) *Traité des Anim.* p. 212.

leur manquoit de se résister les unes aux autres , de s'exclure , de se terminer mutuellement , non au dehors de l'ame , puisqu'elles n'y sont pas , & qu'elles ne peuvent se résister , s'exclure , se terminer qu'où elles sont. La sensation de solidité est aussi dans l'ame , & c'est elle qui fait que les autres se terminent , s'excluent , se résistent les unes aux autres. Vous voulez qu'alors l'ame se détache de ses sensations , qu'elle les considère comme étant au dehors : mais elles ne sont pas moins en elle , & revêtues des trois dimensions , de quelque manière qu'elle les considère. Ce n'est pas parce qu'elle les voit au dehors d'elle , qu'elles sont étendues ; c'est parce que la sensation de solidité les a groupées où elles sont , c'est-à-dire , dans l'ame. Au reste j'ai fidèlement exprimé cette translation des sensations groupées. « C'est
 » ainsi , je transcrivois votre conclusion , que
 » forcés par le sentiment de solidité à rap-
 » porter nos sensations au dehors , nous
 » produisons le phénomène de l'espace &
 » des corps. » J'appelle cette idée vague , & je justifierai pleinement cette épithète dans mon analyse des sensations. En attendant , je vous demanderai , Monsieur , si vous le trouvez bon , ce que c'est que ce dehors auquel l'ame rapporte les sensations

groupées , ce phénomène de l'ame en un mot que vous appelez l'espace & les corps, en quel lieu les place-t'elle ? Mais quelque réponse que vous daigniez me faire , je n'en soutiendrai pas moins que le Matérialiste a droit de vous dire qu'il voit les trois dimensions dans les façons d'être de son ame , par lesquelles elle se sent exister, qu'elles y sont donc au moins, si elles ne sont nulle part ailleurs. (1)

« Vous direz, tant qu'il vous plaira, qu'un être étendu n'est pas un corps. Peu nous importe , *lui ai-je encore fait dire* ; pour vous accorder quelque chose , nous dirons seulement que notre ame est un être qui se sent exister *sous* les trois dimensions, » & non *sans* les dimensions, comme l'Imprimeur a mis : car voilà encore une faute qu'on pourroit m'imputer. Enfin ce Matérialiste iroit encore plus loin. Je sçais bien , vous diroit-il , que vous reconnoissez dans votre statue des sensations, avant qu'elle ait eu aucune idée de l'étendue ; que vous prétendez même que nous en avons eu aussi de telles dans notre enfance , dont il ne nous reste pas le moindre souvenir , & qui sont purement des modes de notre ame ; qu'enfin vous soutenez qu'actuellement tous les sens, à l'except-

(1) Trentieme Lettre à un Améric. 2^e. partie.

tion du toucher, « n'ont par eux-mêmes » que la propriété de modifier l'ame. » Mais 1°. nous ne raisonnons point sur des phénomènes dont nous n'avons aucune idée ; nous ne comptons que sur ceux que nous sommes à portée de connoître. (1) Outre que vous convenez qu'on a de la peine à démêler ce qui appartient à chaque sens, comme à la sensation des couleurs sans étendue, &c. & que vous pourriez vous vanter d'être le seul qui sçachiez faire de telles précisions, il est très-vrai que, selon vous, les couleurs sont groupées par la sensation de solidité, & forment l'étendue ; & par conséquent vous devez convenir avec nous que l'étendue est une façon d'être de notre ame. Certainement, en raisonnant ainsi, ce Matérialiste ne concluroit que d'après vos principes, Monsieur.

« Il ne tiendrait qu'à vous de prouver » que tous nos Philosophes sont des Ma- » térialistes. » (2) En parlant ainsi, vous voudriez faire entendre, Monsieur, que j'ai eu le dessein de vous ranger dans cette détestable secte. Rien n'est plus opposé à la façon dont je pense sur votre compte ; vous donnez au contraire, à mon avis,

(1) Traité des Anim. p. 218.

(2) Mém. Avril, 2. part. p. 82.

§§ MERCURE DE FRANCE.

dans le pur spiritualisme. Si l'objet de la lettre que vous m'avez écrite , étoit de prouver que vous n'êtes point Matérialiste, vous avez perdu votre temps comme j'aurois perdu le mien, si j'eusse tenté de vous rendre suspect de ce côté-là. Mais votre pur spiritualisme donne encore , contre votre intention , un grand avantage aux Matérialistes. Ils mettront à l'écart toute votre doctrine sur ces sensations, que vous détachez de toute idée des corps , comme une opinion qui n'est qu'à vous seul ; & je crois qu'ils y seront très-autorisés. Ils prendront ensuite pour un axiome votre proposition , que *nous n'appercevons l'étendue que dans nos sensations*. Ils en concluront que dans le fait ils voient les trois dimensions dans les manieres d'être de leur ame. Comme vous, Monsieur, ils prétendent n'avoir aucune idée de la substance matérielle : mais au moins pensent-ils que les trois dimensions sont des manieres d'être , qui ne conviennent qu'à la seule matière. Vous avez beau protester que vous en doutez , & qu'il n'est pas sûr que l'étendue convienne aux corps ; vous iriez même plus loin , comme l'Evêque de Sloane , & vous prétendriez que les trois dimensions étant des manieres d'être spirituelles , ne peuvent être les modes de la substance ma-

térielle , ils interpelleroient toute la terre pour sçavoir s'il ne suffit pas de prouver qu'une substance existe sous les trois dimensions , pour démontrer qu'elle est matérielle , & toute la terre leur applaudiroit. Vous leur prouveriez néanmoins que vous n'êtes pas Matérialiste, & eux de leur côté se croiroient autorisés dans leur doctrine par celle que vous leur donnez sur les sensations. Voilà , Monsieur , ce dont vous deviez vous défendre , & non pas vous fatiguer à prouver que vous n'êtes pas Matérialiste ; ce dont il n'a jamais été question entre nous. Vous auriez bien d'autres démêlés avec nos Spinosistes couverts , s'ils osoient se montrer : mais comme ils sont tout autrement précautionnés que les Matérialistes , qu'ils vont au même but que ceux ci , par un genre de philosophie plus déliée , ils gardent le silence , & laissent vos opinions s'accréditer, pour s'en prévaloir dans le temps. Ils estiment , ils préconisent le célèbre Barklai, qui a poussé plus loin que vous votre doctrine , & jusqu'où elle doit aller. Si jamais ils osent se dévoiler , vous serez étonné des conséquences qu'ils tireront de vos principes combinés. Croyez-vous encore que je vous accuse de Spinosisme, vous , Monsieur , qui avez réfuté le Fondateur de cette secte

funeste : certainement vous me feriez injure. Non , Monsieur , vous n'êtes ni Spinofiste , ni Matérialifte : je le protefte hautement. Mais je vois , ce que vous n'avez pas même entrevu , quel parti les uns & les autres peuvent tirer de vos différentes opinions , en les combinant à leur maniere , & ce que je dis ici n'est pas une accusation que j'intente contre vous , c'est un avis que je crois néceffaire au public & à vous-même , Monsieur.

La fuite au prochain Mercure.

LE CONSERVATEUR (1) , ou Collection de Morceaux rares & d'Ouvrages anciens , élagués , traduits & refaits en tout ou en partie , qui fe trouve à Paris , chez Lambert , Libraire , rue de la Comédie Françoife , au Parnaffe.

Il eft un nombre infini de Livres qui font ignorés , & qui ne méritent point de

(1) Ce *Proſpectus* mérite par la nouveauté d'être mis ici & confervé dans fon entier. Nous croyons que le Conservateur auroit pu ajouter à ce titre celui de Correcteur de mauvais Livres , ou de Refondeur d'Ouvrages manqués. S'il remplit exactement la tâche , elle fera longue autant que pénible , on n'en verra pas fi-tôt la fin ; & le Public doit tenir compte aux Auteurs d'un travail qui demande plus d'efforts & de veilles que celui de créer , ou de produire de ſoi-même.

l'être. Il en est d'autres qu'on ne lit déjà plus guere , & qui tomberont bientôt dans l'oubli , par l'éloignement que donnent pour leur lecture l'ancienneté du style dans lequel ils sont écrits , le peu d'ordre qui y regne , ou leur prolixité. Il est enfin un nombre infini de Livres qui sont morts en naissant , dans lesquels il se trouve des choses faites pour être conservées.

Faire connoître ceux de ces Ouvrages qui sont ignorés , préserver ceux qui sont connus de l'oubli qui les menace , empêcher enfin que l'on n'ait fait des efforts inutiles pour instruire ou pour amuser : voilà l'objet que nous nous proposons.

On voit par cette exposition qu'il ne s'agit point ici des Ouvrages qui paroissent , mais de ceux qui ont déjà paru. Ce n'est donc point un nouveau Journal que nous offrons sous un titre différent , puisque notre objet est totalement distinct de celui des Ouvrages faits pour rendre compte de ce qui paroît journellement.

La connoissance que nous donnerons des Ecrits peu connus , ne consistera point dans une simple notice , qui ne feroit qu'indiquer le titre & la nature de l'Ouvrage , la date du temps dans lequel il a paru , & le nom de son Auteur. Cela se

52 MERCURE DE FRANCE.

trouve dans les Bibliographes , & nous ne nous sommes point proposé de les redonner sous une nouvelle forme. Le but de notre travail est de présenter les choses mêmes que ces Ouvrages contiennent.

Pour sentir l'utilité qui résulte de l'exécution d'un pareil dessein , il ne faut que considérer que la plûpart de ces Livres sont rares , que l'acquisition en est difficile & dispendieuse , & qu'il est presque impossible de s'en procurer la lecture dans les lieux où il ne se trouve point de Bibliothèques publiques. Il est d'ailleurs à remarquer qu'il y a beaucoup de ces Ouvrages écrits dans des Langues, que ceux qui voudroient les lire , n'entendent point.

Si la rareté des Livres & le peu de familiarité avec la Langue dans laquelle ils sont écrits , en rendent la lecture moins générale , l'ancienneté du style opere à peu près la même chose en présentant un langage qu'on n'entend plus , mêlé à un langage qu'on entend encore. Amiot est connu de tout le monde , & peu de gens lisent Amiot. Il y a peut-être à le lire une espece de danger dont on ne se doute point , & qui devient d'autant plus grand , que l'on est plus touché de la force & de la naïveté de cet Ecrivain ; c'est de se familiariser , sans s'en appercevoir , avec l'em-

ploi d'expressions & de tours de phrase qui ne sont plus en usage. Ce que nous disons d'Amiot, on peut le dire de beaucoup d'autres. Il s'en faut bien que nous ayons intention de rabaisser ces Ecrivains, & nous regrettons peut-être que notre Langue ne soit pas aussi propre, qu'elle l'étoit alors à faire passer chez elle des beautés étrangères par la facilité qu'elle avoit à se prêter à toute sorte de constructions ; mais nous n'en croyons pas moins utile de présenter les choses comme elles veulent être présentées aujourd'hui pour être lues. Pour ne laisser aucun doute sur notre maniere de penser à cet égard, nous nous ferons un plaisir de conserver certains tours & certaines expressions, quand nous croirons pouvoir le faire sans nous exposer à jeter de l'obscurité, à ôter l'agrément & à dégoûter par-là de la lecture.

Quant aux morceaux tirés d'Ouvrages peu recommandables en général, la recherche nous en paroît d'autant plus utile, que la mauvaise réputation de ces Ouvrages, ou l'ennui qu'ils feroient éprouver dès les premières pages, ne permettroit jamais d'y chercher les choses que nous en conservons. Comme c'est ici une affaire de goût, nous pensons pouvoir demander quelque indulgence pour le nôtre.

Nous ferons , quand il nous paroîtra nécessaire , le précis succinct de ce qui précède le morceau conservé. Cette conduite qui nous semble indispensable , le paroîtra de même à tous ceux qui voudront réfléchir un instant à ce que perdrait d'intérêt la plus belle scène de Racine ou de Corneille , lue sans connoissance de ce qui la précède.

Il nous reste à parler des Livres qui sont prêts à tomber dans l'oubli , quoique le style en soit pur , & que le nombre des bonnes choses qu'ils contiennent , surpasse celui des mauvaises. Les deux causes principales de leur discrédit sont le manque d'ordre & la prolixité.

Lorsque rien n'est à sa place , l'esprit fatigué de ne point trouver ce qu'il attend , ou de ne le trouver que quand il ne l'attendoit plus , se degoûte , & le Livre ne se lit point. Quelques renversemens faits à propos le feroient lire , & l'on ne seroit point privé du profit qu'on en peut retirer.

La prolixité ne nuit pas moins à la durée d'un Ouvrage. Il seroit à souhaiter , dit M. de Voltaire , que quelqu'un se chargeât d'abrégér les meilleurs Livres. Se trompe-t-il ? C'est à ceux qui ont le courage de lire en entier Balfac , la Mothe le Vayer , & tant d'autres , à juger ; qu'ils

prononcent. S'ils se souviennent des excellentes choses qu'on y trouve, & encore plus de la patience dont il faut s'armer pour les y chercher à travers un fatras de pensées languissantes & inutiles, à coup sûr ils ne peuvent que desirer qu'on élague ces Auteurs, & que sçavoir gré à ceux qui se chargeront de ce travail.

Comme nous n'ôterons que ce qui sera superflu, nous nous flattons que les liaisons seront naturelles.

A cette abréviation qui n'est que de style, nous en joindrons une autre qu'on peut appeller de choses, de laquelle quantité d'Ouvrages ont besoin. Il n'en est que trop en effet où ce qui fait l'objet principal, est noyé dans ce qui n'est qu'accessoire, au point qu'il faut essuyer l'ennui de cent pages pour en trouver deux qui instruisent de ce que l'on veut sçavoir. Nous dégagerons ce qui est nécessaire de ce qui ne l'est point, & nous tâcherons de rendre supportable, en la réduisant à ses justes bornes, une lecture dont la longueur auroit rebuté.

L'on ne doit point s'attendre à retrouver mot à mot les choses telles qu'elles sont dans les Auteurs d'où elles auront été tirées. La vue dans laquelle nous travaillons, nous permet, nous impose même la loi de rajeunir le langage, d'abrégér, de resserrer

& de faire des transpositions, lorsqu'elles nous paroîtront propres à mettre de l'ordre, & à faire un corps lié de ce qui n'auroit offert autrement que des matériaux épars çà & là. Cette observation est peut-être inutile ; aussi ne la faisons-nous que pour saisir l'occasion d'avertir que nous nous interdirons jusqu'à la moindre de ces choses, lorsqu'elles ne pourroient avoir lieu, sans que la nature d'un fait ou d'une opinion en fût altérée.

A plus forte raison, dans le cas où il s'agira de Manuscrits historiques, secours qu'on nous fait espérer, ne nous permettrons-nous jamais le moindre changement, & aurons-nous soin qu'il y ait la plus exacte conformité entre l'Original & la Copie.

S'il arrivoit que pour en faciliter l'intelligence, on s'en permît une espece de Version, on auroit l'attention d'y joindre le texte, à moins que l'on ne fût sûr que l'interprétation donnée y répondît exactement.

Il n'en sera pas de même des Manuscrits dont l'objet n'aura rien d'historique ni de dogmatique. On agira à l'égard de ceux-ci, conformément au but qu'on se propose, qui est d'inviter à la lecture en y faisant trouver de l'agrément ; & on leur prêtera

prêtera , s'il est possible , la clarté , le nombre & les graces du style.

Comme il pourra , malgré la plus grande attention , nous échapper des inadvertences , & qu'il s'en faut bien que nous prétendions être à l'abri de toute méprise , nous nous ferons un devoir de nous rectifier dès que l'erreur sera reconnue , soit que nous en ayons fait la découverte par nous-mêmes , soit que nous en soyons redevables aux avis que nous aurions reçus.

Si quelques Personnes desiroient qu'on rendît compte d'Ouvrages qui leur paroîtroient mériter d'être conservés , elles sont priées de les indiquer. Non seulement nous en ferons usage , mais nous reconnoîtrons tenir d'elles l'indication , à moins qu'elles ne voulussent point être nommées.

L'Ouvrage annoncé paroîtra le premier de chaque mois , à commencer au premier de Novembre prochain , & chaque Volume sera composé de dix feuilles faisant deux cens quarante pages.

Le prix de la Souscription pour ces douze Volumes est de 21 livres. Chaque Volume se vendra 40 sols à ceux qui n'auront pas souscrit. Le port par la Poste est de 6 sols le Volume.

E

*LETTRE à Madame de M***, au
sujet des Pierres Milliaires que M. P***
a fait mettre sur la grande route du
Chemin royal de Languedoc.*

MAdame, vous sçavez que les grands chemins de l'Empire Romain étoient divisés par des colonnes ou des pierres milliaires, qui faisoient connoître exactement toutes les distances, non seulement d'un lieu à un autre, mais de chaque lieu jusqu'au centre de la Ville de Rome, & cela par une mesure commune & fixe de mille pas géométriques (1). Il n'en est pas de même de la mesure dont on se sert en France, pour marquer les distances & diviser les chemins. La lieue est une mesure variable & incertaine, tantôt plus grande, tantôt plus petite : ce qui est compté pour une lieue dans certains pays, vaudroit deux lieues dans un autre. Il semble en général que plus on s'éloigne de Paris ou de la Capitale, plus la longueur de la lieue augmente ; mais ces augmentations ne suivent aucune

(1) Le pas géométrique étoit composé de cinq pieds ; mais le pied antique Romain n'étoit pas si grand que notre pied de Roi. Il ne contenoit que onze pouces & environ $\frac{1}{24}$ de pouce.

regle , aucune proportion. Il y a des lieues aux environs de Paris qui n'ont pas deux mille toises de longueur ; & il y en a dans les Provinces éloignées , comme en Dauphiné , en Languedoc , qui ont plus de quatre mille toises. Les Géographes ne sont pas d'accord sur la longueur de la lieue commune de France ; les uns la font de 2400 toises , d'autres de 2500 , d'autres de 2600.

La lieue marine de vingt au degré seroit une mesure fixe & certaine , si elle étoit suivie par tous les Marins , & adoptée sur terre par les Géographes & par le Public : cette lieue marine est d'environ 2852 toises. Je dis environ ; car il faut savoir si on prend le degré moyen du Méridien , ou le degré de l'Equateur , ou le degré du Méridien pris à une telle latitude de la France. On prend communément pour une lieue , la longueur de chemin parcourue dans une heure de temps au pas d'un homme qui marche bien , ou au pas ordinaire du cheval ; ce qu'il y a de certain , & que j'ai observé plusieurs fois , c'est qu'un homme qui marche bien & un cheval qui va le pas ordinaire , font toujours à peu près trois mille toises de chemin par heure. C'est peut-être sur ce principe qu'on est convenu en Languedoc de

fixer la longueur de la lieue à trois mille toises. Depuis que les pierres milliaires, dont j'ai l'honneur de vous parler, sont plantées, j'ai observé plusieurs fois à ma montre qu'au pas ordinaire du cheval, il faut vingt minutes pour parcourir ou faire le chemin d'un milliaire à l'autre, & par conséquent une heure pour parcourir trois pierres milliaires ou trois mille toises, qui font la lieue de Languedoc.

Voici à présent, Madame, les dimensions que M. P*** a donné à ces pierres milliaires. Elles sont en forme de prismes quadrangulaires, ayant pour base un carré d'un pied & demi de chaque côté : elles ont en tout sept pieds de longueur, plantées en terre verticalement dans un massif de maçonnerie à trois pieds de profondeur; en sorte que la partie hors de terre, en forme de pilier, a quatre pieds de hauteur, taillée proprement les arêtes abattues ou à pans coupés.

La façon dont elles sont numérotées, a paru faire plaisir aux Voyageurs. On voit sur la face tournée du côté d'où l'on vient le chemin ou le nombre des milles & lieues qu'on a faits, & sur la face tournée du côté où l'on va, le chemin ou le nombre des milles & lieues qui restent à faire pour arriver à l'endroit où l'on va. Pour ces

effet la pierre milliaire plantée sur le bord
 du chemin , présente un de ses angles ou
 arêtes au chemin ; ainsi une des faces se
 présente du côté d'où l'on vient , & l'autre
 face du côté où l'on va. Il y a , par exemple,
 25 mille toises de Nîmes à Montpellier.
 La premiere pierre milliaire plantée à Nîmes ,
 proche la porte de la Couronne , est
 numérotée sur la face , du côté de Mont-
 pellier , de 25 M , qui signifie milles , &
 0 M , sur la face du côté de Nîmes. La
 seconde pierre milliaire , qui est la premiere
 que l'on trouve en partant de Nîmes
 pour aller à Montpellier , est numérotée
 sur la face du côté de Nîmes de 1 M , &
 sur la face du côté de Montpellier de 24 M
 ou 8 lieues. De même la dixieme milliaire
 est marquée de 10 M du côté de Nîmes , &
 15 M ou 5 lieues du côté de Montpellier ;
 en sorte que la somme des milles des deux
 faces fait toujours 25 milles , distance en-
 tiere de Nîmes à Montpellier : ainsi cha-
 que pierre milliaire marque, 1°. le chemin
 qu'on a fait , 2°. celui qui reste à faire ,
 3°. la distance entiere du chemin de la
 journée. Il en est de même des autres
 journées de chemin , comme celle du S.
 Esprit à Nîmes , qui est grande , étant de
 32 mille toises. Celle de Montpellier à
 Pézenas est de 27 mille.

Vous ne sçauriez croire, Madame, combien ces pierres milliaires amusent & soulagent les Voyageurs. On peut, par exemple, envoyant le nombre des milles qui restent à faire, sçavoir à raison de 20 ou 21 minutes par mille, l'heure à laquelle on arrivera. Mais leur utilité ne se borne pas aux seuls plaisirs des Voyageurs; elles servent pour indiquer les chemins de traverse qui conduisent à un Village, un Château, une Ferme, &c. pour indiquer encore les parties des chemins à faire réparer. Elles peuvent servir très utilement pour lever la Carte topographique du pays où passe le grand chemin, chaque pierre milliaire pouvant servir de point de station pour viser, & prendre la position des objets principaux de la Campagne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

RECHERCHES sur le pouls par rapport aux crises. *A Paris*, chez *Dehure* l'aîné, à Saint Paul, 1756.

Le Discours préliminaire de l'Ouvrage que nous annonçons contient l'histoire des principaux systèmes proposés jusqu'ici sur le pouls. L'Auteur, Médecin célèbre à Paris, en dit assez sur cette matière pour qu'il ne soit pas plausible d'avancer que son système n'est point neuf.

On peut regarder ce système sur le poulx comme celui de Tournefort sur les plantes. Quoiqu'on trouve dans les Auteurs antérieurs à Tournefort quelques morceaux de la méthode de ce grand Botaniste, il n'en a pas moins été regardé comme l'inventeur.

L'Auteur des recherches rend à Solano, Médecin Espagnol, qui vivoit à Antequerra au commencement de ce siècle, ce qui lui est dû, comme ayant fait le premier des observations singulieres sur le poulx; mais il fait sentir en même temps le grand nombre de différences qu'il y a entre son système & celui de Solano: enfin notre Auteur fait voir clairement que le plan qu'il propose ne peut être confondu ni avec celui des Chinois, ni avec celui de Galien, ni avec celui des Modernes: c'est ce dont chacun pourra se convaincre par l'extrait que nous allons faire de cet ouvrage qui est divisé en trente-cinq chapitres.

Rien n'est plus vague, selon notre Auteur, que les dénominations les plus reçues des différentes especes du poulx. Les poulx *miures*, *fourmillans*, *caprizans*, admis par Galien, ont été, à bon droit, tournés en ridicule par les Modernes; mais les dénominations de poulx *grand*, *petit*, *mol*,

dur, &c. adoptées par ces derniers, ne sont ni plus précises, ni plus utiles que celles qu'ils ont rejetées. L'égalité & l'inégalité des pulsations, l'égalité & l'inégalité des distances qu'elles laissent entr'elles, sont les deux points desquels il faut partir pour en bien caractériser les différentes especes. Le pouls est dans les maladies *critique* ou *non critique*; ce dernier n'est presque point examiné dans cet ouvrage; le premier se divise d'abord en *inférieur* & *supérieur*; le pouls *supérieur critique* est celui qui annonce les excrétions du nez, de la gorge, & en général de toutes les parties de la tête & de la poitrine: ces différents pouls sont le *nasal*, le *guttural* & le *pectoral*: le pouls *inférieur critique* est celui qui annonce les évacuations qui se font par les organes situés au dessous du diaphragme; il y en a un pour le vomissement, nommé *stomachal*, un pour les excrétions du ventre, nommé *intestinal*, un pour le foie, nommé *hépatique*, un pour la matrice, un pour les hémorroïdes, un autre pour les urines; chacune de ces especes a des caractères particuliers; enfin il y a une espece de pouls propre à la sueur: il faut voir ces caractères dans l'ouvrage.

Ces pouls critiques sont *simples*, *composés* ou *compliqués*; *simples*, lorsque la

crise de la maladie se fait par un organe seul ; *composés* lorsque la crise se fait par deux ou plusieurs organes ; & *compliqués* , lorsque les poulx *critiques* se trouvent combinés avec le poulx *non critique*.

L'histoire des poulx *simples* est suivie de celle des *composés* ; celle des poulx *compliqués* vient ensuite : l'Auteur n'avance rien sur toutes ces especes de poulx qui ne soit appuyé par des observations de pratique qu'il rapporte ; & ce qu'il y a de plus favorable pour lui , & de plus concluant pour sa méthode, c'est que parmi ses observations , il y en a plusieurs qui ont été faites en public , & qui se sont déjà répandues dans Paris. Les observations 1 , 20 , 48 , 49 , &c. ont été faites par l'Auteur devant des personnes de la premiere considération.

On ne s'est point borné dans cet ouvrage à donner des observations nouvelles & fort utiles sur le poulx ; il y a bien des traits qui font sentir la profonde méditation de l'Auteur sur le peu de fondement de plusieurs opinions reçues.

Jamais la circulation du sang n'avoit été réduite à si peu de chose : non seulement elle est regardée ici comme une découverte peu utile, & qui a été même nuisible , mais encore il est prouvé qu'elle n'a

E v

pas lieu dans plus des deux tiers du volume du corps.

L'Auteur ne parle, qu'en passant, de l'inoculation de la petite vérole. Rien ne lui paroît plus difficile, ni plus ridicule que la prétention des partisans des préparations pour cette opération. *On ne sçait pas,* dit-il, *ce qu'il faut faire en préparant & pour préparer.* & dans ce cas cette ressource de l'inoculation tombe d'elle-même.

Il y a plusieurs endroits dans cet ouvrage destinés à faire sentir l'infidélité des remèdes ordinaires *fondans, apéritifs, relâchans,* & autres. Ces remèdes, dit notre Auteur, ne tiennent pas ce qu'ils promettent : ils trompent, surtout les commençans. Il regarde comme pernicieux l'usage où l'on est d'éviter les suppurations dans les maladies internes.

La *sensibilité* des parties organiques, leur activité, celle des organes en particulier, & l'effort que les parties du corps ne cessent de faire les unes sur les autres, sont les principaux fondemens de la théorie de l'Auteur des recherches : tout ce qui a été donné depuis peu de temps sur l'irritabilité, n'est selon lui, rien moins que des découvertes.

L'Article de l'action des remèdes sur les mouvemens du poulx est des plus cu-

rienx de tout l'ouvrage : on y voit un Médecin expérimenté qui fronde sans ménagement les pratiques qu'il nomme *nationales* : il veut que la Médecine soit une & universelle ; il paroît mépriser la plupart des remedes chimiques ; la classe des remedes la plus étendue , est selon lui , celle des remedes *indifferens* , c'est-à-dire , de ceux qu'il faudroit bannir , & qui ne sont faits que pour abuser de la crédulité des malades. La saignée est comme tous les autres remedes exposée à sa critique ; il combat les partisans outrés de ce remede , ainsi que ceux qui la bannissent ; enfin notre Auteur paroît très-partisan de la Médecine naturelle , celle qui fait le moins de remedes qu'il est possible : il attend presque tout de la nature , surtout lorsque le pouls est *critique & simple* : il ne dit pas ce qu'il pense qu'il faut faire lorsque le pouls est *non critique* jusqu'à un certain point ; nous dirions , s'il étoit possible de le deviner , que dans ces cas-là , il n'a pas grande confiance aux remedes ; cependant il faut attendre qu'il s'explique sur cet article.

*DE obligationibus & actionibus Tractatus
solemnis, auctore M. P. Tancrede, Comite
ab Hanteville, in facultatibus Jurium ac*

E vj

108 MERCURE DE FRANCE:

SS. Theologia Doctore - Regente , &c. . Ce Livre est imprimé à Utrecht , & se trouve à Paris , chez Briasson , rue S. Jacques.

GRAMMAIRE générale raisonnée , contenant les fondemens de l'art de parler , expliqués d'une maniere claire & naturelle ; les raisons de ce qui est commun à toutes les langues , & des principales différences qui s'y rencontrent , & plusieurs remarques nouvelles sur la Langue François. Nouvelle édition , à Paris , chez *Prault fils* , l'aîné , quai de Conti , 1756.

Dans cette nouvelle édition , on a joint aux excellentes remarques de M. Duclos , Secrétaire perpétuel de l'Académie François , un supplément de M. l'Abbé Fromant , Principal du College de Vernon.

LETTRE de H. G. G... Ecuyer , un des Gentilshommes de la Chambre du jeune Chevalier de Saint-Georges , & la seule personne de la Cour , qui l'ait accompagné d'Avignon dans son voyage en Allemagne & autres lieux ; contenant plusieurs aventures arrivées à ce Prince pendant son voyage secret , à un ami particulier , traduite de l'Anglois par M. l'Abbé ***. *Vixitrix Fortuna Sapientia*, Juvenal. A Londres , & se trouve à Paris , chez *Duchefne* , rue S. Jacques.

MÉMOIRE instructif pour connoître les bonnes montagnes, les bien ouvrir, & pour aller directement aux troncs ou arbres d'or ou d'argent, avec leurs filons, où il y aura au-dessous le corps de la mine, & pour faire finir de mûrir à son dernier degré de cuisson, si elle ne l'étoit pas, la partie mercuriale minérale qu'il y aura dans toutes les mines, & pour purifier avec de grands profits la susdite minérale soit en or ou en argent, &c; par Messire François Perraud-La Branche, Conseiller du Roi, & Membre de l'Université de Paris. L'Auteur prétend que si on fait finir de mûrir les mines brutes de cuivre, fer & autres, on en aura plus d'une once d'or par chaque quintal, & qu'en les fabriquant, il y a moyen d'en tirer de l'or avec bénéfice, &c. On peut, dit-il, mettre dans chaque vase secret, trois ou quatre mille quintaux de matieres à la fois. Voyez article 23, & autres.

Ceux qui lui écriront, affranchiront leurs lettres. Son Bureau général est établi dans la ville de Chambery, fauxbourg de Montmeillant, maison du sieur Antoine Thorin, Trésorier des trois mines susdites, en Savoie. Les Auteurs qui nous adressent leurs Mémoires, devraient nous apprendre le nom du Libraire chez

110 MERCURE DE FRANCE

qui on peut les trouver , faute de quoi notre annonce demeure imparfaite & souvent inutile. M. Perraud-La Branche est tombé dans cet oubli , & nous ne pouvons indiquer où se distribue son Mémoire , n'en étant pas instruits.

L'HISTOIRE de la Ville de la Rochelle & du Pays d'Aunis , composée d'après les Auteurs & les titres originaux , & enrichie de divers plans , par M. Arcere , de l'Oratoire , de l'Académie Royale de cette Ville , Tome I. *A la Rochelle* , chez Desbordes , Imprimeur des Fermes générales du Roi , vis-à-vis la Fontaine des petits Banes ; & se vend à Paris , chez Durand , rue S. Jacques , 1756.

Si la suite répond au volume que nous annonçons , nous ne doutons point que cet ouvrage n'ait toutes les qualités qui constituent une bonne histoire. Il unira l'ordre aux recherches , l'exactitude à l'intérêt , & l'élégance à la vérité. Nous allons accompagner cette indication d'une pièce de vers que l'Auteur nous a priés d'y joindre , & qui prouve que son talent ne se borne pas à la prose.

V E R S

A M. le Comte d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, en lui présentant l'Histoire de la Rochelle.

Ministre du Dieu de la Guerre,
 Toi, qui munis les Boulevards,
 Qui fais flotter ses Estandards,
 Et par qui ses Enfants allument un tonnerre
 Destructeur des Cités & l'effroi de la Terre;
 Protecteur éclairé des Arts & des Talens,
 Toi, qui fais revivre Mégène,
 Et sur les rives de la Seine
 Des Cygnes du Parnasse animés les accens :
 Je devois un hommage à l'Ami des Savans.
 J'ose de mon loir te présenter l'Ouvrage :
 Puisse-t-il recevoir son prix de ton suffrage !
 Les Déeses de l'Hélicon
 En ta faveur seront parles l'Histoire :
 Elles te placeront au Temple de Mémoire,
 Et leur reconnaissance y graverà ton nom.
 De Chio la voix éclatante
 Chantera ces vastes projets,
 Qu'un sublime génie enfante,
 Qu'il couronne par les succès,
 D'intrepides Guerriers (1) que suivoit la Victoire ;
 (1) La Noblesse acquise par le service militaire.

112 MERCURE DE FRANCE.

Dans les Champs de Bellone affrontoient les has-
zards :

Il moissonnoient en vain tous les lauriers de Mars,
L'état de Plébéien sembloit ternir leur gloire :

Deja par tes soins généreux ,
D'une main libérale un grand Roi leur dispense
Des honneurs immortels, dignes de leur vaillance,
Et qui vont couronner le front de leurs neveux.
De nos fiers Combattans tu changes la Tactique :
J'admire des soldats la marche (1) symétrique ;
Au son de la Trompette ils volent aux combats ;
Je vois deux mille pieds , & ne vois qu'un seul pas,
Un Bataillon est un Prothée ;

Il prend , quitte , reprend une forme empruntée ;
Il se rompt , se dérange , & ne se confond pas :
De la rapidité qui lui prête des ailes ,

Il tire des forces nouvelles :
Aussi prompt que la foudre , il porte le trépas ;
Et dans ses mouvemens, souple & toujours agile ,
Sans effort il oppose à de brusques assauts

Une masse ferme , immobile ,
Tel qu'un rocher battu des flots.
Dans un Palais superbe , une fameuse Ecole (2)
Forme de la Noblesse , & l'esprit & les mœurs.
Là de jeunes Guerriers , loin du plaisir frivole ,
Aspirent aux plus grands honneurs.

(1) *Nouvelles évolutions Militaires.*

(2) *La nouvelle Ecole Militaire pour les jeunes
Gentilshommes.*

On dévoile à leurs yeux les manœuvres brillantes

Des Turennes & des Villars :

Vauban leur parle encor , & ses leçons sçavantes
Apprennent à défendre , à forcer des remparts.

Vois naître pour ta gloire, ô trop heureuse France !

Un essain de Héros divers :

Du sage d'Argenson l'habile prévoyance ,

Te rend ainsi les Héros que tu perds.

Avis de Messieurs les Freres *Cramer*,
Libraires à *Geneve*. Nous avertissons , au
nom de M. de Voltaire & au nôtre , que
la prétendue *Histoire Universelle* , annon-
cée à Paris en trois volumes , n'est point
son ouvrage. Il l'a désavouée dans tous
les Journaux , & il la désavoue encore.
Ce n'est qu'un Recueil informe & défec-
tueux de quelques chapitres détachés.

La lettre que M. de Voltaire nous fit
l'honneur de nous écrire il y a quelques
mois , & que nous fîmes imprimer à la
tête du premier volume du Recueil de ses
Œuvres , a dû suffire au Public , pour le
persuader que ce n'est qu'à nous qu'il
confie ses véritables Ouvrages , & que ce
n'est que dans notre collection qu'on les
trouve.

Nous assurons en particulier , & de la
maniere la plus positive , que ce n'est qu'à
nous seuls que M. de Voltaire a bien vou-

114 MERCURE DE FRANCE.

lu donner & donne encore tous les jours , son Manuscrit intitulé , *Essai sur l'Histoire Générale , & sur les Mœurs & l'Esprit des Nations* , depuis Charlemagne jusqu'à nos jours ; c'est à dire , jusqu'à la Conquête de l'Isle Minorque.

Par conséquent nous sommes aussi les seuls qui ayons les additions au *Siecle de Louis XIV* , ouvrage augmenté aujourd'hui d'un grand tiers.

Les Annales de l'Empire n'ont pas été insérées jusqu'à présent dans notre collection ; on les y insérera avec les corrections nécessaires. Nous avons cru que vu la prodigieuse quantité d'éditions qui se sont faites de cet ouvrage , c'étoit celui de tous qui étoit le moins pressé.

Nous avertissons de plus , que *l'Histoire de la dernière Guerre* , que l'on annonce encore à Paris sous le nom de M. de Voltaire , n'est pas plus son ouvrage que ce squelette d'*Histoire Universelle en trois volumes*. Le morceau qu'il a véritablement composé sur *les Campagnes de Louis XV* , se trouvera inséré à sa place dans *l'Essai sur l'Histoire générale* , de même que le *siecle de Louis XIV* augmenté.

Cet *Essai sur l'Histoire Générale* , contiendra sept volumes in-8°, de même format & de même capacité que ceux

NOVEMBRE. 1756. 115

que nous avons déjà publiés (1). Il y en a déjà six imprimés. M. de Voltaire travaille autant que sa santé le lui permet. Nous ne perdons point de temps, & nous nous flattons de publier dans le courant de Décembre prochain, cet Ouvrage curieux & instructif, vraiment digne de son objet, de son illustre Auteur, & de l'empressement du Public éclairé.

(1) Ils se trouvent à Paris, chez Jombert, où l'on aura aussi les volumes suivans.

LETTRE de M. Ferrand, Maître-ès-Arts de la Faculté de Paris, & Chirurgien à l'Hôtel-Royal des Invalides, à l'Auteur du *Mercur*; au sujet des Observations critiques de M. Rabiqueau, Avocat (1), sur la Lettre adressée à M. Vacher, & insérée dans le *Mercur* de Juin 1756.

QUI l'auroit cru, Monsieur, qu'une lettre que l'amitié avoit dictée, & que l'amour des Sciences avoit publiée; qu'une lettre qui ne renferme qu'un simple exposé d'un fait très-simple par lui-même, & des conjectures aussi modestes que peu hasardées; qu'une pareille lettre, dis-je,

(1) Elles se trouvent chez Jombert & Lambert.

qui contient à peine deux pages d'impression, eût pu mériter une critique de trente pages ? J'y réponds moins pour venger l'honneur de mon écrit, que pour soutenir l'approbation qu'un maître de l'Art a bien voulu lui donner.

M. Rabiqueau veut que dans la dissection du cadavre (2) qui fait le sujet de ma lettre, nous n'ayons pas poussé assez loin nos recherches. La raison qu'il en donne, c'est que l'échymose observée à la paupière de l'œil droit, étoit un indice certain des ravages de la matière du feu, matière tant recherchée par les Physiciens, & qu'ils ont l'ingratitude de ne pas reconnoître même après la découverte qu'il en a faite. Il pense que cette matière pourroit avoir pénétré jusqu'aux extrémités inférieures, & qu'il étoit du devoir de l'Observateur de suivre jusqu'au bout la route qu'elle auroit pu prendre. Je ne m'arrêterai point à répondre à M. Rabiqueau, que les recherches ont été continuées aussi loin qu'elles devoient l'être, sans trouver nulle part aucune autre altération. Malheureusement pour nous, nous avons bien l'adresse d'appercevoir les vaisseaux capillaires du corps humain, celle de démêler, à l'aide de dif-

(1) M. Guérin a assisté à l'ouverture, M. Moirand étant pour lors absent.

férens instrumens , les subdivisions indéfinies des fibrilles qui entrent dans la composition ; mais nous n'avons point celle de découvrir la trace invisible d'une matiere encore plus invisible. Que M. Rabiqueau , cet heureux confident de la nature , feroit de plaisir aux Anatomistes , s'il leur apprenoit l'ingénieux moyen qu'il a inventé pour découvrir ainsi les choses imperceptibles ! Il a cherché de l'esprit partout ; les pommes , la salade lui fournissent *l'esprit d'air* ; les cieux , les astres , *l'esprit de feu* ; & quel esprit ne répand-t'il pas dans ses écrits ! Guidé par ce double esprit , M. Rabiqueau trouve que mes conjectures sont fausses , précisément parce qu'elles n'ont pas *l'air d'esprit* qu'il se plaît à trouver dans les choses les plus communes. Je suis au désespoir d'avoir jusqu'à présent ignoré son système. Peut-être plus séduit par la nouveauté de l'hypothese , que convaincu par la force des raisonnemens , l'aurois-je préféré aux conjectures sçavantes & modestes de M. l'Abbé Noller , aux expériences solides de Muschembroëck , & aux admirables découvertes de Boërhaave ; car ce sont les idées de ces illustres Physiciens que j'ai eu le malheur de préférer à la théorie toute *spirituelle* de M. Rabiqueau. Eh ! quel autre

crime pourrois-je me reprocher ? Je n'ai fait mention dans mes conjectures , ni de *l'esprit d'air* , ni de *l'esprit de feu*. Ces grands mots ne présentant rien de lumineux à l'esprit , je leur ai préféré des idées vraisemblables , &c. à la portée de tout le monde.

Je me flatte , Monsieur , que faisant profession d'aimer les Sciences & d'exciter l'émulation , vous excuserez un jeune homme qui , se montrant pour la première fois aux yeux du monde sçavant , met tout en œuvre pour dissiper jusqu'aux moindres apparences qui pourroient indisposer le Public contre ses foibles essais , & retarder un suffrage qu'il seroit jaloux de mériter.

J'ai l'honneur d'être , &c.

Barbon débite , *gratis* , un Avis raisonné au sujet de la Collection des Auteurs Latins qu'il continue , pour rendre compte au Public Littéraire de cette collection , & intéresser les Sçavans à lui communiquer leurs lumieres. Il leur réitere ici cette priere à l'occasion de *Plante* qu'il mettra sous presse à la fin de l'année.

L'on trouve aussi chez lui une seconde édition des *Fables moralisées* , par M. de la Cour-d'Amonville.

Le même Libraire mettra en vente le *Quinte-Curce* à la fin de l'année.

SÉANCE PUBLIQUE.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'Amiens, célébra le 25 Août la Fête de Saint Louis son Patron, dont le Panégyrique fut prononcé par le R. P. de Corfy, Jésuite.

M. d'Esmercy, Directeur, ouvrit la Séance Publique par un Mémoire sur les avantages de l'inoculation de la petite vérole dans les enfans au dessous de quatorze ans.

Les autres Ouvrages, qui remplirent la Séance, furent une Dissertation physique du R. P. Robbe, Feuillant, sur les pétrifications d'Albert; une Dissertation littéraire de M. Collignon, sur l'utilité d'écrire en françois des Sciences & des Arts; les éloges de Dom Vaissette, & de M. de la Fautriere, Académiciens honoraires, par M. Baron, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

M. Clicquon de Rheims, couronné l'année précédente, remporta encore le Prix mérité, par un Mémoire historique & raisonné sur l'état du commerce en France, depuis Hugues Capet, jusqu'à François I.

Pour sujet des deux Prix qu'elle distribuera le 25 Août 1757, l'Académie propose, *l'Economie des matieres combustibles*

120 MERCURE DE FRANCE.

dans les fourneaux , les foyers & les poeles ; sans diminuer ni ralentir les effets du feu , surtout dans les fourneaux.

À défaut de Mémoire qui traitent ce sujet dans toute son étendue , le Prix sera donné à celui qui en traitera bien une partie.

Quels sont les obstacles qu'apportent au travail & aux progrès de l'industrie les Communautés ou Corps de métiers ? Quels sont les avantages qui reviendroient à l'état de leur suppression ? Quelle seroit la meilleure méthode d'y procéder ? Si les secours que ces Corps ont fournis au Royaume en differens temps lui ont été utiles ou nuisibles ?

Les Ouvrages seront reçus jusqu'au premier Juin exclusivement , & adressés , francs de port , à M. Baron, Secrétaire perpétuel de l'Académie.



ARTICLE

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES - LETTRES.

GÉOMÉTRIE.

A L'AUTEUR DU MERCURE.

J'Ai lu, Monsieur, dans votre Mercure du mois d'Août une méthode sûre & facile que donne M. J. G. Marsson, pour trouver la quadrature de toutes les paraboles. Je ne puis que donner beaucoup de louanges à la simplicité & à la clarté de cette méthode; cependant M. Marsson me permettra de lui dire qu'il n'en est point l'Inventeur. A la vérité elle n'est point dans le cinquième Livre des Sections coniques du Marquis de l'Hôpital; mais il n'a qu'à jeter les yeux dans le Traité des Sections coniques de M. de la Chapelle, imprimé en 1750, il l'y trouvera mot à mot, page 58.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LOMBART.

Ce 4 Octobre 1756.

F

F I N A N C E.

Nous avons annoncé dans le premier volume du mois d'Octobre , que l'on délivroit aux Souscripteurs de l'*Encyclopédie* le sixieme Volume de ce grand Ouvrage : il renferme comme les autres beaucoup d'articles intéressans. Les uns portent sur des objets agréables , les autres sur des objets utiles. Nous avons cru devoir choisir parmi ces derniers le mot *Finance* (1) , parce que l'esprit philosophique , qui s'est in-

(1) Cet article , ainsi que celui de *Financier* , que nous mettrons en Décembre , est de M. Pessellier ; qui prouve que les Belles-Lettres qu'il a cultivées , loin d'être incompatibles avec les Finances qu'il professe , leur deviennent nécessaires , & servent à les perfectionner. L'Ouvrage auquel il travaille , & qu'on peut appeller l'*Encyclopédie de la Finance* , y doit porter un nouveau jour , en développer les principes , en démontrer l'excellence ainsi que l'utilité. On verra qu'elle n'est point bornée à un calcul mécanique , à une simple routine d'usage ; qu'elle est au contraire une vraie science qui tient & qui s'étend à tout , qui rend raison de tout , & qui , bien dirigée , fait tout circuler & prospérer dans un Etat. Les Finances gagneront à être mieux connues. La considération qu'on leur doit en augmentera. Voilà leurs meilleures Lettres d'épanouissement : peuvent-elles trop les paier !

roduit dans nos Ecrits modernes, s'exerce principalement sur cette matiere. & qu'il n'en est guere en effet qui mérite plus d'attention.

FINANCES. Qui ne juge des *Finances* que par l'*argent*, n'en voit que le *résultat*, n'en apperçoit pas le *principe*. Il faut, pour en avoir une idée juste, se la former plus noble & plus étendue. On trouvera dans les *Finances* mieux connues, mieux développées, plus approfondies, le *principe*, le *moyen* & l'*objet* des opérations les plus intéressantes du gouvernement, le principe qui les occasionne, l'objet qui les fait entreprendre, le moyen qui les assure.

Pour se prescrire à soi-même, dans une matiere aussi vaste, des points d'appui, invariables & sûrs, ne pourroit-on pas envisager les *Finances* dans le *principe* qui les produit, dans les *richesses* qu'elles renferment, dans les *ressources* qu'elles procurent, dans l'*administration* qu'elles exigent ?

Point de *richesses* sans *principe* ; point de *ressources* sans *richesses* ; point d'*administration*, si l'on n'a rien à gouverner. Tout se lie, tout se touche, tout se tient. Les hommes & les choses se représentent circulairement dans toutes les parties, & rien n'est indifférent, puisque dans les *Finances*,

F ij.

124 MERCURE DE FRANCE.

comme dans l'électricité, le moindre mouvement se communique, avec rapidité, depuis celui dont la main approche le plus du globe, jusqu'à celui qui en est le plus éloigné.

Les *Finances* considérées dans leur *principe*, sont produites par les *hommes* : mot cher & respectable à tous ceux qui sentent & qui pensent ; mot qui fait profiter de leurs *talens*, & ménager leurs *travaux* ; mot précieux, qui rappelle ou qui devrait rappeler sans cesse à l'*esprit*, ainsi qu'au *sentiment*, cette belle maxime de Térence, que l'on ne sçauroit trop profondément graver dans sa mémoire & dans son cœur : *Homo sum; nihil humani à me alienum puto*. Je suis *homme* ; rien de ce qui touche l'humanité ne sçauroit m'être étranger. Voilà le *code* du genre humain ; voilà le plus doux lien de la société ; voilà le germe des vues les plus grandes, & des meilleurs vues, idées que le vrai sage n'a jamais séparées.

Les *hommes* ne doivent, ne peuvent donc jamais être oubliés : on ne fait rien que pour eux, & c'est par eux que tout se fait. Le premier de ces deux points mérite toute l'attention du gouvernement ; le second toute sa reconnaissance & toute son affection. A chaque instant, dans chaque opé

ration les hommes se représentent sous différentes formes , & sous diverses dénominations : mais le *principe* n'échappe point au philosophe qui gouverne ; il le saisit au milieu de toutes les modifications qui le déguisent aux yeux du vulgaire. Que l'homme soit possesseur ou cultivateur , fabricant ou commerçant , qu'il soit consommateur oisif , ou que son activité fournisse à la consommation , qu'il gouverne ou qu'il soit gouverné , c'est un *homme* : ce mot seul donne l'idée de tous les besoins & de tous les moyens d'y satisfaire.

Les *Finances* sont donc originairement produites par les *hommes*, que l'on suppose en nombre suffisant pour l'état qui les renferme , & suffisamment bien employés relativement aux différens talens qu'ils possèdent : double avantage que tous les écrits modernes , faits sur cette matière , nous rappellent & nous recommandent ; avantages que l'on ne sçauroit trop soigneusement conserver quand on les possède , ni trop tôt se procurer quand ils manquent.

Nécessité d'encourager la *population* pour avoir un grand nombre d'*hommes* ; nécessité pour les employer utilement , de favoriser les différentes professions , proportionnellement à leurs différens degrés de *nécessité*, d'*utilité*, de *commodité*.

L'*Agriculture* se place d'elle-même au premier rang , puisqu'en nourrissant les *hommes* , elle peut seule les mettre en état d'avoir tout le reste. Sans l'*Agriculture* , point de *matieres premieres* pour les autres professions.

C'est par elle que l'on fait valoir 1°. les *terres* de toute espece , quels qu'en soient l'usage & les productions ; 2°. les *fruits*, les *grains* , les *bois* , les *plantes* , & tous les autres végétaux qui couvrent la surface de la terre ; 3°. les animaux de tout genre & de toute espece , qui rampent sur la terre , & qui volent dans les airs , qui servent à la fertiliser , & qu'elle nourrit à son tour ; 4°. les *métaux* , les *sels* , les *pierres* & les autres *minéraux* que la terre cache dans son sein , & dont nous la forçons à nous faire part ; 5°. les *poissons* , & généralement tout ce que renferment les *eaux* dont la terre est coupée ou environnée.

Voilà l'origine de ces *matieres premieres*, si variées , si multipliées , que l'*Agriculture* fournit à l'*industrie* qui les emploie. Il n'en est aucune que l'on ne trouve dans les *airs* , sur la terre ou dans les *eaux*. Voilà le fondement du *commerce* , dans lequel on ne peut jamais faire entrer que les productions de l'*agriculture* & de l'*industrie* , considérées ensemble ou séparément , & le *com-*

merce ne peut que les faire circuler au dedans , ou les porter à l'*étranger*.

Le commerce *intérieur* n'en est point un, proprement dit , du moins pour le corps de la nation : c'est une simple circulation. L'état & le gouvernement ne connoissent de commerce véritable , que celui par lequel on se procure le *nécessaire* , & l'on se débarrasse du *superflu*, relativement à l'*universalité* des citoyens.

Mais cette *exportation* , mais cette *importation* ont des loix différentes , suivant leurs différens objets. Le commerce qui se fait au dehors , n'est pas toujours le même. S'il intéresse les *colonies* , les réglemens ont pour objet la dépendance raisonnable , où l'on doit retenir cette portion de la nation; s'il regarde l'*étranger* , on ne s'occupe plus que des intérêts du royaume , & de ceux des colonies , qui forment une espèce de corps *intermédiaire* entre le royaume & l'*étranger*. C'est ainsi que le commerce , bien administré , vivifie tout , soutient tout : s'il est *extérieur* , & que la *balance* soit favorable ; s'il est *intérieur* , & que la circulation n'ait point d'entraves , il doit nécessairement procurer l'*abondance* universelle & durable de la *nation*.

Considérées comme *richesses*, les *Finances* peuvent consister en richesses *naturelles*

ou *acquises*, en richesses *réelles* ou d'*opinion*.

Parmi les richesses *naturelles* on doit compter le génie des habitans, développé par la *nécessité*, augmenté par l'*émulation*, porté plus loin encore par le *luxe* & par l'*ostentation* ;

Les *propriétés*, l'*excellence* & la *fécondité* du *sol* qui, bien *connu*, bien *cultivé*, procure d'abondantes *récoltes* de toutes les *choses* qui peuvent être *nécessaires*, *utiles*, *agréables* à la vie ;

L'heureuse *température* du climat, qui *attire*, qui *multiplie*, qui *conserve*, qui *fortifie* ceux qui l'*habitent* ;

Les avantages de la *situation*, par les *remparts* que la nature a fournis contre les ennemis, & par la facilité de la *communication* avec les autres nations ;

Jusques-là nous devons tout à la *nature*, & rien à l'*art* : mais lui seul peut ajouter aux *richesses naturelles* un nouveau degré d'*agrément* & d'*utilité*.

Les richesses *acquises*, que l'on doit à l'*industrie* corporelle ou *intellectuelle*, consistent :

Dans les *métiers*, les *fabriques*, les *manufactures*, les *sciences* & les *arts*, perfectionnés par des *inventions* nouvelles, telles que celles du célèbre *Vaucanson*, & raisonna-

blement multipliés par les encouragemens : on dit *raisonnablement*, parce que les graces & les faveurs que l'on accorde, doivent être proportionnées au degré d'utilité de ce qui en est l'objet :

Dans les lumieres acquises sur ce qui concerne l'*Agriculture* en général, & chacune de ses branches en particulier, les *engrais*, les *haras*, la *conservation des grains*, la *plantation des bois*, leur *conservation*, leur *amélioration*, leur *administration*, leur *exploitation*, la pêche des *étangs*, des *rivieres* & des *mers*, & généralement dans tout ce qui nous donne le talent de mettre à profit les dons de la nature, de les recueillir & de les multiplier. Un gouvernement aussi sage que le nôtre, envisagera donc toujours comme de vraies richesses, & comme des acquisitions d'un grand prix, les excellens ouvrages que nous ont donné sur ces différentes matieres MM. de Buffon & d'Aubenton, M. Duhamel du Monceau, l'Auteur de la *Police des grains*, & les autres Ecrivains estimables, dont la plume s'est exercée sur des sujets si intéressans pour la nation.

On accordera la même estime aux connoissances, aux vues, aux opérations rassemblées dans le royaume pour la *population des citoyens*, pour leur *conservation*,

E W

pour l'amélioration possible & relative de toutes les conditions.

On doit encore envisager, comme richesses *acquises*, les progrès de la *navigation intérieure*, par l'établissement des *canaux*; l'*extérieure*, par l'augmentation du commerce *maritime*, celui de *terre* accru, facilité, rendu plus sûr par la construction, le rétablissement, l'entretien & la perfection des *ponts*, *chaussées* & *grands chemins*.

La matière est par elle-même d'une si grande étendue, qu'il faut, malgré soi, passer rapidement sur les objets, & résister au desir que l'on auroit de s'arrêter sur les plus intéressans. Contentons-nous de les présenter au lecteur intelligent, & laissons-lui le soin de les approfondir.

Les richesses de l'état, que l'on a d'abord envisagées comme *naturelles*, ensuite comme *acquises*, peuvent l'être aussi comme *richesses réelles* ou d'*opinion*.

Les *réelles* ne sont autre chose que les *fonds* ou biens immeubles, les *revenus* & les effets *mobiliers*.

Les *immeubles* (on ne parle ici que des réels, & non de ceux qui le sont par fiction de droit), les immeubles sont les *terres* labourables, les *prés*, les *vignes*, les *maisons* & autres *édifices*, les *bois* & les *eaux*, & gé-

néralément tous les autres *fonds*, de quelque nature qu'ils soient, qui composent le domaine *foncier* du souverain, & celui des *particuliers* :

Du *souverain*, comme *seigneur* & propriétaire particulier de certains fonds qui n'ont point encore été incorporés au domaine du Roi :

Comme *Roi*, & possédant à ce titre seulement les héritages & les biens qui forment le *domaine foncier* de la *couronne* :

Des *particuliers*, comme citoyens, dont les domaines sont la base des richesses *réelles* de l'état, de deux manières : par les productions de toute espèce, qu'ils font entrer dans le *commerce* & dans la *circulation* ; par les *impositions*, auxquelles ces mêmes productions mettent les particuliers en état de satisfaire.

Considérées comme *revenus*, les *richesses réelles* sont *fixes* ou *casuelles*, & dans l'un & l'autre cas appartiennent, comme les fonds, au souverain ou aux particuliers.

Appartiennent-elles aux particuliers ? ce sont les *fruits*, les *produits*, les *revenus* des *fonds* qu'ils possèdent ; ce sont aussi les *droits seigneuriaux*, *utiles* ou *honorifiques*, qui y sont attachés.

Si ces *revenus* appartiennent au *souverain*, ils sont à lui, à titre de seigneur

particulier, ou bien à cause de la *couronne* : distinction essentielle, & qu'il ne faut pas perdre de vue, si l'on veut avoir la solution de bien des difficultés. Le Roi possède les uns *par lui-même*, abstraction faite de la souveraineté. A titre de *souverain*, il compte parmi ses revenus 1°. le produit du *domaine* foncier & des droits *domaniaux*; 2°. les *impositions* qu'il met, comme *Roi*, sur ce que les autres possèdent : revenu toujours à charge à la bonté du Monarque, qu'il n'augmente jamais qu'à regret, & toujours en observant que l'*établissement* des impositions se fasse relativement aux facultés de la nation, mesurées sur ce dont elle est déjà chargée, & sur ce qu'elle peut supporter encore; la *répartition* avec une *proportion* qui détruise les taxes *arbitraires*, & qui ne charge chaque *citoyen* que de ce qu'il *peut* naturellement, & *doit* équitablement supporter; le *recouvrement* ou la *perception*, avec autant d'*exactitude* que de *modération* & d'*humanité*.

Passons de suite, & sans rien détailler, aux richesses *réelles*, considérées dans les *effets mobiliers*, tels que l'*or* & l'*argent*, les *pierreries*, les *marchandises* de toute espèce, & les *meubles* meublans, que ls qu'ils soient.

Observons seulement comme autant de

circonstances qui n'échappent point à ceux qui sont chargés de cette grande partie de l'*administration* :

Que l'*or* & l'*argent*, qui sont tour-à-tour *marchandises* & signes *représentatifs* de tout ce qui peut être échangé, ne peuvent provenir que des *mines* pour ceux qui en ont, que du commerce pour ceux qui n'ont point de *mines* :

Que l'*or* & l'*argent*, ainsi que les *pierreries*, peuvent être considérés comme *matieres premieres*, ou comme *ouvrages* fabriqués : comme *matieres*, lorsque, par rapport aux *pierreries*, elles sont encore *brutes*, & qu'à l'égard des *métaux*, ils sont encore en *lingots*, en *barres*, &c : comme *ouvrages*, lorsque les *pierres précieuses* sont mises en œuvre ; & qu'à l'égard des *métaux*, ils sont employés en *monnoies*, en *vaisselles*, en *bijoux*, en *étoffes*, &c.

Que les *marchandises* & les *meubles* peuvent être l'objet d'une *circulation* intérieure, ou d'un *commerce* avec l'étranger ; & qu'à cet égard, & surtout dans le dernier cas, il est important d'examiner si la *matiere premiere*, & la *main-d'œuvre* à la fois, ou l'une des deux seulement, proviennent de la nation.

Les *Finances* considérées, comme on vient de le voir, dans les *richesses* & les *possessions*

réelles & sensibles, frappent tout le monde, & par cette raison obtiennent sans peine le degré d'attention qu'elles méritent. En voici d'une espèce si *métaphysique*, que plusieurs seroient tentés de ne point les regarder comme richesses, si des titres *palpables* ne les rendoient réelles pour ceux qui conçoivent le moins les effets que ces titres produisent dans le commerce & dans la circulation.

Les richesses d'*opinion*, qui multiplient si prodigieusement les *réelles*, sont fondées sur le *crédit*, c'est-à-dire, sur l'idée que l'on s'est formée de l'*exactitude* & de la *solvabilité*.

Mais ce *crédit* peut être celui de la *nation*, qui se manifeste dans les *banques* & dans la *circulation* des effets publics, accrédités par une bonne administration, ou celui des *particuliers* considérés *séparément* ou comme *réunis*.

Séparément ils peuvent devenir par leur bonne *conduite*, & leurs grandes vues, les banquiers de l'état & du monde entier. On fera sans peine, à *Paris*, l'application de cet article.

Considérés *ensemble* ils peuvent être *réunis* en corps, comme le *Clergé*, les *Pays d'Etats*, &c. en *Compagnies* de commerce, comme la *Compagnie des Indes*, les *Cham-*

bres d'*assurances*, &c. d'*affaires*, telles que les *fermes générales*, les *recettes générales*, les *munitionnaires généraux*, &c. dont le crédit personnel augmente le crédit général de la nation.

Mais les avantages des *richesses naturelles* ou *acquises*, *réelles* ou d'*opinion*, ne se bornent pas au moment *présent*; ils s'étendent jusques dans l'*avenir*, en préparant les *ressources* qui forment le troisième aspect, sous lequel les *Finances* doivent être envisagées.

Trois sortes de *ressources* se présentent naturellement pour satisfaire aux besoins que les revenus ordinaires ne remplissent pas : l'*aliénation*, l'*emprunt*, l'*imposition*. Les deux premières sont en la disposition des *sujets*, comme du *souverain*. La dernière n'appartient qu'au *souverain*. Tout le monde peut *aliéner* ce qu'il a, *emprunter* ce qui lui manque. Le *souverain* seul peut *imposer* sur ce que les autres ont. Parcourons ces trois sortes de *ressources* avec la même rapidité que les autres objets.

Les *aliénations* se font à *perpétuité* de ce qui peut être aliéné *sans retour*; à *temps* de ce qui est *inaliénable* de sa nature.

On *aliène* les *fonds* ou les *revenus* : les *fonds*, de deux manières à l'égard du *souverain*; en engageant ceux qui ne sont

136 MERCURE DE FRANCE:

point encore sortis de ses mains ; en mettant en *rente* ceux qui n'avoient été vendus qu'à faculté de rachat, les *revenus* provenans de l'établissement de *nouveaux* droits , ou de la perception des droits *anciennement* établis.

Quant aux *emprunts*, qui supposent toujours la certitude , ou tout au moins le desir d'une prochaine *libération* , ils peuvent se faire *directement* ou *indirectement*.

Directs , ils consistent dans les créations de *rentes* , qui peuvent être *perpétuelles* ou *viageres* , qui sont à leur tour *viageres* , *proprement dites* , ou *tontines* , assignées les unes & les autres sur les *fonds* ou sur les *revenus*,

Indirects . ils sont déguisés sous diverses *formes* , sous différentes dénominations , & tels sont l'usage du *crédit* public ou particulier , les *loteries* plus ou moins compliquées , les créations d'*offices* , avec attribution de gages , ou les nouvelles *Finances* que l'on exige des *offices* déjà créés , avec *augmentation* de gages proportionnée.

Mais des trois objets de *ressources* qui sont entre les mains du gouvernement , l'*imposition* est sans contredit celle que l'on emploie toujours le plus à regret. Les *impositions* peuvent être , comme les *emprunts* , *directes* ou *indirectes*. On peut établir de nou-

veaux impôts ; on peut augmenter les impositions anciennement établies : mais dans tous les *cas*, dans tous les *temps*, chez toutes les nations, les *impositions* ne pourront jamais porter que sur les *choses*, sur les *hommes* & sur leurs *actions*, qui comprendront toutes les conventions, toutes les espèces de mutations, & toutes les sortes d'*actes* émanés d'une juridiction *libre* ou *forcée*. Voyez pour le détail le mot *imposition*, dont vous prendrez par avance l'idée générale, la plus sûre, si vous la concevez d'après la division du droit, *de rebus*, *de personis* & *de actionibus*.

Il en est au surplus des *ressources*, comme du *crédit*. Un usage raisonnable les multiplie : mais l'abus que l'on en fait les détruit. Il ne faut ni les méconnoître, ni s'en prévaloir. Il faut les rechercher comme si l'on ne pouvoit pas s'en passer, & les économiser avec le même soin que s'il étoit désormais impossible de se les procurer ; & c'est à cette sage économie que conduisent les vrais principes de l'*administration* : quatrième manière d'envisager les *Finances*, & que l'on a placée la dernière, parce qu'elle embrasse toutes les autres parties, & qu'elle les gouverne toutes.

L'*administration* peut être *publique* & *générale*, ou *personnelle* & *particulière*.

138 MERCURE DE FRANCE.

L'administration *générale* se subdivise en *politique* & *économique*. La *politique* embrasse l'universalité des *hommes* & des *choses* :

Des *hommes* , pour les apprécier ce qu'ils valent , relativement à leur *mérite personnel* , à leur *condition* , à leur *profession* , & pour tirer parti , pour le *bien commun* , de leurs *talens*, de leurs *vertus*, de leurs *défauts* même.

Des *choses* , afin de les bien connoître , *chacune* en particulier , & *toutes* ensemble, pour juger des *rappports* qui se trouvent entre elles , & les rendre toutes utiles à l'universalité.

L'administration *générale* , *économique* , a pour objet :

Par rapport aux *principes* des Finances , d'en conserver les sources , de les rendre , s'il se peut , plus abondantes , & d'y puiser sans les tarir , ni les dessécher.

Par rapport aux *richesses* , de conserver & d'améliorer les *fonds* , de maintenir les *droits* , de percevoir les *revenus* , de faire en sorte que dans la *recette* rien ne se perde de ce qui doit entrer dans le *trésor* du souverain , que dans la *dépense* chaque chose suive la *destination* qui lui est affectée, que le tout , s'il est possible , n'excede pas le *revenu* , & que la *comptabilité* soit en règle & bien constatée.

Cette même administration *politique & générale* a pour objet , par rapport aux *ressources* , de bien connoître celles dont on peut faire usage , relativement aux *facultés* de l'état , au *caractere* de la nation , à la nature du *gouvernement* ; de sçavoir jusqu'à quel point l'on peut compter sur chacune en particulier , sur toutes ensemble , & surtout de les appliquer aux objets les plus *intéressans*.

Considérée comme *personnelle & particulière*, l'administration est peut être d'autant plus importante , qu'il arrive souvent que plus on se trouve , par sa place , éloigné des *grands objets* , plus on s'écarte des *grandes vues* , & plus les fautes sont dangereuses , relativement au *gouvernement* : mais il seroit plus qu'inutile de prévenir ici, sur cette sorte d'*administration* , ce que l'on en dira ci-après , à l'occasion du mot *Financier* , qui rentre nécessairement dans celui-ci.

On voit par tout ce que l'on vient de lire sur les *Finances* , que la *distribution* la plus *simple* & la plus *naturelle* , que la *progression* des idées les plus *communes* & les plus *générales* , conduisent à la véritable *définition* d'un mot si intéressant pour la société ; que dans cet article toutes les parties rentrent respectivement les unes dans les

autres; qu'il n'en est point d'*indépendantes*; & que leur *réunion* seule peut *opérer*, *consolider* & *perpétuer* la *sûreté* de l'état, le *bonheur* des *peuples*, & la *gloire* du *souverain*; & c'est à quoi l'on doit arriver, en *partant* du mot *Finances*, comme on doit, en *rétrogradant*, remonter à ce mot, sans que dans l'une ni l'autre de ces opérations, rien puisse interrompre la chaîne des *idées*, & l'*ordre* du raisonnement.

CHIRURGIE.

A L'AUTEUR DU MERCURE.

Monsieur, les obligations singulières que nous avons à M. de la Martinière, premier Chirurgien du Roi, des moyens qu'il emploie avec tant de succès pour rétablir la Chirurgie dans l'état honorifique & distingué qui lui convient, nous engagent à rendre notre reconnoissance publique. Nous ne pouvons mieux nous acquitter de ce devoir, qu'en vous priant de vouloir bien insérer dans votre Mercure, le Règlement dont nous avons l'honneur de vous envoyer une copie, avec la Lettre circulaire qui l'accompagne. Le Public

NOVEMBRE. 1756. 141

jugera du degré de notre gratitude , par l'importance des avantages qu'il nous procure. Vous nous obligerez sensiblement de vouloir bien entrer dans nos vues à cet égard.

Nous avons l'honneur d'être avec la plus parfaite considération , Monsieur ,
Votre , &c. *Les Chirurgiens de la Province de Normandie.*

A Rouen , ce 12 Octobre 1756.

LETTRES PATENTES.

LOUIS , par la grace de Dieu , Roi de France & de Navarre : à nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement & des Aydes à Paris, Salut. Sur ce qui nous a été représenté par notre cher & bien amé le Sieur de la Martiniere, notre premier Chirurgien ; que les progrès que la Chirurgie a faits depuis plusieurs années , sont dûs aux prérogatives & distinctions que nous avons accordées depuis le commencement de notre regne à ceux qui se sont adonnés à cet Art : qu'en confirmant par notre Déclaration du 24 Février 1730 , l'Edit du mois de Février 1692 , nous avons autorisé les Statuts & Réglemens faits pour les Chirurgiens de

142 MERCURE DE FRANCE.

nos différentes Provinces ; que, suivant ces Statuts , ceux qui exerceront purement & simplement la Chirurgie , sont réputés exercer un Art libéral , & doivent jouir de tous les privileges attachés aux Arts libéraux ; que par notre Déclaration du 24 Avril 1743 , Nous avons donné des marques signalées de notre protection aux Chirurgiens de notre bonne Ville de Paris ; que notre Déclaration a rendu à cet Art le lustre & la considération qui lui sont propres , & qui cependant étoient presque entièrement effacés par l'avilissement dans lequel il étoit tombé ; qu'elle a ranimé le zele & l'application des Chirurgiens de notre bonne Ville de Paris ; les Ecoles en sont devenues plus célèbres , les Eleves qui y ont été formés , ont répandu dans nos Provinces l'esprit d'émulation qu'ils y avoient puisé : les Chirurgiens des autres Villes de notre Royaume ont bientôt été animés du même esprit : on a vu s'établir des Ecoles publiques à Montpellier , Toulon , Bordeaux , Rouen , & tous ceux qui ont embrassé cette profession , contribuer à la gloire de leur Art par leur application à former les sujets qui s'y destinent , & par leurs travaux multipliés pour étendre leurs connoissances & perfectionner leurs recherches ; que dans la vue

de leur en marquer notre satisfaction , Nous avons , par différens Arrêts de notre Conseil , revêtus de nos Lettres Patentes , déclaré les Chirurgiens de plusieurs Villes dans lesquelles ils exerçoient purement & simplement la Chirurgie , Notables Bourgeois des Villes de leur résidence , & avons ordonné qu'ils jouiroient des prérogatives attachées à cette qualité ; qu'il nous supplioit de vouloir bien expliquer pareillement nos intentions en faveur de ceux qui s'adonnent entièrement & sans aucune restriction à cet Art dans les autres Villes de notre Royaume , & de confirmer en même temps les autres prérogatives & exemptions qu'il nous a déjà plu d'accorder à ceux qui exercent cet Art & qui s'y destinent ; & desirant exciter encore plus , s'il est possible , le zele & l'émulation de ceux qui s'adonnent à un Art si nécessaire pour la conservation de nos Sujets , persuadé que les nouvelles marques de notre protection les encourageront à redoubler leurs efforts pour ne négliger aucune des connoissances qu'exige la profession qu'ils ont embrassée ; à quoi Nous y avons pourvu par l'Arrêt de ce jour d'hui , rendu en notre Conseil d'Etat , Nous y étant , pour l'exécution duquel Nous avons ordonné que toutes Lettres nécessai-

144 MERCURE DE FRANCE.

res seront expédiées. A ces causes , de l'avis de notre Conseil , qui a vu ledit Arrêt , dont l'extrait est ci-attaché sous le contre-scel de notre Chancellerie , & conformément à icelui ; Nous avons ordonné , & par ces présentes signées de notre main , ordonnons que les Maîtres en l'Art & Science de Chirurgie des Villes & lieux où ils exerceront purement & simplement la Chirurgie sans aucun mélange de profession mécanique , & sans faire aucun commerce ou trafic , soit par eux ou par leurs femmes , seront réputés exercer un Art libéral & scientifique , & jouiront en cette qualité des honneurs , distinctions & privilèges dont jouissent ceux qui exercent les Arts libéraux : Voulons & entendons que lesdits Chirurgiens soient compris dans le nombre des Notables Bourgeois des Villes & lieux de leur résidence , & qu'ils puissent à ce titre être revêtus des Offices Municipaux desdites Villes , dans le même rang que les Notables Bourgeois ; défendons de les comprendre dans les rôles d'Arts & Métiers , ni de les assujettir à la taxe de l'industrie ; & seront lesdits Chirurgiens exempts de la collecte de la taille , de Guet & Garde , de Corvées , & de toutes autres Charges de Ville & publiques , dont sont exempts ,
suivant

suivant les usages & Réglemens observés dans chaque Province, les autres Notables Bourgeois & habitans des Villes & lieux où ils auront leur établissement : permettons auxdits Chirurgiens d'avoir un ou plusieurs Eleves, soit pour être aidés dans leurs fonctions, soit pour les instruire des principes de la Chirurgie ; lesquels Eleves au nombre de deux, seront exempts de tirer à la Milice ; le tout à la charge, tant par lesdits Maîtres que par leurs Eleves, d'exercer purement & simplement la Chirurgie : dérogeons à tous usages, Coutumes & Réglemens contraires à notredit Arrêt & à ces présentes. Si vous mandons que ces présentes vous ayez à faire enregistrer (même en temps de vacations), & le contenu en icelles, ensemble ledit Arrêt, exécuter selon leur forme & teneur : car tel est notre plaisir. Donné à Compiègne le dixieme jour d'Août, l'an de grace mil sept cens cinquante-six, & de notre regne le quarante-unieme. *Signé Louis : Et plus bas, par le Roi, M. P. de Voyer d'Argenson.* Et scellé du grand sceau de cire jaune.



OBSERVATION de Chirurgie très-importante, au sujet des ravages produits par la Pierre dans la vessie, adressée à l'Auteur du Mercure.

Pierre-Joseph Averlan, âgé de cinq ans, fils de Michel Averlan, Maître Savetier, rue des Fossés-neufs, à Lille, fut attaqué de la pierre vers le commencement de Septembre 1755.

Les premiers symptômes qui manifestèrent cette maladie furent de fréquentes envies d'uriner, & une difficulté de pouvoir le faire : les douleurs augmentant de jour en jour & devenant plus vives, les parens prirent le parti de le porter chez M. Vandergrath, Lithotomiste de cette Ville. Ce Chirurgien le sonda, ne reconnut d'abord qu'un gravier assez gros, qu'il crut pouvoir faire fondre par des remèdes qu'il conseilla à ces pauvres gens ; mais dans le temps qu'il tenoit le Catheter dans la vessie, il introduisit son doigt dans le rectum ; alors le malade fit des cris horribles, & qui ne cessèrent que lorsqu'on l'en eût débarrassé.

Je ne sçais si cette introduction forcée, ou le remède ordonné pour fondre le pré-

tendu gravier , firent un effet opposé à l'intention de l'Opérateur ; mais dès cet instant le malade éprouva une incontenance d'urine, & les selles qui avoient toujours passés sans faire sentir la moindre douleur , furent à l'avenir accompagnées d'un tenesme insupportable. Quoi qu'il en soit , le remede fut opiniâtrément continué pendant six mois , & l'état du malade ne fit qu'empirer : & dans le dernier , il étoit continuellement sur le bassin : là il faisoit avec douleur des efforts infructueux pour aller à la selle.

Mais c'étoit bien pis , lorsque ces efforts étoient suivis de quelques petites portions d'excrément : alors il se joignoit à la douleur, & aux cris ordinaires des convulsions qui faisoient tout craindre pour la vie de cet enfant.

Le triste état où il étoit réduit , engagea les parens à chercher les moyens de l'en délivrer ; M. Vandergrath ayant perdu leur confiance , ils s'adresserent à moi.

Je le vis , pour la premiere fois , le 25 Juillet 1756 : il étoit alors sur le bassin , & je fus témoin d'une partie de ses souffrances. Je le sondai , & lui trouvai une pierre assez grosse. J'indiquai l'opération pour le lendemain à cinq heures du matin.

G ij

Après l'avoir mis dans la situation horizontale, je l'opérai au septième degré d'écartement; je tirai avec facilité & promptitude une pierre assez grosse, très-solide, & du poids de deux dragmes & demie.

A peine l'opération fut-elle achevée, que le malade s'endormit; ses urines coulerent d'abord par la plaie: le lendemain, il eut deux selles; dans la seconde, il s'y trouva un grand ver: le soir du lendemain de l'opération, les urines passerent en totalité par les voies naturelles; & depuis ce temps, il n'en passa plus une seule goutte par la plaie, qui a été parfaitement cicatrisée le neuvième jour.

La promptitude de cette cure fait mieux l'éloge du Lithotome caché, que les discours les plus recherchés. Ceux qui me firent l'honneur d'assister à cette opération sont M. Plancque, Chirurgien-Major des Hôpitaux Militaires; MM. Robert, Prevost, Vinchant l'aîné, Vinchant le jeune, Vanstiwort & Varocquier, tous Maîtres en Chirurgie, à Lille.

CHASTANET, Chirurgien, Aide-Major des Hôpitaux Militaires, à Lille.

Ce 6 Août 1756.

SÉANCE PUBLIQUE

*De l'Académie Royale des Belles-Lettres de la
Rochelle , du 5 Mai 1756.*

Monsieur le Président de Lavaux-Martin , Directeur de l'Académie , ouvrit la Séance par un discours vif & serré sur l'agrément & l'utilité des Sciences & des Arts. L'étendue de sa matiere ne pouvant être épuisée , il ne promit qu'un coup d'œil rapide ; mais il le donna en homme de goût , qui saisit avec finesse le trait propre & caractéristique. Avant que d'entrer dans le détail , il présenta ce qu'il y a de plus apparent dans l'utilité des Sciences & des Arts , considérés sous un point de vue général. En Citoyen zélé , il fit voir que les Empires avoient été d'autant plus florissantes que les Lettres y étoient mieux cultivées. En Philosophe Chrétien , il leur attribua pour prérogative essentielle & primitive , celle d'éclairer l'esprit & de former les mœurs ; & par des exemples frappans de l'histoire ancienne & moderne , il renversa ce paradoxe qu'on a trop sérieusement réfuté , & qui , pour l'honneur des Lettres , n'auroit jamais dû être proposé. Il détruisit ensuite l'opinion de

G iij

ceux qui prétendent que le sommet des Arts & des Sciences est la seule place honorable qu'on puisse tenir ; il encouragea tout le monde à entrer dans la carrière par l'utilité & l'agrément qu'on est sûr d'y trouver , à quelque point que l'on parvienne , pourvu toutefois que l'on sçache éprouver ses forces , reconnoître ses talens , suivre la nature sans la forcer , « comme » un vaisseau battu de la tempête qui évite » heureusement le naufrage , franchit les » écueils & s'élève au dessus des rochers , » lorsqu'il obéit aux vents & qu'il *amene* » à propos. » Il fit plus , il persuada qu'il n'étoit presque personne qui ne pût s'y promettre quelque sorte de succès. « L'homme a en lui-même les semences de » toutes les vérités & les principes de toutes les sciences ; ce sont des germes qui » n'attendent que la culture , qui se développeront sûrement à proportion qu'on » les nourrira , & produiront des arbres si non chargés de fruits , du moins ornés » de fleurs. »

La Logique ou l'art de penser , comme l'introduction nécessaire à toutes les autres sciences , attira ses premiers regards. C'est elle , dit M. de Lavaux , qui dirige les opérations de notre esprit , qui par l'application de ses regles, débrouille le cahos de

nos idées , les range dans un ordre successif & méthodique , en fait remarquer la liaison , en découvre les rapports , nous prémunit contre les inductions fausses ou précipitées , assure nos jugemens , & mettant dans nos discours l'ordre & la méthode , répand sur toute la société son agrément & son utilité.

Les recherches profondes de la métaphysique présentent d'abord un aspect assez peu riant ; mais il faudroit n'être jamais rentré en soi-même pour les croire tout-à-fait incapables d'agrémens. Le silence de l'ame , le calme des passions , la poursuite de la vérité , ont fait goûter aux sages contemplatifs des plaisirs d'autant plus épurés & plus solides , que l'esprit est au dessus des sens : rien n'égale d'ailleurs l'utilité de cette science , puisqu'elle nous conduit d'abstractions en abstractions jusqu'à la connoissance de l'Etre par excellence , de la Divinité , & que nous faisant ensuite descendre aux objets créés , elle nous montre les essences des choses , le temps , le lieu , le mouvement , l'espace , & nous découvre , autant qu'il est permis à des créatures bornées , la nature de ce souffle qui nous anime , de ce rayon de la Divinité , de notre ame dont elle nous assure l'incorruptibilité.

G iv

Si les objets de la Physique ne semblent pas si sublimes , il nous conduisent cependant avec moins d'effort & plus d'agrémens aux mêmes conclusions. Le tableau de la nature que cette science étale à nos yeux , nous insinue par une douce persuasion. L'existence d'un premier moteur , autant que les raisonnemens abstraits de la métaphysique , nous en démontrent la nécessité avec force & conviction.

Pour mieux faire goûter les agrémens & l'utilité de cette science , M. de Lavaux la personnifia ; & la plaçant successivement dans ses différens regnes , il montra comment elle enchante nos regards par le spectacle varié & toujours renaissant d'une riante campagne ; comment elle pourvoit à notre subsistance par la culture de la terre ; à notre défense & à tous nos besoins , en tirant de son sein tous les minéraux pour les convertir en métaux précieux , & les façonner ensuite en tant de manieres différentes ; à notre vie même pour la soutenir ou la prolonger par les sucs des simples , & les extraits des mixtes qu'elle nous prépare ; comment surtout elle a guéri la plus funeste des maladies de notre ame , la superstition. En soumettant les éclipses au calcul , en posant les loix suivant lesquelles les Astres doivent fournir

leur carrière périodique & nécessaire , elle nous a fait voir que nous y attachions ridiculement notre sort ; que ces globes qui embellissent la voûte éthérée , n'étoient point faits pour nous inspirer de la peur , quelque phase qu'ils pussent éprouver ; mais pour nous éclairer , nous échauffer , nous plaire , nous instruire & régler nos pas sur le globe que nous habitons.

« Les Romains , dit M. de Lavaux , ja-
 » loux d'étendre leur domination , arment
 » une puissante flotte : les bords de la Mé-
 » diterranée ne suffisent pas à leurs projets
 » ambitieux ; les riches contrées , que voit
 » l'Océan , excitent leur cupidité. Prêts à
 » descendre sur une côte , où ils n'avoient
 » jamais mis le pied , ils voient la mer se
 » retirer , & laisser leurs vaisseaux à sec sur
 » le rivage ; la superstition , fille de l'igno-
 » rance , leur présente cet événement com-
 » me la punition de quelque Divinité.
 » Nous au contraire nous voyons la mer
 » deux fois chaque jour venir baigner nos
 » rives de ses flots , & autant de fois se re-
 » pliant sur elle-même , se retirer au fond
 » des abysses. Loin d'en être surpris , ce
 » spectacle nous charme sans cesse ; & si
 » nous ne pouvons assurer & déterminer
 » positivement la cause de ce mouvement ,
 » nous marquons bien certainement l'heur

G v

» & la minute où les flots doivent avancer
» & reculer.

M. de Lavaux parcourut avec la même précision l'agrément & l'utilité que nous retirons de l'éloquence & de la poésie, de l'étude des langues, de quelques arts libéraux & mécaniques, mais surtout de la science de l'histoire, nécessairement accompagnée de la chronologie & de la géographie, sans lesquelles il est impossible d'en profiter.

Il faut connoître, dit-il, les bornes & le lieu des empires, la situation des villes, l'étendue des contrées & des colonies, les années des Anciens, le commencement, la durée & la fin des plus célèbres époques, sans quoi l'histoire, par la multiplicité des faits qu'elle entasseroit dans la mémoire, ne formeroit qu'un cahos, d'où il ne sortiroit aucun trait de lumière ni d'instruction.

M. de Lavaux ne dissimula pas qu'on peut abuser de tous les arts & de toutes les sciences : il déplora surtout, par rapport à l'éloquence & à la poésie, l'abus que quelques Auteurs trop fameux ne cessoient de faire de leurs talens : mais il les mit sur le compte de l'erreur, de l'illusion, de la corruption & de la dépravation des mœurs, dont l'éloquence & la poésie ne sçauroient

être responsables. Le jour le plus serein , dit-il , n'est jamais sans quelque nuage : mais le soleil ne perd pas pour cela sa clarté , & nous n'en ressentons pas moins la bénigne influence de ses rayons.

M. Hüc , Directeur des ponts & chaussées , dans les provinces d'Aunis & Saintonge, lut ensuite des observations sur une voie ancienne , romaine , qui traversoit le pays des *Santones* ou Saintongeois.

De tous les peuples , dit-il , qui ont figuré sur le théâtre du monde , il n'en est point de plus célèbre que les Romains. Le caractère de cette nation , à jamais illustre , étoit la vraie empreinte de la grandeur. A Rome tout étoit grand : vastes projets , sublimes idées dans l'esprit , sentimens nobles & héroïques dans le cœur , magnanimité dans les procédés , loix dictées par la raison dans l'ordre judiciaire , ouvrages d'art , pompeux , & moins brillans que majestueux dans la décoration extérieure. Entre les monumens qui nous restent de ce dernier genre de magnificence , les grands chemins tiennent un rang distingué. Les édifices renfermés dans l'enceinte de quelques villes , n'étoient pas tous également superbes. On voyoit des aqueducs plus surprenans par la dépense , que par leur forme ; des ponts plus singuliers par les

masses énormes, qui entroient dans leur construction, qu'admirables par la hardiesse de leur trait. Ces ouvrages d'ailleurs multipliés dans la capitale, deviennent moins communs à mesure qu'on s'en éloigne. Les Voies Romaines représentoient encore mieux toute la majesté d'une société d'hommes, que l'immortel Chantre d'Enée appelle un peuple Roi.

Ces Voies étendues sur la surface de l'univers, avoient une sorte d'immensité. Elles traversoient l'Europe, l'Asie & l'Afrique. Depuis les colonnes d'Hercule, jusqu'à l'Euphrate, & jusqu'à la partie la plus méridionale de l'Egypte, des routes solides & presque inébranlables, s'allongeoient au milieu de diverses contrées, formoient la communication des trois parties du monde connu, & sembloient diminuer les distances, & réunir les lieux les plus éloignés.

La Monarchie Françoisse, comparable à tant d'égards à l'Empire Romain, peut se vanter d'avoir, avec cet Empire, un nouveau trait de ressemblance, par la beauté du grand nombre de routes. L'état doit ce précieux avantage au génie éclairé, & aux vues suivies & détaillées d'un homme qui consacre ses soins à l'un des principaux objets de l'utilité publique. C'est par ces heu-

reux soins que nos routes imparfaitement commencées, & dont la lenteur de l'exécution laissoit l'attente du voyageur, s'ouvrent de toutes parts, s'achevent & se perfectionnent. Nos chemins méritent enfin ce nom, & cessent d'être des abîmes. Tracés sur des lignes droites, suivant des pentes presque toujours insensibles, assis sur un fond solide par la nature du terrain, ou que l'art a rendu tel, arrangés par des mains industrieuses, & bordés d'arbres, on les prendroit pour des riantes allées. On voyage, & l'on croit se promener. Des poids énormes, moins rebelles au mouvement, commencent à rouler avec quelque facilité. L'importance des affaires exigeantes de la célérité, on ne va pas, on vole sur une surface plane & unie. Les ordres du souverain sont portées au loin plus rapidement. Les troupes marchent; ces troupes qui se traînoient autrefois avec tant d'efforts, tant de lenteur, sur un sol inégal, raboteux & détrempé, où chaque pas pouvoit devenir une chûte.

Ce fut principalement pour les gens de guerre que les Romains construisirent ces routes fameuses, connues sous le nom de voies militaires, dont il reste encore des vestiges dans nos Gaules. On trouve, dans l'itinéraire d'Antonin, la notice d'un che-

min de Bordeaux à Autun , à *Burdigala Augustodunum*. Les lieux les plus remarquables y sont désignés par leur distance respective , & si j'ose le dire , avec leur toise : car les mesures y sont exactement marquées.

La partie de ce chemin , qui traversoit le pays des Saintongeois , a fixé mon attention au milieu des courses que je suis obligé de faire par état , pour conduire & perfectionner la grande route de Paris à Bordeaux-, enclavée dans la généralité de la Rochelle. L'objet de mes observations est donc de retrouver la ligne décrite par cette ancienne voie , d'en suivre les traces , & de la faire reparoître toute effacée qu'elle est par le ravage des temps.

Adrien de Valois , dans sa notice des Gaules , ouvrage rempli de sçavantes recherches , & qu'une main habile devoit retoucher pour y faire entrer les additions & corrections nécessaires , Adrien de Valois détermine les lieux par où passoit la voie militaire, en coupant le pays des Saintongeois. Si l'on en croit cet Auteur , *Blavutum* est Blaye , *Tamnum* , Tatmont sur Gironde , *Novioregum* , Royan , *Mediolanum Santonum* , Saintes , *Annedonacum* , Annay. L'affertion de ce sçavant est une pure conjecture , mêlée de vrai & de faux.

Je vais tâcher de donner un air de vérité à ce qui n'est étayé d'aucune preuve , & de relever en même temps une erreur qui s'est glissée dans la notice de Valois. Quelquefois un homme de cabinet , courant après la science , laisse échapper la vérité.

Quand on connoît le local de la Saintonge , on a peine à comprendre pourquoi les Romains , au lieu de conduire leur chemin de Blaye à Saintes , par la voie la plus courte , se sont avisés de prendre un grand détour. Ils ont suivi les bords de la Garonne jusqu'à Royan , point auquel leur route se replie sur un angle aigu de soixante - cinq degrés , lorsqu'ils auroient pu la diriger suivant la projection d'une ligne droite. Dans l'intervalle qui sépare Blaye & Saintes , par cette dernière ligne , on ne trouve ni marais impraticables , ni montagnes escarpées , ni vallées dont le comblement eût exigé des remblais considérables , ni rivières qui méritent quelque attention. La seule difficulté à vaincre , étoit vraisemblablement une vaste forêt ; difficulté bientôt vaincue , quand on le veut , par un grand nombre de bras armés de coignées. Ces raisons m'ont frappé d'abord , & j'ai cru que cette route que Valois fait tenir aux Romains , n'étoit qu'une docte chimere d'Auteur , que l'inspection des lieux , &

les connoissances du pays , n'avoient point guidé dans ses recherches.

Cependant tout décidé que j'étois , il s'élevoit dans mon esprit des doutes , & même des raisons de douter. Pour écarter ce nuage importun , il a fallu avoir recours à la regle & au compas : les mesures antiques , me suis-je dit à moi-même , sont connues. D'ailleurs les pierres milliaires , qui subsistent encore en certains endroits de l'Italie , & même de la France , constatent la précision & la justesse des opérations des anciens Voyers Romains. Elles étoient toutes établies sur une même échelle ; regle qu'il seroit à souhaiter que tous nos Géographes voulussent adopter dans la réduction de leurs cartes. Comparons leurs mesures avec les nôtres , & réduisons-les toutes deux à une mesure commune. S'il en résulte une identité de distance entre les lieux désignés par l'itinéraire , & ces mêmes lieux indiqués sur nos cartes , cette identité nous montrera à découvert la trace de la voie militaire que nous cherchons.

La mesure commune , que je ferai servir de base à mon calcul , est notre toise , qui comprend six pieds de Roi. C'est sur cette mesure que j'évaluerai le mille Romain , composé de mille pas , le pas de cinq pieds Romains , plus petit que le nôtre de treize

Lignes & demie, ou d'un dixieme, quelque chose de plus. Il y avoit ainsi dans le mille Romain 5000 pieds Romains, ou 4534 pieds 8 pouces 8 lignes de Roi, qui donnent 755 toises 4 pieds 8 pouces 8 lignes pour le mille, que l'on réduira à 755 toises 3 pieds, à cause de la variété des sentimens des Auteurs qui nous ont donné la valeur du pied Romain.

La lieue Gauloise valoit un mille & demi: c'est Jornandès qui nous l'apprend. *Leuca Gallica mille & quingentorum passuum quantitate metitur*. Ces 1500 pas donnent 1133 toises 1 pied 6 pouces. C'est cette dernière mesure ou lieue Gauloise qui est employée dans l'Itinéraire d'Antonin sous le nom de *mille*; les Romains s'étant conformés pour les chemins des Gaules à la maniere de compter des naturels du Pays, à laquelle ils ont seulement conservé le mot latin *mille*. *Qui locus exordium est Galliarum*, dit Amien Marcellin, en parlant de la ville de Lyon; *exinde non millenis passibus, sed leucis itinera metiuntur*; ce qui se trouve confirmé par la table de Peutinger. *Lugdunum caput Galliarum usque hinc leucas*; d'où Bergier, dans son Histoire des grands chemins de l'Empire, conclut que la mesure des chemins par milliaires, n'étoit

observée que jusqu'à Lyon, en passant par la Provence. La lieue Gauloise de 1133 toises 1 pied 6 pouces, va donc être comparée avec la lieue Françoisse de 3000 toises, mesure qui approche le plus de la lieue de ce Pays, & prise sur l'échelle de la Carte manuscrite de feu M. Masse, Ingénieur ordinaire du Roi, & très-habile Géographe, ou d'après les Plans détaillés des routes actuelles de la France, levés par ordre du Ministre pour servir à la Carte générale des chemins de France.

De *Blavutum*, Blaye, à *Novioregum*, Royan, l'Itinéraire compte 28000 pas ou 28 lieues Gauloises, c'est-à-dire, 31731 toises. J'ai trouvé sur la Carte de Masse 32400 toises, en mesurant suivant des lignes droites, ou dix lieues quatre cinquièmes. La différence entre ces deux nombres qui est 669 toises, est si peu considérable qu'on doit la regarder comme zero. Il est certain que les angles & détours que forme une route qui n'est point alignée, doivent au moins produire cet excédent. D'ailleurs dans des opérations d'arpentage faites par différentes mains, il n'est pas possible qu'il n'y ait quelques variations; surtout si l'on mesure de grandes distances. Il n'est donné

qu'à Messieurs de l'Académie des Sciences, de toiser une longueur de 7406 toises 5 pieds avec assez d'exactitude, pour qu'à la vérification il ne se trouve que 4 pouces de différence : preuve bien complète de précision.

De *Novioregum*, Royan, à *Mediolanum Santonum*, Saintes, 15 milles ou lieues Gauloises, c'est-à-dire, 16998 toises 4 pieds 6 pouces, & suivant M. Masse, 17400 toises ou 5 lieues $\frac{4}{5}$; ce qui fait une différence de 401 toises 1 pied 6 pouces, qui se trouve à peu près dans la même proportion que celle ci-dessus.

De *Mediolanum*, Saintes, à *Annedomum*, que l'on croit être Aunay, 160 milles ou lieues Gauloises ; 18132 toises ; suivant les Cartes des routes, 18697 toises ou 6 lieues un quart, un peu moins ; ce qui donne une différence de 565 toises, toujours très-approchant de la proportion de la première. On croit en général, pouvoir compter pour rien des excédens si légers. La route de Saintes à Aunay, laquelle passe par Brisemberg, Ecoyeux & Varaize, est encore regardée par les Habitans du pays, comme un chemin des Romains ; aussi ai-je reconnu en le suivant, quelques restes de chaussées, qui

m'ont paru tenir de la construction ancienne. On peut encore ajouter à ces raisons la ressemblance du terme ancien *Aunedonacum*, avec le terme françois actuel, Aunay.

Du calcul que je viens de faire, il résulte que les lieues Gauloises combinées avec nos lieues Françoises, & réduites à la mesure commune de notre toise, donnent les mêmes distances ou à peu près, d'où naissent quatre conséquences.

La premiere, Que l'estimation du mille Romain à 755 toises 3 pieds, ainsi que de la lieue Gauloise à 1133 toises 1 pied 6 pouces, ou 1500 pas Romains, est ici prouvée par le Local.

La seconde. Que les opérations des Voyers Romains, & même des Gaulois, ont été exactes; puisqu'elles se rapportent aux nôtres.

La troisieme. Que Blaye, Royan, Saintes & Aunay sont les mêmes lieux désignés dans l'Itinéraire, sous le nom de *Blavatium*, *Novioregum*, *Mediolanum Santonum*, *Aunedonacum*, les distances respectives des lieux anciens & des lieux modernes étant les mêmes.

La quatrieme enfin, Que la voie militaire qui partoît de Blaye, passoit par

Royan pour aller à Saintes , puisqu'en suivant sur la Carte de Masse , le contour & l'angle que forme ce chemin à Royan , il se trouve la même quantité de toises que les lieues Gauloises donnent de *Blavutium* à *Novioregum* , & de *Novioregum* à *Mediolanum*. C'est ce qu'il falloit prouver , & ce qu'Adrien de Valois n'a fait que conjecturer en tombant dans une méprise.

Il prétend que *Tamnum* entre *Blavutium* & *Novioregum* , est Talmont : prétention sans doute occasionnée par l'analogie des mots , mais démentie par les mesures. En effet , si je réduis en toises la distance établie par l'Itinéraire entre *Blavutium* & *Tamnum* , je trouve 16 mille pas , ou 18132 toises : mais entre Blaye & Talmont la distance est de 27300 toises , l'excédent qui se trouve ici d'une moitié en sus , est par conséquent trop fort pour retrouver *Tamnum* dans le Talmont de nos jours. On peut supposer avec quelque vraisemblance , que ce lieu est détruit , & que sa position étoit à 3000 toises en-deçà de Mortagne entre ce bourg & Cosnac , aux environs de S. Disant du Gua , près d'un village qui porte le nom de S. Tiers du Taillon , lequel passe pour ancien , & pouvoit être voisin de *Tamnum*.

On me demandera peut-être les raisons qui ont pu déterminer les Romains à laisser la ligne droite de Blaye à Saintes. Je les ignore : mais s'il est permis de remplacer par le vraisemblable le vrai qui n'est pas connu , j'entrevois dans le procédé de ce peuple des motifs assez probables.

Par l'état de cette route si différente de la plupart de celles qu'ont ouvert les Romains, je soupçonnerois que ces derniers ont plutôt suivi la route pratiquée par les anciens Gaulois qu'ils ne l'ont tracée eux-mêmes ; qu'ils se sont contentés de la redresser dans différentes parties plus mauvaises , & d'y faire des longueurs de chaussée dont on retrouve encore quelques vestiges ; enfin , qu'en élongeant les bords de la Gironde , les Soldats trouvoient des Bourgs & des villes ; car un pays voisin d'une grande rivière ou de la mer , est ordinairement peuplé. Ces villes & ces bourgs procuroient aux troupes des mansions , c'est-à-dire , des gîtes & des logemens , tandis que les équipages descendoient ou montoient suivant les marées sur des bateaux.

Pour aller de Blayes à Saintes par la ligne droite , il falloit ouvrir une nouvelle route sur un terrain peu habité , & dans lequel les Géographes anciens ne

marquent ni bourg , ni lieu assez grand pour servir de logement aux gens de guerre. Les établissemens qui se trouvent aujourd'hui dans cette partie de la Saintonge , tels que Mirambeau , Plassac , Pons , Lajard , sont postérieurs aux temps dont nous parlons. Il étoit donc naturel que les Romains prissent la route la plus longue , mais la plus commode ; d'ailleurs cette route étoit bien plus aisée à former : elle existoit déjà , le pays étant habité ; il n'étoit question que de l'affermir , & les matériaux s'offroient à la main du travailleur. Il y avoit plus de difficulté à vaincre en décrivant la ligne droite : des forêts à abattre entre Blaye & Mirambeau , & entre Plassac & Saintes ; des pentes à adoucir aux abords du Petit-Niort , de Mirambeau , de Lajard ; des terres fortes à traverser entre Mirambeau & Saintes ; des chaussées à établir sur ces terres , dont quelques-unes sont fondantes & argileuses ; des pierres à voiturner au loin , & toujours difficiles à trouver dans un pays inconnu , où celles de bonne qualité sont fort rares : telles sont vraisemblablement les raisons qui décidèrent les Romains en faveur de la voie Militaire le long de la Garonne , c'est-à-dire de Blaye jusqu'à Royan.

Cette partie de route depuis Bordeaux jusqu'à Aunay une fois établie , nous conduira naturellement à la connoissance de la suite de la route Romaine entiere , indiquée par l'Itinéraire depuis *Burdigala*, Bordeaux , jusqu'à *Augustodunum* , Autun, en passant par *Limonum* que l'on estime être Poitiers , & *Avaricum* , Bourges.

La suite au prochain Mercure.



ARTICLE

ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.

Céline, Ballet en un Acte, représenté par l'Académie Royale de Musique, le 28 Septembre 1756; dédié à M. le Comte d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat, par M. le Chevalier d'Herbain, Auteur de la Musique.

Nous croyons qu'elle mérite l'estime des connoisseurs, & qu'elle doit surtout leur plaire, quand elle est embellie par les sons & par l'art de Mlle Fel.

GRAVURE.

MADame l'Epicié vient de graver un grand morceau d'après un tableau de M. Carlo Vanloo, du Cabinet de M. de la Live.

H

Le sujet est une Assemblée de famille pour un Contrat de Mariage. Le Peintre y a distribué ses lumières dans le goût de Reimbran, dont il a aussi imité le ton de couleur : on voit par cet ouvrage que les Artistes du premier ordre ne diffèrent pas si essentiellement entr'eux dans leur façon d'opérer, qu'ils ne se rapprochent à cet égard quand ils le veulent, d'une manière à tromper les Connoisseurs.

Cette Estampe gravée de bon goût, rend fort bien les beautés du Dessin, & la vigueur du Coloris du Tableau, & fait en partie l'éloge de feu M. l'Epicié qui a sçu nous laisser un second lui-même en faisant ainsi revivre ses talens après lui.

Cette Estampe qui est exécutée de la grandeur du Tableau, a pour titre : *Contrat de Mariage*, & se vend à Paris, chez la veuve l'Epicié, au Louvre, & chez L. Surugue, Graveur du Roi, rue des Noyers, vis à-vis les murs de S. Yves.

Nous annonçons une nouvelle Estampe du sieur Fessard, intitulée *les Bergers à la Fontaine*. Il l'a gravée d'après M. Boucher. On ne peut trop le louer de s'attacher à rendre la manière de chaque Maître qu'il copie ; on s'apperçoit tous les jours de ses nouveaux progrès. Cette Estampe se

NOVEMBRE. 1756. 175
vend chez lui , rue S. Thomas du Louvre ,
ainfi qu'au Bureau du Mercure , rue fainte
Anne. Prix , 2 liv. 10 f.

PAPILLON , Graveur en bois , donne
avis que le Recueil de cette gravure , dit
des *Papillons* , où font les Œuvres de fes
ancêtres & les fiennes , qu'il a données au
Cabinet des Estampes à la Bibliothèque
du Roi en 1752 , comme on l'a pu voir
dans la foixante-fixieme feuille Périodi-
que des Annonces , Affiches , &c. de la
même année , eft maintenant arrangé dans
un ordre plus intelligent qu'il n'étoit ;
qu'il eft augmenté de quatre à cinq cens
morceaux , dont quelqu'uns uniques , qui
n'y étoient pas , & le fera de jour en jour ,
ayant foin d'y aller mettre tous les mor-
ceaux qu'il peut faire. Le tout eft distri-
bué dans trois volumes *in-folio maximo* ,
toutes les pieces numérotées & relatives à
fon Traité de la Gravure en bois , & au
Mémoire de cet Art , qui paroîtra dans
l'Encyclopédie. Il y a même un Catalo-
gue qui en donne une courte & précise
explication.



H ij

174 MERCURE DE FRANCE
de lever les Plans, & les autres
finances dans cette Partie qui peuvent
donner l'Artisan au raisonnement
practique.

Cours de Théorie.

Les Dimanches, depuis le
septième jusqu'à cinq, on continue
le Cours de Théorie la
semaine, divisée en trois parties, on
consacre une certaine capacité, les
autres regardent la décoration
des vacances, on
consacre ce mois, celle
à la distribution. On y
consacre la manière de conce
voir l'édifice, & de la né
cessité ensemble la distribu
tion de la décoration des de
corations de la disposition
de l'exposition des
des fins, à l'utilité
en faisant des res
sources les plus impor
tantes cette Capitale.
Après ces prélimi
naires

R
ce
Au
fi
d'op
égard
à tron
Cet
rend
la vigne
en partie
sçu nous
sant ainsi
Cette
grandeur
trai de M
la veuve
Surugue,
vis-à-vis le

Nous an
du sieur Fe
Fontaine, M
O

sent. Enfin l'on traitera dans ce
e la décoration intérieure, & l'on
ce sujet des développemens & des
capables de ramener le plus grand
de nos Artistes au bon goût de
cture, au lieu qu'ils semblent avoir
isqu'à présent l'abus aux précep-
odigalité à la discrétion, & une
on déréglée à l'esprit de conven-
ns lequel les productions les plus
s d'ailleurs, ne peuvent plaire
isseurs.

nes jours, depuis cinq heures
squ'à sept, on donnera des
Mathématique qui auront pour
éorie de cette science, & dans
on enseignera l'Algèbre, la
les Sections Coniques & les

années, trois mois avant les
donnera un Cours de Per-
sage des Artistes qui auront
Leçons précédentes une ma-
d'Architecture & de Mathé-

différens genres

E.

edi
nné
ans
enté
fera
été
ron.
favo-

E.

Comé-
e repré-
édie en
issement.
du Faux
faire des
partial. l'a

Ly

ARTS UTILES.

ARCHITECTURE.

LEs Cours publics de Théorie & de Pratique sur l'Architecture, qui ont été interrompus par les vacances, seront r'ouverts le 14 Novembre 1756, dans l'Ecole des Arts, rue de la Harpe, par M. Blondel, Architecte du Roi, Directeur & Professeur de cette Ecole.

Cours de Pratique.

Tous les Dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à huit du soir, & toutes les Fêtes (à l'exception des solennelles), depuis deux heures après-midi jusqu'à sept, on continuera jusqu'au premier Septembre 1757, les exercices du Dessin, utiles à tous les genres d'Ouvriers du Bâtiment, & aux personnes qui se destinent aux Arts du goût.

Le 3 Novembre depuis trois heures jusqu'à cinq, on inscrira ceux qui se présenteront pour cet Exercice, mais au nombre de quatre vingts seulement, à cause des autres Leçons Publiques qui se donnent les mêmes jours dans cette Ecole. On aura soin de conserver les anciennes places à ceux qui

NOVEMBRE. 1756. 173

auront fait voir des progrès & de l'assiduité dans les Cours précédens : on les invite seulement d'avoir l'attention de se faire inscrire le 3 Novembre jour indiqué.

Tous les Dimanches matin, depuis neuf heures jusqu'à onze, on continuera aussi les leçons de Pratique qui ont pour objet l'Art de profiler ; la connoissance des Ordres, & l'application de ceux-ci dans la décoration extérieure & intérieure. L'on y parlera de la proportion, de la forme & de la richesse des Soubassemens, des Attiques, des Portes, des Croisées, des Niches, des Frontons, des Balustrades & de la Partie du goût, qui assigne le choix de la convenance & de la répartition des ornemens dans l'Architecture. Ensuite, on y traitera des différens genres de construction, tels que la Maçonnerie, la Charpenterie, la Menuiserie, la Serrurerie, la Couverture, le Pavé & les autres Parties qui peuvent conduire à la connoissance pratique de l'Art de bâtir.

Les mêmes jours, depuis onze heures du matin jusqu'à une heure après-midi, on continuera les Leçons de Géométrie pratique, où l'on enseignera le Calcul Numérique relatif au Toisé du Bâtiment, les développemens des solides applicables à la coupe des Pierres & des Bois, l'Art

H iij

de lever les Plans , & les autres connoissances dans cette Partie qui peuvent conduire l'Artisan au raisonnement de sa profession.

Cours de Théorie.

Tous les Dimanches, depuis trois heures après midi jusqu'à cinq, on continuera pour les Artistes un Cours de Théorie sur l'Architecture, divisé en trois parties, où les Praticiens d'une certaine capacité, seront admis. La Partie qui regarde la décoration , ayant fini la veille des vacances , on commencera le 14 de ce mois, celle qui a pour objet la distribution. On y traitera d'abord de la manière de concevoir le projet d'un bâtiment , & de la nécessité de concilier ensemble la distribution des dedans avec la décoration des dehors. Ensuite on traitera de la disposition , de la situation & de l'exposition des Bâtimens , relatives à la sûreté , à l'utilité & à la magnificence , en faisant des remarques intéressantes sur les plus importans édifices qui ornent cette Capitale & ses environs. Après ces préliminaires , on traitera, d'une manière stable & constante, l'Art de distribuer selon la convenance de chaque Bâtiment , les Appartemens de parade, de société & de commodité. L'on y parlera aussi de la distribution des Jardins de pro-

preté, & des différentes parties qui les embellissent. Enfin l'on traitera dans ce Cours de la décoration intérieure, & l'on offrira à ce sujet des développemens & des modèles capables de ramener le plus grand nombre de nos Artistes au bon goût de l'Architecture, au lieu qu'ils semblent avoir préféré jusqu'à présent l'abus aux préceptes, la prodigalité à la discrétion, & une imagination déréglée à l'esprit de convenance, sans lequel les productions les plus ingénieuses d'ailleurs, ne peuvent plaire aux connoisseurs.

Les mêmes jours, depuis cinq heures du soir jusqu'à sept, on donnera des Leçons de Mathématique qui auront pour objet la Théorie de cette science, & dans lesquelles on enseignera l'Algèbre, la Géométrie, les Sections Coniques & les Mécaniques.

Toutes les années, trois mois avant les vacances, on donnera un Cours de Perspective à l'usage des Artistes qui auront puisé dans les Leçons précédentes une notion suffisante d'Architecture & de Mathématique, relative à leurs différens genres de talens.

Toutes les personnes qui se présenteront pour les Leçons de Pratique, de neuf & de onze heures du matin, ainsi que ceux

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

qui se proposent de suivre celles de trois & de cinq heures après midi , seront admises sans se faire inscrire , & l'on aura l'attention , une heure avant & après chaque Leçon , de leur offrir la communication des Auteurs qui seront les plus utiles à leurs besoins.

On annoncera au mois de Janvier prochain , le jour qu'on ouvrira le quatrième & le dernier Cours Élémentaire sur l'Architecture , destiné pour les Amateurs & les Hommes en place. On n'en parle ici que pour éviter le reproche qui nous a été fait , qu'on avoit négligé dans les Cours précédens , d'en avoir publié l'ouverture quelque temps d'avance. On prépare pour ce Cours Élémentaire , des développemens & des modèles de différens genres qui , par leurs aspects & les dissertations qui seront offertes , aideront à faire saisir avec plus de clarté , les connoissances de cet Art , si nécessaires à tous les hommes bien nés , pour lesquels ces Cours en particulier ont été ouverts les Jeudis & Samedis , pendant l'espace de six mois de chaque année.

Les personnes qui se proposent de suivre ce Cours , sont priées d'envoyer se faire inscrire ; ce qu'ils pourront tous les Lundis , jusqu'au trois de Janvier.

ARTICLE V. SPECTACLES.

COMEDIE FRANÇOISE.

LE Mercredi 20 Octobre & le Samedi 23, les Comédiens François ont donné *Brutus*, Tragédie de M. de Voltaire, dans laquelle l'Acteur nouveau a représenté Brutus. Son troisieme rôle de début sera celui de *Palamede* dans *Electre*, qui a été retardée par l'indisposition de Mlle Clairon. Il reçoit toujours du Public l'accueil favorable que nous croyons qu'il mérite.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Lundi 11 du même mois, les Comédiens Italiens ont donné la premiere représentation de *l'Imagination*, Comédie en un Acte en prose, avec un Divertissement. Elle est de M. Duvaure, Auteur du *Faux Sçavant*, qui l'a retirée pour y faire des corrections. Le Spectateur impartial l'a

Hv

178 MERCURE DE FRANCE.
trouvée bien écrite , & plusieurs détails
ont été applaudis avec justice. Si l'Auteur
la fait imprimer , nous croyons qu'elle ne
peut que gagner à la lecture.

L E T T R E

A L'AUTEUR DU MERCURE.

Monsieur , j'ose me flatter que vous ne
vous refuserez pas à faire sçavoir au public
que le 24 Août le College de Vernon
sur Seine , a donné la représentation d'*A-*
thalie, devant un grand nombre de person-
nes distinguées.

Pour éviter les inconvéniens qu'entraîne
après soi le travestissement des jeunes gens
en femmes , on s'est conformé à l'usage de
l'Université de Paris. On a donné *Athalie*
sous le nom de *Joas* , reconnu *Roi de Juda* ;
on a substitué à *Athalie* Achibal , que l'on
suppose frere de cette Reine homicide , &
usurpateur du trône de Juda ; on a rem-
placé aussi le personnage de Josaber par
celui de Jahiel , oncle maternel du Roi lé-
gitime. La mort du Tyran termine la piece,
dont le fonds & l'intérêt ne sont altérés en
aucune maniere.

A la suite de la Tragédie on a donné le
Voluptueux dérompé , petite Comédie tra-

NOVEMBRE. 1756. 179

duite du Latin, du feu P. Porée, avec danses & ballets. Le théâtre étoit orné de très-belles décorations.

Les jeunes Acteurs ont satisfait l'assemblée en rendant leurs rôles avec l'expression convenable : ils en doivent témoigner leur reconnaissance à M. Fromant, récemment nommé au Principalat par M. le Maréchal de Belle-Isle, place que son mérite seul a sollicité. Il commence déjà à signaler son zèle, ayant pris la peine fatigante d'exercer les jeunes gens, & bientôt il justifiera le choix que ce Seigneur a fait de sa personne par l'exécution de son projet sur l'instruction de la jeunesse, en faisant aller de pair la Langue Latine & la Langue François, & mariant, pour ainsi dire, l'une avec l'autre. M. Fromant vient de se faire connoître au public par des *Réflexions sur les fondemens de l'art de parler, & sur la grammaire générale & raisonnée de P. R.* dont Prault fils, Libraire, quai de Conti, a donné une nouvelle édition. Il suffit de dire, à la louange du nouveau Principal, qu'il est en relation avec M. Duclos, de l'Académie François, & qu'il étoit lié très-étroitement avec M. du Marfais.

Je suis, Monsieur, &c.

A Vernon, ce 25 Août, 1756.

LLvj

*LETTRE à M. de Boissy , sur la Déclama-
tion notée.*

N'êtes vous point surpris , Monsieur ; que dans un siècle où l'esprit s'est attaché à des recherches de tout genre , personne n'ait encore pensé à faire revivre l'usage de la déclamation notée , ou du moins à l'exécuter. On sçait, & les Auteurs surtout, que la déclamation est aux pièces de théâtre ce que le coloris est dans la peinture : mais il est peu de Rubens dramatiques. La déclamation notée seroit donc nécessaire , & elle auroit des avantages qui paroîtroient d'un grand prix à ceux qui ont du goût. Je les réduis à trois.

Le premier , de conserver à la postérité la maniere des grands Acteurs : j'entends celle dont ils ont pensé ; celle dont ils ont rendu les beautés qui nous affectent le plus.

Le second, de mettre les Auteurs mêmes en état de sentir le genre d'expression que la déclamation peut ajouter à la leur, & les secours qu'ils en peuvent tirer ; de leur ouvrir de nouvelles idées , & les moyens de faire passer dans l'ame d'un Acteur tout leur génie & toute leur verve , à l'imitation des Auteurs Grecs & Romains , qui notent eux-mêmes la déclamation , afin

que l'Acteur faisisse mieux l'esprit de leurs grands tableaux : car dans le feu de la composition , dans ce moment précieux où l'ame s'attache à un objet , & s'agit pour le peindre , les premieres images qu'elle produit ont plus de force & de vérité , & c'est dans ce moment seul que le vrai ton des passions se présente à elle.

Le troisieme enfin , pour former les jeunes Acteurs , & les soulager du travail souvent infructueux , d'essayer beaucoup de tons , pour trouver celui qui est propre à chaque image. Cette pénible recherche , dont ils n'ont aucune regle , où ils n'ont aucun guide , arrête leurs progrès , met de la gêne & du froid dans leur action , & les conduit au découragement ou à une monotonie fastidieuse. Au contraire , avec le secours de la déclamation notée , ils apprendroient à éviter les contre-sens , & ils pourroient corriger la froideur de l'imitation par les graces de leur naturel & le feu de leur propre génie , de même que les Acteurs en musique ajoutent à la beauté du chant l'expression qu'ils tirent de leur propre fonds. Quel est l'homme de goût , l'Auteur même d'une piece de musique , exécutée par un J... Ch... un Be... une F... qui ne sente pas ce que chacun de ces grands Musiciens y met du sien , puisqu'ils donnent souvent du tour & de l'ame aux

choses les plus communes ? Le plus insipide vaudeville , lorsqu'il est chanté par Mlle Favart , ne prend-il pas les graces les plus piquantes ?

Par le secours de la déclamation notée , on auroit au moins dans les provinces qui ne sont pas à portée des grands modeles , des Acteurs supportables , puisqu'ils rendroient plus ou moins mal les tons excellens des bons Comédiens de Paris.

Cette entreprise seroit digne du grand Rameau , qui deviendrait parmi nous créateur de ce genre de musique , & qui mériteroit de notre théâtre une reconnoissance éternelle. Aidé par nos grands Acteurs , il joindroit aux moyens de faire connoître les tons , d'autres signes pour exprimer les attitudes & l'action des bras & des mains. Après avoir établi quelques regles générales sur cette déclamation muette , les défauts des Acteurs de Province sont de n'avoir pas assez d'arrondissement dans les bras , de mettre trop de roideur dans leurs mouvemens , d'avoir les doigts trop allongés , peu de flexibilité dans les mains & de l'embarras dans tout leur maintien.

Combien n'a-t-on pas à regretter d'avoir perdu le feu d'une Champmessé , les graces & la noblesse de Baron , l'art admirable d'une le Couvreur , le sel & l'enjouement de la Torilliere & de Poisson ? Acteurs qui

ne devoient rien à l'imitation , mais que la nature & la réflexion avoient formés ! Ne sera-t'il pas encore plus à regretter de perdre la maniere des excellens Acteurs de nos jours ? Ils revivroient par le secours de la Déclamation notée qui transmettroit à la postérité la force ou les graces de leur expression, ainsi que le goût de notre siècle ?

Ce seroit sur de semblables modeles , comparés dans leur différente maniere de peindre les passions par les tons qu'ils y emploient , que l'on fixeroit les véritables sons ; & des notes , celles de la musique même rendroient ces sons à nos yeux. Les rondes , les blanches , les croches simples & doubles , serviroient à ralentir ou à précipiter les syllabes selon les images. Les soupirs employés dans la musique désigneroient aussi les silences qui font un grand effet dans la déclamation lorsqu'ils sont bien ménagés , mais qu'on néglige trop.

Lorsque cet Art seroit plus connu , chaque Acteur du nombre de ceux qui excellent pourroit donner au Public la Déclamation notée d'une Piece entiere : il en résulteroit autant d'utilité & de plaisir que de la composition de plusieurs Musiciens qui s'exercent sur le même sujet : on compareroit ce qu'ils ont pensé sur la maniere de rendre les plus beaux traits de nos Pieces drama-

tiques; & si les autres Nations vouloient nous imiter en ce point, on en tireroit l'utilité non seulement de connoître leur manière de sentir & d'exprimer par les sons, mais encore celle de parler leur langue avec les inflexions qui lui sont propres; ce qui a toujours échappé à ceux qui étudient les Langues.

Mais l'art de la Déclamation notée ne feroit pas bornée au Théâtre seul. Il serviroit à la Chaire, au Barreau, & à tous ceux qui sont obligés de parler en public. Combien d'Orateurs dans tous ces genres, n'en auroient-ils pas besoin pour donner plus de décence, de noblesse & de graces, ou plus de force & de majesté à leurs discours! & si leur objet principal est de persuader ou de toucher, peuvent-ils espérer d'y atteindre, par des tons qui détournent du sens de leurs pensées, en énervent la force, en éteignent le feu, & souvent avilissent les images qu'ils veulent offrir?

La matiere de cette Lettre seroit le sujet d'une Dissertation assez longue, où pourtant l'on ne trouveroit rien de trop; mais il suffit de mettre les esprits d'une Nation comme la nôtre sur les traces d'un objet.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*PAUL STUC, Musicien, Serpent de la
Cathédrale de la Rochelle.*

ARTICLE VI.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

DU NORD.

DE PETERSBOURG, le 17 Septembre.

SUR la nouvelle des hostilités commises par le Roi de Prusse dans la Saxe, & de l'invasion dont ce Prince menace la Bohême, l'Impératrice a ordonné d'assembler dans la Livonie un Corps considérable de troupes, destiné à secourir l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, & le Roi de Pologne Electeur de Saxe. Le Feld-Maréchal Apraxin aura le commandement de cette armée.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 25 Septembre.

On a fait pendant trois jours dans toutes les Eglises, des prières publiques pour la prospérité des Armes de l'Impératrice Reine. Cette Princesse a ordonné que les Chambres de ses Finances fournissent cinq kreutzers par jour pour chacun des garçons, depuis l'âge de huit ans jusqu'à seize, qui doivent être transférés de Bohême en Autriche. Ceux depuis seize ans jusqu'à quarante-cinq, formeront un Corps de Milices. Ils auront sept kreutzers de paie par jour, & on leur donnera

un uniforme. Lorsque la tranquillité sera rendue à l'Allemagne, on les renverra chez eux.

DE PRESBOURG, le 26 Septembre.

En attendant les résolutions que les Etats de Hongrie prendront pour fournir à l'Impératrice Reine les secours nécessaires dans la conjoncture présente, plusieurs Seigneurs ont fait éclater d'avance le zèle dont ils sont animés. La Maison d'Estershási a donné l'exemple, & elle a offert la première de lever à ses dépens un Régiment. Quelques autres des Maisons les plus considérables de ce Royaume ont fait la même offre. Elles ont été imitées par divers Evêques & riches Bénéficiers.

Du Quartier Général du Prince Piccolomini à Spalena-Lhotka, le 29 Septembre 1756.

Le Baron de Buccow, Lieutenant-Feld-Maréchal, qui étoit en avant pour observer les mouvemens du Feld-Maréchal de Schwerin, ayant appris que ce Général s'avançoit en forces, se replia sur Slavietin, ensuite à Oberb'ess, & le 21 il se posta derrière le pont de Schmiritz. Le 22 il détacha le Baron Lusinski, Colonel Commandant du Régiment de Festetitz, avec quatre cents Dragons des Régimens de Bathiani & de Collowrath, & cent cinquante Hussards pour inquiéter les ennemis. A la pointe du jour, le Baron Lusinsky découvrit quelques Escadrons Prussiens. Il les fit attaquer par ses Hussards. Les Dragons de Bathiani & de Collowrath, sans attendre l'ordre, donnerent de leur côté avec fureur. Les Escadrons ennemis furent culbutés. Leur perte monte à trois cents hommes, & on leur a

NOVEMBRE. 1756. 187

fait plusieurs prisonniers. Du côté des Autrichiens, il est resté cent vingt Dragons ou Hussards sur le champ de bataille. Aujourd'hui les troupes du Feld-Maréchal de Schwerin ont fait un grand fourrage. Le Régiment de Bethléem entra hier dans notre camp.

DE RATISBONNE, le 7 Octobre.

Voici l'Extrait du Rescrit que l'Empereur a adressé au Roi de Prusse. « *Nous François, par la*
» *grâce de Dieu, Empereur des Romains, &c.*
» Non seulement il est notoire à tout l'Empire ;
» mais il nous a été représenté par S. M. le Roi
» de Pologne Electeur de Saxe, que V. M. Electeur
» de Brandebourg étoit tombée hostilement, par
» deux endroits, sur les Etats Electoraux de Saxe
» avec une armée d'environ soixante mille hom-
» mes ; qu'Elle s'étoit emparée de la plus grande
» partie de ces Etats ; que dès que vos troupes y
» furent entrées, elles commencerent par exiger
» du pays une quantité de livraisons, qui alloit
» beaucoup au-delà de ses facultés ; qu'on enleva
» aux Sujets leur bétail, leurs chevaux & leurs Va-
» lets ; qu'on s'empara de Léipsick, ainsi que des
» autres Villes ; qu'on saisit & dépouilla toutes les
» caisses ; qu'il fut défendu, sous peine de la vie,
» à tous les Caissiers, Conseillers de Ville,
» Marchands & autres Sujets, de rien payer dé-
» sormais à l'Electeur de Saxe, & qu'ils eurent
» ordre de remettre à Votre Majesté toutes les ren-
» tes, accises, tailles, & autres impôts du pays...
» que V. M. a fait prisonniers tous les Militaires
» de l'Electorat, qui sont tombés en votre puis-
» sance ; & que même, contre le droit des gens,
» on a retenu plusieurs jours, comme tel, le

» Général Méager que l'Electeur son Maître avoit
 » envoyé vers vous avec des lettres : enfin que de
 » telles hostilités ont obligé le Roi de Pologne
 » Electeur de Saxe, d'abandonner sa résidence de
 » Dresde, & d'aller chercher avec ses troupes un
 » asyle, qui pût assurer sa liberté d'*Etat de l'Em-*
 » *pire*. De plus, la Déclaration que V. M. a fait
 » publier à Berlin, ne nous a pas permis d'igno-
 » rer, que ses grands préparatifs de guerre étoient
 » destinés contre les Etats Royaux & Electoraux
 » de Boheme, & qu'Elle alloit envahir encore
 » d'autres Provinces de l'Empire. V. M. doit
 » reconnoître d'Elle-même que des vexations
 » aussi inouïes contre l'Electorat de Saxe, les vio-
 » lences & les pillages de vos troupes, leurs mena-
 » ces de ravager tout par le fer & par le feu, la
 » marche annoncée contre d'autres Etats, sont
 » directement opposées aux Loix de l'Empire. Ces
 » entreprises blessant notre autorité Impériale & la
 » dignité de l'Empire, & renversant toute la Con-
 » stitution du Corps Germanique, Nous nous
 » voyons indispensablement obligés, en vertu de
 » notre Office Impérial, de remplir ce qu'exigent
 » de nous l'administration de l'autorité qui nous
 » a été confiée ; les Libertés de l'Allemagne ; la
 » sûreté commune de tous les Etats de l'Empire ;
 » la tranquillité publique ; & les sermens solem-
 » nels que nous avons faits d'observer notre Ca-
 » pitulation Impériale. A ces Causes, & par la
 » plénitude de notre Pouvoir, nous commandons
 » très-sérieusement à Votre Majesté, de faire cesser
 » incontinent toutes violences contraires au repos
 » public, & de renoncer à toute invasion dans l'E-
 » lectorat de Saxe & dans d'autres pays de l'Alle-
 » magne. Nous vous enjoignons de retirer vos
 » troupes sans aucun délai, & de cesser des arme-

« mens dangereux pour la sûreté générale de l'Em-
 « pire ; de réparer tous les dommages commis ,
 « de restituer ce qui a été pris ; & de nous infor-
 « mer de l'exactitude avec laquelle vous aurez exé-
 « cuté ces ordres. *Donné à Vienne , le 13 Septem-*
bre 1756. »

Le Décret envoyé à la Diète par l'Empereur ,
 n'est pas conçu dans des termes moins forts. Il fi-
 nit ainsi. « Comme il ne faut rien négliger pour
 « arrêter le cours du désordre , & que le pressant
 « danger où se trouve l'Electeur de Saxe , exige
 « une très-prompte assistance , on rappelle tous les
 « Habitans ou Naturels de l'Empire , qui sont em-
 « ployés au service & à la présente expédition du
 « Roi de Prusse Electeur de Brandebourg. On re-
 « commande aussi à tous les Cercles de l'Empire ,
 « de secourir promptement la Partie souffrante ,
 « comme il est de leur devoir , & de ne pas per-
 « mettre que dans leurs Districts il soit fait aucunes
 « levées pour l'Agresseur. S. M. Impériale ne
 « doute pas que ces Cercles ne voient d'eux mê-
 « mes le péril qui menace chaque Etat en parti-
 « culier & tout l'Empire en général. Certainement
 « ils prévoient les maux qui résulteroient d'un
 « bouleversement total du Corps Germanique. Ils
 « conçoivent qu'après la ruine des principaux
 « Etats , il ne resteroit aux autres que d'éprouver
 « le même sort ; & que , l'occasion se présentant ,
 « l'Oppresseur ne manqueroit pas de leur ravir
 « leurs Possessions , leurs Droits , leurs Libertés ,
 « & (ce que les Membres de l'Empire ont de plus
 « précieux) , leur indépendance de leurs Co-Etats.
 « Ainsi S. M. Impériale est persuadée que , sur des
 « considérations si importantes , ils secoureront
 « de tout leur pouvoir l'Etat qui a été le premier
 « envahi , afin de prévenir le malheur de l'être eux-
 « mêmes. »

» mêmes dans la suite. Cependant comme d'un côté les arrangemens concernant ce secours exigent une nouvelle Ordonnance de l'Empire, & que de l'autre il est nécessaire de prendre des mesures pour mettre désormais l'Allemagne en sûreté, S. M. Imp. n'a pas voulu différer d'exposer, ainsi qu'Elle fait par la Présente, aux Electeurs, Princes & Etats, le danger éminent dont l'Empire est menacé, & ce qu'Elle a fait pour écarter l'orage. Elle leur déclare en même temps, qu'elle désire d'eux qu'ils se réunissent incessamment pour contribuer aux secours qui doivent être fournis, & qu'ils fassent part de leur délibération à S. M. Imp., afin qu'on prenne de concert une résolution ferme & Patriotique. *Signé à Vienne, le 14 Septembre 1756.* »

Dans une nouvelle Déclaration qui paroît de la part du Roi de Prusse, il est dit : Que l'état de prospérité, où la Maison Electorale de Brandebourg se trouve depuis le commencement de ce siècle, & le zèle de cette Maison pour le maintien des droits de l'Empire, & pour l'intérêt de la cause Protestante, ont excité contre S. M. Prussienne les vues de la Cour de Vienne, & ont animé cette Cour à former des entreprises pour l'affoiblir ; que la Cour de Dresde n'a pu dissimuler non plus sa façon de penser à cet égard, & les sentimens de haine qu'elle portoit à S. M. Prussienne ; que ces dispositions des deux Cours ont produit entre elles un concert de mesures qui tendoient à l'écraser, Elle & sa Maison Electorale, ou du moins à la mettre dans un état de médiocrité, qui la réduisit au rang des Electeurs les moins puissans de l'Empire ; qu'on s'étoit proposé de parvenir à ce but, en commençant par la dépouiller des acquisitions dont la divine Providence a couronné

son zèle pour la gloire & les véritables intérêts du Corps Germanique. Le Baron de Plötho, Ministre du Roi de Prusse à la Diète, en remettant cette Déclaration aux autres Ministres qui composent cette assemblée, a ajouté : « Que comme on avoit mis le Roi son Maître dans la nécessité de ne plus user de ménagemens sur les découvertes qu'il a faites au sujet des intentions des Cours de Vienne & de Dresde, S. M. Prussienne ne tarderoit pas à mettre au jour les preuves qu'Elle avoit en main du projet médité par ces deux Cours pour la subversion de la Maison Electorale de Brandebourg, & pour lui faire subir le joug qui menaçoit en même temps le reste de l'Empire. »

DE DRESDE, le 4 Octobre.

On reçut avant-hier la nouvelle de la bataille qui s'est donnée le premier de ce mois dans la plaine de Welmina, entre l'armée Autrichienne commandée par le Feld-Maréchal de Browne, & celle à la tête de laquelle est le Roi de Prusse. Les troupes de part & d'autre ont combattu avec une valeur extraordinaire, & l'action a été des plus sanglantes. Diverses lettres font monter la perte des Prussiens au double de celle des Autrichiens. Les premiers ont commandé quatre cens charriots, & enlevé de tous côtés des chevaux pour conduire ici leurs blessés. Entre les Officiers de marque qui ont été tués dans l'armée du Roi de Prusse, on compte les Généraux de Kleist & de Forcade, & les Lieutenans de Luderitz, d'Oertz, de Driesen & de Quadt, Majors Généraux. La nuit qui a suivi l'action, chacune des deux armées a couché sur le terrain qu'elle occupoit avant le

combat. Le lendemain, les Prussiens sont revenus à leur camp près d'Auflig. Le Roi de Prusse s'attribuant, ainsi que les Autrichiens, l'avantage de la bataille, fit chanter avant-hier le *Te Deum* dans ce camp, au bruit d'une triple salve d'artillerie & de mousqueterie. Ce Prince se rendit le même jour à Gros-Sedlitz, où est le principal quartier des troupes qui bloquent le camp de Pirna. Sa Majesté Prussienne a ordonné de lever vingt-deux mille hommes de recrues dans cet Electorat, & tout le pays se trouve dans un tel épuisement, que plusieurs Paysans prennent volontairement le parti du service. L'armée Saxonne a reçu de Bohême par l'Elbe un convoi de vivres.

Le sieur de Grosse, Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice de Russie, communiqua le 23 du mois dernier aux Ministres Etrangers qui sont en cette Ville, une Déclaration datée du 4, & portant en substance : « Que comme S. M. Impériale de Russie dans les préparatifs qu'Elle avoit ordonné de faire au printemps dernier, n'avoit eu pour but que de se mettre en état de remplir ses engagements avec ses Alliés, supposé que quel qu'un d'eux fût attaqué, ces préparatifs de terre & de mer avoient été suspendus, aussi-tôt qu'on avoit pu se flatter, que ce cas n'existeroit pas de quelques temps, afin que tout l'Univers pût être convaincu que S. M. Imp. Cz. étoit aussi éloignée de mettre l'Europe en alarme sans une nécessité extrême, qu'Elle étoit disposée à secourir ses Alliés, lorsqu'ils étoient menacés d'attaque. Que loin de reconnoître les sentimens de cette Princesse à cet égard, le Roi de Prusse, quoiqu'il fût demeuré tranquille pendant les préparatifs de la Russie, & même quelque temps après qu'on les eût cessés, avoit commencé à
faire

» faire tout d'un coup de si puissans armemens ,
 » qu'ils avoient donné lieu d'appréhender que le
 » feu d'une guerre n'éclatât incessamment. Que
 » cependant , pour ne pas multiplier les craintes ,
 » & ne pas fournir à S. M. Pr. un prétexte appa-
 » rent de troubler la tranquillité publique, la Russie
 » s'étoit abstenue de faire aucun nouveau mouve-
 » ment , dans l'esperance que le Roi de Prusse ,
 » imitant cet exemple , ne voudroit pas être auteur
 » de la renaissance des troubles. Mais que ce Prin-
 » ce ayant continué d'armer de toutes ses forces ,
 » sans le moindre relâche , & sans en alléguer
 » d'autre raison que l'idée qu'il s'étoit formée
 » d'avoir une attaque à craindre , il avoit parlà
 » donné suffisamment à connoître qu'il ne cher-
 » choit qu'un prétexte pour troubler le repos de
 » l'Europe. Qu'il est constant en effet , que lors-
 » que le Roi de Prusse a pressé ses armemens avec
 » le plus d'ardeur , ceux de la Russie avoient cessé
 » depuis longtems , & que ceux de l'Impératrice
 » Reine de Hongrie & de Boheme n'ont com-
 » mencé , que lorsque les mouvemens successifs
 » des Prussiens & l'augmentation de leurs forces
 » ont donné lieu de craindre pour la Boheme
 » & pour la Moravie , d'autant plus qu'on n'igno-
 » roit pas le mécontentement que le Roi de Prusse
 » avoit conçu de la conclusion du Traité de Ver-
 » sailles , quoique ce Prince , en concluant celui
 » qu'il a fait avec la Grande-Bretagne , n'eût
 » guere paru se mettre en peine de ce qu'on pour-
 » roit en penser à la Cour de Vienne. Qu'il est
 » donc évident , comme il le paroît à S. M. Imp.
 » Cz. , que le Roi de Prusse doit être considéré
 » comme le premier auteur des troubles qui vont
 » éclorre , quoiqu'il ait affecté de publier qu'il
 » n'avoit pris toutes ces mesures que pour se

194 MERCURE DE FRANCE.

» défendre contre ses ennemis , lesquels n'ont
 » existé que dans la supposition qu'il en a faite.
 » Que c'est néanmoins sur cette supposition qu'il
 » s'est cru en droit de faire demander à l'Impé-
 » ratrice Reine de Hongrie & de Bohême une
 » explication , de même que sur les préparatifs
 » de cette Princesse , en ajoutant à cette demande
 » que si la réponse n'étoit pas à son gré , il protes-
 » toit devant Dieu qu'il ne seroit pas responsable
 » des suites qui en résulteroient. Qu'attendu tou-
 » tes ces circonstances , l'Impératrice de Russie ne
 » peut cacher plus long-temps les véritables sen-
 » timens dont Elle est remplie à cet égard , ni
 » s'empêcher de déclarer , que comme Elle ne
 » peut regarder d'un œil indifférent toute invasion
 » qui seroit faite dans les Etats de ses Alliés , par-
 » ticulièrement dans les Etats de l'Impératrice
 » Reine de Hongrie , & dans les Etats Electoraux
 » de Saxe , Elle fournira un prompt & puissant
 » secours à la Puissance injustement attaquée , &
 » qu'Elle ne se croira nullement responsable des
 » suites que la conduite présente & menaçante du
 » Roi de Prusse entraînera après elle. »

DE BERLIN, le 6 Octobre.

Le 3 de ce mois au matin , le sieur d'Oppen ,
 Aide de Camp du Roi , arriva de Bohême , précédé
 de quatorze Postillons sonnant du Cor. Cet Offi-
 cier a remis aux deux Reines des lettres , par
 lesquelles Sa Majesté informe ces Princeses des
 principaux détails de la bataille du premier de
 ce mois. Le Prince François de Brunswick vient
 d'être fait Major Général.

Cette Cour a fait assurer les Puissances , dont
 les Sujets ont des fonds dans la *Siear* , qu'ils

NOVEMBRE. 1756. 195

recevront le paiement de leurs arrérages aux termes de l'échéance , sans qu'il soit rien changé aux arrangemens pris à cet égard. Sa Majesté a fait donner en particulier les plus fortes assurances sur cet article aux Etats Généraux des Provinces-Unies.

GRANDE BRETAGNE.

DE LONDRES, le 12 Octobre.

Nous avons appris , par un Paquebot que le Général London a expédié de la Nouvelle Yorck , la fâcheuse nouvelle , que les François , ayant assiégé dans le mois d'Août le Fort d'Oswego , s'en sont rendus maîtres , après quelques jours d'une vigoureuse résistance. Ce Fort est situé sur le Lac Ontario. La Nation n'en possède point d'autre dans ces cantons. Ses établissemens vont se trouver désormais fort éloignés des Lacs ; & cette perte est regardée avec raison comme une des plus intéressantes qu'elle pût faire , tant pour son commerce , que relativement aux entreprises projetées contre les François. L'Amiral Norris , avec les quatre Vaisseaux de guerre dont il a le commandement , est arrivé à Plymouth.

Le Knès Gallitzin , Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice de Russie , a déclaré , dit-on , au Ministère , que cette Princesse ne pouvoit se dispenser de fournir à l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême les secours stipulés par les Traités , qui subsistent entre les deux Puissances. On prétend que le Parlement accordera pour l'année prochaine un Subside de onze millions sterlings. Le Gouvernement a commencé de prendre à l'Eschiquier un emprunt de cinq cens mille livres

I ij

sterlings, à raison de trois & demi pour cent d'intérêt.

Si l'on en croit le bruit public, Sa Majesté a fait payer par le Trésor de son Electorat de Hanovre un million de livres sterlings au Roi de Prusse, afin de mettre ce Prince en état de suivre le plan concerté entre les deux Puissances pour parvenir à l'exécution de leurs vues respectives. Les sommes que cette Cour & celle de Berlin avoient à répéter l'une sur l'autre, sont entièrement liquidées. On assure que si les Etats du Roi en Allemagne sont attaqués, Sa Majesté fera d'abord la réquisition formelle du Corps de cinquante-cinq mille hommes, que l'Impératrice de Russie s'est engagée par le Traité de l'année dernière, de faire passer à la solde de la Grande-Bretagne.

P A Y S - B A S.

DE LA HAYE, le 8 Octobre.

Le sieur de Kanderbach, Ministre Résident du Roi de Pologne Electeur de Saxe auprès des Etats Généraux, leur a présenté le 30 du mois dernier le Mémoire suivant.

« L'Invasion de l'Electorat de Saxe par les troupes Prussiennes est un de ces attentats contre les Loix respectables des Nations, qui réclame de lui-même les secours de toutes les Puissances intéressées à conserver leur liberté & leur indépendance.

« Le Roi, mon auguste Maître, a vu ses Etats Héritaires envahis dans le sein de la paix la plus profonde, quoique S. M. ait évité avec soin toutes les démarches qui auroient pu don-

NOVEMBRE. 1756. 197.

»ner la moindre ombre d'inquiétude à ses voisins.

» Dès les premières lueurs de méfintelligence
»entre les Cours de Vienne & de Berlin, S. M. a
»enjoint expressément à ses Ministres d'annoncer
»à toutes les Cours de L'Europe, qu'Elle étoit
»résolue, dans les conjectures présentes, d'ob-
»server la plus exacte neutralité.

» Le simple exposé des faits suffira, pour dé-
»montrer à Vos Hautes Puissances, à quels ex-
»cès on s'est porté contre les Etats Héritaires
»du Roi, & de quelle importance il est pour tou-
»tes les Puissances d'arrêter un torrent, qui peut
»les entraîner elles-mêmes dans sa course.

» Sa Majesté, sur le compte que je lui ai rendu
»des premières impressions qu'a faites dans l'Etat
»de V. H. P. l'entrée hostile du Roi de Prusse dans
»son Electorat, a reconnu avec sensibilité les sen-
»timens de l'ancienne & constante amitié, qui
»lie le Roi avec votre République.

» Vous représenter, Hauts & Puissans Sei-
»gneurs, un Etat libre, tranquille & neutre, en-
»vahi par un ennemi qui se couvre des dehors de
»l'amitié, qui sans alléguer le moindre grief &
»la moindre prétention, mais fondé uniquement
»sur la convenance, s'empare à main armée de
»toutes les Villes, & même de la Capitale, dé-
»mande les Places fortes comme Wittemberg,
»en fortifie d'autres comme Torgau; ce n'est que
»crayonner faiblement l'oppression sous laquelle
»gémissent les fideles Sujets de Sa Majesté. Les
»Bourgeois désarmés, les Magistrats enlevés pour
»servir de garans des contributions injustes & enor-
»mes en vivres & en fourrages, les caisses saisis,
»les revenus de l'Electorat confisqués, les Arse-
»naux de Dresde, de Léipsick, de Weissenfels & de
»Zeitz, forcés, l'artillerie & les armes pillées &

» transportées à Magdebourg , tous ces procédés
 » n'étoient qu'un préliminaire des traitemens
 » inouis qu'alloit essuyer une Reine , que ses ver-
 » tus devoient rendre respectable à ses ennemis
 » mêmes. C'est d'entre les bras sacrés de cette
 » Auguste Princesse , qu'ont été enlevées avec
 » menace & violence les Archives de l'Etat ,
 » malgré la sécurité sous laquelle S. M. croyoit
 » pouvoir vivre à l'abri des Loix divines & humai-
 » nes , & malgré les assurances réitérées qui lui
 » avoient été données de la part du Roi de Prusse ,
 » que non seulement sa personne & sa résidence
 » seroient en sûreté , mais même que la Garnison
 » Prussienne seroit sous ses ordres.

» Cette Auguste & tendre Mère de ses fideles
 » Sujets , restés à Dresde par un sacrifice qu'Elle
 » faisoit au bonheur des Saxons , comptoit du sein
 » du tumulte régir en sécurité les Etats de son Au-
 » guste Epoux ; que des soins également impor-
 » tans avoient fait voler à la tête de son armée ,
 » pour défendre son honneur outragé , & rendre
 » au zele & à l'amour de ses peuples , ce qu'ils
 » avoient lieu d'attendre de la valeur & de la fer-
 » meté d'un Prince si magnanime. Cette Princesse
 » a vu ôter toute activité au Conseil Privé , & sub-
 » stituer au légitime Gouvernement un Directoire
 » arbitraire , qui ne connoît d'autre droit que sa
 » propre volonté.

» Tels sont , Hauts & Puissans Seigneurs , les
 » premiers exploits d'un Prince , qui annonce
 » qu'il n'entreprend la guerre uniquement que
 » pour la défense de la liberté du Corps Germani-
 » que , & pour la protection de la Religion Pro-
 » testante , à laquelle il porte un coup d'autant
 » plus funeste , qu'il commence par écraser ce mê-
 » me Etat à qui cette Religion doit son établisse-

» ment & la conservation de ses droits les plus précieux, en même temps qu'il enfreint toutes les
 » Loix respectables, qui font l'union du Corps
 » Germanique, sous prétexte d'une défense, dont
 » l'Empire n'a besoin que contre lui-même.

» Un Traité solennel de Neutralité, offert par
 » Sa Majesté, toutes les sûretés compatibles avec sa
 » souveraineté, n'ont pu arrêter les projets formés
 » d'envahir & d'écraser la Saxe. Le Roi, retiré
 » dans son camp, n'a dû consulter que son hon-
 » neur & le zèle de ses Sujets, pour rejeter, com-
 » me elles le méritoient, les propositions énor-
 » mes & inouïes qu'on lui a faites, d'abandonner
 » durant cette guerre au Roi de Prusse l'administra-
 » tion de ses États & le commandement de son ar-
 » mée.

» La cause de la Saxe est commune à toutes les
 » Puissances, puisque son sort leur annonce celui
 » qu'elles doivent s'attendre d'éprouver, dès que
 » le Droit de Gens & la foi des Traités ne sont plus
 » un frein respecté.

» Vos Hautes Puissances verront, par la Copie
 » ci-jointe de la Déclaration que le Roi a fait pu-
 » blier dans son camp, que le Roi de Prusse, en
 » protestant de n'être entré que comme ami en
 » Saxe, n'exige pas moins que l'entier sacrifice de
 » cet Electorat ; que ses prétentions énormes ont
 » obligé Sa Majesté de déclarer à ce Prince,
 » qu'Elle est résolue de défendre sa juste cause jus-
 » qu'à la dernière goutte de son sang, plutôt que
 » d'accepter des conditions aussi odieuses & aussi
 » injurieuses à sa gloire.

» Dans la seconde annexe, V. H. P. remar-
 » queront que le Roi de Prusse, dans l'exposé de
 » ses motifs, qu'il a fait publier sous les yeux d'un
 » Prince dont il se dit ami, ne daigne pas seule-

ment alléguer de prétexte , pour colorer l'usurpation du territoire & des revenus de Sa Majesté.

» Dans ces circonstances , le Roi attend de toutes les Puissances , à qui l'honneur est en recommandation , & en particulier de V. H. Puissances qui ont été de tout temps si jalouses de leur liberté & de leur indépendance , qu'Elles prêteront à Sa Majesté , par l'emploi de leurs bons offices & par d'autres moyens plus efficaces , les secours que tout Etat doit pour son propre intérêt à un autre Etat opprimé injustement , quand même il ne seroit lié par aucun Traité. »

D'AMSTERDAM , le 11 Octobre.

On essuya le 7 de ce mois sur ces côtes une affreuse tempête. Elle a causé un grand nombre de naufrages. Quelques Vaisseaux , entre lesquels on compte un Vaisseau de guerre de la République , & un Vaisseau de la Compagnie des Indes Orientales , ont péri au Texel. Quantité d'autres ont été jetés sur le sable , ou poussés en pleine mer ; & l'on n'a aucune nouvelle de plusieurs de ces derniers.

DE BRUXELLES , le 16 Octobre.

Depuis l'arrivée du Courier , par lequel on a reçu la nouvelle de la bataille donnée en Bohême le premier de ce mois , on a appris qu'un Détachement considérable de Prussiens ayant passé l'Elbe pour enlever des fourrages sur la droite de cette rivière , il a été attaqué au retour par un corps de Croates ; que les ennemis ont eu près de cinq cens hommes tués en cette occasion ; que les Croates leur ont enlevé soixante - quatorze

mille rations de fourrage , & que le pont sur lequel les Prussiens avoient passé la rivière , a été brûlé.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE Roi de Pologne Electeur de Saxe , ayant désigné l'Evêque Duc de Laon , pour remplir sa nomination au Chapeau de Cardinal , le Roi y a donné son consentement. Ce Prélat eut l'honneur d'en remercier Sa Majesté , ainsi que de la grace qu'Elle vient de lui faire , en lui accordant les entrées de sa Chambre.

Le Roi a accordé à M. le Marquis de Crussol-de Salles , Lieutenant - Général , le Gouvernement de l'Isle d'Oleron , vacant par la mort de M. de Cadeville.

L'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême ayant demandé au Roi , à l'occasion de l'entrée de l'armée du Roi de Prusse en Bohême , le secours de troupes stipulé par le Traité de Versailles du premier Mai dernier ; Sa Majesté a donné ordre de rassembler à cet effet les Régimens ci-après , qui doivent former un Corps de vingt-quatre mille hommes aux ordres du Prince de Soubise : sçavoir , les Régimens d'Infanterie de Champagne, Belsunce, Lyonnais, Dauphin, Vaubecourt, Alsace, Bentheim, Jenner, la March, Courten, Royal Suédois, Royal Baviere, Lowendalh & Lochmann , faisant ensemble vingt-six Bataillons ; & les Régimens de Cavalerie du Commissaire Général, Royal Cuirassiers, Royal Rouf-

fillon , Royal Allemand , trois Brigades de Carabiniers , Royal Pologne , Bourgogne , Berry , Orléans , Lusignan , Marcieu , Talleyrand , la Rochefoucault , Lameth , Bellefonds , Henrichemont , Moutiers , Wirtemberg , Harcourt & Nassau , faisant ensemble quarante-quatre Escadrons , avec un Détachement du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie.

Sa Majesté a nommé en même temps , pour servir avec ces troupes , MM. le Chevalier de Nicolay . le Duc de Broglie , le Comte de Lorges & le Comte de Mailly , Lieutenant Généraux ; le Marquis de Crillon , le Marquis de Poyanne , le Marquis de Barbançon , le Marquis de Berville , le Marquis de Custine , le Marquis de Rougé , le Marquis Dessalles , le Marquis de Saint-Chamans , le Prince de Beauvau & le Prince Camille , Maréchaux de Camp ; le Comte de Revel , Maréchal général des Logis ; le Marquis de Lugeac , Major général de l'Infanterie , & le Marquis de Caulincourt , Maréchal Général des Logis de la Cavalerie.

M. le Comte de Starhemberg , Ministre Plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales auprès du Roi , reçut le 13 , par un courier extraordinaire qui lui a été dépêché de sa Cour , une Copie de la Relation , par laquelle le Maréchal Comte de Browne a rendu compte à l'Empereur de l'action qui s'est passée en Bohême le premier Octobre , entre les troupes Impériales & celles du Roi de Prusse. Cette Relation , qui est datée du 2 , du camp de Budin , porte en substance , que la nuit du 30 Septembre au premier Octobre le Roi de Prusse s'avança vers le Maréchal de Browne avec une armée de quarante mille combattans au moins : Que cette armée déboucha à la pointe du jour par la Gorge de Welmina , en se déployant

sur les hauteurs, à droite, à gauche, & dans le fond de Lowosis. Que la bataille commença à sept heures. Que le feu a été fort vif des deux côtés, & la canonnade des Prussiens telle, que tout le monde convient n'en avoir jamais entendu de pareille. Que malgré cela les troupes Autrichiennes ont fait des prodiges de valeur, en soutenant la violence extrême de ce feu d'artillerie avec la plus grande fermeté, & en repoussant à diverses reprises les attaques de l'ennemi. Que les Prussiens ayant commencé à jeter des boulets rouges dans le Village de Lowosis, le feu y a pris; & que cet accident a obligé l'Infanterie Autrichienne, qui se trouvoit entre le feu du Village & celui de l'attaque, d'abandonner la hauteur droite du Village, pour se former dehors dans la plaine, après quoi le feu se ralentit & finit enfin à trois heures après-midi. Que la Cavalerie Autrichienne a chassé celle de l'ennemi à deux reprises, de sorte que celle-ci n'a plus osé reparoître, & a été forcée de se retirer derrière l'Infanterie. Que parmi les Officiers de rang de l'armée Autrichienne, il n'y a eu de tués que le Général Radicati; que le Général Prince de Lobkowits a été blessé & fait prisonnier; que le Général Danois Rantzau a été blessé, ainsi que MM. Caroli, Hager, Adjudant Général, de Browne, fils du Maréchal, de Bievre, Gowrain & Laschy; que le Colonel Sanyvani est mort de ses blessures. Qu'on croit, suivant le calcul le plus juste qu'on ait pu faire, que le nombre des morts & blessés Autrichiens ne monte guere qu'à environ deux mille hommes; & que la perte des Prussiens est beaucoup plus considérable, outre qu'il y a eu quelques centaines de ceux-ci & plusieurs de leurs Officiers, qui ont été faits prisonniers. Que les Autrichiens n'ont perdu ni canons, ni dra-

peaux, & qu'on soupçonne seulement qu'il manque un Etendard dans le Régiment de Cordoua, qui est celui de tous qui a le plus souffert. Que le Maréchal de Browne est resté toute la nuit sur le champ de bataille; mais que comme les charriots des vivres & des fourages s'étoient retirés, & qu'il y a disette d'eau dans la Plaine où il étoit, il étoit retourné le 2 au matin, dans son ancien camp de Budin, derrière l'Egra, afin de ne manquer de rien pour la subsistance de son armée. Que le Roi de Prusse avoit pris son camp derrière le champ de bataille, & que le 2 au matin au départ de l'armée Autrichienne, il ne s'étoit pas encore mis en possession de Lowosis. Les Déserteurs & les Prisonniers rapportent unanimement que les Prussiens ont perdu trois Généraux, dont pourtant ils ne savent pas les noms. Le Maréchal de Browne assure que cette action, quoique extrêmement vive & sanglante, ne change absolument rien au système des affaires & de ses opérations.

On mande de Dunkerque, que le Capitaine Canon, commandant le Corsaire *le Prince de Soubise*, de ce Port, y a fait conduire un Navire Anglois de 250 tonneaux, dont il s'est emparé, & qui revenoit de la Barbade avec un chargement de sucre, de coton, de taffia & d'autres marchandises.

L'Hirondelle, autre Corsaire de Dunkerque, qui avoit aussi pris deux Bâtimens Anglois, les a rançonnés, l'un pour deux cens, l'autre pour trois cens livres sterling.

— Le Corsaire *l'Infernal*, du Havre, dont est Capitaine Louis de Ferne, a relâché, moyennant une rançon de dix-sept mille livres, un Navire Anglois dont il s'étoit rendu maître.

Le Capitaine Deveaux, qui monte le Corsaire *P'Espérance*, de Saint-Malo, a conduit au Havre le Navire Anglois *le Prince Rupert*, de 140 tonneaux, armé de 12 canons, & Chargé de cire fine, de cuivre, de gomme arabique & d'amandes.

Les Corsaires *l'Amiral* & *la Levrette*, de Bayonne, se sont rendus maîtres, l'un des Navires Anglois *la Joanne*, de Boston, de 150 tonneaux, chargé de sucre, de coton & de bois de Campêche, & *le Hotley*, de Londres, de 330 tonneaux, venant de la Virginie avec un chargement de tabac; l'autre, du Brigantin appelé *le Dauphin*, de Newport en Amérique, dont la cargaison est composée de bois de Campêche, & du Bateau *l'Helene*, de Marblehead, chargé de morue verte.

On a été informé par des lettres écrites de Marseille, que le Navire Anglois *le Molly*, de 140 tonneaux, armé de 7 canons, chargé de plomb, de plusieurs balles de draps & caisses de quincaillerie, a été pris & conduit en ce Port par le Corsaire *l'Heureuse Therese*, dont est Capitaine Pierre Pelouquin.

Le Vaisseau de guerre Anglois *le Warwick*, de 64 canons, dont le Chevalier d'Aubigny s'étoit emparé sur les côtes des Isles du Vent, a été armé à la Martinique, & joint au Vaisseau *le Prudent* & aux Frégates *l'Atalante*, & *le Zephyr*, qui étoient sous le commandement de cet Officier. Cette Escadre, après avoir croisé plusieurs mois dans les parages de ces Isles, où elle a fait plusieurs prises, est partie de la Martinique le 12 Août, avec un convoi de 22 Navires Marchands. Les vents contraires l'ont obligée de relâcher le premier Octobre au Port de la Corogne en Espa-

206 MERCURE DE FRANCE.

gne. Elle en est partie le 10, & elle est arrivée le 14 dans Rade de l'Isle d'Aix, à l'exception de la Frégate *le Zephyr*, que le Chevalier d'Aubigny a renvoyée à la Martinique, quelques jours après son départ de cette Isle, pour y conduire trois prises que cette Frégate avoit faites, & dont une étoit un Corsaire ennemi, lequel venoit de s'emparer d'un des Navires Marchands, qui s'étoit écarté du convoi. Le Chevalier d'Aubigny a fait aussi deux prises dans la traversée de la Martinique en France, & a amené les Officiers & une partie de l'équipage Anglois du Vaisseau *le Warwick*.

Le Corsaire *l'Amiral*, Capitaine Jean Samson; s'est emparé du Navire Anglois *le Friendship*, de Londres, armé de 6 canons, allant à la Virginie avec un chargement de marchandises sèches, & a conduit cette prise à Bayonne.

Le Senaw Anglois *le Landoverly*, de 130 tonneaux, armé de 10 canons, & dont la cargaison ^{consistait en} marchandises destinées pour la Jamaïque, a été pris par le Corsaire *le Comte de Mauvepas*, de Bordeaux, qui l'a fait conduire à Fécamp.

Le 17 d'Octobre, le Roi fit la cérémonie de recevoir Chevalier de l'Ordre de Saint Louis le Prince de Rohan-Rochefort, Brigadier, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, & M. de Château-Thierry, Capitaine dans ce Régiment.

Le Roi a choisi M. le Comte d'Estrées, Chevalier de ses Ordres, & Lieutenant Général de ses Armées, pour aller exécuter, en qualité de son Ministre Plénipotentiaire, une commission particulière auprès de l'Empereur & de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême.

Les Augustins Réformés de la Congrégation de France, dans le Chapitre qu'ils ont tenu à Paris

NOVEMBRE. 1756. 207

Le 18 de ce mois , ont élu le Pere Gervais pour leur Supérieur Général,

Le 21 les Actions de la Compagnie des Indes étoient à quinze cens livres : les Billets de la Seconde Loterie Royal , à sept cens soixante cinq , ceux de la troisième Loterie , à six cens quatre-vingt. Ceux de la premiere Loterie n'avoient point de prix fixe.

BÉNÉFICE DONNÉ.

LE Roi a donné l'Abbaye Réguliere de Saintes Austreberte de Montreuil-sur-mer , Ordre de Saint Benoît , Diocèse d'Amiens , vacante par la mort de la Dame de la Motte d'Orléans , à la Dame Anne-Renée-Jeanne d'Egrigny , Religieuse de cette Abbaye.

A Caen, ce 17 Septembre , 1756.

MONSIEUR, le silence que les nouvelles publiques gardent sur un événement qui a fixé , qui a mérité l'attention de tous les Militaires que le Camp du Havre rassembloit sous les ordres de Monsieur le Duc d'Harcourt, me détermine à vous le détailler.

J'entends parler d'une Fête que Monsieur le Duc de Montmorenci a donnée à ce Général , & à Madame la Comtesse de Lillebonne sa belle-fille ; Fête digne à la fois , & de qui la donnoit , & de qui l'a reçue.

M. de Montmorenci l'a imaginée , l'a dirigée lui-même : l'objet fait l'éloge de son discernement , l'exécution fait celui de son goût.

Donner des preuves d'attachement à M. le Duc d'Harcourt, c'est acquitter près de lui les dettes de la Nation ; Possesseur du droit héréditaire d'être aimé, ce Général s'est acquis celui de se faire adorer.

Combinaison, faire exécuter soi-même en vingt-quatre heures, la fête la plus brillante, lui donner l'air le plus galant sous l'appareil le plus militaire, c'est un chef-d'œuvre de goût qui n'appartient qu'à M. de Montmorency. Passons au détail.

Lorsque le Général & les Dames arriverent à la Brigade de Touraine, on y trouva en bataille devant les faisceaux, deux cens hommes de ce Régiment, troupe connue depuis long-temps sous le nom de Prussiens de M. de Montmorency, qui lui-même l'a instruite à faire avec grace & précision le maniement des armes & les évolutions ordinaires au reste de l'Infanterie. Il l'a fait manœuvrer & tout le monde convint qu'on ne pouvoit, ni mieux commander, ni mieux obéir.

L'arrivée des Dames aux tentes du jeune Duc, fut annoncée par toute l'artillerie des Forts & des Lignes.

Il avoit fait élever devant la première un Fort, dont le front présentait un ouvrage à couronne, flanqué de deux bastions, avec des places d'armes retranchées dans le chemin couvert. Du flanc droit partoient des lignes défendues par des redans & redoutes, le tout palissadé & garni d'une artillerie dont le volume étoit proportionné à la capacité des ouvrages. Ces lignes entouroient plusieurs autres tentes également grandes & magnifiques. L'intervalle des tentes & lignes étoit occupé par un parterre en gazon découpé, dont les compartimens étoient pleins des chiffres de

Montmorency, Harcourt & la Feuillade. Les Armoiries des trois Maisons paroissoient sur les remparts en cartouches transparents. Tous les ouvrages, les compartimens & chiffres, ou ornemens du parterre, étoient dessinés par un nombre infini de lampions.

L'effet de cette illumination dans une nuit tranquille & obscure, a surpris même les plus difficiles en ce genre.

Avant de commencer le jeu, M. de Montmorency présenta à Madame de Lillebonne une pièce de vers sous le titre d'ordre : M. Desluile, Capitaine au Régiment de Touraine, en est l'Auteur, & je les ai joints à ma Lettre.

Après le jeu, on passa dans les tentes voisines où étoient dressées plusieurs tables sur lesquelles l'abondance & la délicatesse des mets se disputoient l'avantage. Tous les Chefs des Corps avoient été invités particulièrement à ce souper, où furent priés tous les Officiers que la curiosité avoient amenés à ce spectacle. Pendant le repas, une symphonie de haut-bois, bassons & corps-de-chasse se fit entendre : les santés furent bues au bruit de toute l'artillerie.

Lorsqu'on eut quitté la table, on tira un feu d'artifice qui fut allumé par Madame de Lillebonne. Le bal fut ouvert ensuite par elle & M. de Montmorency, & fut terminé à six heures du matin, par le retour de cette Dame à Harfleur. Il convenoit que le départ des grâces mît fin à leur fête.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LA NEUFVILLE.

L' O R D R E.

Que tout Normand soit un aigle en chienne ,

Que du Barreau son nom soit le soutien ;

Vingt fois par an, qu'un juge le condamne ;

Tout est dans l'ordre , & je n'en dirai rien :

Mais que je trouve aux lieux qui l'ont vu naître ,

Riche modeste , & peuple façonné ,

M. . . . décent , & charitable P. . . .

C'est contre l'Ordre , & j'en suis étonné .



Que de ses yeux , la gentille Cachoise ,

En tapinois veuille éprouver l'effet ;

Que la friponne à nos cœurs cherche noise ;

Tout est dans l'Ordre , & j'en suis satisfait :

Mais que le sien au sein de la victoire ,

Soit sans pitié pour quelqu'un des vaincus ;

Que ses desirs se bornent à sa gloire ,

C'est contre l'Ordre , & j'en suis tout confus .



Que de ces champs consacrés à Bellonne ,

Mars ait fait fuir & Pomone & Cérés ;

Que le salpêtre à chaque instant y tonne ,

Tout est dans l'ordre , ou du moins fait exprès ;

NOVEMBRE. 1756. 217

Mais qu'on y trouve un (1) Intendant aimable ,

A plaire à tous constamment appliqué ,
Dans son travail , vif , prompt , infatigable ,
C'est contre l'Ordre , & j'en suis très-piqué.



Qu'une (2) Comtesse en qui les Dieux propices
Ont réunis mille dons précieux ,

Soit de la Cour l'ornement , les délices ,
Tout est dans l'Ordre , & ne peut être mieux ;
Mais qu'un mari seul ait droit de lui plaire ,
Que pour lui-même elle ait des agrémens ,
Qu'on croie en eux voir deux tendres amans ,
C'est contre l'Ordre , & je ne puis m'en taire.



Qu'un (3) Général ait chez lui grande chère ,
Force vins vieux , Bourgogne velouté ,
Valets nombreux & ne sçachant rien faire ,
Tout est dans l'Ordre , & j'en suis enchanté :
Mais que marchant sur les pas de Turenne ,
Il soit actif , zélé , laborieux ,
Poli sans fard , & modeste sans gêne ,
C'est contre l'Ordre , & j'en suis furieux.



(1) *M. de Brou , Intendant de Rouen..*

(2) *Madame la Comtesse de Lillebonne.*

(3) *M. le Duc d'Harcourt.*

212 MERCURE DE FRANCE.

Dans ses plaisirs qu'un nombreux militaire
Mêle par fois quelques petits excès,
Que trop souvent on ait peine à lui plaire,
Tout est dans l'Ordre ; on sçait qu'il est Fran-
çois :

Mais lorsqu'il offre un pur & tendre hommage
au (1) Chef chéri dont nous suivons les loix,
De sa raison il fait un digne usage,
Et contre l'ordre, en écoute la voix.

(1) *M. le Duc d'Angoulême.*

LETTRE à Madame de * * *, sur une Fête donnée à Brest.

JE vous l'avois bien dit, Madame, avant de partir de Paris, que vous seriez bientôt furieuse de n'avoir pas été de notre voyage, & je gage que vous allez l'être. Me voilà arrivée à Brest. Vous croyez peut-être que je vais vous parler de la mer, & des préparatifs formidables que l'on fait dans ce port contre les Anglois ? J'ai vraiment bien d'autres merveilles à vous conter. Je sors d'un palais des Fées, d'une maison de campagne sur l'eau ; j'y ai vu des jardins, des bois. Oh ! je voudrois tout vous dire à la fois, ou plutôt je voudrois y être encore. Laissez-moi du moins vous donner une idée des charmes d'une fête que les Graces seules devroient décrire, & qu'un Général seul de mer peut donner. M. le Marquis de Conflans qui commande l'escadre qui est en rade, vient de donner cette fête en l'honneur de celle de

Roi. C'est de son vaisseau que je sors : voilà le château enchanté. Il y avoit invité toutes les femmes de cette ville , avec plusieurs étrangères *voyageuses* comme moi. Nous y fûmes toutes avec lui dans une petite flotte de canots le plus galamment équipés , & aussi lestes que nos cabriolets.

En vérité , ce sont des magiciens que ces Messieurs les Marins : j'imaginois devoir entrer en arrivant à bord du *Soleil royal* , dans une citadelle de bois , hérissée de quatre-vingts canons , & c'est sur le gazon d'abord que j'ai marché. J'ai levé les yeux pour appercevoir une girouette , j'étois sous un lambris de feuillages émaillés de fleurs ; enfin dans une allée de myrthes & de lauriers. Le passavant (je vous prie de croire que je suis déjà un peu marine , & que j'en sçais les termes ; je vous les expliquerai à mon retour) , le passavant donc étoit métamorphosé en cette belle allée qui régnoit tout autour du vaisseau , & en faisoit une promenade délicieuse : les vents ne souffloient ce jour-là que pour répandre l'esprit des fleurs dont tout le vaisseau étoit paré.

L'intervalle qui sépare les deux passavants , étoit rempli par un plancher très-uni , & formoit un salon spacieux. Ce fut dans ce salon que j'entrai ensuite : trois de ses côtés étoient ornés de colonnes d'ifs dans l'ordre Ionique , entrelassés de guirlandes de fleurs ; leurs chapiteaux soutenoient une galerie aussi militaire qu'elle étoit agréable aux yeux par tous les trophées de Neptune & de Mars , dont on l'avoit décorée : le fond du salon étoit terminé par un baldaquin de verdure ; on y voyoit le portrait du Roi peint de grandeur naturelle , & appuyé sur une poupe de vaisseau. Près de lui la Renommée lui présentait

224 MERCURE DE FRANCE.

d'une main des lauriers , se soutenant de l'autre sur l'épaule du Ministre de la marine , indiqué par la cassette des Sceaux : tout l'ensemble de ce tableau représentoit très - bien l'emblème de la gloire que notre auguste Monarque vient d'acquérir sur la mer.

Le Général enchanté des éloges que tout le monde donnoit à cette manière ingénieuse de célébrer les victoires du Roi & les succès de sa marine triomphante même en renaissant , nous conduisit delà dans une autre salle aussi vaste , mais décorée différemment ; c'est le *gaillard d'arrière* où nous étions (je vous déroute furieusement , Madame , par tous ces noms-là , mais je vous l'ai promis , je vous les apprendrai tous) : elle étoit tendue de blanc , vous auriez dit d'une mouffeline ; ce sont leurs pavillons de signaux.

Le grand mâit du vaisseau qui est au milieu , & qui séparoit ces deux salles , étoit revêtu de myrthes touffus , dans lesquels on avoit pratiqué avec art une niche en verdure fleurie , où étoit placé le buste du Roi sur un piédestal élégamment orné. Nous appellâmes ces deux salles , l'une de Mars , & l'autre de l'Amour. Ce fut là qu'on servit un repas avec autant de magnificence que de goût ; une table immense étoit couverte des crystaux les plus joliment imaginés du monde. Je sçais bien , pour moi , que j'étois devant le siège de Mahon , & tout auprès d'une escadre Françoisè , dont nos vaisseaux désignés par de petits pavillons de taffetas blanc , faisoient presque sortir à force de voiles , une troupe de pavillons rouges qui s'enfuyoient devant eux.

Une bonne symphonie , que l'on n'appercevoit point , anima tout le dîner ; sur le soir on chanta solennellement un *Te Deum* en musique. Il fut

Suivi d'une salve de mousqueterie & de canons, que tirèrent tous les vaisseaux de la rade : mais de façon à nous donner l'image d'un combat naval, spectacle aussi gracieux à poudre seulement, qu'il doit être terrible à boulets. Je l'ai donc vu aussi, Madame, & avec la même gaieté que je fus ensuite au bal. Le soleil ne se coucha point, ou *celui* où nous étions prit sa place : mille bougies allumées parmi les feuillages, furent les feux que jeta le *soleil royal* & jamais illumination plus brillante n'avoit éclairé un bal plus galant, ni mieux ordonné. Les favoris d'Amphitrite vont sans doute dans leurs voyages de temps en temps à Paphos ou à Idalie. Ils ne sont point du tout Loups de mer, & j'appercus dans nos allées de myrthes une foule de jeunes marins, qui me sembloient conter leurs peines, & s'y prendre comme à Paris : croyez qu'ils savent galamment chanter leur Roi & leurs maîtresses. Lisez plutôt cette chanson, ou chantez-là : car je vous l'envoie notée. C'est une production marine d'un des Officiers du vaisseau, & une esquisse de la fête, & de ma relation aussi. Mais je vais la finir pour ne pas achever de vous désespérer de n'être pas venue.

Le bal ne fut interrompu que par un ambigu servi avec une profusion & une délicatesse qui ne laissoient rien à désirer. Nous y fûmes d'une folie. Les Dames de Brest surtout étoient d'une gaieté charmante, & bien faites pour en inspirer, bien dignes aussi de la fête que nous célébrions. Elles n'aiment pas le Roi, elles en sont amoureuses. Nous y aurions passé la nuit, si les instrumens ne nous eussent rappelé dans la salle du bal, qui recommença avec encore plus de vivacité & de plaisir qu'auparavant. Je n'en suis sortie qu'au jour. J'ai fini par danser la Mahon, & je suis revenue vite

vous écrire au son des violons qui, j'imagine, frappent encore mes oreilles. Adieu, Madame. Je pars au premier jour pour revenir vous voir. Que je vais vous parler marine ! Ce sera le fruit de mes voyages : mais vous qui les aimez si peu, ne faites pas de même au moins d'une voyageuse que vous sçavez vous être attachée bien sincèrement, toute charmante & toute jolie que vous êtes.

MARIAGES ET MORTS.

Messire Louis-Georges de *Johanne de la Carre*, Marquis de Saumeri, Gouverneur & grand Bailli de Blois, & Gouverneur en survivance du Château Royal de Chambord, épousa le 2 Juin Demoiselle Henriette-Françoise de *Menou*, fille de Messire Louis-Joseph, Comte de Menou, Baron de Pontchâteau, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de feu Dame Marie-Louise de *Charitte*. La bénédiction nuptiale leur a été donnée dans l'Eglise paroissiale de Saint Sulpice par l'Abbé de Menou. Leur contrat de mariage avoit été signé le 16 Mai précédent par leurs Majestés & la Famille Royale.

François, Comte de *Montaynard*, épousa le 21 Juin, dans la Chapelle du Château de Bellevue, Henriette-Lucie-Magdeleine de *Baschi*, troisième fille de François, des Comtes de Baschi, Comte de Baschi-Saint-Estève, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller d'Etat d'épée, Ambassadeur de Sa Majesté à la Cour de Portugal, & de Dame Charlotte-Victoire *Le Normans*. L'Evêque de Digne leur donna la bénédiction nuptiale. Leur contrat de mariage avoit été signé le 15
du

du même mois par Leurs Majestés & par la Famille Royale.

La Maison de Montaynard, qui est une des plus anciennes & des plus illustres du Royaume, est trop connue pour qu'il soit besoin d'en donner un détail fort étendu. Il suffit de dire que cette Maison a le rare avantage de prouver sa filiation depuis Rodolphe, l'un des plus grands Seigneurs du Grévisaudan, qui vivoit vers l'an 969, jusqu'à nos jours. Ce Rodolphe fut pere d'Ainard, qui fonda vers l'an 1027, dans la terre de Domene un Prieuré qui subsiste encore aujourd'hui. Sa postérité prit le nom d'Ainard jusqu'à Pierre, son septieme descendant, qui le premier prit le nom de *Montaynard*, d'une de ses terres près Grenoble, de laquelle il fit hommage au Dauphin Guigue l'an 1329. Sa postérité a conservé le nom de Montaynard. Il eut pour fils Raimond, qui fut ayeul de Raimond III, Lieutenant Général de la Province de Dauphiné en 1445, pere d'Hector de Montaynard, Gouverneur du Comté d'Asti pour le Roi Louis XII, qui fut assassiné en 1501. Il avoit épousé Marguerite, fille de Boniface, Marquis de *Montferrat*, de laquelle il eut Louis de Montaynard, bisayeul de Marie de Montaynard, qui devint Seigneur de Montfrin par la donation que lui en fit en 1598, sa cousine Marguerite d'Arpajon. Marie de Montaynard eut pour petit fils Hector de Montaynard, Marquis de Montfrin, mort Maréchal de Camp le 7 Janvier 1687. Il avoit épousé Christine-Marguerite de *la Gorée*, dont naquit François de Montaynard, Marquis de Montfrin, décédé le 12 Juillet 1728, laissant de sa femme Louise *Lottet-de Cauviffon*, Joseph de Montaynard, Marquis de Montfrin, Comte de Souvernon, Grand Sénéchal de Nîmes & de Beau-

K

218 MERCURE DE FRANCE.

caire , né le 14 Février 1703 , marié le 9 Juin 1732 , à Diane - Henriette de *Baschi-d' Aubais* . morte le 18 Mars 1755 . fille de Charles des Comtes de Baschi , Marquis d'Aubais , Baron du Cayla , & de Diane de *Rosel* , Dame de Cors & de Beaumont. De ce mariage sont sortis :

1°. François , Marquis de Montaynard , né le 28 Août 1735 , qui donne lieu à cet article.

2°. François-Marie de Montaynard , née le 29 Avril 1734.

3°. Marie-Henriette de Montaynard , née le 14 Juin 1750.

Messire Ernest-Louis , Comte de *Mortaigne* ; Lieutenant-général des armées du Roi , & Commandant dans les trois Evêches , fut marié le 5 Août à Demoiselle François - Félicité de *Montmorillon* , ci-devant Chanoinesse du chapitre de Sainte-Marie de Merz. La bénédiction nuptiale leur fut donnée dans la chapelle du château de Begny , par l'Abbé de Montmorillon , Comte de Lyon.

Marie-Sophie de *Courcillon* , veuve de Hercules-Meriadec de *Rohan* , Duc de Rohan-Rohan , Pair de France , Prince de Soubise & de Maubuisson , Marquis d'Annonay , Comte de la Voute & de Tournon , Lieutenant Général des Armées du Roi , ci-devant Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde de Sa Majesté , & Gouverneur des Provinces de Champagne & de Brie , mourut à Paris le 4 Avril , âgée de 43 ans. La Princesse Douairière de Rohan étoit fille unique de Philippe-Egon de Courcillon , Marquis de Dangeau , Baron de Lucé , &c. , Gouverneur de Touraine , &c. , & de François de *Pompadour* , Dame du Duché de la Vallée. Elle avoit épousé en premières noces le 29 Janvier 1727 , Charles-François d'*Al-*

Bert d'Ailly, Duc de Picquigni, mort le 14 Juin 1731. De ce mariage il n'y a point d'enfans. Elle s'étoit remariée au Prince de Rohan le 2 Septembre 1732, & en étoit restée veuve sans enfans le 26 Janvier 1749.

Frere Jacques-François de *Chambrai*, Grand-Croix de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Commandeur des Commanderies de Sainte Vaubourg dans le Grand Prieuré de France, de Virecourt dans celui de Champagne, & de la Commanderie Magistrale de Metz au même Grand Prieuré, ci-devant Lieutenant Général & Commandant des vaisseaux de la Religion, est mort à Malte le 8 Avril. Le Bailli de Chambrai a été un des plus grands hommes de mer de ce siècle. Il a pris sur les ennemis de la Religion la Sultane neuve commandée par le Contre-Amiral, & portant pavillon du Grand Seigneur, la Patrone de Tripoli, & neuf autres Bâtimens. Après s'être signalé par ses exploits, il a fait construire à ses frais dans l'Isle du Gozé une Forteresse qui porte le nom de Cité neuve de Chambrai. Cet ouvrage important qui met les Gozerins à l'abri des insultes des Barbaresques, est presque achevé. Le Grand Maître de Malte a résolu de subvenir aux dépenses des travaux qui restent encore à faire pour conduire cet ouvrage à sa perfection, & en considération des services du Bailli de Chambrai, il a accordé au Marquis de Chambrai, petit neveu de cet homme illustre, la permission de porter la Croix de l'Ordre.

La Maison de Chambrai est une branche de celle de la *Ferté-Fresnel*, qui est connue dès le onzieme siècle. Richard II du nom, Baron de la Ferté-Fresnel, qui vivoit dans le douzieme, épousa Emmeline, fille de Richard II du nom, Baron

K ij

de l'*Aigle*, & en eut pour second fils, Simon de la Ferté Fresnel, qui eut en partage la terre de Chambray, sur Yton, en Normandie, Baillage d'Evreux, de laquelle il prit le nom qu'il transmit à sa postérité. De lui descendit Jean de Chambray, Chambellan du Roi Charles le Bel, lequel fut pere de Roger de Chambray & ayeul de François, Bailli & Capitaine d'Evreux en 1379; mort en 1399. Ce dernier eut pour fils Roger de Chambray II du nom, marié à Catherine, Dame de Ménille & de Thévrai, qui le rendit pere de Jean III, lequel fit rentrer par échange dans sa maison la terre de Chambray, qui avoit été portée dans une autre par une fille héritière d'une branche aînée. Le Roi Chales VII, en considération de sa fidélité à son service, & de celle de ses prédécesseurs, le rétablit en 1450, avec ses freres Simon & Gui dans les biens de leur famille, qui avoient été confisqués en 1430, par Henri VI, Roi d'Angleterre. Jean de Chambray mourut en 1460, ayant eu pour enfans de sa femme Gillette Chollet, Dame d'Urbois, Guerville, Bretoncelles, la Roche-Turpin en Vendômois, &c, Jean IV du nom qui suit, & Jacques de Chambray. Ce dernier fut Chevalier de l'Ordre du Roi, son Chambellan, Grand Bailli & Gouverneur d'Evreux, & l'un des députés pour la ratification de la paix à Estaple en 1499. & décéda le 4 Mars 1504.

Jean IV du nom, Chevalier, Seigneur de Chambray, Châtelain de Ponscei, Baron de la Roche-Turpin, &c, épousa Françoise de Tillai, Baronne d'Auffay au pays de Caux, & Dame d'Assistres & de S. Remi-des-Landes, dont naquit entr'autres Nicolas, Seigneur de Chambray, Baron d'Auffay, &c, allié le 5 Janvier 1530, à Bonaventure de Prunelé. Leur fils Gabriel, Sei-

gneur de Chambray, député de la Noblesse du Bailliage d'Evreux aux Etats Généraux du Royaume, tenus à Blois en 1576, fut fait par Henri III, Chevalier de son Ordre & Gentilhomme de sa Chambre, le 17 Mai 1587, & en 1590 Capitaine de cinquante hommes d'armes par Henri IV. Sa seconde femme Jeanne d'Angenne, qui fut Dame du Palais de la Reine, le fit pere de Tannegui, Baron de Chambray, mort Maréchal de Camp en 1645. Celui-ci avoit eu de son second mariage, fait en 1636, avec Helene Baignart, Nicolas II du nom, Baron de Chambray, Capitaine ès Armées navales, qui épousa le 10 Septembre 1669, Anne le Doux de Melleville. Il en laissa, entr'autres enfans, François-Nicolas & Jacques-François de Chambray, dont nous annonçons la mort.

Son Frere aîné François Nicolas, Baron de Chambray, Colonel d'Infanterie en 1702, fut allié le 1 Avril 1704, avec Marie-Louise de Follerville de Manancourt, de laquelle il a eu :

I. Louis, Marquis de Chambray & de Conflans, né le 16 Juin 1713, marié 1°. le 6 Avril 1734, à Françoisse de Bonnigalle, morte le 27 Mai 1737 : 2°. en 1741, à Anne-Catherine d'Aubenton-de Malicorne, décédée au mois de Juillet 1743 : 3°. le 9 Juillet 1747, à Jacqueline-Anne-Magdeleine de Bernard, Dame & Patrone de la Besliere, Francheville-le-Moncel, Rosnay, &c. Ses enfans sont du premier lit :

1. Louis-François de Chambray, né le 23 Mai 1737.

Du second lit :

2. François-Nicolas de Chambray, né en Juin 1742.

Du troisieme lit :

3. Bernard, né le 19 Mai 1752.

222 MERCURE DE FRANCE.

4. Helene-Marthe-Cécile , née le 3 Novembre 1749.

5. Louise-Françoise-Charlotte , née le 22 Novembre 1750.

II. Marie-Anne de Chambray , mariée en 1725 , à Charles-Gabriel *du Four*, Ecuyer , Seigneur de S. Léger , son cousin germain.

III. Clémence-Renée de Chambray , née le 6 Août 1706, Prieure Royale de Bellefond à Rouen.

IV. Marthe-Gabrielle de Chambray , née le 6 Mars 1709 , Abbessé de l'Abbaye Royale d'Almanesches , diocèse de Seez ; c'est la troisième Abbessé de son nom en cette Abbaye.

V. Marie-Henriette de Chambray , née le 2 Mars 1711. Religieuse à l'Abbaye Royale de S. Sauveur à Evreux.

Dame Claude *Canablin* , épouse de N. . . . Comte de *Salvert-Montrogon* , est morte le 9 Avril dans la quarante-huitième année de son âge.

Dom Joseph *Vaissotte* , Religieux Bénédictin , célèbre par son Histoire de Languedoc , & par une Géographie universelle qu'il venoit de donner au public , mourut le 10 à l'Abbaye de S. Germain des Prez.

Dom Jean-Bernard *Sensariv* du même Ordre , & Prédicateur ordinaire du Roi , est mort le même jour dans la même Abbaye.

Dame Elizabeth - Olive de *Saint-Georges-de-Verac* , veuve de Messire Benjamin-Louis *Frazier* , Marquis de la Messelière , mourut à Paris le 23 Avril âgé de 87 ans.

Frere Thomas de *Villeneuve-Frans* , Chevalier profès de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem , Commandeur de la Commanderie de Montfrin en Languedoc , & Mestre de camp réformé de Dragons , mourut à Paris le 30 Avril , âgé de 74 ans.

Le Chevalier de Villeneuve étoit fils de Pierre-Jean de Villeneuve, Marquis de Trans, lequel avoit épousé en 1665, Marie-Françoise de *Braud*, & étoit issu de Raimond de Villeneuve, Général des troupes d'Aragon, qui vint en Provence avec le Comte de Barcelone, vers l'an 1114, & s'y établit ayant eu la terre de Gandelier, appelée depuis Villeneuve. Ce Raimond fut pere de Geraud de Villeneuve, Gouverneur de Tarascon, auquel Alphonse Comte de Provence fit don l'an 1201 de la Baronie de Trans. Geraud fut pere de Romée de Villeneuve, si connu dans l'Histoire de Provence, & de Geraud II. de Villeneuve, desquels la postérité subsiste.

Romée de Villeneuve, Connétable de Provence, reçut en 1230, la Seigneurie de Vence de Raimond-Bérenger, Comte de Provence, dont il étoit Ministre, & qui le nomma Régent de ses états, & un des Tuteurs de sa fille Béatrix, qui par ses négociations fut mariée avec Charles I, Comte d'Anjou. Ce Seigneur qui mourut en 1250, fut le onzième ayeul de Claude de Villeneuve créé Marquis de Vence; celui-ci fut pere d'Alexandre & de Jean-Baptiste de Villeneuve.

Alexandre de Villeneuve, Marquis de Vence, est l'ayeul d'Alexandre-Gaspard de Villeneuve, Marquis de Vence, qui de son mariage fait en Juin 1723, avec Magdeleine-Sophie de *Simiane*, a pour enfans :

1°. Jean-Alexandre-Romée, Vicomte de Vence, Colonel en second du régiment Royal Corse, par brevet du premier Février 1749, né le 7 Novembre 1717, marié à Angélique-Louise de la *Rochebonne* de *Surgeres*, dont 1°. Jules-Alexandre-Romée de Villeneuve, né le 21 Mars 1755. 2°. Alexandrine-Charlotte-Adélaïde, née le 14 Janvier 1753.

K i y

224 MERCURE DE FRANCE.

2°. Pauline de Villeneuve, mariée en 1741 à Joseph-Ours de Villeneuve, Marquis de Floyosc.

Jean Baptiste de Villeneuve, Comte de Vence, frere d'Alexandre, Marquis de Vence, mourut en 1724 capitaine de vaisseau. Il avoit été allié en 1700, à François de *Grasse*, morte le 10 Septembre 1748, de laquelle il eut : 1°. Claude-Alexandre, Comte de Vence, né en Novembre 1701, Colonel du régiment Royal Corse en 1739, Brigadier des armées du Roi le premier Mai 1745, Maréchal de camp le 10 Mai 1748 : 2°. Jacques de Villeneuve, dit le Chevalier de Vence, Lieutenant de vaisseau en 1744 : 3°. Claudine de Villeneuve, née le 13 Juillet 1701, veuve d'Antoine-Joseph d'*Ariz*, Comte de la Varenne.

Geraud de Villeneuve, deuxieme du nom, frere du fameux Romée, fut Baron de Trans, des Arcs, &c. Son petit-fils Geraud, troisieme du nom, épousa, 1°. Aigline d'*Uzès* : 2°. Philippe Dame d'*Escapons* & de Tourette, issue des Princes de Callian. Il eut du premier mariage : Arnaud II de Villeneuve qui suit, & Hugues-Raimond de Villeneuve, Baron de Tourette, dont il sera parlé après son frere.

Arnaud de Villeneuve, deuxieme du nom, fut bisayeul d'Arnaud quatrieme du nom. Chambellan de la Reine Jeanne, & Gouverneur d'Avignon, dit *le Grand*, tant à cause de ses grandes qualités qu'à cause des grands biens qu'il posséda, ayant été Seigneur, en tout ou en partie, de quarante-deux terres nobles, soit en Provence, soit au royaume de Naples. Il eut de son mariage avec Philippe de *Castellane de Salernes*, trois enfans, sçavoir : 1°. Giraud, dont la postérité s'est éteinte en 1672 ; de lui, descendoit Louis de Villeneuve, Comte d'Aveline, Ambassadeur de Louis XII, à

Rome , en faveur duquel la Baronie de Trans fut érigée en Marquisat l'an 1505. 2°. Héliou , duquel la postérité n'a pas duré. 3°. Antoine , qui fut Baron de Flayosc. Alexandre-François de Villeneuve , Baron de Flayosc , un des descendans de ce dernier , est ayeul de Joseph-Ours de Villeneuve , Marquis de Flayosc , marié en 1741 , à Pauline de Villeneuve , sœur du Vicomte de Venecce , Colonel en second du régiment Royal-Corse. Leurs enfans sont :

1°. Alexandre-Gaspard-Balthazar de Villeneuve , né en 1745.

2°. Claude-Alexandre-Romée de Villeneuve , né en 1746.

3°. Martin de Villeneuve , né en Décembre 1750.

4°. Sophie de Villeneuve.

Le Marquis de Flayosc a pour sœur Julie de Villeneuve , qui a épousé le 31 Mai 1746 , Jules-François de *Fauris* , Seigneur de Saint-Vincent , Président du Parlement de Provence.

Hugues-Raimond de Villeneuve , fils du second lit de Geraud , troisième du nom , Baron de Trans , fut Baron de Tourette , & épousa Béatrix de *Savoie* , de laquelle il eut Raimond de Villeneuve , marié avec Alix *des Baux* , des Princes d'Orange , laquelle fut mère de Pons-Albert , mort avant l'an 1321 : celui-ci eut d'Andalasia de *Mujols* , Bertrand de Villeneuve , allié , vers l'an 1331 , à Sancier de *Signe* , des Vicomtes de Marseille , dont vint Jean mort en 1361 , ayant été marié à *Dracone Ricavi*. Leur second fils , Pons de Villeneuve , Seigneur de Barjumont , épousa en 1380 , Catherine Dame de *Vauclausè* , mère de Jean de Villeneuve , auteur de la branche de Villeneuve-Barjumont , & d'Antoine de Villeneuve , Baron

226 MERCURE DE FRANCE:

de Tourette en 1445, lequel épousa en 1455, Pauline du Puget, de laquelle il eut Honoré de Villeneuve, qui testa en 1502. Celui-ci fut père par Blanche *Grimaldi-de Monaco*, de Jean de Villeneuve, Baron de Tourette, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes, allié en 1522, à Marguerite de *Faix-Meille*, dont naquit Jean II de Villeneuve, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Fréjus, mort en 1586. Il avoit épousé en 1562 Perette d'*Oraison*, qui le fit père de Jean de Villeneuve, troisième du nom, lequel fut nommé à l'Ordre du Saint-Esprit, & mourut en 1631, laissant de Baptistine de la *Lande*, Gaspard de Villeneuve, Comte de Tourette, mort le 29 Novembre 1649. Celui-ci épousa Marguerite de *Grasse*, de laquelle il eut Pierre de Villeneuve, allié en 1665 à Marie-Françoise de *Braud*, qui fut mère de Pierre-Jean de Villeneuve qui suit, & de Thomas de Villeneuve dont nous annonçons la mort.

Pierre-Jean de Villeneuve, Marquis de Trans, mourut le 17 Février 1730, laissant de Marie-Thérèse de *Barthelemi Sainte-Croix*, qu'il avoit épousée en 1711, Louis de Villeneuve, Marquis de Trans, Comte de Tourette, Enseigne de galères en 1733, mort le 13 Juin 1753. Il avoit épousé le 29 Octobre 1738, Louise-Catherine *Pernot-du-Buat*, morte le 11 Mars 1751. Ils ont eu de leur mariage :

1°. Louis-Henri de Villeneuve, né le 18 Octobre 1739.

2°. Thomas-Alexandre-Balthazar de Villeneuve, né le 18 Mars 1742.

3°. Rosaline-Victoire-Martial de Villeneuve, né le 18 Mai 1744.

4°. Alexandre-Marie de Villeneuve, né le 9 Février 1748.

5°. Pauline-Nicole de Villeneuve, née le 18 Octobre 1745.

Dame Félice-Marie de *Roque de Garceival*, épouse de Messire Philibert-Louis, Comte de *Saint-Jal-de-Lastie*, Brigadier de cavalerie, & Mestre de camp d'un régiment de son nom, mourut en Rouergue le 20 Avril, âgée de 27 ans.

Le Marquis de *Ceberet*, Lieutenant général des armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre royal & militaire de Saint Louis, Gouverneur des ville, fort & château d'Aire, & Commandant en chef dans la province d'Artois, est mort, le 25 Avril, à Aire, dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge. La Marquise de *Ceberet*, sa mere, qui vit encore, a eu au mois de Juillet dernier 100 ans accomplis, & elle ne se ressent d'aucune infirmité. Le Roi a donné son gouvernement au Sieur de *Cremille*, Lieutenant général des armées de Sa Majesté, Commandeur de l'Ordre royal & militaire de Saint Louis, & Inspecteur général des troupes du Roi.

Messire Charles-Louis de *Rogres de Lusignan*, Marquis de Champignelles, est mort le 27 Avril dans une de ses terres, âgé de 81 ans. Il avoit été premier Maître-d'hôtel de Monseigneur le Duc de Berry.

Messire Louis-Jacques-François de *Vocance*, Evêque de Senez, & Abbé de l'Abbaye de Simorre, Ordre de saint Benoît, diocese d'Auch, est mort à Riez, au commencement du mois de Mai, dans la soixante & quinzième année de son âge.

Claude de *Chamborant*, Comte de la Claviere, Lieutenant général des armées du Roi, Gouverneur du Pont d'Arlos & de Mont-Medi, & premier Gentilhomme de la chambre du Comte de la Marche, Prince du sang, de la personne duquel il

Kvj

228 MERCURE DE FRANCE.

avoit été Gouverneur , mourut à Paris le 18 Mai , âgé de 65 ans. Il a servi avec beaucoup de réputation , & il s'est distingué à la tête des brigades de Limosin & de Bretagne, ainsi qu'à la défense d'Egra, en Boheme.

Le Comte de la Claviere avoit épousé, le 18 Juin 1728 , Marie-Anne *Moret-de Bournonville*, de laquelle il a eu :

1°. André-Claude de Chamborant , né le 23 Février 1732 , Capitaine de cavalerie.

2°. Marie-Anne-Therese de Chamborant , née le 14 Septembre 1734.

La maison de Chamborant tient un rang distingué dans la noblesse de France , tant par l'ancienneté de son origine , que par ses alliances & ses emplois honorables , soit à la cour , soit dans les armées. Elle tire son origine de la terre de Chamborant , premier Fief & Baronie du Vicomté de Bridiers en Poitou. L'Abbaye de Bénévent , diocèse de Limoges , compte parmi ses bienfaiteurs les Seigneurs de Chamborant , qui se trouvent qualifiés *Chevaliers*, dès le onzieme siecle. Gosfrid de Chamborant est nommé avec les Chevaliers , qui signerent une charte en faveur de l'Eglise de Limoges , sous l'épiscopat de l'Evêque Ithier , vers l'an 1060.

Cette Maison s'est partagée en deux branches principales : celle de *Droux* , & celle de *la Claviere* , deux terres , la premiere en Limosin , l'autre dans la haute Marche , que Marguerite de *Forges* porta en dot, vers l'an 1330, à Pierre de Chamborant , Chevalier , Seigneur de Chamborant , frere de Guillaume de Chamborant , Ecuyer du corps du Roi , Baron d'Asnebec & de Rannes en Normandie , qu'il vendit en 1383. Du mariage de Pierre de Chamborant , & de Marguerite de

Forges , vint Foucaud , Seigneur de Chamborant , de Droux & de la Claviere , qui fut pere par Jaquette de *Cluys-de Gui* , Seigneur de Chamborant , & de Jacques de Chamborant , qui de Marguerite *Chauvet-de Sampnac* , eut pour second fils Gui de Chamborant , Seigneur de Droux & de la Claviere , allié avec Françoise de *Salagnac* , dont les deux fils Pierre & Gaspard ont formé les deux branches de Droux & de la Claviere.

L'aîné eut de Philippe de *Loube* , pour second fils , Pierre Chamborant , second du nom , Baron de Neuvi-Saint-Sépulchre, Lieutenant Général de la province de Berri, Gouverneur de la grosse tour de Bourges , Chevalier de l'Ordre du Roi , Chambellan & Colonel des Gardes étrangères du Duc d'Anjou. Il épousa Anne de *la Forest* , qui fut Gouvernante des Dames de France , sœurs du Roi Louis XIII , & eut pour enfans Marguerite de Chamborant , fille d'honneur de la Reine Marie de Médicis , & Louis de Chamborant , Baron de Neuvi - Saint - Sépulchre , mort à Madrid le 19 Avril 1615 , en odeur de sainteté. Son oncle Jean de Chamborant , Chevalier de l'Ordre du Roi , Seigneur de Droux , fut pere , par sa seconde femme Catherine de *Châteauvieux* , de Gaspard de Chamborant , dont l'arrière - petite fille Marie-Anne de Chamborant , Dame de Droux , a épousé , en 1728, Jean de Chamborant , Seigneur de Villevert , son parent.

Gaspard de Chamborant , Seigneur de la Claviere , second fils de Gui & de Françoise de *Salagnac* , devint Seigneur d'Azai-le-Feron en Touraine , par son mariage avec Louise de *Reilhac* , des Vicomtes de Brigueuil , qui fut mere de Jean de Chamborant , Seigneur de la Claviere , Chevalier de l'Ordre du Roi , marié en 1571 , à Anne *Razès*.

230 MERCURE DE FRANCE.

Leur fils Pierre de Chamborant , Seigneur de la Claviere , qui épousa Diane de *Gentils*, fut Lieutenant de la compagnie des cent Gentilshommes ordinaires de la Maison du Roi , appelés les cent Gentilshommes à bec de Corbin ; charge dans laquelle lui succéda , en 1660 , son fils Etienne de Chamborant , Seigneur de la Claviere , d'Arguzon , de Lavye & de Puilaurent , Conseiller d'Etat d'épée , qui avoit été fait en 1647 Maréchal de Camp , en gardant par une distinction particulière ses deux régimens , l'un de cavalerie , & l'autre d'infanterie , & en 1650 Gouverneur de Philisbourg , ayant commandé la cavalerie légère sous M. le Prince. Il avoit épousé en 1639 , Marie *Phelips* , de laquelle il eut Pierre de Chamborant , Seigneur de la Claviere , de Puilaurent , &c. mort en 1714 , ayant été allié à Marie-Anne *le Fort-de Villemandor* , fille de Georges le Fort , Baron de Cernoï , & Seigneur de Villemandor. Il laissa pour enfans.

1°. Alexandre-Etienne de Chamborant , appelé le Marquis de Puilaurent , né le 26 Novembre 1685 , Lieutenant de vaisseau en 1728 , & Chevalier de l'Ordre royal & militaire de saint Louis.

2°. Claude de Chamborant , Comte de la Claviere , qui donne lieu à cet article.

3°. Henri de Chamborant , reçu Chevalier de Malte de minorité en 1704.

4°. Marie-Anne de Chamborant , mariée le 14 Novembre 1721 , à André *Hébert* , Seigneur , Baron de Chateldon , alors Introduteur des Ambassadeurs.

Pierre-Emmanuel - Joseph-Timoleon de *Coffé-Brissac* , Marquis de Brissac , fils de Jean-Paul Timoleon de Coffé , Duc de Brissac , Pair & grand Pannetier de France , Chevalier des Ordres du Roi , & Lieutenant général des armées de Sa Majesté ,

mourut à Paris le 27 Mai, âgé de 14 ans. Marie-Josephe *Durey de Sauroy*, une des Dames nommées pour accompagner Madame, épouse du Duc de Brissac, & mere du Marquis de Brissac, est morte le 18 Juin suivant, dans la quarantieme année de son âge.

Messire N. . . Comte de *Cresnay*, Vice-Amiral de France, dans les mers du Ponent, & Grand-Croix de l'Ordre de saint Louis, est mort le 31 Mai, au château de la Riviere, près Fontainebleau, âgé de 65 ans. Il étoit entré dans la marine en 1705, & s'étoit distingué dans les différens grades de ce service.

Agnes *Miotte de Ravans*, épouse de Charles-Anne-Sigismond de *Montmorenci-Luxembourg*, Duc d'Olonne, Maréchal des camps & armées du Roi, mourut à Paris le 1 Juin, âgée de 31 ans. Elle avoit épousé le Duc d'Olonne le 2 Juin 1753, étant veuve de Matthieu-Roch de la *Roche-foucauld*, Marquis de Bayers.

Dame Magdeleine-Elizabeth de *Rieux de Fargis*, veuve de Messire Pierre-Eléonor de la *Ville*, Marquis de Ferolles, Gouverneur des Isle & terre ferme de Cayenne en Amérique, est morte à Paris le 2 Juin, dans la soixante & dix-huitieme année de son âge.

Jean-Louis *Mocénigo*, Noble Vénitien, Chevalier de l'Ordre de l'Etoile d'or, l'un des six Sages grands, d'abord Ambassadeur de la République de Venise à la Cour d'Espagne en 1747, à celle de France en 1751, & nommé en 1754 pour l'Ambassade de Rome, est mort à Paris le 12 Juin dans sa quarante-sixieme année.

De son mariage contracté en 1737, avec Blanche *Morosini*, fille de Louis, Noble Vénitien, & l'un des Membres du Sénat, il laisse pour enfans,

232 MERCURE DE FRANCE.

1^o. Jean-Louis Mocénigo, né en 1738. 2^o. Jean-Louis, né en 1744. 3^o. Marie Mocénigo, née en 1739. 4^o. Hélène Mocénigo, née en 1743.

Messire Henri-Charles *Arnauld de Pomponne*, Abbé de Saint-Médard de Soissons, Ordre de Saint Benoît, Doyen du Conseil d'Etat, Commandeur-Chancelier, Garde des Sceaux & Sur-Intendant des Finances des Ordres du Roi, & honoraire de l'Académie Royale des Belles-Lettres, est mort à Paris le 26 Juin, âgé de 87 ans moins 14 jours.

Armand de *Rohan-Soubise*, Cardinal Prêtre, Evêque-Prince de Strasbourg, Abbé de l'Abbaye de la Chaise-Dieu, Ordre de S. Benoit, Diocèse de Clermont, Grand Aumonier de France, Commandeur des Ordres du Roi, & l'un des Quarante de l'Académie Française, mourut à Saverne le 28 Juin, âgé de 38 ans, 6 mois & 27 jours. Le Pape l'avoit créé Cardinal à la nomination du Chevalier de S. Georges, dans la promotion faite en 1747, pour les Couronnes. Il étoit fils de Jules-François de Rohan-Rohan, Prince de Soubise, mort le 6 Mai 1724. & d'Anne-Julie-Adélaïde de *Melun*, décédée le 18 Mai de la même année 1724.

Messire Charles *Beauvoir de Saint Aulaire*; Abbé de l'Abbaye de Mortemer, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Rouen, & de celle de S. Jean de Falaise, Ordre de Prémontré, Diocèse de Seez, & Aumonier ordinaire de la Reine, est mort le 29, âgé de près de 87. ans.

Agnès-Marie de *la Rochefoucauld de Lastarvis d'Urfé*, veuve de Messire Paul-Edouard *Colbert*, Comte de Creully, Maréchal des Camps & Armées du Roi, décédé le 28 Février de cette année, est morte à Paris le 1 Juillet, dans la vingt-cin-

quième année de son âge. Elle avoit épousé le Comte de Creully le 4 Avril 1754.

François - Maximilien de *Tenczin-Ossolinski*, Duc d'Ossolinski, Prince du Saint Empire, Chevalier des Ordres du Roi & de l'Ordre de l'Aigle blanc, Grand Maître de la Maison du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar; & Gouverneur des Châteaux & Ville de Lunéville, mourut au Château de la Malgrange près de Nanci, le 1 Juillet, âgé de 80. ans.

En 1725 il fut Maréchal de la Diète générale de Pologne; il a été ensuite Grand-Trésorier de la Couronne. Il suivit le Roi Stanislas en France, dans l'année 1736, & le Roi cette même année lui accorda un brevet de Duc. Sa Majesté, l'année suivante, le nomma Chevalier de ses Ordres.

Il étoit fils de Maximilien, Comte de Tenczin-Ossolinski, Grand Veneur du Palatinat de Podlachie, & de Théodore, Comtesse de *Krassowska*. Il avoit été marié en premières nœces à N... fille de N... Comte de *Méviézinski*, Palatin de Volhinie en Pologne; & en secondes nœces à Catherine *Jablonowska*, fille de Jean né Prince Jablonowski, Grand Enseigne de la Couronne de Pologne, Palatin de Volhinie & de la petite Russie, & sœur du Prince Jablonowski, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Princesse de Talmont.

Il a eu de sa première femme :

1°. Joseph, dit le Comte de Tenczin-Ossolinski, Staroste de Sandomir, qui est marié en Pologne.

2°. Thomas, dit aussi Comte de Tenczin-Ossolinski, ci-devant Chevalier d'honneur de la Reine de Pologne, Duchesse de Lorraine & de Bar.

3°. Anne de Tenczin-Ossolinski, alliée à Josephat, Comte de *Zimewski*, Grand Sous-Pannetier du Royaume de Pologne.

234 MERCURE DE FRANCE.

4°. Thérèse de Tenczin-Ossolinski.

Dame Constance de *Harville*, veuve de Messire Nicolas-Simon *Arnauld*, Marquis de Pomponne, Brigadier des armées du Roi, & ancien Lieutenant Général au Gouvernement de l'Isle de France, est morte en cette Ville le 4 Juillet, âgée de 84 ans.

Dame Michele-Gabriele *Dugué-de Bagnols*, veuve de Messire Jacques Tannegui *le Veneur*, Comte de Tillieres, est morte à Paris le 22 Juillet, âgée de 83 ans.

Charles-Armand de *Gontaut*, Duc de Biron, Pair & premier Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & ci-devant Gouverneur des Ville & Citadelle de Landau, mourut en cette Ville le 23 Juillet, âgé de 93 ans moins quelques Jours.

Au mois de Juin 1598, la Baronie de Biron avoit été érigée en Duché-Pairie pour Charles de Gontaut-de Biron, Maréchal & Amiral de France, Maréchal Général des Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général du Duché de Bourgogne & du pays de Bresse, & Chevalier des Ordres du Roi. Ce Seigneur étant mort en 1602, & n'ayant point laissé de postérité, le Duché-Pairie de Biron fut éteint. Le Roi a de nouveau érigé à perpétuité pour le Maréchal de Biron qui vient de mourir, la Baronie de Biron en Duché-Pairie par Lettres du Mois de Février 1723. Le 22 du même mois ce nouveau Duc, arriere petit neveu du premier Duc de Biron, prit séance au Parlement, Sa Majesté y tenant son lit de justice, pour la déclaration de sa Majorité.

Par la mort du Maréchal Duc de Biron, le Maréchal Duc de Noailles devient premier Maréchal de France.

A V I S.

LE Sieur Viale, Chirurgien expert, reçu à St. Côme pour les Hernies ou descentes de Boyaux, vend une Eau de simples, qui guérit radicalement toutes sortes de descentes sans opérations & en très-peu de tems, tant pour femmes que pour hommes, & même pour Hernies Ombilicales.

C'est un remede qui a été expérimenté dans toute la Bretagne, ainsi qu'il est constaté par plusieurs Certificats qui lui ont été expédiés, & notamment par un arrêt du Parlement de Rennes & un Certificat de la faculté d'Angers.

Depuis sept mois que le sieur Viale est à Paris, il a guéri plusieurs personnes distinguées, dont il a les Certificats. Il en a un de M. Petit, Medecin de Monseigneur le Duc d'Orléans, un de M. Hostie, Medecin de la Faculté de Paris, &c.

Ceux qui pourront être tranquilles dans leurs chambres n'auront pas besoin de tenir un bandage.

Le prix de la bouteille de cette Eau est de 48 livres, & une seule suffit pour la maladie la plus invétérée. On s'en sert en trempant un morceau de linge fin dans cette Liqueur, pour en bassiner la partie affligée matin & soir.

Il demeure à Paris, rue du Sépulchre, dans la maison de M. de Bréaud, vis-à-vis le corps-de-Garde, au second en entrant par l'escalier à droite. On le trouvera le matin, depuis 10 heures jusqu'à midi, & l'après-midi, depuis 2 heures jusqu'à sept.

A U T R E.

LE Public est averti que le sieur Nivard vend & débite, par permission de M. le premier Médecin du Roy, & de la commission Royale de Médecine, un remede spécifique pour les dissenteries, & pour le flux de sang.

Ce remede qui est sous la forme d'un extrait, se délaye dans une tasse d'eau tiède, & il est rare qu'il soit nécessaire d'en donner plus d'une où deux prises.

Il demeure rue S. Louis au Marais, au coin de celle de S. François chez M. le Febvre, à Paris.

On le trouve tout le matin jusqu'à midi.

A U T R E.

LE grand usage du Café, l'incommodité & l'embarras où sont quantité de personnes pour le mettre au point qu'il le faut pour s'en servir dans toute sa bonté, ont déterminé le sieur Berthod à le rendre plus commode, & le mettre au point de n'avoir besoin que d'une Cafetiere, de l'eau ou du lait, pour avoir du Café en moins d'un quart d'heure.

Ce Café est en tablettes comme le Chocolat. Chaque tablette porte trois fortes tasses; & ceux qui ne le prennent pas si fort, en pourront faire quatre à l'eau, & au lait cinq, & même six tasses.

L'invention dudit Café est d'autant plus commode, qu'elle est moins embarrassante, surtout pour Messieurs les Officiers & les Voyageurs,

qui n'ont besoin de porter avec eux que la simple tablette , sans sucre ni moulin. Il est encore d'une grande utilité pour les personnes âgées, qui ont coutume de prendre leur Café deux fois le jour.

Ce Café se fait entièrement comme le Café en poudre.

Le prix de la tablette Moka pur , 12 sols : moitié Moka & Martinique , 10 sols : Martinique simple , 8 sols.

Il debite ses Tablettes dans S. J. de Latran , chez le fleur le Riche , Bourcier , sous la grande porte.

A U T R E.

FRançois, Maître Limonadier à Paris, rue Sainte Anne, Butte S. Roch, à la Croix de Chevalier, vis-à-vis la rue Clôgeorgeot; tient grande Fabrique de Chocolat de santé de vanilles de toutes sortes de façons, Pistaches & Diablotins, & à juste prix.

A U T R E.

ELixir Stomachique du Sieur Camus, Marchand Epicier-Droguiste, rue S. Denis, vis-à-vis la rue Guerin-Boisseau, au signe de la Croix du Fer à Cheval, à Paris. Cet Elixir fortifie l'estomac; facilite la digestion, recrée les esprits animaux & chasse les vents; il soulage aussi les personnes attaquées de Toux pituiteuse & d'Asthme humide; il est un préservatif contre le mauvais air. C'est un très-bon cordial d'un goût fort agréable. Les personnes en santé peuvent aussi en faire usage avec succès. On donnera la maniere de s'en servir

238 MERCURE DE FRANCE.
avec les bouteilles scellées du cachet, & l'étiquette
signée de l'Auteur. Pour la facilité du Public, il y
a des bouteilles de 4 liv. & de 8 liv.

A P P R O B A T I O N.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier;
le Mercure du mois de Novembre, & je n'y ai
rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression.
A Paris, ce 28 Octobre 1756.

GUIROY.

E R R A T A

pour le second Volume d'Octobre.

Page 26, ligne 7, menuet de M. Exaudet;
lisez, menuet.

Pag. 61, lig. 10 & 11, jamais des marques
d'amour n'avoient mieux compromis la pu-
deur, *lis*. n'avoient moins compromis la pu-
deur.

Pag. 72, lig. première,
Met tout à sac.

lis.

Fronfac

Met tout à sac.

Pag. 104, lig. dernière (1) Louis IV, *lis*.
Lois XIV.

Pag. 135, lig. 5, Docteur en Médecine de Mont-
pellier, *lis*. de la Faculté de Montpellier

Pag. 239, lig. 22, l'amante timide, *lis*. l'amant
timide.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE:

E PIÎRE à Madame de G***, qui partoît pour la campagne, par M. le C. de S. G. M.	page 5
Les Riens, Conte,	8
Vers à une jeune Pensionnaire,	27
Portrait de Madame la ***, ***,	35
Origine du jeu de Volant,	39
Combien les Sçavans doivent avoir peu d'amour propre,	41
Eglogue par Madame...	51
Vers à Mademoiselle N.... en lui présentant un couteau,	54
Lettre de Mademoiselle de... à l'Auteur du Mercure,	55
Chanson pour Madame la Marquise d'A***,	58
Remerciement à M. le Maréchal-Duc de Richelieu, par Madame Bourette,	60
L'Esprit & la Science, allégorie Angloise tirée du <i>Rambler</i> ,	61
Le Sentiment, Epître,	63
Explication de l'Enigme & du Logogryphe du second Mercure d'Octobre,	65
Enigmes & Logogryphes,	<i>ibid.</i>
Chanson,	68

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Extraits, Précis ou Indications de livres nouveaux,	69
Réponse de l'Auteur des Lettres à un Américain, à la Lettre de M. l'Abbé de Condillac,	76
Lettre à Madame de M*** au sujet des Pierres	

Milliaires que M. S*** a fait placer sur la route du Languedoc ,	98
Séance publique de l'Académie d'Amiens ,	119

ART. III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

<i>Géométrie.</i> Lettre à l'Auteur du Mercure ,	121
<i>Finances.</i>	123
<i>Chirurgie.</i> Lettres Patentes accordées aux Chirur- giens de Province ,	140
Observation de chirurgie très-importante au sujet des ravages produit par la pierre dans la vessie ,	146
Séance Publique de l'Académie Royale des Belles- Lettres de la Rochelle ,	149

ART. IV. BEAUX-ARTS.

<i>Musique.</i>	169
<i>Gravure.</i>	<i>ibid.</i>
<i>Architecture.</i>	172

ART. V. SPECTACLES.

Comédie Française.	177
Comédie Italienne.	<i>ibid.</i>
Lettre à l'Auteur du Mercure ,	178
Lettre à M. de Boissy , sur la Déclamation notée ,	180

ARTICLE VI.

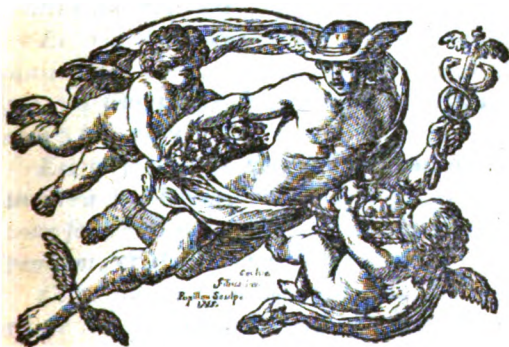
Nouvelles étrangères ,	185
Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	201
Bénéfice donné ,	207
Mariages & Morts ,	216
Avis divers.	235

La Chanson notée doit regarder la page 68.

De l'Imprimerie de Ch. Ant. Jombert.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. DECEMBRE. 1756.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JEAN DE NULLY, au Palais.
PISSOT, quai de Conty.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

de
le
de
16
étr
cité

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du *Mercur*e est chez M. LUTTON, Avocat, & Greffier-Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du *Mercur*e, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, entre deux Selliers.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE BOISSY, Auteur du *Mercur*e.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le *Mercur*e par la poste, payeront pour seize volumes 36 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le *Mercur*e, écriront à l'adresse ci-dessus.

A ij

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , le prix de leur abonnement , ou de donner leurs ordres, afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

Il y aura toujours quelqu'un en état de répondre chez le sieur Lutton ; & il observera de rester à son Bureau les Mardi , Mercredi & Jeudi de chaque semaine , après-midi.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

On peut se procurer par la voie du Mercure , les autres Journaux , ainsi que les Livres , Estampes & Musique qu'ils annoncent.

On trouvera au Bureau du Mercure les Gravures de MM. Fessard & Marcenay.





MERCURE

DE FRANCE.

DECEMBRE. 1756.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

TRADUCTION LIBRE

D'une Élégie de Tibulle , qui commence
par ces vers :

*Qui mihi te , Cerinthe , dies dedit , hic mihi sanctus
Atque inter festos semper habendus erit.*

DÉLIE A CÉRINTHE.

PARTOUT , quelque soin qui me presse ,
Je veux par des chants d'alégresse

A 11j

8 MERCURE DE FRANCE.

Sous tes yeux & durant l'absence,
Tes sentimens & tes discours.

CHAUVEL, *Avocat.*

De Draguignan, le 15 Juillet 1756.

V E R S

Sur la Conquête de Minorque.

A Igle, dans la géométrie,
L'Anglois se tue à concevoir
Comment Minorque, Isle chérie,
Vient d'échapper à son pouvoir.
Car ; dit-il, l'art & la nature,
Quand ils protègent des remparts,
Doivent les préserver d'injure,
Et rendre nuls tous les hazards :
Frivole motif d'assurance
Contre le vengeur de la France,
Richelieu, notre sûr appui !
L'art & la nature avec lui
Furent toujours d'intelligence.

Par le même.



P O R T R A I T

Plus vrai que vraisemblable.

ZIrphée n'aime ni les chiens, ni les chats, ni les perroquets; elle ne condamne cependant point le goût qu'on a pour ces especes. Elle sçait que tout est bien, & convient de toute l'utilité dont les bêtes sont à son sexe: que faire sans elles toute la journée? & puis que dire lorsqu'il vient quelqu'un, si on n'avoit pas la ressource de Babiche ou de Gredin? Ils sont si aimables, ils ont tant d'esprit.

Elle n'a nulle peur des souris, des esprits, des petits coups de tonnerre, ni des voitures bien attelées; la pompeuse marche de la plus grosse araignée ne l'effraye pas plus que le vol d'un serin; l'espece humaine ne lui en impose pas davantage; elle voit du même œil l'intervalle nécessaire qui sépare les conditions, & les rapports de misere qui s'approchent & confondent les individus. Nul objet ne peut lui faire illusion: elle connoît tous les avantages attachés à la beauté, & ne la payeroit pas de la moindre des qualités de son cœur. Elle est si persuadée que tout ce qui est honnête est encore charmant,

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

qu'elle n'a jamais eu le moindre dépit contre les femmes plus jolies qu'elle ; elle les laisse froidement voler après le plaisir , courir après l'éclat : elle sçait qu'elles n'arriveront qu'à la honte , au ridicule ou au repentir.

Elle est jeune & dans une fortune aisée : elle n'a jamais eu d'autre fantaisie que celle de donner.

Si elle sourit quelquefois à l'espérance d'être un jour fort riche , ce n'est ni pour nourrir des chevaux & des valets inutiles à la commodité , ni pour mériter l'éloge & l'hommage des gourmans. Zirphée versera des bienfaits sur l'indigence , & se bornera à être utile à la vertu. Elle est contente de son état : elle en remplit tous les devoirs ; elle en feroit même son bonheur , s'il ne l'assujettissoit un peu trop à une foule d'importuns de toute espece , à qui elle craint encore plus de trop plaire que de manquer.

Rien n'échappe à sa pénétration ; mais elle la voile sous un maintien si honnête & si modeste , qu'il n'y a point de femme qui ne croye fermement avoir plus d'esprit qu'elle. Elle écoute toujours tout ce qu'on lui dit , & elle n'entend jamais que ce qu'on pense. Elle est toujours égale , toujours vraie & toujours raisonnable , &

cette uniformité est mille fois plus piquante que le caprice, la folie & la singularité des autres. Elle a reçu des bienfaits : ils sont présens à son souvenir, & ne sont point un fardeau pour son cœur.

Les services, les procédés, le droit de la voir & de l'entendre sont la récompense de ceux qui la devinent & qui s'attachent à elle : la douleur de la respecter est le partage de ses envieux.

L E S A D I E U X

d'un Berger à sa Bergere.

SÉjour bruyant qu'habite ma Bergere,
Où la vertu n'est pas ce qu'on révere,
N'attends de moi ni larmes, ni regrets;
Je les réserve à de plus doux objets.
Tout dans tes murs consacre le caprice,
Tout est au pied de l'idole du vice.
En parvenant au sommet des honneurs,
Tel qui plaintif dans le fein des grandeurs,
Gémit des coups de l'inquiète envie,
Eût pu jouir d'une paisible vie,
Si moins frappé d'un chimérique éclat,
Il eût borné son cœur & son état.
Est-il quelqu'un de tous tant que nous sommes,
Qui sans rougir envisage les hommes ?

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Quel fourbe adroit colorant leurs excès ,
Auroit le front de les louer jamais ?
Si le cœur dicte un légitime hommage ,
C'est un tribut qu'il n'adresse qu'au Sage ,
Qui pénétré de trouble & de pudeur ,
En soupirant , se livre à la douleur
De voir , de fuir son aveugle patrie ,
A ses faux goûts follement asservie ;
Libre & sauvé du naufrage des mœurs ,
Au fond des bois cherchant des jours meilleurs.
Pour moi du moins , je cesse d'être à plaindre ,
Puisque je quitte un séjour tant à craindre.
Tout plein d'Eglé dans le sein de la paix ,
En méditant ses vertus , ses attraits ,
Je goûterai mon sort & ma retraite ,
Que je verrois mon ame satisfaite !
Si je pouvois , séjour contagieux ,
Te dérober trois êtres vertueux ,
Qui dans leur cœur te rendent bien justice ,
Et te fuiroient sans faire un sacrifice.
Laisse mon goût du moins dicter son choix ;
Peu de mortels mériteront ma voix :
Je ne veux point de cet Ami vulgaire ,
Qui n'a pour moi qu'un zèle mercenaire ,
Qui calculant un service important ,
Sur le retour ou futur , ou présent ,
A l'amitié sensible en apparence ,
Pour m'oublier n'attend que mon absence ;
Mais cet Ami prévenant mes besoins ,

De demander qui m'évite les soins,
 Qui partageant ma joie ou mes allarmes,
 Avec moi rit ou m'accorde des larmes;
 Ce la F. . . amusant, doux, sincere,
 Dont le cœur pur n'en veut qu'au caractère,
 Et jugeant l'homme aux sentimens, aux mœurs,
 Aime à choisir jusqu'à ses protecteurs;
 Qui délicat & tendrement avare
 De ses chagrins, en secret les répare,
 Tant que son ame en peut porter le faix,
 Et d'un Ami ne point troubler la paix.
 Suis-je rêveur ? il sçait à ma tendresse
 Donner lui-même un moment de foiblesse,
 Ou des avis tempérant la chaleur,
 Me dit le vrai sans faste & sans aigreur.
 Suis-je coupable (au moins en apparence)
 Rien ne l'allarme, il sent mon innocence.
 La confiance est l'aliment du cœur :
 Des vrais Amis, voilà le point d'honneur ;
 S'en écarter en amitié, c'est crime,
 C'est ne montrer qu'une volage estime.
 Je n'admets point dans ma société,
 Tout vain frondeur de cette amenité,
 Qui décelant un heureux caractère,
 A plus de droit que tout autre à me plaire ;
 Je crains, je suis l'éternel louangeur,
 De mes discours tout dur épilogueur,
 Dans les récits le conteur infidele,
 Des mœurs d'autrui le porteur de libelle,

14 MERCURE DE FRANCE.

Qui me prêtant sa noire intention ,
Verse le fiel sur la moindre action :
Mais parlez-moi du plaisir de me rendre ,
Où l'on me voit arriver sans m'attendre ,
Pour n'y trouver que les ris , que les jeux ,
Dans le propos , dans l'accueil , dans les yeux ;
Là je folâtre , & je parle à mon aise ,
Prenant sans choix le fauteuil ou la chaise :
Là je puis être avec tous mes défauts ,
Sans redouter de trop cruels assauts :
Si l'on m'y dit tout haut ce que l'on pense ,
La vérité s'unit à l'indulgence ;
Aussi le cœur s'y trouve si content ,
Que l'heure y passe & suit en un instant.
Pour prévenir le plus léger nuage ,
Tout prend le ton du riant badinage ;
Mon cœur se sent avec de vrais amis ,
Et trouve là tout ce qu'il s'est promis :
Voilà chez vous , innocente Bergere ,
Ce qui me plaît de votre caractère ;
Votre esprit droit , par son égalité ,
Sur votre front met la sérénité ,
Qui fuit le riche & nos prétendus Sages ,
Puisqu'on la lit sur si peu de visages.
Qui pourroit voir sans admiration ,
(Pour votre sexe exemple d'union !)
Ce nœud du cœur dont Life & vous unies ,
Goûtez en paix les douceurs infinies ,
Jeunes beautés , si rarement d'accès ,

On sympathise ici sans nul effort !
 Pourquoi partout ne vit-on pas de même ?
 A l'expliquer , facile est le problème ;
 On ne voit pas que tout corps féminin
 Soit animé d'un esprit masculin ;
 Quand c'est un don qu'on doit à la nature ,
 Presque toujours il tient lieu de culture ;
 C'est réunir ses plus rares faveurs ,
 Que de sçavoir regner sur tous les cœurs :
 Quoi ! vous quitter . . . ô devoir inflexible ! . . .
 A mon départ si l'on étoit sensible ;
 En partageant d'un Ami la douleur ,
 On adoucit le plus cruel malheur.
 Bois , prés , fontaine , aimable solitude ,
 Tristes témoins de mon inquiétude ,
 N'espérez plus amuser mes desirs ,
 Ni me charmer par de nouveaux plaisirs !
 En est-il donc , quand loin de sa Bergere ,
 On ne voit plus qu'une image si chère ?
 Quand s'égarant (le cœur plein de regrets) ,
 On s'en nourrit dans l'horreur des forêts.
 Il est pourtant , bois sombre & solitaire ,
 Un seul moyen d'oser encor me plaire.
 Ne m'inspirez que de lugubres vers ,
 Pour mes chansons que les plus tristes airs ;
 Que vos Zéphirs volent peindre ma peine
 A mon Eglé : pour toi , claire fontaine ,
 Que je grossis du torrent de mes pleurs ,
 En attendant , sèche ainsi que tes fleurs !

16 MERCURE DE FRANCE.

Charmans Vergers, refusez tout ombrage ,
Doux Rossignols, cessez votre ramage ,
Jusqu'au moment qu'Eglé doit dans ces lieux ,
D'un seul souris ramener tous les jeux.
A ses vertus sous ce charmant feuillage ,
Vous me verrez rendre un fidele hommage ,
Puisse mon cœur en garder le tableau ,
Pour me créer un destin tout nouveau ,
Et chaque jour que le Ciel me réserve ,
Dans mon Eglé consacrer ma Minerve !

P E N S É E S (1)

SUR LA CONVERSATION.

ON ne sçauroit être trop instruit , ni par conséquent trop lire & trop réfléchir sur ce qui est d'une pratique journaliere. La lecture & les réflexions , jointes à l'usage , forment l'instruction complete. C'est ce qui m'engage à publier ces *Pensées sur la Conversation* , à laquelle , malgré les affaires , l'étude , la lecture & le jeu , il n'y a personne qui ne donne chaque jour un temps assez considerable. N'eussent elles rien d'absolument nouveau pour le fonds , comme cela est vraisemblable après tant d'écrits sur la *Conversation* , elles rappelle-

(1) Ces Pensées sont de l'Auteur de la Lettre sur les Mémoires de M^e. de Staal , imprimée dans le second Mercure de Décembre 1755.

ront du moins des vérités qu'on ne peut avoir trop présentes.

I. Si je me laissois aller aux désirs que la vanité m'inspire quelquefois, de tous les talens c'est celui de la conversation que je désirerois le plus, pourvu que j'y joignisse les qualités nécessaires pour en bien user ; car ce talent a, comme tous les autres, ses inconvéniens & ses dangers, & mon principal objet dans cet écrit, est de les faire connoître, avec les moyens de les éviter.

Il n'y a rien de mieux senti que le talent de la conversation, & même que la supériorité d'un autre sur soi à cet égard. *Dorante* a sur *Damis* le double avantage, & de mieux parler & de mieux écrire que lui. *Damis* ne sent que le premier.

II. Avec beaucoup d'esprit, & même avec beaucoup de sortes d'esprit & de talens, on n'a pas toujours l'esprit & le talent de la conversation.

Si jamais ouvrages ont annoncé ce talent dans leur Auteur, ce sont ceux de la *Fontaine* ; il ne l'avoit pourtant pas. Il n'y a donc point à conclure des ouvrages à la conversation, & moins encore des ouvrages en vers que des ouvrages en prose.

Ce talent fait bien des jaloux, surtout parmi ceux qui avec de l'esprit, ne l'ont

18 MERCURE DE FRANCE.

pourtant pas. Ils sont piqués que des gens à qui ils croient beaucoup moins d'esprit qu'à eux-mêmes, & qui souvent en ont beaucoup moins en effet, passent cependant sur leur conversation pour en avoir beaucoup plus.

III. On a dit de M. N, mauvais Auteur, que c'étoit pourtant un homme de beaucoup d'esprit : c'est qu'il en montrait effectivement beaucoup dans la conversation. M. de ***, bon Auteur, n'y en montrait point, il montrait même tout le contraire ; ce qui fit dire à quelqu'un : *Qu'il avoit mis dans ses ouvrages plus d'esprit qu'il n'en avoit, & qu'ils valoient mieux que lui.* Il y a du vrai dans ce badinage. Il prouve du moins que c'est surtout par la conversation qu'on juge si un Auteur vivant, & qu'on connoît, a beaucoup d'esprit, ou s'il en a peu.

On juge des ouvrages par la personne autant que de la personne par les ouvrages, & il faudroit que ceux-ci fussent bien excellens pour se soutenir contre l'idée absolument contraire que l'Auteur donnoit de son esprit dans la conversation.

J'ai oui-dire que du vivant de la Fontaine cette extrême simplicité, qui alloit quelquefois jusqu'à une apparence de bêtise, nuisoit à ses ouvrages auprès de ceux

qui le connoissoient personnellement , auprès de *Despréaux* & de *Racine* mêmes ; & que si à force de mépriser l'homme & d'en plaisanter , ils n'en étoient pas venus jusqu'à mépriser l'Auteur , du moins , ils ne lui rendoient pas toute la justice qui lui étoit dûe (1).

Ce seroit donc sagesse à plusieurs bons Auteurs de se répandre peu dans le monde ; ce seroit un avantage pour eux de n'être connus que par leurs ouvrages. Ils en seroient personnellement plus estimés , & leurs ouvrages aussi. Ils vont dans le monde pour y jouir de leur réputation , & ils l'y perdent.

Il en est de quelques Auteurs comme de quelques filles de l'Opéra ; ceux-là auroient autant d'intérêt à n'être connus que par leurs ouvrages , que celles-ci à n'être vues que sur le théâtre.

Quelques filles de théâtre ont de grands talens sans beauté , quelques Auteurs en ont aussi sans esprit.

IV. Par le talent de la conversation j'entends non seulement le don de plaire & d'amuser , mais encore celui de persuader , de toucher , de tourner à son gré les

(1) On sçait que *Despréaux* n'a point parlé de *la Fontaine* dans son Art poétique. Voyez le *Boisana*.

cœurs & les esprits , & de les amener où l'on veut. Cette éloquence de conversation est peut-être de tous les talens le plus flatteur & le plus utile.

Cependant ce qu'on appelle un *beau parleur* , n'est pas toujours un homme éloquent , encore moins un homme d'esprit , ni même un bel-esprit ; car ce que dit l'homme d'esprit est ingénieusement pensé , & ce que dit le bel-esprit est du moins ingénieusement exprimé : mais souvent dans ce que dit le *beau parleur* , il n'y a rien d'ingénieux ni pour la pensée , ni pour l'expression , & son talent n'est qu'une grande facilité.

Elle est l'effet de la netteté & de la vivacité réunies ; mais on peut avoir ces deux qualités sans beaucoup d'esprit.

De cette facilité vient l'abondance , & le *beau parleur* est ordinairement grand parleur. Ce défaut lui nuit & lui sert. On dit qu'il parle bien , mais qu'il parle trop. S'il ne parloit pas trop , on n'auroit jamais dit qu'il parle bien.

Celui qui parle bien , peut parler davantage , comme celui qui est riche peut faire plus de dépense. Cependant comme celui-ci ne doit point faire étalage de ses richesses , celui-là n'en doit pas faire non plus de son esprit , & il y a pour l'un

comme pour l'autre un luxe de vanité, toujours odieux & souvent ridicule.

V. Une des qualités les plus agréables dans la conversation, c'est la gaieté. Rien n'embellit plus ce qu'on dit. D'ailleurs, elle se communique, & que pourroit-on donner de meilleur ?

Quand on est gai, on est mieux disposé & à dire de bonnes choses, & à goûter celles que disent les autres. On est aussi moins susceptible de dégoût pour les choses trop médiocres, trop communes, mauvaises même. La gaieté ajoute d'une part à l'esprit, & de l'autre à l'indulgence.

Telle personne plaît infiniment dans la conversation, & passe en conséquence pour avoir beaucoup d'esprit, qui au fond n'a que de la vivacité, de la politesse & de la gaieté.

On croit de l'esprit & de la gaieté à N***, quoiqu'il n'en ait point. Une imagination folle lui tient lieu de l'un & de l'autre.

L'enjouement vaut peut-être encore mieux que la gaieté, du moins dans la bonne compagnie. Etant moins vif, il est plus prudent & plus sage. D'ailleurs, il est ordinairement plus spirituel que la gaieté, du moins plus fin & plus délicat.

La gaieté vaut mieux pour soi, l'enjouement pour les autres.

24 MERCURE DE FRANCE.

aimé dans une société, n'est pas celui qui y passe pour avoir le plus d'esprit. Il est probable aussi que ce n'est pas celui qui y passe pour en avoir le moins, mais cela n'est pas si sûr.

Un sot sera plutôt admis dans une société de gens d'esprit, qu'un homme d'esprit dans une société de sots.

Un homme médiocre est bien propre à réussir dans le monde ; un homme d'esprit qui sauroit bien cacher son esprit & supporter les sots, y seroit plus propre encore.

Le suprême esprit, c'est d'user de son esprit en le cachant. Alors on est à la fois habile & fin.

La finesse sans l'habileté échoue souvent, quelquefois aussi l'habileté faute d'une certaine finesse.

Lorsqu'on a tant d'esprit, & d'esprit vif & brillant, on est bien suspect de n'avoir pas autant de jugement. On en est convaincu lorsqu'on court après l'esprit.

VII. Il est également de notre intérêt & de la politesse de supprimer une partie de notre esprit avec ceux qui en ont beaucoup moins que nous.

Je disois un jour à M. P. qu'il ne tenoit qu'à lui qu'on ne lui trouvât encore plus d'esprit dans la conversation qu'il n'y en montre. *Eh ! comment cela ?* me demandait-il.

t'il. *En en montrant moins*, lui répondis-je.

Ce que je disois à M. P. je le dis à tous les pareils. Montrez moins d'esprit, on vous en trouvera plus, soit parce qu'excitant moins la jalousie des autres, ils seront mieux disposés pour vous, soit parce qu'étant plus à leur portée vous en ferez plus goûté. Or dès lors vous en ferez plus estimé. En cette matiere le plaisir est la mesure de l'estime.

Il faut tâcher de n'être jugé que par des juges, qui soient à la fois & favorables & compétens.

D'ailleurs, l'esprit trop prodigué n'est plus senti. Ne voulût-on que briller, une conversation simple & unie, mais relevée de temps en temps par quelques traits choisis & placés à propos, y seroit plus propre qu'un tissu d'épigrammes. Parler peu & bien, fait plus d'effet que de parler beaucoup & bien. On paroît davantage avec moins de dépense.

La plûpart des yeux sont foibles, & dès-lors moins flattés, qu'éblouis & fatigués d'un trop grand éclat.

C'est donc la faute des autres, dira un esprit brillant, & non pas la mienne, si je les fatigue? Soit, lui répondrai-je; mais ils n'en sont pas moins fatigués. D'ailleurs, ils ne connoissent pas leur foiblesse, &

B

26 MERCURE DE FRANCE.

quand même ils la connoîtroient , si vous ne la ménagez pas en vous y proportionnant , elle les rendra injustes à votre égard , & ils mettront de votre côté le tort de leur déplaire.

Enfin l'esprit seul ne plaît pas longtemps. Ceux qui l'aiment le plus l'éprouvent , & je leur en ai souvent entendu faire l'aveu (1).

Et qu'on ne dise pas que ce n'est point l'esprit qui déplaît , mais l'envie & l'affectation d'en montrer. L'esprit , je le répète , déplaîra toujours dès qu'il sera prodigué , & l'excès seul y est un vice , un désagrément , par cela seul que tout excès produit satiété & fatigue.

Pour la douceur & l'aisance de la conversation , il faut une sorte d'équilibre entre les esprits , comme il en faut une pour la circulation du sang entre l'air intérieur & l'air extérieur.

VIII. La maxime qu'il ne faut pas dire tout ce qu'on pense , est aussi vraie des choses trop ingénieuses ou trop sçavantes pour être bien senties , ou bien entendues par ceux devant qui on parle , que de celles

(1) On sçait les vers du Marquis de S. Aulaire, rapportés par M. l'Abbé Trublet, tome 3, p. 92 de ses Essais, &c.

Je suis las de l'esprit, &c.

que la prudence & la politesse défendent de dire.

Mais indépendamment de la vanité qui porte à se montrer dans tout son jour & avec tous ses avantages, il en coûte à un homme d'esprit de se rabaisser, comme à un homme vrai de dissimuler. Pour un honnête homme, homme d'esprit, le plaisir parfait de la conversation consisteroit à ne se trouver que dans des sociétés composées de personnes également sûres & intelligentes.

Point de plaisir/vif dans une compagnie, sans une liberté entière, & commune à tous, d'y parler comme on pense, d'y dire même tout ce qu'on pense, & en un mot, d'y être parfaitement sincere. Le défaut de cette liberté diminue beaucoup le double plaisir de parler & d'entendre. Je souffre de la contrainte des autres autant que de la mienne, à cause de ce qu'elle me fait perdre.

Cette contrainte est le poison des conversations générales, & la principale cause de l'ennui des cercles les mieux composés. Les matieres les plus intéressantes en sont bannies, ou, faute de confiance réciproque, n'y sont traitées que d'une maniere vague & superficielle, souvent même fausse & menteuse.

30 MERCURE DE FRANCE.

efface tous les autres, & s'il n'y a plus d'oreilles que pour lui dès qu'il entre dans une compagnie. Il ne fait point d'effort ; il n'a pas même de dessein. La supériorité d'un autre sur nous ne nous choque pas tant à proportion qu'elle est plus ou moins grande, qu'à proportion qu'elle est, pour ainsi dire, plus ou moins volontaire, plus ou moins connue & aimée du supérieur.

Quand *Pascal* a dit ; *Discur de bons mots, mauvais caractère*, il a voulu parler de ceux qui cherchent à dire des bons mots, & non pas de ceux qui en disent sans le vouloir, quelquefois même sans s'en apercevoir, parce que ces bons mots & ces traits ingénieux ne leur coûtent rien, & qu'ils n'apportent à ce qu'ils disent dans la conversation que cette sorte d'attention qu'exigent la raison & la bienséance, & non celle que donnent l'orgueil & la vanité.

XI. C'est dans la conversation un défaut bien grossier, & pourtant bien commun, de répéter ce qu'on a dit de bon, quand les autres ne le relevent pas, & qu'on doute s'ils l'ont senti. Outre que par-là on leur fait une espece d'insulte, il y a une vanité bien ridicule & bien de la petitesse à ne vouloir pas perdre un bon mot, un trait heureux. C'est de plus une marque de

pauvreté. Quand on est riche, on est indifférent aux petites pertes. Mais comme il y a des riches très-avares, il y a aussi des gens de beaucoup d'esprit très-vains.

XII. Quel supplice pour un homme d'esprit, surtout s'il n'est pas exempt de vanité, d'entendre rapporter par un sot devant des gens d'esprit, & par conséquent gâter & défigurer, ce qu'il aura dit d'ingénieux dans une autre occasion ! Le dépit prend, & malgré la bonne intention du rapporteur, on s'écrieroit volontiers : *Ah ! le bourreau !* (1)

Il y a des gens dont la conversation est toujours composée, en grande partie, de ce qu'ils croient avoir dit de mieux ailleurs dans leurs dernières conversations. Ils ne veulent pas qu'on ignore dans aucune des maisons qu'ils fréquentent, ce qu'ils ont dit dans une autre. Aussi les sçait-on par cœur dans chacune de ces maisons. Au lieu de la vanité qui fait qu'on se répète, & même qu'on se raconte, il vaudroit mieux avoir une fierté qui dédaignât ces répétitions & ces récits, fierté fondée sur la confiance qu'on n'aura pas moins

(1) On sçait la saillie de Despréaux à Racine sur M. de Tournel : *Ah ! le bourreau ! il donnera de l'esprit à Démosthènes.*

32 MERCURE DE FRANCE:

d'esprit aujourd'hui qu'on en avoit hier
& avant-hier.

Il faut oublier ce qu'on a dit d'ingénieux dans la conversation, & pour cela n'y plus penser. C'est une vanité ridicule de tenir registre des bonnes choses qu'on a dites. Elle rend odieux & ennuyeux.

XIII. Si l'on est vain, il faudroit du moins l'être avec quelque art & quelque adresse, & pour cet effet montrer tellement son esprit, qu'on en fit croire plus qu'on n'en montre & même plus qu'on n'en a. On nous sçait bon gré d'un esprit qu'on nous devine plutôt que nous ne le montrons. On nous croit modestes, & on se croit pénétrant.

XIV. Il est impossible que la politesse regne dans une conversation où chacun ne songe qu'à montrer de l'esprit. De-là, en partie, le peu de politesse de la plupart des beaux esprits de profession. D'ailleurs, la vanité est déjà par elle-même une impolitesse.

Mais, me disoit un jour un de ces Messieurs, un de ces beaux parleurs : *On veut qu'un homme d'esprit en ait toujours.* Je lui répondis : *On excusera plutôt un homme d'esprit d'en manquer quelquefois, qu'on ne lui pardonnera de vouloir toujours en avoir.*

XV. Une fée bienfaisante doua un en-

DECEMBRE. 1756. 33.
fant de beaucoup d'esprit Une fée mal-
faisante y ajouta une extrême envie d'en
montrer.

La suite au prochain Mercure.

DÉCLARATION D'INDIFFÉRENCE,

*A Mesdames ***.*

NE croyez pas que je vous aime ;
Eglé , Doris , couple charmant ,
Je ferois mon bonheur suprême
De vous adorer constamment ,
Surtout de vous plaire de même ;
Mais , pour troubler notre repos ,
Quand de la Reine de Paphos
Vous partagez le diadème ,
Mon cœur embarrassé du choix ,
Se feroit peut-être un système
De partager aussi vos loix :
Or vous voyez que ce partage
Offenseroit tout à la fois
L'amour & son plus bel ouvrage ;
Que mon cœur , pour être constant ;
Seroit forcé d'être volage
A l'une ou l'autre assurément ;
Qu'ainsi je dois (mais quel dommage !)
Vous admettre uniquement.

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

Oui, belle Eglé ! je vous admire,
 Je me plais à rendre à vos yeux
 Ce culte que, dans leur empire,
 Les mortels ne doivent qu'aux Dieux :
 De leur sort le plus glorieux
 Vous rendez la Terre rivale ;
 Cypris fait l'ornement des Cieux ;
 En vous qui ne croit en ces lieux
 Posséder au moins son égale :
 Les jeux, les plaisirs & les ris,
 Le brillant cortège des graces
 Habitent votre cour, Doris,
 Et s'embellissent sur vos traces :
 On sçait que chez vous la raison,
 Pour le bonheur de votre vie,
 Ne paroît jamais de saison,
 Que sous les traits de la folie
 A nos yeux encor embellie
 Par tout l'esprit du meilleur ton ;
 Mais malgré la douceur extrême
 Qu'Amour promet en vous aimant,
 Eglé, Doris, couple charmant,
 Ne croyez pas que je vous aime.

ENVOI.

Depuis long-temps mon cœur, soit en vers,
 soit en prose,
 Etoit enflammé du desir

De vous déclarer quelque chose ,
 Et sçut taire un aveu sujet au repentir ;
 Il vous auroit fait une offense
 En osant vous parler d'amour :
 Aussi prend-r'il un autre tour
 Pour mériter votre indulgence ,
 Vous n'en devez pas moins encor à mon esprit :
 Comment sçauroit-il ce qu'il dit ,
 Lorsque c'est à vous qu'il écrit ,
 Et qu'il parle d'indifférence :

BOUQUET

*Adresse au Roi par Mademoiselle Thomassin ,
 d'Arc en Barois , à l'occasion de la Fête de
 Sa Majesté , & pour le remercier d'une
 grace obtenue par sa famille.*

Nymphes de l'Hypocrene , à mon hautbois
 champêtre
 Prêtez en ce grand jour vos accords immortels :
 Couronnez-moi des fleurs que votre onde fait
 croître ;
 J'ose offrir à Louis des vœux & des Autels.
 Le sort comme les miens (1) ne m'ayant pas fait
 naître ,

(1) Cette Demoiselle a cinq freres au service ,
 dont trois sont Gardes du Corps du Roi.

B vj

36 MERCURE DE FRANCE:

Pour le suivre aux dangers qu'on lui vit affronter !
Mon zèle en doit-il moins éclater pour mon
Maître ?

Ne pouvant le servir , j'oserai le chanter.

Muses , amours , plaisirs , au Temple de la Gloire
Accourez rendre hommage au plus aimé des Rois :
Chers Enfans du repos, vous réglez par ses loix !

Non moins grand en ces lieux qu'aux champs de
la victoire ,

Quoi qu'ait fait sa valeur pour embellir l'histoire ,
Ses paisibles vertus valent bien ses exploits.

V E R S

A Monsieur de Crébillon.

Oui , l'homme de génie est un Dieu sur la terre ;
Objet du culte des mortels ,
Il a , comme lui , des Autels :
Il tient , comme lui , le tonnerre.
Tu jouis de ce sort flatteur
Pour ta gloire & notre bonheur.
De la vertu persécutée
Tu défends l'honneur & les droits ;
Tu nous en fais aimer les loix ,
Et tu fais qu'elle est respectée.
Sous ses traits le crime frémit ;
Victime de son artifice ,

L'opprobre devient son supplice ;
Par l'horreur son regne finit.
Tel est le fruit de tes Ouvrages ,
Des Muses glorieux Enfans ,
Dignes du goût de tous les âges ,
Dignes d'un éternel encens.

L'Abbé ARNOUX.

POEME EN PROSE,

Sur mon départ des Isles d'Hyères.

ISLES d'Hyères, Isles aimables que la nature a pris soin d'embellir ; jardins délicieux où se renouvelle à chaque instant tout ce qui est utile & agréable à l'homme ; beaux climats que la Mer environne & qui recevez d'elle des vapeurs douces & bien-faisantes ; quel regret n'ai-je pas de vous quitter ! A peine je me suis promené sur votre rive fortunée , qu'un sort cruel me force à m'en séparer. Que des mortels plus heureux habitent vos hameaux & vos rians bocages ! Que dans ce paisible séjour , tantôt couronnés de lierre & de pampre , tantôt couchés mollement sur un lit de roses , ils ne s'éveillent qu'au son des instrumens ! C'est pour eux , non pour moi , qu'on a composé les chansons bachiques ; je ne

46 MERCURE DE FRANCE.

beauté les Isles Hespérides. Envain. . . . ?
mais que vois je ? Quels vastes abysses entre vous & moi ! Les voiles enflées m'ont déjà porté loin de votre agréable rive ; la Mer semble se joindre au Ciel & le Ciel à la Mer ; mes pleurs forment un nuage épais qui vous dérobe à mes regards timides ; vos plaines , vos côteaux , votre rivage , tout a disparu.

Où êtes-vous , Isles si cheres à mon souvenir ? Placées au milieu des eaux , vous méritiez de leur commander en souveraines : aujourd'hui , auroient elles entr'ouvert leur gouffre profond , toutes prêtes à vous engloutir ? Neptune furieux & jaloux auroit-il , en forçant la Mer à franchir ses bornes , augmenté son empire ? Encore une fois , où êtes-vous ? qu'êtes-vous devenues ? . . . Hélas ! toujours favorisées du Ciel , vous êtes la richesse de vos joyeux Habitans : toujours belles , toujours aimables , vous subsistez pour leur bonheur & non pour le mien. Soyez à jamais l'ornement précieux du plus florissant des Etats : ne craignez point les insultes d'Albion , cette usurpatrice du vain titre de Reine des Mers ; malgré le nombre & la hardiesse de ses efforts , elle voit tomber l'orgueil & la puissance de Mahon. Graces aux nobles travaux d'un vain-

queur redoutable , la plus petite (1) des Baléares est maintenant votre amie & soumise à nos loix. Fronſac , digne fils d'un ſi grand Héros , & un Héros lui-même , vient annoncer à la France des ſuccès ſi glorieux pour elle ; invitez-le à ſe reposer un moment dans vos bois ſacrés ; mêlez quelques-uns de vōs lauriers parmi ceux dont la victoire a couronné ſa tête , & parmi les palmes immortelles dont il doit couvrir le trône de notre auguſte Monarque.

Que ne ſuis-je témoin de la joie ſincere qui regne dans vos hameaux ! Un pareil triomphe y attire mille jeux innocens & des fêtes continuelles. Bientôt , au ſon d'une flûte champêtre , Tircis & Coridon forment des danſes bizarres ; Daphnis l'emporte ſur eux par ſes mouvemens réglés & par ſa démarche légère , & l'on admire les graces naïves de Chloë ſa fidelle amante. D'autres Bergers animés d'un zele plus noble & plus ardent , publient la clémence & la juſtice de Louis , la gloire de ſon

(1) On comptoit anciennement trois Iſles Baléares , que l'on nomme aujourd'hui *Yvoire* , *Majorque* & *Minorque* ; c'eſt à cauſe de cela qu'on donnoit trois têtes à Gérion leur Roi : Hercule le vainquit. Voyez une note de M. Dupré de S. Maur ſur un paſſage de Milton , où il parle des *Enfans de Gérion* ; *Par. perdu* , liv. 11.

42 MERCURE DE FRANCE.

nom & la force de ses armes ; tous enfin pénétrés d'une reconnoissance vive & d'une vénération profonde , vantent son amour pour son peuple , cette grande vertu dont il se plaît à nourrir son cœur & qui convient si bien aux Rois.

Non , la France n'a point appris par les voix de la Renommée les actions heroïques de ses intrépides Guerriers ; & vous , *Sturium* , *Phœnicé* , *Phila* (1) , vous retentissez déjà d'un de leurs noms fameux , d'un nom fêté dans Paris , révérend dans Gènes , & désormais si formidable aux Citoyens de Londres. Par un privilège rare & flatteur , vous recueillez le premier fruit d'une des plus grandes conquêtes de Richelieu. Jamais vous n'avez paru plus brillantes qu'en ce jour où chacun se livre à des divertissemens publics. Semblables à trois sœurs toutes trois d'une égale beauté , vous étalez à l'envi plus d'agréments & plus de charmes. On court de l'une à l'autre animer les fêtes par sa présence , & l'œil

(1) Les Isles d'*Hyères* sont appellées *Stoechades* dans les Dictionnaires de Moreri & de Trévoux ; mais je prouve dans une Dissertation sur un passage de Pline , que le nom de *Stoechades* ne convient point à ces Isles , & que sous les noms de *Sturium* , de *Phœnicé* & de *Phila* , Pline a désigné trois Isles d'*Hyères* , & les trois plus considérables ; sçavoir , *Porquerolles* , *Portecros* , & l'Isle du *Levant* ou du *Titan*. Voyez Pline , liv. 3 , ch. 5.

satisfait ne se laisse point de vous admirer. Moi seul je vous abandonne , quand on vient de toutes parts dans vos habitations cachées , augmenter son bonheur & célébrer le vôtre. Dans ces concerts & parmi les chants d'alegresse , que ne m'est-il permis d'élever ma voix & de faire éclater mes transports ! Quel destin barbare m'enleve à ce que j'aime & me prive de tous ces plaisirs ! Pourquoi les Dieux sourds & cruels me refusent-ils l'entrée de vos humbles retraites ! Qu'il me seroit doux de voir les Amours volages badiner sous les toits rustiques de vos riantes métrairies ! Lieux charmans , falloit-il vous quitter si-tôt ! Malheureux de vous avoir connus ! Puis-je espérer de trouver une terre qui puisse vous être comparée ? C'en est donc fait ; je ne vous verrai plus.

Tandis que je me consume ainsi en regrets inutiles , nous achevons notre course : nous laissons loin de nous *S. Tropez* , & après avoir évité la rencontre des *Lions* (4), nous arrivons à bon port aux Isles de *Lérins*.

(1) C'est le nom de deux rochers placés dans le Golfe de *S. Tropez* , anciennement appelé le *Golfe des Lions*. Voyez les *Bollandistes* dans les *Acta Sancta. April.* tome 1 , p. 171 , note r , & le *Dict. de Trévoux* , verbo *Lion*.

COCQUARD , petit-fils , Avocat au Parle-
ment de *Dijon*.

ESSAI SUR L'ÂME.

Cet Agent qui me meut, qui pense & vit en
moi ;

Qui ; maître impérieux , m'asservit à sa loi ;
Que je sens pénétrer tous les plis de mon être ;
Que l'œil ne voit jamais , que je cherche à con-
noître ,

Qui dans un cercle étroit , quoiqu'il soit limité ,
De l'espace à l'instant franchit l'immensité ;
Cet Agent qu'est-ce donc ? & quelle est sa nature ?
Du temps qui passe & fuit suivra-t'il la mesure ?
Où chef-d'œuvre étonnant d'un Artiste immortel ,
Comme lui sera-t'il immuable , éternel ?
C'est mon Âme ! fort bien : mais cette assertion
même

N'explique point encor le secret du problème.
Mon Âme est-elle un corps , ou bien est-ce un
esprit ?

C'est le point important dont je veux être instruit.

Mais . . . l'Âme est . . . oui , l'Âme est une flamme
subtile ,

Un esprit tout de feu , vif , pénétrant , agile ,
Qui sans trait , sans rapport à ce limon grossier ,
A ce mélange brute où le céleste Ouvrier
Prit le germe fécond de la nature humaine ,

Va de l'éternité se lier à la chaîne ,
Lorsqu'à son gré la mort , ce terrible fléau ,
Précipitant le corps dans la nuit du tombeau ,
Le détruit sans pitié , l'absorbe & le dévore.

Ainsi telle qu'un Sylphe , ou quelque météore ;
L'Ame ne sera point un de ces corps massifs ,
Sensible à tous les yeux jusqu'aux moins attentifs ;
Mais ce que la matiere a de plus volatile ;
Car il est évident qu'une flamme subtile ;
Qu'un esprit tout de feu n'offre à l'entendement
Qu'une image à saisir matériellement.
Mais à quelque degré que pût être portée
La volatilité de la matiere ignée ,
Qui seroit de mon Ame & la base & le fond ;
En seroit-elle moins matérielle au fond ?
Pourroit-elle en ce cas , vil amas de poussiere ;
Pourroit-elle des temps dépasser la barriere ?
Rien n'échappe ici-bas aux décrets du Destin.
Tout change : tout s'altère , & tout périt enfin.

Ah ! si mon Ame étoit dans la catégorie ,
De tant d'êtres divers qui n'auront qu'une vie ;
A l'univers entier je donnerois la loi
Que je ne verrois rien de moins heureux que moi ;
Car si de mon esprit je maintiens l'équilibre ,
Sans me faire illusion , je sens que je suis libre ;
Que je suis en état de pouvoir mériter ;
C'est aussi pour cela que soigneux d'éviter
Des amours & des jeux la troupe dangereuse ;

46 MERCURE DE FRANCE.

Je suis de la vertu la carrière épineuse ,
Et que prenant sur moi , je commande au desir ;
En 'dépît du penchant qui me porte au plaisir.
Tant d'efforts n'iroient donc qu'à l'attente suivie
D'un bonheur mesuré sur le cours de ma vie ?
Eh ! mettant à profit l'instant où nous vivons ,
Livrons-nous au plaisir , car demain nous mour-
rons. . . .

Si la sagesse n'a que cette récompense ,
Le libertin n'est pas aussi fou que l'on pense ;
Et qui ne seroit pas aux stériles vertus
Les reproches amers que leur faisoit Brutus !

De la saine raison le flambeau qui m'éclaire ,
M'encourage & m'instruit d'un tout autre salaire ,
Qui passant mon attente , & durable en son cours ,
Sera ma récompense à la fin de mes jours ,
Et le bienfait d'un Etre immortel & suprême :
Je dois donc en ce cas me survivre à moi-même ,
Et sous l'extérieur de mon humanité ,
Porter le germe heureux de l'immortalité.

En effet , lorsque Dieu fit l'homme à son image ,
Il exigea de lui des vœux & son hommage ;
Qu'il célébrât son nom , sa gloire & ses bien-
faits. . . .

Et ce juste tribut doit durer à jamais ,
Autrement Dieu seroit , respectant son essence ;
Borné dans son objet , comme dans sa puissance ;
Mais afin de lui rendre un tribut éternel ,

Il faut qu'assurément l'homme soit immortel.
Ce n'est point par le corps dont l'argile est la
trame ,

Qu'on voit naître & mourir. Il faut donc que son
ame ,

Etre que rien n'égale en son activité ,
Ait l'empreinte & le sceau de l'immortalité ;
Et puisque Dieu voulut en être le modele ,
Qu'elle soit , comme lui , simple , immatérielle ;

DUCASSE.

A L'AUTEUR DU MERCURE.

Monsieur , il m'est tombé depuis peu
entre les mains une Lettre du Président
Bouhier , adressée à M. Soyrot , Contrô-
leur Général des Finances à Châtillon-sur-
Seine. M. Bouhier , après avoir parlé d'affaires
particulieres ajoute : « Voici un
» Madrigal de votre ami la Monnoye , fait
» depuis peu à l'occasion d'une Dame de
» la Borde , qu'il a vue autrefois ici jeune
» & belle , & qu'il a retrouvée encore fraîche
» à Paris , quoiqu'âgée de soixante-
» trois ans , &c... Je ne crois pas que ce
Madrigal de M. de la Monnoye ait été
imprimé dans le Recueil de ses Ouvrages :
tous les vers de cet excellent Poëte appar-

48 MERCURE DE FRANCE.

tiennent au Public, je lui restitue ceux-ci ;
& j'espère qu'il ne me sçaura point mauvais gré de la restitution.

J'ai l'honneur d'être , &c.

DE VARENNE.

M A D R I G A L.

J'Etois dans mon été , vous dans votre printemps ,

Philis , quand le hazard vous offrit à ma vue ;
Vous me vîtes brûler des feux les plus ardens ,

Sans que votre ame en fût émue.

Le sort qui m'amene en ces lieux ,

Une seconde fois vous offrant à mes yeux ,

Le retour du péril m'étonne ,

Et mon cœur semble m'avertir ,

Que des appas de votre automne ,

A peine mon hyver pourra le garantir.

V E R S

*A Monsieur * * *.*

ANonyme Rimeur , dont la veine facile ;
De Chançons autrefois fournissoit notre Ville (1) ,

(1) Châillon-sur-Seine,

Tou

Ton esprit délicat par l'amour cultivé,
 A célébrer l'Amour semble être réservé:
 Puisqu'à tes vers ce Dieu daigna sourire,
 Chante encor ses plaisirs sur ton luth gracieux.
 Mais je te presse en vain : peut-être aimes-tu mieux
 Les éprouver que les décrire.
 Eh bien , si l'honneur de rimer
 N'est rien pour toi sans la douceur d'aimer ,
 Entre les Muses & les Graces
 Tu peux partager ton loisir ;
 Tu trouveras , en marchant sur leurs traces ;
 La gloire d'un côté , de l'autre le plaisir.

Heureux qui sçait dans une double ivresse ;
 Aujourd'hui dans Paphos , demain sur l'Hélicon ;
 Unir avec délicatesse
 Les myrthes de Vénus aux lauriers d'Apollon !

DE VARENNE.

LE PINSON ET LA FAUVETTE ;

F A B L E.

UN aimable & jeune Fauvette
 Avoit un Pinson pour Amant ,
 Qui la chérissoit ardemment :
 La Belle étoit un peu coquette ,
 Et vertueuse cependant.
 Chaque jour le Pinson lui peignoit de son ame
 C

30 MERCURE DE FRANCE.

La tendre & vive émotion.

Mais le plaisir de parler de sa flamme
Ne faisoit pas toujours son occupation ;

Sa délicate & prudente tendresse ,

Formoit de la jeune Maîtresse

L'esprit , la raison & le cœur.

La Fauvette docile autant que séduisante ,

Bientôt par les leçons du tendre Précepteur ,

Parut encor bien plus charmante :

Tout en elle enchantoit ; c'étoit un vrai *Bijou*.

Mais plaignez du Pinson la triste destinée :

Ce *Bijou* si joli , devint la même année

Le prix , hélas ! des trésors d'un Hibou.

Voici le sens , qui n'est pas équivoque ,

De cette Fable du Pinson :

On a rendu tout-charmant , tout-mignon ,

Un Oiseau qu'on cherit jusqu'à la passion ,

Un Chat survient qui vous le croque.

Cette Fable est de M. de Beuvri, Auteur
de la Romance ou Chançon de ce mois.



TOUT OU RIEN,

Anecdote moderne.

DANS l'âge où il est si doux d'être veuve, Lucile ne laissoit pas de penser à un nouvel engagement. Deux rivaux se disputoient son choix. L'un modeste & simple, n'aimoit qu'elle ; l'autre artificieux & vain, étoit surtout amoureux de lui-même. Le premier avoit la confiance de Lucile ; le second avoit son amour. Lucile étoit injuste, allez-vous dire : point du tout. Les gens simples se négligent ; il leur semble que pour plaire, il suffit d'aimer de bonne foi & de persuader que l'on aime. Mais il est peu de naturels qui n'ayent besoin d'un peu de parure. Un homme sans artifice, au milieu du monde, est comme au spectacle une femme sans rouge.

Eraсте, avec sa franchise, avoit dit à Lucile : Je vous aime, & dès lors il l'avoit aimée comme il avoit respiré : son amour étoit sa vie. Floricourt s'étoit fait desirer par cette galanterie légère, qui a l'air de ne prétendre à rien. Parmi les soins qu'il rendoit à Lucile, il choisissoit non

C ij

52. MERCURE DE FRANCE.

les plus passionnés, mais les plus séduisants. Rien d'affecté, rien de sérieux : on le trouvoit d'autant plus aimable, qu'il sembloit l'être sans intérêt.

On plaignoit Erasme : on ne connoissoit pas un plus honnête homme ; c'étoit dommage qu'on ne pût l'aimer. On craignoit Floricourt : c'étoit un homme dangereux, qui feroit peut-être le malheur d'une femme ; mais le moyen de s'en défendre. Cependant on ne vouloit pas tromper Erasme. Il fallut lui tout avouer.

Je vous estime, Erasme, lui dit Lucile, & je sens que vous méritez mieux. Mais le cœur a ses caprices ; le mien se refuse à ma raison. J'entends, Madame : votre raison vous parle pour moi, & votre cœur pour un autre.... Je vous l'avoue, & ce n'est pas sans regret : je serois blamable si j'étois libre ; mais le penchant ne se commande pas.. A la bonne heure, Madame : je vous aimerai tout seul : j'en aurai bien plus de gloire... Et voilà précisément ce que je ne veux point..... Je ne le veux pas non plus ; mais tout cela est inutile. Et qu'allez-vous devenir ? Ce qu'il plaira à l'amour & à la nature. Vous me désolez, Erasme, avec cet abandon de vous-même. Il faut bien que je m'abandonne quand je ne puis me retenir. Que je suis malheureuse de

de vous avoir connu ! En effet , je vous conseille de vous plaindre : c'est un furieux malheur que d'être aimée ! Oui , c'en est un d'avoir à se reprocher celui d'un homme qu'on estime. Vous , Madame ! vous n'avez rien à vous reprocher. Un honnête homme peut se plaindre d'une Coquette qui le joue ; ou plutôt elle est indigne de ses plaintes & de ses regrets. Mais vous , quels sont vos torts ? Avez-vous employé la séduction pour m'attirer , la complaisance pour me retenir ? vous ai-je consultée pour vous aimer ? Qui vous oblige à me trouver aimable ? suivez votre penchant , je suivrai le mien. N'ayez pas peur que je vous tourmente ... Non , mais vous vous tourmenterez vous-même ; car enfin vous allez me voir Quoi ! seriez-vous assez cruelle pour m'interdire votre vue ? Je n'ai garde assurément , mais je veux vous voir tranquille , & comme mon meilleur ami. Ami , soit : le nom n'y fait rien. Ce n'est pas assez du nom , je veux vous ramener en effet à ce sentiment si pur , si tendre & si solide , à cette amitié que je sens pour vous. Hé ! Madame , je ne vous empêche pas de m'aimer comme vous voulez. De grace , permettez que je vous aime comme je puis . & autant

54 MERCURE DE FRANCE.

que je puis. Je ne demande que la liberté d'être malheureux à mon aise.

L'obstination d'Erasme affligeoit Lucile ; mais après tout , elle avoit fait ce qu'elle avoit dû : tant pis pour lui s'il l'aimoit encore. Elle se livra donc sans trouble & sans reproche à son inclination pour Floricourt. Tout ce que la galanterie la plus raffinée a d'artifice & d'enchantement , fut mis en usage pour la captiver. Floricourt y parvint sans peine. Il avoit sçu plaire , il croyoit aimer ; il étoit heureux , s'il avoit sçu l'être. Mais l'amour-propre est le fléau de l'amour. C'étoit peu pour Floricourt d'être aimé plus que toutes choses ; il vouloit être aimé uniquement , sans réserve & sans partage. Il est vrai qu'il donnoit l'exemple : il s'étoit détaché pour Lucile d'une Prude qu'il avoit ruinée & d'une Coquette qui le ruinoit ; il avoit rompu avec cinq ou six jeunes gens des plus vains & des plus fots qu'on eût encore vus dans le monde. Il ne soupoit guere que chez Lucile , où l'on soupoit délicieusement , & il avoit la bonté de penser à elle au milieu d'un cercle de femmes , dont aucune ne l'égalait ni en graces , ni en beauté. Des procédés si rares , sans parler d'un mérite plus rare encore , exigeoient de Lucile le dévouement le plus absolu.

Cependant comme il n'avoit pas assez d'amour pour manquer d'adresse, il n'eut garde de faire sentir d'abord ses prétentions. Jamais homme avant la conquête n'avoit été plus complaisant, plus docile, moins exigeant que Floricourt; mais dès qu'il se vit maître du cœur, il en devint le tyran. Difficile, impérieux, jaloux, il vouloit occuper seul toutes les facultés de l'ame de Lucile. Il ne pouvoit lui souffrir une idée qui n'étoit pas la sienne, encore moins un sentiment qui ne venoit pas de lui. Un goût décidé, une liaison suivie étoit sûre de lui déplaire; mais il falloit le deviner. Il se faisoit demander vingt fois le sujet de sa rêverie ou de son humeur, & ce n'étoit que par complaisance qu'il avouoit enfin que telle chose lui avoit déplu, que telle personne l'ennuyoit. Enfin dès qu'il eût bien éprouvé que ses volontés étoient des loix, il les annonça sans détour: on s'y soumit sans résistance. C'étoit peu d'exiger de Lucile le sacrifice des plaisirs qui se présentent naturellement, il les faisoit naître le plus souvent pour se les voir immoler. Il parloit avec éloge d'un spectacle ou d'une fête, il y invitoit Lucile; on arrangeoit la partie avec les femmes qu'il avoit nommées, l'heure arrivoit, on étoit paré, les chevaux étoient mis; il chan-

36 MERCURE DE FRANCE.

geoit de dessein , & l'on étoit obligée de prétexter un mal de tête. Il présentoit à Lucile une amie qu'il annonçoit comme une femme adorable : on la trouvoit telle , on se lioit. Huit jours après , il avouoit qu'il s'étoit trompé ; elle étoit précieuse , maussade ou étourdie , il falloit s'en détacher.

Lucile fut bientôt réduite à de légères connoissances , qu'elle voyoit encore trop souvent. Elle ne s'appercevoit pas que sa complaisance s'étoit changée en servitude : on croit suivre ses volontés en suivant les volontés de ce qu'on aime. Il lui sembloit que Floricourt ne faisoit que la prévenir. Elle lui sacrifioit tout sans se douter qu'elle lui fit des sacrifices : mais l'amour-propre de Floricourt n'en étoit pas rassasié.

La société de la ville , toute frivole & passagere qu'elle étoit , lui parut encore trop intéressante. Il fit l'éloge de la solitude ; il repéta cent fois qu'on ne s'aimoit bien que dans les champs , loin de la dissipation & du tumulte ; & qu'il ne seroit heureux que dans une retraite inaccessible aux importuns & aux jaloux. Lucile avoit une campagne telle qu'il le desiroit. Elle étoit résolue à s'y retirer avec lui ; mais le pouvoit-elle avec décence ? Il lui fit entendre qu'il suffisoit de rompre le tête à

tête par un ami tel qu'Erasme , & une amie du caractère d'Artenice. Après tout , si la critique s'en mêloit , leur hymen prêt à se conclure , alloit bientôt lui imposer silence. On partit , Erasme fut du voyage , & ce fut encore un raffinement de l'amour-propre de Floricourt. Il sçavoit qu'Erasme étoit son rival , & son rival malheureux : c'étoit le témoin le plus flatteur qu'il pût avoir de son triomphe , aussi l'avoit-il bien ménagé. Ses attentions pour lui avoient un air de compassion & de supériorité dont Erasme s'impatientoit quelquefois ; mais l'amitié tendre & délicate de Lucile le dédommageoit de ces humiliations , & la crainte de lui déplaire les lui faisoit dissimuler. Cependant fût comme il l'étoit qu'ils alloient à la campagne pour s'aimer en liberté , comment put-il se résoudre à les suivre ? C'est la réflexion que Lucile fit comme nous : elle eût voulu l'en empêcher ; mais la partie étoit arrangée , il n'étoit plus temps de la rompre. Du reste , Artenice étoit jeune & belle. La solitude , l'occasion , la liberté , l'exemple , la jalousie & le dépit , pouvoient engager Erasme à tourner vers elle des vœux que Lucile ne pouvoit plus écouter. Lucile étoit assez modeste pour penser qu'on pouvoit lui être infidèle & assez juste pour le desirer ; mais c'étoit

Cv

peu connoître le cœur & le caractère d'Erasme.

Artenice étoit une de ces femmes que tout amuse & que rien n'attache, qui s'offensent d'un long respect, qui s'ennuient d'un amour constant, & qui comptent assez sur la probité des hommes pour s'y livrer sans réserve & les quitter sans ménagement. On lui avoit dit : Nous allons passer quelque temps à la campagne, Erasme y vient, voulez-vous en être ? Elle avoit répondu avec un sourire : Volontiers, cela sera plaisant, & la partie s'étoit liée. Ce fut pour Erasme un tourment de plus. Artenice avoit entendu faire à Lucile l'éloge de son ami, comme de l'homme du monde le plus sage, le plus honnête & le plus réservé. Cela est charmant, disoit Artenice en elle-même ; voilà un homme que l'on peut prendre & renvoyer sans précaution & sans éclat. Heureux ou malheureux, cela ne dit mot : on n'est à son aise qu'avec ces gens-là. Un Erasme est une trouvaille. On juge bien d'après ces réflexions qu'Erasme fut agacé.

Florissant étoit auprès de Lucile d'une assiduité désolante pour un rival malheureux. Lucile avoit beau se contraindre, ses regards, sa voix, son silence même la trahissoit. Erasme étoit au supplice ; mais il

renfermoit sa douleur. Artenice en femme habile , s'éloignoit à propos & engageoit Erasme à la suivre. Qu'ils sont heureux , lui dit-elle un jour en se promenant avec lui ! Tout occupé l'un de l'autre , ils se suffisoient mutuellement , ils ne vivent que pour eux-mêmes. C'est un grand bien que d'aimer , qu'en dites-vous ? Oui , Madame , répondit Erasme les yeux baissés ; c'est un grand bien quand on est deux. Mais vraiment l'on est toujours deux ; je ne vois pas que l'on soit seul au monde. Je veux dire , Madame , deux cœurs également sensibles , faits pour s'aimer également. Egalement, cela est bien rigoureux : pour moi , il me semble que l'on doit être moins difficile , & se contenter de l'a peu près. Hé quoi ! si j'ai plus de sensibilité dans le caractère que celui qui s'attache à moi , faut-il que je l'en punisse ? Chacun donne ce qu'il a , & l'on n'a rien à reprocher à celui qui met dans la société la dose de sentiment qu'il a reçue de la nature. J'admire comme les cœurs les plus froids sont toujours les plus délicats. Vous , par exemple , vous seriez homme à prétendre que l'on se passionnât pour vous. Moi , Madame ! je ne prétends à rien. Vous avez tort , ce n'est pas là ce que je veux dire. Vous avez de quoi séduire une femme assurément :

je ne serois même pas étonnée qu'on se prît pour vous de belle passion. Cela peut être , Madame : en fait de folie je ne doute de rien ; mais si on faisoit celle de m'aimer , on seroit , je crois , fort à plaindre. Est ce un avis , Monsieur , que vous avez la bonté de me donner ? A vous , Madame ! je me flatte que vous ne me croyez ni assez sot , ni assez fat pour vous donner de tels avis. Fort bien , vous parlez en général , & vous m'exceptez par politesse. L'exception même est inutile , Madame ; vous n'êtes pour rien dans tout ceci. Mais pardonnez-moi , Monsieur ; c'est moi qui vous dis que vous avez de quoi plaire , qu'on peut très-bien vous aimer à la folie , & c'est à moi que vous répondez qu'on seroit fort à plaindre si l'on vous aimoit. Rien n'est plus personnel , ce me semble. Hé bien ! vous voilà embarrassé. J'avoue que la plaisanterie m'embarrasse. Je ne sçais point y répondre , & il n'est pas généreux de m'attaquer avec des armes que je n'ai point. Et si je parlois sérieusement, Erasme ; si rien au monde n'étoit plus sincère ? Je quitte la partie , Madame : la situation où je me trouve ne me permet pas de vous amuser plus long-temps. Ah ! ma foi , il en tient tout de bon, dit-elle en le suivant des yeux.

Le ton léger , l'air riant que j'ai pris l'ont piqué ; c'est un homme à sentiment. Il faut lui parler son langage. A demain , dans ce bosquet : encore un tour de promenade , & ma victoire est dévolée.

La promenade d'Erasme avec Ardenice avoit paru longue à Lucile. Erasme en revint tout rêveur , & Ardenice triomphante. Hé bien ? dit tout bas Lucile à son amie , que pensez-vous d'Erasme ? Mais j'en suis assez contente , il ne m'a point ennuyé , & c'est beaucoup ; il a des choses excellentes , & l'on peut en faire un homme aimable. Je lui trouve seulement le ton un peu romanesque. Il veut du sentiment ! Défaut d'usage , préjugé de Province dont il est facile de le corriger. *Il veut du sentiment* , dit Lucile en elle-même ! ils en sont aux conditions ! C'est aller loin dans une entrevue. Il me semble qu'Erasme prend son parti de bonne grace. Est-ce à moi de l'en blâmer ? Non ; mais il a eu tort de vouloir me persuader qu'il étoit si fort à plaindre. Il auroit pu épargner à ma délicatesse les reproches douloureux qu'il sçavoit bien que je me faisois. C'est la manie des Amans d'exagérer toujours leurs peines ; enfin le voilà consolé , & me voilà bien foulagée.

Lucile , dans cette idée , se contraignit

62 MERCURE DE FRANCE.

un peu moins avec Floricourt, & Erasfe par conséquent fut plus triste que de coutume. Lucile & Artenice attribuerent sa tristesse à la même cause. Une passion naissante produit toujours cet effet-là. Le lendemain, Artenice ne manqua point de ménager un tête à tête à Lucile & à Floricourt, en amenant avec elle Erasfe.

Vous êtes fâché, lui dit-elle, je veux me réconcilier avec vous. Je vois, Erasfe, que vous n'êtes pas un de ces hommes avec qui l'amour doit se traiter en plaisanterie : vous regardez un engagement comme la chose du monde la plus sérieuse ; je vous en estime davantage. Moi, point du tout, Madame ; je suis très - persuadé qu'un amour sérieux est la plus haute extravagance, & qu'il n'est un plaisir qu'autant qu'il est un jeu. Accordez-vous donc avec vous-même. Hier au soir vous vouliez une égale sensibilité, une inclination mutuelle. Je voulois la chose impossible, ou du moins la chose du monde la plus rare, & je tiens qu'à moins de cet accord si difficile, & auquel il faut renoncer, le plus sage & le plus sûr parti est de faire un jeu de l'amour, sans y attacher un prix & une importance chimériques. Ma foi, mon cher Erasfe, vous parlez d'or. En effet, pourquoi se tourmenter vainement à s'aimer plus qu'on

ne peut ? On se convient , on s'arrange : on s'ennuie & l'on se quitte. Hé bien ? l'on a eu du plaisir , c'est un temps bien employé , & plutôt au Ciel pouvoir ainsi s'amuser toute la vie ! Voilà , disoit Erasme en lui-même , une humeur bien accommodante ! Je vois , poursuit-elle , ce qu'on appelle des passions sérieuses : rien de plus triste , rien de plus sombre. L'inquiétude , la jalousie assiègent deux malheureux. Ils prétendent se suffire , & il s'ennuient à la mort. Ah ! Madame , que dites-vous ? rien ne leur manque s'il s'aiment bien. Cette union est le charme de la vie , les délices de l'ame , la plénitude du bonheur. Ma foi , Monsieur , vous êtes fou avec vos disparates éternelles. Que voulez-vous donc , je vous prie ? Ce qui ne se trouve point , Madame , & ce qu'on ne verra peut-être jamais. Voilà une belle expectative , & en attendant , votre cœur sera désœuvré. Hélas ! plutôt au Ciel qu'il pût l'être ! Il ne l'est donc pas Erasme ? Non , sans doute , Madame , & vous plaindriez son état si vous pouviez le concevoir. Je le conçois , Erasme ; je fais plus , je le partage. Non , vous ne le concevez pas. A ces mots , il s'éloigna en levant les yeux au Ciel avec un profond soupir. Voilà donc , dit Arternice , ce qu'on appelle un homme sage &

64 MERCURE DE FRANCE.

réserve ! Il l'est si fort qu'il en est bête. Heureusement , je ne me suis point compromise. Peut-être aurois-je dû lui parler plus clairement : il faut aider les gens timides. Mais il s'en va sur une exclamation , sans donner le temps de lui demander ce qui l'afflige. Nous verrons , il s'expliquera peut-être.

Floricourt voulut pendant le souper s'amuser aux dépens d'Erasme. Hé bien ? dit-il à Artenice , où en êtes vous ? on n'a rien le caché pour ses amis , & nous vous en donnons l'exemple. Bon , dit Artenice avec dépit , sçavez-vous nous profiter des exemples qu'on nous donne ? sçavons-nous même ce que nous voulons ? Si on parle d'un amour sérieux , Monsieur le traite de badinage ; si l'on se prête au badinage , Monsieur revient au sérieux. Il vous est facile , Madame , dit Erasme , de me donner un ridicule. Hé ! Monsieur , ce n'est pas mon dessein ; mais nous sommes avec nos amis , expliquons nous sans aucun mystère. Nous n'avons pas le temps de nous observer & de nous deviner l'un l'autre. Je vous plais , vous me l'avez fait entendre : Je ne vous dissimule point que vous me convenez assez. Nous ne sommes pas ici pour être spectateurs inutiles ; l'honnêteté même exige que nous soyons occupés : finissons &

entendons-nous. Comment voulez-vous m'aimer ? comment voulez-vous que je vous aime ? Moi ! Madame , s'écria Eraste ; je ne veux point que vous m'aimiez. Quoi ! Monsieur , vous m'avez donc trompée ? Point du tout , Madame ; j'atteste le Ciel que je ne vous ai pas dit un mot qui ressemble à de l'amour. Oh ! pour le coup , dit-elle en se levant de table , voilà une effronterie qui me passe. Floricourt voulut la retenir. Non , Monsieur , je ne puis soutenir la vue d'un homme qui ose nier les tristes & fades déclarations dont il m'a excédée , & que j'ai eu la bonté de souffrir , prévenue par les éloges qu'on m'avoit faits de ce maussade personnage.

Artenice est partie furieuse , dit Lucile à Eraste en le revoyant le lendemain : Que s'est il donc passé entre vous ? Des propos en l'air , Madame , dont le résultat de ma part a été , que rien n'étoit plus à craindre qu'un amour sérieux , que rien n'étoit plus méprisable qu'un amour frivole. Artenice m'a vu soupiter ; elle a pris mes soupirs pour elle. Je l'ai détrompée , & voilà tout. Vous l'avez détrompée , mais un peu trop brusquement. Quoi ! Madame , elle ose vous dire que nous en sommes au point de nous aimer , & vous voulez que je me modere ? Qu'auriez-vous pensé de mon

66^e MERCURE DE FRANCE.

aveu ou de mon silence ? Que vous étiez raisonnable , & que vous preniez le bon parti. Artenice est encore jeune & belle , & votre liaison n'eût-elle été qu'un amusement. . . . Je ne suis point d'humeur de m'amuser , Madame , & je vous prie de m'épargner des conseils dont je ne profiterai jamais. Cependant vous voilà seul avec nous , & vous sentez vous-même que vous jouerez ici un bien étonnant personnage. Je jouerai , Madame , le personnage d'un ami : rien n'est plus honnête , ce me semble. Mais Eraste , comment pouvez-vous y tenir ? C'est mon affaire , Madame , ne vous inquiétez pas de moi. Il faut bien que je m'en inquiète ; car enfin je connois votre situation , elle est affreuse. Cela peut être ; mais il ne dépend ni de vous ni de moi de la rendre meilleure : croyez-moi , n'en parlons plus. N'en parlons plus , c'est bientôt dit ; mais vous souffrez , & j'en suis la cause. Hé ! non , Madame ; non , je vous l'ai dit cent fois ; vous n'avez rien à vous reprocher : au nom de Dieu soyez tranquille. Je le serois si vous pouviez l'être. Hé bien , je le serai quelque jour. Il faut l'être dès à-présent. Dès-à-présent , soit ; nous voilà bons amis , & rien de plus. Non , Eraste , vous m'aimez toujours , & je vous rends malheureux.

Ho ! pour le coup , vous êtes cruelle. Quand vous vous obstinerez à sçavoir ce qui se passe dans mon ame , je n'en aurai pas une peine de moins , & vous en aurez un chagrin de plus : de grace oubliez que je vous aime. Hé comment l'oublier ? je le vois à chaque instant. Vous voulez donc que je m'éloigne ? Mais notre situation l'exige. Fort bien : chassez-moi , cela sera plutôt fait. Moi , vous chasser , vous mon ami ! c'est pour vous que j'ai en peine. Oh bien ! pour moi , je vous déclare que je ne puis vivre sans vous. Vous le croyez ; mais l'absence ?.. L'absence ! le beau remède pour un amour comme le mien ! N'en doutez pas , mon cher Erasme ; il est des femmes plus aimables & moins injustes que moi. J'en suis fort aise ; mais je n'en veux pas. Tenez , ce *mon cher Erasme* , que vous venez de prononcer , me touche plus que tout ce qu'elles pourroient me dire. Vous en trouverez qui vous diront la même chose , & bien plus tendrement que moi. Cela m'est égal : je ne veux l'entendre que de vous. Il vous le semble dans ce moment. Je suis en ce moment ce que je serai toute ma vie : je me connois , je connois les femmes. N'ayez pas peur qu'aucune d'elles me rende heureux ni malheureux. Je les prévois , & je les refuse tou-

68 MERCURE DE FRANCE.

tes. Je veux croire que vous ne vous attacherez pas d'abord ; mais vous vous dissiperez. Et avec quoi ? Rien ne m'amuse : ici du moins je n'ai pas le temps de m'ennuyer. Je vous vois ou je vais vous voir, vous me parlez avec bonté, je suis sûr que vous ne m'oubliez pas ; & si j'étois loin de vous, j'ai une imagination qui feroit mon supplice. Et que pourroit-elle vous peindre de plus cruel que ce que vous voyez ? Je ne vois rien, Madame ; je ne veux rien voir : épargnez moi vos confidences. J'admire en vérité votre modération : j'ai un grand mérite à être modéré ; & que voulez vous ? que je vous batte ? Non, mais on se plaint. Et de quoi ? Je ne sçais ; mais je ne puis concilier tant d'amour & tant de raison. Ma foi, Madame, chacun aime à sa manière ; la mienne n'est pas d'extravaguer. S'il falloit des injures pour vous plaire, j'en dirois tout comme un autre : mais je doute que cel réussît. Je n'y perds rien, Erasme ; & dans le fond du cœur... Non, je vous jure que mon cœur vous respecte autant que ma bouche. Je ne me suis pas surpris un moment de colère contre vous. Cependant vous vous consume, je le vois bien. La mélancolie vous gagne. Je ne suis pas gai : Vous mangez à peine. On vit à moins. Je

suis sûre que vous ne dormez point. Pardonnez-moi , je dors un peu , & c'est là mon meilleur temps ; car je vous vois dans le sommeil telle à peu près que je vous souhaite. Eraste ?... Lucile ?... Vous m'offensez ? Oh ! parbleu , Madame , c'en est trop que de vouloir m'ôter mes songes. Dans la réalité vous êtes telle que bon vous semble, permettez du moins qu'en idée vous soyez telle qu'il me plaît. Ne vous fâchez point , & parlons raison. Ces mêmes songes , que je ne dois point sçavoir , entretiennent votre passion. Tant mieux , Madame , tant mieux , je serois bien fâché d'en guérir. Et pourquoi vous obstiner à m'aimer sans espérance ? Sans espérance ! je n'en suis pas là : si vos sentimens étoient justes , ils seroient durables. Mais... Ne vous flattez point , Eraste ; j'aime , & c'est pour toute ma vie. Je ne me flatte point , Lucile ; c'est vous qui vous calomniez. Votre amour est un accès qui n'aura que son période. Il n'est pas honnête de médire de son rival : je me tais ; mais j'en rapporte à la bonté de votre esprit , à la délicatesse de votre cœur. Ils sont aveugles l'un & l'autre. C'est avouer qu'ils ne le sont pas : il faut avoir vu ou entrevoir encore pour reconnoître qu'on voit mal. Hé bien ! je l'avoue , il me souvient d'avoir trouvé des défauts

à Floricourt; mais je ne lui en connois plus. La connoissance vous reviendra, Madame, & je m'en repose sur lui. Et si j'épouse Floricourt, comme en effet tout s'y dispose. En ce cas je n'aurai plus rien à espérer ni à craindre, & mon parti est déjà pris. Et quel est-il? De cesser de vous aimer. C'est-à-dire de cesser de vivre? Cruel ami, pouvez-vous me l'annoncer? Lucile s'attendrissoit à cette idée, quand Floricourt vint les trouver. Eraste les laissa bientôt seuls suivant son usage. Notre ami, ma chere Lucile, dit Floricourt, est un mortel fort ennuyeux, qu'en dites-vous? C'est un honnête homme, répondit Lucile, dont je respecte les vertus. Ma foi, avec ses vertus, il feroit bien d'aller rêver ailleurs; il faut de la gaieté, de la société à la campagne. Peut-être a-t'il quelque sujet d'être triste & solitaire. Je le crois, & je le devine. Vous rougissez! Lucile, je serai discret, & votre embarras m'impose silence. Et quel seroit mon embarras, Monsieur? vous croyez qu'Eraste m'aime, & vous avez raison de le croire. Je le plains, je le conseille, je lui parle comme son amie; il n'y a pas là de quoi rougir. Un tel aveu, belle Lucile, vous rend encore plus estimable: mais convenez qu'il vient un peu tard. Je n'ai pas cru, Monsieur, devoir

vous dire un secret qui n'étoit pas le mien , & je vous l'aurois caché toute ma vie , si vous ne l'aviez pas surpris. Il y a dans ces sortes de confidences une ostentation & une cruauté qui ne sont point dans mon caractère. Il faut sçavoir respecter du moins les malheureux qu'on a faits. Voilà de l'héroïsme , s'écria Floricourt du ton du dépit & de l'ironie ! Et cet ami que vous traitez si bien , sçait-il à quel point nous en sommes ? Oui , Monsieur , je lui ai tout dit. Et il a la bonté de demeurer encore ici ! Je le dispois à s'en aller. Ah ! je n'ai plus rien à dire : j'aurois été surpris si votre délicatesse n'avoit pas prévenu la mienne. Vous avez senti l'indécence de souffrir auprès de vous un homme qui vous aime , au moment où vous allez vous déclarer pour son rival : il y auroit même de l'inhumanité à le rendre témoin du sacrifice que vous m'en faites. Et à quant son départ ? Je ne sçais ; je n'ai pas eu le courage de le lui prescrire , & il n'a pas la force de s'y déterminer. Vous plainsez , Lucile : & qui lui proposera donc de nous délivrer de sa présence ? il ne seroit pas honnête que ce fût moi. Ce sera moi , Monsieur , n'en ayez point d'inquiétude. Et quelle inquiétude , Madame ? me feriez-vous l'honneur de

72 MERCURE DE FRANCE.

me croire jaloux ? Je vous déclare que je ne le suis point : ma délicatesse n'a que vous pour objet , & pour peu qu'il vous en coûte. . . Il m'en coûtera , n'en doutez point , d'ôter à un ami respectable la seule consolation qui lui reste ; mais je sçais me faire violence. Violence , Madame ! cela est bien fort. Je ne veux point de violence ; ce seroit le moyen de me rendre odieux , & je vais presser moi-même cet ami respectable de ne pas vous abandonner. Poursuivez , Monsieur ; la plaisanterie est fort à sa place , & je mérite en effet que vous me parliez sur ce ton. Je suis au désespoir de vous avoir déplu , Madame , lui dit Floricourt en voyant ses yeux mouillés de larmes. Pardonnez moi mon imprudence : je ne sçavois pas tout l'intérêt que vous preniez à mon rival. A ces mots , il la laissa pénétrée de douleur.

Eraсте de retour la trouva dans cette situation : Qu'est ce donc , Madame ? lui dit il en l'abordant , les pleurs inondent votre visage ? Vous voyez , Monsieur , la plus malheureuse de toutes les femmes : je sens que ma foiblesse me perd , & je ne puis m'en guérir. Un homme à qui j'ai tout sacrifié , doute encore de mes sentimens. Il me méprise , il me soupçonne. J'entends , Madame , il est jaloux ; il faut le tranquilliser. Il y va de

votre

vosre repos , & il n'est rien que je ne sacrifie à un intérêt qui m'est si cher. Adieu ; puissiez - vous être heureuse ! j'en serai moins malheureux. Les larmes de Lucile redoublerent à ces mots. Je vous ai exhorté à me fuir , lui dit-elle ; je vous y exhortois en amie & pour vous-même. L'effort que je faisois sur mon ame n'avoit rien d'humiliant ; mais vous éloigner pour complaire à un homme injuste , pour lui ôter un soupçon que je n'aurois jamais dû craindre ; être obligée de justifier l'amour par le sacrifice de l'amitié , c'est une chose honteuse & accablante. Jamais rien ne m'a tant coûté.. Il le faut , Madame , si vous aimez Floricourt.. Oui , mon cher Erasme , plaignez-moi : je l'aime , & j'ai beau me le reprocher. Erasme n'en entendit pas davantage : il partit.

Floricourt mit tout en usage pour apaiser Lucile ; il étoit d'une douceur, d'une complaisance sans égale , quand on avoit fait sa volonté. Erasme fut presque oublié ; & que n'oublie-t'on pas pour ce qu'on aime , quand on a le bonheur de se croire aimé ! Un seul amusement, hélas ! bien innocent restoit encore à Lucile dans leur solitude. Elle avoit élevé un serin , qui par un instinct merveilleux répondoit à ses caresses. Il connoissoit sa voix , il voloit

D

au devant d'elle ; il ne chantoit qu'en la voyant , il ne mangeoit que sur sa main , il ne buvoit que de sa bouche ; elle lui donnoit la liberté , il n'en jouissoit qu'un moment ; & si-tôt qu'elle l'appelloit , il fendoit l'air avec vitesse. Dès qu'il étoit sur son sein , le sentiment sembloit agiter ses aîles & précipiter les battemens de son gosier mélodieux. Croiroit-on que l'orgueilleux Floricourt fut offensé de l'attention que donnoit Lucile à la sensibilité & au badinage de ce petit animal ? Je veux sçavoir , dit il en lui même , si l'amour qu'elle a pour moi est au dessus de ces faiblesses. Il seroit plaisant qu'elle fût plus attachée à son serin qu'à son Amant. Cela est possible ; j'en ferai l'épreuve , & pas plus tard que ce soir. Où est donc le petit oiseau , lui dit-il en l'abordant avec un sourire ? Il jouit du ciel & de la liberté , il voltige dans ces jardins.. Et ne craignez-vous pas qu'à la fin il ne s'y accoutume , & qu'il ne revienne plus ? Je le lui pardonnerai , s'il se trouve plus heureux.. Ah ! de grace , voyons s'il vous est fidele. Voulez-vous bien le rappeler ? Lucile fit le signal accoutumé , & l'oiseau vola sur sa main. Il est charmant , dit Floricourt ; mais il vous est trop cher , j'en suis jaloux , & je veux *sout en rien* de la personne que

j'aime. A ces mots , il voulut prendre l'oiseau chéri pour l'étouffer ; elle jeta un cri , le serin s'envola. Lucile épouvantée , pâlit & perdit connoissance. On accourut , on la rappella à la vie. Dès qu'elle ouvrit les yeux , elle vit à ses pieds , non l'homme qu'elle aimoit le plus , mais de tous les mortels le plus odieux pour elle. Allez , Monsieur , lui dit-elle avec horreur : ce dernier trait vient de m'éclairer sur votre affreux caractère ; j'y vois autant de bassesse que de cruauté. Sortez de chez moi pour n'y rentrer jamais... Vous êtes trop heureux que je me respecte encore plus que je ne vous méprise : vous recevriez de mes valets le congé que vous méritez. O mon cher & digne Erasme ! à qui vous aurois-je sacrifié ? Floricourt sortit , frémissant de honte & de rage : l'oiseau revint caresser sa belle Maîtresse ; & il n'est pas besoin de dire qu'Erasme se vit rappelé.

REMERCIEMENT

*A l'Académie des Arcades de Rome , par
M. Tanevot.*

Sentiment précieux , inépuisable ardeur ,
Vive reconnoissance , hommage , encens du cœur ,
D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

Près les sçavans Bergers , (1) honneur de la hou-
lette ,

Au défaut des talens servez-moi d'interpretes
Mais qu'exprimerez-vous dans vos plus vifs trans-
ports ,

Qui puisse remplacer les sublimes accords ,
Les sons harmonieux , la douce mélodie
Dont retentit toujours la divine Arcadie ?
Ses muses toutefois ont daigné m'adopter ;
Comblé de leurs faveurs dois-je me méconnoître ?
Peu digne de leur choix , il faut le respecter.
Souvent on est heureux sans mériter de l'être....
Où suis-je ! quels objets s'offrent à mes regards ?
Est-ce ici le séjour de Flore & de Zéphyre ?
De ces bosquets (2) sacrés franchissons les rem-
parts ;

Je ne puis résister au charme qui m'attire.
Ma timidité fuit à l'aspect de ces lieux.
Craint-on , lorsque l'on est inspiré par les Dieux ?
Apollon dans leurs mains a déposé sa lyre.
Pénétrés de ses feux , saisis d'un beau délire ,
Au milieu des parfums , sous un ombrage frais ,

(1) *L'Arcadie Romaine qui renferme à pré-
sent tous les Gens de Lettres d'Italie , & quelques
Errangers , pour éviter tous égards de rang & de
prééminence , s'est , pour ainsi dire , masquée
sous le titre de Pasteurs de l'ancienne Arcadie , &
ses Associés s'appellent ainsi.*

(2) *Les Arcades ont coutume de s'assembler dans
quelques Bois ou Prairies.*

Ils célèbrent les arts & fondent leurs progrès.
 Palès a sur leur front posé son diadème ,
 Des mœurs du premier âge ingénieux emblème.
 Minerve sur un trône environné de fleurs ,
 Leur dicta des Décrets avoués des neuf Sœurs.

Secondez à jamais le zele qui m'enflamme ,
 Pure institution , gravez-vous dans mon ame ;
 La sagesse par vous fait entendre sa voix ,
 L'égal té modeste (1) est le fruit de vos loix ,
 Le germe des talens & la route du Pinde ,
 Bien plus cher à mes yeux , que les trésors de
 l'Inde.

Vos rapides succès surpassant votre espoir ,
 Vous volâtes partout sur l'aîe du savoir.
 Dans l'Aufonie à peine éclata votre aurore ,
 Que mille astres (2) brillans s'empresserent d'é-
 clore ,
 Et que des cieux nouveaux , pour en être éclairés ,
 Etendirent sur eux leurs voiles azurés.
 Je te salue , Ô terre , à qui leur influence
 A des dons de l'esprit prodigué l'abondance !

(1) *Le Gouvernement de cette Académie est démocratique.*

(2) *Cette Assemblée de Gens d'Esprit , par le concours des autres Académies d'Italie , & de personnes de Lettres de tous états , qui s'empresserent d'y être admises , parvint en moins de 20 ans au nombre d'environ 1300 associés.*

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

Cette auguste Cité, fille de Romulus,
La maîtresse des Arts comme celle du monde,
Eprouvant des grandeurs le flux & le reflux,
Vit changer son éclat en une nuit profonde.
Auguste n'étoit plus. Virgile, Cicéron
Demeuroient dans l'oubli, comme Horace &
Varron.

Les fureurs d'Attila, ses exploits trop célèbres,
Répandirent encor de plus sombres ténèbres.
Cette éclipse dura jusqu'aux Médicis.
Sur un trône plus saint un grand Pontife (1) assis,
Ainsi qu'eux, rappella les Muses fugitives:
Le Tibre les revit habiter sur ses rives.
Mais pour leur assurer un azyle éternel,
Il falloit qu'un Lycée eût enfin reçu l'être.
L'Ausoi ie enfanta le *Parrhasé* (2) immortel,
- Et toute entière alors Rome se vit renaître.
Quoique souvent en butte aux plus tristes revers,
Rome, c'est ton destin d'éclairer l'univers.

Entre Paris & toi mon ame se partage,
Les Muses m'ont acquis un nouvel héritage.
Quel don plus précieux ! qu'il a pour moi d'ap-
pas !

Dieux ! avec quelle ardeur j'y porterois mes pas,
Si, contraire à mes vœux, le devoir qui m'en-
chaîne,

(1) *Léon X.*

(2) *C'est ainsi que les Arcades appellent le lieu
où ils tiennent leurs assemblées ; Il Bosco Parrhasio.*

Ne m'eût forgé des fers sur les bords de la Seine !
 Nymphes, si jusqu'ici je t'engageai ma foi ,
 Excuse des soupers qui ne sont pas pour toi.
 Ha ! je voudrois du moins , entre les deux tropi-

ques ,
 M'envoler quelque temps aux plaines Italiques ,
 Et que vous consacrant tour à tour mon destin ,
 Je pusse contempler le célèbre Aventin (1).

O Mont majestueux ! théâtre de la gloire ,
 Où le sage Agrippa , son apologue en main ,
 Réunit le Sénat & le Peuple Romain ,
 Tu seras à jamais présent à ma mémoire !
 Ces lauriers dont jadis ton sommet fut couvert ,
 Présageoient l'heureux temps où le Dieu du Gé-
 nie ,
 Son auguste front ceint d'un rameau toujours
 verd ,
 Revoit y rassembler sa chère colonie.

Soit que l'astre du jour, en parcourant les cieux ,
 Excite les mortels aux soins laborieux ,
 Soit que l'austère nuit dans les bras du silence ,
 Sur eux de ses pavots exerce la puissance ,
 Toujours un zèle ardent , d'inviolables vœux
 Echaufferont mon cœur pour tes hôtes fameux ;

(1) L'Académie s'est assemblée successivement
 en divers Jardins ou Lieux champêtres ; mais le
 Prince Cervera a donné à cette illustre Société un
 endroit stable , dans un lieu agréable du Mont
 Aventin.

Div

80 MERCURE DE FRANCE:

Et répandant sur moi l'éclat qui t'environne ,
Tu seras mon bonheur , ma joie & ma Couronne.

LE mot de la premiere Enigme du Mercure de Novembre est le *Soufflet*. Celui du premier Logogryphe est *Incompréhensibilité*, dans lequel on trouve *Nil* , *plein* , *Chrétien* , *Enée* , *Moliere* , *melon* , *mort* , *Scipion* , *Chine* ; *Perse* , *Sion* , *pioche* , *inimitié* , *Chinon* , *hermine* , *blé* , *chimere* , *pie* , *Hébée* , *Persee* , *Hector* , *Iris* , *Minos* , *sinople* , *lion* , *sole* , *pere* , *mere* , *mois* , *Roi* , *Moïse* , *Milton* , *Mentor* , *Orphée*. Celui de la seconde Enigme est *Chemise* , & celui du second Logogryphe est *Hydrocéphale* , dans lequel on trouve *cedre* , *dyle* , *Roi* , *or* , *haie* , *chape* , *lyre* , *Céphale* , *hydre* , *pere* , *rade* , *Chypre* & *corde*.

E N I G M E

A Madame le B. . . .

J'habite avec nombre de sœurs
Une maison très-précieuse
A ceux qui sont ses possesseurs :
Ainsi qu'une Religieuse ,
Je n'en fors jamais qu'à ma mort.

S'il est dans ce Couvent un Frere ,
 C'est l'effet malheureux du sort ,
 Et tout franc , on ne l'aime guere ;
 Il ne peut que nous faire tort.
 Ce qui me flatte , c'est qu'en France,
 Où regna toujours l'inconstance
 Plus que chez le sage Etranger ,
 La mode n'ait pas pu changer
 L'estime rare & singuliere
 Qu'en tous les temps on eut de moi.
 Hélas ! je n'en suis pas plus fiere :
 Car il arrive d'ordinaire
 Que je me plais moins chez un Roi ,
 Que chez le Payfan robuste ,
 Et que la Coquette m'ajuste ,
 Pour me fixer bon gré , malgré ,
 Tandis que chez la Payfanne ,
 Qui ne m'en sçait presqu'aucun gré ,
 Je suis , en dépit de Madame ,
 Belle , saine. C'en est assez :
 Suis-je prise ? Non , relisez.

Par M. HOCH... D'ET...

LOGOGYPHE.

Jadis , affrontant les hazards ,
 J'étois dans les combats au dessus des Césars.
 Mon aspect ébranloit le plus ferme courage ,
 D v

82 MERCURE DE FRANCE.

Et la mort devant moi voloit de toutes parts.

Mais bientôt lassé de carnage ,

J'abandonnai Mars pour l'Amour :

Mon sort moins éclatant me charma davantage ;

Et je devins l'ornement de sa cour.

Philis à ses appas me trouva nécessaire :

A ses goûts différens il fallut me plier ;

Il me fallut souffrir. En pareil cas , que faire ?

Il en coûte toujours, lecteur , à qui veut plaire ;

C'est un point qu'on ne peut nier.

Enfin j'ai plu. Philis un peu coquette ,

Ne trouve pas sans moi sa parure complète :

Je lui rends l'air plus libre , plus piquant ,

Et toujours elle m'accommode

Au gré de son Amant.

Bref par ce trait , lecteur , juge de mon talent ,

J'ai mille ans tout au moins , & suis encor de
mode.

Mais il faut t'ôter d'embarras :

Décompose mon être , & tu me connoîtras ;

Divise , compasse , mesure ,

J'offrirai d'abord à tes yeux

Ce qui souvent embellit la nature ;

Le seul bien que de ses ayeux

Reçoit par fois un Gentilhomme ;

Ce qui du Souverain de Rome

Couvre le front majestueux.

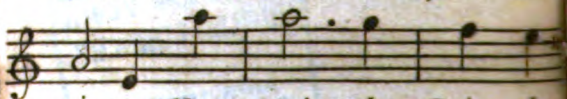
N'en est - ce point assez ? cherche ; je t'offre
encore

**THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.**

**ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.**



Vous dont l'Ame a reçue l'at



: teinte, Des traits du Dieu le



plus charmant Ecoutez l'his :



: toire succinte Du sort malheu



: reux d'un A : mant.

MALVAUX.

Imprimé par Tournelle. Decembre 1756.

Ce qui charme en Philis, ce qui fait qu'on l'a-
dore ,

Et mieux que tous les vains apprêts,

Donne du lustre à ses attraits ;

Une Déesse à nous perdre obstinée ;

Ce que cache avec soin coquette surannée ;

Une saison , un élément

Sensible aux feux d'un tendre Amant ;

Ce que réserve Amour à l'insensible Iole.

Mais c'en est trop , sur ma parole.

Je me tais , tu dois me sçavoir :

Ami lecteur , jusqu'au revoir.

ROMANCE.

Vous , dont l'ame a reçu l'atteinte
Des traits du Dieu le plus charmant ,
Ecoutez l'histoire succincte
Du sort malheureux d'un Amant.

D'une Nymphé sensible & belle ,
Le beau Ziton devint épris.
Il obtint des Dieux qu'avec elle
Il s'uniroit , mais à ce prix :

Le premier de ce couple aimable
Que l'Amour rendroit inconstant ,
Par un destin inévitable ,
Deviendrait aveugle à l'instant.

D.vj

84 MERCURE DE FRANCE.

Ziton crut sa flamme éternelle ;
(Les Amans se ressembloient tous)
Mais on est près d'être infidèle
Lorsque l'on est près d'être époux.

Bientôt d'une ardeur imprévue
Ziton brûla pour son malheur ;
L'infortuné perdit la vue ,
Mais sans se plaindre de son cœur.

Si toute tendresse inconstante
Eprouvoit le sort de Ziton ,
Plus d'un époux , plus d'une Amante
Marcheroient , hélas ! à tâton.

Les paroles sont de M. de Beuvry , & la
musique est de M. Malvaux.

Nous ne pouvons insérer l'Epître en
vers datée de Mahon que dans le prochain
Mercure , l'ayant reçu huit jours trop
tard.



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ESSAIS HISTORIQUES, de M. de Saint-Foix, troisieme partie. *A Londres*, & se trouvent à *Paris*, chez *Duchefne*, rue S. Jacques 1756.

Cette nouvelle Partie que nous avons déjà annoncée avant qu'elle parût (1), mérite les plus grands éloges & le plus brillant succès. Nous ne sçaurions trop répéter que M. de Saint-Foix réunit tout ce qui caractérise un bon Historien, l'exactitude, les recherches, l'amour de la vérité, le courage de la dire avec force, & l'art de l'exposer aux yeux sans blesser les égards que notre délicatesse demande. Il joint à l'autorité des Auteurs originaux qu'il cite, le choix des preuves pour la mettre dans tout son jour, autant qu'il est possible. Mais un mérite qui lui est particulier, & que nous croyons devoir servir de modele, est de faire connoître par les faits, les mœurs & coutumes d'une Nation ou d'un Pays,

(1) Dans le premier volume d'Octobre, à l'Article des Sciences, Histoire, page 137.

86 MERCURE DE FRANCE.

d'en marquer chaque révolution , & d'en fixer les différentes époques. Pour marcher plus sûrement lui-même dans le sentier du vrai , il porte le flambeau de la saine critique sur les erreurs , & sur les fautes que la négligence ou la partialité ont fait commettre à nos Historiens.

Ce troisieme volume contient les mœurs, usages & coutumes , sous la seconde & la troisieme Race , jusqu'au regne de Louis XI. Il comprend en même temps les guerres entre la France & l'Angleterre. Ce dernier morceau , qui tient plus de la moitié du livre , est un morceau précieux & fait de main de maître , écrit avec cette élégante précision qui ne prend rien sur la clarté , & cette chaleur continue qui augmente l'intérêt. Il doit faire desirer avec impatience la quatrieme partie que l'Auteur promet , & faire craindre également la fin de l'Ouvrage qu'il annonce , ou plutôt il doit faire souhaiter que M. de Saint-Foix veuille bien nous donner une Histoire de France complete , composée dans le même goût. Ce sera l'Ouvrage d'un vrai Patriote , & le plus beau présent qu'il puisse faire à la Nation.

Nous n'avons lu nulle part la bataille de Créci décrite avec des détails si précis & si vrais. Nous ne pouvons nous refuser

le plaisir d'en citer un trait particulier qui va terminer ce court extrait , & prouver que l'Auteur réfléchit avec autant de vérité, qu'il raconte. *Les Historiens Anglois disent (1), que si leur armée avoit eu du pire, tout auroit été perdu sans ressource, parce que Philippe avoit résolu de la faire passer sans miséricorde au fil de l'épée. Barnes (2), ajoutent-ils, profite judicieusement de cette circonstance pour justifier la conduite d'Edouard, qui se tint à l'écart pendant toute l'action.* « Plaçons-nous dans ces temps-là :
 » considérons que les Rois s'envoyoient
 » des cartels, qu'Edouard en avoit en-
 » voyé à Philippe, & que son propos or-
 » dinaire étoit qu'il ne souhaitoit rien tant
 » que de le combattre seul à seul, ou de le
 » combattre dans la mêlée. Peut-être nous
 » trouverons que Philippe chargeant à la
 » tête de ses troupes, blessé, & ayant eu
 » deux chevaux tués sous lui, avoit aussi
 » bonne grace, même dans son malheur,
 » que le Monarque Anglois sur le haut
 » d'une colline, éloigné du danger, se re-
 » posant du succès de ses armes sur la sur-
 » prise que nous causeroit son canon (3),

(1) Rapin de Toiras, tome 3, p. 489.

(2) Un des Panégyristes d'Edouard.

(3) Ces foudres dont les Anglois, dit Rapin de Toiras, se servoient pour la première fois, &

88, MERCURE DE FRANCE.

» & n'arrivant sur le champ de bataille
» que pour recevoir les complimens sur la
» victoire. »

TRAGÉDIES OPERA, de l'Abbé Metaftasio, par M. tomes 8, 9, 10, 11^e & dernier. *A Vienne*, & se trouve à *Paris*, chez *Lambert*, rue de la Comédie Française 1756.

Cette traduction nous a paru écrite avec autant d'élégance que de précision. M. R. . . est fidele à l'original, sans être servile. En avertissant dans sa Préface qu'il ne s'en est point écarté, il donne une raison très-sensée de sa réserve. J'ai, dit-il, été tenté de supprimer des personnages qui ont paru & paroîtront encore à bien des François, déplacés, subalternes & capables de refroidir l'action, mais je n'ai osé le faire : ce n'auroit plus été un Auteur Etranger. Quand on copie le tableau d'un grand Maître, il faut être de la dernière exactitude : se trouvât-il un défaut grossier dans l'original, on doit le laisser subsister dans la copie ; autrement elle ne présente

dont l'usage étoit inconnu en France, firent une si grande exécution parmi les troupes Françaises, & leur inspirerent tant de frayeur, qu'on attribue en partie le succès de cette journée à la surprise qu'elles causèrent.

qu'imparfaitement aux Curieux, l'Artiste dont ils veulent connoître la maniere. Il seroit heureux pour la France que les Ouvrages étrangers qu'on y traduit tous les jours fussent rendus avec la même fidélité & le même goût, ils seroient plus reconnoissables. Le grand art est de leur donner l'habit françois, sans déguiser leur traits & masquer leur physionomie.

Idée de la Poésie Angloise, ou Traduction des meilleurs Poètes Anglois, qui n'ont point encore paru dans notre Langue; avec un jugement sur leurs Ouvrages, & une comparaison de leur Poésie avec celles des Auteurs anciens & modernes, & un grand nombre d'anecdotes & de notes critiques, tome 7 & 8: par M. l'Abbé Yart, de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Rouen. A Paris, chez Briasson, rue S. Jacques, à la Science, 1756.

Le septieme volume contient plusieurs Contes & quelques morceaux sur la Poésie des Anglois. Il est précédé d'un discours sur les Contes. Le huitieme comprend les Operas (1) de Rosamonde, du Jugement

(1) Nous croyons que le mot Opera n'a point de pluriel, & qu'il faut écrire Opera sans s.

de Pâris , de Comus , de Semelé , des Gueux (1) & de Polly , avec un discours préliminaire sur l'Opera.

On doit sçavoir gré à M. l'Abbé Yart d'un travail si louable : nous en pourrions parler une autre fois plus au long.

ESSAI sur la Perspective Pratique par le moyen du calcul , par Cl. Roy , Graveur en taille douce sur tous métaux. *A Paris* , chez *Jombert* , rue Dauphine , 1756. Il se trouve aussi chez l'Auteur , sur le quai des Orfevres , au charriot d'or. Prix 1 liv. 4 sols.

On doit tenir compte à M. Roy d'avoir réduit en petit volume , les loix de pratique de la perspective , qui étoient éparées dans des livres qui ne sont pas à la portée de tous les Artistes. Pour rendre cette science encore plus familière , il l'a réduite à un calcul simple d'arithmétique. Cette dernière méthode lui paroît même préférable à celle des lignes , qui jusqu'à présent avoit été généralement suivie. Nous ne sçaurions mieux faire que de rapporter ici

(1) Nous pensons qu'il eût été mieux de traduire l'Opera du Gueux , comme M. Patu , par la raison que dans le prologue , cet Opera est supposé l'ouvrage d'un Gueux qui le présente à un Comédien.

ses propres termes à ce sujet , p. 16 , art. 9.

La maniere de chercher les plans perspectifs , & l'apparence de la grandeur des objets par la section des lignes , ou par le moyen des échelles , ne pouvant être considérées comme universelles , on ne doit espérer une telle méthode que par le moyen des nombres. Il est vrai que les opérations du calcul prennent plus de temps que celles des lignes , mais on en est bien dédommagé par l'agrément de trouver toujours la vérité , & de n'être jamais borné par aucuns obstacles tant que les grandeurs des objets permettent de les représenter sur le tableau. D'ailleurs on a aussi l'avantage de trouver dans une infinité de cas , les apparences des distances postérieures & des élévations quelconques , sans qu'il soit nécessaire de les avoir sur les plans. J'ose même dire que quand les objets n'existent pas sur le terrain , la perspective peut être parfaite , parce qu'alors les distances postérieures , ainsi que les dimensions des plans , celles des élévations , & les distances horizontales dépendantes absolument de l'Artiste , peuvent lui être connues exactement en toises , pieds & pouces , &c ; ce qui ne se peut lorsque les objets existent sur le terrain : car les plans peuvent être fautifs , ou l'on peut faire des erreurs soi-même en

92 MERCURE DE FRANCE.

mesurant avec l'échelle. Au reste , à cause des élévations , il faut absolument connoître le niveau du terrain. Cela est très-important, & augmente les peines ; au lieu que dans le premier cas , le tout dépend de l'Artiste , & n'en procure aucunes.

LETTRE à l'Auteur du Mercure , sur une affaire concernant la succession du Maréchal Général Comte de Saxe.

MONsieur , le monument que Monsieur Pigale , cet Artiste célèbre , vient de consacrer à la mémoire du Maréchal Comte de Saxe , a fixé avec justice l'attention du Public , & a mérité le suffrage des connoisseurs.

Touché , comme tout François , de ce qui a trait à la mémoire de ce grand Général , je vous entretiendrai d'un autre trophée erigé à sa gloire dans le Sanctuaire même de la justice. Ce n'est point un éloge donné par un protégé à son Mécène , ou par un enthousiaste à un Héros de caprice. Chez Thémis on loue peu , on ne loue qu'à la rigueur ; & comme on y juge les hommes avec le sang froid de l'équité on les y loue de même. Des faits présentés dans un ordre naturel qui est toujours celui de la cause , y font seuls les Panégyriques.

Tel est celui qu'un jeune Avocat nous donna, il y a quelques jours, du Maréchal de Saxe, dans une cause qui avoit pour objet la succession de ce Seigneur. Chargé de la défendre contre le Receveur Général des Domaines de Blois, il avoit à réfuter deux moyens dont celui-ci étayoit ses prétentions : le premier, que par le défaut d'enregistrement au Parlement des lettres de naturalité du Maréchal de Saxe, son testament étoit de nul effet ; & le second, que dans le cas où les lettres de naturalité sortiroient leur effet, c'étoit à lui à payer les créanciers & à faire délivrance des legs par faute d'héritiers. (1)

« Que devient alors la succession du
» Maréchal de Saxe ainsi partagée entre
» les droits du Domaine, & ceux des légai-
» taires frustrés déjà d'une partie de leurs
» espérances ! que devient le travail im-
» mense du conseil établi pour liquider
» cette succession ! & combien d'opéra-
» tion nouvelles n'entraîne pas à sa suite
» cette nouvelle demande ! »

(1) Depuis la plaidoierie la cause s'est réduite à ce seul point de fait, parce que les lettres de naturalité se sont trouvées vérifiées au Parlement, Par Arrêt de la quatrième Chambre des Enquêtes, du 6 Septembre, le Receveur du Domaine a été déclaré non-recevable.

Je ne me propose point de vous développer ou même d'analyser toutes les réponses solides qu'opposa l'Avocat aux moyens du Receveur des Domaines ; elles me parurent puisées dans les bonnes sources, maniées avec justesse & avec précision. Je ne m'attache qu'à ce qui concerne la personne du Maréchal de Saxe, dont l'Orateur a eu lieu plus d'une fois de rappeler les services. Deux endroits surtout m'ont frappé.

Celui du détail de la succession de ce Seigneur est ramené à sa gloire, précisément par ce qui pouvoit l'affoiblir aux yeux d'un Public mal informé.

« Si la succession du Maréchal de Saxe,
 „ dit l'Orateur, répondoit à son rang & à
 „ ses services, je pourrois MM. avec con-
 „ fiance vous en faire le détail. Dans ces
 „ richesses vous ne verriez que ses victoi-
 „ res, nos avantages & les pertes de nos
 „ ennemis. Mais l'état de ses biens nous
 „ présente un tableau différent qui n'en
 „ devient que plus glorieux à sa mémoire.
 „ Nous y voyons les bienfaits du Prince re-
 „ tourner à leur source, le Royaume enrichi
 „ des dépouilles de l'ennemi par un grand
 „ Général qui se plaît à verser dans le sein
 „ de la France les contributions faites sur
 „ les vaincus.

„ Voici comme le Maréchal de Saxe
 „ s'en explique lui-même dans son Codicile
 „ du premier Janvier 1748. Je prie Sa
 „ Majesté d'accorder à mon neveu le Comte
 „ de Frize, mon Régiment de Cavalerie légère
 „ & mon habitation de Chambord avec
 „ la Capitainerie dudit Chambord, à la charge
 „ & condition qu'il entretiendra le Haras
 „ que j'ai établi pour servir de remonte audit
 „ Régiment. J'espère que par cet arrangement
 „ je conserverai au Roi un Régiment qui n'au-
 „ ra point son pareil, & un Haras unique,
 „ n'ayant rien épargné pour remplir cet objet
 „ & pour procurer à la France une espèce
 „ de Chevaux, supérieure en vitesse à ceux
 „ qu'on y élève à présent; chose dont l'on
 „ manque pour la Cavalerie légère, & que
 „ l'on ne sauroit se procurer en temps de
 „ guerre.

„ C'est, poursuit l'Avocat, par des
 „ dépenses aussi honorables que les effets
 „ de cette succession se sont trouvés réduits
 „ à un million, somme inférieure, & aux
 „ demandes des créanciers, & aux espéran-
 „ ces des légataires. C'est par cette sorte de
 „ prodigalité pour le bien public que le
 „ Maréchal de Saxe se trouve hors d'état
 „ après sa mort de remplir toutes ses dis-
 „ positions à l'égard de quelques particu-
 „ liers.

Cet homme, dont la mort n'a borné ni les services ni le zèle pour les intérêts de la France, a droit sans doute à quelque retour. Il est trop hors de la sphere commune pour être confondu dans la foule des Aubains vulgaires.

« Aussi, reprend l'Avocat (& ce mor-
 » ceau a eu l'approbation des connoisseurs),
 » aussi dans le cas où le Maréchal de Saxe
 » n'auroit point eu de lettres de natura-
 » lité, son Testament devoit recevoir une
 » pleine & entiere exécution.

» Si les Fabert, les d'Asfeld, les
 » Duguétroüin monterent au faite des hon-
 » neurs par l'importance de leurs services,
 » quoique les grandes dignités soient plus
 » ordinairement la récompense d'une fa-
 » mille déjà illustre, les droits de Cité
 » seroient-ils les seuls privileges tellement
 » attachés à notre naissance, qu'ils ne puis-
 » sent se multiplier & s'accroître à propor-
 » tion de l'utilité & de l'étendue de nos
 » talens ? non sans-doute. Le pays que nos
 » inventions ont enrichi, que nos lumieres
 » ont éclairé, l'Etat que notre bras a ser-
 » vi, que nos travaux ont fait respecter;
 » voilà notre Patrie.

» La Jurisprudence & l'Histoire nous en
 » fournissent mille exemples.

» Le berceau d'Homere devoit être im-
 mortel

» mortel comme ses poésies; sept villes de
 » la grece ambitionnent l'avantage de lui
 » avoir donné le jour.

» Archias aimoit les Lettres; il les
 » cultivoit avec succès. On lui dispute le
 » droit de Cité, Cicéron prend sa défense.
 » Les talens du Poëte triomphèrent dans
 » Rome par ceux de l'Orateur, & le peu-
 » ple applaudit à un jugement qui, en
 » accordant à cet étranger les privileges
 » de Citoyen, assuroit des sçavans à la
 » République, pour éterniser la gloire de
 » ses Héros.

» Mais pourquoi chercher dans les sie-
 » cles passés des preuves d'un sentiment
 » que notre amour & notre reconnoissance
 » pour les grands hommes nous ont inspiré
 » dans tous les temps? La France digne de
 » servir de modele à l'univers en tout
 » genre, loin de méconnoître ces génies
 » heureux donnés au monde pour en être la
 » lumiere, ou nés pour affermir la puis-
 » sance des souverains, conservera tou-
 » jours sur eux les droits dont ils ne se-
 » roient pas même les maîtres de la dé-
 » pouiller.

» L'Auteur de *la République des Let-*
 » tres, plus utile sans doute aux Sciences,
 » s'il étoit moins dangereux pour les
 » mœurs, Baile avoit quitté la France sa

E

98 MERCURE DE FRANCE.

» patrie , pour se réfugier en Hollande.
» Après sa mort le Parlement de Toulouse ,
» en déclarant son Testament valable en
» France , malgré la rigueur des loix , dit
» expressement , *qu'un tel homme ne peut*
» *être regardé comme un étranger.*

» Seroit-il plus étranger à vos yeux ,
» cet homme qui sacrifia les espérances que
» lui donnoit sa patrie, pour s'attacher à la
» nôtre , & dont la France s'est approprié
» les services & la gloire ?

» N'étoit-ce point un devoir pour le
» Receveur des Domaines de rendre avec
» nous l'hommage que tout Citoyen doit
» à un homme qui fit triompher la France
» des forces réunies de l'Allemagne , de
» la Hollande , & de l'Angleterre cette
» Puissance ennemie que la sagesse du Roi ,
» la valeur de nos troupes & l'activité de
» leur Chef , ont déjà fait repentir de
» l'insulte faite au Pavillon François , mais
» dont les desseins ambitieux seroient peut-
» être encore couverts du voile de l'obscu-
» rité , si elle avoit eu à redouter le bras
» dont elle a tant de fois senti tout le
» poids & toute la force ?

» Maurice de Saxe étoit-il étranger ,
» lorsque dans les champs de Fontenoy
» il foudroyoit cette colonne terrible ?

» Etoit-il étranger , lorsque vainqueur

» à Lawfeldt, il forçoit l'épée à la main
 » les retranchemens ennemis ?

» Etoit-il Etranger à Courtray, dans
 » cette campagne admirée de tous les con-
 » noisseurs comme un chef d'œuvre de l'art,
 » & dont je ne crois pas, MM. pouvoir
 » mieux faire l'éloge en un mot qu'en
 » vous disant que je l'ai entendu lui même
 » se permettre de l'admirer ?

» Toujours vainqueur, toujours heu-
 » reux, il ne fut pas même dans le cas
 » de se signaler par une retraite. Craint
 » & respecté des Etrangers, honoré &
 » aimé de toute la France, comment a-
 » r'on pu former le projet de lui enlever
 » le titre de Citoyen, que ses talens nous
 » faisoient regretter de ne lui avoir point
 » vu porter au moment de sa naissance,
 » & que les services qu'il rendit de tout
 » temps à l'Erat lui assuroient avant mê-
 » me qu'il l'eût demandé ?

» Si votre zele pour le bien public,
 » plus cher à vos yeux que vos propres
 » intérêts, & que nous vous avons vu pré-
 » férer à votre tranquillité personnelle ; si
 » ce zele vous attache par de nouveaux
 » liens à l'état auquel vous devenez tous
 » les jours plus précieux ; si la sagesse
 » des loix & la réputation des armes furent
 » dans tous les temps le germe de la gran-

E ij

„ deur des Etats & la source du bonheur
 „ des peuples , quelle a dû être votre
 „ surprise lorsqu'on vous a dit que les let-
 „ tres de naturalité du Maréchal de Saxe
 „ ne furent point présentées à la Cour
 „ pour y être enrégistrées dans la crainte
 „ qu'elles n'y parussent trop étendues ?

„ Auriez-vous pu refuser d'admettre au
 „ nombre des Citoyens un Héros qu'un ciel
 „ étranger vit naître , mais qu'un cœur
 „ françois rendit nôtre ; un homme à qui
 „ le Roi confia l'exécution de ses grands
 „ & sages desseins , la conduite des entre-
 „ prises les plus graves & les plus délicates ,
 „ en un mot le commandement de ses
 „ Armées , c'est-à-dire le salut & la gloire
 „ de la nation ?

„ Supérieur à sa gloire même par sa
 „ haute naissance , par l'étendue de son
 „ génie , par ses trophées sans nombre ,
 „ & plus encore par la juste confiance &
 „ la tendre amitié dont le Souverain l'hon-
 „ oroît , le Maréchal de Saxe devoit-il
 „ trouver des contradicteurs dans le temple
 „ de la Justice ? Je me flatte qu'il n'en
 „ aura pas dans le cœur des Magistrats
 „ toujours prêts à faire les premiers pas
 „ pour contribuer à la satisfaction du
 „ Souverain , & à la dignité de sa Cou-
 „ ronne.

» Ce n'est point éluder la loi , ce n'est
 » pas même en solliciter une dispense que
 » de vous proposer comme je le fais, MM.
 » pour motif, le bien public, la gloire
 » de la Nation, la grandeur du Souverain ;
 » c'est en reclamer l'esprit au Tribunal de
 » ses plus zélés & de ses plus fideles inter-
 » pretes. »

Après cette esquisse du Plaidoyer , j'observerai avec vous, Monsieur, qu'un Avocat qui n'atteint pas son cinquieme lustre, pour parler avec autant de netteté, de goût & de force, prend avec le Public de grands engagements. Il les remplira, en continuant à s'éloigner de ce faux bel esprit, de cette éloquence puérile, qui énervent notre littérature moderne, & qu'il seroit dangereux de substituer à l'éloquence mâle & nerveuse des Patru, des Cochin & des Daguesseau.

J'ai l'honneur d'être, &c.



*SUITE de la Réponse de l'Auteur des
Lettres à un Américain , à la Lettre de
M. l'Abbé de Condillac.*

QUANT à la contrariété de sentimens entre vous & M. de B **, sur la substance qui sert de sujet aux sensations, je crois très-sérieusement qu'elle prouve très-bien que vous n'avez pu tirer des livres de cet Auteur l'idée de votre Traité des Sensations. Il dit bien comme vous , Monsieur , que les idées viennent des modes accidentels à l'ame ; c'est-à-dire , puisqu'il faut vous définir ce terme , des façons d'être sans lesquelles elle pourroit exister , & qui ne constituent pas son essence. Mais les sensations sont , selon lui , des jeux mécaniques du cerveau , des manières d'être de l'origine de nos nerfs ; & c'est en considérant ces manières d'être étrangères , que l'ame forme des idées. Vous , Monsieur , vous donnez , comme de raison , les sensations à l'ame , & vous prétendez en déduire toutes les idées. Voilà l'opposition que j'ai fait sentir , & j'ose avancer que par ce moyen , je prouve , peut-être plus fortement que vous n'avez fait , que vous ne pouvez être soupçonné d'avoir pris l'i-

dée de votre Traité des Sensations dans l'Histoire naturelle.

Mais en soutenant un système contraire à celui d'un Auteur, en réfutant même cet Auteur, on peut, sans s'en appercevoir, s'approprier quelques-unes de ses idées. J'ai pensé, par exemple, que vous aviez tiré la manière dont vous voulez que nous formions l'idée de l'étendue, d'un mot de M. de B***. Cette manière est la pièce principale de votre système : « il ne reconnoît ce qui appartient à son » corps qu'autant que ce que sa main touche, rend sentiment pour sentiment. » J'applaudis, « c'est vous qui parlez, Monsieur, avec vous à cette expression (1), » & je conviens que j'ai dit la même chose en d'autres termes. » Mais faire voir à quels signes nous reconnoissons les parties de notre corps, « c'est au moins se rencontrer en ce point : est-ce expliquer comment nous formons l'idée de l'étendue ? » Non pas précisément. Mais en étendant un peu cette idée au-delà de l'usage qu'en fait M. de B***, on y arrive. « Est-ce se rencontrer sur ce qui fait le point essentiel du Traité des Sensations ? » C'est se rencontrer dans un point qui mène très-

(1) Merc. Avril, seconde Part. p. 88.

aisément à l'essentiel du Traité des Sensations, & qu'on ne peut manquer sans manquer la connoissance des corps. Car, suivant toutes les apparences, nous devons connoître notre corps avant tous les autres, & juger d'eux en les comparant à la masse de matiere à laquelle nous sommes unis. Et c'est tout ce que j'ai voulu dire. Un mot suffit pour terminer notre contestation sur cet article. Vous n'avez rien puisé dans l'Histoire naturelle. Je vous crois, Monsieur, sur votre parole.

Je n'ai pas non plus prétendu que votre expression des deux *moi* dans l'homme, le *moi* d'habitude & le *moi* de réflexion rentrât dans le sens de l'homme double de M. de B***. La seule expression a paru pouvoir m'autoriser à l'appeller une *faible* imitation (je vous demande la justice de peser l'épithete), de celle de l'Auteur auquel vous n'aimez pas à ressembler. J'irai plus loin dans l'analyse des sensations. Sans avoir égard à votre expression du double *moi*, je vous prouverai que vous multipliez bien autrement le *moi* dans chaque homme en particulier.

Quand M. de B*** veut expliquer comment le singe nous imite, il dit (1) que c'est parce qu'il est extérieurement à

(1) Hist. Nat. tom. 8, p. 124.

peu près conformé comme nous. Et vous, Monsieur, vous nous dites que le perroquet n'entend pas notre langage d'action, parce que sa conformation extérieure ne ressemble point à la nôtre : il m'a paru que vous & lui employiez la même raison pour appuyer deux opinions différentes. Ce n'est donc pas pour avoir lu quelque part dans l'Histoire Naturelle le mot de *conformation*, que j'ai dit en badinant : « voilà une des raisons de M. de B ***. »

J'ai appelé singulière la manière dont vous amenez, Monsieur, votre doctrine sur le langage des animaux, & vous m'accusez de jeter du ridicule sur cette transition. Confondriez-vous le singulier avec le ridicule ? « 1°. Vous ne copiez pas, me » dites - vous, exactement mon texte. » Cela est vrai. Votre phrase commence par *puisque* ; j'ai mis *si*. Je suis encore pris en faute sur les guillemets que je ne devois pas employer, puisque je ne prenois que le précis de votre texte. Je vous en dois des excuses, Monsieur, soit que ces fautes fussent dans mon manuscrit, soit qu'elles appartiennent à l'Imprimeur. Voici donc votre texte rétabli ; j'y supplée ce que j'avois retranché, & je caractérise ce que j'appelle une transition singulière par des lettres italiques.

E v

(1) « Puisque les individus qui sont organisés de la même manière éprouvent les mêmes besoins, les satisfont par des moyens semblables, & se trouvent dans les mêmes circonstances, c'est une conséquence qu'ils fassent les mêmes études. & qu'ils aient en commun le même fonds d'idées. » Ils peuvent donc avoir un langage, & tout prouve en effet qu'ils en ont un. »

2°. Il vous paroît fort étonnant que je tire du milieu d'un chapitre une phrase que je donne pour transition au chapitre même. Vous reviendrez de cet étonnement, quand je vous aurai dit que cette phrase m'a paru, & non sans fondement, présenter en raccourci les quatre pages & demie que vous avez employées pour nous préparer à reconnoître que dans le fait les animaux ont un langage; si c'est une méprise de ma part, je vous assure que je ne l'apperçois pas.

Quelle attention, quel ménagement, quelle bonne foi n'avez-vous pas dû appercevoir, Monsieur, lorsque j'ai rendu compte de l'origine que vous donniez à la Morale? D'abord vous la mettiez cette origine dans les conventions des hommes. J'en ai tiré la conclusion immédiate.

(1) Traité des Anim. p. 22.

» Ainsi point de loi naturelle. Tout est
 » de convention dans l'ordre moral, com-
 » me dans celui du langage. , Mais vous
 modifiez, ou plutôt vous rétractez votre
 assertion, en disant, que Dieu est le
 principe d'où la Morale émane, & qu'elle
 étoit en lui avant qu'il créât l'homme;
 j'ai retiré ma conséquence, & je me suis
 réduit à vous demander où l'homme voit
 ces modeles éternels d'une conduite rai-
 sonable. En Dieu où ils sont? Vous vous
 moqueriez de ma réponse. Dans nos
 sensations, comme devoit répondre un
 disciple de Locke, je ne pourrois m'em-
 pêcher de rire de cette solution. Où
 voyons nous donc les loix de la société
 entre les hommes & Dieu, entre les
 hommes & les hommes, si elles ne sont
 pas de pure convention? N'aurois-je pas
 pu vous demander de plus où 100 sta-
 tues telles que celle dont l'éducation vous
 a fourni deux volumes (cette centaine
 de statues ne vous eût pas plus coûté
 à créer qu'une seule) auroient puisé
 des Loix de Morale, après avoir rempli le
 cours d'étude que vous avez imaginé?
 Quelle est la branche de ces études qui
 conduit à la connoissance de ces Loix
 éternelles sur lesquelles Dieu veut que
 l'homme se regle? Le trait eût été pré-
 E vj

maturé de ma part. Aussi n'ai-je pas dit un mot qui pût mettre le Lecteur sur les voies d'observer que dans tout votre Traité des Sensations, non seulement la Morale n'entre pour rien dans l'institution de votre curieuse statue, mais même qu'on n'y voit que les semences du Polythéisme le plus affreux. Vous me réduisez, Monsieur, à la nécessité de publier des délicatesses de procédés & d'égards que j'aurois voulu ne faire entrevoir qu'à vous seul. Au reste, c'est autant aux disciples de Locke qu'à vous, Monsieur, à nous montrer que les Loix de la Morale sont des *sensations transformées*. Je vous ai fait voir comment ces Loix étoient écrites dans nos cœurs. Je ne sçais ce qui vous a fait oublier de citer la Lettre (1) où je parle de l'origine que vous donnez aux Loix de la Morale. Je prends cette omission pour un pur oubli de votre part, & je la répare en faveur du Lecteur qui sera peut-être bien aise de voir l'opposition de votre doctrine & de la mienne.

L'analogie vous a conduit, dites-vous, Monsieur, à reconnoître une ame dans les bêtes. C'est vous-même qui avez di-

(1) Lettre à un Amér. xxxiv. Il y a xxxiiij par erreur dans l'édition.

rigé l'analogie à ce terme : car dans le vrai tous les traits de ressemblance entre nous & les animaux, nous conduisent à juger que ceux-ci ne sont pas de pures machines soumises aux seules Loix de la communication des mouvemens, & nous obligent à penser que leurs corps sont remués, comme les nôtres, dans tout ce qui paroît de leur part spontané ou libre, sur des causes occasionnelles par le Créateur. Voilà l'analogie à la fin de laquelle se trouve ce problème : *Les occasions sur lesquelles le Créateur donne aux animaux des mouvemens spontanés ou libres en apparence, des mouvemens en un mot, hors du pur mécanisme, sont-elles prises immédiatement des signes matériels du cerveau, telles que ceux auxquels répondent en nous l'imagination, le desir, la pensée, la sensation ; ou bien ne peuvent elles être prises immédiatement ces occasions que de telle imagination, de telle pensée, de tel desir, indiqués par les mêmes signes matériels du cerveau ?* Voilà, Monsieur, où conduit l'analogie à un problème que vous n'avez pas même connu : comment auriez-vous pu résoudre la question du principe moteur des animaux ? C'est à cet unique terme que conduisent tous les phénomènes que nous

présentent les procédés des animaux. J'ai consenti à ce qu'on regardât ce problème comme insoluble, tant la question m'est indifférente. Je consens même de tout mon cœur qu'on s'en tienne à l'obscurité du préjugé de l'ame des bêtes.

Mais vous l'outrerez ce préjugé, en vous efforçant de le dépouiller de ses ténébres. Vous en sacrifiez la partie qui nous intéresse le plus, je veux dire la différence essentielle de la nature des animaux & de la nôtre. A la vérité votre respect pour la Religion vous fait dire que nos ames diffèrent essentiellement de celles que vous supposez aux animaux. Mais quand vous raisonnez en Philosophe vous ne prouvez cette différence essentielle ni *à priori*, ni *à posteriori*; quoique vous me souteniez dans votre lettre que vous l'avez démontré, « en remontant » des effets à la cause, en cherchant les » principes dans « il falloit dire par » les » conséquences. » Cette différence consiste selon vous, Monsieur, en ce que nos ames sont susceptibles des idées de loix & de devoirs, immortelles en conséquence, & que les ames dans les bêtes n'ont rien de tout cela, qu'elles sont créées pour être anéanties. J'ai prouvé dans mes lettres 34 & 35 à un Américain, que vos

principes même détruisent cette différence. J'y renvoie le Lecteur ; c'est le seul moyen de terminer ce point de fait sur lequel nous sommes divisés.

Je me borne aujourd'hui à vous prier, Monsieur, de m'indiquer les procédés des animaux desquels vous remontez, comme des effets à la cause, à une ame spirituelle, privée essentiellement de toutes notions de loix & d'ordre, & crée pour être par sa nature anéantie au moment de la destruction de la machine. Et si vous voulez, Monsieur, sentir encore plus vivement l'impuissance où vous réduit votre système de mettre une différence essentielle entre l'homme & la bête, relisez votre *Traité des Sensations*, & jugez vous-même si l'ame de votre statue, au sortir de l'éducation que vous lui avez donnée, ne figureroit pas tout aussi bien dans le cerveau d'un singe que dans celui d'un homme.

Vous me donnez vous-même gain de cause sur cet article dans la lettre que vous m'écrivez « Tout ce dont je conviens (1), « vous reconnoissez vos paroles », » est qu'il ne paroît pas y avoir de » *rapport essentiel* entre la nature des es- » prits & ces besoins, ces moyens de

(1) *Merc. Avril, second vol. p. 22.*

„ multiplier les idées „ en quoi consiste
 selon vous , Monsieur , la distinction de
 la raison de l'homme & de l'instinct de
 la bête. « Mais il y a au moins des
 rapports de convenance. » C'est donc
 par des rapports de convenance que vous
 prétendez démontrer qu'il y a une dif-
 férence essentielle entre l'ame de l'hom-
 me & celle de la bête. Appréciez vous-
 même ce nouveau genre de démonstra-
 tion. » Ce n'est pas sans raison , & en-
 „ core moins contre toute raison que Dieu
 „ unit deux substances. (1) Il consulte
 „ sans doute la nature de l'une & de
 „ l'autre. Il ne bornera pas dans le corps
 „ d'une bête une ame qui par son es-
 „ sence seroit capable de toutes nos fa-
 „ cultés au développement desquels no-
 „ tre corps peut donner occasion , & il
 „ ne donnera pas à un homme une ame,
 „ dont l'essence ne renfermeroit pas le
 „ germe de toutes nos facultés au dé-
 „ veloppement desquelles notre corps
 „ peut donner occasion. » Non , sans
 doute : il est de telles ames incapables par
 leur nature de penser , de réfléchir , &
 de se déterminer comme nous. Mais c'est
 précisément ce que vous aviez à prou-
 ver ; que les ames des bêtes sont de cette

(1) Merc. Avril , second vol. p. 22.

espece. « (1) Ainsi puisque les corps diffèrent essentiellement, je suis en droit de conclure que les ames diffèrent par leur nature, » Encore de la logique bien nouvelle. Le corps du ver de l'abeille differe autant de celui de l'abeille même, qu'une carpe differe d'un chien, qu'un singe differe d'un homme quant à l'organisation de la machine. Il faudroit donc conclure, en vertu de votre logique, que l'ame du ver de l'abeille differe essentiellement de l'abeille même. D'ailleurs tout ce qui ne differe que par le mécanisme, differe-t'il essentiellement : la même matiere individuelle dont un chien est formé, ne feroit-elle pas le corps d'un homme ? Toutes les choses qui ne diffèrent que par des modes peuvent elles être regardées par un Philosophe comme essentiellement différentes ?

Vous ne voulez pas, Monsieur, que j'oppose à votre système, les ames des fols & des imbécilles unies à des machines tellement organisées qu'elles n'occasionnent que le déraisonnement, parce que moi-même je suis convenu que c'est un désordre qu'on ne peut rapporter à l'institution du Créateur. Mais vous oubliez que les partisans de la Métempsy-

(1) *Ibid.*

coſe , (la ſeule opinion ſupportable que la raiſon humaine abandonnée à elle-même , & obſtinée à reconnoître des ames dans les bêtes ait pu produire) prétendent auſſi que c'eſt par un déſordre que les ames humaines paſſent dans des corps qui ne furent point organisés pour le développement de leurs facultés. Et ſi vous leur oppoſiez votre prétendue démonſtration , qu'en penſeroient-ils ?

Je loue , Monſieur , la condeſcendance du Journaliſte de Trévoux , & j'en aurois uſé comme lui , ſi comme lui j'euiſſe été obligé par état de rendre un compte ſuccinct de votre livre , & ſans aucun engagement pour le réfuter : j'en avois contracté un pour diſcuter votre doctrine , qui n'eſt qu'une reſonte de celle de Locke , & je voulois attaquer le ſyſtème de cet Anglois protégé & défendu par l'homme que je ſçavois le plus capable de le faire valoir , parce que ce ſyſtème renverſe tous les fondemens de la raiſon , & que j'ai formé le deſſein de lui faire perdre le crédit qu'il a en France , comme il l'a déjà perdu en Angleterre. Or le ruiner entre vos mains c'eſt lui enlever toute eſpérance de ſe relever jamais. Vous le ſoutenez par des intentions louables , & que j'ai louées :

mais les louanges que je vous ai données ne tombent pas sur le succès de vos bonnes intentions. « (4) Vous laissez » subsister , dites-vous , en parlant de » moi , les principes de ce Philosophe » qui n'a pas toujours été conséquent » : c'est vraiment un reproche auquel je ne me ferois pas attendu. Si vous avez daigné lire les élémens de Métaphysique tirés de l'expérience , vous y aurez pu voir que je ne le ménage pas beaucoup ; & quelques traits que j'ai lancés contre lui dans ce que j'ai pris la liberté d'écrire contre vous , Monsieur , surtout au sujet des idées morales , sont plus faciles à dissimuler , qu'à repousser.

J'ai très-bien étudié tout ce que vous avez fait , Monsieur , & si toutes les négligences qui me sont échappées , & que vous ne voulez pas vous donner la peine de relever , sont du même genre que celles que vous me reprochez , le Public conviendra que ma réputation n'a rien à craindre de ce côté-là , & que vous auriez tout aussi bien fait de le laisser juger. Ce n'est point par des conséquences que j'ai attaqué votre système sur les animaux : je vous ai suivi dans le plus grand détail , & je vous suivrai de

(1) Merc. Avril , p. 241

même, en traitant l'Analyse des Sensations. Ce n'est que par incident que j'ai fait entrevoir les conséquences que les ennemis de la raison & de la Religion pourroient tirer de votre doctrine. Et avec quels égards ai-je traité cet article qui doit vous intéresser davantage? Je vous assure, Monsieur, que je trouve assez d'ennemis réels de la Religion, pour n'être pas obligé de lui opposer des phanômes afin de les combattre. Plût à Dieu que j'en fusse réduit là! Vous êtes bien éloigné de penser comme eux j'en suis intimement persuadé. Mais précautionnez-vous contre leurs applaudissemens plus encore que contre mes critiques; l'un est plus dangereux que l'autre. Quand je réfute je tâche de le faire de manière à espérer que je ne m'attirerai pas de réplique. J'ai réussi jusqu'à présent & j'en userai de même à votre égard, toujours également en garde contre tout ce qui pourroit tant soit peu blesser la justice qui seroit dûe à l'Ouvrage & à l'Auteur. Vous protestez à la fin de votre Lettre que vous vous presserez de désavouer votre système, si je vous en démontre le faux. J'en ai pourtant assez dit pour répandre dans votre esprit des doutes bien fondés, & vous n'en paroissez pas moins

tenir fortement à vos opinions. N'importe : je compte sur votre parole , parce que je vous crois l'ame assez grande pour vous juger capable de donner un de ces exemples si rares dans l'Empire Littéraire , & si dignes d'un Philosophe chrétien.

Je suis , Monsieur , &c.

A L'AUTEUR DU MERCURE.

JE vous prie , Monsieur , de vouloir bien communiquer ces observations à l'Auteur du *Conservateur* , qui a paru désirer qu'on lui fît part de ce qui pourroit contribuer à étendre ses vues sur l'objet qu'il se propose : je connois votre zele & votre attention à placer dans votre *Mercur* , tout ce qui peut être utile & agréable aux Gens de Lettres.

Il paroît que le projet de l'Auteur de l'Ouvrage périodique, intitulé *le Conservateur* , est de faire connoître plusieurs Ouvrages qui sont ignorés , & de préserver ceux qui sont connus, de l'oubli qui les menace , par l'éloignement que donne pour leur lecture l'ancienneté du style , le peu d'ordre qui y regne , ou leur prolixité. A l'égard des premiers , si le choix est bien fait , comme on doit le présumer , ce sera

un grand service qu'il rendra aux Amateurs des Sciences, qui souvent ne sont pas à portée de les trouver, ou en état de se les procurer.

Quant aux seconds, l'Auteur donne pour exemple *Amiot*, & sans doute qu'il entend parler de sa traduction des Œuvres de Plutarque; mais je ne pense pas qu'on doive le placer au nombre des livres rares, ou de ceux qu'on ne lit point : il est entre les mains de tout le monde; son style, quoique veilli, est plein de grace & d'énergie, & il seroit peut être à craindre qu'on ne l'énervât en le rajeunissant.

Il en est de même de Montagne : quoique souvent il marche à bâtons rompus, sans beaucoup d'ordre, se laissant emporter par son imagination féconde, qui le fait passer rapidement d'un sujet à un autre, tout ce qu'il dit est si fort de choses, ses expressions rendent si bien sa pensée, que les plus petits changemens seroient dangereux à hazarder.

A l'égard de Balsac & de Lamothe-le-Vayer, le public sçaura gré à l'Abréviateur de n'en extraire que la fleur.

Comme l'Auteur du *Conservateur* paroît disposé à recevoir des avis, & qu'il en demande, on prend encore la liberté de lui représenter que pour placer dans

son Ouvrage tout ce qu'offre le titre de *Conservateur*, il devroit également y rassembler les *pieces fugitives* qui ont paru successivement, tant en France, que chez l'Etranger, *Proses* ou *Vers*, *Françoises* ou *Latines*, qui ne contiennent qu'une ou deux feuilles détachées plus ou moins, & qui faute d'avoir été conservées, sont devenues extrêmement rares, & ne se trouvent que dans les cabinets des curieux, qui ont eu soin d'en faire des collections, qui se vendent très-cher dans les inventaires.

C'est une idée qu'il paroît que Saleingre avoit eue, & dont il a donné un échantillon dans un des premiers volumes, de ses *Mémoires de Littérature*, où il a fait imprimer *l'Epître latine de Passavans à Pierre Liset*, *sa Complainte sur le trépas de son nez*, *un Catalogue* de toutes les Républiques, imprimé en Hollande, *un Poëme ou Censon*, sur la vie des Moines, composé des Vers de Virgile, par *Lelins Capilupus*, &c. Ouvrage très rare & excellent en son genre. Si l'Auteur du *Conservateur* veut se donner quelques soins pour ramasser ces *pieces Fugitives*, & les placer dans son Ouvrage, il en acquerra un nouveau lustre, & le débit en augmentera sûrement; on peut même dire que ce travail ne sera pas si pénible & si difficile, que celui d'extraire

des anciens livres & inconnus. La variété ajoute un prix aux Ouvrages Périodiques.

C'est l'unique desir que l'on a pour le succès de ce nouvel Ouvrage, qui a engagé un Amateur des Lettres à indiquer un nouveau moyen qui ne sçauroit nuire à ceux que l'Auteur s'est proposé.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Le Chev. D. . . .

A Lyon, ce 28 Octobre 1756.

LES RÊVERIES, ou Mémoires sur l'Art de la Guerre, de Maurice Comte de Saxe, Duc de Courlande & de Sémigalle, Maréchal Général des Armées de S. M. T. C. &c; par M. de Bonneville, Capitaine-Ingénieur de Campagne de Sa Majesté le Roi de Prusse. Imprimé à *la Haye*, in-fol. 230 pages, très-beau papier & très-beaux caractères, avec de très-bonnes planches. Se trouve à *Paris*, chez *Duchefne*. Prix 33 liv. Broché. (1)

M. le Maréchal de Saxe disoit que toutes les actions des hommes étoient des rêves; c'est apparemment ce qui lui a fait donner le titre de rêveries à ses Mémoires sur l'Art de la Guerre. Il seroit heureux

(1) On en a fait aussi une jolie édition en 2 vol. in-12, dont on pourra trouver quelques Exemplaires chez *Jombert*, pour 5 liv. brochés.

que

que tous les Maîtres, dans quelque Art que ce soit, fissent de pareils rêves; ils serviroient à faire naître de nouvelles idées, & les Arts seroient bientôt portés à la perfection. Celui de la guerre devenu si intéressant depuis que les guerres sont devenues si communes, est ici pris dans son principe, & examiné dans ses moyens tels qu'ils sont encore. Son Livre est divisé en vingt Chapitres, & dans tous ces Chapitres on trouve de quoi former un Art militaire, qui seroit d'autant meilleur, d'autant plus facile, qu'il ne s'éloigneroit pas infiniment de celui qui existe & auquel on est borné. On en verroit mieux l'excellence par l'effet qu'on ne la concevrait par le raisonnement. Tout ce qu'il y a de véritablement bon dans ces Mémoires est très-sensible; il est vrai que la réputation d'un grand homme donne encore plus de poids à la solidité de ses maximes; mais il n'en est pas moins vrai que cette solidité subsiste, & que la prévention ne peut servir ici qu'à la faire appercevoir plutôt. Presque tout le système de M. le Maréchal est appuyé sur son expérience, & son expérience étoit extraordinaire comme son talent, parce qu'il avoit toujours examiné, toujours recherché, toujours approfondi, toujours voulu sçavoir plus

F

qu'il ne sçavoit. Pour apprécier l'ouvrage , il faut le lire ; c'est un tout , & un tout doit être lu en entier. Pour y exciter encore , nous allons transcrire ici quelques-unes des réflexions qui nous ont le plus frappés. Chapitre premier. De la maniere de lever les troupes. *Les levées qui se font par supercherie sont odieuses. On met de l'argent dans la poche d'un homme , & on lui dit qu'il est Soldat. Celles qui se font par force le sont encore plus ; c'est une déshonoration publique. . .* Article troisieme (pour prouver qu'il faut donner du biscuit au Soldat au lieu de pain). *Les Pourvoyeurs des vivres font accroire tant qu'ils peuvent que le pain vaut mieux pour le Soldat ; mais cela est faux , & ce n'est que pour avoir occasion de friponner qu'ils cherchent à le persuader ; ils ne cuisent leur pain qu'à moitié , & mêlent toutes sortes de choses mal saines , qui avec la quantité d'eau qu'il contient , augmente le poids & le volume du double. . .* Enfin l'on ne sçauroit croire les voleries qui se commettent , les maladies qui résultent du mauvais pain. . . .

Article quatrieme. De la paie. Un jeune homme de naissance regarde comme un mépris que la Cour fait de lui , si elle ne lui confie pas un Régiment à l'âge de dix-huit ou vingt ans. Cela est toute émulation au reste des Officiers & à

toute la pauvre Noblesse , qui est presque dans la certitude de ne pouvoir jamais avoir de Régiment , & par conséquent les postes les plus considérables. . . . Chapitre deuxieme. De la Légion. Je ne suis point pour les Grenadiers ; c'est ordinairement l'élite de nos troupes , & si la guerre est vive , cela les énerve de telle maniere que l'on ne sçait plus où prendre de bas-Officiers , qui sont cependant l'ame de l'Infanterie. Je substitue à ces Grenadiers les vétérans qui doivent avoir une plus haute paie que les autres soldats. . . . (Même Article). Un corps fait cause commune de sa réputation ; il sera toujours ému du desir d'égaliser ou de surpasser celle d'un autre. Les actions d'un corps qui a un nom stable s'oublient bien moins que celles de ceux qui portent le nom de leurs Officiers , parce que ces noms changent , & que les actions s'oublient avec eux. . . . Chapitre septieme. De l'Artillerie & du Charroir. M. de Turenne a toujours eu la supériorité avec des armées infiniment inférieures en nombre à celles des ennemis , parce qu'il se remuoit plus aisément , & qu'il sçavoit prendre ses dispositions de maniere à ne pas être attaqué & en se tenant toujours près de l'ennemi. (Même Article , pour prouver qu'il faut se servir de bœufs préféablement aux chevaux pour le charroir d'une armée). Un homme & huit bœufs

conduiront plus que ne feront quatre hommes avec douze ou quinze chevaux. D'ailleurs, ils ne consumeront pas le fourrage qu'ils amènent au camp, comme les chevaux, parce qu'on les envoie à la pâture pendant le temps que les valets coupent & chargent, & tout cela se fait sans peine & sans embarras. Si un bœuf s'estropie, on le tue, on le mange & on en prend un autre au dépôt. Toutes ces raisons font que je leur donne la préférence sur les chevaux pour le charroir : ils doivent être marqués pour que chacun reconnoisse les siens dans les pâtures. Chapitre huitieme. De la Discipline militaire. Bien des Généraux croient avoir tout fait, lorsqu'ils ont ordonné & ordonnent beaucoup, parce qu'ils trouvent beaucoup d'abus. C'est un principe faux, & en s'y prenant de cette manière, ils ne remettront jamais la discipline dans les armées, où elle s'est perdue ou affoiblie. Il faut faire peu d'ordonnances, mais les faire exécuter avec grande attention, & punir sans distinction de rang ni de naissance ; ne point avoir de considération : sans cela vous vous ferez haïr. L'on peut être exact & correct, & se faire aimer en se faisant craindre : mais il faut accompagner la sévérité d'une grande douceur ; il ne faut pas qu'elle ait l'air de la fausseté, mais de la bonté. Ce Chapitre renferme de sages leçons.

Chapitre douzieme du second livre. Des qualités que doit avoir un Général d'Armée. Je me forme une idée du Général d'Armée qui n'est point chimérique ; j'ai vu de tels hommes. La premiere de toutes les qualités est la valeur sans laquelle je fais peu de cas des autres , parce qu'elles deviennent inutiles. La seconde est l'esprit , il doit être courageux & fertile en expédiens. La troisieme est la santé. . . . Pour tout voir , il faut qu'un Général d'Armée ne soit occupé de rien un jour d'affaire. L'examen des lieux & celui de son arrangement pour ses troupes doit être prompt comme le vol d'un aigle. Sa disposition doit être courte & simple ; comme qui diroit , la premiere ligne attaquera , la seconde soutiendra , un tel corps attaquera & tel soutiendra. . . . Je ne suis point pour les batailles , surtout au commencement d'une guerre , & je suis persuadé qu'un habile Général pourroit la faire toute sa vie sans s'y voir obligé : rien ne réduit tant l'ennemi que cette méthode , & n'avance plus les affaires. Il faut donner de fréquens combats. & fondre , pour ainsi dire , l'ennemi petit à petit , après quoi il est obligé de se cacher. (M. le Maréchal ne prétend pas dire pour cela que lorsque l'on trouve l'occasion d'écraser l'ennemi , on ne l'attaque & l'on ne profite des fausses démarches qu'il peut

faire). Tout ce Chapitre nous a paru admirable & digne de ce grand homme. Il s'y est peint lui-même.

DISCOURS sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes, pour servir de réponse au Discours que M. Rousseau, Citoyen de Geneve, a publié sur le même sujet ; par M. Jean de Castillon, Professeur en Philosophie & Mathématique à Utrecht, & Membre des Académies royales de Londres, Berlin & Gottingue, &c. imprimé à *Amsterdam*, & se trouve à *Paris*, chez *Duchefne*, rue S. Jacques, au Temple du Goût. Prix 3 liv. 12 sols, broché.

Il nous a paru que la raison & la sagesse se faisoient sentir dans ce Livre estimable. Les hommes y sont examinés dans leur origine, & portés immédiatement après les premiers momens de leur enfance dans la sphere des vices & des vertus, c'est-à-dire sur le théâtre naturel de leurs actions. Le mal & le bien qu'ils font & qu'ils peuvent faire, y est pesé par la main équitable de la philosophie, & la conclusion est qu'ils méritent plus d'estime que de mépris. Le système de l'Auteur est que de tout temps l'homme fut, & annonça ce qu'il devoit être. Il agit, pensa, distingua & inventa. Selon lui, les premiers

Arts touchent aux premiers hommes. Les premiers besoins firent naître les premières idées. Ce raisonnement est tout simple ; en l'étendant , en passant de l'examen du principe à l'examen de l'effet, on voit éclore la société : mais cette société formée a-t-elle été un bien en elle-même pour les hommes si enclins à abuser du bien & du mieux ? Oui , sans doute : le mal qu'elle a fait naître ne doit être reproché qu'à l'homme lui-même ; c'est lui qui a corrompu par ses inclinations vicieuses la source des avantages qu'elle renfermoit dans son sein : mais cet abus du bien & du mieux n'a détruit que des parties d'un tout inestimable & inépuisable. Celles que la nature , la raison & la justice ont sauvées du naufrage , se perfectionnent tous les jours, & se feront sentir à jamais. « Où sont, » dit-il , ces Brigans qui infestoient toute » la terre , & qui exerçoient le courage » des Hercules & des Thésés ? Où sont » ces Pyrates (1) qui rendoient la mer plus » dangereuse par leurs armes qu'elle ne » l'est par ses tempêtes ? Les malheureux » qui éprouvent la fureur des vents & des » ondes , trouvent des mains secourables » sur ces bords , où ils ne rencontroient » que des mains avides de rapine & de

(1) Ils revivent encore de nos jours , dira M. R.

128 MERCURE DE FRANCE.

» carnage. On parcourt tout le globe plus
» sûrement qu'autrefois une Province. Les
» meres justement glorieuses de leur fé-
» condité, ne craignent plus que les ordres
» d'un époux dénaturé, les privent de leur
» fruit. Au lieu d'enfans exposés aux bêtes
» féroces, & de vieillards livrés à leur
» misere & à leur caducité, on voit par-
» tout des azyles où l'enfance abandonnée
» & la vieillesse indigente trouvent des
» peres tendres & éclairés, & des fils
» riches & bienfaisans ; des maisons tou-
» jours prêtes à recevoir les Citoyens lan-
» guissans, pour les rendre à la patrie
» sains & robustes. Aux marais & aux
» glaçons ont succédé des Villes magnifi-
» ques & peuplées. L'abondance a pris la
» place de la stérilité, qui régnoit sur pres-
» que toute la terre. Les hommes mènent
» une vie douce & heureuse par les soins
» d'un petit nombre de conducteurs. Il ne
» s'élève plus de Tyrans dans les Républi-
» ques. On ne voit plus sur le trône les
» Nérons & les Caligulas, & bientôt
» l'homme & la société seront ce qu'ils
» peuvent & ce qu'ils doivent être. La
» bonne foi réglera le commerce : l'utilité
» publique dirigera les Arts & les Sciences :
» le Guerrier préférera le salut de sa patrie
» à sa gloire : le Magistrat, la République

» à ses intérêts ; le peuple , l'utilité com-
 » mune à ses avantages. Je vois le mérite
 » seul faire & maintenir la Noblesse. Qui-
 » conque dégénere , déroge , & ne déroge
 » que parce qu'il dégénere. La grandeur
 » la plus élevée , la science la plus subli-
 » me , les talens les plus rares , estiment la
 » vertu même en guenille , parce que tous
 » sont vertueux , & ils le sont parce qu'ils
 » respectent tous la Religion , non pas
 » ce fantôme pointilleux qui s'allarme pour
 » un Dogme de pure spéculation , qui per-
 » sécute pour un mot mal interprété , mais
 » cette fille des Cieux , qui ne respire que
 » le bonheur des hommes & l'avantage
 » de la société , & qui ne reconnoît pour
 » ses Ministres que ceux qui éclairent les
 » hommes par leur doctrine , qui les cor-
 » rigent par leur exemple , qui mettent
 » leur honneur dans la vertu , leur richesse
 » dans la modération , leur ambition dans
 » l'humilité , &c. » Nous rendrions un
 » compte plus exact de cet Ouvrage , sans les
 » limites étroites où nous sommes obligés
 » de nous renfermer. Peut-être y trouvera-
 » t'on les hommes vus avec autant d'indul-
 » gence , & traités avec autant de faveur
 » qu'ils ont paru jugés avec sévérité dans
 » celui de M. Rousseau. Quoi qu'il en soit ,
 » nous nous bornons à dire que tout le Livre

de M. Castillon porte sur ce « que l'homme
 » sans société est un être de raison , qu'on
 » peut examiner uniquement pour décou-
 » vrir ce que l'homme se doit à lui-même ;
 » qu'un de ses premiers devoirs est de fon-
 » der la société ; qu'elle exige l'inégalité
 » de Souverain & de sujets , de grands &
 » de petits distingués par l'autorité & par
 » la puissance ; qu'elle admet l'inégalité
 » de nobles & d'ignobles ; qu'elle donne
 » nécessairement naissance à l'inégalité de
 » riches & de pauvres ; que le mérite doit
 » régler le choix des personnes qu'on élève
 » à la puissance , qu'on distingue par la
 » Noblesse , qu'on associe au Gouverne-
 » ment ; que toutes ces inégalités autori-
 » sées par le droit naturel , sans qu'il y en
 » ait une seule autorisée par le seul droit
 » positif , sont justes en elles-mêmes & in-
 » justes dans leur abus ; que le genre hu-
 » main est aussi heureux que le permet son
 » état présent , quoique son bonheur puisse
 » croître à l'infini. »

TRAITÉ des Courbes algébriques, 1 vol.
 in-12 , avec figures. Prix 3 liv. relié. A
 Paris chez Jombert , rue Dauphine , à
 l'Image Notre-Dame , 1756.

ALMANACH récréatif pour l'année 1757.

DECEMBRE. 1756. 131

A Paris, chez *Cuiffard*, quai de Gèvres,
vis-à-vis l'Ange Gardien.

RÉFLEXIONS en vers sur l'Héroïsme.
A Berlin, 1756 ; & se trouvent à *Paris*,
chez le même Libraire.

*A l'AUTEUR de la Lettre du second Volume
du Mercure d'Octobre 1756*, page 114.

Vous annoncez, Monsieur, votre Opé-
ration comme très-simple, & elle l'est ef-
fectivement, & ne peut l'être davantage
en vous servant des parties aliquotes : que
direz vous de celle-ci qui est la même que
la vôtre ?

$$\begin{array}{r} 83 \\ \hline 1284 \text{ liv. } 16 \text{ sol. } 4 \text{ d. } \frac{52}{83} \\ \hline 3614 \quad 9 \quad 10 \quad 8 \\ 96385 \quad 6 \quad 8 \\ \quad 4 \quad 4 \text{ pour la fraction.} \\ \hline \end{array}$$

R. 1000|00

Celle-ci emploie beaucoup moins de
chiffres, & fait voir que les parties ali-
quotes ne sont pas le plus grand abrégé.

Je suis, Monsieur, &c.

LABASSÈE, Graveur de Musique.

Ce 11 Novembre 1756.

Fvj

PREMIERE SÉANCE PUBLIQUE

De la Société Littéraire de Châlons-sur-Marne.

LA Société Littéraire de Châlons-sur-Marne tint sa première Séance Publique à l'Hôtel de Ville, le 4 Juin dernier. M. l'Evêque & M. de Barberie-de Saint-Contest-de la Chataigneraie, Intendant de Champagne, Président honoraire de cette Société, y assisterent avec Messieurs les Officiers municipaux en corps.

M. *Fradet*, Secrétaire de l'Intendance de Champagne, Directeur en exercice, ouvrit la Séance par un Discours dans lequel, après avoir donné au zèle de M. *Dupré d'Aulnay*, Chevalier de l'Ordre de Christ, fondateur de la Société, les louanges qui lui sont justement dûes, il fit les éloges de Monseigneur le Comte de Clermont Prince du Sang, protecteur de la Société; de M. l'Evêque & de M. l'Intendant. Delà passant aux objets dont les Académies devroient principalement s'occuper, M. F. établit que tout corps littéraire, s'il veut se soutenir & se rendre utile, doit nécessairement commencer par se faire un plan d'étude, & le suivre. Il

exposa succinctement celui que la Société s'est formée. Il annonça qu'elle se proposoit de faire des recherches sur l'histoire naturelle, ecclésiastique, civile, politique & littéraire de la Champagne, & fit voir que cette province offre, dans ces différens genres, des sujets aussi grands, aussi curieux & aussi intéressans qu'aucune autre partie du Royaume..... M. de Relongne de la Louptiere, associé externe, lut ensuite une piece mêlée de prose & de vers, sur le sujet de l'assemblée.

Après la lecture de ces deux discours, M. l'Abbé Suicer, Licentié-ès-Loix, Secrétaire perpétuel, rendit compte au Public de l'établissement & des progrès de la Société, & lut les extraits des Ouvrages présentés dans les Séances particulières, au nombre de plus de 40. Sur l'histoire, la morale la physique, &c.

Cette lecture finie, le Secrétaire annonça l'exposition de la grande estampe du Parnasse François & de 33 médaillons en bronze doré, des Poètes & Musiciens les plus célèbres des regnes de Louis le Grand, & de Louis le bien-aimé, envoyés par M. Tiron du Tillet, associé externe.

Cette annonce fut suivie de la lecture d'une Ode, intitulée : le Parnasse Fran-

134 MERCURE DE FRANCE.

gois exécuté en bronze, que M. *Meunier*, Avocat en Parlement, adressa à l'Auteur de ce monument.

M. *CulotEAU de Velie*, Avocat du Roi au présidial de Châlons, lut un mémoire pour servir à l'histoire de cette Ville.

M. l'Abbé *Suicer* communiqua ensuite à l'assemblée le projet d'une bibliothèque Champenoise.

M. l'Abbé *Beschefer*, Chanoine de l'Eglise Collégiale de Notre-Dame en Vaux, lut une dissertation sur l'époque de la mission de S. *Memmie*, Apôtre & premier Evêque de Châlons. M. *Meunier* lut une Ode sur la beauté, adressée aux dames.

M. *Navier*, Docteur en médecine, associé correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, lut un mémoire contenant des recherches économiques sur les moyens d'augmenter la production des grains, & de fertiliser les terres arides de la province de Champagne.

M. *Varnier*, Avocat en Parlement, lut un discours sur l'utilité & les avantages des bonnes études.

La Séance fut terminée par la lecture d'une piece de Poésie de M. *de la Lomprière*, intitulée *Amitiés Poétiques à la chevre dont j'ai pris le lait*.

EXTRAIT de la Séance publique du mois d'Août , de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon , & Prix proposés par la même Académie.

Monsieur l'Abbé Derepas , Académicien honoraire , ouvrit la séance par un discours sur les Causes des Faux Jugemens , qui auroit fait juger très-avantageusement des talens & du mérite de l'Auteur , s'ils n'eussent été déjà connus par plusieurs Ouvrages marqués au sceau de la justesse , de l'aménité , de la netteté & de la précision.

M. Fournier Docteur en Médecine , Membre de l'Académie , lut ensuite un Mémoire sur l'Inoculation , dans lequel il établit que cette méthode n'est point également avantageuse dans les différens climats. Les avantages de l'Inoculation ne peuvent être appréciés que sur le danger de la petite vérole naturelle , comparé avec celui auquel on est exposé par l'Inoculation. Ainsi s'il étoit un climat) une contrée , où le danger fût à peu près égal de part & d'autre , nul doute que cette méthode n'y fût que de très-peu d'utilité. Telle a paru la

136 MERCURE DE FRANCE.

Bourgogne à M. F. qui depuis 20 ans qu'il y exerce la Médecine avec distinction, n'y a pas même vu périr un malade, sur 50 attaqués de la petite Vérole. L'Inoculation pratiquée sur des sujets pris au hasard, à Paris ou à Londres, ne pouvoit guere avoir un succès plus heureux.

Quoique cet exposé fondé sur une expérience de 20 années, paroisse peu favorable à l'Inoculation, M. F. est bien éloigné de la proscrire dans cette province. Il pense au contraire qu'on doit l'admettre.

1°. Parce que plusieurs habitans de cette province peuvent changer de climat, & être par-là privés des avantages qui y sont attachés, puisqu'ils ne peuvent dépendre que de son heureuse situation, de la bienfaisance des alimens, & de la salubrité de l'air qu'on y respire.

2°. Parce qu'il peut survenir une épidémie dont la malignité prévale sur la bénignité du climat. M. F. pense que quelle que soit cette malignité, elle n'immoleroit qu'un petit nombre de sujets, si l'on prenoit lors de ces épidémies, les précautions que l'on prend pour disposer à l'Inoculation.

3°. Parce qu'en procurant de bonne

heure la petite Vérole , on met le malade à l'abri des inquiétudes sur le succès , & de la crainte d'être marqué , qui dans les sujets plus avancés en âge , augmente toujours le danger de la maladie. Si M. Fournier n'avoit à combattre que des préjugés , il est certain qu'ils ne tiendroient point contre les raisons qu'il leur oppose : mais , comme il le dit lui-même ,
 » c'est plutôt ici une affaire de cœur ,
 » qui étouffera toujours la plus vive lumière. On est & on sera toujours plus
 » frappé d'un mal présent quoique léger , mais qu'on se procure volontairement , que d'un autre plus considérable , dont l'existence n'est vue que
 » dans le lointain & à la disposition du hasard... L'incertitude , l'éloignement , l'espérance répandent des
 » ombres favorables sur nos maux à venir , & nous voile une partie des
 » amertumes qui en sont inséparables. . .
 • La tendresse paternelle sera toujours
 » dans les pays où on sent autant que l'on pense , un obstacle à l'introduction de cette méthode.

» La Circassie a été conduite à l'innoculation par l'avidité du gain , l'amour de la nouveauté a déterminé
 » l'Angleterre , les Genevois ont été en-

138 MERCURE DE FRANCE.

» traînés par des preuves de fait, il est
» à craindre que la Bourgogne ne se
» décide que par le cœur & les sentimens.

M. l'Abbé Richard , Secrétaire perpétuel de l'Académie pour les Belles-Lettres , communiqua ensuite des observations sur quelques phénomènes de la foudre , dont il donna une explication très ingénieuse , & en même temps très-vrai-semblable.

M. Maver , Chirurgien-Major de l'Hôpital , & Membre de l'Académie , termina la séance par la lecture d'un Mémoire sur la nécessité d'enlever de bonne heure les boutons chancreux du visage.

La dénomination de *noli me tangere* , appliquée aux excroissances chancreuses du visage , en a tellement imposé sur leur nature , qu'on a toujours craint de les attaquer. Persuadé que le virus chancreux avoit sa source dans le sang , on a cru inutile de s'attacher à en détruire les effets , puisqu'il seroit toujours en état de les renouveler. M. M. s'élève contre cette opinion. On sçait, dit-il, que la plupart des tumeurs chancreuses n'ont été dans leur principe qu'un simple engorgement glanduleux , presque toujours déterminé par des causes extérieures & accidentelles , dont le plus souvent toute

l'action s'est bornée à la partie blessée. Les effets de ces causes étant ordinairement les mêmes, & sur les corps les plus sains, & sur les plus cacochîmes, on en doit inférer qu'ils ne dépendent point d'une disposition particuliere dans la masse totale des humeurs, ou d'un vice préexistant dans le sang, mais simplement dans la nature de l'organe affecté, & de l'espece de fluide qui y est arrêté.

Tout concourt à établir, disons mieux, tout confirme que c'est la matiere même contenue dans la tumeur, & jettée en fonte par l'action des causes capables d'exciter & d'animer le jeu des vaisseaux voisins, qui détermine les accidens qui accompagnent un cancer ulcéré ou prêt à s'ulcérer : ainsi c'est gratuitement qu'on suppose un vice intérieur, un virus chancreux, qui ne peut exister dans le sang, qu'au moyen d'un repompement de la sanie infecte de l'ulcere par les vaisseaux absorbans. En effet l'expérience nous a appris qu'il ne faut souvent qu'un foible coup sur la partie affectée, pour mettre en action le venin, qui étoit comme assoupi. Une cause aussi légère seroit-elle capable de le développer, s'il étoit mêlé avec toute la masse ? Pourquoi d'ailleurs affecteroit-il si constamment la partie ma-

lade, dans laquelle, vu l'embarras qui s'y trouve, il devrait avoir plus de peine à pénétrer. Disons donc avec M. M. dont nous souhaiterions pouvoir partout emprunter les termes, que ce virus ne doit être soupçonné que lorsque l'ulcération est ancienne & d'une certaine étendue, puisque le repompement est toujours en raison composé des temps, & du nombre des vaisseaux absorbans ouverts. Il est d'ailleurs vraisemblable qu'il faut une quantité déterminée de sanie pour infecter la masse des humeurs, & que le mouvement continuel dont elle est agitée, en peut amortir ou détruire les funestes effets. Ainsi, quand il sera question d'un cancer récent, dont la surface sera peu étendue, & la sanie peu abondante, tels que sont les boutons chancreux du visage, qui n'ont pas été trop long-temps négligés, on peut avec confiance tenter l'opération, qui est d'ailleurs le seul moyen d'arracher les malades au funeste sort dont ils sont menacés. M. M. termine son mémoire par des observations qui confirment sa théorie, & par des remarques sur le manuel de l'opération, qui prouvent qu'il est également versé dans les différentes parties de son Art.

L'Académie qui avoit proposé pour

DECEMBRE. 1756. 141

sujet du Prix de 1756, de *déterminer les causes de la graisse du vin, & donner les moyens de l'en préserver ou de le rétablir*, n'ayant pas eu lieu d'être satisfaite des mémoires qui lui ont été adressés, a cru devoir en renvoyer la distribution à l'année 1759. Elle invite les Auteurs à profiter de ce temps pour faire de nouvelles recherches sur les causes particulières de cette altération, sur leurs manières d'agir, & sur les changemens qu'elles opèrent dans la mixtion du vin. Elle desire surtout qu'ils s'attachent à concilier & à faire quadrer les causes reconnues avec les moyens proposés pour en prévenir ou en détruire les effets.

L'Académie a déjà fait annoncer pour sujet de morale pour l'année 1757 le problème suivant : *Est-il plus utile d'étudier les hommes que les livres?* Celui de Médecine pour l'année 1758 est conçu en ces termes : *Quelles sont les regles générales qu'on doit suivre dans le traitement des maladies épidémiques commençantes ? & quels sont les moyens d'en découvrir le caractère particulier ?* L'Académie souhaite que les Auteurs s'attachent principalement à indiquer d'une manière précise les regles générales qu'on doit suivre dans le traitement des maladies épi-

démiques, dont la nature n'est pas encore connue, & qu'ils rassemblent & exposent les moyens que l'Art fournit, pour en découvrir le caractère & le génie particulier; découverte d'autant plus utile, qu'elle est l'unique flambeau qui puisse éclairer sur les indications qu'elles présentent, & guider dans le choix des moyens les plus propres à les remplir.

Ces Prix consistans en une médaille d'or de la valeur de 300 liv. seront adjugés à ceux qui auront le mieux rempli les vues de l'Académie. Il sera libre aux Auteurs d'écrire en François ou en Latin, observant que leurs Ouvrages soient très-lisibles, & qu'ils n'excèdent pas une heure de lecture. Les Mémoires francs de port, seront adressés à M. Petit, rue du vieux Marché, à Dijon, qui n'en recevra aucun passé le premier Avril des années pour lesquelles les prix sont indiqués. Les Auteurs mettront au bas de leurs Mémoires une Sentence ou Devise: ils y joindront un papier cacheté, au dos duquel sera la même devise, & sous le cachet leurs noms, leurs qualités & leurs demeures, pour y avoir recours dans le cas seulement où les Ouvrages obtiendront le prix.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES - LETTRES. •

GÉOGRAPHIE.

LETTRE du Révérend Pere Dom Augustin Calmet , Abbé de Senones , sur la terre de Gessen & sur le Royaume de Tanis en Egypte.

JE desirois depuis long-temps que quelqu'habile homme traitât la matiere du passage de la Mer-Rouge avec l'exaëtitude que demande l'importance de ce célèbre événement , qui jusqu'ici a produit tant de différens systêmes & d'opinions si opposées les unes aux autres ; les uns croyant, selon la Lettre du récit de Moyse , que les Hébreux traverserent la Mer-Rouge d'un bord à l'autre , ayant les eaux miraculeusement suspendues à leur droite & à leur gauche , les autres prétendant qu'ils ne firent qu'un demi-cercle en passant d'un bord à l'autre du même côté , & profiterent ha-

bilement du reflux de la mer , pendant qu'elle laissoit les deux côtés à l'extrémité de son lit desséchés , & que les Egyptiens se livrant inconsidérément dans le même lit de la mer , y furent engloutis par le flux des eaux qui retomberent sur leur armée.

J'ai lu avec beaucoup de satisfaction un petit Ouvrage intitulé , *Essai physique sur l'heure des marées dans la Mer-Rouge , comparée à l'heure du passage des Hébreux* (1). L'Auteur n'y a point mis son nom ; mais j'ai appris depuis qu'il se nomme M. l'Abbé Hardy, du College Mazarin, à Paris. Je lui dois la justice de reconnoître qu'il a très-bien rempli son projet , & a mis cette matiere dans un plus grand jour qu'elle ne l'ait été jusqu'aujourd'hui.

Il avoit été précédé par le Révérend Pere Sichard , Jesuite , Missionnaire en Egypte, qui ayant été exprès sur les lieux , avoit déjà tracé avec exactitude la route que les Hébreux avoient suivie dans leur marche au sortir de l'Egypte.

Permettez-moi , Monsieur , de vous dire , qu'il manque encore quelque chose au travail de ces deux sçavans Observateurs : c'est de fixer plus exactement la position

(1) On le trouve chez Jombert & Lambert.

de la terre de *Gessen*, que les Israélites habiterent dans l'Égypte, & le Royaume de Tanis où demouroit le Roi Pharaon, & la route que les Hébreux & les Egyptiens suivirent jusqu'à la Mer-Rouge.

Il est certain que Jacob & sa famille arrivés en Égypte, habiterent dans la terre de *Gessen*, qui leur fut donnée par le Roi Pharaon. Il paroît par l'Écriture que le nom de *Pharaon* se donnoit à tous les Rois d'Égypte, & que ce n'est pas un nom propre, mais un terme appellatif comme qui diroit le Roi.

Gessen, ou *Gessém*, ou *Gozen*, en hébreu signifie *pluie*, & la terre de *Gessen* le pays de pluie, parce que dans la haute Égypte au dessus du *Dekka*, il pleut très-rarement; au lieu que dans la basse-Égypte aux environs de *Damiette* & de *Peluse*, où nous plaçons la terre de *Gessen*, il pleut assez souvent.

La terre de *Gessen* étoit donc dans la basse-Égypte, à l'Orient du bras le plus oriental du Nil, dans le canton que l'on nomme *Arabique*, au dessous d'*Héliopolis*, nommé *On* en hébreu. Dans ce canton nous connoissons les villes de *Damiette* & de *Peluse*, qui étoient comprises dans le Royaume de Tanis : on y voyoit aussi *Rameffe*, *Sethros* & *Pisbom*, ou *Bubaste*, &

G

Abarit. Nous parlerons de chacun de ces lieux en particulier.

La terre de Gessen confine avec la Palestine (1), & en est séparée par un terrain désert & inhabité, d'environ huit ou dix lieues d'étendue de l'orient au couchant. Il est à présent presque inhabité, quoiqu'autrefois, selon l'Ecriture (2), il ait été habité au moins en partie, & il l'étoit encore apparemment du temps que David étoit persécuté par Saül, & demouroit auprès du Roi de Geth.

Jacob & ses enfans avoient leur demeure à Hébron (3) dans la Palestine, lorsque Joseph les manda pour venir en Egypte, & leur promit de leur faire donner par le Roi la terre de Gessen. Lorsqu'ils furent sur les frontieres, & que Pharaon eut appris leur arrivée sur ses terres, il leur fit dire qu'ils pouvoient venir en assurance, & qu'il leur donneroit *la moëlle de la terre* (4), & Joseph informé qu'ils étoient arrivés dans le pays, fit mettre ses chevaux à son charriot, & se hâta de venir en diligence embrasser son pere. Tout cela marque que la demeure du Roi & de

(1) V. Genes. xlv, 10. xlvj, 28. xlvij, 1, 4, 6, 27.

(2) 2. Reg. viij, 9 & 10.

(3) Gen. xxv, 2, & xxxvij, 15.

(4) Gen. xlv, 17 & 18. xlvj, 28.

Joseph étoit assez éloignée de la terre de Gessen. En effet, ce pays que nous plaçons dans la basse-Egypte, étoit à l'orient du bras le plus oriental du Nil, & avoit le Lac Sirbon & la ville de Rhinocorure au levant, & Tanis à l'occident.

Les deux Ecrivains qui nous ont si bien marqué la situation & la largeur de la Mer-Rouge, & les circonstances de la sortie des Hébreux de l'Egypte; supposent qu'ils sortirent du vieux Caire, où Pharaon faisoit, à leur avis, sa demeure ordinaire, comme dans la Capitale de ses Etats. Mais le vieux Caire, qui est voisin de l'ancienne Babylone d'Egypte, étoit trop éloigné de la ville de Tanis, où il est indubitable que Moïse fit tant de miracles aux yeux de Pharaon & de ses serviteurs.

Il est vrai que Joseph l'Historien (1) dit que les Juifs s'assemblerent à *Letopolis* ou *Latopolis*, pour sortir de l'Egypte; que ce lieu étoit alors désert, mais que dans la suite on y bâtit Babylone d'Egypte: il croyoit donc que les Hébreux avoient leur demeure dans la haute Egypte, puisque Babylone est au dessus, & au nord-est du vieux Caire; ce qui est fort différent de

(1) Joseph, antiq. l. 2, ch. 15.

148. MERCURE DE FRANCE.

tout ce que nous avons dit jusqu'ici , & que nous dirons encore ci-après.

Le Patriarche Joseph , pour ménager à Jacob son pere , & à ses freres les Hébreux , fils de ce Patriarche , une demeure en Egypte propre à leur profession (1) , les avertit de dire à Pharaon qu'ils étoient *Pasteurs de Brebis* , parce que les Egyptiens ont en horreur les Pasteurs de ces sortes d'animaux : par conséquent il ne convenoit pas de leur assigner des demeures parmi celles des Egyptiens , & voisines les unes des autres ; ç'auroit été une occasion continuelle de disputes & de querelles.

Il leur fit donc donner un canton éloigné de la Capitale du Royaume de Tanis , où Pharaon tenoit sa cour. Il leur assigna la terre de Gessen , comme plus propre à nourrir des brebis : car Strabon (2) & les Voyageurs remarquent que les environs de Tanis sont remplis de lacs , d'étangs & de marais contigus les uns aux autres. Or un tel terrain n'étoit nullement propre à nourrir des troupeaux de brebis , qui demandent un pâturage plus sec & moins gras.

Il n'étoit pas non plus permis aux Eryp-

(1) Gen. xlvj , 34.

(2) Strab. l. 18 , p. 552.

tiens de manger avec les Hébreux (1), ils les regardoient comme impurs.

Hérodote (2) remarque qu'ils avoient la même répugnance de manger avec les Grecs ; ils ne vouloient ni leur donner le baiser , ni se servir de leurs couteaux , ni user de leur pots ni de leurs vaisselles , ni manger d'une viande qui auroit été coupée par le couteau d'un Grec. Telle étoit la superstition de cet ancien peuple envers les Etrangers.

Il paroît néanmoins par le récit de Moïse en un autre endroit , que les Hébreux s'étoient familiarisés avec les Egyptiens , & qu'ils s'étoient approchés de Tanis ; encore que les Hébreux , qui étoient venus en Egypte avec Jacob , se fussent insensiblement mêlés avec les Egyptiens : cependant ils conserverent toujours leur Religion , la Circoncision , leur Langage , leurs Lettres , leur maniere d'écrire , en sorte que Moïse au Mont Sinai écrivit la Loi de Dieu , qu'il donna aux Hébreux en caractères & en langue Hébraïque , & non en caractères ni en langue Egyptienne , quoiqu'il n'ignorât ni l'une ni l'autre , ayant vécu plusieurs années dans ce Pays , & ayant été

(1) Gen. xliij , 31-32.

(2) Hérod. l. 2 , c. 41.

instruit de toute la sagesse des Egyptiens, comme fils adoptif de la Princesse fille du Roi de Tanis; & qu'il parlât sans interprete à ce Prince, même après son retour du pays de Madian, où il avoit demeuré assez long-temps. On sçait d'ailleurs à n'en pouvoir douter, que le langage & le caractère dont se servoient les Egyptiens, étoient fort différens de ceux des Hébreux & des Phéniciens. Car lorsque les Israélites furent sur leur départ de l'Egypte pour aller sacrifier à leur Dieu dans le désert, Moïse leur dit : (1) *Que les hommes d'entre vous demandent à leurs amis, & les femmes à leurs voisines, des vases d'or & d'argent pour porter avec vous dans cette cérémonie; & Dieu leur donna grace aux yeux des Egyptiens, qui leur prêtèrent volontiers ce qu'ils avoient de plus précieux: en sorte qu'en sortant ils emporterent les richesses des Egyptiens, & se payerent par leurs mains des travaux qu'ils leur avoient fait faire.* Lorsque la fille de Pharaon découvrit le jeune Moïse sur le bord du Nil, elle y étoit allée ou pour se baigner, ou pour laver du linge; comme dans Homere (2) la Princesse Nausicaë, fille du Roi

(1) Exod. xj, 2. xij, 35.

(2) Hom. Odyss. 2, v. 60.

Alcinoüs : la ville de Tanis , où demouroit Pharaon , étoit donc près de ce fleuve , & les Hébreux demeuroient alors pêle-mêle avec les Egyptiens , aux environs de Tanis , ou peut-être dans cette ville même.

Du temps de Tite , Tanis n'étoit qu'une petite ville , (1) mais du temps du Prophete Isaïe , (2) elle passoit pour une des principales villes de l'Egypte : Isaïe en parle comme d'une ville célèbre par la profession des Sciences que faisoient ses habitans. Il se moque de la prétendue prudence de ses Princes : *Stulti Principes Taneos*. Et Moïse dans les Nombres , (3) dit que la ville d'Hébron , qui passoit pour une des plus anciennes de Chanaan , n'étoit que de 7 ans plus vieille que Tanis.

Josephe l'Historien (4) décrivant la marche de Tite , fils de l'Empereur Vespasien , venant d'Alexandrie en Judée , dit qu'il s'embarqua à Alexandrie & vint par mer jusqu'à la ville Thmuis , & qu'après être descendu à terre , il vint *coucher à une petite ville nommée Thanis* ,

(1) Josephe, de Bello, Jud. l. 4 , c. 18.

(2) Isaïe xix, 11-13. xxx, 4.

(3) Numer. xiiij, 23.

(4) Joseph. de Bell. Jud. l. 4 , c. 18.

delà il arriva à Héracléopolis, & le troisieme jour à Péluse, trois jours après au mont Casius, le lendemain à Ostracine, puis à Rinocerure, delà à Raphia, qui est la premiere ville de la Syrie, ensuite à Gaza.

Tanis étoit donc au couchant du bras le plus oriental du Nil, à 5 ou 6 lieues de la ville d'Héracléopolis, à 10 ou 12 lieues de Peluse; car les troupes Romaines faisoient ordinairement 5 ou 6 lieues par jour.

Le Roi de Tanis étoit maître du pays de Gessen : Tanis étoit capitale du Nome Tanitique dans la basse Egypte : l'Itinéraire d'Antonin marque Tanis à 22 milles pas d'Héracléopolis, à pareille distance de Thmuis, c'est-à-dire à six ou sept lieues de ces deux villes: à Tanis commençoit l'embouchure Tanitique du bras du Nil, & le Nome Tanitique connu dans Strabon, page 332 & dans la notice de l'Empire, la troisieme de la premiere augustale Tanitique-Tanis. On cite une médaille avec l'inscription TANIATA, la onzieme année d'Adrien : elle est encore connue aujourd'hui sous le nom de Thiné dans la basse Egypte. Voyez Fourmont Description des Plaines d'Héliopolis, page 81.

Cette embouchure est à présent appelée l'embouchure de Tennis ou Tenno-

DECEMBRE. 1756. 153

22 (1). Scherifal-Edrisi en fait mention , & dit qu'elle est placée sur un lac du même nom , qui a 30 milles de largeur d'Orient en Occident , & qui communique à un autre lac , qui s'étend jusqu'àuprès de Damiette. Nous avons vu que Strabon parle de ces lacs , & le Pere Sicard en fait aussi mention , & leur donne soixante mille de longueur. Ils commencent au château de Thinée & s'étendent jusqu'à Damiette , étant joints en cet endroit au bras du Nil par un canal de 1500 pas. L'eau en est saumâtre. Ils sont très-poissonneux , & contiennent plusieurs îles , entre lesquelles est celle de Tanis.

Il y a eu un ancien siège Episcopal à Tanis , qui a toujours subsisté sous les Mahometans.

Les Arabes fonderent même l'année de leur conquête de l'Egypte , une seconde ville de Tanis , dans une autre île de ce lac , où il y avoit quelques anciennes ruines. Cette nouvelle ville de Tanis est devenue dans la suite assez considérable , pour avoir une Chronique particulière sous le nom de *Tarich Tenis*. Le lac dans lequel elle est située

(1) V. le Diction. Geograph. de la Martiniere , art. *Damietta & Péluze*.

154 MERCURE DE FRANCE.

n'est séparé de la mer, que par une langue de sable de 3 milles de largeur.

A 25 milles de la bouche de Tanis, se trouve la ville, puis le lac de *Pharamida* ou *Pharamisa*, ou *Pharma*, située sur la côte de la mer méditerranée : cette côte n'est éloignée de la mer rouge que de 70 milles & n'en est séparée que par une grande plaine unie & très-peu élevée au dessus du niveau des deux mers.

Pharamida, ou *Pharamisa* pourroit bien être *Rameffé*, dont nous avons parlé, & dont nous parlerons même ci-après ; car le *Pa* ou *Pha*, n'est qu'un article dans la langue Egyptienne. Au-delà de *Pharamide* on trouve plusieurs lacs qui ne sont pas marqués dans les Cartes ordinaires, quoique les anciens Portugais donnent connoissance de leur position, leur figure & leur dimension. Le plus oriental de ces golfes est nommé *Rixa*, qui pourroit bien être celui sur lequel la ville de *Rhinocoryre* étoit située.

On assure (1) qu'anciennement l'Egypte étoit partagée en plusieurs Dynasties, ou plusieurs petits Royaumes, ayant chacun leur Roi ; ce qui fait croire que les listes que l'on produit des anciens Rois

(1) V. Marsham, Canon Chronol. Egypt. 25-26.

DÉCEMBRE. 1756. 155

d'Egypte ne sont pas successives, mais collatérales, & que ces Princes ne se succédoient pas les uns aux autres, mais qu'ils régnoient en différens endroits, les uns dans une Dynastie, les autres dans une autre.

La suite au prochain Mercure.

G É O M E T R I E.

A L'AUTEUR DU MERCURE.

J'Ai lu, Monsieur, dans votre Mercure de ce mois, une Lettre que M. Lombart vous a écrite à l'occasion de mon Théorème inséré dans le Mercure du mois d'Août dernier. J'avois toujours cru qu'un Géometre étoit en état de distinguer un Théorème d'une *Méthode*. M. Lombart confond l'un avec l'autre. Vous sçavez, Monsieur, que j'ai demandé si mon Théorème étoit contenu dans les *Sections coniques du Marquis de l'Hôpital*; & M. Lombart perdant de vue ce que je demandois, a cherché dans cet Ouvrage si la *Méthode* à laquelle mon Théorème appartient y étoit contenue; mais comme il le déclare, il

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

n'a trouvé cette *Méthode*, que dans le *Traité des Sections coniques de M. de la Chapelle*. Il seroit long & hors de mon sujet d'examiner si M. Lombart a raison même sur ce point. Je vous prie seulement, Monsieur, d'observer qu'il semble avoir évité dans sa Lettre jusqu'au mot *Théorème*, puisque ce terme ne s'y lit pas une seule fois. Aussi mon Théorème ne se trouve-t-il nulle part dans l'Ouvrage, auquel M. Lombart me renvoie : c'est une vérité constante & reconnue par M. de la Chapelle lui-même. J'eus l'honneur de lui communiquer mon Théorème plus de huit mois avant que de vous l'adresser ; & il m'avoua avec la candeur que tout le monde lui connoît, qu'il n'avoit pas soupçonné que les Courbes en général eussent la propriété exprimée dans l'énoncé de ce Théorème. J'attends toujours, Monsieur, quelque nouvel avis de la part du Public.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MARSSON.

A Paris, le 3 Novembre 1756.

A L'AUTEUR DU MERCURE.

Monsieur, comme je ne néglige guere de lire le *Mercur* de France, j'avois vu

DECEMBRE. 1756. 157
dans celui du mois d'Août l'Ecrit de M.
J. G. Marsson , par lequel il invitoit les
Géometres à lui annoncer si une propo-
sition qu'il y nomme son Théorème se trou-
voit dans le cinquieme livre du Traité des
Sections coniques du Marquis de l'Hôpital.
Sans être Géometre , je m'adonne quel-
quesfois à cette belle science , dont Platon
disoit que l'Eternel s'occupoit dans tous
les temps. Mais quoique parfaitement con-
vaincu que cette proposition est contenue
dans l'Ouvrage cité , & même très-claire-
ment , pour quiconque l'a un peu étudiée
avec l'attention qu'il mérite , je n'en dis
mot dans ce temps là , ne voulant pas que
ce fût moi qui eusse ôté à M. M. cette
idée si chérie d'une découverte en Mathé-
matiques.

Cependant je vois que cette petite mépri-
se est accueillie : l'Auteur de la Lettre inse-
rée dans le dernier Mercure , accorde tout
gratuitement à M. M , que son Théorè-
me ne se trouve point dans le cinquieme
livre du Traité du Marquis de l'Hôpital ;
mais il le cherche dans le Traité des Sec-
tions coniques de M. l'Abbé de la Cha-
pelle.

En vérité , Monsieur , je ne puis résis-
ter à l'envie de vous avouer mon étonne-
ment. Comment est-il possible que des

158 MERCURE DE FRANCE.

Géometres lisent l'ineestimable Ouvrage du Marquis de l'Hôpital avec tant de distraction ! car je ne sçaurois présumer que ce soit défaut de sagacité, rien n'étant plus aisé que d'y voir la proposition dont il s'agit.

J'ose donc vous prier, Monsieur, de permettre que cette Lettre trouve sa place dans votre prochain Mercure, qui étant déjà si riche en différens morceaux de littérature & de bel-esprit, rassemblés avec la délicatesse de goût que les Gens de Lettres vous connoissent, ne peut encore manquer de réunir tous les suffrages, lorsque les Amateurs des sciences exactes y trouvent de temps en temps des matieres relatives à l'objet de leurs recherches.

J'ai l'honneur d'être, &c. D.

A Paris, le 9 Novembre 1756.

La proposition dont il s'agit est celle-ci :
 « Dans une courbe (quelconque) ANQ ,
 « le rectangle élémentaire MQ qui lui est
 « inscrit, est à son rectangle correspon-
 « dant ML inscrit (au complément),
 « comme la soutangente PT est à l'abscisse
 « correspondante AP ».

Cette proposition, pour le dire en passant, se démontre d'une manière bien simple ; car :

« MF ou $PT = \frac{n}{m} AP$, ou $\frac{n}{m} MK$ ».

Où le parallél. $FMSG$, ou son égal $PMRQ$ est au parallél. $KMSL$, comme FM ou PT , est à KM ou AP : Donc le parallél. $FMSG$, ou son égal $PMRQ$, est au parallél. $KMSL$, comme $\frac{n}{m} MK$ est à KM , ou comme $\frac{n}{m}$ est à 1.

« Donc aussi » (en mettant cette analogie en équation) « le parallél. $FMSG$, ou son égal $PMRQ = \frac{n}{m} KMSL$ ».

Maintenant si M. M. veut bien relire cette *Minore*, en ne répétant, pour abrégé, que les mots écrits en italiques, il trouvera que

Le parallélogramme $PMRQ$ est au parallél. $KMSL$, comme PT est à AP .

Ce qui est précisément le Théorème dont il s'agit.

Mais si M. M. est curieux de voir quelque part la même proposition énoncée expressément & mot à mot, qu'il se donne la peine de consulter un Livre Hollandois imprimé à Amsterdam en 1706, intitulé : *Analyse, ou Résolution algébrique, de Problèmes mathématiques, par Abraham de Graaf, &c.* Il y trouvera à la page 321. la position suivante qui revient à l'article cité du Traité du Marquis de l'Hôpital :

j'en ai changé ici les lettres pour ne pas multiplier inutilement les figures.

„ Si on a un trapeze $AQNL$, & qu'un
 „ point M s'y meuve en commençant en A
 „ & finissant vers N : (ayant fait MP
 „ parallele à QN , & MK à PA , NL ou
 „ $QA = b$, LA ou $NQ = c$, $AP = x$,
 „ $MP = y$), en sorte qu'on ait toujours
 „ $x' : y' :: b' : c'$; l'espace $ANQA$ sera à
 „ $ANLA$ comme t à s , ou comme l'expo-
 „ sant de la ligne PM à celui de la ligne
 „ AP . Pour démontrer ceci, dit l'Auteur,
 „ soit pris dans la courbe AMN (elle est
 „ courbe, parce que les proportionnelles
 „ x' , y' , b' , c' ont des exposans inégaux),
 „ un autre point N infiniment proche de
 „ M , & par N & M soit menée une
 „ droite jusqu'à PA prolongée, comme
 „ NMT ; tirez GT parallele à MP , &
 „ NG à PT , & prolongez MK en F , &
 „ en R , jusqu'à ce qu'elle rencontre QN
 „ parallele à PM en R :

„ Puisque la portion courbe MN est
 „ infiniment petite, NT est tangente en
 „ N ou M .

„ Et à cause que l'analogie précédente
 „ donne $c'x' = b'y'$, on trouvera la sou-
 „ tangente $PT = \frac{bx}{s}$.

„ Donc puisque PT , ou MF est =

„ $\frac{1x}{s}$, & $AP = x$, on aura le petit tra-
 „ peze GM ou MQ au petit trapeze LM
 „ (ou le quadrilatere $PMNQ$ au quadri-
 „ latere $LKMN$, comme $\frac{1x}{s}$) ou comme
 „ $t \text{ à } s$. „

Ce qui contient *expressement* le Théorème en question, $\frac{1x}{s}$ étant la soutange PT , comme le dit nommément l'Auteur, & x l'abscisse AP correspondante.

FINANCES.

FINANCIER. Homme qui manie les *Finances*; c'est-à-dire les *deniers* du Roi, qui est dans les *Fermes*, dans les *affaires* de Sa Majesté : *questorius*, *ararii collector*.

C'est à ce peu de mots que les meilleurs *Dictionnaires* se bornent sur cet article. Le *Peuple*, (on doit entendre par ce mot le vulgaire de toute condition), ajoute à cette définition l'idée d'un homme *enrichi*, & n'y voit guere autre chose. Le *Philosophe*, (c'est-à-dire l'homme sans prévention), peut y voir non seulement la *possibilité*, mais encore la *réalité* d'un Ci-

royen utile à la Patrie, quand il joint à l'intelligence, aux ressources, à la capacité qu'exigent les travaux d'un *Financier* (considéré dans le grand), la *probité* indispensable dans toutes les professions, & le *désintéressement* plus particulièrement nécessaire à celles qui sont *lucratives* par elles-mêmes.

Voici, par rapport à la définition du *Financier*, les différens aspects sous lesquels peut être envisagée cette profession que les *Chevaliers Romains* ne dédaignoient pas d'exercer.

Un *Financier* veut être considéré,

1°. Comme participant à l'*administration* des Finances, d'une manière plus ou moins directe, plus ou moins prochaine, plus ou moins décisive :

2°. Comme faisant pour son compte, en qualité de *Fermier*, ou d'*Aliénataire*, ou pour le compte du Roi, en qualité de *Régisseur*, le recouvrement des *impositions* :

3°. Comme chargé d'*entreprise* de guerre, ou de paix :

4°. Comme *dépositaire* des fonds qui forment le *Trésor* du Souverain, ou la *caisse* des particuliers qui sont comptables envers l'*Etat*,

Si l'on examine *philosophiquement* ces différentes subdivisions d'une profession de-

164 MERCURE DE FRANCE

venue fort importante , & très-considérable dans l'*Etat* , on demeurera convaincu qu'il n'en est aucune qui n'exige , pour être dignement remplie , le concours des grandes qualités de l'esprit & du cœur ; les *lumières* de l'*homme d'Etat* , les *intentions* du *bon Citoyen* , & la plus scrupuleuse *exactitude* de l'*honnête-homme* vraiment tel : car ce titre respectable , est quelquefois légèrement prodigué ,

On verra qu'il est indispensable

1°. Que le *régisseur* régisse , perçoive ; administre comme pour lui-même :

2°. Que le *Fermier* ou l'*Aliénataire* évitent également la *négligence* qui compromet le droit , & la rigueur qui le rend odieux :

3°. Que l'*Entrepreneur* exécute ses traités avec une exactitude qui mérite celle des paiemens :

4°. Que les *Trésoriers* & les autres charges ou emplois à maniement , donnent sans cesse des preuves d'une probité qui réponde de tout , & d'une intelligence qui ne prive de rien.

5°. Que tous enfin étant , par leurs places , garans & responsables envers l'*Etat* de tout ce qui se fait en leur nom , ou pour le Gouvernement , ne doivent employer , (en sous-ordre) dans le recouvrement , & dans les autres opérations ,

DECEMBRE. 1756. 165

ont il sont chargés, que des gens humains, solvables, intelligens, & d'une probité bien constatée.

C'est ainsi que tous les *Financiers*, chacun dans leur genre, & dans l'ordre des proportions de *lumières*, de *fonctions*, de *scultés*, qui leur est propre & particulier, peuvent être estimés, considérés, mérités de la Nation, écoutés, consultés, suivis par le Gouvernement.

Ce portrait du *Financier*, blessera peut-être une partie des idées reçues; mais ont-elles été en connoissance de causes? doivent-elles être admises sans restriction? quant elles seroient justifiées par quelques exemples, doivent-ils tirer à conséquence pour l'universalité?

On répondra vraisemblablement qu'il étoit injuste & déraisonnable de les appliquer indistinctement à tous les *Financiers*. Que penser de cette application indistincte & générale dans un Auteur accrédité par son mérite & par sa réputation?

Ouvrez l'*Esprit des Loix* (1), ce livre qui a tant d'honneur aux lettres, à la raison, à l'humanité, & je trouve dans cet Ouvrage célèbre cette espèce d'anathème lancé contre les *Financiers*, que l'on affecte de confondre tous dans les injurieuses déno-

(1) Liv. XIII, ch. 20.

minations de *Traitans* & de *Publicains*.

« Il y a un lot pour chaque profession :
 « le lot de ceux qui levent les tributs est
 « les richesses , & les récompenses de ces ri-
 « chesses sont les richesses mêmes. La gloi-
 « re & l'honneur sont pour cette *Noblesse* ,
 « qui ne connoît , qui ne voit , qui ne sent
 « de vrai bien que l'honneur & la gloire.
 « Le respect & la considération sont pour
 « ces *Ministres* & ces *Magistrats* qui ,
 « ne trouvant que le travail après le tra-
 « vail , veillent nuit & jour pour le bon-
 « neur de l'Empire ».

Mais comment un *Philasophe* , un *Lé-
 gislateur* , un *Sage* a-t'il pu supposer dans
 le Royaume une profession qui voulût ,
 qui ne gagnât , qui ne méritât que de
 l'argent , & qui fût exclue par état de tou-
 te autre sorte de récompense.

On sçait tout ce que méritent de la Pa-
 trie la *Noblesse* qui donne son sang pour
 la défendre , le *Ministère* , qui la gouver-
 ne , la *Magistrature* qui la juge ; mais ne
 connoît-on enfin qu'une espece de gloire &
 d'honneur , qu'une sorte de respect & de
 considération ? & n'en est-il point que la
finance puisse aspirer à mériter ?

Les récompenses doivent être proportion-
 nées aux services , la gloire aux sacrifices ,
 le respect aux vertus.

Un *Financier* ne sera sans doute ni récompensé, ni respecté, ni considéré comme un *Turenne*, un *Colbert*, un *Séguier*; . . . les *services* qu'il rend, les *sacrifices* qu'il fait, les *vertus* qu'il montre, ne sont ni de la même nature, ni du même prix. Mais peut-on, mais doit-on décemment, équitablement, raisonnablement en conclure qu'il n'ont aucune sorte de valeur & de réalité ? & lorsqu'un homme de *finance*, tel que l'on vient de le peindre, & que l'on conçoit qu'il doit être, vient justifier l'idée que l'on en donne, sa *capacité* ne rend-elle pas à l'état des *services* essentiels ? son *désintéressement* ne fait-il pas des *sacrifices*, & sa *vertu* ne donne-t-elle pas des *exemples* à suivre à ceux mêmes qui veulent le dégrader ?

Il est certain, & l'on doit en convenir (en ami de la vérité), il est certain que l'on a vu dans cette profession des gens dont l'*esprit*, dont les *mœurs*, dont la *conduite* ont mérité qu'on répandît sur eux, à pleines mains, le sel du sarcasme & de la plaisanterie, & (ce qui devoit les toucher encore plus) l'amertume des reproches les mieux fondés.

Mais ce corps est-il le seul qui présente des membres à retrancher ? Et refusera-

t'on à la *Noblesse*, au *ministere*, à la *magistrature*, les *éloges*, les *récompenses* & les *distinctions* qu'ils méritent, parce que l'on a vu quelquefois en défaut dans le *Militaire*, le *courage*, dans le *ministere* les *grandes vues*, dans la *magistrature* le *savoir* & l'*intégrité*.

On réclamerait avec raison contre cette injustice : la *finance* n'a-t-elle pas autant à se plaindre de l'*Esprit des Loix* ; & ne doit-elle pas le faire avec d'autant plus de force, que l'Auteur ayant plus de *mérite* & de *célébrité*, est aussi plus dangereux pour les opinions qu'il veut accréditer. Le moindre reproche que l'on puisse faire en cette occasion à cet Ecrivain, dont la mémoire sera toujours chère à la Nation, c'est d'avoir donné pour *assertion générale*, une *observation* personnelle & *particulière* à quelques *Financiers*, & qui n'empêche pas que le plus grand nombre ne désire, ne cherche, ne mérite, n'obtienne la sorte de récompense & de gloire, de respect & de considération qui lui est propre.



SÉANCE

SÉANCE PUBLIQUE

De l'Académie Royale des Belles-Lettres.

LE 12 de Novembre, cette Compagnie tint sa Séance publique d'après la S. Martin. On annonça d'abord le Prix remporté par le Pere Olivier, de l'Oratoire. Ce Prix que M. le Comte de Caylus a fondé devoit être donné l'année dernière, & avoit été remis à la Saint Martin de celle-ci. M. le Beau, Secretaire perpétuel de l'Académie, lut l'Eloge de M. l'Abbé de Pomponne. Cette lecture fut suivie de celle de trois Mémoires; le premier, de M. de Burigny, sur les *Cicéroniens*; le second, de M. Dupuy, sur l'*Œdipe* de Sophocle; le troisieme, de l'Abbé Batteux, sur la Philosophie ancienne.

Cette Académie pour le sujet du Prix fondé par M. le Président de Noinville, propose d'examiner *quel étoit en France l'état de la Marine & du Commerce maritime sous les deux premieres Races?*



H

*S É A N C E publique de l'Académie royale
des Sciences.*

LE 13, l'Académie des Sciences tint son Assemblée publique d'après les vacances. M. de Fouchy, Secrétaire perpétuel de cette Compagnie, fit la lecture de l'Eloge de l'ancien Evêque de Mirepoix, & de celui de M. de Cassini. M. l'Abbé Noller lut ensuite des Recherches sur les moyens de suppléer à l'usage de la glace, dans les temps & dans les lieux où elle manque. La Séance fut terminée par un Mémoire de M. Hellot, sur l'utilité dont feroit pour le Royaume l'exploitation des mines. L'Auteur prouve cette utilité par plusieurs exemples.

SUITE DE LA SÉANCE PUBLIQUE

*De l'Académie royale des Belles-Lettres de la
Rochelle, du 5 Mai 1756.*

LEs observations de M. Hüe furent suivies d'un Mémoire que lut M. Meynard-de la Garde, Directeur de la Monnoie, sur la préparation des Minéraux, & leur fusion

Quelle que puisse être, dit M. de la Garde, l'abondance & la richesse des mines d'or & d'argent, ces matieres précieuses ne sortent jamais pures des entrailles de la terre; un alliage plus ou moins dominant s'incorpore & s'unit presque toujours à leur essence. Ce seroit peu si nous n'avions à combattre que le cuivre, le plomb & le fer qui les assiègent; nos opérations seroient aussi faciles que fructueuses: mais ce ne sont pas là les seuls corps étrangers qui dénaturent ces sortes de substance: combien n'en est-il pas de plus dangereux encore, dont le corrosif absorbe dans les mines la matiere principale, tandis que dans la fonte elle est entraînée par l'activité de ces volatils, s'échappe des mains des Artistes, trompe & anéantit le plus souvent toutes nos espérances!

Ne seroit-ce point là une de ces causes principales qui ont fait négliger, & peut-être abandonner les mines d'or que nous avons en France? doit-on rejeter la faute sur le dégoût national ou sur un injuste préjugé? De quelque côté que vienne l'erreur, il suffiroit, pour en démontrer l'absurdité, d'ouvrir tous les Auteurs anciens & modernes qui ont traité ce sujet; nous verrions avec Pline, Agricola, & plusieurs autres, qu'il n'est point de contrée

H ij

plus riche que la nôtre; que les mines d'or & d'argent y sont abondantes, & que les Pyrénées seuls, dont les vestiges des fourneaux établis par les Romains subsistoient encore le siècle dernier, fournissoient tous les ans à ces Maîtres du monde vingt mille livres pesant d'or.

Pourquoi ces mines exploitées avec tant de succès sont-elles aujourd'hui désertes & abandonnées? la source en est-elle épuisée? & dans un si vaste terrain est-il à croire qu'avec des recherches exactes, on ne feroit pas de nouvelles découvertes? Mais ce n'est pas seulement dans les Pyrénées que la France nous offre des trésors; toute son étendue recèle une infinité de mines dont plusieurs rivières qui roulent avec leurs sables des paillettes d'or, ne nous présentent encore que de précieux échantillons. Si ces minces objets sont cependant capables d'exciter dans les habitants des bords du Rhône, du Rhin, de l'Ariège, de la Garonne, de la Ceze, du Gordon, des desirs d'ambition & de fortune, avec quelle assurance ne devoit-on pas percer & fouiller les montagnes où ces rivières prennent leur source.

Mais il ne suffit pas qu'une mine soit abondante pour être avantageuse à ceux qui la font exploiter; le défaut d'expé-

rience dans les Mineurs , ou les mauvais procédés des Fondeurs , sont plus que capables d'exposer à des pertes considérables ; pertes que l'impéritie des Ouvriers ne manque pas de rejeter sur la pauvreté de la mine.

Essayons de tracer une méthode sûre pour la fonte des minéraux , méthode qui en dégageant les matieres précieuses de ce qui leur est hétérogène , obvie à tous les inconvéniens.

Les volatils qui ruinent les métaux & qui rendent les minéraux intraitables , sont le soufre , l'antimoine , l'arsenic & le vitriol. On peut réduire à trois tous les cas où ces corps étrangers sont inhérens à la matiere principale.

Dans le premier , elle regorge de ces différentes substances.

Dans le second , elle ne tient que peu des unes & beaucoup des autres.

Dans le dernier enfin , elle n'est chargée qu'en très-petite quantité d'un ou deux de ces mixtes.

L'ustulation , qui n'est qu'une espece de calcination , est la seule voie par laquelle on puisse écarter ces productions hétérogènes.

Quoique l'art nous présente une infinité de méthodes , l'air libre ou les fourneaux sont suffisans.

174 MERCURE DE FRANCE.

L'ustulation à l'air libre doit avoir lieu lorsque les minéraux tiennent beaucoup des volatils dont nous venons de parler, & principalement s'ils se trouvent chargés de parties vitrioliques.

Pour la pratiquer avec succès, on enrasse les minéraux en pyramide tronquée; le feu s'allume par la base, & s'y perpétue ensuite de lui-même aussi long-temps que dure l'expulsion; il ne s'éteint qu'après avoir entièrement dissipé, ou peu s'en faut, le soufre qui est le plus inhérent.

Lorsque les minéraux n'ont pas besoin d'un feu de si longue durée, on se contente de les réduire en poudre, & de les ustuler dans des fourneaux de reverberes, par la seule projection de la flamme d'un feu fait de bois qui n'ait rien de vitriolique.

Telles sont les préparations nécessaires pour une bonne fusion; tout ce qui s'en écarte ne doit être regardé que comme un raffinement déplacé, & même un défaut essentiel.

Les minéraux qui ont passé par l'une ou l'autre de ces opérations ne sont pas pour cela entièrement dégagés du vice radical qui les domine; ils conservent encore trois qualités qui les rendent ou fusibles,

ou réfractaires , ou en partie fusibles & réfractaires.

Ce sont ces qualités , ou plutôt ces défauts qui dans la fusion indiquent la route que l'on doit tenir.

La mine fusible n'a besoin d'aucune addition ; mais si elle l'étoit trop , il seroit essentiel de la corriger en y incorporant des récrémens rudes & réfractaires , dont la proportion pût lui procurer le degré convenable.

La mine réfractaire ou qui ne fond pas d'elle-même , demande des récrémens fusibles qui la rendent traitable.

La mine en partie fusible , & en partie réfractaire , peut se corriger avec des récrémens durs, si elle tient trop du fusible , & des récrémens fusibles , si la partie réfractaire y domine trop.

Une mine qui tiendrait également de l'une & de l'autre , (s'il est possible de la trouver à ce degré) seroit par sa nature suffisamment compensée , de façon qu'il ne faudroit rien ajouter à la fusion.

Les récrémens ne sont autre chose que les scories d'un mineral dont l'essence est la même que celui sur lequel on veut opérer : sa qualité fait celle des récrément ; ils sont , comme lui , fusibles ou réfractaires.

A l'égard de l'extraction du métal hors de sa mine, on n'en retireroit point dans la fonte tout celui qu'elle tient, si on vouloit épargner le charbon & ménager la durée des fourneaux. Cette économie mal entendue tourne toujours à la perte de ceux qui la mettent en usage, & ce n'est qu'en prodiguant cette matière qu'on peut parvenir à une parfaite sécrétion.

Quelqu'expérience que puisse avoir un Artiste, ce moment de la fusion est toujours épineux, puisqu'il consiste à juger sûrement de l'état du métal, & à laisser couler à propos & reposer les matières fondues. Sans ce degré de connoissance, joint à une attention qu'on doit pousser jusqu'au scrupule, les minéraux se consumment en volatils, ou bien leur produit métallique se perd dans la masse des récrémens.

Ils sont sujets à ce premier inconvénient, quand la matière fondue reste en bain trop long-temps, ou que par un défaut de construction dans la pente des fourneaux elle n'a pas un cours aisé.

Les récrémens retiennent & absorbent le produit minéral, lorsque l'on presse l'opération & que l'on ne donne pas aux parties métalliques tout le temps néces-

faire pour se dégager par leurs poids des scories avec lesquelles la nature les avoit confondues.

Malgré ces précautions , l'on ne doit pas se flatter d'avoir paré à tous les inconvéniens : il en est un autre si commun dans la fonte des minéraux & même des métaux , qu'on ne sçauroit apporter assez de soins pour s'en garantir ; c'est l'évaporation.

Plusieurs causes contribuent à son effet. Si le défaut d'humecter le minéral avec l'eau ordinaire , ou de le bien stratifier avec le charbon , est une des principales causes de la dissipation , le remède en est facile ; mais il n'en est pas ainsi de celle qui provient du défaut d'ustulation : il est des minéraux qu'on ne juge pas devoir y être exposés , comme il en est d'autres qui ne s'y dégagent point entièrement de leurs volatils. Il faut dans ces cas avoir recours aux absorbans : les récrémens de mine de fer , & même les pirittes qui ont le fer pour base , servent à ceux qui sont encore imbus de soufre , & le plomb ou ses scories sont nécessaires pour dissiper l'arsenic des autres.

Quoique ce procédé soit le plus sûr pour empêcher la dissipation des minéraux & des métaux , on ne peut pas dire qu'il

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

les mette à couvert de toute évaporation. Quelque pratique qu'on puisse employer , il n'est point de fourneaux où elle ne soit au moins insensible & l'on ne peut remédier à cette perte qu'en donnant aux cheminées une forme capable d'en retenir les fumosités.

On ne sçauroit pour cet effet donner à la hotte trop d'étendue ni de volume ; & au lieu d'en élever les tuyaux sur une ligne perpendiculaire ou diagonale, il est essentiel de les faire serpenter , & de placer dans toute l'étendue des espèces de gradins qui en suivent exactement les conduits tortueux : par cette construction les fumées sont arrêtées dans leur route ; elles déposent & s'accumulent dans ces sortes de niches , & avec les suies qu'elles contiennent , elles y abandonnent les matieres précieuses dont elles sont imprégnées.

Nous pouvons citer (comme l'exemple le plus intéressant pour prouver la supériorité de ces sortes de cheminées), l'expérience que nous en avons faite dans la Monnoie de Florence , où les suies d'un tuyau construit sur ce modele ont produit en les passant au Mercure, vingt-une livres d'argent fin , poids de Rome.

A ce dernier moyen d'arrêter ainsi l'é-

vaporation , & de tirer du minéral tout le parti possible , l'on doit encore ajouter que ce modele de cheminée dont la construction est facile , n'est point sujet aux défauts qu'on a droit de reprocher aux autres ; qu'il préserve des malignes influences des minéraux , & qu'il obvie enfin aux accidens qui n'abregent que trop la vie des Fondeurs.

Après la fonte de minéraux & la sécrétion du métal hors de la mine , ce seroit ici le lieu de rapporter comment l'on procede au départ ; mais cette matiere demande une trop longue discussion , & doit faire le sujet d'un mémoire particulier.

Monsieur Arcere de l'Oratoire , qui vient de donner au Public le premier volume de l'*Histoire de la Rochelle* , termina la Séance par la lecture d'une Relation sur la descente des Anglois dans l'Isle de Rhé en 1628. Comme ce morceau est fort long , & que d'ailleurs il doit être placé dans la seconde partie de son histoire , on le passe sous silence.

M. Arcere ajouta une traduction Française de quelques Vers Latins faits à la gloire d'un Soldat , que M. de Toiras chargea de dépêches pour Sa Majesté , lequel fut assez hardi pour traverser (1) à la

(1) Ce Nageur parcourut sur les eaux une

nage le bras de mer qui sépare l'Isle de Ré d'avec le continent. La voici :

Siecles futurs , vous ne le croirez pas !
 Un Eleve de Mars , sur ces humides plaines
 Qu'agitent des Autans les bruyantes haleines ,
 Triton audacieux , a déployé ses bras.
 Toiras l'ordonne , il nage affrontant le trépas ;
 D'Albion & des flots il brave la Furie :
 Phebé guide sa course , il touche enfin nos bords ,
 Et montre à l'univers , par de nobles efforts ,
 Ce que peut sur un cœur l'amour de la patrie.

La Séance publique de l'Académie de Rouen ne pourra paroître qu'en Janvier : son extrême longueur a causé ce retard. Nous prions de nouveau les Sociétés littéraires de Province de réduire leurs extraits à plus de précision.

espace de 5000 toises , depuis la Citadelle jusqu'au Fort la Prée , & de ce Fort jusqu'à la repentie , c'est-à-dire plus de trois lieues communes de France.



ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.

Trois Ariettes dans le goût de celles d'Italie, intitulées *l'Inconstance*, *la Légèreté* & *la Vaine Promesse*, gravées avec les parties séparées pour un dessus, deux violons & basse, avec le *Parfait Amour*, Duo Italien à voix égales, auquel on a joint la traduction Française, & qui peut se chanter dans les deux Langues sans rien changer à la musique & sans accompagnemens, gravé de même que les Ariettes. Le tout par M. le Chevalier d'Herbain.

Six Sonates de clavecin avec une flûte, ou violon d'accompagnement en dialogue, du même Auteur. Le tout se trouve aux adresses ordinaires pour la Musique.

La Prise de Port-Mahon, vingt-deuxième Concerto comique pour les violons,

182 MERCURE DE FRANCE.

flûtes , hautbois , par dessus de violes avec la basse. Prix 1 liv. 4 sols. Dans un grand Concert , pour bien rendre ce Concerto , il faut y joindre des trompettes , timbales & tambours. L'Auteur M. Corret , se fera un plaisir de donner les parties de trompettes & timbales. Son adresse est rue Montorgueil , à la Croix d'argent , près la Comédie Italienne. Il vient de mettre aussi au jour un Livre de Concerto pour le clavecin , avec accompagnement de violons & de basse. Le prix est de 12 liv.

Nouvelles pieces de Clavecin , composées par M. Noblet , Ordinaire de l'Académie royale de Musique , lesquelles paroîtront à la fin du mois de Décembre , aux adresses ordinaires. Prix 9 liv,

P E I N T U R E .

*VERS de Madame du Bocage à M. Pierre,
sur son Plafond de la Chapelle de la Vierge à Saint Roch.*

TOi , qui fais voir les Cieux ouverts ,
Pour charmer notre ame surprise ,
Des Anges tu peins les concerts :

Pierre, le Dieu de l'univers
Permit donc pour ton entreprise,
(Comme à l'Apôtre (1) de l'Eglise),
Que de son Palais dans les airs
La clef dans tes mains fût remise.

Ces vers nous paroissent dignes de M. Pierre. Son nouveau chef-d'œuvre ne pouvoit être mieux célébré. M. de Marigny qui apprécie aussi-bien les Arts qu'il les dirige, lui a donné le premier son suffrage. Leur Protectrice éclairée, Madame de Pompadour s'est empressée de l'applaudir. Tout Paris l'a admiré après elle; l'heureuse imitatrice de Milton l'a chanté. Rien ne manque à la gloire de ce grand Maître.

(1) Saint Pierre.

SCULPTURE.

*SUITE des Mémoires d'une Société de
Gens de Lettres, publiés en l'année 2355.*

LE Mémoire suivant est de Monsieur Gueswell; & traite de la Sculpture des anciens François. Il entre en matière par la description des principaux

monumens publics, dont il tire des inductions pour parvenir à connoître les divers habillemens que portoient autrefois nos Rois, & qu'on croit avoir été fidèlement représentés dans ces Sculptures.

La Statue Equestre de bronze érigée à la mémoire de Louis XIII, est le premier objet de son examen. Ce Roi est vêtu d'une maniere singuliere. Il est coëffé d'un musle d'animal surmonté d'un dragon. Ses cheveux sont bouclés naturellement. Son habit est un corselet de buffle à l'antique, avec des lambrequins aux bras & aux cuisses. Par dessus est une espee d'écharpe qui pend devant & derriere: elle fait un fort bon effet en sculpture, quoiqu'on ne conçoive pas bien qu'elle puisse tenir long-temps dans cette position. Les cuisses & les jambes sont nues. Il est difficile de deviner dans quelles occasions nos Rois portoient ce vêtement qui est militaire sans être de défense, c'étoit apparemment pour les revues en temps de paix. Celui-ci est à cheval, sans selle, sans étriers, sur un simple tapis, & n'a pour éperons qu'une pointe de fer. Cette figure est bien & le cheval est très-beau & ingénieusement tourné, le piedestal est de bon goût & sans figures.

M. *Gueswell* passe ensuite à la description d'un monument d'Architecture & de Sculpture qui est à l'entrée du pont qu'on nommoit anciennement *Pont au Change*. Ce bâtiment apporte quelque obstacle à la beauté du coup d'œil que présente la rivière qui, en traversant tout ce fauxbourg aussi bien que la Ville, la rend si agréable qu'on n'en connoît point qui lui soit comparable pour la quantité de maisons en bel aspect : mais quelque inconvénient que produise ici ce monument, on a dû le respecter. M. *Gueswel* réfute plusieurs Auteurs qui ont dit que ce pont & quelques autres de cette ancienne Ville, ont été couverts de maisons, & que la saillie de ce bâtiment sur le pont n'avoit alors rien de déplacé, puisqu'il faisoit face à une rue qui étoit décorée de bâtimens de part & d'autre. Il fait voir combien cette opinion est absurde, & que jamais on n'a manqué d'intelligence au point de mettre empêchement à une perspective étendue qui fait la plus grande beauté de ce quartier. On voit à ce monument la figure de Louis XIII en pied, celle de la Reine son épouse, & sur un piédestal le jeune Prince leur fils & leur successeur. Les deux Rois sont vêtus ainsi

qu'il est encore d'usage dans les jours de cérémonie. Ce qu'on y remarque de singulier c'est qu'avec ce vêtement qui semble n'avoir dû servir que dans les cérémonies de la ville, à cause de sa pesanteur, Louis XIII a néanmoins des bottines : on en peut conclure qu'alors nos Rois montoient souvent à cheval dans cet ajustement, & qu'ils le porteroient plus fréquemment qu'à présent. Mais ce qui paroît absolument incompréhensible, c'est de voir ce Roi les jambes nues dans la statue où il est représenté à cheval, & botté dans celle qui le présente en pied. La Reine est coiffée d'une manière bisarre, mais qui cependant paroît avoir été l'usage des dames de ces temps, & par cette raison est un objet de la plus grande curiosité pour les Antiquaires. Au dessous on voit un bas relief fort bien traité quant à l'art, mais très-singulier quant à ce qu'il représente, & au peu d'analogie qu'il a avec le monument. On y voit des figures d'esclaves vêtues comme les barbares subjugués par les Romains : elles sont liées sur des trophées d'armes & d'enseignes romaines, mêlées avec des armes de toutes sortes de Nations anciennes ; ce qui est d'autant plus étonnant, que long-temps avant

ce regne , les armes à feu avoient aboli
 l'usage de ces armes antiques , & que
 les enseignes de Rome chrétienne n'a-
 voient plus de conformité avec ces ai-
 gles des légions. Auroit-on voulu indi-
 quer à la postérité que ce Roi avoit
 vaincu toutes les nations modernes qui
 occupoient les mêmes pays , & seroient-
 elles désignées ici symboliquement ? Mais
 l'histoire ne nous apprend point qu'il
 ait eu d'autres guerres que contre ses
 propres sujets. Il est plus vraisemblable de
 croire que ce bas relief étoit plus ancien
 que le monument , & qu'il remonte peut-
 être jusqu'au temps où les Romains étoient
 les maîtres de Paris ; que ne voulant pas
 détruire ce reste antique , & jugeant cette
 position convenable , on auroit pris le
 parti de s'élever au dessus , sans considé-
 rer le peu de rapport qu'auroient ces
 deux objets. Ce qui confirme encore ce
 sentiment , c'est que l'arcade qui est au
 dessous a trop d'ouverture & les pié-
 droits en sont trop foibles pour porter
 cet édifice. Si on l'eût construit exprès ,
 le bon goût de l'Architecture du haut
 ne permet pas de croire qu'on eût fait
 une pareille faute. Si l'on oppose la du-
 rée étonnante de ce bas relief qui da-
 teroit de l'antiquité la plus reculée , M.
Gneswell répond qu'il est possible qu'on

l'ait renouvelé d'après les fragmens de l'ancien lorsqu'il a paru se détruire.

La statue équestre de Henri IV, l'un des plus grands & des meilleurs Rois qui aient jamais gouverné la France, n'excite pas moins la curiosité des Amateurs de l'Antiquité. On l'y voit cuirassé & armé de pied en cap à la maniere des Preux. M. *Gueswell* loue beaucoup le Sculpteur d'avoir caractérisé ce grand Guerrier par ses propres armes. Il est à cheval, sur une selle fort élevée & avec des étriers, usage qui a cessé après lui, si l'on en juge par les statues des Rois ses Successeurs, qui tous n'ont qu'un tapis sans étriers; ce qui rend même difficile à concevoir comment ils pouvoient monter à cheval. Cette figure est très-belle & d'autant plus curieuse, qu'on y reconnoît avec exactitude le *costume* de ces tems, conformément à ce qu'en disent les Historiens. Il est à remarquer qu'on voit au tour du piedestal quatre petites figures de bronze qui n'ont aucun rapport avec la Statue Equestre, si ce n'est en ce qu'elles représentent des esclaves. Mais ils sont nus & ne peuvent désigner aucune nation à moins que ce ne fût les Africains avec qui l'on sçait que ce Monarque n'a rien eu à démêler. Ces figures sont assises sur des armes Grecques

& Romaines , qui n'ont aucune relation avec celles dont le Roi est orné. M. *Gueswell* réserve ses réflexions sur ce sujet à l'article où il traite particulièrement des pedestaux qu'on voit à ces statues.

Il passe à l'examen de la statue du Roi Louis XIV érigée , dans la place qu'on croit avoir porté autrefois le nom de place *des Victoires*. Ce Roi est en pied , vêtu comme le sont encore les Chevaliers du St. Esprit. Il foule aux pieds une assez laide bête à plusieurs têtes qui étoit apparemment le symbole ou les armoiries de quelque nation voisine qu'il avoit vaincue. Il est couronné de laurier par une femme qu'on croit être la Victoire. Cette Statue paroît avoir été dorée. On trouve pareillement au piedestal des figures enchaînées , dont les unes sont nues & les autres vêtues comme les nations vaincues par Trajan , & elles ont les mêmes armes. Les bas reliefs ont plus de rapport avec la figure : cependant on y voit quelque mélange de figures vêtues d'une manière bizarre & qu'on croit être une mode de ces temps , avec des figures habillées à l'antique.

A peu de distance , dans ce même quartier , on trouve dans une autre place une Statue Equestre du même Roi , mais tout-

à-fait vêtue à la Romaine , à la réserve de la tête qui est coëffée d'une multitude de cheveux hérissés & bouclés d'une manière si extraordinaire qu'on n'en imagine pas la possibilité. Le piedestal n'a point de figures postiches comme les autres.

Venons aux réflexions générales que présente Monsieur *Gueswell*. En considérant le peu de rapport que les ornemens & figures des pedestaux ont avec l'histoire de nos Rois, il en conclut qu'ils n'ont point été faits pour cet usage : ils doivent être beaucoup plus anciens, & vraisemblablement ce sont des restes de Rome antique dont on s'est paré, sans raisonner sur la manière de les placer. La disproportion qui se trouve entre ces figures qui les ornent, & les statues des Rois, sert encore à le confirmer. Il s'appuie de plus des réflexions qu'il fait sur la proportion du piedestal de Louis XIII, & sur les inscriptions qu'on y voit. Il paroît trop petit pour la figure colossale du Roi, & les éloges qu'on y lit du célèbre Ministre d'alors joints à ceux du Roi, donnent lieu de croire qu'il a été fait pour un groupe pedestre où ils étoient représentés tous deux. Quelques Auteurs ont avancé un sentiment que M.

Gueswell répugne à adopter, parce qu'il lui paroît avilir la gloire de ces siècles, quoiqu'il ne puisse nier qu'il est rempli de vraisemblance : c'est que non seulement les pedestaux sont des Antiques Romains, mais même quelques-unes des figures de Rois qui sont dessus. On dit que les anciens François les ayant trouvé belles, en avoient ôté les têtes & y avoient substitué celles de leurs Rois. Ce qui sembleroit le prouver invinciblement, c'est le contraste ridicule que fait la coëffure de la statue équestre de Louis XIV avec son habillement. Cependant comment croire que dans un temps où il y avoit de si grands Sculpteurs, on se soit servi de figures toute-faites pour ériger des monumens destinés à immortaliser la grandeur des Rois & la gloire de la Nation ? Il semble qu'il est plus agréable de s'en tenir à l'explication qu'en a donné *M. Choiseill*. Il dit que dans le seizième siècle le bon goût de l'ancienne Rome & de la Grece étoit dominant en France dans tous les arts ; que nos Rois ayant aimé la simplicité de ces vêtemens antiques, & voulant en inspirer le goût à leurs sujets, s'habilloient assez fréquemment de cette manière lorsque la saison le permettoit ; que les Sculpteurs trou-

vant plus de facilité à traiter ces draperies, saisirent cet usage qui n'a eu lieu que sous trois regnes. Cette décision paroît la plus certaine; car il n'est pas possible de supposer que ce soit une licence des Sculpteurs qui doivent également transmettre à la postérité, avec les portraits des Rois, leurs vêtemens & les usages de leur temps.

Après avoir traité de ces monumens importans, M. *Gueswell* parle assez en détail des sculptures des Eglises & de celles des jardins. Il remarque, sans prétendre en assigner les causes, que la France de temps immémorial a été fertile en excellens Sculpteurs, & il lui paroît difficile de ne pas penser que cela tient au caractère naturel de la nation & aux qualités du climat: car on a vu des contrées où les Arts ont été florissans, donner d'excellens Peintres sans pouvoir produire de Sculpteurs.

Entre quantité d'ouvrages du dix-septieme siecle dignes d'admiration, il cite avec beaucoup d'éloges une descente de croix qui est dans l'Eglise de Notre-Dame. A l'occasion des diverses Sculptures qui ornent ces Eglises anciennes, la disproportion qui regne entre les figures qui y sont placées lui paroît fort singuliere.

liere. On trouve dans la même Eglise des figures de grandeur naturelle, d'autres plus grandes & d'autres qui à peine ont trois pieds de proportion : il semble que ce soit un assemblage de morceaux ôtés de leur destination & réunis en ce lieu par hasard. Que des bas reliefs soient exécutés dans toutes sortes de grandeurs, il n'y a rien de répréhensible ; parce qu'un bas relief n'est qu'un dessein rehaussé de saillies, au défaut de couleur pour représenter des ombres : ainsi il n'a point de prétention à faire aucune illusion ; au lieu que la sculpture de ronde bosse ne néglige rien de ce qui peut représenter exactement la nature à l'exception de ses couleurs. Est-il croyable que la regle raisonnable que nous observons dans nos temples pour l'unité de proportion ne fût pas encore établie dans des siècles qui ont donné tant d'Artistes illustres ? A-t-on pu ne pas appercevoir que la proportion des figures qui sont au bas d'un bâtiment, étant une fois donnée relativement à l'édifice & à la grandeur des colonnes, elle doit être la regle inviolable de toutes celles qui y seront placées ? ce sont en quelque façon les habitans de cet édifice, qui ne changent point de grandeur, à quelque étage

qu'ils soient montés. D'ailleurs quel effet pouvoit-on attendre de figures plus petites que le naturel dans un grand lieu ? Il y a plus : on voit assez fréquemment dans les décorations extérieures d'architecture, que les figures sont d'autant plus grosses qu'elles sont plus élevées, quoique rien ne soit plus ridicule que l'idée de fortifier davantage les figures au haut d'un édifice où l'architecture devient plus délicate. Cependant on voit si constamment cette erreur dans les Anciens édifices, qu'on a peine à croire que ce n'ait pas été une règle qu'on se soit cru obligé d'observer. Est-il concevable qu'on eût posé pour principe que, tandis que l'Architecte s'efforce à donner de l'élévation à son bâtiment, & même à chercher les moyens de lui en faire paroître plus qu'il n'en a, le sculpteur y dût mettre obstacle en fortifiant ses figures pour les faire paroître plus proches de l'œil qu'elles ne le sont ? Voilà de ces inconséquences qu'on rencontre dans la recherche de l'antiquité, & que M. *Gueswell* se contente d'énoncer sans prétendre les expliquer.

Je crois devoir renvoyer le Lecteur au mémoire original, pour suivre notre Auteur dans les explications qu'il donne de

quantité de morceaux de ce genre, aussi bien que dans l'éloge raisonné qu'il fait du Milon & de l'Andromede, des deux Vénus, dont l'une est connue sous le nom de Vénus à la coquille, & de plusieurs autres statues qu'on voit dans le jardin du palais du Roi. Il rend pareillement compte de l'Atalante, des deux célèbres chevaux & de quelques autres morceaux du jardin dit de Marly. Dans celui des Tuileries, il note particulièrement avec éloge une figure de berger & quelques groupes. Quant à la sculpture du dix-huitième siècle, il cite quantité de morceaux excellens, entr'autres un Amour qui se fait un arc de la massue d'Hercule. M. *Gueswell* rapporte sur la foi d'un ancien manuscrit, que dans ce siècle il se repandit un goût dangereux pour la sculpture. On voulut ôter aux figures l'air de statues : on les hasarda dans les attitudes les moins naturelles, on porta le délire jusqu'à faire voler les draperies avec autant de hardiesse que le pourroit faire la peinture la plus licentieuse. On évitoit de grouper les membres, quoique ce soit une des plus ingénieuses beautés de la sculpture ; il sembloit que l'on crût que l'art consistoit à mettre tout en l'air, & à travailler le marbre avec une témé-

rité qui est cause que celles de ces statues qui sont parvenues jusqu'à nous sont toutes mutilées. Au commencement les Sculpteurs du siècle précédent qui vivoient encore , s'opposèrent à cette mode de toutes leurs forces : après eux il ne restoit que quelques Eleves de ces hommes illustres qui résistoient au torrent ; mais leur réputation n'étant pas encore assez bien établie pour y opposer une digue suffisante , ils auroient été entraînés. Un seul Sculpteur profita de la célébrité qu'il acquéroit , pour maintenir le bon goût. Il eut le courage de mépriser les critiques & les railleries des gens amoureux de la nouveauté : on traita la sagesse de son goût , de froideur , & la simplicité de sa manière , de pauvreté. Fondé sur des principes certains , il s'affermir contre la vogue , & fut bientôt suivi de tous ceux qui avoient bien étudié les Anciens. Ainsi la France dut à ce grand Sculpteur la gloire où elle s'est toujours maintenue par l'excellence des Arts , qui est telle que toutes les Nations du monde viennent les étudier dans son sein , & en tirent leurs meilleurs Artistes. Au reste ces détails , & quantité d'autres que nous supprimons , sont très-curieux à lire dans l'original , & nous prenons le parti d'y renvoyer le Lecteur.

G R A V U R E.

Nous annonçons *les Graces au bain*, d'après leur Peintre : c'est nommer l'aimable M. *Boucher*. Cette Estampe charmante a été gravée sous ses yeux par le Sieur Ryland. Ce jeune Artiste a mis si bien à profit les leçons d'un si grand Maître, qu'il a mérité son suffrage. Le premier mérite d'un Graveur est de saisir la maniere du Peintre qu'il copie : c'est ce que le Sieur Ryland a fait. Que ne doit-on pas attendre d'un talent qui brille avec tant d'éclat dès son aurore ? (il n'a que vingt ans). Son burin a déjà la correction & tout le prestige du pinceau qu'il imite. Cette Estampe que tous les Connoisseurs doivent s'empreser d'acheter, se trouve chez M. *Boucher*, au vieux Louvre, & chez *Baldé*, Marchand d'Estampes, rue de Gêvres, du côté du Pont Notre-Dame, à l'enseigne du grand cœur.

M. l'Abbé de la Grive vient de mettre au jour le Plan de la Place de Louis XV, dans lequel il a marqué les emplacemens & les noms des propriétaires qui en sont voisins.

Il débite aussi en une petite feuille portative un extrait de la grande Carte de Bohême de Muller, en 25 feuilles, si recherchée dans la dernière guerre. Il en a fait imprimer sur peau en faveur de ceux qui voudront la mettre en poche.

Le Sr Moitte, Graveur, vient de mettre au jour une Estampe qui a pour titre *Partie de Plaisirs*, qu'il a gravée d'après le tableau de N. Lancrer, composition des plus agréables & des plus riantes que ce Maître ait produites; elle est dédiée à M. de la Live, Introduceur des Ambassadeurs, & Honoraire de l'Académie royale de Peinture & Sculpture. Le Tableau se voit dans sa belle collection des Peintres & Sculpteurs François. L'Estampe se vend à Paris, chez l'Auteur rue Saint Victor, la première porte cochère, à gauche, en entrant par la Place Maubert.

Il vend aussi quatre morceaux qu'il a gravés depuis peu d'après David Teniers, savoir :

La Crédule Laitière.

Les Compagnons Menuisiers.

Le Marchand de ratafiat.

Le Marchand de mort aux rats.

ARTICLE V.
SPECTACLES.

COMEDIE FRANÇOISE.

LE Samedi 13 Novembre & le Lundi 15 ; le Sieur de Rosambert a joué le rôle de *Burrhus* dans *Britannicus*. Il y a été applaudi. On s'apperçoit qu'il fait du progrès ; mais ce progrès seroit plus grand , si le Débutant étoit plus rassuré. La timidité dans un Acteur est le fléau du talent : elle déguise la voix , contraint l'action , étouffe la chaleur , & produit la monotonie. Le Dimanche 14 , le même Acteur représenta *Durval* dans le *Préjugé à la mode*. Comme il le rendit avec plus d'assurance , il eut l'approbation générale. L'habit à la Françoisé lui est très-favorable. Il y est plus à son aise , & sa figure qui est des plus nobles , y paroît dans tout son avantage.

Le Mercredi 17 , on a donné *Bajazet* , demandé par S. A. S. M. le Duc d'Orléans. Mlle Clairon y a joué *Roxane* d'une manière à transporter tous les spectateurs.

Elle rend ce rôle comme Racine l'a fait.

Le Samedi 20, on a représenté *Berenice*, qui est le triomphe de Mlle Gauffin dans le sérieux. Elle y a reçu du Public tous les applaudissemens qu'elle mérite, ainsi que M. de la Noue dans le rôle de *Titus*. Le concert étoit parfait entr'eux, & la piece a produit le plus grand effet. Le sentiment y est supérieurement écrit.

Les Comédiens François vont reprendre incessamment la *Coquette corrigée*, de M. de la Noue, en attendant la *Fille d'Aristide*, Comédie nouvelle en cinq actes en prose, de Madame de Grasigni. Nommer l'Auteur de *Cénie*, c'est annoncer le succès de la piece. Que n'en doit-on pas attendre ?

Comme la reprise du *Médecin par occasion* est retardée, nous allons placer ici les vers sur *Mahon* que nous y avons ajoutés, & que plusieurs de nos Lecteurs nous ont priés d'insérer dans cet article.

De nos Voisins vaineus parlons avec décence ;
C'est flétrir nos lauriers qu'imiter leurs excès.

Vantons plutôt leur résistance ,

Pour mieux apprécier la valeur des François.

Que Louis soit notre modèle :

Quand on le force à nous vanger,

L'équité seule est son guide fidele.

Il sçait vaincre ou punir , mais jamais outrager.

Qu'en plein Théâtre on nous déchire à Londres,

Rions des traits de leur fureur ,

Et du soin d'y répondre ,

Reposons-nous sur leur Vainqueur.

Opposons la sagesse à cette insulte vaine :

Leur gloire est la licence , & l'oubli des égards ;

La nôtre est d'épargner l'ennemi sur la scène ,

Et de le battre au champ de Mars.

COMÉDIE ITALIENNE.

Le Samedi 13 de Novembre, le Lundi 15 & le Mercredi 17, les Comédiens Italiens ont donné *Bastien & Bastienne* avec la *Servante maîtresse*. Mlle Victoire a joué *Bastienne* dans la premiere piece, & *Zerbine* dans la seconde. Elle a rempli le premier de ces deux rôles avec l'applaudissement du parterre ; mais elle a réuni tous les suffrages dans la *Servante maîtresse*, où elle s'est surpassée. On peut dire qu'elle a pleinement justifié l'éloge que nous lui avons donné dans le Mercure de Septembre. La finesse & l'agrément de son jeu, égale presque la légèreté & les graces de son chant. Elle a surtout rendu les deux premieres Ariettes du second acte, avec un goût & une précision qui ont enchanté tous les Connoisseurs. Ce succès doit

L ♡

la flatter d'autant plus , qu'elle joue Zerbine après une Actrice justement adorée , & qu'elle a l'art d'y réussir sans la copier. On doit seulement l'avertir de parler plus haut , & de marquer plus son action. C'est tout ce qu'on peut lui souhaiter , & que l'usage du théâtre lui donnera.

Le Mercredi 17 , les mêmes Comédiens ont joué pour la première fois le *Charlatan*, pièce nouvelle en deux actes , mêlée d'Arriettes , & parodiée de l'intermède des Bouffons , intitulé le *Tracolo*. Le premier acte a plu ; le second a paru moins vif.

CONCERT SPIRITUEL.

Le Lundi premier Novembre , jour de la Toussaint , le Concert commença par une symphonie de M. Guillemain , suivie d'*Omnes gentes* , Motet à grand chœur de M. Cordeler. Ensuite Mlle Sixte chanta *Uſquequò* , petit Motet de Mourer. M. Piſſer joua un Concerto de violon de ſa compoſition. Mademoiſelle Fel changea un petit Motet italien. M. Balbaſtre joua ſur l'orgue un Concerto de ſa compoſition. Le Concert finit par *De profundis* , Motet à grand chœur de M. Mondonville , & fut auſſi agréable par l'exécution que par la variété des morceaux.

ARTICLE VI.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 17 Octobre.

DEpuis quelques jours, la Cour a publié sa Réponse à l'*Exposé des Motifs du Roi de Prusse*. Cette piece commence ainsi. « L'Electorat de Saxe » ayant été inondé de troupes Prussiennes, & ayant » été arraché à son légitime Possesseur; le droit » des gens y ayant été violé; tous les égards » dûs à une Reine ayant été foulés aux pieds; » un destin affreux menaçant encore le Roi de » Pologne; l'esprit de domination & d'agrandissement, qui guide le Roi de Prusse, l'a porté » à attaquer ensuite le Royaume de Boheme, & à » y ouvrir de nouveau le théâtre de ses hostilités. » Les circonstances & les suites de cette double » infraction de la paix, de la part de la Cour de » Berlin, étant tout à fait extraordinaires, le public » impartial n'a pu que souhaiter avec une impatience extrême de voir paroître les motifs fondamentaux d'un procédé aussi étrange, & a cru devoir s'attendre à voir révéler les mysteres les plus profonds de cabinets. Jamais attente n'a été plus mal remplie. Le manifeste de la Prusse n'a été remplie que d'expressions qui se contredisoient palpablement les unes les autres, & l'on

I vj

» n'y a étalé que des motifs qui , malgré toute
 » l'étude de l'invention , n'ont pu être revêtus du
 » moindre air de vraisemblance. Le Roi de Prusse ,
 » dans l'impossibilité de trouver matière à motiver
 » une Déclaration de Guerre , est tombé sur l'idée
 » rare & singulière , qu'il pourroit , son invasion
 » en Saxe déjà faite , déterrer dans les papiers
 » secrets , qu'il a fait enlever à Dresde du Cabinet
 » du Roi de Pologne , des preuves qui pourroient
 » confirmer ce qu'il avançoit d'un Traité offensif
 » entre l'Impératrice Reine & l'Impératrice de
 » Russie , & démentir ainsi les assurances données
 » par l'Impératrice Reine , que cette imputation
 » étoit fautive & controuvée. La Cour de Vienne ,
 » observant scrupuleusement les lois de la vérité ,
 » n'avoit rien à appréhender de toutes ces recher-
 » ches. Elle a elle-même les indices les plus
 » démonstratifs , que , si l'on pouvoit exposer aux
 » yeux du public ce que renferme le Cabinet de
 » Potsdam , on y découvreroit avec un étonne-
 » ment indicible des projets tendans à corrompre
 » de fideles serviteurs , liés à leurs maîtres par la
 » foi du serment ; à opprimer des Co-Etats confi-
 » dérables de l'Empire ; à réchauffer des pré-
 » tentions illégales sur des Provinces entières , &
 » à ourdir des rébellions affreuses dans de puissans
 » Royaumes. »

Voici plusieurs autres principaux traits de la
 Réponse de la Cour. « On a déjà vu dans le Res-
 » crits de S. M. Imp. & Royale à ses Ministres
 » dans les Cours Etrangères , comment le Roi de
 » Prusse s'est émanipé à prendre itérativement
 » l'Impératrice Reine à partie sur ses dispositions
 » défensives..... Dans son Manifeste , il avan-
 » ce également des choses peu fondées. Il soutient
 » qu'à peine le Traité de Dresde avoit été conclu ,

» la Cour de Vienne s'étoit étudié à l'éluder &
 » à l'infirmer. Cependant on n'allegus à notre
 » charge que ce seul grief, sçavoir que sept ans
 » après la conclusion du Traité, c'est-à-dire en
 » 1753, l'impôt sur les marchandises fabriquées
 » dans la Silésie Prussienne a été augmenté. Il
 » est étonnant que de la part de la Prusse on
 » fasse quelque reproche sur cet article, com-
 » me si S. M. Pr. n'avoit pas été la première à
 » augmenter les droits de douane, & comme si
 » elle n'avoit pas commis diverses autres contra-
 » ventions, tant contre ce Traité que contre celui
 » de Breslau ; & cela au point que si S. M. Imp.
 » & Royale n'étoit pas en possession de sacrifier
 » ses plus justes motifs de ressentiment à son amour
 » pour la paix, Elle auroit été en droit depuis
 » long-temps, surtout après les représentations
 » inutiles qu'Elle avoit faites, de recourir, pour
 » se venger, aux armes dont Elle ne se sert au-
 » jourd'hui que pour son unique défense....
 » Dans le même Manifeste, on relève encore
 » d'autres plaintes contre la Cour de Vienne. Elle
 » a conçu, dit-on, des projets d'une extrême
 » conséquence ; Elle a des vues dangereuses, &
 » du côté de la Prusse on s'étudie à les dévelop-
 » per.... Mais la Maison Archiducale d'Autriche
 » ne balance pas à soutenir, que dans toutes les
 » Annales de sa Monarchie on ne trouvera pas
 » le moindre vestige d'entreprises de sa part, ten-
 » dantes à renverser les premières loix de l'Em-
 » pire ; à opprimer ses membres ; à s'emparer
 » de leurs Etats par droits de convenance ; à persé-
 » cuter par les oppressions les plus inouïes toute
 » une Famille Royale sous les assurances d'une
 » amitié simulée ; à bouleverser le repos de l'Alle-
 » magne ;... à vouloir imposer à tous le Corps

» Germanique des loix arbitraires , aux dépens de
 » ses Constitutions.

Au sujet du Traité que l'Impératrice Reine a
 conclu en 1746 avec l'Impératrice de Russie,
 la Cour fait les observations suivantes. « Pour
 » s'assurer de plus en plus contre une quatrième
 » infraction de la paix de la part de la Prusse ,
 » on conclut entre les deux Cours Impériales ,
 » avant le Traité d'Aix-la-Chapelle , un Traité
 » d'Amitié & de Défense , ne tendant au préjudice
 » d'aucune Puissance. La Cour de Vienne n'a
 » pas eu besoin d'exciter la sensibilité de celle
 » de Russie sur les procédés méprisans de la Prusse ,
 » attendu que S. M. Prus. se contient si peu vis-à-
 » vis de ses voisins , qu'ils comprennent facilement
 » qu'il n'y a pas d'autre moyen de se soustraire
 » aux désagréemens que la Prusse cause continuelle-
 » ment , qu'en rompant toute communication avec
 » elle. Le public n'aura pas encore oublié ,
 » comment le Comte de Bestuchef , Grand Chan-
 » celier de Russie , ne balança pas en 1750 d'expo-
 » ser aux yeux de l'Europe , d'une manière convain-
 » cante , les procédés extraordinaires des Prus-
 » siens. C'est une nouvelle illusion de la
 » part du Roi de Prusse , de vouloir , par des
 » vues faciles à deviner , faire passer nos innocens
 » engagements défensifs pour un Traité offensif
 » contre la Porte. » La Cour ajoute : « Le Roi
 » de Prusse fait assez connoître à la Couronne
 » de France , sans ménagement & par son infrac-
 » tion de paix , que l'Union du Roi T. C. avec
 » l'Impératrice Reine l'a animé à faire exister
 » d'autant plus vite par son agression ennemie
 » le *Casus Fœderis*. Tout ce que S. M. Prus.
 » se permet de mettre à la charge de la Cour
 » de Vienne & d'autres Cours sur le pied de

»conspiration , est une imputation déplacée , qui
 »n'a jamais lieu de Souverain à Souverain , &
 »qui ne peut s'appliquer qu'à des Sujets rebelles.
 »Ces conspirations doivent être mises au rang
 »des projets de ceux qui dans leur plan d'a-
 »grandissement ne font aucune distinction des
 »moyens d'assouvir leur ambition. S. M. l'Impéra-
 »trice Reine déclare pareillement fausse & con-
 »trouvée l'imputation , qu'elle ait voulu porter
 »la Cour d'Angleterre à entrer dans des projets
 »qui pussent troubler le repos général. On en
 »appelle au propre témoignage de ladite Cour ,
 »& l'on ne fera jamais aucune difficulté de ren-
 »dre publique la négociation dont il s'est agi
 »avec S. M. Brit... Le Roi de Prusse accuse la
 »Cour de Vienne , d'avoir voulu puiser dans les
 »troubles de l'Amérique les moyens d'allumer
 »une guerre générale. La Cour Britannique peut
 »rendre elle-même justice sur ce point à la véri-
 »té , & dire combien l'Impératrice Reine s'est
 »efforcée d'étouffer ces divisions dès leur naissan-
 »ce. En général tout ce que la Cour de Prusse
 »avance , relativement à celles de France & de
 »la Grande-Bretagne , aboutit à insinuer que la
 »première n'a point assez réfléchi sur la nature
 »des choses & sur ses propres intérêts , & que
 »la seconde n'a pas approfondi les vues du Minis-
 »tere de Vienne , & a manqué de pénétration
 »à cet égard , (expressions qui ne touchent pas peu
 »l'honneur de ces deux Cours). Au reste le Roi
 »de Prusse auroit pu se passer de parler de recon-
 »naissance , lui qui a oublié sur cet article
 »tout ce qu'il doit à la Maison Archiducal d'Au-
 »triche , à qui il est redevable de sa Dignité
 »Royale »

Selon la liste que le Feld-Maréchal de Browne

208 MERCURE DE FRANCE.

a envoyé de la perte faite par les Autrichiens dans la bataille du premier de ce mois, il y a eu dix-neuf Officiers tués & cent cinq de blessés; quatre cens vingt Soldats tués, dix-sept cens vingt-neuf blessés; & sept cens onze qui ont disparu. On ne compte que quatre cens soixante-quinze chevaux tués ou blessés.

On mande de Constantinople, que sur la nouvelle de l'invasion des troupes Prussiennes en Bohême, le Grand Visir a voulu sçavoir du Sr de Schwachenheim, Ministres de Leurs Majestés Impériales à la Porte, toutes les circonstances de cet événement. Selon les mêmes lettres, le Grand Seigneur a fait assurer le sieur de Schwachenheim, que sa Hauteffe continueroit d'observer religieusement le Traité conclu par le Sultan son prédécesseur avec la Cour de Vienne, & que si l'Impératrice Reine, pour soutenir la guerre contre le Roi de Prusse, avoit besoin d'employer les Troupes qu'Elle avoit en Hongrie, Elle pouvoit avec confiance les faire marcher, sans craindre que Sa Hauteffe profitât de leur éloignement, pour enfreindre la paix qui subsiste entre les deux Puissances.

Du Quartier Général du Prince Piccolomini à Spalena-Lhotka, le 20 Octobre 1756.

Un Corps de troupes passa l'Elbe le 5, sous les ordres du Général Comte de Trautmansdorff, pour empêcher le Feld-Maréchal de Schwerin d'étendre si loin ses fourrages. On fit avancer le 7 dans la même vue un Détachement de Cavalerie. Par-là, le général ennemie est resserré de plus en plus, tant sur sa droite que sur sa gauche, & l'on espere de le gêner considérablement sur l'article des subsistances. La premiere Colonne des

Esclavons entra le 2 de ce mois dans notre camp. Le Colonel Simbschon, qui la commande, informa le Prince Piccolomini, qu'un Détachement de Hussards de l'Impératrice Reine avoit enlevé une des caisses militaires des Prussiens, & qu'elle avoit été conduite à Troppau.

On apprit le 13 de ce mois, que le Comte Rodolphe de Palfi avoit pénétré jusqu'à Lévin, & qu'il avoit tiré des contributions de plusieurs Districts du Comté de Glatz. Le Capitaine Roskovanny du Régiment de Spleni a fait une course jusqu'à Franckenstein en Silésie. Il est revenu avec beaucoup de butin, & sans avoir perdu un seul homme. Un Détachement commandé par le Baron de Gersdorff, Lieutenant-Colonel du Régiment de Birckenfeld, en vint aux mains le 16 au matin avec un Détachement Prussien. Les ennemis ont été mis en fuite. On leur a tué un Capitaine de Cavalerie, deux Lieutenans, & cinquante hommes, & on leur a fait quinze prisonniers. La veille de cette rencontre, le même Détachement Prussien étant dans un bois, il s'éleva un vent si furieux, que les chevaux épouvantés prirent le mors aux dents, & quarante-cinq s'échapperent. La plupart sont tombés entre les mains de nos Hussards.

DE RATISBONNE, le 14 Octobre.

Par une Protestation que le Roi de Prusse a adressée à la Diette contre le Decret Commissorial du Conseil Aulique de l'Empire, ce Prince déclare : Que n'ayant fait, en entrant dans l'Électorat de Saxe & dans le Royaume de Bohême, que ce qu'il étoit autorisé de faire en vertu de toutes les Loix, pour repousser le dan-

ger dont il étoit menacé, il se réserve de poursuivre la satisfaction, qu'il prétend lui être due par rapport à la manière, dont le Conseil Aulique s'est cru en droit d'agir à son égard. Sa Majesté Prussienne dit être en état de prouver, que si le passage pour l'armée Prussienne par l'Electorat de Saxe avoit été accepté sur le pied que la Cour de Dresde proposoit, à peine cette armée auroit-elle pénétré dans les Etats de l'Impératrice Reine, que les Saxons en liberté d'agir, auroient fait une irruption dans les Etats de la Maison de Brandebourg, afin de s'emparer des dépouilles que les circonstances lui auroient permis de s'approprier. Elle renouvelle les assurances données dans sa première Déclaration, que, malgré les sujets qu'Elle croit avoir de se plaindre, elle remettra toutes choses dans l'Electorat de Saxe sur l'ancien pied, dès que l'animosité fera place aux voies de conciliation, auxquelles Elle sera toujours prête de donner les mains, lorsqu'on aura lieu d'espérer le rétablissement de la paix sur des fondemens solides & constans. Pour combattre les argumens du Conseil Aulique, & pour montrer que les hostilités d'un Etat de l'Empire contre quelques-uns de ses Co-Etats ne sont point un cas extraordinaire, le Roi de Prusse allègue plusieurs exemples antérieurs. Il cite entre autres la guerre de l'Impératrice Reine contre le feu Empereur Charles VII, & l'invasion des troupes de cette Princesse dans l'Electorat de Bavière & dans d'autres Etats de l'Empire, avec lesquels Elle étoit en désunion, Ce Prince ajoute que la conduite tenue dans ces conjonctures par l'Impératrice Reine, ne fut point alors considérée du même oeil, dont la Cour

de Vienne voudroit aujourd'hui faire envisager les démarches de la Cour de Berlin.

DE HAMBOURG, le 22 Octobre.

Le Feld-Maréchal Comte de Browne, dans le dessein de dégager l'armée Saxonne, s'étoit avancé le 12 avec un Corps de troupes jusqu'à Mitteldorff, à peu de distance de Schandau. Les Saxons devoient passer l'Elbe la nuit du 11 au 12 : mais quelque dommage arrivé au pont que S. M. Polonoise avoit fait jeter près de Königstein, les en empêcha. La nuit suivante, le dommage étant réparé, ils passerent la rivière. Un grand bruit de canon & de mousqueterie, qu'on entendit le 13 au matin, & qui paroïssoit venir du côté de Schandau, fit soupçonner que le Feld-Maréchal de Browne avoit attaqué le Corps de Prussiens, qui se trouvoit dans ce poste. La Garnison que le Roi de Prusse a mise dans Dresde, en parut même fort inquiète. Deux jours s'écoulerent, sans qu'on eût aucunes nouvelles positives de l'armée Saxonne. Il se répandoit seulement un bruit vague qu'elle avoit fait sa jonction avec les Autrichiens. A la fin la vérité se développa. Le délai, qui avoit suspendu le départ des Saxons, avoit donné le temps aux Prussiens de se renforcer à Schandau, & de faire des abattis d'arbres dans les défilés. Le Feld-Maréchal de Browne ne voyant aucun signe de la part des premiers, & craignant d'être enveloppé, avoit été dans la nécessité de quitter Mitteldorff le 13. Pendant la nuit du 13 au 14, il étoit tombé une grande abondance de pluie. Les chemins creux, par lesquels l'armée Saxonne devoit passer près de

212 MERCURE DE FRANCE.

Lilienstein, étoient entièrement inondés, & ce contretemps retarda beaucoup la marche des troupes & le transport de l'artillerie. Les Prussiens avoient pris possession du camp de Pirna. Ils attaquèrent l'arrière-garde, qui fit une très-belle défense, & qui ne perdit que très-peu de monde & une vingtaine de charriots. A la pluie succéda un brouillard épais. Lorsque les troupes Saxonnes voulurent entrer le matin dans les gorges du défilé qui conduisoit vers Ulletsdorf, où elles devoient se joindre aux Autrichiens, elles trouverent ces gorges bouchées, & les Prussiens Maîtres de toutes les hauteurs. La distance à laquelle étoient les Autrichiens, la direction du vent, un grand ouragan qui s'éleva la nuit, & qui continua le lendemain, furent cause que les Autrichiens ne purent entendre les coups de canon, qui devoient leur servir de signaux pour attaquer les Prussiens. Ainsi la journée du 14 se passa sans coup férir. Les Autrichiens, qui avoient attendu l'armée Saxonne deux fois vingt-quatre heures, & qui n'avoient avec eux ni tentes, ni provisions suffisantes de vivres & de fourrages, furent enfin contraints d'aller rejoindre le gros de leur armée. Ils avoient fait trois marches forcées, & il falloit en faire autant pour exécuter leur retraite, & pour éviter d'être coupés par le Corps de troupes Prussiennes posté entre Aussig & Lowositz. Le 15, les Saxons tentèrent de gagner les sommets des montagnes, ou de percer à travers les forêts; mais ils rencontrèrent partout des obstacles insurmontables. Entourés de tous côtés par les Prussiens, dénués de secours & de subsistances, privés de toutes ressources, ils étoient arrêtés entre les rochers inaccessibles, qui bor-

dent les deux seuls débouchés praticables que les Prussiens avoient occupés. Les Saxons ont passé trois jours dans cette affreuse position, exposés à toutes les injures de la saison, sans pain & sans fourrage. Alors le Roi de Pologne & les Princes Xavier & Charles, obligés de pourvoir à la sûreté de leurs personnes, se sont retirés à Konigstein. En tâchant de sauver leur liberté, ils ont couru plus d'une fois risque de perdre la vie. L'unique desir des Saxons, dans la situation déplorable à laquelle ils étoient réduits, étoit de périr les armes à la main. Ils n'ont pas même eu cette consolation, & il ne leur est resté que la cruelle extrémité de composer avec les Prussiens. Par la Capitulation, les Généraux ont stipulé pour S. M. Polonoise & pour les Princes ses fils la liberté de se retirer où bon leur sembleroit. Les troupes se sont rendues prisonnières de guerre. Pendant deux jours qu'on a employés à convenir des articles de la Capitulation, toutes les troupes Saxonnnes, depuis le Feld-Maréchal jusqu'au Tambour, déclarerent constamment qu'elles se feroient plutôt hacher en pieces, que de prendre parti dans l'armée du Roi de Prusse. Mais la plupart des soldats n'ont eu ensuite que cette ressource. A l'égard des Officiers, il a été réglé qu'ils ne seroient point forcés de prendre service. La Reine de Pologne Electrice de Saxe étant allée de Dresde joindre le Roi son époux, Leurs Majestés Polonoises sont parties le 19 pour Warsovie avec les Princes Xavier & Charles, & avec le Comte de Bruhl. Les Ministres Etrangers ont été invités de la part du Roi de Pologne, de l'y suivre. S. M. Polonoise n'a point voulu se mêler de la Capitulation signée par

ses Généraux. Le Roi de Prusse occupe à Struppen le même logement, qu'y occupoit le Roi de Pologne. Il y a de fréquentes allées & venues de cet endroit à Ko. igstein, qui par la capitulation est resté aux Saxons, mais dont les Prussiens désireroient d'être mis en possession, ainsi que de Pirna, & de toutes les Places des Etats Héréditaires de Saxe, dont S. M. Prussienne se réserve l'administration, jusqu'à ce qu'une paix solide fasse rentrer les choses dans leur premier état.

DE LEIPSICK, le 24 Octobre.

Depuis la première Relation qu'on a reçue du malheur des troupes Saxonnes, on a été informé des particularités suivantes. Lorsque ces troupes eurent perdu toute espérance de forcer les passages, le Feld - Maréchal Comte Rutowski écrivit au Roi, pour lui donner part d'une si triste nouvelle. Sa Majesté fit cette réponse. « J'apprends avec une extrême douleur la déplorable situation, où, par un enchaînement de disgrâces » difficiles à exprimer, vous êtes réduits, vous, » mes Généraux & toute mon armée. Il faut se » soumettre à la Divine Providence. Dieu connoît » ma droiture. Voilà ma ressource & ma consolation. On veut, comme vous me le faites entendre par le Baron de Dygera, me forcer de » souscrire à des conditions que l'on a rendues » plus dures à mesure que les circonstances sont » devenues plus fâcheuses. Ne me connoît-on » plus ? Je suis toujours Souverain & toujours » libre. Heureux ou malheureux, je vivrai avec » honneur, & je mourrai de même. Je vous abandonne, Monsieur, le sort de mon armée. Que

»votre Conseil de guerre décide lui-même, si
 »vous devez vous rendre prisonnier, ou s'il vous
 »faut mourir par le fer ou par la disette. Que
 »l'humanité dicte, s'il est possible, vos résolu-
 »tions. Quelles qu'elles puissent être, elle ne me
 »regardent plus, & je vous déclare que je ne
 »vous tiendrai responsable que d'une seule chose,
 »sçavoir de porter les armes contre moi & contre
 »mes amis. »

Sur la lettre du Roi le Conseil de guerre s'as-
 sembla, & le résultat des délibérations fut :
 Qu'on tenteroit inutilement de vaincre les ob-
 stacles qui empêchoient l'armée de pénétrer plus
 avant ; que quand même on parviendrait à les
 surmonter, ce seroit sans fruit, dès qu'on n'étoit
 pas à portée de joindre une autre armée qui pût
 non seulement aider à repousser les efforts de
 l'ennemi, mais encore fournir aux Saxons toutes
 les choses dont ils manquoient ; qu'ils avoient
 été obligés de laisser la moitié de leur artillerie
 & de leurs charriots de munitions à bord de l'Elbe ;
 qu'on avoit eu avis que le Feld-Maréchal Comte
 de Browne avoit rétrogradé à Lychtenhain ; que
 vraisemblablement il étoit retourné encore plus
 en arriere, puisqu'il n'avoit point entendu les
 coups de canon qu'on avoit tirés pour signaux ;
 que de plus la Cavalerie, vu la foiblesse des
 chevaux, ne pouvoit entreprendre de combattre
 contre la Cavalerie ennemie ; que dans un tel
 concours d'événemens sinistres, il n'y avoit point
 d'autre parti à prendre que de capituler, & qu'on
 se soumettoit là-dessus au jugement de tous les
 gens de guerre ; que toutes les troupes étoient
 prêtes à verser leur sang, si le Roi l'ordonnoit ;
 mais que ce seroit les sacrifier gratuitement, &
 que leur destruction ne pourroit qu'exposer à de

justes reproches d'ignorance & de témérité un corps d'Officiers Généraux qui croyoient avoir servi jusques là avec honneur & avec distinction.

Il a été réglé par la Capitulation, que le Roi demeureroit en possession de Konigstein, & que les Prussiens n'inquiétéroient en aucune manière la garnison Saxonne, qui a été laissée par Sa Majesté dans cette Forteresse. On attend avec impatience la nouvelle de l'arrivée du Roi à Warfovie.

DE DRESDE, le 4 Novembre.

Par un Mémoire intitulé, *Exposé des motifs de la Capitulation signée le 15 Octobre 1756, entre l'armée du Roi de Pologne Electeur de Saxe, & Sa Majesté Prussienne*, on voit le plan des opérations que le Conseil du Roi avoit concertées avec le Feld-Maréchal de Browne. Une colonne des troupes Saxonnnes devoit marcher vers Prossen, laissant la montagne de Lilienstein à sa gauche. Une autre Colonne devoit soutenir six Bataillons de Grenadiers, destinés à attaquer les abattis du bois de Lilienstein. Elle auroit ensuite continué sa marche, laissant cette montagne à sa droite; & les six Bataillons de Grenadiers se seroient portés sur le Village de Walterdorff. Après l'avoir emporté ils devoient s'y défendre contre l'ennemi, jusqu'à ce que l'armée fût engagée dans les défilés. Ils avoient ordre, lorsqu'elle y seroit entrée, de faire l'arrière-garde. On étoit convenu avec le Feld-Maréchal de Browne, que les Saxons le trouveroient à la tête d'un Corps de douze mille hommes sur les hauteurs de Rammsdorff & de Schandau. Ensuite ils se seroient réunis avec lui au gros de l'armée Autrichienne

campée

campée à Budin. L'exécution de ce projet avoit été fixée à la nuit du 11 au 12 du mois dernier, pour le plus tard. On se flattoit avec raison, que la constance & le zele des troupes leur feroient supporter patiemment la disette de vivres à laquelle elles seroient réduites pendant un intervalle si considérable. Les rations de pain furent diminuées, & l'on mit les chevaux à la pâture. Bien loin d'être rebutés par ces épreuves, les soldats n'aspiroient qu'au moment de s'ouvrir généreusement un passage à travers l'armée Prussienne qui les tenoit bloqués dans leur camp. Le Feld-Maréchal de Browne instruit de ce qu'ils avoient à souffrir, voulut avancer de quelques jours le terme de leur délivrance. Il se porta du camp de Budin à Lowositz, afin de donner de l'inquiétude au Roi de Prusse du côté de Brix & de Bylin, tandis que les Saxons par de fausses attaques sur Hennerdsdorff & sur Marckersbach, feindroient de vouloir se dégager par leur gauche. Ce mouvement engagea le premier Octobre le combat de Lowositz ou de Welmina entre l'avant-garde des Autrichiens & l'armée Prussienne. Le surlendemain de cette action, le Feld-Maréchal de Browne fit assurer le Roi que cette action n'avoit rien dérangé au projet concerté, & qu'il auroit toujours lieu la nuit du 11 au 12.

Le même Mémoire détaille ensuite tous les obstacles qui se sont opposés à la réussite de ce projet. « Divers contretemps, dit-on dans cet écrit, empêcherent que le pont ne fût établi aussitôt que l'on s'en étoit flatté, & il ne fut pas possible de décamper avant la nuit du 12 au 13. Cette nuit, la plus cruelle qu'on ait jamais passée, l'armée défila sur le pont par une pluie affreuse, qui acheva de mettre sur les dents les

K

»chevaux déjà excédés de faim & de fatigue. Le
 »seul débouché par lequel l'armée pouvoit par-
 »venir à la hauteur d'Ebenheit s'étant trouvé
 »engorgé par le canon que les chevaux n'avoient
 »plus la force de traîner , non seulement les
 »Grenadiers & le reste de l'Infanterie , mais même
 »la Cavalerie entreprirent de gravir successive-
 »ment contre une montagne presque inaccessible.
 »Les troupes ne purent arriver sur la hauteur
 »d'Ebenheit que vers les quatre heures après-
 »midi. Elles s'y formerent sur plusieurs lignes ,
 »autant que le terrain resserré pouvoit le per-
 »mettre. Le vent prodigieux qu'il faisoit fut cause
 »que le Feld-Maréchal de Browne ne put enten-
 »dre la violente canonnade & la mousqueterie
 »continuelle dont notre arriere-garde avoit été
 »accompagnée depuis dix heures du matin , &
 »par cette raison il n'exécuta point l'attaque qu'il
 »s'étoit proposé de faire. Alors nos Généraux
 »persuadés qu'il étoit hors de portée de les se-
 »courir , ne crurent pas devoir prendre sur eux
 »de sacrifier les troupes dans une attaque que
 »toute la bravoure imaginable ne pouvoit rendre
 »utile , dès qu'elle ne se feroit point en même
 »temps par les Autrichiens & par les Saxons.
 »Dans une position si critique , il fut résolu que
 »l'armée demeureroit sous les armes & en état
 »de combattre , jusqu'à ce qu'on scût positive-
 »ment si le Feld-Maréchal de Browne avoit pu
 »se porter & se maintenir sur les hauteurs de
 »Schandau. Toute la journée du 14 se passa dans
 »l'inquiétude & dans le trouble. Malgré les fati-
 »gues d'une marche également longue & pén-
 »ble , malgré la disette absolue que le soldat
 »éprouvoit depuis quarante-huit heures , le cou-
 »rage des troupes n'étoit point ralenti. Elles

« attendoient avec impatience l'instant de se sa-
« crifier sous les yeux d'un Maître qui avoit voulu
« les commander en personne , & à qui l'on ne
« persuada qu'avec beaucoup de peine de se ren-
« fermer dans la Forteresse de Konigstein , lorsque
« la multiplicité des obstacles nous eût ôté toute
« espérance de pouvoir nous dégager. »

Ce Mémoire finit par ces mots remarquables :
« Le témoignage que l'armée Saxonne se doit à
« elle-même de son courage & de sa fidélité , l'o-
« blige d'exposer aux yeux de toute la terre les
« motifs invincibles qui l'ont déterminée à une
« démarche aussi accablante que celle à laquelle
« elle a été contrainte. Il n'y a aucun Officier ni
« soldat qui ne scellât de tout son sang la vérité
« des faits contenus dans cet exposé. C'est à l'uni-
« vers à prononcer sur ce que l'armée Saxonne a
« fait , & sur ce qu'elle a dû faire. »

Les Régimens Saxons qui ont été forcés de se
rendre au Roi de Prusse , n'ont pas été incorporés
dans les troupes de ce Prince. On leur a donné
des Officiers Prussiens pour les commander , les
Officiers Saxons ayant constamment refusé de
servir contre leur Roi & leur Patrie. Deux de ces
Régimens avoient été conduits à Léipsick , pour
être mis en quartiers dans les environs. Ils ont
pris les armes contre les Officiers Prussiens qui
ont voulu s'opposer à leur dessein , & ils en ont
tué deux. Les autres Officiers se sont retirés , &
ces deux Régimens ayant pris la route du Royau-
me de Bohême , sont arrivés à Prague.

Cent cinquante soldats des mêmes troupes
s'étant réunis après avoir quitté l'armée Prussien-
ne , ont été atteints dans leur marche par trois
cens Cavaliers qu'on avoit envoyés après eux. Ils
se sont mis en état de défense , & ils ont forcé les

trois cens Cavaliers Prussiens de rendre les armes , & de les suivre en Boheme où ils sont aussi arrivés. Ces actions de courage de la part des troupes Saxonnnes , prouvent bien qu'elles ne se sont rendues qu'y étant forcées par leur position. Tous les soldats qui peuvent s'échapper volent au service des Alliés de leur Monarque.

DE MALTE, le 6 Septembre.

Les Galeres de Malte ayant été appellées à Tunis par la Régence , le Bailli de Fleury , Général de ces Galeres , fut informé le premier de ce mois , que les Algériens avoient fait des progrès considérables ; & il donna les ordres nécessaires pour se tenir prêt à attaquer de nuit dix de leurs Corsaires , qui étoient à la Goulette. Le lendemain , quatre des principaux Ministres du Bey , que le Bailli de Fleury avoit promis de sauver , & qu'il a sauvés en effet , lui apprirent à sept heures & demie du matin la défaite totale du parti de ce Bey , & l'évasion de toute sa Famille. A cette nouvelle le Général , sans attendre la nuit , fit signal d'envoyer à la Capirane toutes les Chaloupes , Felouques & Canots de l'Escadre armés , & leur ordonna , à mesure qu'ils arriverent , d'aller s'emparer des Bâtimens Algériens. Les Galeres serperent en même temps , & s'approchèrent , en dépendant , jusqu'à la demi - portée du canon de la Forteresse de la Goulette , pour soutenir la petite Flotille , & pour remorquer en cas de besoin les prises qu'elle alloit faire. Jamais attaque ne fut poussée avec plus de vivacité , d'intelligence & de bravoure. A peine les Chevaliers eurent-ils abordé ces Corsaires , qu'ils s'en rendirent maîtres. Malgré le feu continuel de

cinq canons de 24, de la petite Goulette, placés à fleur d'eau & toute l'artillerie de la grande Goulette, consistant en quatre-vingts pièces de 48, de 36, & de 24, qui ne cessoient de tirer sur les prises & sur l'Escadre, tout s'exécuta avec tant d'ordre & de promptitude, que couper les cables, se saisir des Turcs, faire voile, & arborer le Pavillon de Malte, ne parut qu'une seule action. Sur les neuf heures & un quart, tous les Bâtimens étant hors de la portée du canon, le Bailli de Fleury fit signal de ralliement, & alla mouiller sous le Cap Cartage, où on les mit en état de naviguer pour partir pendant la nuit; ce qui fut exécuté.

F R A N C E.

RELATION de ce qui s'est passé cette année en Canada, avec le journal historique du siege des Forts de Chouëguen ou Oswego, commencé le 11 Août 1756, & fini le 14 par la prise de ces Forts.

LEs nouveaux préparatifs, que les Anglois ont faits pour envahir nos possessions en Amérique, malgré le mauvais succès de leurs entreprises de l'année dernière, ont été aussi publics en Europe que dans le nouveau monde. On s'y étoit attendu; & dans les premiers jours d'Avril dernier, le Roi fit partir, pour le Canada, un renfort de troupes commandé par le Marquis de Montcalm, Maréchal de Camp.

K iij

222 MERCURE DE FRANCE.

En attendant l'arrivée de ce secours , & dès la fin de la campagne dernière , le Marquis de Vaudreuil , Gouverneur & Lieutenant Général de la Nouvelle France , avoit pris de justes mesures pour la défense de nos frontieres. Ses arrangements avoient eu même pour objet de faire harceler les Anglois dans leurs propres Colonies. Il a tenu des détachemens en campagne durant tout l'hyver. Les Sauvages ont tué beaucoup de monde , on a enlevé une quantité considerable de bestiaux : il y a eu un grand nombre de maisons & de magasins brulés ; les campagnes ont été abandonnées dans plusieurs endroits des frontieres des Colonies Angloises. Ces mouvemens divers ont efficacement servi , non seulement à augmenter le mécontentement qu'avoit causé parmi elles l'injustice des projets de leurs Gouverneurs , mais encore à faire naître des embarras & des difficultés qui ont empêché l'exécution de ces projets dans le printemps.

Le Marquis de Vaudreuil ne s'en est pas tenu là. Tandis que nos Partis se succedoient sans relâche sur les frontieres des Anglois , exposées à leurs courses , & désoloient surtout la Pensilvanie , la Virginie & le Mariland , un Corps de nos troupes , qu'il avoit placé sur la riviere S. Jean , y recueilloit les restes épars des Acadiens chassés de leurs habitations par les Anglois , & dont une partie erroit alors dans les bois. La défense du Fort du Quêne & de l'Ohio , ou de la belle Riviere , étoit confiée à un corps de Canadiens & de Sauvages commandés par le Sieur Dumas. Un autre detachment d'environ 500 hommes , observoit l'ennemi du côté du Fort Lydius. Le bataillon du Régiment de la Reine & celui du Régiment de Languedoc , campoient devant le Fort

de Carrillon , vers le Lac du Saint-Sacrement. Le bataillon de Bearn étoit destiné pour le Fort de Niagara , & celui de Guyenne pour le Fort Frontenac , afin de défendre ces deux postes importans dont les ennemis paroissent méditer l'attaque pendant le cours de la campagne prête à s'ouvrir.

Dès le commencement de l'hyver , le Marquis de Vaudreuil avoit été informé que , pour l'exécution de ce projet , les Anglois faisoient rassembler des troupes avec des provisions considérables dans les Forts de Chouëguen près du Lac Ontario ; & c'est en conséquence de cet avis qu'au mois de Mars dernier le sieur de Léry attaqua par ses ordres un Fort où étoit le principal entrepôt de ces approvisionnemens. Ce Fort fut enlevé d'assaut & détruit avec tous les bâtimens qui en dependoient ; & toutes les munitions qui s'y trouvoient en grande quantité , furent enlevées , brûlées , ou jettées dans la Riviere. Dans la vue de profiter de ce premier succès , le Gouverneur-Général fit un autre détachement de 700 hommes , Canadiens & Sauvages , sous les ordres du sieur de Villiers , Capitaine de la Colonie , pour resserrer les ennemis de ce côté-là , observer leurs mouvemens , & intercepter les transports qu'ils pourroient faire sur la riviere de Chouëguen.

Ainsi tout étoit disposé par le Marquis de Vaudreuil pour une défensive vigoureuse dans les différentes parties du Canada , sur les lacs Champlain & du St. Sacrement , vers la Belle-Riviere , & surtout du côté du lac Ontario , où la défense de nos Forts & même l'attaque des postes Anglois avoient été son objet principal dans la distribution des forces de la Colonie.

Tout le monde sçait que l'établissement des

224 MERCURE DE FRANCE.

Anglois sur le lac Ontario est une invasion qu'ils ont faite en pleine paix. Il n'étoit question d'abord de leur part que d'une simple Maison de commerce. C'est sous ce seul point de vue qu'ils en firent la proposition en 1728, aux Sauvages Iroquois, qui ne les auroient pas vus tranquillement se fortifier tout d'un coup dans le voisinage de leurs Habitations. On sentit cependant dès-lors en Canada quel étoit leur véritable objet dans cet Etablissement, qui devoit les mettre à portée non seulement d'envahir le commerce des Lacs que les François n'avoient jamais partagé avec aucune Nation Européenne, mais encore de couper, par le centre même de la Colonie de Canada, la communication des postes qui en dépendent. Les Gouverneurs François se contenterent cependant de réclamer contre cette usurpation. Le Roi en fit porter dans le temps des plaintes à la Cour Britanique, où elles ont été constamment renouvelées dans toutes les occasions. Mais les Anglois, sans se mettre en peine de la justice de ces plaintes, & abusant toujours de l'esprit de paix qui a réglé dans tous les temps la conduite de la France, se sont fortifiés peu à peu à Chouëguen, de manière qu'ils y avoient établi trois Forts, sçavoir :

1°. Le Fort Ontario placé à la droite de la Riviere, au milieu d'un plateau fort élevé. Il consistoit en un quarré de trente toises de côté, dont les faces brisées par le milieu étoient flanquées par un rédan placé à l'endroit de la brisure. Il étoit fait de pieux de dix-huit pouces de diametre applanis sur deux faces, parfaitement bien joints l'un à l'autre, & sortans de terre de de huit à neuf pieds. Le fossé qui entouroit le

Fort avoit dix-huit pieds de largeur sur huit de profondeur. Les terres qu'on en avoit tirées avoient été rejettées en glacis sur la contrescarpe & en talud fort roide sur la berme. On avoit pratiqué des creneaux & des embrasures dans les pieux à fleur de terre rejettée sur la berme, & un échafaudage de charpente régnoit tout autour, afin de tirer par dessus. Il y avoit huit canons & quatre mortiers à doubles grenades,

2°. Le vieux Fort de Chouëguen, situé sur la rive gauche de la Riviere, consistant en une Maison à machicoulis & crénelée au rez de chaussée & au premier étage, dont les murs avoient trois pieds d'épaisseur & étoient entourés à trois toises de distance d'une autre muraille de quatre pieds d'épaisseur sur dix de hauteur, crénelée & flanquée par deux grosses tours carrées. Il y avoit de plus un retranchement qui entouroit, du côté de la campagne, le Fort où les Ennemis avoient placés dix-huit pieces de canon & quinze mortiers & obusiers.

3°. Le Fort Georges, situé à 300 toises en delà de celui de Chouëguen sur une hauteur qui le dominoit. Il étoit de pieux & assez mal retranché en terre sur deux faces.

C'est principalement au moyen des avantages que cet Etablissement donnoit aux Anglois, qu'ils s'étoient flattés d'envahir le Canada. Leur dessein étoit d'abord, ainsi qu'on l'a dit, de s'emparer du Fort de Niagara & de celui de Frontenac. Maîtres de ces deux postes, ils auroient coupé absolument la communication, non seulement des Pays d'en haut, mais encore de la Louisiane : ils auroient fait tomber une des principales branches du commerce de Canada ; &

K. v

226 MERCURE DE FRANCE.

en enlevant à cette Colonie une partie de ses Sauvages alliés , ils se seroient trouvés à portée de l'attaquer de toutes parts dans tous ses Etablissmens.

Telles étoient les vues , du moins apparentes , des Anglois , & les dispositions faites de notre part , lorsque les troupes Françoises commandées par le Marquis de Montcalm arriverent au mois de Mai.

Dès que le Marquis de Vaudreuil eut reçu ce renfort , il envoya sur le lac du St. Sacrement le bataillon de Royal Roussillon qui en faisoit partie. Le Bataillon de la Sarre fut envoyé à Frontenac avec les deux Ingénieurs François nouvellement débarqués , aux ordres du sieur de Bourlamaque Colonel d'Infanterie , pour former devant cette Place un Camp retranché. Le Chevalier de Levis , Brigadier , fut destiné à commander sur le lac du St. Sacrement ; & le Marquis de Montcalm devoit se porter aux lieux que les ennemis paroïtroient menacer le plus.

Vers le mois de Juin , il parut clairement par le rapport des Sauvages envoyés à la découverte , par les dépositions de plusieurs prisonniers , & par les préparatifs immenses faits à Albany & au Fort Lydius , que les Anglois avoient des projets d'offensive du côté de la Pointe ou du lac du St. Sacrement. Ces nouvelles confirmèrent les Commandans François dans le dessein d'une diversion sur le lac Ontario , qui devenoit nécessaire pour attirer de ce côté-là une partie des forces ennemies. Le Marquis de Montcalm proposa de s'en charger , & même de tenter , s'il étoit possible , une entreprise sur les Etablissmens Anglois : entreprise déjà projetée depuis quelque temps par le Gou-

verneur-Général, qui n'avoit jamais perdu de vue le siege des Forts de Chouëguen, dont il connoissoit toute l'importance. Ce Siege fut résolu par le Marquis de Vaudreuil, au cas que l'état de la Place, & la lenteur des ennemis permissent de le former dans cette campagne, dont la saison commençoit à s'avancer. Mais une pareille expédition exigeoit de grands préparatifs; les distances étoient considérables; & les transports ne pouvoient s'exécuter qu'avec des peines & des longueurs infinies, à travers un pays qui n'a d'autres chemins que des rivières remplies de sauts & de rapides, & des lacs où la violence des vagues rend quelquefois la navigation presque impossible. On ne pouvoit donc se flatter de réussir dans ce projet qu'autant qu'il ne seroit pas pénétré par les ennemis; & qu'on ne leur donneroit pas le temps de faire passer à Chouëguen les nouveaux secours qu'ils destineroient eux-mêmes pour l'attaque des deux Forts François,

En conséquence le Marquis de Vaudreuil prit toutes les mesures qui pouvoient accélérer nos dispositions & en cacher l'objet. Le sieur Bigot Intendant du Canada vint à Montreal, & se chargea d'amasser des munitions de guerre & de bouche, d'en diligenter les convois & de les entretenir sans interruption. Le sieur Rigaud de Vaudreuil, Gouverneur des trois Rivières, fut envoyé avec un renfort de Canadiens & de Sauvages, pour prendre le commandement du Camp du sieur de Villiers. En même temps le sieur de Bourlamaque reçut ordre de commencer à Frontenac les préparatifs qu'on jugea nécessaires. Le sieur de Combles Ingénieur, fut chargé d'aller avec un détachement reconnoître Chouëguen. Et

K vj

228 MERCURE DE FRANCE.

tandis que tout se dispoſoit ainſi pour cette attaque , dans la vue de donner le change aux ennemis , le Marquis de Montcalm partit le 27 de Juin pour le Fort de Carrillon avec le Chevalier de Levis. Les poſitions à prendre au ſujet de la défenſive dans cette partie , les fortifications alors commencées à Carrillon , & les mouvemens des Anglois à Albany , paroifſoient en effet des raifons ſuffiſantes pour autorifer la préſence du Marquis de Montcalm ſur le lac du St. Sacrement , comme dans le poſte où devoient ſe paſſer les opérations les plus intéreſſantes. Ce Général n'y étant reſté que le temps néceſſaire pour préparer l'eſſentiel , & s'attirer l'attention des Anglois , remit la défenſe de cette Frontiere au Chevalier de Levis , en lui laiſſant un Corps de trois mille hommes , & reprit le quinze de Juillet la route de Montreal , où il arriva le dix-neuf du même mois. Il y reçut ſes dernières inſtructions pour l'entreprise contre les Forts de Chouëguen , à laquelle le Marquis de Vaudreuil ſe trouvoit engagé de plus en plus par la nouvelle toute récente d'un ſuccès qui ſembloit en faciliter l'exécution. C'eſt celle de l'échec que les ennemis avoient reçu dans les premiers jours de Juillet ſur le lac Ontario , où le ſieur de Villiers venoit de détruire un convoi d'environ deux cens bâtimens , & de tuer ou de prendre priſonniers plus de cinq cens hommes.

Le Marquis de Montcalm repartit de Montreal le 21 de Juillet , & arriva le ving neuf à Frontenac , où il trouva tout aſſemblé , à l'exception du détachement commandé par le ſieur Rignaud - de Vaudreuil. Ce Corps s'étoit déjà porté ſur la Riviere de Chouëguen à la Baie

de Niaouré, où le Marquis de Vaudreuil avoit marqué le rendez-vous général des troupes destinées pour l'expédition.

Ces troupes formoient un Corps de trois mille hommes, y compris le détachement du sieur de Rigaud, qui devoit servir d'avant-garde. Elles étoient composées des Bataillons de la Sarre, Guyenne, & Bearn, ne faisant ensemble que treize cens hommes, & d'environ dix-sept cens soldats de la Colonie, Miliciens & Sauvages.

Le Marquis de Montcalm n'a pas perdu de temps pour se mettre en état de partir du Fort Frontenac. Après avoir fait dans cette Place les préparatifs inséparables d'une opération nouvelle en ce Pays, & qui présentoit des difficultés inconnues en Europe; après avoir en même temps pourvu aux dispositions nécessaires pour assurer la retraite, en cas que des forces supérieures la rendissent inévitable, il a donné ordre à deux barques armées sur le Lac Ontario, l'une de douze, & l'autre de seize canons, de se mettre en croisiere dans les parages de Chouëguen. Il a établi une chaîne de découvreurs, Canadiens & Sauvages, sur le chemin de cette Place à la Ville d'Albanie, pour y intercepter les Couriers; & dès le 4 Août il s'est embarqué à Frontenac avec la premiere division de ses Troupes, composée du Bataillon de la Sarre & de celui de Guyenne, avec 4 pieces de canon, & est arrivé le 6 à la Baie de Niaouré, où la seconde division composée du Bataillon de Bearn, de Miliciens, & des Bateaux chargés de l'Artillerie & des vivres, s'est rendue le huit.

Le même jour, le Marquis de Montcalm fit partir l'avant-garde, commandée par le Sieur de

230 MÉRCURE DE FRANCE.

Rigaud , pour s'avancer à trois lieues de Chouëguen dans une Anse nommée l'Anse-aux-Cabannes. La premiere division y étant arrivée le 10 à deux heures du matin , l'avant-garde se porta quatre heures après par terre & au travers des bois , à une autre Anse située à une demi-lieue de Chouëguen , pour y favoriser le débarquement de l'artillerie & des troupes. La premiere division se rendit à minuit dans cette même Anse. Le Marquis de Montcalm parvint à faire établir aussi-tôt une batterie sur le Lac Ontario , & les troupes passerent la nuit au bivouac à la tête des bateaux.

Le 11 , à la pointe du jour , les Canadiens & les Sauvages s'avancerent à un quart de lieue du Fort Ontario , situé , comme on l'a dit , sur la rive droite de la Riviere de Chouëguen , & en formoient l'investissement. Le Sieur de Combles , Ingénieur , qui avoit été envoyé à trois heures du matin pour déterminer cet investissement & le front de l'attaque , fut tué , en revenant de sa découverte , par un de nos Sauvages qui l'avoit escorté , & qui dans l'obscurité le prit malheureusement pour un Anglois. Le Sieur Desandrouins , autre Ingénieur , qui par-là restoit seul , traça à travers des bois , en partie marécageux , un chemin reconnu la veille , pour y conduire de l'Artillerie ; & ce chemin commencé le 11 au matin , fut poussé avec tant de vivacité , qu'il se trouva perfectionné le lendemain. On avoit en même temps établi le Camp , la droite appuyée au Lac Ontario , couverte par la batterie établie la veille , & qui mettoit les Bateaux hors d'insulte ; & la gauche à un marais impraticable.

La marche des François , que la précaution de n'aller que de nuit , & d'entrer pour faire halte dans

Les rivières qui les couvroient , avoit jusqu'alors dérobée aux Ennemis , leur fut annoncée le même jour par les Sauvages , qui allerent fusiller jusqu'au pied du Fort. Trois barques armées sortirent à midi de la Rivière de Chouëguen , vinrent croiser devant le Camp , firent quelques décharges de leur Artillerie ; mais le feu de notre batterie les força de s'éloigner.

Le 12, à la pointe du jour, le Bataillon de Béarn arriva avec les Bateaux de l'Artillerie & des vivres. La décharge de ces Bateaux fut faite sur le champ, en présence des Barques Angloises qui croisoient devant le Camp : la batterie de la greve fut augmentée : le parc de l'Artillerie , & le dépôt des vivres furent établis ; & le Sieur Pouchot, Capitaine au Régiment de Béarn , reçut ordre de faire fonction d'Ingénieur pendant le siege. La disposition fut faite pour l'ouverture de la tranchée le soir même : le Marquis de Montcalm en donna la direction au Sieur de Bourlamaque , Colonel d'Infanterie , & commanda six piquets de travailleurs de cinquante hommes chacun , pour cette nuit , avec deux compagnies de Grenadiers & trois piquets pour les soutenir.

Avec toute la diligence possible , on ne put commencer qu'à minuit le travail de cette tranchée , qui étoit plutôt une parallele d'environ 100 toises de front , ouverte à 90 toises du fossé du Fort , dans un terrain embarrassé d'abattis & de troncs d'arbres. Cette parallele achevée à cinq heures du matin , fut perfectionnée par les travailleurs du jour , qui y firent les chemins de communication , & commencerent l'établissement des batteries. Le feu des ennemis qui depuis la pointe du jour avoit été très-vif , cessa vers les six heures du soir ; & l'on s'apperçut que la Garnison avoit

évacué le Fort Ontario , & passé de l'autre côté de la riviere dans celui de Chouëguen. Elle abandonna , en se retirant , 8 pieces de canon & 4 mortiers.

Le Fort ayant aussitôt été occupé par les Grenadiers de tranchée , des travailleurs furent commandés pour continuer la communication de la parallele au bord de la Riviere , où , dès l'entrée de la nuit , on commença une grande batterie placée de façon à pouvoir , non seulement battre le Fort Chouëguen & le chemin de ce Fort au Fort Georges , mais encore prendre à revers le retranchement qui entouroit le premier de ces Forts. Vingt pieces de canon furent chariées à bras d'hommes pendant la nuit ; & ce travail employa toutes les troupes , à l'exception des piquets & Gardes du camp.

Le 14 , à la pointe du jour , le Marquis de Montcalm ordonna au Sieur de Rigaud de passer à gué de l'autre côté de la Riviere avec les Canadiens & les Sauvages , de se porter dans les bois , & d'inquiéter la communication au Fort Georges où les Ennemis paroissoient faire de grandes dispositions. Le Sieur de Rigaud exécuta cet ordre sur le champ. Quoiqu'il y ait beaucoup d'eau dans cette Riviere , & que le courant en soit très-rapide , il s'y jeta , la traversa avec les Canadiens & les Sauvages , les uns à la nage , d'autres dans l'eau jusqu'à la ceinture ou jusqu'au cou , & se rendit à sa destination , sans que le feu de l'Ennemi fût capable d'arrêter un seul Canadien , ni Sauvage.

A neuf heures , les Assiégeans eurent neuf pieces de canon en état de tirer ; & quoique jusqu'alors le feu des Assiégés eût été supérieur , ils arborerent à dix heures le Drapeau blanc. Le Sieur de Rigaud renvoya au Marquis de Montcalm deux

Officiers que le Commandant du Fort lui avoit adressés pour demander à capituler. Le Marquis de Montcalm envoya le Sr de Bougainville , l'un de ses Aides de Camp , pour servir d'ôtege , & proposer les articles de la capitulation , qui furent que la Garnison se rendroit prisonniere de guerre , & que les troupes Françoises prendroient sur le champ possession des Forts. On a déjà dit qu'elles avoient occupé la veille celui d'Ontario. Ces articles ayant été acceptés par le Commandant Anglois , le Sieur de la Pauze , Aide-Major au Régiment de Guyenne , faisant fonction de Major Général , fut chargé par le Marquis de Montcalm de les aller rédiger ; & le Sieur de Bourlamaque nommé Commandant des Forts Georges & Chouëguen , en prit possession avec deux compagnies de Grenadiers & les piquets de la tranchée. Il fut chargé de la démolition de tous les Forts , & du déblaiement de l'Artillerie , & des munitions de guerre & de bouche qui s'y trouverent.

La célérité de nos ouvrages dans un terrain que les Ennemis avoient jugé impraticable , l'établissement de nos batteries fait si rapidement , l'idée que ces travaux ont donnée du nombre des troupes Françoises , la mort du Colonel Mercer , Commandant de Chouëguen , tué à huit heures du matin , & plus que tout encore , la manœuvre hardie du Sieur de Rigaud , & la crainte des Canadiens & des Sauvages qui faisoient déjà feu sur le Fort , ont sans doute déterminé les Assiégés à ne pas faire une plus longue défense.

Ils ont perdu cent cinquante-deux hommes , y compris quelques Soldats tués par les Sauvages en voulant se sauver dans les bois. Le nombre des prisonniers a été de plus de seize cens , dont quatre-vingts Officiers. On a pris aussi sept Bâtimens de

234 MERCURE DE FRANCE.

guerre , dont un de dix-huit canons , un de quatorze , un de dix , un de huit , & les trois autres armés de pierriers , outre deux cens bâtimens de transport ; & les Officiers & Equipages de ces bâtimens ont été compris dans la capitulation de la Garnison , qui étoit composée de deux Régimens de troupes réglées , de Shirley & de Pepperel , & du Régiment de Milice de Shuyler. L'Artillerie qu'on a prise , consiste en cent cinquante-cinq piéces de canon , quatorze mortiers , cinq obusiers & quarante-sept pierriers , qu'on a enlevés avec une grande quantité de boulets , bombes , balles & poudre , & un amas considérable de vivres.

Le Marquis de Montcalm n'a perdu que trois hommes , sçavoir un Canadien , un Soldat & un Canonnier , outre la perte du Sieur de Combles , & il n'y a eu dans les différens corps de troupes , qui étoient sous ses ordres , qu'environ vingt blessés , qui tous le sont fort légèrement. Le Sieur de Bourlamaque & les Sieurs de Palmarol , Capitaine de Grenadiers , & Duparquet , Capitaine au Régiment de la Sarre , sont de ce nombre.

Le 21 du même mois d'Août , toutes les démolitions étant achevées , le transport des prisonniers , de l'artillerie & des vivres fait , le Marquis de Montcalm se rembarqua avec ses troupes , & se rendit sur trois divisions à la Baie de Niaouré , d'où les différens Corps se sont portés aux destinations respectives que leur avoit indiquées le Marquis de Vaudreuil , qui a fait déposer dans les Eglises de Québec & des trois Rivières , avec les cérémonies ordinaires , les quatre Drapeaux des Régimens de troupes réglées de Shirley & Pepperel , & celui du Régiment de Milices de Shuyler.

Le succès de cette expédition a répandu une joie générale dans la Colonie , où l'on en connoît

plus qu'ailleurs tous les avantages. Elle se trouve par là délivrée des justes inquiétudes que lui donnoit l'établissement de Choueguen. Elle voit la communication avec le pays d'enhaut & avec toutes les Nations Sauvages ses alliées, à l'abri des troubles auxquels elle étoit exposée. Elle ne craint plus d'être attaquée de ce côté-là, du moins avec la supériorité que donnoit aux Anglois l'établissement qu'on vient de leur enlever, & qui les mettoit en état de dominer sur les Lacs, où ils avoient déjà formé une Marine. Elle est en état désormais de réunir ses forces pour la défense de ses frontieres, & elle a la satisfaction de devoir cet heureux changement dans sa situation, aux secours puissans que le Roi a eu la bonté de lui envoyer.

Elle a fait éclater les sentimens les plus touchans de respect & de reconnoissance pour ces nouvelles marques de la protection de Sa Majesté, & elle seconde avec tout le zele qu'on peut attendre du peuple le plus fidele & le plus attaché à son Prince, les soins infatigables que se donnent pour sa défense le Marquis de Vaudreuil, ainsi que le Marquis de Montcalm, & les autres Officiers qui en sont chargés sous les ordres de ce Gouverneur.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 21 Octobre, Madame la Dauphine se sentit incommodée, & se mit au lit. Elle fit le lendemain une fausse couche. On compte que cette Princesse étoit grosse d'environ deux mois.

Le Marquis de la Galissonniere, Lieutenant-Général des Armées Navales, qui avoit été obli-

236 MERCURE DE FRANCE.

gé, par le mauvais état de sa santé, de se démettre du commandement de l'Escadre de Toulon, est mort à Nemours, en se rendant à Fontainebleau. Le Roi lui avoit accordé 8000 livres de pension, & l'avoit nommé Grand-Croix Honoraire de l'Ordre de S. Louis. En considération du service important qu'il avoit rendu à l'Etat pendant la dernière campagne, Sa Majesté a accordé le même jour à sa veuve 6000 livres de pension.

Sa Majesté a fait Lieutenant-Général des Armées Navales M. de Massiac, qui a pris le commandement de l'Escadre de Toulon, après le départ du Marquis de la Galissonniere. Sa Majesté a nommé aussi M. Daché Capitaine de Vaisseau du Département de Brest, & M. de Villarsel Commandant la Compagnie des Gardes de la Marine de Toulon, Chefs d'Escadre de ses Armées Navales. M. Perrier de Salvert, Chef d'Escadre des Armées Navales, a obtenu une place de Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, avec une pension de 3000 livres sur cet Ordre; & le Cordon Rouge, dont il étoit décoré, a été accordé à M. de Folligny, Chef d'Escadre de Département de Brest. Le Roi a accordé en même temps 3000 livres de pension sur le Trésor Royal au Comte Maulévrier, Lieutenant-Général des Armées Navales. Sa Majesté a agréé cinquante Lieutenans de Vaisseaux des différens Départemens du Royaume, pour être reçus Chevaliers de Saint Louis.

Le Roi a disposé du Gouvernement de Neuf-Brissack, vacant par la mort de M. le Marquis de Clermont-Gallerande, en faveur du Lord O'Brien, Vicomte de Clare, Comte de Thomas, Chevalier des Ordres de Sa Majesté, Lieutenant-Général de ses Armées, & Inspecteur Général d'Infanterie.

Le commandement du Pays d'aunis & de Saintonge , qui vaquoit par la même mort , a été donné à M. le Marquis de Senesterra , Chevalier des Ordres du Roi , Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté , & ci-devant son Ambassadeur auprès du Roi de Sardaigne.

On a essuyé à Toulon pendant vingt jours un temps affreux , & il y a eu un orage qui a duré quatre fois vingt-quatre heures ; le 23 Octobre , à sept heures & demie du soir , le tonnerre tomba en huit endroits différens , & il fut suivi d'une grêle , dont les grains étoient d'une grosseur extraordinaire.

Un Bâtiment , arrivé de la côte de Barbarie à Marseille , a rapporté que les Algériens s'étoient emparés de Tunis par la trahison d'un Officier de la Garnison , qui leur a livré une des portes de la Ville. Leur premier soin a été de se saisir du nouveau Bey & de son fils. On assure que le fils a été massacré en présence du pere , & que le pere a été mis à la torture ; les Algériens espérant de lui faire déclarer , dans les tourmens , le lieu où il avoit caché ses trésors.

Le Capitaine Dessaux qui commande le Corsaire *a Favorite* , du Havre , a rançonné pour sept cents cinquante livres sterlings trois Bâtimens Anglois , dont il s'étoit rendu maître.

Le Corsaire *la Cigale* , de Saint-Malo , commandé par le Capitaine Soyer , a conduit à Morlaix un Navire Anglois de 80 tonneaux , chargé de cent cinquante bouchauts de tabac de la Virginie. Il s'est aussi emparé du Navire Anglois *le Bon Ami* , de Dublin , de 80 tonneaux , dont le chargement est composé de goudron , de thé-rébentine & de merrain.

Il est arrivé à la Rochelle un Bâtiment Anglois ,

238 MERCURE DE FRANCE.

de 150 tonneaux, chargé de morue sèche & d'huile de poisson, qui a été pris par le Corsaire *le Comte d'Hérouville*, de Bordeaux, dont est Capitaine le sieur Belouan, qui s'est emparé aussi du Corsaire Anglois *le Royale Georges*, de Garnesey, de 16 canons, 16 pierriers, & cent six hommes d'équipage.

A V I S.

BEchique souverain ou Syrop pectoral, approuvé par Brevet du 24 Août 1750, pour les maladies de poitrine, comme rhume, toux invétérée, oppression, foiblesse de poitrine, & asthme humide. Ce Béchique ayant la propriété de fondre & d'atténuer les humeurs engorgées dans le poulmon, d'adoucir l'acrimonie de la lymphe en tant que balsamique, & de rétablir les forces abattues en rappelant peu à peu l'appétit & le sommeil, comme parfait restaurant, produit des effets si rapides dans les maladies énoncées, que la bouteille taxée à six livres, scellée & étiquetée à l'ordinaire, est suffisante pour en éprouver toute l'efficacité avec succès.

Il ne se débite que chez la Dame veuve Mouton; Marchande Apothicaire de Paris, rue Saint Denis, à côté de la rue Thevenot, vis-à-vis le Roi François.

A P P R O B A T I O N.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure du mois de Décembre, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 28 Novembre 1756.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

T RADUCTION libre d'une Elégie de Tibulle ;	page 5
Vers sur la Conquête de Minorque ,	8
Portrait plus vrai que vraisemblable ,	9
Les Adieux d'un Berger à sa Bergere ,	11
Pensées sur la Conversation ,	17
Déclaration d'indifférence à Mesdames *** ,	33
Bouquet au Roi ,	35
Vers à M. de Crébillon ,	36
Poème en prose sur les Îles d'Hyères ,	37
Essai sur l'Ame ,	44
Lettre à l'Auteur du Mercure , avec un Madrigal de M. de la Monnoye ,	47
Vers à M. *** ,	48
Le Pinson & la Fauvette , Fable ,	49
Tout ou rien , Anecdote moderne ,	51
Remerciement à l'Académie des Arcades de Ro- me , par M. Tannevor ,	75
Explication des Enigmes & des Logogryphes du Mercure de Novembre ,	80
Enigme & Logogryphe ,	81
Romance ,	83

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Extraits, Précis ou Indications de livres nou- veaux ,	85
Lettre à l'Auteur du Mercure , sur une affaire con- cernant la succession du Maréchal de Saxe ,	92
Suite de la Réponse de l'Auteur des Lettres à un Américain , à la Lettre de M. l'Abbé de Con- dillac ,	101

Première Séance de la Société de Châlons ,	132
Extrait de la Séance de l'Académie de Dijon ,	135

ART. III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

<i>Géographie.</i> Lettre de Dom Calmet , sur la terre de Gessen & sur le Royaume de Tanis en Egypte ,	143
<i>Géométrie.</i> Lettre de M. Marsson , & Réponse à son Théorème ,	155
<i>Finances.</i> Financier.	162
Séance Publique de l'Académie Royale des Belles-Lettres & de l'Académie des Sciences ,	169
Suite de la Séance de l'Académie de la Rochelle ,	170

ART. IV. BEAUX-ARTS.

<i>Musique.</i>	181
<i>Peinture.</i> Vers de M ^e . du Bocage à M. Pierre ,	182
<i>Sculpture.</i> Suite des Mémoires d'une Société de Gens de Lettres , publiés en l'année 1355 ,	183
<i>Gravure.</i>	197

ART. V. SPECTACLES.

Comédie Française.	199
Comédie Italienne.	201
Concert Spirituel ,	201

ARTICLE VI.

Nouvelles étrangères ,	203
<i>France.</i> Relation de ce qui s'est passé au Canada , &c.	221
Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	235

La Chanson notée doit regarder la page 83.

De l'Imprimerie de Ch. Ant. Jombert.

NT

NT

